

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE: G20 – HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ –	6
LE DEVOIR : Perspectives – Faisons payer les riches!, par Gérard Bérubé	6
LA PRESSE : Chronique : Le paradis bancaire, par Michel Girard – Samedi 13 mars 2010	6
LA PRESSE : Chronique : Enrichir les gouvernements avec les options, par Michel Girard – Mercredi 10 mars 2010	7
LE DEVOIR : Idées : Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation - En recherche, qui n'avance pas recule, par Pierre Noreau - Président de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) – Édition du mardi 9 mars 2010	7
RUEFRONTENAC.COM : Le ministère de l'Éducation renonce à la correction des épreuves finales au privé - Lundi, 08 mars 2010 10:21 - Mise à jour le Lundi, 08 mars 2010 10:49	8
Commentaires (1)	8
LA PRESSE AFFAIRES : Chronique : Cadeau de 1 milliard aux détenteurs d'options, par Michel Girard, La Presse – Samedi 06 mars 2010	8
LE DEVOIR : La révolution culturelle, par Michel David – Jeudi 25 février 2010	8
THE GAZETTE: Opinion: It's good to attract foreign students but we should keep them: Foreigners get their university training here, but then return home, by HENRY AUBIN – Thursday, February 25, 2010	9
LE DEVOIR : Libre opinion - Droits de scolarité modulés: un bénéfice pour qui?, par François Blais - Professeur au département de science politique de l'Université Laval – Lundi 22 février 2010	9
ASSÉ : L'ASSÉ descend dans les rues pour protester contre la hausse des tarifs ! – Lundi 22 février 2010	10
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Étudiants en enseignement : Mobilisation devant l'Assemblée nationale - Mise à jour le jeudi 18 février 2010 à 13 h 30	10
CNW-ASSÉ : Des étudiants et étudiantes à travers le Québec se rassemblent contre la hausse des frais de scolarité – Mercredi 17 février 2010	10
MONTREAL-CAMPUS : À la solde de personne – Lundi 15 février 2010	11
THE GAZETTE: Toronto asks Ottawa to move G20 location: CHAOS FEARED ' Serious disruption' to city core likely – Saturday, February 13, 2010	11
LE DEVOIR : Idées : Un gros brassage d'idées, par Lise Payette – Édition du vendredi 12 février 2010	12
LE SOLEIL : Hausse des droits de scolarité : Levée de boucliers des associations étudiantes – Vendredi 12 février 2010	12
LE DEVOIR : En bref : Québec : une plus forte hausse des droits de scolarité que prévu – Vendredi 12 février 2010	12
THE GAZETTE: Cash-strapped universities desperate to recruit foreign students Wife will stand trial in canal slayings: "We are doing this because we have a shortage of skilled labour.", by PEGGY CURRAN on the education business– Friday, February 12, 2010	13
LA PRESSE : Québec envisage une hausse plus élevée des droits de scolarité – Jeudi 11 février 2010	13
CNW : Dégel massif des frais de scolarité - La classe moyenne et les travailleurs paient encore pour l'irresponsabilité du gouvernement – ASSÉ-AGEUQTR-CQSU-AFPC-TaCEQ – Jeudi 11 février 2010	13
LA PRESSE : Québec fera le ménage de ses finances – Le gouvernement Charest déposera un plan de réductions des dépenses publiques en mars – Mercredi 10 février 2010	14
MONTREAL CAMPUS : Liens entre les associations étudiantes et les altermondialistes : La leçon d'anarchie – Mercredi 10 février 2010	14
LA PRESSE : Sous-financement des universités: l'écart se creuse, par Gérard Boismenu, doyen de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal – Jeudi 04 février 2010	16
LA PRESSE : Québec courtise les étudiants étrangers – Mardi 02 février 2010	17
LE SOLEIL : La correction au privé – Samedi 30 janvier 2010	17
LE SOLEIL : Des impacts sur les résultats des élèves? – Samedi 30 janvier 2010	17
LA PRESSE : Éditorial : LA priorité, par André Pratte – Samedi 23 janvier 2010	17
LA PRESSE : Rencontre économique : Charest exclut des groupes de jeunes – Jeudi 21 janvier 2010	18
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Afin de faire face aux défis de nos finances publiques au Québec, seriez-vous favorable ou défavorable à ce que l'on introduise les mesures suivantes : – Jeudi 21 janvier 2010	18
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les Québécois dans le rouge : sondage – Jeudi 21 janvier 2010	19
AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (AFE) ET PROGRAMME CANADIEN DE BOURSES AUX ÉTUDIANT-E-S (PCBE)	19
LE NOUVELLISTE : Intervention policière trop musclée, selon l'AGE – Vendredi 19 mars 2010	19
LE DEVOIR : En bref - La FEUQ refuse de se laisser démonter par un sondage – Mercredi 17 mars 2010	19
LE DEVOIR : Pub FEUQ 35 millions – Mercredi 17 mars 2010	20
RADIO-CANADA / Montréal : Prêts et bourses : Les étudiants en colère - Mise à jour le vendredi 12 mars 2010 à 8 h 56	20
Les commentaires (15)	20
LE DEVOIR : «Rendez-nous nos 35 millions» - Édition du vendredi 12 mars 2010	22
LE QUOTIDIEN : 300 étudiants de la région à Montréal – Vendredi 12 mars 2010	22
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les étudiants manifestent : Ils réclament une bonification de 35 M\$ pour le programme des prêts et bourses - Vendredi 12 mars 2010	22
24 HEURES : 500 étudiants pour 35 millions \$ manquants – Vendredi 12 mars 2010	23
CYBERPRESSE : Des centaines d'étudiants manifestent à Montréal - Publié le 11 mars 2010 à 16h10 Mis à jour le 11 mars 2010 à 16h50	23
LE NOUVELLISTE : Grève étudiante au Cégep de Trois-Rivières – Jeudi 11 mars 2010	23
RADIO-CANADA : Québec : Éducation : Les cégépiens réclament des investissements - Mise à jour le mercredi 10 mars 2010 à 14 h 49	24
RADIO-CANADA : Saguenay-Lac-Saint-Jean : Éducation : Cégépiens en grève - Mise à jour le mercredi 10 mars 2010 à 10 h 44	24
LE SOLEIL : Vote de grève étudiante en Beauce – Mercredi 10 mars 2010	24
MÉTRO : Aide financière: Les étudiants s' (im)mobilisent – Mercredi 10 mars 2010	24
MÉTRO : Pension alimentaire : La Cour suprême donne raison aux étudiantes – Vendredi 19 février 2010	24
LE DEVOIR : En bref - Pension alimentaire: gain d'une mère monoparentale – Édition du vendredi 19 février 2010	24
MÉTRO : Aide financière de Québec : Les étudiants réclament 35 M\$ de plus en bourses – Vendredi 12 février 2010	25
24HMONTREAL.CANOE.CA : Où iront les 35 millions \$ supplémentaires transférés par Ottawa?: La FEUQ a le gouvernement à l'œil – Vendredi 12 février 2010	25
24 HEURES : trente-cinq millions réclamés – Mercredi 10 février 2010	25
24HEURESMONTREAL.CANOE.CA : Programme de prêts et bourses : Des étudiants veulent la totalité de l'enveloppe fédérale – Mercredi 10 février 2010	25
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Bourses du millénaire : La querelle migre vers Québec : Les étudiants craignent de ne jamais recevoir l'argent versé par Ottawa pour l'aide financière aux études – Édition du vendredi 05 février 2010	26
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Mères monoparentales en colère + Les commentaires - Mise à jour le jeudi 4 février 2010 à 8 h 34	26
Les commentaires (13) Commentez	27
CYBERPRESSE : Prêts et bourses: une étudiante monoparentale veut un recours collectif – Mercredi 03 février 2010, à 12h14	28

LE DEVOIR : Les étudiants canadiens de plus en plus endettés – Édition du Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2010.....	28
LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Étude : Les répercussions financières des prêts étudiants – Vendredi 29 janvier 210.....	28
LE DEVOIR : Programme fédéral de bourses aux étudiants - Les étudiants québécois réclament 118 millions – Édition du mercredi 06 janvier 2010.....	29
LE SOLEIL : 200 cégépiens manifestent à Ottawa – Mercredi 06 janvier 2010.....	29
LA PRESSE : Manifestations de cégépiens à Ottawa – Mercredi 06 janvier 2010.....	29
LE DROIT : Programme canadien de bourses : Les étudiants québécois réclament leur part – Mercredi 06 janvier 2010.....	29
MÉTRO : Nouveau programme de prêts et bourses: Les étudiants durcissent le ton – Mercredi 06 janvier 2010.....	30
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des cégépiens manifestent et réclament 118 M\$ d'Ottawa – Mercredi 06 janvier 2010.....	30
CNW : AGECCJ : Les étudiants du Saguenay-Lac-Saint-Jean à bout de patience – Mardi 05 janvier 2010, à 12h15.....	30
CNW : REECCH : Les étudiants du Cégep de Saint-Hyacinthe se mobilisent pour que Stephen Harper remette les 115\$ aux étudiants – Mardi 05 janvier 2010, à 12h15.....	30
CNW : AGECEM : Les étudiants du Collège Édouard-Montpetit se rendent à Ottawa pour réclamer l'argent qui leur appartient – Mardi 05 janvier 2010, à 12h15.....	31
CNW : FECQ : Programme canadien de bourses aux étudiants: à bout de patience, les étudiants promettent à Harper qu'il en aura pour son argent – Mardi 05 janvier 2010 ..	31
CNW : ASSÉ, CQSU, TaCÉQ : Fin du mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBÉM) : plusieurs organisations étudiantes dénoncent l'immobilisme des 2 paliers de gouvernement – Mardi 05 janvier 2010, à 11h37.....	31
RADIO CANADA / OTTAWA : 57 Commentaires : Ottawa : Les étudiants québécois se feront entendre - Mise à jour entre le mercredi 06 janvier 2010 à 06h43 et le mardi 5 janvier 2010 à 12 h 53.....	32
RADIO CANADA / OTTAWA : Ottawa : Les étudiants québécois se feront entendre - Mise à jour le mardi 5 janvier 2010 à 11 h 07.....	36
MÉTRO : National : Rassemblement d'étudiants du Québec à Ottawa – Mardi 05 janvier 2010.....	37
LE DROIT : Prémsumé stratagème frauduleux du Collège Night Hawk à Gatineau : De «vrais» étudiants se font flouer – Lundi 04 janvier 2010.....	37

CÉGÉPS

LE SOLEIL : Limoilou gagne la finale de Cégeps en spectacle – Mardi 06 avril 2010.....	37
LE DEVOIR : Chronique : Enseignement de la littérature au niveau collégial - Le retour du bordel, par Louis Cornélien – Samedi 27 mars 2010.....	37
<i>Vos réactions.....</i>	<i>38</i>
LE SOLEIL : \$ par étudiant - Samedi 07 avril 2010.....	39
LE SOLEIL : Des employeurs font appel aux institutions scolaires Samedi 20 mars 2010.....	39
LE NOUVELLISTE : Société de Transport de Trois-Rivières (STTR): les étudiants réclament une voix – Jeudi 18 mars 2010.....	39
RADIO-CANADA / OUTAOUAIS : Cégep de l'Outaouais : Nouveau mandat pour la directrice - Mise à jour le mardi 16 mars 2010 à 16 h 23.....	40
LA TRIBUNE : Trois étudiants du Cégep de Drummond se rendront en Europe – Lundi 08 mars 2010.....	40
LA TRIBUNE : Le Cégep de Sherbrooke amorce des travaux – Jeudi 04 mars 2010.....	40
LA TRIBUNE : La campagne « Mon Cégep, j'y crois! » vise les 2 millions \$ - Jeudi 04 mars 2010.....	41
LE SOLEIL : L'EAU EN BOUTEILLE MISE À RUDE ÉPREUVE AU COLLÈGE F.X.-GARNEAU – Mercredi 03 mars 2010.....	41
LE DEVOIR : Cégep de Sept-Îles - Les formations continues sont taillées sur mesure : «Nous sommes un acteur de développement régional» - Édition du mercredi 03 mars 2010.....	41
LE SOLEIL : L'énergie solaire au Cégep Limoilou – Samedi 27 février 2010.....	42
LA TRIBUNE : Les étudiants du Cégep devront déboursier plus – vendredi 26 février 2010.....	42
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Cégep Limoilou : Une idée lumineuse - Mise à jour le mardi 23 février 2010 à 9 h 48.....	42
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des vérificateurs externes au Cégep de l'Outaouais : À la demande du conseil d'administration, ils examineront la politique de remboursement de l'institution – Lundi 22 février 2010.....	42
LE SOLEIL : Les cégeps de l'Est mettent le paquet – Samedi 13 février 2010.....	43
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : On paie même le minibar : Le Cégep de l'Outaouais rembourse absolument TOUTES les dépenses réclamées par sa directrice générale – Samedi 06 février 2010.....	43
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La ministre s'en mêle : La Ligue des contribuables indignée – Samedi 06 février 2010.....	44
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Où vont vos impôts?: Cégep de l'Outaouais : de surprises en surprises – Samedi 06 février 2010.....	44
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Où vont vos impôts?: Cégep de l'Outaouais : ses dépenses depuis cinq ans – Ce qu'avait déjà révélé le <i>Journal</i> – Samedi 06 février 2010.....	44
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Où vont vos impôts?: Cégep de l'Outaouais : Les réponses du Cégep – Samedi 06 février 2010.....	44
LE SOLEIL : Rivière-du-Loup-Rimouski : Collaboration à distance entre étudiants – Samedi 30 janvier 2010.....	44
LE SOLEIL : De l'anglais à l'espagnol, en passant par le mandarin: Un programme collégial trilingue offert à Montmagny – Samedi 30 janvier 2010.....	45
LE DROIT : Les retards du centre sportif de Gatineau coûteront au moins 25 000 \$ au Cégep – Jeudi 28 janvier 2010.....	45
LA PRESSE : Pleins feux sur les cégépiens en spectacle – Mercredi 27 janvier 2010.....	46
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les cégeps seront gâtés en 2010 - Mercredi 27 janvier 2010.....	46
LE SOLEIL : Un DEC sur son portable – Dimanche 24 janvier 2010.....	46
24 HEURES : Prochaine ronde de négociations : Les professionnels des Cégeps espèrent du contenu – Mercredi 13 janvier 2010.....	46
LA PRESSE-PROMOTION : Mes choix 2010 : Mon éducation, ma culture, ma santé, mes loisirs : Formation continue : Des cours à la carte au Cégep du Vieux-Montréal – Jeudi 07 janvier 2010.....	47
LA VOIX DE L'EST : Du pain sur la planche pour le cégep – Mardi 05 janvier 2010.....	47

UNIVERSITÉS

LE DEVOIR : Les médias étudiants n'échappent pas à la crise qui frappe l'industrie des communications – Samedi 10 et dimanche 11 avril 2010.....	48
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les universités rappelées à l'ordre : Les dépenses d'une rectrice interpellent la ministre de l'Éducation – Samedi 10 avril 2010.....	48
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les étudiants français coûtent cher – Vendredi 26 mars 2010.....	48
LE DEVOIR : Ottawa fiscalisera les bourses des post-doctorants – Mardi 23 mars 2010.....	49
<i>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.....</i>	<i>49</i>
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Les étudiants tentent de rattraper le temps perdu - Mise à jour le mardi 13 avril 2010 à 8 h 33.....	49
LE DEVOIR : Université de Montréal - Les classes reprennent ce matin : En grève depuis un mois et demi, les chargés de cours ont ratifié hier l'entente de principe intervenue jeudi dernier – Lundi 12 avril 2010.....	50
LA PRESSE : UdeM : fin de la grève des chargés de cours - Publié le dimanche 11 avril 2010 à 08h10 Mis à jour le dimanche 11 avril 2010 à 22h59 – Lundi 12 avril 2010.....	50
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Reprise des cours aujourd'hui – Lundi 12 avril 2010.....	50
THE GAZETTE : U de M lecturers end strike : Semester might be extended till May 9, By Peggy Curran - Sunday, April 11, 2010.....	51
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Une entente de principe est conclue - Mise à jour le vendredi 9 avril 2010 à 9 h 26.....	51
LE DEVOIR : En bref - Les chargés de cours s'entendent avec l'UdeM – Vendredi 09 avril 2010.....	51
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une entente de principe est conclue - Vendredi 09 avril 2010.....	51
LE DEVOIR : En bref - UdeM: des chargés de cours manifestent – Jeudi 08 avril 2010.....	52

CYBERPRESSE : Entente à l'UdeM: le semestre des étudiants est sauvé - Publié le jeudi 08 avril 2010 à 18h44 Mis à jour le jeudi 08 avril 2010 à 21h34.....	52
LA PRESSE : UdeM: la conciliation se poursuit - Publié le mercredi 07 avril 2010 à 13h07 Mis à jour le jeudi 08 avril 2010 à 07h12	52
THE GAZETTE: Union reaches tentative deal with Université de Montréal – Tuesday, April 08, 2010.....	52
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Négociations et manifestation - Mise à jour le mercredi 7 avril 2010 à 13 h 45.....	53
LE DEVOIR : Chargés de cours de l'Université de Montréal - Les négociations reprennent à la demande de Courchesne : Les étudiants sont heureux, mais veulent un règlement – Mercredi 07 avril 2010	53
LA PRESSE : Grève à l'UdeM: les négos se poursuivent aujourd'hui - Publié le mercredi 07 avril 2010 à 07h19 Mis à jour le 07 avril 2010 à 07h21	53
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : L'angoisse perdue dans le conflit - Mercredi 07 avril 2010	54
THE GAZETTE : U de M, union are ordered to resume talks: Edict from Education Minister; Conciliator is monitoring negotiations as students fret about forfeiting classes, By Peggy Curran – Wednesday, April 07, 2010	54
RADIO-CANADA : Montréal : Grève des chargés de cours : Les négociations redémarrent - Mise à jour le mardi 6 avril 2010 à 21 h 05	54
CYBERPRESSE : Forum : UdeM: qui doit bouger? - Publié le 06 avril 2010 à 08h25 Mis à jour le mardi 06 avril 2010 à 08h29.....	54
CYBERPRESSE : Grève à l'Université de Montréal: des étudiants manifestent - Publié le mardi 06 avril 2010 à 12h51 Mis à jour le 06 avril 2010 à 17h06.....	56
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : L'espoir d'un règlement s'est dissipé - Mise à jour le mardi 6 avril 2010 à 7 h 35	56
LE DEVOIR : Université de Montréal: les parties reviennent devant le conciliateur – Mardi 06 avril 2010.....	57
LE DEVOIR : Grève à l'Université de Montréal – Les chargés de cours refusent l'offre finale – Mardi 06 avril 2010	57
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La grève continue – Mardi 06 avril 2010.....	57
THE GAZETTE : U de M "deplores" union's contract refusal – Tuesday, April 06, 2010	58
THE GAZETTE : Lecturers at U de M reject 'final offer': Sixty-four per cent of the workers voted against – Tuesday, April 06, 2010	58
CYBERPRESSE : Les chargés de cours de l'UdeM rejettent les offres patronales – Lundi 05 avril 2010.....	58
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une rencontre de la dernière chance – Lundi 05 avril 2010	58
THE GAZETTE: Lecturers, U de M in intense talks – Monday, April 05, 2010	59
CYBERPRESSE : UdeM: chargés de cours et direction se rencontrent lundi - Publié le dimanche 04 avril 2010 à 12h13 Mis à jour le 04 avril 2010 à 12h20	59
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Chronique : Lueur d'espoir à l'UdeM: Une entente est à portée de main, par Sébastien Ménard – Dimanche 04 avril 2010	59
CYBERPRESSE : Les chargés de cours de l'UdeM préparent une contre-offre - Publié le 03 avril 2010 à 13h55 Mis à jour le 03 avril 2010 à 13h58	59
LE DEVOIR : UdeM: négociations suspendues pendant le week-end pascal – Samedi 03 et dimanche 04 avril 2010.....	59
LA PRESSE : UdeM: les étudiants se battent pour leur trimestre - Samedi 03 avril 2010 à 16h02.....	60
LE SOLEIL : Des étudiants campent pour sauver leur session – Samedi 03 avril 2010.....	60
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Camping étudiant – Samedi 03 avril 2010	60
LE DEVOIR : UdeM: les étudiants lancent un ultimatum – Vendredi 02 avril 2010.....	61
LA PRESSE : Université de Montréal: les doyens donneront des cours – Jeudi 1er avril 2010	61
LE DEVOIR : En bref - Étudiants mécontents – Mercredi 31 mars 2010.....	61
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : ÉTUDIANTS DANS LA RUE – Mercredi 31 mars 2010	61
CYBERPRESSE : UdeM: les étudiants manifestent pour inciter les parties à négocier - Publié le mardi 30 mars 2010 à 14h58 Mis à jour le 30 mars 2010 à 15h00.....	61
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Les étudiants veulent sauver leur trimestre : Mise à jour le mardi 30 mars 2010 à 14 h 53	62
LE DEVOIR : En bref - Grève à l'UdeM: une publicité controversée – Lundi 29 mars 2010	62
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Université de Montréal : Un ultimatum aux chargés de cours - Mise à jour le dimanche 28 mars 2010 à 5 h 27.....	62
24 HEURES : Grève des chargés de cours : Session menacée à l'Université de Montréal? – Samedi 27 mars, à 22h44.....	62
MÉTRO : La publicité de l'université est mensongère, selon le syndicat – Samedi 27 mars 2010 18:43.....	63
CYBERPRESSE : Grève des chargés de cours à l'UdeM: la session compromise - Publié le samedi 27 mars 2010 à 15h19 Mis à jour le 27 mars 2010 à 15h25	63
LE DEVOIR – LA PRESSE : Publicité Université de Montréal – Samedi 27 mars 2010	64
LE DEVOIR : Publicité chargés de cours – Samedi 27 mars 2010	64
LE DEVOIR : En bref - UdeM: les étudiants en ont assez – Vendredi 26 mars 2010.....	64
MÉTRO : 1ère page : Grève des chargés de cours à l'Université de Montréal : Des étudiants pressent Québec d'intervenir – Vendredi 26 mars 2010.....	64
MÉTRO : Grève des chargés de cours de l'UdeM: Des étudiants prennent position – Vendredi 26 mars 2010.....	65
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Des étudiants divisés - Mise à jour le jeudi 25 mars 2010 à 15 h 15	65
Les commentaires (3)Commentez	65
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des grévistes de l'UdeM continuent de travailler – Jeudi 25 mars 2010	65
LE DEVOIR : Idées : Grève des chargés de cours à l'Université de Montréal - Les étudiants veulent de la transparence, par Mélodie Boucard - Étudiante à l'Université de Montréal – Mercredi 24 mars 2010	66
LE DEVOIR : En bref - UdeM: les étudiants s'impatientent – Lundi 22 mars 2010	66
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La session pourrait être annulée : Un mois pour éviter ce scénario – Samedi 20 mars 2010.....	66
THE GAZETTE: Striking lecturers: Students stress about jobs, exams, travel as labour strife continues, by PEGGY CURRA – Saturday, March 20, 2010	66
LE DEVOIR : Les chargés de cours de l'Université de Montréal restent en grève – Vendredi 19 mars 2010	67
RUEFRONTENAC.COM : Poursuite de la grève des chargés de cours de l'UdeM - Jeudi, 18 mars 2010 23:41 - Mise à jour le Vendredi, 19 mars 2010 00:18.....	67
Commentaires (4).....	67
RUEFRONTENAC.COM : Grève à l'UdeM – Les chargés de cours déçus de l'offre «finale» - Mercredi, 17 mars 2010 07:07 - Mise à jour le Mercredi, 17 mars 2010 07:46	67
LE DEVOIR : Grève des chargés de cours - L'Université de Montréal dépose ses offres finales – Mercredi 17 mars 2010.....	68
LA PRESSE : Grève à l'UdeM: la direction dépose son offre finale – Mercredi 17 mars 2010	68
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La pression monte : La direction dépose une « offre finale » - Mercredi 17 mars 2010	68
MÉTRO : Les chargés de cours de l'Université invités à se prononcer sur une offre finale – Mercredi 17 mars 2010	68
24 HEURES : L'UdeM fait une offre finale à ses chargés de cours – Mercredi 17 mars 2010	68
LE DEVOIR : En bref - Fin de la grève des chargés de cours? – Mardi 16 mars 2010.....	69
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Plus de temps pour annuler des cours – Vendredi 12 mars 2010.....	69
RUEFRONTENAC.COM : EXCLUSIF – La nomination du nouveau recteur de l'UdeM vivement contestée - Mardi, 09 mars 2010 21:27 - Mise à jour le Mercredi, 10 mars 2010 09:08.....	69
Commentaires (1).....	70
RUEFRONTENAC.COM : Le 1420, Mont-Royal, un dossier controversé et hautement politisé - Mardi, 09 mars 2010 21:50 - Mise à jour le Mercredi, 10 mars 2010 14:15	70
Commentaires (1).....	70
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Les chargés de cours reprennent espoir - Mise à jour le mardi 9 mars 2010 à 15 h 52.....	70
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Grève UDEM : Des étudiants s'impatientent : la session sera prolongée si le conflit dure encore « deux ou trois semaines » - Mardi 09 mars 2010.....	71
RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Marche des chargés de cours - Mise à jour le lundi 8 mars 2010 à 15 h 45	71
LE DEVOIR : Université de Montréal - La grève des chargés de cours est contestée dans leurs rangs – Jeudi 25 février 2010.....	72

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 30000 étudiants en congé forcé - L'Université de Montréal affirme déjà qu'elle prolongera la session si la grève des chargés de cours perdure – Jeudi 25 février 2010	72
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les autres cours ont lieu – Jeudi 25 février 2010	72
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : « Ce qu'ils ont dit ... » - Jeudi 25 février 2010	73
MÉTRO : UdeM : Premier jour de grève pour les chargés de cours – Jeudi 25 février 2010	73
24 HEURES : Université de Montréal : Grève générale illimitée – Jeudi 25 février 2010	73
LE DEVOIR : Éditorial : Université de Montréal - Affaire de chiffres, par Marie-Andrée Chouinard - Mercredi 24 février 2010	73
LE DEVOIR : En bref - Accueil tiède pour le recteur Breton – Mercredi 24 février 2010	74
LE DEVOIR : En bref - Grève générale pour les chargés de cours de l'UdeM – Mercredi 24 février 2010	74
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les chargés de cours de l'Université de Montréal en grève générale illimitée – Mercredi 24 février 2010	74
24 HEURES : Guy Breton nommé recteur de l'UdeM – Mercredi 24 février 2010	74
Chargés de cours : Grève générale illimitée à l'UdeM - 23/02/2010 17h57 – Mercredi 24 février 2010	74
LE DEVOIR : UdeM - Guy Breton succède à Luc Vinet : «Un désastre pour l'Université», dit le président du syndicat des professeurs – Édition du mardi 23 février 2010	75
LA PRESSE : UdeM: Guy Breton nommé recteur – Mardi 23 février 2010	75
Québec89.com : La grève s'amplifie à l'Université de Montréal - Dimanche 21 février 2010, à 05h30	75
MÉTRO : Première journée de grève complète des chargés de cours de l'Université de Montréal – Vendredi 19 février 2010 11:15	75
MÉTRO : UdeM : Les chargés de cours débrayent une demi-journée – Mardi 16 février 2010	76
CYBERPRESSE : Les chargés de cours de l'UdeM tiennent une demi-journée de grève - Mis à jour le 15 février 2010 à 11h44	76
LE DEVOIR : En bref - Grève d'une demi-journée à l'Université de Montréal – Édition du lundi 15 février 2010	76
LE DEVOIR : En bref - UdeM: grève des chargés de cours lundi – Édition du jeudi 11 février 2010	76
MÉTRO : Les chargés de cours de l'UdeM tiendront un demi-jour de grève le 15 février – Jeudi 11 février 2010	76
LE DEVOIR : Université de Montréal - Les professeurs refusent la grève - Le vote interne tenu pour choisir des moyens de pression a été très serré – Édition du mercredi 10 février 2010	77
MÉTRO : Les professeurs de l'Université de Montréal refusent de faire la grève – Mercredi 10 février 2010	77
LE DEVOIR : Université de Montréal - Bruyante dissidence syndicale : Des professeurs anti-grève se manifestent à la veille du vote – Édition du Mardi 09 février 2010	77
MÉTRO : Les professeurs et les chargés de cours s'allient dans leurs négociations avec l'Université de Montréal – Jeudi 04 février 2010	78
LA PRESSE : Mandat de grève à l'UdeM : Les professeurs se prononcent à leur tour – Mardi 02 février 2010	78
LE DEVOIR : En bref - Mandat de grève pour les chargés de cours de l'UdeM – Édition du lundi 1er février 2010	78
24 HEURES : Grève des chargés de cours à l'UdeM? – Lundi 1er février 2010	78
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ET BISHOP'S UNIVERSITY	78
RADIO-CANADA / ESTRIE : Formation des superinfirmières : Incertitude à l'Université de Sherbrooke - Mise à jour le mercredi 17 mars 2010 à 17 h 31	78
LA TRIBUNE : Un pas de plus vers l'élimination des bouteilles d'eau à Bishop's – Samedi 13 mars 2010	78
LE DEVOIR : Visitez Sherbrooke à Longueuil – Édition du samedi 13 et dimanche 14 février 2010	79
LA TRIBUNE : Transport en commun à l'UdeS: des frais pourraient être imposés chaque session – Vendredi 05 février 2010	79
LA PRESSE : L'UdeS à Longueuil: les premiers étudiants s'installent – Mercredi 06 janvier 2010	79
RUEFRONTENAC.COM : L'Université de Sherbrooke accueille ses premiers étudiants à son nouveau campus de Longueuil - Mise à jour le Mardi, 05 janvier 2010 23:20	79
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Le nouvel édifice ouvre à Longueuil - Mercredi 06 janvier 2010	80
RADIO CANADA / MONTRÉAL : Université de Sherbrooke : Nouvel édifice à Longueuil - Mise à jour le mardi 5 janvier 2010 à 10 h 40	80
LA TRIBUNE : Le pavillon Longueuil de l'UdeS maintenant ouvert – Mardi 05 janvier 2010	80
LA TRIBUNE : L'UdeS nomme une nouvelles directrice aux communications – Lundi 04 janvier 2010	81
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	81
RADIO-CANADA / BAS SAINT-LAURENT : Université du Québec à Rimouski : 21 professeurs permanents recherchés - Mise à jour le mercredi 17 mars 2010 à 12 h 14	81
LE SOLEIL : UQAR À LEVIS : Des bourses pour garder les infirmières – Samedi 13 mars 2010	81
LE SOLEIL : 1 ^{ère} page : L'Université du Québec veut s'étendre – Mercredi 03 mars 2010	81
LE SOLEIL : Cineplex exclue du projet – Mercredi 03 mars 2010	82
UNIVERSITÉ LAVAL	82
LE DEVOIR : Lettres - Pour régler le sous-financement, par Denis Brière - Recteur de l'Université Laval, Québec – Édition du vendredi 12 février 2010	82
LE SOLEIL : L'Université Laval ouvre un bureau au Mexique –Vendredi 12 février 2010	82
LE DEVOIR : Le recteur de l'Université Laval au Devoir - L'augmentation des droits de scolarité sera inévitable, croit Denis Brière – Édition du mercredi 10 février 2010	83
LE SOLEIL : Les revers de l'enseignement virtuel – Jeudi 04 février 2010	83
LE SOLEIL : En bref : Le recteur Brière vendra Laval à Montréal – Jeudi 04 février 2010	83
LE SOLEIL : En bref : De nouveaux programmes à l'Université Laval – Jeudi 04 février 2010	83
LE SOLEIL : En bref : Université Laval : Laissez-passer universel au neutre Jeudi 04 février 2010	83
FRANCOPHONES-ANGLOPHONES À L'UNIVERSITÉ	84
LE DEVOIR : Opinion : Francophones et anglophones à l'université - Un retard qui reflète un sous-financement, par Mario Beaulieu - Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal – Édition du jeudi 11 février 2010	84
LE DEVOIR : Opinion : Diplomation universitaire - Pourquoi un bonnet d'âne aux francophones?, par Patrick Sabourin, Benoît Laplante et Alain Bélanger – Édition du jeudi 11 février 2010	84
LE DEVOIR' Opinion : Des universités en mesure de relever leurs défis, par Gérard Boismenu - Doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal – Édition du mercredi 10 février 2010	85
LE DEVOIR : Chronique : Plus ça change..., par Denise Bombardier – Édition du samedi 06 et dimanche 07 février 2010	85
RUEFRONTENAC.COM : Études universitaires : les francophones plus paresseux ? - Mise à jour le Mardi, 02 février 2010 15:06	86
Commentaires (5)	86
UNIVERSITÉ MCGILL	87
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une fête «basée sur l'alcool » : La « semaine d'intégration » ne doit pas changer, protestent des centaines d'étudiants – Mardi 16 mars 2010	87
LA PRESSE : Des étudiants de McGill à la conquête de Dubaï – Mercredi 17 février 2010	87
LA PRESSE : Chronique : Le coup de force de McGill, par Alain Dubuc – Mercredi 10 février 2010	87
LE DEVOIR : Opinion : McGill se tient debout, par Jean Goulet - Professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke – Mardi 02 février 2010	88
LE DEVOIR : Droits de scolarité - McGill restera un cas isolé : L'UQAM, l'Écoles des HEC et Concordia n'ont pas l'intention de défier le ministère de l'Éducation – Édition du mercredi 27 janvier 2010	88
LE DEVOIR : Lettres - Éducation : l'impossible choix – Édition du mercredi 27 janvier 2010	88
LE SOLEIL : Éditorial : Dangereux coup de force : Les recteurs ne peuvent définir seuls les règles d'accessibilité à l'université, par Brigitte Breton – Lundi 25 janvier 2010	89
LE DEVOIR : 1ère page : McGill défie Québec : Les droits de scolarité des étudiants inscrits au MBA seront de 29 500\$ dès l'automne – Édition du jeudi 21 janvier 2010	89
UNIVERSITÉ UQTR	90

RUEFRONTENAC.COM : Entente de principe à l'UQTR - Jeudi, 18 mars 2010 21:47 - Mise à jour le Jeudi, 18 mars 2010 22:00	90
LE NOUVELLISTE : Questions face à une entente entre MasterCard et l'UQTR – Vendredi 05 février 2010	90
LE NOUVELLISTE : Un 10 % de trop pour les étudiants étrangers – Vendredi 29 janvier 2010	90
LE NOUVELLISTE : Encore plus d'étudiants à l'UQTR – Vendredi 22 janvier 2010	91
LE NOUVELLISTE : De la criminalistique à l'UQTR – Mardi 12 janvier 2010	91
UNIVERSITÉ INTERNATIONALE	91
LE MONDE.FR : L'université Paris-Dauphine augmente les frais de scolarité de ses masters, Mardi 02 février 2010 10h25	91
ETS	92
24 HEURES : Journée portes ouvertes : Opération séduction à l'ÉTS – Lundi 1er février 2010	92
UNIVERSITÉ UQO	92
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Haut fonctionnaire au Québec, il paie ses impôts en Ontario : Le recteur de l'Université du Québec en Outaouais se dit « Canadien » avant tout – Vendredi 29 janvier 2010	92
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La ministre se porte à sa défense - vendredi 29 janvier 2010	92
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 33024\$ de moins pour le Québec – Vendredi 29 janvier 2010	93
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Étudiants surpris et déçus : Le recteur devrait habiter au Québec, selon plusieurs – Vendredi 29 janvier 2010	93
UNIVERSITÉ D'OTTAWA	93
RADIO-CANADA : Université d'Ottawa : Des choix financiers difficiles - Mise à jour le jeudi 11 mars 2010 à 19 h 11	93
RADIO-CANADA / OTTAWA : Université d'Ottawa : Grande opération de séduction - Mise à jour le samedi 13 février 2010 à 15 h 07	93
LE DROIT : L'Université d'Ottawa obtient 4 millions de plus pour améliorer son offre en français : Le français progresse, dit le recteur Rock - Lundi 25 janvier 2010	94
UNIVERSITÉ UQAM	94
LA PRESSE : UQAM: des étudiants à la défense d'un prof – Jeudi 08 avril 2010	94
RUEFRONTENAC.COM : 2,7 M\$ pour Lucien Bouchard et sa firme – Étudiants et enseignants de l'UQAM choqués - Mardi, 09 mars 2010 19:31 - Mise à jour le Mardi, 09 mars 2010 22:02	94
RUEFRONTENAC.COM : EXCLUSIF – L'UQAM a versé près de 2,7M\$ à la firme de Lucien Bouchard - Lundi, 08 mars 2010 22:40 - Mise à jour le Mardi, 09 mars 2010 21:00	95
LE SOLEIL : TÉLUQ-UQAM : une dernière chance – Mercredi 17 février 2010	95
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les étudiants alertés par cellulaire : Des messages textes peuvent désormais leur être envoyés lors de situations d'urgence – Samedi 23 janvier 2010	96
RUE FRONTENACE.COM : CAMPUS TEXTO : la réponse de l'UQAM aux situations d'urgence - Jeudi, 21 janvier 2010 18:31	96
RUE FRONTENACE.COM : L'UQAM reçoit le plus important don individuel de son histoire - Jeudi, 21 janvier 2010 15:25	97

CAHIER SPÉCIAL DU DEVOIR : ÉDUCATION : RENTRÉE HIVERNALE – SAMEDI 09 ET DIMANCHE 20 JANVIER 2010 – SPÉCIAL 100 ANS

L'éducation dans une société en mutation - Gardien d'école : « Il y a une urgence, sinon les réformes ne pourront être réalisées »	98
Un perpétuel combat : L'avenir de l'éducation préoccupe les Québécois depuis toujours	99
Pour l'école publique - Une école ouverte... – « Il faut créer demain une grande solidarité entre les divers acteurs dans le milieu »	99
Pour l'école privée - Et les élèves seront encadrés... - « L'école privée pourrait faire davantage pour favoriser la persévérance scolaire au Québec »	100
Le financement fait réfléchir - Quelques dollars de plus changeront-ils la donne ? : « On aimerait qu'une loi soit adoptée pour encadrer les droits de scolarité et le financement des universités »	101
Le réseau scolaire pourrait mieux se porter – « J'ai toujours dit que la réforme avait besoin d'être corrigée » note la ministre Courchene	101
Vie syndicale - « Le mot-clé est bien simple : négociations » - Décrochage, surcharge, ressources, technologies prolongent la liste	102
Les écoles alternatives - Parents et enfants se retrouvent au coeur du projet éducatif : « Les enfants apprennent à leur rythme en se donnant des objectifs »	103

CAHIER SPÉCIAL ÉDUCATION – MÉTRO – 13 JANVIER 2010

MÉTRO : CAHIER SPÉCIAL ÉDUCATION : Formation : Portes ouvertes de l'hiver 2010: À quelques semaines de l'échéance du 1er mars – Mercredi 13 janvier 2010	104
CÉGÉPS	104
UNIVERSITÉS	106

ANALYSE COMPARATIVE DU CONFERENCE BOARD OF CANADA SUR L'ÉDUCATION

LE DEVOIR : Analyse comparative du Conference Board - Le Canada reçoit une bonne note en éducation : le pays obtient des A ou des B dans presque toutes les matières évaluées – Édition du jeudi 07 janvier 2010	106
THE GAZETTE: Education in Canada improves : Performance is up, but gaps in science remain – Thursday, 07 January, 2010	107
THE GLOBE AND MAIL.COM: Canada lags in graduating PhDs: report: However Conference Board of Canada's annual report card awards an 'A' for overall education - Last updated on Wednesday, Jan. 06, 2010 1:55PM EST	107

LE DEVOIR : Perspectives - Faisons payer les riches!, par Gérard Bérubé

Nul doute que l'actuel exercice budgétaire est le plus périlleux des 18 dernières années – Jeudi 18 mars 2010s. Il est d'autant plus difficile que la reprise économique demeure chancelante. Restent les choix douloureux à faire.

Un ingrédient manque pour sortir de la crise actuelle plus en douceur. Les gouvernements doivent manoeuvrer leur retour à l'équilibre sans miser sur l'inflation. Reste donc l'effet adoucisseur d'un financement d'une lourde dette à des taux d'intérêt historiquement bas. Côté revenus, l'on jongle entre la tarification et la taxation, avec des limites se promenant entre la péréquation pouvant atténuer la portée du premier, et l'effet discrétionnaire inhérent au second. Quant à la fiscalité et à ce credo exhortant à faire payer les riches?

La plupart des analystes et économistes ont écarté d'emblée le recours aux hausses d'impôt en raison de l'effet régressif (pour les particuliers) et de la perte de compétitivité (pour les entreprises). Et limiter la hausse aux plus riches est un exercice caduc, au demeurant futile puisque faiblement générateur de revenus. D'autant que la question se pose: de quels riches parle-t-on?

L'économiste Pierre Fortin a déjà fourni des paramètres donnant un portrait du riche québécois:

- En 2007, la portion de 1 % des contribuables les plus riches compte pour 11 % du revenu national au Québec, contre 14,6 % au Canada (hors Québec) et 23,9 % aux États-Unis. - Toujours en 2007, le revenu moyen disponible (après impôts et transferts) de ce 1 % le plus riche était de 235 000 \$ au Québec, de 405 000 \$ au Canada (hors Québec) et de 838 000 \$CAN

(ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat) aux États-Unis.

- La même année, le taux moyen d'imposition du revenu du 1 % le plus riche était de 35,2 % au Québec, de 31,6 % dans le reste du Canada et de 28,4 % aux États-Unis (les impôts provinciaux et les «state income taxes» compris).

- Quant à la fameuse progressivité de l'impôt sur le revenu (que l'on peut mesurer par l'écart entre le taux moyen du 1 % le plus riche et celui des 99 % les moins riches), elle était en 2007 plus forte au Québec qu'au Canada hors Québec, et plus forte dans le reste du Canada qu'aux États-Unis.

- En 2006, les 100 p.-d.g. les mieux rémunérés aux États-Unis ont gagné 1100 fois le salaire annuel moyen du travailleur américain à temps plein. En 2008, au Canada, le ratio comparable a été de 160 pour les 100 p.-d.g. les mieux rémunérés et de 390 pour les 10 mieux rémunérés. Compte tenu du poids des deux pays, l'économiste Pierre Fortin recommande d'utiliser le dernier chiffre dans le jeu de comparaison avec les États-Unis.

On peut toujours penser vouloir presser davantage l'éponge. Mais peu risque d'en sortir.

On en revient à la tarification qui, si appliquée aux tarifs d'Hydro-Québec, verrait sa contribution aux revenus de l'État être affaiblie par une baisse de la péréquation, dit-on. On en revient aussi à une augmentation additionnelle de la TVQ, avec ses éléments discrétionnaires, donc imprévisibles, malgré son application à une plus grande échelle. Dans la colonne des dépenses, un gel des déboursés moins prioritaires, une meilleure gouvernance et une plus grande harmonisation de l'administration et des services

entre Québec et Ottawa composent les éléments connus de l'équation.

Pourtant à Ottawa, le fédéral a placé ses propres efforts de retour à l'équilibre sur la croissance économique et sur le gel de ses dépenses. Certes, le pari de la croissance peut paraître audacieux. Mais moins lorsque l'on connaît la sensibilité des écritures comptables à une hausse de 1 point de pourcentage du PIB nominal. Et lorsqu'on se rappelle à quel point Ottawa engrange rapidement de l'assurance-emploi en période de résorption du chômage, le pari peut être crédible, dans les circonstances, et rejoint l'approche proposée par l'OCDE. Après tout, entre la récession de 1990-92 et celle de 2009, le Canada a connu l'un des plus longs cycles de croissance interrompue de son histoire. La création d'emplois pourrait donc surprendre.

L'approche d'Ottawa a également pour effet de laisser le champ libre aux provinces en matière de tarification et de taxation. Après tout, les dépenses incompressibles se situent au niveau des provinces. Surtout, le gouvernement finance sa dette accrue à des taux d'intérêt de moyen-long termes historiquement bas. Sans oublier que la cote plus basse de la dette du fédéral lui permet de financer sa dette à un coût moindre par rapport à celui qui s'applique sur la dette du Québec. Donc, encore une fois, dans les circonstances...

Le plus intéressant dans cette décision de miser fortement sur la croissance économique réside dans le fait qu'Ottawa s'est laissé une marge de manoeuvre. Il s'est donné deux ans de plus qu'à Québec pour atteindre sa cible de déficit zéro. Mais à Québec, on a fait de 2013-14 une fixation.

Pourquoi?

LA PRESSE : Chronique : Le paradis bancaire, par Michel Girard – Samedi 13 mars 2010

Un gain de 25,5 millions de dollars, dont la moitié est non imposable! Voilà l'exorbitante somme des gains que William Edmund Clark, président et chef de la direction de la Banque Toronto-Dominion, a encaissée depuis un an grâce au régime d'options d'achat d'actions offert aux hauts dirigeants de sa banque.

Entre mai 2009 et la fin de février dernier, M. Clark a revendu sur le marché les nombreux blocs d'actions qu'il avait acquis en n'exerçant au fil des mois rien de moins que 1,2 million d'options de la Banque TD.

Des six présidents et chefs de direction des grandes banques canadiennes, c'est M. Clark le grand gagnant des généreux régimes d'options bancaires.

Au second rang des gains encaissés au cours des 12 derniers mois par les grands patrons des banques canadiennes, on retrouve Richard Earl Waugh, de la Banque Scotia. Il a exercé quelque 339 000 options: la revente des actions acquises lui a permis d'engranger des profits bruts de 10,7 millions de dollars.

C'est le PDG de la Banque Royale, Gordon Nixon, qui complète le podium des banquiers qui ont le plus bénéficié des régimes d'options au cours de la dernière année. M. Nixon a empoché des gains de 6,7 millions avec la revente de 246 720 actions obtenues à la suite de l'exercice d'un nombre similaire d'options.

Avec des gains nettement inférieurs au trio précédent suivent ensuite le PDG de la CIBC, Gerald McCaughey, et celui de la Banque de Montréal, William Downe.

MM. McCaughey et Downe ont respectivement encaissé 2,4 millions et 1,8 million avec la liquidation d'une partie de leurs options au cours des 12 derniers mois.

Qu'en est-il de Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale? Niet! Il s'est contenté d'accumuler des options additionnelles. Point à ligne, zéro transaction de levée d'options, ni de vente d'actions.

Chose certaine, les actionnaires de la Banque Nationale ne peuvent pas dire que le grand patron de leur institution abuse de son statut privilégié pour s'enrichir sur leur dos en liquidant des blocs d'options et d'actions. Chapeau à M. Vachon pour son comportement de bon actionnaire. Les cinq autres PDG des grandes canadiennes devraient l'imiter.

Cela dit, les gains réalisés par l'entremise des régimes d'options d'achat d'actions créés à l'intention des hauts dirigeants des entreprises jouissent d'un traitement fiscal hautement privilégié de la part du gouvernement fédéral. Et, par ricochet, les gouvernements provinciaux emboîtent forcément le pas.

En effet, les gains tirés de la revente des actions acquises par levée d'options donnent droit à une généreuse déduction de 50%. Résultat: les hauts dirigeants bénéficiaires des régimes d'options paient de l'impôt sur seulement la moitié de ces gains. Méchant avantage comparativement aux revenus tirés des salaires, primes et commissions, lesquels revenus sont imposables dans leur totalité.

Revenons au grand patron de la Banque TD. Sur les 25 millions de profits tirés de ses options, M. Clark n'a donc pas eu à payer d'impôt sur la moitié de ces gains, soit 12,5 millions de dollars. Ce qui lui a permis de «sauver» près de 6 millions d'impôts.

Sur ses gains de 10,7 millions, M. Waugh, de la Scotia, à économiser 2,7 millions d'impôts, alors que le PDG de la Royale (Gordon Nixon) jouissait d'une économie d'impôt de 1,5 million.

MM. McCaughey (CIBC) et Downe (Banque de Montréal) ont économisé de 400 000\$ à 500 000\$ d'impôts avec leurs transactions d'options.

Les quelque 78 000 hauts dirigeants des entreprises inscrites en Bourse qui bénéficient des largesses fiscales des régimes d'options d'achat d'actions ont pu économiser en 2007 la jolie somme de 1,2 milliard d'impôt fédéral. Ajoutons à cela un autre 600 millions d'économies d'impôt provincial.

Au cours des débats de la Chambre des communes, cette semaine, le député et critique du Bloc québécois en matière de finances, Daniel Paillet, a tenté à plusieurs reprises d'amener le gouvernement Harper à se prononcer sur l'iniquité d'accorder annuellement une exemption d'un milliard d'impôt sur les gains exorbitants que les hauts dirigeants des sociétés inscrites en Bourse empochent avec leurs régimes d'options.

Ce fut peine perdue! Le premier ministre Stephen Harper et ses ministres Jim Flaherty (Finances), Jean-Pierre Blackburn (Anciens Combattants et Agriculture) et Stockwell Day



(Conseil du Trésor) ont tour à tour totalement esquivé cette question d'injustice fiscale envers l'ensemble des contribuables.

Cacher au fisc un revenu de 100\$, c'est du vol. Profiter de l'exemption d'impôt d'un milliard sur

les gains tirés des options, ça, c'est du placement, aux yeux du gouvernement Harper!

LA PRESSE : Chronique : Enrichir les gouvernements avec les options, par Michel Girard – Mercredi 10 mars 2010

(Montreal) Le monde des affaires trouve normal que les hauts dirigeants bénéficient d'un traitement fiscal de faveur sur les milliards de dollars de gains qu'ils encaissent annuellement avec leurs généreux régimes d'options d'achat d'actions. Leurs défenseurs vont même jusqu'à dire que ce serait fiscalement rentable... pour la collectivité.

Alors... il va sans dire que ma chronique de samedi dernier [Cadeau de 1 milliard aux détenteurs d'options](#) a été assez mal accueillie par les bénéficiaires des régimes d'options.

Un rappel des faits... fiscaux. Pour la seule année 2007, quelque 78 500 dirigeants ont économisé environ 1,8 milliard d'impôts sur les 8,2 milliards de profits qu'ils ont encaissés grâce à leurs régimes d'options. D'où viennent ces économies d'impôts? C'est simple: seulement la moitié des revenus tirés des régimes d'options sont finalement imposables, contrairement à la totalité des revenus tirés des salaires, primes et commissions.

En effet, pour chaque dollar de profit encaissé à la suite de l'exercice des options (et revente des actions), l'employé bénéficie d'une déduction de 50% au fédéral. Même déduction de 50% dans toutes les provinces, sauf au Québec, où la déduction est de 25%.

Pourquoi le milieu des affaires estime-t-il que le traitement de faveur accordé aux bénéficiaires des régimes d'options représenterait un bon

«placement» non seulement pour les entreprises mais également pour la collectivité?

Voici leurs arguments:

1- La rémunération avantageuse par l'entremise d'options d'achat d'actions permet aux entreprises de stimuler l'initiative, d'attirer (et de retenir) les meilleurs dirigeants et employés clés.

2- Cela incite les dirigeants à mettre le focus sur le développement, la croissance et la rentabilité de l'entreprise.

3- La rémunération par options ne coûte rien à l'entreprise, celle-ci n'ayant aucune somme d'argent à déboursier, contrairement au versement de salaires et de primes.

4- Si les régimes d'options perdaient leur traitement fiscal privilégié, les entreprises jugent qu'elles devront verser à leurs dirigeants une coûteuse compensation financière pour pouvoir les garder en poste.

5- Partant de là, les entreprises déclareront moins de profits, ce qui réduira les impôts qu'elles payent.

6- C'est ainsi que la «collectivité» se retrouverait fiscalement perdante puisque les entreprises paieraient moins d'impôt.

J'ai une solution à proposer aux grands défenseurs des régimes d'options d'achat d'actions, advenant la pleine imposition des revenus d'options au même titre que les salaires.

Afin de permettre aux dirigeants de conserver le même potentiel de revenu net (après impôts) pouvant être tiré des régimes d'options, que les

entreprises leur octroient un nombre additionnel d'options. Ce nombre supplémentaire d'options servira de compensation pour le supplément d'impôts à payer en vertu de la pleine imposition des revenus d'options.

Ma solution règle trois problèmes.

Un, elle permettrait aux gouvernements d'aller chercher annuellement des revenus additionnels d'un milliard et plus d'impôts sur les lucratifs revenus que les hauts dirigeants des sociétés encaissent avec leurs régimes d'options.

Deux, il n'en coûterait pas un cent aux entreprises pour émettre des options additionnelles à leurs dirigeants et employés clés. Donc: zéro dépense additionnelle, les bénéficiaires restent intacts.

Trois: les dirigeants recevraient le même revenu net après impôts.

Y aurait-il un perdant avec cette solution d'octroyer des options additionnelles?

Oui! Les actionnaires des entreprises. Comme les dirigeants recevraient un plus grand nombre d'options, il va de soi que cela entraînera un grand effet de dilution sur la valeur de leurs actions. Que les dirigeants s'expliquent avec leurs actionnaires...

À l'heure même où le fédéral et les provinces cherchent à renflouer leurs lourds déficits, il me semble opportun de mettre immédiatement fin au traitement de faveur accordé aux bénéficiaires des régimes d'options.

LE DEVOIR : Idées : Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation - En recherche, qui n'avance pas recule, par Pierre Noreau - Président de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) – Édition du mardi 9 mars 2010



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir

Il est nécessaire de soutenir le développement de la science dans tous les domaines: technologies industrielles, santé, économie sociale, de même que dans le vaste secteur des sciences sociales et humaines, et celui des arts et des lettres.

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, déposera dans quelques semaines le budget de son gouvernement pour l'exercice financier qui débutera le 1er avril 2010.

Un élément clé de ce budget sera le financement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), laquelle a fait l'objet d'une vaste consultation pendant plusieurs mois. Il s'agira cette fois d'une mise à jour de la stratégie énoncée il y a trois ans, en conformité avec la Politique québécoise de la science et de la technologie.

L'actualisation de la SQRI est capitale pour l'avenir de la société québécoise dans son ensemble, car elle témoignera des priorités et des grandes orientations que le gouvernement du

Québec aura décidé de se donner pour appuyer l'innovation, la recherche, l'enseignement supérieur et la promotion des carrières. Ces quatre éléments constituent, à n'en pas douter, les plus importants vecteurs de développement économique, social, culturel et démocratique de notre société.

Alors que plusieurs pays émergents, dont la Chine, l'Inde et le Brésil, ont maintenant accès aux mêmes technologies que les pays développés, que les marchés des capitaux leur sont ouverts et qu'ils consacrent de plus en plus d'efforts à la recherche et à l'innovation technologique, un fait est devenu évident: c'est le savoir qui, au bout du compte, nous permettra de rester dans le peloton de tête des pays les plus prospères.

L'innovation ailleurs

Heureusement, nous ne sommes pas dépourvus de talents, car nous pouvons compter sur un réseau universitaire et collégial de premier ordre ainsi que sur un important bassin de chercheurs, qui travaillent à la fois dans le secteur privé et dans les réseaux publics de recherche et de diffusion.

Naturellement, nous ne sommes pas les seuls à miser sur le savoir pour assurer notre avenir. Aux États-Unis, le président Barack Obama a promis d'accroître les budgets gouvernementaux consacrés à la science de façon à porter à 3 % du produit intérieur brut (PIB) américain, l'effort total de recherche et développement (R-D). Pour sa part, la Suède a déjà fait savoir qu'elle investira au cours des quatre prochaines années 1,5 milliard d'euros de plus pour soutenir la recherche et l'innovation. L'Union européenne, dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne annoncée en

2000, proposait à ses États membres de porter à 3 % de leur PIB leurs investissements en R-D. Au Canada, où le budget Flaherty de février 2009 a gelé les contributions du gouvernement fédéral aux chercheuses et aux chercheurs, on craint un manque d'ambition et une certaine indifférence quant à l'apport de la science, de la recherche et de l'innovation au développement de notre économie et à la prospérité de notre société.

Des budgets conséquents

La consultation qu'a menée le gouvernement du Québec en vue d'actualiser sa stratégie de recherche et d'innovation envoie un signal encourageant, mais encore faut-il que les budgets suivent. Or, compte tenu de la structure industrielle de notre économie, qui repose surtout sur de petites et moyennes entreprises (PME) aux moyens limités, ou encore, sur des organisations coopératives ou collectives, l'apport de financement gouvernemental à l'effort global de R-D de même qu'à la culture de l'innovation est absolument fondamental.

Nous ne saurions trop insister sur le besoin de contribuer aussi bien à la recherche fondamentale qu'à la recherche appliquée et aux modalités de transfert des connaissances. Il est nécessaire de soutenir le développement de la science dans tous les domaines: technologies industrielles, santé, économie sociale, de même que dans le vaste secteur des sciences sociales et humaines, et celui des arts et des lettres. Ainsi, l'ensemble des composantes de notre société bénéficiera des travaux de nos chercheuses et chercheurs, dont nous pourrions également assurer la relève.

Enfin, nous souhaitons aussi que le gouvernement se donne des orientations à long terme, qui soient appuyées par des planifications budgétaires s'étendant sur plusieurs années afin que les recherches puissent faire sentir leur impact dans le temps.

Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec d'appuyer financièrement une stratégie ambitieuse, qui soutiendra la créativité, la performance et l'indépendance de toutes les chercheuses et de tous les chercheurs québécois. Nous éviterons ainsi de sacrifier notre

avenir collectif sur l'autel des seules contraintes économiques et budgétaires du moment.

Appuie ce texte: Léopold Beaulieu, Nancy Fournier, Luc Desautels, Nancy Neamtan, Cécile Sabourin, Nathalie Beaudry, Max Roy, Marguerite Mendell, François P. Granger, Hervé Fischer, Sabin Boily.

RUEFRONTENAC.COM : Le ministère de l'Éducation renonce à la correction des épreuves finales au privé - Lundi, 08 mars 2010 10:21 - Mise à jour le Lundi, 08 mars 2010 10:49

Écrit par Jean-Philippe Pineault

La correction des examens finaux de cinquième secondaire ne sera finalement pas confiée au privé. À la suite d'une vive contestation des fonctionnaires, qui dénonçaient un « gaspillage de fonds », le ministère de l'Éducation a choisi de ne plus aller en appel d'offres.

C'est du moins ce qu'a annoncé lundi matin le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

« C'est une très bonne nouvelle pour les finances et les services publics », a indiqué dans un communiqué Gilles Dussault, président du SPGQ.

« L'éducation est une mission fondamentale de l'État québécois qui doit en assumer l'entier contrôle, à plus forte raison lorsque, comme dans ce cas-ci, la privatisation d'une mission fondamentale ajouterait une charge supplémentaire aux dépenses publiques », écrit-il.

Le syndicat dénonçait la semaine dernière les plans du ministère de l'Éducation, qui souhaitait offrir en sous-traitance la correction des épreuves obligatoires de cinquième secondaire. Selon lui, cette façon de faire aurait fait bondir de 500 000 \$ à un million de dollars la facture pour la correction des examens.

Commentaires (1)

Auto-correction du ministère de l'éducation

A quoi servent nos fonctionnaires si on confie au privé la correction des examens?

Ce n'est pas rassurant de voir qu'il faille une pression des syndicats et du public pour que le ministère auto-corrige son plan de match.

Probablement une occasion manquée pour faire circuler des enveloppes brunes.

Le privé aurait probablement sous-traité le travail en Inde. Imaginer l'humiliation, de jeunes indiens qui auraient corrigé les multiples fautes de nos étudiants; quelle honte.

Monsieur Sylvain, mars 08, 2010

LA PRESSE AFFAIRES : Chronique : Cadeau de 1 milliard aux détenteurs d'options, par Michel Girard, La Presse - Samedi 06 mars 2010

Pourquoi le gouvernement Harper cherche-t-il midi à quatorze heures pour renflouer les coffres du fédéral? Il pourrait, en toute équité envers les salariés, récupérer annuellement un milliard de dollars d'impôt impayé en mettant tout simplement fin au cadeau fiscal relié à l'encaissement des options d'achat d'actions accordées aux dirigeants d'entreprises.

Vous savez comme moi que le revenu tiré des salaires, des primes, des commissions... est pleinement assujéti à l'impôt fédéral. Dans le cas des revenus tirés de l'encaissement des options d'achat d'actions, les dirigeants bénéficient d'une généreuse déduction fiscale de 50%. C'est donc dire que seulement la moitié de ces revenus d'options sont assujéti à l'impôt fédéral.

Concrètement, selon les chiffres rapportés dans le budget 2010 du ministre Jim Flaherty, voici ce que ce cadeau fiscal représentait pour la seule année de 2007.

Pour l'année fiscale 2007, on rapporte que 78 502 détenteurs d'options d'achat d'actions d'entreprises cotées en Bourse ont réclamé au titre de la déduction pour option d'achat d'actions un montant total de 4,1 milliards de dollars. Selon le ministère des Finances, cette déduction a permis à ces privilégiés de la société d'économiser 1,2 milliard d'impôt fédéral.

Le cadeau ne s'arrête pas là. À cet impôt fédéral économisé grâce au traitement de faveur accordé aux revenus d'options, il faut également ajouter une économie d'impôt provincial d'au moins 650 millions de dollars pour cette même année fiscale.

Total des économies d'impôts attribuées en 2007 à cette sélecte poignée de détenteurs d'options: 1,8 milliard.

Il est important de préciser ici la nature même de ce genre de revenus tirés de l'encaissement des options d'achat d'actions. Les options en question sont attribuées aux dirigeants et à certains employés-clés des entreprises. Le but? Cela permet aux yeux des entreprises d'attirer et de maintenir en poste leurs principaux employés.

L'attribution d'options c'est financièrement alléchant parce que l'employé détenteur d'options ne coure aucun risque avec ses options. Il les encaissera uniquement si la valeur de l'action sous-jacente à l'option dépasse le prix d'exercice de ladite option. Exemple: supposons que l'option de l'action XYZ est attribuée à un prix d'exercice de 20\$. Si la valeur marchande de l'action XYZ vaut en Bourse 20\$ ou moins, le détenteur de l'option ne l'exercera pas. Il attendra que l'action XYZ dépasse éventuellement le prix d'exercice de son option pour l'encaisser.

En quoi le traitement fiscal privilégié attribué à ces employés-clés des entreprises boursières est-il différent du traitement fiscal accordé aux gains en capital des boursicoteurs, eux aussi imposés à moitié?

La différence repose tout simplement sur le fait que le boursicoteur court des risques alors que l'employé détenteur d'options de son entreprise n'en coure absolument aucun. L'encaissement à profit de ses options d'achat d'actions représente carrément du salaire... déguisé.

Je n'ai absolument rien contre le fait de verser cette forme de salaire déguisé aux employés-clés des entreprises... en autant, évidemment, que cela devienne un revenu pleinement imposable comme les salaires, primes et commissions encaissés par le commun des contribuables.

En passant, sur les 78 502 employés qui ont réclamé en 2007 une déduction de 4,1 milliards de dollars sur les 8,2 milliards de profits encaissés avec leurs options, il faut savoir que 75% de cette déduction est allée dans les poches de seulement 7985 riches dirigeants des entreprises cotées en Bourse.

Toujours selon les chiffres du budget 2010, les 7985 employés de ce groupe sélect gagnaient plus de 500 000\$ par année. Ils ont réclamé à eux seuls une déduction de 3,1 milliards sur les 6,2 milliards de dollars de profits encaissés à même leurs options d'achat d'actions.

Pour vous montrer à quel point les dirigeants d'entreprises boursières sont gras durs avec leurs généreux régimes d'options d'achat d'actions, sachez qu'ils ont réussi en 2008 à encaisser des profits de quelque 5,1 milliards alors que la Bourse canadienne s'effondrait de 33%.

Et dire que la moitié de ces profits a été exemptée d'impôts, grâce à la générosité du fédéral et des provinces envers les chefs de nos entreprises.

C'est scandaleusement inacceptable! Et comble d'iniquité, ces mêmes régimes d'options ont pour effet dramatique de diluer la valeur boursière des actions, jouant ainsi contre les actionnaires des entreprises.

LE DEVOIR : La révolution culturelle, par Michel David - Jeudi 25 février 2010

On savait déjà que le groupe des « lucides » avait été élevé au rang de conseiller officiel du gouvernement Charest. Apparemment, il a aussi été chargé de son service de marketing.

Il est vrai que l'austérité est particulièrement difficile à vendre. Au lendemain du référendum, Lucien Bouchard avait suffisamment d'autorité morale pour embrigader le Québec tout entier dans sa croisade pour atteindre le déficit zéro. Encore aujourd'hui, on continue d'applaudir à son numéro de bonhomme Sept-Heures.

Tous n'ont cependant pas son talent. Depuis 2003, le gouvernement libéral a été incapable de présenter ses objectifs budgétaires comme une

vision d'avenir. Pour la population, il n'a toujours eu que des préoccupations d'ordre comptable. Monique Jérôme-Forget a bien eu un certain succès avec son image de la « sacoché », mais cela manquait encore d'élévation.

Même si l'étoile de M. Bouchard a un peu pâli depuis quinze ans, on aurait sans doute loué son humanisme s'il avait déclaré que « la finalité, ce n'est pas d'équilibrer le budget, c'est d'être heureux comme peuple ». Quand c'est Raymond Bachand qui le dit, on rit de lui.

Le ministre des Finances semble avoir adopté la nouvelle formule proposée par le comité consultatif sur l'économie et les finances publiques,

qu'il avait chargé de conditionner les esprits. Dans son prochain budget, il conviera donc les Québécois à une « révolution culturelle ». Il aurait quand même pu en glisser un mot à sa collègue du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, qui ne savait pas de quoi il parlait.

Tout le monde reconnaît l'urgence d'un redressement budgétaire. Il est néanmoins paradoxal de voir des gens aussi soucieux d'en finir avec la « culture de la gratuité » parler d'un « pacte 50-50 » qui veut donner à la population l'impression qu'on lui offre un rééquilibrage des finances publiques à moitié prix.

En réalité, il n'y a aucun donnant-donnant dans ce pacte. Le contribuable-utilisateur paiera 50 % de la facture en hausses de taxes ou de tarifs et 50 % en baisse de services. À partir du moment où on promet d'épargner la santé et l'éducation, tous les autres secteurs de l'activité gouvernementale devront forcément écopier. Aussi bien le dire franchement.

Depuis sept ans, les libéraux présentent la gestion serrée des finances publiques comme leur marque de commerce. S'il est encore possible de couper autant de milliards sans affecter les services, il faut croire qu'on nous a menti.

La façon dont ont été menés des projets comme le CHUM ou encore l'informatisation des dossiers médicaux, sans parler de l'octroi des contrats du ministère des Transports, autorise certains doutes. Cela amène également à se demander pourquoi d'autres piètres gestionnaires commencent soudainement à bien performer parce qu'un rapport leur recommande de le faire.

Ce n'est pas d'hier que le gouvernement plaide l'urgence d'un sérieux coup de barre. Dans le document intitulé Briller parmi les meilleurs,

publié en mars 2004, on parlait déjà d'un «pas-sage obligé».

«Le Québec doit réussir à sortir du piège budgétaire dans lequel il est actuellement pris, et rétablir des marges de manoeuvre financière dont il ne dispose plus. Cette vision ne pourra devenir réalité sans la collaboration de tous et la mobilisation de chacun des citoyens impliqués», pouvait-on y lire.

«Le gouvernement a bien l'intention de revoir le rôle de l'État et de le rendre plus efficace. La protection de nos choix collectifs rend un tel exercice indispensable», ajoutait le document. Le comité des «lucides» n'a donc rien inventé avec son slogan «Pour rester maîtres de nos choix». La «révolution culturelle» qu'il propose serait-elle une nouvelle version de la «réingénierie»?

À l'époque, M. Charest avait expliqué sur les ondes d'une station de radio britannique que la clé du succès était de faire adopter les mesures les plus controversées en début de mandat. C'est d'ailleurs ce qu'il avait fait dans le cas de

l'article 45 du Code du travail ou encore des défusions municipales.

Même si la procrastination semble être devenue sa seconde nature, le gouvernement ne peut pas se permettre de gaspiller un budget s'il veut être en mesure de faire miroiter la terre promise lors des prochaines élections, comme M. Bouchard l'avait fait en 1998.

Le vieux truc qui consiste à faire craindre le pire est bien connu, mais il peut encore servir. Ramener l'augmentation des dépenses à 3,2 %, comme il est prévu, semble finalement une proposition raisonnable par rapport aux 2,5 % que préconisent les «lucides».

La même modération pourrait prévaloir en matière de tarification. Soit, l'écart entre les droits de scolarité exigés au Québec et la moyenne canadienne est trop élevé. Dans la mesure où les Québécois francophones demeurent sous-diplômés, il serait cependant dans l'ordre des choses de maintenir les droits à un niveau plus incitatif qu'ailleurs. S'il faut une «révolution culturelle», il n'est pas indispensable de la faire à la chinoise.

THE GAZETTE: Opinion: It's good to attract foreign students but we should keep them: Foreigners get their university training here, but then return home, by HENRY AUBIN – Thursday, February 25, 2010

It made great sense for Premier Jean Charest to visit India earlier this month to try, among other things, to encourage more students to enroll here. Foreigners pay higher tuition fees than local students and thus help our cash-starved universities. The declining number of Quebecers of university age also means there'll be room for the newcomers. And, not least, foreign students enrich the social and intellectual life of campuses just by being what they are – different.

No wonder that VIPs from every major Quebec university jumped at the chance to journey with Charest and boost the number of foreign students beyond the 28,000 that are already here (mostly in Montreal). No wonder, too, that other provinces and many other industrialized countries with sluggish population growth (led by Australia and Britain) are also madly scrambling for students from the developing world.

But enrolling foreign students is only half the story. For a host society to get full value from foreign students it also has to retain them after they earn their diplomas. (I'm not arguing in favour of retaining students from impoverished countries that would suffer from a brain drain. I have in mind China and India and other up-and-coming countries that can afford a modest export of talent.)

The premier and university brass can travel the globe to recruit foreign students, but they're doing far too little to encourage them to make their careers here. A majority – close to two out of three – leave after graduation. A report for the Montreal Board of Trade in 2005 noted that “no real concerted strategy has been developed”

to allow this metropolitan region (or the province for that matter) to hold on to them. And, as the board's president, Michel Leblanc, confirmed yesterday, this is still the case.

The Tremblay administration is inert. So is the Communauté métropolitaine de Montréal, even though it supposed to be concerned with the region's economy. The universities, too, are aloof: Once they hand out a diploma, their job is done.

Continued lack of leadership could be costly to society. Demographers say that the size of Quebec's labour force will start to shrink in 2015. Already there's a dearth of workers with certain skills.

Foreign graduates of our universities make ideal immigrants. They have Canadian education credentials. They have few integration problems because they're already familiar with Quebec. They have low settlement costs because they're already here. And they tend to find jobs relatively quickly – no welfare needed, thank you.

To be sure, there's not a complete lack of action to encourage foreigners to stay. Only last week a Quebec law took effect that allows a foreigner with a diploma from a university or technical school to go on a fast track for permanent-resident status. This should cut months off the wait time. (Language, however, has priority over the economy: Only grads with at least an intermediate knowledge of French need apply.)

Note, too, that Ottawa also took a helpful step several years ago when it allowed foreigners with student visas to obtain off-campus jobs (parttime during the school year, full-time in

summer). Quebec work experience not only provides income but can impress future employers here.

But imaginative proposals that the Board of Trade report made five years ago remain ignored.

One idea: Give scholarships to outstanding students on condition they agree to remain in Quebec for several years after graduating.

Another idea: Expand the use of the existing Quebec law requiring mid-size and large employers to spend one per cent of their income on training staff; the law should allow employers to use that money to repay their workers' student loans.

Also: Improve the quality (and thus the global reputation) of Quebec's universities by easing their financial pains. The best way: Hike tuition fees for Quebec students closer to the level paid by foreigners while increasing student financial aid. (Lucien Bouchard and others pressed for this idea this week).

Meanwhile, recruitment remains everyone's darling. The expectation of a cornucopia of foreigners helped persuade UQAM to build its fiasco of a new campus. The same idea partly inspires the Université de Montréal's proposed new dream campus in Outremont that would cost taxpayers well over \$1 billion.

The energetic recruitment of overseas students makes economic sense for society only if the majority stay here, but so far that's largely an afterthought.

LE DEVOIR : Libre opinion - Droits de scolarité modulés: un bénéfice pour qui?, par François Blais - Professeur au département de science politique de l'Université Laval – Lundi 22 février 2010

Les universités québécoises traversent en ce moment une période difficile sur le plan budgétaire, et de multiples propositions se font entendre pour leur venir en aide. Une d'entre elles, défendue entre autres par le président du Conseil du patronat, des économistes en vue et certains dirigeants d'universités, est de leur permettre de moduler leurs droits de scolarité pour augmenter leurs revenus.

Cette modulation, théoriquement, pourrait se faire sur la base de différents critères (durée des études, revenu personnel ou revenu des parents, résultats scolaires, etc.). Ce que l'on défend davantage pour le moment est une

modulation qui tiendrait compte soit des coûts réels de la formation (la contribution de l'étudiant devrait être proportionnelle à ce que son programme coûte), soit du revenu sur le marché du travail une fois la formation achevée (revenu prévu). Ces deux idées peuvent bien être séduisantes, elles reposent toutefois soit sur une simplification de la réalité, soit sur l'incapacité de plus en plus courante de comprendre l'enjeu d'un système d'éducation universitaire accessible.

L'argument de l'accessibilité aux études postsecondaires est probablement le plus simple à expliquer. L'éducation demeurant un puissant

vecteur d'égalité, il importe d'examiner les options offertes aux plus défavorisés de la société. Sur ce point, les deux formes de modulation proposées plus haut échouent au test sur toute la ligne. L'expérience montre que la modulation des droits de scolarité dans des programmes comme le droit, la médecine ou l'administration a un impact direct sur le taux de participation des étudiants provenant de milieux défavorisés (les plus favorisés, au contraire, adorent et ils en redemandent!)

En fait, ils disparaissent de la carte, et assez rapidement. Une modulation équivalente du système des prêts et bourses ne change rien à

ce constat. Notre système de prêts et bourses, comme tous les systèmes exigeant un contrôle préalable des ressources, demeure un obstacle administratif pour les jeunes des milieux défavorisés. Le bonifier pour certains domaines d'études ne contribue pas à changer la préoccupation de l'endettement des jeunes de milieux défavorisés qui n'ont pas autour d'eux de modèles d'universitaires accomplis, comme c'est le cas des fils et filles à papa.

N'est-il pas injuste, se demande-t-on en outre, d'avoir une politique de tarification identique alors que, dans les faits, il existe des disparités énormes entre les coûts de formation d'un sociologue et d'un médecin, sans parler des revenus que l'un et l'autre peuvent attendre un jour de leur formation? Pas vraiment. Notre système fiscal permet de récupérer les investissements en matière d'éducation, mais aussi toutes les autres formes de «dons privés» ou «d'investissement social», volontaires ou non, dont tirent profit nos concitoyens tout au long de leur existence. Il le fait de plus en respectant leur choix de vie et leur liberté personnelle de vouloir s'enrichir ou non.

Il n'est pas vrai que tous les médecins et les avocats seront riches un jour. Il existe encore aujourd'hui parmi ces professionnels des individus qui ont d'autres valeurs que l'enrichissement personnel et qui choisiront, par exemple, d'être avocat pour une organisation sans but lucratif, de travailler pour le contentieux d'un ministère ou encore d'être un médecin rattaché à un programme de santé publique. Il est hasardeux

de préjuger à l'avance des revenus futurs des diplômés.

Cela nourrit bêtement l'élitisme de certaines professions et crée une pression supplémentaire sur les salaires puisque des finissants plus endettés qu'aujourd'hui à la fin de leurs études rechercheront inévitablement un meilleur retour sur leur investissement. S'il y a une chose dont nous pouvons socialement nous passer, c'est d'une accessibilité à des services de santé ou des services juridiques encore plus restreinte qu'aujourd'hui, et ce, à cause de l'insatiabilité grandissante des professionnels qui y œuvrent!

De plus, les formations les plus coûteuses se situent généralement dans le domaine des sciences, du génie et des sciences de la santé, où l'on manque d'étudiants. Faire payer une proportion plus grande aux étudiants dans ces domaines nous causerait collectivement plus d'ennuis que d'avantages. Cela est d'autant plus vrai qu'il est plutôt incertain que l'État reconduira en totalité sa contribution aux universités dans les circonstances où il leur permet de toucher de nouveaux revenus.

La force de l'argumentation en faveur de la modulation des droits de scolarité vient à mon avis de simplifications dans les exemples utilisés (toujours les mêmes) et du désir de certaines universités de pouvoir vendre sur leur marché respectif certains programmes plus lucratifs ou même carrément élitistes. C'est le cas de l'Université McGill qui aimerait, facturer 30 000 \$ pour son MBA. Cela a très peu à voir avec l'enjeu de la qualité de la formation. Un MBA est

une formation qui coûte relativement peu cher à offrir, mais pour laquelle il existe un marché de positionnement important surtout quand, paradoxalement, le prix est élevé. Ce que McGill recherche en ce moment, c'est la possibilité d'offrir un produit sur de nouveaux marchés afin d'améliorer son positionnement international puisque toutes les grandes universités du monde offrent en ce moment des produits de luxe du genre.

Il existe une lecture tout individualiste de l'éducation qui conduit à la considérer comme un bien individuel, un service que le citoyen devrait pouvoir payer en bonne partie puisqu'il en est le premier bénéficiaire. Je ne rejette pas cette interprétation économique des choses, mais encore faut-il la subordonner à une vision plus large: ce bien qu'est l'éducation, nous devons aussi nous assurer qu'il soit le mieux réparti possible et je ne vois aucunement comment la modulation des droits de scolarité pourrait être plus efficace que le système actuel pour rendre ce bien encore plus accessible, notamment pour ceux et celles, et ils sont encore très nombreux, qui restent encore aujourd'hui à l'écart de notre système d'éducation universitaire.

S'il faut absolument augmenter les droits des universités québécoises, il existe des façons de le faire plus simples et plus équitables pour l'ensemble des universités que la modulation par programme.

François Blais - Professeur au département de science politique de l'Université Laval

ASSÉ : L'ASSÉ descend dans les rues pour protester contre la hausse des tarifs ! – Lundi 22 février 2010

Martin Robert, membre du comité journal de l'ASSÉ



Le 17 février, des étudiants et étudiantes de plusieurs associations membres de l'ASSÉ ont pris la rue pour protester contre la hausse des frais de scolarité annoncée par Michelle Courchesne six jours plus tôt. À cette occasion, la ministre avait déclaré aux journalistes qu'un consensus se mettait en place au Québec en faveur d'une telle hausse et que par l'expression

« consensus », elle excluait le milieu étudiant. (photos d'Ève Lafontaine)



Choqué-e-s par ces propos arrogants, des étudiants et étudiantes se sont mobilisé-e-s promptement pour des actions concertées à travers le Québec. Des manifestations à St-Jérôme et à Sainte-Thérèse regroupèrent notamment près de 150 personnes. Des actions se tinrent également au Cégep de Drummondville, au cégep St-Laurent, à l'université Laval, ainsi qu'au cégep François-Xavier Garneau. À Montréal, une manifestation de 250 personnes a réuni des contin-

gents du Collège de Maisonneuve, du Cégep du Vieux-Montréal, du cégep de Bois-de-Boulogne et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), jusqu'aux portes du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le quartier Centre-Sud.

Le message lancé à la ministre à cette occasion était sans équivoque: le milieu étudiant n'acceptera pas que l'accessibilité aux études soit compromise par des politiques néo-libérales, a fortiori si le ministère s'entête à exclure de ses décisions les principaux et principales intéressé-e-s. D'ailleurs, le mépris de la ministre à l'égard de la société civile paraît d'autant plus grand qu'elle néglige de la même façon l'avis des 59 organisations membres de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation, représentant des centaines de milliers de Québécois et de Québécoises.

Que la ministre se le tienne pour dit, la lutte ne fait que commencer !

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Étudiants en enseignement : Mobilisation devant l'Assemblée nationale - Mise à jour le jeudi 18 février 2010 à 13 h 30

Quelque 200 étudiants en enseignement ont manifesté jeudi en fin d'avant-midi devant l'Assemblée nationale, afin de réclamer une compensation financière du gouvernement du Québec pour leur quatrième et dernier stage en milieu de travail.

Au cours de ce stage, les étudiants en enseignement doivent prendre une charge d'enseignement complète. Ces derniers affirment qu'avec le temps dévolu à la préparation des cours et à la correction ils travaillent jusqu'à 50 heures par semaine.

La plupart d'entre eux doivent donc abandonner l'emploi à temps partiel qu'ils occupaient pendant leurs études et, conséquemment, s'endetter.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) avait d'ailleurs réalisé un sondage à cet effet, en 2006, selon lequel 55 % des étudiants en enseignement étaient forcés de renoncer à leur travail pendant ce dernier stage.

Les étudiants sollicitent donc une rémunération durant les stages. « On sait que les stagiaires qui travaillent pour le gouvernement à titre de fonctionnaire, dans plusieurs ministères, sont

rémunérés. On sait également que tous les stagiaires qui sont dans le domaine privé sont rémunérés. Là, ce qu'on remarque dans le fond c'est que les stages non rémunérés sont généralement du domaine public, des métiers qui étaient traditionnellement réservés aux femmes », a affirmé le président de la FEUQ, Jean Grégoire.

Les étudiants calculent que le gouvernement devrait déboursier, sous forme de salaires ou de bourses, 3500 dollars par étudiant. Cela représente 16 millions de dollars par année pour l'ensemble des étudiants.

CNW-ASSÉ : Des étudiants et étudiantes à travers le Québec se rassemblent contre la hausse des frais de scolarité – Mercredi 17 février 2010

17 février. Sur l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), des étudiants et étudiantes ont protesté aujourd'hui contre la prise de position récente de la ministre Courschene concernant la hausse des frais de scolarité.

Les manifestants et manifestantes sont en désaccord avec la déclaration de la ministre, qui affirme qu'il y a un consensus au Québec sur la question. En descendant dans la rue, ils et elles ont clamé haut et fort qu'une seconde hausse de frais de scolarité en 2012 ne sera pas tolérée

par les étudiants et étudiantes et qu'ultimement, c'est la gratuité scolaire qui doit être instaurée. Membre active de la coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, l'ASSÉ revendique une réforme progressive de la fiscalité et rappelle que hausser les tarifs dans le secteur public a pour conséquence directe de nuire à leur accessibilité.

Régions Lanaudière : Les étudiants et étudiantes du cégep de Saint-Jérôme et cégep Lionel-Groulx Québec : Les étudiants et étudiantes de l'Université Laval en science sociale et anthropologie Sherbrooke : les étudiants et étudiantes du

cégep de Sherbrooke Montérégie : les étudiants et étudiantes du cégep de Drummondville Montréal : les étudiants et étudiantes du cégep Maisonneuve, du cégep Marie-Victorin, du cégep du Vieux Montréal, du cégep Bois-de-Boulogne, du cégep Saint-Laurent et de l'Université du Québec à Montréal.

► 30 -

Renseignements : Anne-Marie Provost ; secrétaire aux communications de l'ASSÉ ; 514-882-8726

MONTRÉAL-CAMPUS : À la solde de personne – Lundi 15 février 2010

Voici la réponse officielle de l'équipe de Montréal Campus concernant la controverse suscitée par l'enquête publiée le mercredi 10 février sous le nom «La leçon d'anarchie».

Le mercredi 10 février, le *Montréal Campus* a publié entre ses pages une enquête exclusive intitulée «La leçon d'anarchie». Cet article est le résultat de quatre mois de recherches rigoureuses du journaliste David Riendeau. L'enquête s'appuie sur des faits publiés dans les procès-verbaux d'assemblées générales ou de réunions du comité exécutif tenues entre 2007 et 2009 par certaines associations étudiantes. À l'aide de faits vérifiés et de chiffres consignés dans des documents officiels, l'enquête prouve hors de tout doute que des associations étudiantes ont accordés des sommes allant de 500 à 2300 dollars à des mouvements sociaux militants au cours des deux dernières années.

Pour l'article complet, cliquez ici : <http://www.montrealcampus.ca/la-lecon-danarchie>

Cet article a soulevé de nombreuses réactions sur la page facebook de *Montréal Campus* depuis sa publication. Certains accusent la direction du journal de «s'acharner contre le mouvement étudiant de l'UQAM», allant même jusqu'à comparer *Montréal Campus* à la controversée chaîne d'information américaine *Fox News*. D'autres nous accusent d'avoir fabriqué un faux scandale. Les créateurs du groupe «Pour un Montréal Campus au service de la cause étudiante», inauguré jeudi suite à la publication de l'enquête, expliquent : «En sommes (sic), nous voulons que le *Montréal Campus* cesse de se battre CONTRE le mouvement étudiant et qu'il commence enfin à se battre AVEC le mouvement étudiant!»

En fait, plusieurs membres d'associations étudiantes ne voient aucun problème à ce que leur regroupement finance des mouvements militants qui ne sont pas impliqués sur le campus. «Nous ne nions pas être progressistes, de gauche, altermondialistes, communistes ou anarchistes. Nous l'assumons complètement. Qu'est-ce qui

est choquant? Si à la base les décisions sont prises démocratiquement en Assemblée générale, et c'est une condition sine qua non à la légitimité des décisions, quel est le problème?»

Le problème, c'est que les transactions monétaires et les échanges de bons procédés entre militants ne sont une réalité banale et quotidienne que pour les membres des comités exécutifs des associations impliquées. Pour le reste de la communauté étudiante, ces liens sont méconnus et peuvent être questionnables.

Il est évident que l'équipe de rédaction comme l'auteur de cette enquête inédite — qui a été réécrite, révisée et corrigée près d'une dizaine de fois avant sa publication — anticipaient les réactions des associations étudiantes et des entités concernées au moment de la parution. Toutefois aucun des faits relevés dans l'article n'a été remis en question dans les nombreux commentaires reçus. Ce fait semble bien la preuve que l'enquête présentée est non seulement vraie, mais surtout pertinente.

Montréal Campus accepte les critiques et les prend en considération. Nous sommes une publication prônant la liberté d'expression et nous devons respecter et honorer celle de nos lecteurs. C'est pourquoi nous publierons intégralement dans notre prochaine parution plusieurs des lettres et commentaires reçus depuis mercredi dernier.

Toutefois les attaques proférées à l'endroit du journaliste David Riendeau et de l'illustrateur de la une et de l'article, l'artiste Dominique Morin — qui, on s'en doute bien, n'a fait qu'illustrer un concept proposé par l'équipe de rédaction de Montréal Campus — sont inacceptables. Le lendemain de la publication de «La leçon d'anarchie», trois hommes se sont présentés au bureau de *Montréal Campus* à la recherche du journaliste David Riendeau. Devant leur ton intimidant, nous avons contacté les Services de prévention et de sécurité de l'UQAM. Quelques jours plus tard, certains membres du personnel recevaient des appels de menaces anonymes à leur domicile. Il est lâche et faux de penser que

nous tolérons cette intimidation facile et cette violence gratuite.

Ces réactions démesurées sont d'autant plus déplorables que les relations entre *Montréal Campus* et les associations étudiantes se sont toujours déroulées dans un esprit d'écoute et d'ouverture. Depuis près de trente ans, notre publication s'intéresse à bon nombre de préoccupations étudiantes. L'équipe rédactionnelle s'est toujours montrée avenante à l'égard des membres d'associations étudiantes venues nous faire part de leurs préoccupations. À plusieurs reprises, ces discussions ont mené à la publication d'articles et à l'avancement de causes étudiantes. Ce qui n'est pour l'instant qu'une tempête de mots gagnerait à se transformer en véritable débat public, nous en sommes convaincus. À titre d'exemple, nous reconnaissons l'effort de dialogue déployé par les représentants de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH).

La situation actuelle illustre bien la pertinence d'une telle enquête et surtout la nécessité d'un journal indépendant à l'Université du Québec à Montréal. Indépendant de l'institution qu'il couvre, mais aussi de toute contrainte économique et politique, ce qui lui permet de pratiquer le journalisme sans aucune forme de censure, qu'elle provienne de l'intérieur ou de l'extérieur du campus. Indépendant également de toute association étudiante, sans quoi il n'aurait jamais pu publier la présente enquête. Cette chance est rarissime dans le monde médiatique d'aujourd'hui.

Ceux qui souhaitent qu'enfin *Montréal Campus* commence «à se battre AVEC le mouvement étudiant» s'enfoncent le doigt dans l'œil jusqu'au coude. C'est justement notre indépendance rédactionnelle qui nous permet de défendre au mieux les intérêts étudiants. Pour le meilleur et pour le pire, nous sommes les gardiens d'une démarche journalistique libre et objective. Et nous le demeurerons.

Valérie Ouellet rédactrice en chef, et toute l'équipe de rédaction de *Montréal Campus*

THE GAZETTE: Toronto asks Ottawa to move G20 location: CHAOS FEARED ' Serious disruption' to city core likely – Saturday, February 13, 2010

ANDREW MAYEDA CANWEST NEWS SERVICE
OTTAWA – The city of Toronto has asked Ottawa to relocate this summer's G20 summit to prevent Canada's biggest city from being "severely impacted" by the event, according to a Toronto councillor.

In a letter to his constituents this week, councillor Adam Vaughn warned the summit could cause "serious disruptions" to the downtown core.

"Summits such as this in Quebec City and Seattle have presented serious challenges to host cities. Anti-terrorism precautions, crowd control and the reality that these meetings usually draw large numbers of protesters, will mean that

much of the ward will be severely impacted by security initiatives," writes Vaughn, who represents Ward 20 in Toronto, where the summit is expected to be held.

"I have received a 'classified' briefing so far. There will be serious disruptions. The security perimeter will be much larger than the area affected by the recent NFL games, and the protests are expected to be larger than last spring's Tamil demonstrations."

Canada was originally supposed to host a meeting this summer of the G8 leaders in the cottage-country town of Huntsville, north of Toronto. But the federal government decided to expand the summit to include the G20 countries

after it became clear that organization had become the dominant forum for dealing with the financial crisis and other economic issues.

The G20 summit will be held June 26-27 and is expected to take place at the Metro Toronto Convention Centre, a stone's throw from the CN Tower.

The G8 summit will still be held in Huntsville on June 25-26.

If held at the convention centre, the summit would affect one of the city's busiest areas for business, tourism and entertainment. The convention centre lies at the edge of Toronto's financial district and is also close to the Air



Canada Centre and transportation hub Union Station. Vaughn said the exact location of the summit still hasn't been revealed to the city. "All I know is that it's in my ward. So far we've been told what to do by Ottawa, but they haven't been

very helpful in assisting us with how that's going to happen, and if there's even going to be funding," he said. Vaughn said the city would prefer the summit to be located at Exhibition Stadium, which is

slightly removed from Toronto's downtown core. He says Ottawa has so far balked at that option. A spokesman for the Prime Minister's Office said the government has been consulting with "all partners" involved.

LE DEVOIR : Idées : Un gros brassage d'idées, par Lise Payette – Édition du vendredi 12 février 2010

C'est en regardant des images d'Haïti pour la centième fois que je me suis dit qu'il faudrait quelque chose d'aussi gros pour que le Québec se réveille. Qu'il cesse de ronronner comme si tout allait bien et qu'il ouvre enfin les yeux sur le sort qu'on lui inflige et qu'il accepte sans trop rechigner. Il faudrait une secousse du tonnerre pour que les Québécois se remettent en marche, qu'ils reprennent leurs choses en main et qu'ils fassent le formidable ménage qui s'impose. Ils seraient sans doute étonnés de tout ce qu'ils pourraient découvrir sous les tapis, là où on fait disparaître les petites et les grosses saletés pour ne pas avoir à s'en débarrasser tout de suite. Il y a du monde sous le tapis, c'est certain. Je venais de voir aux nouvelles, l'un après l'autre, le président des cols bleus de Montréal, les baguettes en l'air, tonitruant qu'on allait voir ce qu'on allait voir... puis le docteur Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, tout sourire, affirmant lui aussi qu'il ne nous ferait pas de cadeaux. Un moment étonnant. Le message était le même: «Vous allez y goûter!» Facile à comprendre, car c'est à nous que le message s'adresse. Ils veulent plus d'argent et vous allez payer. Bien sûr, leurs demandes ont l'air de s'adresser aux différents ordres de gouvernement, mais au bout du compte, quand on regarde les choses en face, on sait bien que la seule poche disponible, c'est toujours la nôtre. Comme nous savons que nos gouvernements sont incapables de vivre selon NOS moyens et qu'ils nous ont endettés au-delà de l'admissible, la situation est plus grave que jamais.

Après mes deux présidents, sans que j'aie eu vraiment le temps de m'en remettre, les fonctionnaires ont repris le même air bien connu de tous. Money, money, money. Les autres vont suivre. Ils sont tous en ligne devant le tiroir-caisse. Le problème, c'est que le tiroir est vide. C'est du moins ce que les gouvernements répètent ad nauseam.

Comme ce n'est jamais l'imagination qui étouffe les gouvernements, tout ce qu'ils ont trouvé pour régler leur problème, c'est de venir fouiller dans notre poche. C'est chaque fois la même chose. Après s'être payé toutes les folies dont ils avaient envie comme gouvernements, ils viennent pleurer sur notre épaule. Pas très original. Ce sont ceux qui crient le plus fort qui veulent s'emparer du tiroir-caisse le plus vite possible. Mais d'autres vont suivre bientôt, des plus petits, des plus fragiles comme les enseignants, à qui les ministères mènent la vie dure depuis un bon moment, ou les infirmières qui crient au secours et qui ne sont jamais entendues. Les syndicats vont déchirer leur chemise sur la place publique. C'est leur méthode de négociation depuis de nombreuses années. On a parfois l'impression qu'ils sont devenus des parasites d'un système qu'ils n'ont plus envie de voir changer. Le gouvernement va tirer sa force de notre indifférence à nous, le monde ordinaire, et continuer à n'en faire qu'à sa tête. La guerre aura lieu parce que personne n'aura eu la volonté de changer la donne. Il y aura des victimes innocentes. Les autres vont sauver leurs fesses comme d'habitude.

Personne ne veut remettre les compteurs à zéro. Personne n'a manifesté son désir de réévaluer, de recalculer, de refaire les additions et d'envisager les soustractions. Il faudrait, pour y arriver, crever l'abcès puant de la corruption et de la collusion, en prendre la vraie mesure et refaire les budgets en conséquence en même temps qu'un grand nettoyage.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas parti pour ça. C'est plutôt parti pour faire comme chaque fois. Les gouvernements vont se lamenter que la vie est dure, qu'ils n'ont pas le quart de la moitié de l'argent dont ils auraient besoin pour faire ce qu'ils veulent faire et vont agir comme ces personnes qui s'arrangent toujours pour aller à la toilette quand la facture arrive sur la table du restaurant. Qui va payer? Toujours les mêmes. Vous. Moi.

Vous trouvez que l'État vous coûte cher? N'essayez surtout pas de savoir OÙ va l'argent... c'est le plus grand mystère de l'univers. Personne ne le sait. Je soupçonne même le ministre des Finances de n'en avoir aucune idée. L'argent n'est pas dans les hôpitaux, ni dans les universités, ni dans les écoles, ni dans les routes... ça se verrait.

Le pire, c'est que j'ai fini par me dire que c'est tout à fait possible que rien ne change en Haïti. Il est probable que personne ne saura où l'argent sera allé... Quand tout le monde sera reparti, qu'il ne restera que des Haïtiens en Haïti, combien voulez-vous gager que rien n'aura changé pour eux? L'argent, c'est connu, n'aime pas les pauvres... L'argent aime mieux les paradis fiscaux.

LE SOLEIL : Hausse des droits de scolarité : Levée de boucliers des associations étudiantes – Vendredi 12 février 2010

Daphnée Dion-Viens
Sans surprise, les associations étudiantes ont vivement dénoncé hier la hausse des droits de scolarité envisagée par la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Lors d'un entretien accordé au quotidien La Presse, Mme Courchesne a indiqué hier que ce scénario était sérieusement à l'étude. Avec un déficit prévu de 4,5 milliards \$ cette année, le gouvernement Charest envisage une panoplie de hausses de tarifs pour renflouer les coffres de l'État. Or, les étudiants refusent de se faire refiler la facture. «La hausse des droits de scolarité ne doit pas être traitée dans le même bloc que la hausse des tarifs. Il faut avoir une discussion plus large parce que c'est un problème directement lié à l'aide financière et au sous-

financement des universités», affirme Jean Grégoire, président de la Fédération des étudiants universitaires du Québec.

Les étudiants n'échapperont pas aux autres hausses de tarifs, rappelle M. Grégoire. «Ils vont quand même devoir payer les hausses de taxes supplémentaires et les hausses de tarifs d'Hydro-Québec. Les étudiants vont déjà se serrer la ceinture. Pourquoi leur ajouter un fardeau supplémentaire?»

PAS DE CONSENSUS

La réaction est semblable du côté de la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ), qui rassemble entre autres l'ÆLIES et la CADEUL, les deux principales associations de l'Université Laval. La TaCEQ s'est dite «scandalisée» par les déclarations de Mme Courchesne, qui parle d'un «consensus» au Québec autour d'une hausse

des droits de scolarité. La Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, qui regroupe 59 organisations de la société civile, s'oppose aussi à l'augmentation de la facture étudiante.

Du côté de la CADEUL, qui représente les étudiants de premier cycle de l'Université Laval, on aimerait que le gouvernement Charest étudie la possibilité d'imposer une taxe sur la masse salariale afin de financer l'éducation postsecondaire.

«Qui profite du réseau de l'éducation? Il y a la société en général, mais aussi les entreprises privées qui en profitent beaucoup, affirme sa présidente, Barbara Poirier. On est contre la hausse des droits de scolarité, mais on a décidé de trouver des solutions en termes de financement.»

LE DEVOIR : En bref : Québec : une plus forte hausse des droits de scolarité que prévu – Vendredi 12 février 2010

Québec: une plus forte hausse des droits de scolarité que prévu
Le gouvernement du Québec envisage une hausse des droits de scolarité plus élevée que celle qu'il avait prévue, selon ce qu'il a dit à *La Presse* la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. À son avis, un consensus qui exclut les étudiants se met en place au Québec, afin que ces droits soient réduits. La ministre Courchesne a refusé de clarifier ce que cette hausse représenterait pour les étudiants. En février 2007, le gouvernement Charest a augmenté les droits de scolarité à l'université de 100 \$ par année; pendant cinq ans. En 2011-12, la facture annuelle attendra donc 2100 \$ pour un étudiant, alors que la moyenne canadienne s'élevait à environ 5000 \$.

THE GAZETTE: Cash-strapped universities desperate to recruit foreign students Wife will stand trial in canal slayings: "We are doing this because we have a shortage of skilled labour.", by PEGGY CURRAN on the education business- Friday, February 12, 2010

You could call the recent drive by Quebec universities to spread their wings, by colonizing new terrain and wooing foreign students, a belated case of manifest destiny. That's the notion, popular in the United States back in the 19th century, that imperialistic expansion was not only necessary, but the honourable thing to do.

Or you could call it something less elegant, like desperation.

This morning, the Université de Sherbrooke will officially open its new campus in Longueuil. If you're wondering why U de S feels the need to set up shop on Montreal's South Shore, imagine what folks at Université de Montréal and Université du Québec à Montréal are saying. Yet both schools also have their own satellite campuses in places like Laval, Peru and China.

Yesterday, Université Laval opened an office at the Santa Fe campus of Mexico's Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey - a step, it says, toward easing transitions between exchange students. It's all part of Laval's campaign to increase its foreign student component by 15 per cent within the next two years.

Meanwhile, university brass are just back from India, where they joined Premier Jean Charest on an economic mission and signed pacts promising to forge stronger links with universities there and make it easier for Indian students to come here.

Speaking at the University of Mumbai, Charest said that starting tomorrow, foreign students who graduate from Quebec universities will automatically qualify for a certificate that will make it easier and quicker to qualify for Canadian citizenship, provided they pass health and security checks. Charest explained Quebec's move bluntly. "We are doing this because we have a shortage of skilled labour."

"India is an emerging country of great interest to Quebec and our universities," Heather Munroe-Blum, the principal of McGill and chairperson of the umbrella group representing Quebec universities, said as the mission began. Among other things, she said universities hoped "to improve student mobility between Quebec and India."

Quebec is far from the only jurisdiction looking abroad to fill its classrooms and laboratories and, in the longer term, boost a sagging, greying demographic in the workplace.

True, most universities have seen enrolments soar this year, a blip resulting from the economic downturn. But forecasts for the medium term explain why institutions across Canada, the U.S., Australia and the European Union are madly jockeying for bright young minds, wherever they may be.

Here at home, there are other complicating factors, such as a nasty high school dropout rate, especially among boys, and a graduation rate lower than the national average. The strong

performance by young women, who now dominate such professional fields as medicine, dentistry and law, is offset by the fact that many of those women either retreat or scale down their work responsibilities when the time comes to bear and raise their children.

In Quebec City yesterday, Education Minister Michelle Courchesne was quick to deflate a pre-budget balloon floated by Finance Minister Raymond Bachand suggesting the Liberal government might boost tuition fees by more than the \$100 a year maximum, which is supposed to be in place until 2012.

"We keep our commitment," she told reporters, referring to her party's promise during the 2008 election campaign. "There is no question of it being changed anyway."

The subtext, of course, is that students will go ballistic and have a way of making Charest's life miserable. A tuition hike was little more than a murmur when student activists and lobby groups sallied forth to denounce any increase as a violation of fundamental rights to education.

But the government is now operating in the red, and universities continue to clamour for more cash to pay for programs, faculty, staff and library materials.

To get it, they need to tap fresh sources of revenue; McGill's controversial decision to privatize its MBA program is one way to do this. And they need to find more students, from Longueuil to Lahore.

LA PRESSE : Québec envisage une hausse plus élevée des droits de scolarité - Jeudi 11 février 2010

Tommy Chouinard, La Presse

À la recherche de revenus pour renflouer ses coffres, le gouvernement Charest envisage une hausse des droits de scolarité plus élevée que celle qu'il avait prévue.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, hier, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a confirmé que ce scénario est sérieusement à l'étude. «Il y a des réflexions qui se font par rapport à ce sujet-là. C'est très évident», a-t-elle affirmé.

Son collègue des Finances, Raymond Bachand, lui a fait savoir que plusieurs groupes ont réclamé une révision à la hausse des droits de scolarité lors de ses consultations prébudgétaires. «Il y a eu des points de vue qui ont été exprimés à cette occasion. Il y a des points de vue qui s'expriment quotidiennement dans les journaux.

Alors c'est évident qu'il y a des réflexions qui se poursuivent au gouvernement face à cet enjeu-là», a dit la ministre.

«Je pense qu'il y a un consensus qui est en train de se mettre en place au Québec, a-t-elle ajouté. Quand je parle de consensus, j'exclus les étudiants. Mais on voit que, de plus en plus, l'importance d'augmenter les droits de scolarité se fait sentir.»

La ministre s'est refermée comme une huître lorsque *La Presse* lui a demandé de donner une idée de la facture qui serait refilée aux étudiants des universités. «Le gouvernement réfléchit. On verra ce que M. Bachand annoncera dans son budget» attendu en mars, a-t-elle dit.

En février 2007, le gouvernement Charest s'est attaqué à la vache sacrée du gel des droits de scolarité qui était en vigueur depuis 1994. Il a

annoncé une hausse de ces droits de 100\$ par année - 50\$ par semestre - pendant cinq ans. Selon ce plan, la facture des étudiants doit passer de 1668\$ à 2168\$ par année en 2011-2012. La moyenne canadienne se situe autour de 5000\$. L'État engrangerait ainsi 95 millions de plus à terme.

Mais comme les finances publiques ont depuis viré au rouge, ce plan est remis en question. Les augmentations de 100\$ par an pourraient être revues à la hausse ou se poursuivre au-delà de 2011-2012.

Comme l'a souligné Mme Courchesne, cette réflexion s'inscrit «dans un contexte où les finances publiques sont ce qu'elles sont». C'est-à-dire dans le rouge. Québec enregistrera un déficit de 4,5 milliards de dollars cette année selon ses prévisions.

CNW : Dégel massif des frais de scolarité - La classe moyenne et les travailleurs paient encore pour l'irresponsabilité du gouvernement - ASSÉ-AGEUQTR-CQSU-AFPC-TaCEQ - Jeudi 11 février 2010

QUÉBEC, le 11 févr. /CNW Telbec/ - L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), l'Association générale des étudiants et des étudiantes de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGE UQTR), le Conseil québécois du secteur universitaire de l'Alliance de la fonction publique (CQSU-AFPC) et la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) sont scandalisés des déclarations de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Lors d'une entrevue avec le journal *La Presse* hier, elle évoque un "consensus au Québec" pour une augmentation importante des droits de scolarité. Ce soit-disant consensus, des dires de la ministre elle-même, exclurait les quelque 500 000 étudiants et étudiantes québécois fréquentant le cégep et l'université. "Nous demandons à la ministre d'écouter les principaux intéressés pour trouver une solution au financement du système d'éducation, c'est-à-dire les étudiants et non pas

les "think tanks" économiques ayant un pied à terre dans l'antichambre du ministère." de déclarer Marie-Elaine Laroche, vice-présidente aux affaires sociopolitiques de l'AGE UQTR.

En bout de piste, ces hausses de frais vont être payées par les mêmes qui paient pour les hausses de tarifs d'Hydro-Québec, les péages sur les ponts et autoroutes, les permis de conduire et toutes les autres hausses de tarifs. "C'est aux travailleurs de la classe moyenne qui ne sont pas riches du tout à qui l'élite politique passe la note constamment pour ses décisions électorales irresponsables" de dire Christian Pépin, secrétaire à la coordination de l'ASSÉ.

Les prêts et bourses ne couvrent que 50 % des étudiants. Les autres vont devoir faire payer leurs parents. "C'est bien beau, les voeux pieux de dire que ce ne sont que les riches qui vont payer et que ceux qui en ont besoin vont recevoir de l'aide, mais en pratique, c'est impossible

car comme aime à le rappeler ce gouvernement, il n'y a pas des tonnes de gens riches au Québec. Ce sont donc des centaines de milliers d'étudiants qui vont se retrouver sans aide alors qu'ils en ont besoin", de souligner Alexandre Leduc, président du CQSU-AFPC.

Après 10 ans de refus du gouvernement de corriger adéquatement les lacunes du régime d'Aide financière aux études (AFE), il est plutôt effronté de vouloir encore nous faire croire que ce dernier sera bonifié en cas d'une hausse des frais de scolarité. "On nous dit que des frais de scolarité bas représentent une injustice, mais ne pas permettre aux étudiantes et aux étudiants de subvenir à leurs besoins pendant leurs études est pire. Le débat sur les hausses des frais de scolarité n'aura pas lieu d'être tant que des correctifs ne seront pas apportés au régime de l'AFE", d'affirmer Olivier Jégou, secrétaire général de la TaCEQ.



Finallement, les associations rappellent au gouvernement qu'une révision des leviers fiscaux et une contribution adéquate des entreprises au financement de l'éducation post secondaire pourraient être des pistes intéressantes pour remédier au problème chronique de sousfinancement.

Le communiqué est également appuyé par les organisations suivante : AGECEVM (association

générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal), AGECEFXG (Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau), AGEBdeB (Association générale des étudiants de Bois-de-Boulogne).

Les organisations représentent plus de 100 000 étudiant(e)s et syndiqué(e)s de partout à travers la province de Québec.

30-

Renseignements :

- ASSÉ : Anne-Marie Provost, secrétaire aux communications de l'ASSÉ, (514) 882-8726
- CQSU : Alexandre Leduc, porte-parole du CQSU, (514) 969-0679
- TaCEQ : François Fecteau, TACEQ, (418) 255-8143
- AGE UQTR : François Landry, attaché politique, (819) 376-5011, poste 2689

LA PRESSE : Québec fera le ménage de ses finances – Le gouvernement Charest déposera un plan de réductions des dépenses publiques en mars – Mercredi 10 février 2010



Photo: Alain Roberge, La Presse

Jean Charest a annoncé hier le dépôt d'un plan de réduction des dépenses publiques afin de retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Des mesures qui ne plairont peut-être pas aux cégepiens, qui s'étaient réunis hier devant les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation pour souligner la rentrée parlementaire.

Tommy Chouinard, La Presse

(Québec) Le premier ministre Jean Charest s'engage à faire le ménage dans les finances publiques avant de taxer davantage les contribuables. La présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, déposera au début du mois de mars, avant le budget Bachand, un plan de réduction des dépenses publiques qui entraînerait l'abolition de programmes et de structures.

«C'est normal pour nous de regarder d'abord dans notre cour», a affirmé Jean Charest à l'entrée d'une réunion du caucus de son parti, hier. Il faut se demander quels efforts supplémentaires nous pouvons faire au gouvernement du Québec pour nous assurer qu'on gère avec beaucoup de rigueur.»

Pour retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014 comme promis, Québec s'est engagé à limiter la croissance des dépenses à 3,2% par année. Pour 2010-2011, les ministères seront privés d'environ 1 milliard de dollars par rapport à la croissance des dernières années de 4,6%.

Ils devront se serrer encore davantage la ceinture. Car d'ici 2013-2014, le gouvernement Cha-

rest doit obtenir 5 milliards de dollars - dont au moins 450 millions l'an prochain - en revenus ou en réduction de dépenses.

Cette année, le gouvernement a fait des compressions de 900 millions, mais il faudra faire plus, a indiqué Monique Gagnon-Tremblay. «C'est certain qu'on ne peut pas continuer à faire les choses de façon traditionnelle comme auparavant», a-t-elle souligné. La ministre est demeurée évasive sur ses intentions. «Je proposerai au début de mars un plan qui va nous permettre de déterminer ce que le gouvernement fait par rapport aux dépenses», a-t-elle dit. Son cabinet souligne que «tout est sur la table», comme l'abolition des 18 agences régionales de la santé.

Jean Charest s'est contenté de dire qu'«on va regarder l'ensemble des dépenses du gouvernement pour voir là où on peut faire des économies». Selon ses prévisions, le gouvernement aura accumulé des déficits de 13,2 milliards de dollars avant de revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, le critique péquiste en matière de

finances, Nicolas Marceau, a déploré que le gouvernement n'ait toujours pas «fait le ménage dans sa propre cour». Dans son discours inaugural de 2003, M. Charest s'était déjà engagé à dégraisser l'État, se demandant même «pendant combien de temps l'État québécois (pouvait)-il exiger davantage de sacrifices de ses citoyens que de lui-même», a-t-il souligné.

Jean Charest a répliqué que son gouvernement a mis en place des mesures pour «réviser de manière constante les dépenses de programmes». Mais la seule mesure significative de cette «réingénierie de l'État» lancée en 2003 est le remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite. Des économies d'un milliard ont été réalisées, selon M. Charest.

Selon le chef de l'ADQ, Gérard Deltell, «le gouvernement doit procéder de façon rapide, efficace et constructive à une révision générale des politiques publiques». Selon lui, les intentions du gouvernement sont «bonnes», mais «encore faut-il avoir des gestes concrets».

MONTREAL CAMPUS : Liens entre les associations étudiantes et les altermondialistes : La leçon d'anarchie – Mercredi 10 février 2010

David Riendeau

ENQUÊTE EXCLUSIVE: Les mouvements altermondialistes entretiennent des liens avec la gauche étudiante depuis le début des années 2000. Chaque année, des milliers de dollars en cotisations étudiantes sont versés sous forme de commandites à des groupes de pression dont les activités

sont souvent méconnues de la communauté étudiante. Le présent dossier est le résultat de plusieurs mois d'enquête menée auprès du mouvement étudiant et de groupes altermondialistes.

La leçon d'anarchie

15 mars 2009. Des centaines de gens manifestent contre la brutalité policière à Montréal

tandis que les forces de l'ordre les talonnent. Aux bulletins du soir, des milliers de téléspectateurs voient les images de l'affrontement, soldé par l'arrestation de 198 personnes. Très peu savent que la manifestation a été financée en large partie par des associations étudiantes.

«Les liens se créent dans la rue», explique Maxime Cardinal-Lemieux, 19 ans. L'an dernier,

l'étudiant au Cégep du Vieux-Montréal était responsable général de son association, l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal. Au cours des trois dernières années, son syndicat a fait don de près de 6000 dollars à diverses organisations de gauche. Il voit dans la coopération du mouvement étudiant avec des groupes comme le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), organisateur des manifestations annuelles du 15 mars à Montréal, un échange de bons procédés. «Nous utilisons leurs ressources et leur matériel d'information, donc nous les finançons.»

Mêmes valeurs, même lutte. La très combative Association facultaire des Sciences humaines de l'UQAM (AFESH) n'a jamais masqué la forte orientation altermondialiste de ses revendications: gratuité scolaire, démocratisation des institutions scolaires, féminisme, lutte contre l'oppression, etc. «Certaines causes que défendent des groupes anarchistes rejoignent nos positions, reconnaît François Desrochers, secrétaire aux affaires internes de l'AFESH. Mais c'est aussi le cas de groupes sociaux plus modérés.» Par exemple, la bibliothèque anarchiste DIRA, boulevard Saint-Laurent, a reçu 500\$ de l'AFESH à l'hiver 2009. Elle avait obtenu le double à l'automne 2007. Cette bonne entente ne semble pas être une mode passagère. «Nous pouvons remarquer dans le milieu contestataire étudiant une tendance anticapitaliste depuis le Sommet des Amériques à Québec en 2001 et un courant antimilitariste depuis que le Canada est en Afghanistan», indique une source policière bien informée.

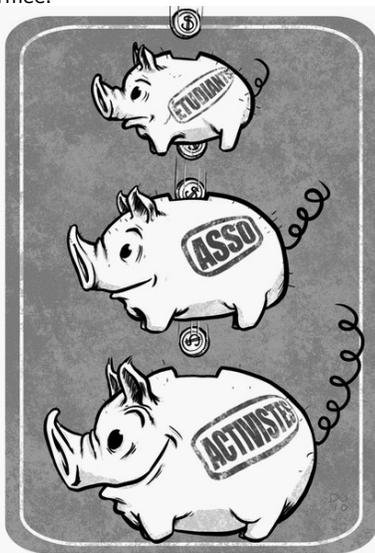


Illustration: Dominique Morin
(www.spoutnikmorin.net)

Dans un article du Montréal Campus datant du 27 novembre 2000, un ancien responsable de la défunte association interfacultaire de l'UQAM alarmait ses pairs quant aux décisions prises dans les assemblées générales. «Ç'a pris trois rencontres pour que la création d'un comité de vandalisme (des publicités sur le campus) doté d'un budget de 1000\$ n'entre pas dans notre plan d'action.» L'article précise qu'en revanche, «une assemblée générale de 50 personnes a engagé l'association déficitaire à verser une telle somme aux organisateurs d'une manifestation contre la brutalité policière».

À l'AFESH, comme dans plusieurs autres associations universitaires, le mode d'attribution des bourses relève d'une plénière intermodulaire (PIM), une assemblée composée d'un représentant de chacun des programmes de la faculté à

laquelle assiste un représentant de l'exécutif. «Certains de nos membres font partie de mouvements sociaux et de groupes anarchistes, c'est certain, admet François Desrochers. Mais on ne peut pas affirmer que la PIM leur octroie des bourses en fonction de ça. Les gens qui siègent à la PIM ne sont pas sur les mêmes réseaux.» Sur les 18 programmes représentés par l'AFESH, seulement cinq doivent être présents pour que la plénière tienne séance. François Desrochers assure que les décisions sont prises en fonction de critères préétablis comme la viabilité et la clarté du projet et la similarité de ses principes avec ceux de l'AFESH. Néanmoins, les membres du comité exécutif peuvent accorder à des mouvements sociaux des petits montants qui dépassent rarement 500\$.

Beaucoup de dons, mais peu de réponses

Après la mort de Freddy Villanueva et les émeutes de Montréal-Nord en août 2008, des militants ont créé la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), qui inclut notamment le Collectif opposé à la brutalité policière et Montréal-Nord République. Les étudiants du Vieux-Montréal ont versé la somme de 2300\$ à la CRAP et au Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) en deux ans. Les montants d'argent sont votés tantôt en assemblée générale, tantôt entre les membres de l'exécutif. Fin janvier 2009, Mathilde Létourneau, responsable à l'information de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, propose au bureau exécutif une subvention de 800\$ au COBP en vue du 15 mars 2009. Une semaine après, les membres réunis en assemblée générale se sont prononcés en faveur de ce groupe. Mais aucune mention du don accordé quelques jours plus tôt n'a été inscrite dans le procès-verbal de l'assemblée qu'on peut lire sur le site Internet de l'association. Mathilde Létourneau a accepté la demande d'entrevue du Montréal Campus, mais ne s'est pas présentée au rendez-vous et n'a pas répondu à notre seconde invitation.

En janvier 2008, Gabrielle Provost, alors exécutante à l'Association générale étudiante du Vieux-Montréal, a proposé un don de 500\$ au Collectif opposé à la brutalité policière devant environ 40 étudiants en toute fin d'assemblée. Selon une source qui a côtoyé l'ancienne étudiante durant ses années de militantisme au Vieux-Montréal, Gabrielle Provost aurait été membre de ce groupe, une allégation que la principale intéressée a niée, refusant cependant toute forme d'entrevue et dénonçant du même souffle les mauvaises intentions derrière cette enquête.

En visite au local de l'AFESH pour recueillir davantage de renseignements, le Montréal Campus est tombé sur un document divulguant l'octroi d'une bourse de 500\$ à la CRAP et au COBP à l'hiver 2009. Ces sommes anodines représentent beaucoup pour des organisations qui disposent de peu de moyens. «Nous sommes un petit collectif, nous n'avons pas les mêmes moyens qu'un syndicat», reconnaît le porte-parole du COBP envoyé pour répondre aux questions du Montréal Campus...un certain Francis Dupuis-Déri, spécialiste en mouvements sociaux et altermondialisme, en plus d'être professeur au département de Sciences politiques de l'UQAM. «L'article ne porte pas sur moi, n'est-ce pas?», s'enquiert-il à quelques reprises au cours de la rencontre.

Si l'argent est rare dans des groupes comme la CRAP et le COBP, ses représentants devraient être au courant des dons reçus. Or, les principaux bénéficiaires se sont montrés avares de commentaires quant à leur financement. «Je ne sais pas», répond tout simplement Francis Du-

puis-Déri. Du bout des lèvres, il admet que «des fois, on reçoit de l'aide de groupes, d'associations étudiantes, je ne sais pas... Pis je ne sais pas qui a fait les demandes, ni quand, ni combien.» Toutefois, des procès-verbaux de l'AGECVM – tous accessibles sur Internet – font mention des différents dons. Le groupe n'a pas répondu aux autres courriels de Montréal Campus pour entrer en contact avec la personne responsable du financement.

À l'hiver 2009, le Collectif du 1er mai anticapitaliste demande une subvention de 1000\$ à l'AGECVM et de 500\$ à l'AFESH. Le document, obtenu sur le site Internet de l'AGECVM, précise que le collectif, parmi lequel figurent le Parti communiste révolutionnaire et le COBP, prévoit dépenser 1900\$ pour la manifestation, dont 400\$ en prévision des frais juridiques. Lors de sa visite au local de l'AFESH, Montréal Campus a appris que l'association avait accordé au collectif la totalité de la somme demandée à l'hiver 2009. Le bureau exécutif de l'AGECVM, en réunion le 30 mars 2009, a voté une subvention de 500\$ et un compte photocopieuse. Sophie Sénécal, du collectif du 1er mai anticapitaliste et également membre de la CRAP, était présente à la réunion en tant qu'observatrice. Elle a refusé toute demande d'entrevue.

Stupeur et tremblements

Alexandre Popovic est l'un des militants dont les groupes bénéficient le plus souvent des générosités des syndicats étudiants revendicateurs. Pique-assiette en chef lors du fameux Commando-bouffe à l'hôtel Reine-Élizabeth en 1997, il a fondé le COBP la même année. Depuis 2008, il est porte-parole de la CRAP. Alexandre Popovic est resté sur ses gardes lorsqu'il a reçu une demande d'entrevue, comme a pu le constater Montréal Campus dans un message publié dans les premiers jours de septembre sur une liste d'envoi entre militants. Après une critique en règle de la demande d'interview, il poursuit: «J'ai appris que [Montréal Campus] avait contacté d'autres groupes, [...] Le problème, c'est qu'il semblerait que [leur] "journaliste" s'objecte à ce que des cotisations étudiantes servent à financer des activités qu'il qualifie de "non-étudiantes" [...] j'estime qu'il s'agit-là d'une situation problématique qui pourrait porter préjudice à nos intérêts ainsi que mettre certains alliés du milieu étudiant dans une situation possiblement inconfortable, en particulier si la droite étudiante décide de se mobiliser autour de cette question. [...] le but de ce message est aussi d'alerter nos alliés.»

Contacté par téléphone à son domicile après la diffusion de ce courriel, Alexandre Popovic s'est montré peu enclin à aborder la question du financement de la CRAP. Sans pouvoir identifier qui s'en chargeait au sein de la coalition, il a insisté pour que toute entrevue soit précédée d'une liste de questions. «Les associations étudiantes disposent de budgets précis destinés à appuyer différentes sortes de projets, et c'est à elles de décider où doit aller cet argent», a-t-il répondu par courriel et refusant toute autre forme d'entretien.

Averti par des gens du milieu de ne pas répondre à nos questions, Maxime Cardinal-Lemieux, ancien responsable général de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, a accepté tout de même de rencontrer Montréal Campus dans les bureaux de l'association collégiale. «En tant que groupe contestataire, indique-t-il, on subit la brutalité de la police, utilisée comme outil de répression des mouvements sociaux.»

Démocratie défaillante

L'entrevue est subitement interrompue par l'arrivée d'un militant endurci du Vieux-Montréal, Ousmane Thiam, qui vient s'asseoir près de Maxime Cardinal-Lemieux. Il affirme être au courant de l'enquête de Montréal Campus et demande d'une voix sèche à l'étudiant quelles questions lui ont été posées. Ousmane Thiam accuse Montréal Campus de faire de la magouille et de mentir. La lèvres inférieure et les mains de Maxime tremblent. Le militant prend à part le jeune homme. Les deux reviennent deux minutes plus tard. Maxime a l'air abattu. L'entrevue se termine. Au cours de cette étrange rencontre, Ousmane Thiam a soutenu être membre de la CRAP et l'ami d'un certain David Simard, présumé leader d'un groupe anarchiste, Hors-d'œuvre (HO).

Des groupes anarchistes présents dans le mouvement étudiant, Hors-d'œuvre (HO), est sans doute l'un des plus virulents. «Ses membres gravitaient autour de l'association du Vieux-Montréal durant la grève de 2005. Ils se nourrissent de la provocation», confie une source qui connaît le groupe depuis ses premiers balbutie-

ments. Le collectif a distribué des tracts lors d'un rassemblement politique tenu le 13 août 2008, au parc Henri-Bourassa, le lieu même où le jeune Villanueva a été abattu. HO conclut son pamphlet sur une phrase incendiaire: «En passant, le propane, c'était une crise de bonne idée!»

En toile de fond à cette poignée de purs et durs du mouvement étudiant qui œuvre dans une, voire plusieurs causes altermondialistes, la démocratie dans les collèges et les universités semble être en panne sèche. Julien De Tilly, ancien exécutant de l'association étudiante du Cégep de Maisonneuve, soutient que la faible participation des étudiants dans une association fait en sorte qu'une minorité d'individus très impliqués s'occupent des affaires courantes de leur syndicat. «Dans la balance, le poids des assemblées générales est très faible face à celui de l'exécutif, constate-t-il. En d'autres mots, l'exécutif applique sa volonté qui est validée par le peu d'étudiants qui se présentent aux assemblées.»

Richard Martineau dans la mire d'Hors d'Œuvre

Connu pour ses prises de positions tranchées dans l'affaire Villanueva, Richard Martineau, chroniqueur au Journal de Montréal, s'est attiré la rancœur de HO. Le 11 août 2009, il s'est fait aborder dans un centre d'achats par un membre du collectif tandis qu'il était en compagnie de sa conjointe et de ses deux enfants. Le franc-tireur rapporte l'événement sur son blogue où il dit avoir été menacé par un «pro-Villanueva». Trois semaines après, le groupe revendiquait ce «geste héroïque» sur son site Internet.

Richard Martineau était déjà dans la mire de HO. En hiver 2009, l'AFESH a rejeté une demande de 500\$ pour l'organisation d'un événement visant à dénoncer le célèbre chroniqueur. Le groupe a pu obtenir 200\$ de la part de l'Association facultaire des étudiants en langue et communication de l'UQAM. Par contre, des trois exécutants interrogés à ce sujet, aucun ne semblait connaître la nature exacte et les activités de HO. Le montant accordé n'a pas été réclamé.

LA PRESSE : Sous-financement des universités: l'écart se creuse, par Gérard Boismenu, doyen de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal – Jeudi 04 février 2010

Dans son éditorial du 25 janvier, André Pratte souligne, au terme de la Rencontre économique 2010, que l'avenir économique est tributaire de l'éducation. La formation universitaire est dans de nombreux cas un préalable pour répondre aux exigences du marché du travail. C'est la stricte conséquence de la société du savoir que l'on annonce depuis plusieurs années.

De même, si cela pouvait apparaître il y a quelques années comme une forme d'aboutissement, un premier cycle universitaire est loin de finir la course des apprentissages et de la formation spécialisée dans les sociétés comparables à la nôtre.

Même si le Canada se débrouille assez bien pour la formation pré-universitaire, une étude menée par le Conférence Board mettait dernièrement en évidence que le Canada était dans la dernière catégorie (D) concernant le ratio des diplômés de doctorat sur la population.

Cette position de mauvais élève n'est pas nouvelle pour le Canada (dernier de 17 pays). Les chefs de file sont la Suède, la Finlande, la Suisse et l'Allemagne, pays connus pour leur ouverture et leur compétitivité. Le *Globe and Mail* soulignait récemment que cela n'est pas de bon augure pour notre avenir, posé en termes d'innovation et d'économie de haute performance. C'est signe de la faiblesse de notre structure des formations qui devrait pourtant soutenir une société d'avant-garde, surtout lorsqu'il s'agit d'une société de taille moyenne.

Dans l'article du *Globe*, paru le 6 janvier, cette carence est attribuée à l'incapacité de financer adéquatement de grandes universités de calibre international. Cela rejoint André Pratte quand il souligne que les «universités doivent être en mesure de rivaliser avec les meilleures pour ce qui est de la qualité du corps professoral et de la modernité des infrastructures de recherche».

Les 13 universités canadiennes les plus intensives en recherche (G-13) comptent seulement trois universités du Québec: l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université Laval. En avril 2006, ce groupe passait de 10 à 13 sans qu'aucune université du Québec ne se soit ajoutée au cours de l'opération.

Il reste que Montréal et McGill figurent parmi les cinq universités les plus importantes. La concurrence est cependant loin d'être à armes égales. Par exemple, l'Université de Montréal dépense

2000\$ de moins par étudiant que la moyenne du G-13. Pour l'Université de Montréal, maintenir une position de tête avec des ressources aussi limitées relève du tour de force.

On parle beaucoup de sous-financement du système universitaire québécois. La question a été bien documentée et montre l'écart majeur qui existe entre le Québec et les universités du G-13. Nous ne devons pas minimiser l'impact de cet écart, car d'année en année, les universités québécoises enregistrent ce désavantage à effet cumulatif.

Mais les universités canadiennes ne sont pas pour autant dans l'opulence. On commence d'ailleurs à s'inquiéter sérieusement du niveau d'endettement des universités... canadiennes. Ces dernières semaines, on a mis en évidence que les 18 universités ontariennes avaient accumulé une dette à long terme de 2,6 milliards de dollars en 2008. La moyenne d'endettement par université était de près de 150 millions de dollars. L'Université de Toronto avait une dette de 556 millions et celle d'Ottawa de 214 millions. La dette de 145 millions de l'Université de Montréal apparaît dans ce contexte presque modeste!

Sans ironie aucune, la situation ontarienne n'est pas enviable, mais elle illustre avec éclat le problème de sous-financement universitaire au Canada et l'impasse à laquelle elle conduit. La situation est la même au Québec, à ceci près que nous avons moins de dettes tout en ayant un plus grand sous-financement.

On peut se contenter de traiter le sujet à l'«échelle domestique» québécoise, mais rappelons-nous qu'à plus forte raison pour les institutions leaders au Québec, la dimension internationale s'impose car la concurrence nous conduit inévitablement à rivaliser avec les meilleures universités. On peut donc s'interroger si, au Québec, nous savons poser les enjeux dans leur véritable contexte qui est québécois certes, mais non moins canadien et international. Si nous ne cherchons plus à compter parmi les universités importantes, il faut avoir le courage de l'affirmer et poser les conditions de notre prospérité collective dans des termes plus modestes.

La question de savoir si on peut soutenir plus de cinq (voire trois) très grandes universités de recherche est posée à l'échelle canadienne. Elle n'est pas sans irriter, mais convenons qu'elle est

pertinente. Parallèlement, notre égalitarisme québécois permet-il de soulever la question? Une certaine lucidité devrait nous y conduire en dépit des agacements que cela peut susciter. Toutes les universités n'ont pas la même façon de remplir leur mission et la réalité des choses exprime ces distinctions. Pourtant, le mode de financement des universités est identique et l'accent privilégie surtout l'enseignement, si bien que le profil recherche ne reçoit pas un niveau de financement approprié.

Ces questions sont complexes et ne peuvent être débattues dans un «courrier». Si nous postulons que l'avenir économique et social du Québec dépend de la formation et de la structure des compétences à haute valeur ajoutée, si nous acceptons que l'université soit un maillon stratégique dans l'atteinte de la prospérité, nous devons avoir le courage de faire les choix stratégiques concernant cette université.

Quelle place devons-nous occuper dans la communauté universitaire internationale? Quelle est la mission des diverses institutions dans notre système universitaire? Quelle est la mesure du sous-financement du système universitaire? La vision égalitariste dans le traitement des universités est-il stratégiquement fondé?

Sur un plan politique, il faut se demander si on peut très longtemps préconiser une politique d'accès basée sur la démocratisation et le service public (donc des frais de scolarité quasiment inchangés), tout en maintenant un sous-financement public. Faudrait-il plutôt envisager un relâchement des contraintes sur les frais de scolarité assorti d'un programme de bourses en accord avec la démocratisation de l'enseignement universitaire?

La rencontre économique récente, loin d'être un fait anecdotique dans notre actualité politique, devrait nous engager dans une discussion de fond, sachant qu'elle ne peut être confinée à notre environnement intérieur. L'avenir économique du Québec dépend de notre façon de faire face à l'environnement international et cet environnement doit être partie prenante de la façon de poser et de traiter des divers enjeux, dont l'université. Les décideurs devraient par simple rigueur ne plus dissimuler les paradoxes des politiques publiques.

LA PRESSE : Québec courtise les étudiants étrangers – Mardi 02 février 2010

Denis Lessard, La Presse (Bombay) Les étrangers qui obtiennent au Québec un diplôme d'enseignement supérieur recevront automatiquement un certificat de sélection qui fera d'eux des citoyens canadiens et leur permettra de s'établir définitivement au Québec. Promise lors de la dernière campagne électorale, à la fin de 2008, la mesure sera appliquée dès la semaine prochaine, a fait savoir hier le premier ministre Jean Charest dans une allocution devant 200 étudiants de l'Université de Bombay.

«C'est la première fois qu'un gouvernement fait cela dans le monde. La raison est simple, on pense qu'il est parfaitement logique de travailler avec des gens qui sont venus au Québec, qui amèneront avec eux leurs compétences.» L'intérêt du Québec à attirer et retenir des immigrants bien formés date de longtemps. «On aime les recevoir et on aime les garder», a résumé M. Charest. Ces gens formés ne sont pas indifférents au fait que le Québec consacre autour de 2,7% du PIB à la recherche et au

développement. «Le Québec a une politique d'ouverture sur le monde. Notre capacité d'attirer des gens de partout a toujours été importante pour nous», a-t-il insisté.

C'est pourquoi le Québec a signé des ententes visant la reconnaissance des professions en France et au Québec. Ce désir d'ouverture a mené à la signature d'ententes sur le commerce entre le Québec et l'Ontario, souligne-t-il. «Notre ambition est de devenir un pôle d'attraction pour la planète», a-t-il soutenu.

Bien vite, toutefois, M. Charest a dû faire face à un barrage de questions d'universitaires désireux de venir au Québec. «Vous le faites pour les étudiants qui sont chez vous. Pourriez-vous le faire pour tous les étudiants?» a demandé le titulaire d'un doctorat. La question est revenue sous d'autres formes. Chaque fois, M. Charest a été clair: pas question d'étendre cet avantage à des étudiants qui ont choisi d'étudier ailleurs.

Ententes

Juste avant d'aller inaugurer le nouveau bureau du Québec à Bombay au consulat canadien, Québec a annoncé une série d'ententes entre des firmes québécoises et indiennes. H2O Innovation, société de Québec, formera avec une firme indienne, Chembond Chemical, une nouvelle entreprise qui fournira sur le marché indien des produits de traitement des eaux. Le président Frédéric Dubé prévoit des profits pouvant atteindre 8 millions de dollars par année dans trois ans. La firme québécoise fournit la technologie, et son partenaire lui ouvre le marché indien.

JMF Grues et palans a signé deux contrats, dont l'un de 50 millions de dollars, pour la fabrication de ponts roulants.

Le Québec et le Maharashtra ont aussi convenu de travailler ensemble à la recherche sur les nanoparticules pour purifier l'eau et à la gestion des maladies infectieuses. On se mettra aussi ensemble pour réfléchir sur les nouvelles stratégies face au sida.

LE SOLEIL : La correction au privé – Samedi 30 janvier 2010



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le Ministère demeurera responsable de la conception des examens, des grilles de correction et de l'embauche des superviseurs.

Daphnée Dion-Viens

La privatisation fait son chemin jusque dans les copies d'examen des élèves du secondaire. Le Soleil a appris que le ministère de l'Éducation se débarrasse de ses correcteurs pour confier la révision de l'épreuve uniforme de français de cinquième secondaire à une firme privée. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) aura recours aux services d'une firme privée dès juin 2010, a indiqué hier son porte-parole, Pierre Noël. Un appel d'offres a été lancé le 21 janvier, chiffrant à 5 millions \$ le montant

maximum pouvant être alloué à la réalisation de ce mandat.

Le MELS demeurera responsable de la conception des examens, de leurs grilles de correction et de l'embauche des superviseurs, qui chapeauteront les correcteurs embauchés par la firme privée. Les correcteurs qui révisent l'épreuve uniforme de français au collégial ne sont pas touchés «pour l'instant».

«Il devenait de plus en plus difficile de maintenir l'efficacité du processus de correction dans un contexte où il fallait embaucher annuellement 150 personnes dans un court laps de temps», a expliqué hier M. Noël. Le porte-parole souligne par ailleurs que l'orientation du gouvernement Charest visant à réduire la taille de la fonction publique incite tous les secteurs à revoir leurs pratiques.

PEU D'ÉCONOMIES

Jeudi soir, des représentants du MELS ont rencontré les correcteurs dans un hôtel de Québec pour leur annoncer la nouvelle. Claudine Moquin, qui a assisté à la rencontre, s'étonne des problèmes de recrutement évoqués hier par le Ministère. «Je suis un peu surprise, je suis dans la banque de correctrices pour le secondaire et on ne m'a pas appelée pour vérifier si j'étais disponible», dit-elle.

Pour Mme Moquin, cette décision n'est que de la poudre lancée aux yeux des contribuables. «Ils nous ont dit qu'ils avaient des pressions pour faire baisser la masse salariale. Mais j'ai l'impression qu'ils vont juste faire un changement de postes budgétaires. On nous a clairement dit qu'ils ne pensaient pas faire de grosses économies avec ça. L'argent dépensé va être à peu près le même, sauf qu'on va réduire la taille de la fonction publique. Je trouve ça malhonnête. Ça ressemble à une fumisterie. Et on ne doit pas être les seuls à vivre ça», laisse-t-elle tomber.

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, qui représente les correcteurs, dénonce aussi la situation. C'est toutefois Le Soleil qui a informé son président, Gilles Dusault, de la décision du Ministère. «Si on veut garder la même qualité de correction, il va falloir que la firme engage des personnes d'expertise comparable et il n'y en a pas des millions. Les mêmes personnes risquent d'être engagées par la firme privée et ça va coûter plus cher encore parce que la firme va se prendre une cote là-dessus.»

Les 150 correcteurs concernés, dont la moitié environ habitent Québec, étaient embauchés pour une période d'environ 50 jours par année, a précisé le MELS.

LE SOLEIL : Des impacts sur les résultats des élèves? – Samedi 30 janvier 2010

Daphnée Dion-Viens

Quels impacts aura la privatisation de la correction des examens de cinquième secondaire sur les résultats des élèves?

Une source bien au fait du dossier se pose la question. Au sein même du Ministère, les pressions sont déjà fortes pour que les notes des élèves soient revues à la hausse, indique cette personne qui a requis l'anonymat.

«C'est une décision qui soulève beaucoup de questions. Ce qui m'inquiète, ce sont les pressions qui pourraient être faites sur la firme privée qui n'aura aucune indépendance envers le Ministère responsable de l'octroi du contrat.

Quelles seront les obligations des résultats? Il y a un volet politique à cette décision.»

Cette source rappelle que la qualité du français est une «patate chaude» pour les politiciens qui refusent souvent de reconnaître que les efforts investis pour améliorer la maîtrise de la langue de Molière ne donnent pas toujours les résultats espérés.

De son côté, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a déjà reconnu du bout des lèvres le «nivellement pas le bas» qui s'est opéré dans les entrailles du Ministère visant à redorer les résultats des élèves.

«Il y a eu des périodes où le Québec a mis l'accent sur l'importance des indicateurs qui mesuraient le succès. C'était des orientations gouvernementales et ministérielles de l'époque. Je le sais parce qu'au sein du Ministère, c'est très clair lorsqu'on parle avec les gens. On parlait de nivellement par le bas et d'examen du Ministère qui parfois donnaient des résultats peut-être complaisants», a-t-elle déclaré au Soleil en octobre 2008.

Reste à savoir jusqu'à quel point ces pratiques sont toujours répandues et quels seront les impacts de l'arrivée d'une firme privée dans le décor.

LA PRESSE : Éditorial : LA priorité, par André Pratte – Samedi 23 janvier 2010

Si le premier ministre du Québec avait voulu dégager une priorité parmi toutes les suggestions qui lui ont été faites lors de la Rencontre économique 2010 tenue cette semaine, il lui aurait été facile de le faire. En effet, un thème a

nettement émergé des discussions sur l'avenir économique de la province: l'éducation.

Évidemment, chaque dirigeant d'entreprise et de syndicat, chaque lobby, chaque maire a mis ses intérêts de l'avant. C'est ainsi que pour un, l'agriculture devrait figurer en tête des préoccupations

du gouvernement, pour l'autre, ça devrait être les transports collectifs; pour un autre encore, l'entrepreneuriat est la clé de notre développement. Toutefois, de l'avis général, notre prospérité future dépend avant tout d'un facteur: une main-d'oeuvre bien formée.

Le Québec ne prendra pas sa place dans le monde par son poids démographique, économique ou militaire. Il lui faudra être plus productif, plus innovateur, plus audacieux, plus exportateur. Cela nécessite que le système d'éducation assure au plus grand nombre une solide formation générale, comprenant la maîtrise du français et d'autres langues. Les jeunes dont l'avenir réside dans un métier doivent avoir accès à une formation professionnelle de qualité et valorisée. Nos universités doivent être en mesure de rivaliser avec les meilleures pour ce qui est de qualité du corps professoral et de la modernité des infrastructures de recherche. Jean Charest a exprimé cet objectif en souhaitant que de plus en plus d'étrangers viennent

étudier ici en raison de la qualité de notre système d'éducation. «Attendez-vous à ce que nous fassions des gestes en ce sens», a-t-il déclaré jeudi. Cependant, M. Charest a de la même façon dit oui à presque toutes les requêtes qui lui ont été signifiées pendant la rencontre. Or, ce qu'il faut, c'est que l'amélioration de la formation soit LA priorité du Québec. Dans un contexte budgétaire difficile, cela nécessitera de dépenser moins dans d'autres domaines. Le gouvernement a la responsabilité de convaincre la population que l'avenir du Québec dépend de son système d'éducation, que par conséquent c'est dans ce secteur que devraient d'abord être investies les énergies du gouvernement, des entreprises, des syndicats et des familles.

Nous parlons d'investir les énergies, car l'excellence de la formation ne dépend pas seulement des argents qu'on y consacre. Ce n'est pas faute de dollars si le renouveau pédagogique des dernières années semble voué à l'échec, mais parce que l'approche choisie n'est pas appropriée. Ce n'est pas non plus faute d'argent si les jeunes continuent de bouder la formation professionnelle. Jeudi, le président des Manufacturiers et exportateurs du Québec, Simon Prévost, s'est dit «obsédé par l'éducation et la productivité». C'est une obsession que la société québécoise doit absolument faire sienne.

LA PRESSE : Rencontre économique – Charest exclut des groupes de jeunes – Jeudi 21 janvier 2010

TOMMY CHOUINARD

LÉVIS — Le gouvernement Charest a exclu d'importants groupes de jeunes de sa «rencontre économique» lancée hier soir à Lévis. Il a donné des prétextes «douteux» pour justifier sa décision, ont-ils dénoncé.

Le premier ministre Jean Charest, qui a conservé pour lui-même la responsabilité des dossiers jeunesse depuis son arrivée au pouvoir en 2003, n'a invité ni les fédérations étudiantes (FEUQ et FECQ) ni Force jeunesse, un regroupement de jeunes travailleurs.

«Je n'arrive pas à comprendre qu'on va parler de l'avenir économique du Québec et que les principaux intéressés, les jeunes, ne seront pas présents», a affirmé à La Presse, hier, le président de Force jeunesse, Jonathan Plamondon. Les groupes jeunesse ont essuyé un refus du gouvernement Charest lorsqu'ils ont tenté d'obtenir un ticket d'entrée pour la rencontre économique. «On nous a dit que la rencontre était destinée seulement aux trois comités de

veille qui ont été institués dans le cadre de la crise économique», a dit M. Plamondon.

« Comme jeunes, c'est nous qui aurons à vivre avec les décisions économiques qui seront prises maintenant. »

— Jean Grenier, de la FEUQ

Ce motif est pourtant faux. En plus des membres de la Commission des partenaires du marché du travail, du Conseil des partenaires économiques et du Groupe des décideurs financiers, les municipalités, les communautés autochtones, le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec – par exemple – ont été invités.

Québec a avancé une autre raison. «On nous a dit qu'il n'y avait pas assez de place, physiquement, pour nous accueillir, a affirmé le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean Grenier. On demandait à avoir un représentant pour aller présenter notre point de vue, et c'est tout. Tout ça est douteux.»

Selon le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier LefebvreBoucher, le

gouvernement Charest s'est contenté d'inviter «le patronat, les amis du parti, et quelques syndicats pour la forme» afin de «donner l'impression de consulter la population». La FECQ aurait dû avoir une place à la table car elle «est quand même un acteur important qui représente ceux qui feront l'avenir de l'économie du Québec».

«Comme jeunes, c'est nous qui aurons à vivre avec les décisions économiques qui seront prises maintenant, a souligné Jean Grenier. Ça aurait été intéressant de donner notre point de vue.»

Même la Commission jeunesse du Parti libéral s'est plainte la semaine dernière de ne pas avoir été invitée. «On a essayé d'avoir une table représentative. On ne peut accueillir tout le monde», a réagi l'attaché de presse du premier ministre Charest, Hugo D'Amours.

Les membres de la Commission des partenaires du marché du travail, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi et le Regroupement des jeunes chambres de commerce auront leur représentant à la rencontre économique.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Afin de faire face aux défis de nos finances publiques au Québec, seriez-vous favorable ou défavorable à ce que l'on introduise les mesures suivantes : – Jeudi 21 janvier 2010

➤ Afin de faire face aux défis de nos finances publiques au Québec, seriez-vous favorable ou défavorable à ce que l'on introduise les mesures suivantes :

Augmenter le nombre d'années nécessaires avant que les députés puissent toucher leur pleine pension de retraite (aujourd'hui 6 ans) OUI : 90% NON : 6%	Augmenter significativement les impôts aux entreprises OUI : 70% NON : 25%	Privatiser Hydro-Québec OUI : 24% NON : 65%	Augmenter significativement la taxe scolaire OUI : 12% NON : 84%
Ne plus subventionner les écoles privées OUI : 74% NON : 22%	Introduire des péages sur certains ponts et autoroutes OUI : 68% NON : 28%	Diminuer le maximum admissible de cotisation annuelle à votre REER OUI : 29% NON : 58%	Augmenter significativement vos frais d'immatriculation et de permis de conduire OUI : 16% NON : 82%
Permettre l'établissement de cliniques de santé entièrement privées pour ceux qui désirent payer afin d'obtenir une consultation médicale plus rapidement OUI : 69% NON : 26%	Imposer un ticket modérateur pour l'accès aux soins de santé OUI : 65% NON : 29%	Réduire considérablement les avantages du Régime d'assurance automobile (SAAO) OUI : 36% NON : 55%	Instaurer une nouvelle taxe sur l'essence OUI : 15% NON : 82%
Abolir les commissions scolaires OUI : 59% NON : 37%	Augmenter significativement les tarifs des garderies à 7 \$ OUI : 56% NON : 40%	Exclure de l'assurance-maladie certains soins de santé jugés non-vitaux, comme c'est le cas, par exemple, des soins dentaires et des soins d'optométrie OUI : 41% NON : 54%	Augmenter significativement vos cotisations au Régime d'assurance automobile du Québec OUI : 14% NON : 82%
Fermer les délégations du Québec à l'étranger OUI : 58% NON : 28%	Introduire des droits de scolarité au collégial (Cégeps) OUI : 49% NON : 42%	Arrêter la création de nouvelles places subventionnées en garderie (à 7 \$ par jour) OUI : 41% NON : 54%	Augmenter significativement la TVQ OUI : 20% NON : 77%
Abolir les cégeps et ajouter une année au secondaire OUI : 53% NON : 39%	Repousser à 75 ans le début des prestations du Régime des rentes du Québec OUI : 9% NON : 88%	Réduire considérablement les avantages accordés dans le cadre du régime de congés parentaux OUI : 41% NON : 53%	Augmenter significativement vos cotisations au régime public d'assurance médicaments (si vous n'avez pas d'assurance privée) OUI : 24% NON : 70%
Réduire significativement les subventions aux festivals et événements culturels OUI : 51% NON : 40%	Cesser tout traitement médical majeur à partir d'un certain âge, à l'exception des soins de confort (pour contrôler la douleur) OUI : 19% NON : 74%	Privatiser Loto-Québec OUI : 36% NON : 53%	Augmenter significativement vos cotisations au Régime d'assurance parentale OUI : 26% NON : 68%
Privatiser la Société des alcools du Québec (SAQ) OUI : 49% NON : 42%	Réduire considérablement les prêts et bourses aux étudiants OUI : 25% NON : 70%	Augmenter significativement vos impôts sur le revenu OUI : 7% NON : 91%	Augmenter significativement les droits de scolarité universitaires OUI : 37% NON : 57%
	Réduire la couverture du régime public d'assurance médicaments obligatoire pour ceux qui n'ont pas d'assurance privée OUI : 29% NON : 65%	Augmenter significativement votre facture d'électricité OUI : 11% NON : 87%	

LES QUÉBÉCOIS DANS LE ROUGE

Journal
montréal TVA ARGENT

SONDAGE



AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (AFE) ET PROGRAMME CANADIEN DE BOURSES AUX ÉTUDIANT-E-S (PCBE)

LE NOUVELLISTE : Intervention policière trop musclée, selon l'AGE – Vendredi 19 mars 2010



Photo: Stéphane Lessard

Alex Lesieur et Samuel Yergeau-Stafford sont respectivement responsable de la vie étudiante et secrétaire général de l'Association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières.

Le Nouvelliste

L'Association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières estime que les policiers sont intervenus avec un peu trop de muscles lors de la manifestation tenue le 11 mars. Toutefois, cette manifestation s'est déroulée à la suite d'un probable imbroglio entourant l'application d'un protocole ayant pour but d'encadrer l'événement.

Alex Lesieur, responsable de la vie étudiante, indique que l'assemblée générale avait voté à plus de 80 % en faveur d'un piquetage devant les portes du pavillon des Sciences.

Le protocole signé entre la direction de l'établissement et l'association étudiante indiquait que les manifestants ne devaient pas bloquer l'accès aux personnes inscrites en formation continue.

«Notre mandat de l'assemblée générale était de bloquer les portes. Une décision du secrétaire général ne peut pas dépasser la force de l'assemblée générale», note M. Lesieur, en affirmant avoir subi une fêlure à une côte lors de la manifestation.

Samuel Yergeau-Stafford, secrétaire général de l'association étudiante, reconnaît qu'il a fait une erreur en signant ce protocole. Mais en même temps, il soutient qu'il a subi de la pression afin de signer ledit document.

«Le piquetage dur a été voté avant la signature du protocole. On a signé le protocole, car il proposait la levée des cours (pour la journée de manifestation)», indique le secrétaire général, en reconnaissant que les étudiants étaient plus nombreux à s'opposer au protocole.

L'association étudiante soutient que ce vote invalide «le protocole signé sous pression, avec dix minutes d'avis». Isabelle Bourque, coordinatrice des services de communications au cégep, rappelle que le protocole était toujours en vigueur au moment des événements et qu'il a été signé sans pression.

«Au pavillon des Sciences, le protocole n'a pas été respecté. On empêchait des étudiants d'aller à leurs cours. Donc, on a appelé les policiers de Trois-Rivières», indique Mme Bourque.

M. Yergeau-Stafford estime cependant que les étudiants manifestaient de façon pacifique lorsque les policiers sont arrivés au pavillon des Sciences, à la demande de la direction.

«Tous les cégeps présents à Montréal ont fait du piquetage, mais c'est seulement à Trois-Rivières que la direction a fait appel à la police.»

L'AGE réfléchit à la possibilité de déposer une plainte en déontologie contre la police de Trois-Rivières. Selon l'association étudiante, les policiers ont notamment fait preuve d'arrogance et ont usé d'une force excessive dans leur intervention.

À la sécurité publique de Trois-Rivières, on reconnaît le droit à tout citoyen de porter plainte s'il le désire.

Mais Michel Letarte avance que l'intervention a eu lieu dans les circonstances suivantes: des étudiants sont revenus à la charge après avoir été avisés par la police d'aller manifester ailleurs.

«De par leur interprétation, il y a eu force excessive. Mais ça ne se fait pas tout le temps avec des mains gantées! On doit utiliser la force nécessaire parfois. Dans ce cas, ils ont résisté à leur arrestation. On a dû utiliser la force nécessaire pour faire notre travail. On se devait d'intervenir. S'ils étaient entrés dans le cégep et avaient causé du grabuge, on nous aurait reproché de ne pas faire notre travail.»

LE DEVOIR : En bref - La FEUQ refuse de se laisser démonter par un sondage – Mercredi 17 mars 2010

La Presse canadienne

Loin d'être découragée par le fait que 45 % des Québécois se disent «favorables» à une hausse importante des droits de scolarité à l'université, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) croit au contraire que le sondage Léger Marketing-Le Devoir publié hier montre que

l'accessibilité aux études est encore une valeur forte pour les Québécois.

La fédération étudiante préfère insister pour dire que près d'un Québécois sur deux est opposé à une telle augmentation. Selon l'organisation, il n'y a d'ailleurs pas de consensus social sur la question de la hausse des droits de scolarité et

que si un accord doit émerger, il doit comprendre les principaux acteurs visés que sont les étudiants. Elle ajoute enfin que sans accessibilité financière aux études, il ne peut y avoir de mobilité sociale et d'égalité des chances au sein de la société québécoise.

Les mathématiques selon Mme Courchesne...
une "erreur de calcul" qui fait disparaître
35 millions \$
en bourses pour les étudiants.



Le 3 février dernier, le gouvernement du Canada annonçait un transfert de 115 millions \$ à Québec en bourses pour les étudiants. L'an dernier, ce montant était de 80 millions \$. Malgré une augmentation claire de 35 millions \$, Mme Courchesne refuse toujours de s'engager à bonifier les bourses de l'aide financière du Québec.
En investissant ce montant dans les dépenses admissibles, cela représenterait, en moyenne, plus de 300 \$ d'augmentation en bourses pour les étudiants les plus pauvres!

www.feuq.qc.ca

RADIO-CANADA / Montréal : Prêts et bourses : Les étudiants en colère - Mise à jour le vendredi 12 mars 2010 à 8 h 56



Des centaines d'étudiants manifestant devant les bureaux du ministère de l'Éducation. Plusieurs centaines d'étudiants venus de différentes villes du Québec ont manifesté à Montréal jeudi après-midi.
Répondant aux mots d'ordre de la Fédération étudiante collégiale du Québec et de la Fédération étudiante universitaire du Québec, les étudiants se sont rassemblés devant les bureaux du ministère de l'Éducation pour exiger une bonification du programme des prêts et bourses à hauteur de 35 millions de dollars. Soit la somme versée par Ottawa dans le cadre du programme pancanadien sur l'aide financière aux étudiants.
Aux dires du président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre Boucher, les étudiants réclament une amélioration de ce programme depuis deux ans.
Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean Grégoire, a quant à lui pris à partie la ministre Michelle Courchesne qui reconnaît qu'il manque 70 millions de dollars dans les dépenses admises, mais ne montrerait selon lui pas d'ardeur à bonifier le programme,

malgré les 35 millions de bourses qu'elle recevrait en surplus.
À Trois-Rivières, trois étudiants ont été arrêtés et remis en liberté pour entrave au travail des policiers. Ils comparaitront par voie de sommation. L'incident est intervenu alors qu'une soixantaine d'étudiants se préparaient à rallier Montréal à bord de plusieurs autobus.
Radio-Canada.ca avec Presse canadienne
Les commentaires (15)
Envoyé par [go on and bleed](#) - 12 mars 2010 à 09 h 22 HNE
Les sont en colère pour 35M\$? Ça doit faire en moyenne 150\$ par étudiant.
Wow, qu'est-ce que ce serait si ils se rendait compte que le gouvernement ne leur donne qu'un semblant de formation à la dollarama qui ne leur donne à peu près aucune compétence dans le vrai monde. C'est peut-être un bon move d'acheter des sacs de contrefaçon dans le Chinatown, mais quand on parle de former le moteur de l'économie c'est une autre histoire.
Les étudiants ont raison d'être en colère, mais ils n'en ont pas vraiment idée. Si les étudiants étaient réellement allumés, ils se rendrait compte que de se fier au gouvernement pour prendre en charge leur avenir, c'est miser sur le mauvais cheval.
Le gouvernement à la chance d'acheter des votes aujourd'hui pour 35M\$, un sacré bon deal. Quand ces jeunes seront désillusionnés sur la valeur de leur diplôme, le gouvernement achètera leur vote avec une autre bebelles à 35M. Pendant ce temps, le monde devient de plus en plus compétitifs, générer de la richesse est de

plus en plus difficile, et nous on nivelle vers le bas à coup de pacotilles électorales.
[En accord \(0\)](#) » - [En désaccord \(1\)](#) »
Envoyé par [Hermès](#) - 12 mars 2010 à 03 h 03 HNE
@aux étudiants en colère
Vous avez entièrement raison d'être en colère. Depuis près de six ans Charest vous vole et hypothèque votre avenir...
Mais sérieusement... où étiez-vous aux dernières élections? quelles raisons la grande majorité d'entre avez-vous données pour justifier votre absence dans l'urne?
Le taux de participation étudiante à l'exercice de vote est pathétique... et pourtant vous êtes ceux et celles qui avez le plus à gagner... et à perdre! je vous appuie dans vos revendications mais en même temps je dois vous dire que vous êtes en grande partie responsables des choix politiques qui vous tombent dessus.
Responsabilisez-vous et militez.
[En accord \(44\)](#) » - [En désaccord \(7\)](#) »
Envoyé par [alexleduc2](#) - 12 mars 2010 à 00 h 40 HNE
Je reprendrais par Beaupré Huot
Et dire que c'est du vol et même plus, un double vole.
Il n'est pas question ici de savoir qui doit mériter le beurre ou la margarine.
Mais de fonds détourner sous notre nez
Sous le nez de tous les Québécois et Québécoises
Des étudiants qui ce sont battu par collectivité, piquetage, communiquer de presse et par pression sans arrêt sur le gouvernement Harper pour avoir ces 35 million destiner au prêt et bourse.



Et une fois réussi à acquérir ces 35 millions, ils ont de nouveau volé et détourné ces fonds voilà pourquoi nous nous battons encore aujourd'hui. Couper l'herbe sous pied
Qui a chialé pour cet argent du fédéral ? Qui a manifesté son mécontentement pour cette injustice sociale? Qui ces vraiment battus?
Dites-le-moi
UNE JEUNESSE QUÉBÉCOISE RÉUSSIE RAMENER L'ARGENT DES PRÊTS ET BOURSES FÉDÉRAL QUI A ÉTÉ DUT SOIS 35 MILLIONS QUI MANQUAIS DANS PROVINCE.
Soyer fier de cette jeunesse parce quelle ces battu.
Qu'elle est solidaire
Qu'elle croit en une société juste et équitable
Quelle se bat pas pour son nombril, mais pour les futures communautés étudiantes, car lui aura déjà fini ses études a la fin de cette sessions qui ce bat pour le futur du Québec.
À savoir, qui le savait vraiment ce qui se passait là-bas a Ottawa?
Curieusement, le représentant de mon gouvernement et de votre gouvernement provincial n'as jamais porté trop attention à ce scandale. Ces 35 millions que nous somme aller chercher à Ottawa pas `` 0 ``!!!!
Pour ce qui du système de distribution de prêt et bourse, on en reparleras plus tard
Nous savons tous que le système n'est pas encore parfait parce que et que la richesse est mal distribuée et comme notre société ces en grande majorité la classe moyenne qui écope le plus. Mais je crois que la majorité des étudiants mérite d'avoir sa chance.
Une grande partie de ces étudiants finirons leurs études dans ceux qui manifester. Nous nous bâtons pour notre société, pour que notre peuple et pour notre avenir.
ALORS, MERCI VOUS CHER ÉTUDIANTS DE VOUS ÊTRE MANIFESTÉ!
[En accord \(16\) » - En désaccord \(2\) »](#)
Envoyé par [micheline1964](#) - 12 mars 2010 à 00 h 21 HNE
@Claude:
Je serais curieuse de savoir qui a payé vos études et en quelle année, si tel est le cas. Car les études universitaires, ça coûte cher. Il est vrai que certains vont profiter des prêts et bourses pour s'acheter des choses futiles, mais cela n'est qu'une minorité.
Les autres tenteront de joindre les deux bouts pendant 2-3, et plus s'ils font leur maîtrise ou leur doc.
On parle ici de gens qui étudient pour un avenir meilleur. Des jeunes qui doivent souvent quitter le nid familial pour pouvoir étudier dans un domaine qui leur convient.
C'est avec de l'argent, peu importe sa forme et son origine, que l'on bâtera une société meilleure. Et une société meilleure avec une meilleure productivité, une meilleure qualité de vie ne peut passer que par l'éducation, monsieur!
[En accord \(16\) » - En désaccord \(3\) »](#)
Envoyé par [hirmel1](#) - 11 mars 2010 à 23 h 32 HNE
Claude: Laissez-moi devinez. Dans la 50aine, si c'est pas plus. Probablement à la retraite après un ptit 30 ans de service à s'avoir fait suer dans une shop payé à 25\$/hre à faire une job qu'il aimait pas?
J'exagère à peine.
[En accord \(11\) » - En désaccord \(3\) »](#)
Envoyé par [Xavier D](#) - 11 mars 2010 à 23 h 30 HNE
Je suis moi aussi étudiant et ce que je vois, c'est tout le contraire de grafik.muzik... Je vois des étudiants qui en arrachent et qui doivent étendre leurs années aux cégep à 3 ou 4 ans pour un

Pré-universitaire, car sinon ils n'ont pas assez d'argent.
Il y a aussi ceux qui n'ont pas besoin de travailler parce que leurs études sont payées par les parents...
Les étudiants, ce n'est pas tous pareil, nous n'avons pas tous la même chance. Certains peuvent se permettre de se payer une voiture, des grosses sorties et même des voyages, mais il ne faut pas croire que c'est la majorité. De plus, il y a tous ceux qui font des voyages-études et des stages, ce qui fait partit de leurs formations.
Le problème en haussant les tarifs, c'est que l'on revient en arrière, quand l'éducation dépendait du revenu et non du talent. Faites une recherche et vous verrez que pour avoir accès aux bourses, il faut soit être un génie ou soit être très pauvres et malchanceux. Les gens de la «lower middle class» et de la «middle class» seront défavorisés dans l'accès à l'éducation. De plus, ce sont rarement les moins nantis qui veulent devenir médecin, infirmier et spécialiste. Ce sont plus souvent des gens de la classe moyenne.
De plus, on encourage les étudiants qui sont ambitieux à s'endetter. L'endettement étudiant est déjà un problème, car les étudiants quittent souvent leurs formations à mi-chemin pour payer leurs dettes. Souvent, ils ne retournent jamais aux études. Ce début de formation deviens donc presque inutile et a coûté cher à l'État et à l'étudiant. Personne n'en sort gagnant.
Pour être accepté dans un programme Universitaire, on utilise la cote R, qui est un gros calcul comprenant les notes de l'étudiant, la moyenne du groupe, etc. La cote R ce situe entre environ 20 et 40 (mais la plupart des étudiants ce situe entre 22 et 32). Pour être accepter dès la fin du cégep en médecine, la cote R requise est 32-34 (dépendant des établissements).
Inutile de vous dire qu'en haussant les frais de scolarité à l'université, vous couper plusieurs personnes de la classe moyenne d'avoir accès à médecine, ce qui fait qu'un individu riche avec une cote R de 29 sera favorisé à un individu plus pauvre avec une cote R de 33... Il s'agit donc d'une perte d'expertise énorme.
Maintenant, on enlève 35 millions en éducation et après on va nous dire que l'on manque d'argent pour le financement et qu'il faut hausser les frais... logique?
[En accord \(15\) » - En désaccord \(3\) »](#)
Envoyé par [grafik.muzik](#) - 11 mars 2010 à 22 h 57 HNE
J'ajouterais que je suis d'accord avec les étudiants, à la lumière du nouveau commentaire de Beaupré-Huot.
[En accord \(8\) » - En désaccord \(1\) »](#)
Envoyé par [grafik.muzik](#) - 11 mars 2010 à 22 h 53 HNE
Étant moi-même un cégépien, je peux vous assurer que si je regarde mon entourage (constitué de collégiens et d'universitaires), la majorité des étudiants se débrouillent sans trop de difficulté. Presque tout le monde s'endette mais c'est rarement catastrophique.
Je crois que l'argument du misérabilisme, qui dit que l'on écrase les « pauvres étudiants » est peu convaincant. S'il y avait un réel problème massif, les manifestations seraient beaucoup plus virulentes, les gens se mobiliseraient réellement... quelques centaines d'étudiants, ça ne représente même pas 1% des universitaires du Québec.
Cela dit, je crois que nous devrions tout de même investir davantage dans l'éducation. Pas pour « les pauvres étudiants écrasés », mais bien pour contribuer à l'élévation de l'esprit

critique global. Une population globalement instruite ça ne peut qu'être bon pour la société et chacun de ses individus.
[En accord \(16\) » - En désaccord \(8\) »](#)
Envoyé par [Beaupré-Huot](#) - 11 mars 2010 à 22 h 50 HNE
Le problème c'est que la majorité des étudiants ont déjà un emploi en temps partiel durant leurs études.
Ce n'est pas avec un petit 9,50\$ de l'heure que les étudiants vont pouvoir économiser pour leurs sessions de cégep ou d'université, et une session d'université est très cher pour quelqu'un qui doit payer un loyer, une épicerie ou une automobile.
C'est un cercle vicieux. Si l'étudiant veut payer ses études en travaillant, il doit travailler énormément, ce qui fait qu'il a moins de temps pour étudier et faire ses travaux donc il en arrache encore plus!
En ce moment, je suis étudiante au cégep et je fais près de 30hrs si je compte mes heures de classe et mes heures pour mon étude et mes travaux, et je travaille près de 20hrs semaine aussi, si vous faites vite le calcul, sa fait près de 50hrs semaine. Plusieurs travailleurs ne font même pas cela! Ceci est la réalité d'une très grosse majorité d'étudiants qui tentent de joindre les deux bouts.
On dit que les étudiants sont paresseux, et bien vous voyez que c'est pas vrai.
[En accord \(18\) » - En désaccord \(3\) »](#)
Envoyé par [Beaupré-Huot](#) - 11 mars 2010 à 22 h 34 HNE
Les étudiants aujourd'hui n'ont pas manifesté pour le manque d'argent pour les cégeps et les universités. Ce que nous demandons (j'étais parmi les étudiants qui ont manifesté aujourd'hui) c'est le 115 millions que le gouvernement fédéral nous a donner pour nos prêts et nos bourses.
Avec l'ancien programme de prêts et de bourses, le gouvernement fédéral donnait 80 millions au Québec pour les étudiants. Les étudiants du Québec se sont mobilisés durant 4 mois pour réclamer ces 80 millions, puisque le programme de prêts et de bourses arrivait à échéance et l'argent ne nous serait pas remis après le programme. Après ces 4 mois, le gouvernement fédéral a fini par nous donner 115 millions aux étudiants du Québec, soit 35 millions de plus que prévu.
Cependant, le gouvernement provincial, à décider de détourner ces fonds, le 35 millions, qui devaient aider les étudiants, en le plaçant dans la dette....
Vous voyez pourquoi on s'est révolté?
35 millions dans la dette est une goutte d'eau dans la mer, mais 35 millions dans les prêts et bourses c'est plus de 2000 étudiants qui vont pouvoir avoir accès à des études.
Si vous voulez investir dans le Québec, investissez dans son avenir, dans ses étudiants!
Vous vous plaignez que notre système de santé va mal parce qu'il manque de médecins, de spécialistes et d'infirmiers. Si vous voulez arranger les choses, il faut encourager et aider les étudiants qui veulent devenir médecins, spécialistes ou infirmiers, et c'est pareil pour tous les secteurs du Québec qui vont mal.
Vous voulez que la situation du Québec change, alors comprenez et soutenez les étudiants du Québec puisque nous sommes la relève.
[En accord \(38\) » - En désaccord \(4\) »](#)
Envoyé par [Claude](#) - 11 mars 2010 à 22 h 32 HNE
Bonifier le programme pour payer la bière les fins de semaine quand ce n'est pas une automobile. Se trouver une petite job aussi ça peut aider à joindre les deux bouts.

[En accord \(20\) »](#) - [En désaccord \(56\) »](#)

Envoyé par [marietoni](#) - 11 mars 2010 à 22 h 32 HNE

il faut faire un budget et je vois que la plupart des étudiants, ne sont pas des très bons administrateurs.

[En accord \(12\) »](#) - [En désaccord \(32\) »](#)

Envoyé par [wtx888](#) - 11 mars 2010 à 22 h 09 HNE

Les frais de cours ne sont pas gelés depuis tant d'Années..

Allez sur Teluq et voyez comment coûte un simple cours plus de 450\$

Quand j'ai terminé l'université il y a `tellement` d'années, que chaque cours coûtait 45\$,....

Et les salaires sont pas tellement plus élevés qu'ils l'étaient à ce moment là...

Une taxe sur la masse salariale est un must, c'Est pas normal que les employeurs ne paient pas ce que ça coûte une main-d' œuvre qualifiée...

En échange els employeurs doivent avoir une place prépondérante sur els conseils d'Administration es maisons d'Enseignement afin de garantir de l'adéquation de l'enseignement et le marché de l'Emploi...

Faire le ménage dans ces institutions tellement mal gérées...Et gaspilleuses..

Lorsque mon garçon était à Mc gill les frais de scolarité les livres me coûtaient 5000 par année..Les profs mêmes pas assez intelligents pour offrir des recueils de textes ils font acheter 800\$ de livres par année pour rien...

Pas toutes des cent watts dans le corps professoral...

[En accord \(4\) »](#) - [En désaccord \(12\) »](#)

Envoyé par [Hébert L'Huë](#) - 11 mars 2010 à 21 h 48 HNE

Je ne comprends pas pourquoi ce débat revient chaque année, des fois plus. Les cégeps et les universités manquent d'argent, les étudiants aussi. Il faut comprendre que les frais de cours sont gelés depuis tellement longtemps que ce gel équivalait à une baisse, puisque le prix de les dépenses des cégeps et universités (à commencer par les salaires des professeurs et des autres employés) ne sont pas gelées, elles.

Faire du bruit dans la rue, c'est bien beau, mais au mieux, ça permet de régler le problème à court terme.

J'ai une suggestion pour toutes les parties concernées (gouvernement, établissements d'enseignement et étudiants): arrêtez de vous chicaner, assoyez-vous ensemble, faites preuve d'ouverture et établissez un financement, des frais de cours et des prêts et bourses qui satis-

font tout le monde. Ensuite, on indexe le tout chaque année, en fonction du taux d'inflation. Me semble que c'est pas sorcier.

[En accord \(7\) »](#) - [En désaccord \(41\) »](#)

Envoyé par [wtx888](#) - 11 mars 2010 à 21 h 42 HNE

Oui ils ont raison....

Se faire arnaquer pas ce gouvernement pourri et corrompu jusqu'à la moelle., il y a de quoi rager..

Et le régime des prêts et bourse est tellement mal géré, les gens qui y travaillent sont tellement incompétents et partiaux...Incroyable..

Et en plus la gouvernement tellement pourri a semble-t-il passer une loi à l'Effet qu'un étudiant n'a plus de droit de faire faillite..

On endette les étudiants comme des malades et ensuite si ils crèvent ils n'ont pas le droit de faire faillite...

Avec la hausse prochaine des frais de scolarité pour engraisser les profs, les étudiants vont finir avec 50 ou 60,000 de dettes, imaginez le topo, et en plus ils doivent payer ça avec des dollar après impôt...

Et en début de carrière les premières années c'Est la misère noire..

Imaginez vers où on s'en va...

[En accord \(33\) »](#) - [En désaccord \(15\) »](#)

LE DEVOIR : «Rendez-nous nos 35 millions» - Édition du vendredi 12 mars 2010

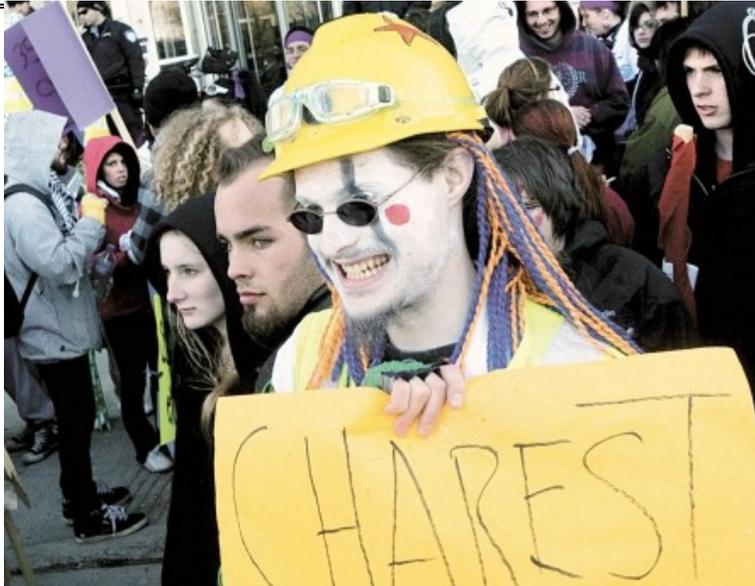


Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

«Rendez-nous nos 35 millions», ont encore une fois demandé les étudiants à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, hier. Quelques centaines d'entre eux ont manifesté devant ses bureaux montréalais pour exiger une bonification du programme de prêts et bourses de 35 millions. C'est la somme versée en plus par Ottawa, selon les étudiants, dans le cadre du programme pancanadien sur l'aide financière aux étudiants en remplacement des défunttes bourses du millénaire. La ministre ne voit pas là d'argent frais si on considère l'abolition d'autres transferts fédéraux.

LE QUOTIDIEN : 300 étudiants de la région à Montréal - Vendredi 12 mars 2010



La Presse

Samuel Tremblay, Le Quotidien (CHICOUTIMI) Près de 300 étudiants collégiaux de la région se sont rendus à Montréal, hier, pour manifester devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, Michelle Courchesne. Les étudiants exigent que la ministre bonifie de 35 millions de dollars le programme de prêts et bourses du Québec.

En tout et partout, ils sont plus de 1500 étudiants de la province à avoir fait entendre leur mécontentement. Une offensive qui survient à un moment clé pour le mouvement étudiant,

alors que le budget provincial doit être déposé dans deux semaines.

Les 35 millions de dollars réclamés sont ceux provenant des transferts fédéraux de 115 millions du nouveau Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE).

Le PCBE a remplacé, en août 2009, la Fondation canadienne de bourses d'études du millénaire qui octroyait 80 millions de dollars par année au Québec.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les étudiants manifestent : Ils réclament une bonification de 35 M\$ pour le programme des prêts et bourses - Vendredi 12 mars 2010

PC | Le programme de prêts et bourses continue de créer des vagues alors que des centaines d'étudiants de partout au Québec ont manifesté à Montréal hier après-midi. Les étudiants ont exigé de Québec une bonification du programme à hauteur de 35 M\$, soit la somme versée par Ottawa dans le cadre du programme pancanadien sur l'aide financière aux étudiants. Présent devant les bureaux du ministère de l'Éducation, le président de la Fédération étu-

diane collégiale du Québec, Xavier Lefebvre-Boucher, a déclaré que les étudiants réclament depuis deux ans des améliorations au programme. Et maintenant, a-t-il dit, le gouvernement essaie de cacher l'évidence. Pour sa part, le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean Grégoire, a souligné que la ministre Michelle Courchesne reconnaît elle-même qu'il manque 70 M\$ dans les dépenses admises. Elle reçoit 35 millions de bourses en surplus et, selon le leader étudiant,

elle ne saisit pas l'occasion pour bonifier le programme. Une dizaine d'associations étudiantes de cégep se sont donné un mandat de grève pour la journée, notamment à Trois-Rivières, où trois étudiants ont été arrêtés et remis en liberté pour entrave au travail des policiers. Ils comparaitront par voie de sommation. Une soixantaine d'étudiants se préparait alors à monter dans des autobus pour manifester à Montréal.

24 HEURES : 500 étudiants pour 35 millions \$ manquants – Vendredi 12 mars 2010

Stephane Tremblay



Photo: Sébastien St-Jean

Plus de 500 étudiants de 11 cégeps du Québec manifestent depuis jeudi après-midi dans les rues du centre-ville de Montréal contre les coupures de l'ordre de 35 M\$ de Québec dans le programme de prêts et bourses

Plus de 500 étudiants de 11 cégeps du Québec ont bruyamment manifesté jeudi après-midi dans les rues du centre-ville de Montréal contre

les coupures de l'ordre de 35 M\$ de Québec dans le programme de prêts et bourses.

Munis de tambours, trompettes, haut-parleurs et de pancartes de toutes les couleurs avec des écriteaux qui ne cachaient aucunement leur frustration à l'endroit du gouvernement Charest, les cégépiens ont tout d'abord envahi le parc Émilie-Gamelin, près de la station de métro Berri-UQAM.

Le cortège a ensuite parcouru les rues du centre-ville pour terminer son trajet en faisant le pied de grue face aux bureaux du ministère de l'Éducation (MEQ), sur la rue Fullum.

La faute à Québec

« Charest doit savoir qu'un étudiant sans argent, n'est pas un étudiant longtemps », a lancé Sébastien Bouchard du Cégep d'Alma, une des manifestants présents.

« La ministre Michelle Courchesne doit aller refaire ses devoirs et nous redonner l'argent pour nos prêts et bourses », ajoutait non loin de là Caroline Boulianne du cégep du Vieux-Montréal.

Les manifestants soulignent que dès 115M\$ que Stephen Harper a accepté de redonner au Québec dans le cadre du programme pancanadien

sur l'aide financière aux étudiants, Québec ne souhaiterait en redistribuer que 80M\$, d'où les 35 M\$ manquants.

« C'est notre argent. Nous en avons besoin pour continuer à étudier », crie haut et fort Sébastien Boulanger de Rimouski.

La Fédération étudiante collégiale du Québec rappelle que le programme des prêts et bourses n'a pas été indexé depuis une dizaine d'années.

Pas de dommages

À Montréal, la manifestation s'est déroulée sans bris, ni heurt. Une forte escorte policière était toutefois présente. La foule largement motivée scandait des slogans et démontrait son mécontentement envers le gouvernement libéral.

Soulignons qu'une manifestation similaire a eu lieu plus tôt en journée à Trois-Rivières où trois étudiants ont été inculpés et relâchés après avoir été sommés à comparaître prochainement sous des accusations d'entrave au travail des policiers.

Ni le bureau de la ministre Courchesne ni celui du premier ministre n'a donné suite aux appels de 24H, quant aux revendications des manifestants.

CYBERPRESSE : Des centaines d'étudiants manifestent à Montréal - Publié le 11 mars 2010 à 16h10 | Mis à jour le 11 mars 2010 à 16h50



Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse La Presse Canadienne, Montréal

Le programme de prêts et bourses continue de créer des vagues alors que des centaines d'étudiants de partout au Québec ont manifesté à Montréal jeudi après-midi.

Les étudiants ont exigé de Québec une bonification du programme à hauteur de 35 millions \$, soit la somme versée par Ottawa dans le cadre du programme pancanadien sur l'aide financière aux étudiants.

Présent devant les bureaux du ministère de l'Éducation, le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre Boucher, a déclaré que les étudiants réclament depuis deux ans des améliorations au programme. Et maintenant, a-t-il dit, le gouvernement essaie de cacher l'évidence.

Pour sa part, le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean Grégoire, a souligné que la ministre Michelle Courchesne reconnaît elle-même qu'il manque 70 millions \$ dans les dépenses admises. Elle reçoit 35 millions de bourses en surplus et, selon le leader étudiant, elle ne saisit pas l'occasion pour bonifier le programme.

Une dizaine d'associations étudiantes de cégep se sont donné un mandat de grève pour la journée, notamment à Trois-Rivières, où trois étudiants ont été arrêtés et remis en liberté pour entrave au travail des policiers. Ils comparaitront par voie de sommation. Une soixantaine d'étudiants se préparaient alors à monter dans des autobus pour manifester à Montréal.

LE NOUVELLISTE : Grève étudiante au Cégep de Trois-Rivières – Jeudi 11 mars 2010

Il n'y a pas de cours, aujourd'hui, au Cégep de Trois-Rivières. Les étudiants sont plutôt invités à monter à bord des autobus qui les conduiront à Montréal où des jeunes de partout au Québec ont rendez-vous pour exprimer leur désaccord face à l'imposition de frais de scolarité au collégial.

Lors d'une assemblée générale qui s'est tenue un peu plus tôt cette semaine, 300 des quelque 4700 étudiants trifluviens ont voté dans une proportion de 80 % en faveur d'une journée de grève. Ils s'unissent ainsi au mouvement initié par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) qui s'inquiète de l'adoption, à l'automne dernier, d'une résolution du conseil général du Parti libéral qui recommande que soit envisagée la possibilité d'instaurer des frais de scolarité au niveau collégial, des frais dits modestes qui tiendraient compte du coût des services.

À quelques jours du dépôt du budget provincial, les cégépiens sont aux aguets. Selon le secrétaire général de l'Association générale étudiante du Cégep de Trois-Rivières (AGECTR), Samuel Yergeau, beaucoup d'étudiants seraient durement affectés par une hausse des frais qu'ils doivent déjà assumer. Bien que les cours soient gratuits, différents coûts sont reliés indirectement à la poursuite des études au niveau collégial. Pour Trois-Rivières, Samuel Yergeau parle d'une facture de l'ordre de 120 \$ par étudiant par session à laquelle il faut également ajouter l'achat des manuels scolaires. «Même si les frais sont moins élevés au cégep qu'à l'université, les étudiants ne vivent pas dans la richesse», affirme-t-il avant de donner l'exemple des étudiants des programmes techniques qui accumulent entre 30 et 35 heures de cours par semaine. Samuel Yergeau soutient qu'ils peuvent

difficilement concilier les études et le travail à temps partiel.

«À l'AGECTR, nous avons un fonds pour aider des étudiants en difficulté financière», dit-il avant de rappeler que dès le niveau collégial, des jeunes qui habitent dans les régions éloignées sont appelés à s'expatrier pour étudier, et ce, avec les impacts qui s'ensuivent au niveau de leur budget. Par ailleurs, le porte-parole des cégépiens trifluviens indique que cette manifestation d'aujourd'hui vise également à obtenir des explications quant aux 115 millions \$ qui ont récemment été transférés d'Ottawa à Québec dans le cadre du Programme de bourses aux étudiants (PCBE). Selon la FECQ, la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne tenterait de détourner 35 millions \$.

Quatre autobus en partance du Cégep de Trois-Rivières devraient prendre, plus tard cet avant-

midi, la direction de Montréal où se déroulera la mobilisation. Un protocole d'entente a été conclu, hier, entre l'association étudiante et la direction de l'établissement qui a accepté la

levée des cours afin de permettre aux étudiants d'exercer leur droit de manifester. Les cours qui devaient avoir lieu aujourd'hui devront cependant être repris d'ici la fin de la session. Le

personnel du Cégep de Trois-Rivières doit quant à lui se présenter au travail, comme à l'habitude.

RADIO-CANADA : Québec : Éducation : Les cégepiens réclament des investissements - Mise à jour le mercredi 10 mars 2010 à 14 h 49

Une cinquantaine d'étudiants du cégep Beauce-Appalaches vont manifester jeudi, à Montréal, pour réclamer une bonification de 35 millions de dollars du programme de prêts et bourses. Les étudiants ont voté une grève d'une journée. Ils demandent à la ministre québécoise de l'Éducation ce qu'elle entend faire du transfert fédéral de 115 millions de dollars issus du Programme canadien de bourses aux étudiants.

Le conseiller à la vie étudiante, Étienne Lamontagne, rappelle que la situation est difficile pour certains. « Il y a des étudiants qui n'ont pas nécessairement beaucoup de moyens en parlant. Ils sont juste capables d'être sur le seuil, capables dans le fond de faire leurs études en même temps que de bien manger et d'avoir un logement », souligne-t-il.

Les étudiants prévoient participer à la manifestation organisée jeudi devant les bureaux de la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, à Montréal. Des étudiants des cégeps et des universités de partout au Québec, notamment du [Saguenay-Lac-Saint-Jean](#), participeront à cette manifestation.

RADIO-CANADA : Saguenay-Lac-Saint-Jean : Éducation : Cégepiens en grève - Mise à jour le mercredi 10 mars 2010 à 10 h 44

Les étudiants des cégeps de Jonquière et de Chicoutimi ont installé des piquets de grève devant leurs établissements mercredi matin. Les étudiants ont voté en faveur d'une grève de deux jours pour faire pressions sur le gouvernement du Québec pour qu'il bonifie le système de prêts et bourses. Les étudiants accusent Québec d'avoir détourné 35 millions de dollars provenant d'Ottawa tandis que, selon eux, ces sommes devraient servir à bonifier le programme de prêts et bourses. L'un

des organisateurs de ces manifestations, Simon Harvey, indique que les étudiants sont invités à manifester leur mécontentement. « Pour ce qui est des étudiants, on leur demande de participer à la manifestation et de montrer que nous sommes en grève. Les étudiants de Jonquière et Chicoutimi ne se laisseront pas faire », dit-il. Les étudiants prévoient participer à une manifestation organisée jeudi devant les bureaux de la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne à Montréal.

Les étudiants du cégep de Jonquière ont voté à 97 % en faveur de la grève de deux jours. Au cégep de Chicoutimi, seulement une dizaine d'étudiants se sont opposés au vote de grève. En tout, près de 1300 cégepiens ont participé aux deux assemblées générales. Les étudiants du cégep d'Alma voteront à leur tour sur une possible journée de grève déclenchée jeudi.

LE SOLEIL : Vote de grève étudiante en Beauce – Mercredi 10 mars 2010

Marc Allard
Les étudiants du Cégep BeauceAppalaches ont voté hier une grève d'une journée afin d'aller manifester demain à Montréal pour réclamer 35 millions \$ en bourses au gouvernement du Québec. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) — dont le cégep beauceron fait partie — et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) estiment que le ministère de

l'Éducation a «détourné» 35 des 115 millions \$ que Québec recevra pour l'année 2009-2010 en remplacement des bourses du millénaire. Comme les bourses du millénaire s'élevaient à 80 millions \$, les deux fédérations étudiantes calculent que Québec dispose maintenant de 35 millions \$ supplémentaires et veulent que cette somme soit allouée à des bourses et non à des prêts, en indexant de 15 % les dépenses.

Tamara Davis, l'attachée de presse de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a dit hier au Soleil que les fédérations étudiantes faisaient «une fausse interprétation» des sommes versées par le fédéral au Québec. Elle nous a répété que les 115 millions \$ iront dans le programme d'aide, mais a refusé de préciser si les 35 millions \$ serviraient à financer des prêts ou des bourses, un flou que les étudiants dénoncent.

MÉTRO : Aide financière: Les étudiants s'(im)mobilisent – Mercredi 10 mars 2010



Mathilde Azerot/Méto
Des étudiants ont dénoncé, les pieds dans le béton, l'immobilisme de la ministre Michelle Courchesne.

En chiffres
245 000 étudiants au Canada bénéficient du soutien du Programme cana-

dien de bourses aux étudiants pour l'année 2009-2010.

MATHILDE AZEROT
Les pieds ensevelis dans du béton, trois étudiants étaient plantés mardi devant le ministère de l'Éducation. L'action symbolique avait pour but d'exhorter la ministre Michelle Courchesne à se prononcer quant au sort des 35 M\$ de dollars supplémentaires remis à Québec par Ottawa dans le cadre du Programme canadien de bourses aux étudiants. «Depuis l'annonce du gouvernement Harper, la ministre est restée muette concernant l'utilisation précise de ces sommes», a expliqué Nicolas Desroix, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, qui a pris l'initiative de mener cette action avec la Coalition régionale des étudiants de Montréal.

Manifestation

Le gouvernement fédéral a annoncé le 3 février un transfert de quelque 115 M\$ vers Québec pour l'année universitaire en cours. Cela représente 35 M\$ de plus que ce que la Fondation canadienne des bourses du millénaire, dissoute au début du mois de janvier, versait annuellement au Québec. Le gouvernement Charest a toutefois refusé de considérer ces sommes comme de l'argent frais, déplorant la perte d'autres enveloppes fédérales à l'éducation. Une affirmation pourtant contestée par Ottawa. «Nous demandons que ces sommes aillent directement aux bourses», précise Nicolas Desroix. Les associations étudiantes manifesteront demain. Le départ est prévu à 14 h, place Émilie-Gamelin.

MÉTRO : Pension alimentaire : La Cour suprême donne raison aux étudiantes – Vendredi 19 février 2010

Pension alimentaire
La Cour suprême donne raison aux étudiantes
La pension alimentaire parentale ne constitue pas un revenu à statut fédéral. La Cour suprême du Canada donne ainsi raison à des étudiantes monoparentales qui avaient déposé un recours collectif auprès du plus haut tribunal du pays contre le ministère de l'Éducation du Québec. Ces étudiantes démontrent le fait que Québec s'appuie sur le montant des pensions alimentaires versées pour décider du montant de l'aide financière pouvant leur être accordée. **MÉTRO**
9 M\$
En vertu de cette décision, Québec pourrait être contraint de verser près de 9 M\$ aux quelques 1500 étudiantes inscrites dans ce recours collectif.

LE DEVOIR : En bref - Pension alimentaire: gain d'une mère monoparentale – Édition du vendredi 19 février 2010

Le Devoir



La Cour suprême du Canada a donné raison à une étudiante mère de famille monoparentale qui revendiquait que sa pension alimentaire ne soit pas comptabilisée comme un revenu dans le calcul pour l'attribution de prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec.

Alors que la pension alimentaire n'est plus considérée comme un revenu auprès des ministères du Revenu au fédéral comme au provincial depuis 1997, elle l'est toujours au chapitre de l'aide financière aux études. La décision de la Cour suprême ouvre la porte au versement des

9 millions qu'ont réclamés 1500 étudiantes mères de famille monoparentale, dans un recours collectif déposé en janvier par la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec.

MÉTRO : Aide financière de Québec : Les étudiants réclament 35 M\$ de plus en bourses – Vendredi 12 février 2010



Yves Provencher/MéTRO
La Fédération étudiante universitaire du Québec s'est réunie jeudi pour demander plus de fonds pour les bourses.

115 M\$
Le gouvernement fédéral a transféré 115 M\$ à Québec «afin d'aider la province à défrayer ses dépenses liées à l'aide financière aux étudiants pour l'année scolaire 2008-2009». Habituellement, Québec recevait environ 80 M\$.

MARIE-EVE SHAFFER

Les étudiants universitaires auront à l'œil la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Ils veulent s'assurer qu'elle ne détourne pas les 35 M\$ supplémentaires obtenus en compensation au programme canadien de bourses pour les consacrer à autre chose qu'à l'aide financière.

«La ministre Courchesne refuse de s'engager à bonifier les bourses, dans le cadre de l'aide financière aux études, pour un montant équivalent», a dénoncé jeudi après-midi le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean Grégoire, lors d'une manifestation organisée à Montréal, devant le bureau du premier ministre Jean Charest.

La semaine dernière, le gouvernement fédéral a annoncé que 115 M\$ étaient transférés à Québec «afin d'aider la province à défrayer ses dépenses liées à l'aide financière aux étudiants pour l'année scolaire 2008-2009». Habituellement, le gouvernement québécois recevait environ 80 M\$ par année de la défunte Fondation canadienne des bourses du millénaire.

«Ce qu'on craint, c'est que le gouvernement se retire du programme d'aide financière pour un montant équivalent à 35 M\$», a indiqué M. Grégoire. Environ 60 000 étudiants québécois ont recours au programme d'aide financière.

Hausse plus importante des droits de scolarité?

Le député du Parti québécois Yves-François Blanchet a bravé le froid pour soutenir les étudiants universitaires. Selon lui, une discussion ouverte doit être lancée pour trouver une solution globale aux problèmes posés par le sous-financement des universités, l'aide financière déficiente et les hausses des droits de scolarité.

Jeudi, le quotidien La Presse rapportait que la ministre Courchesne envisage de hausser les droits de scolarité davantage que prévu. Elle croit qu'il existe un consensus, qui exclut les étudiants, autour de cette idée. «Parler de consensus sans les étudiants alors qu'ils sont les principaux intéressés, ça a quelque chose de profondément insultant», a dit M. Blanchet.

La Fédération des femmes du Québec, le Front populaire pour le réaménagement urbain, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante et la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec ont entre autres été scandalisés par le projet de la ministre.

24HMONTREAL.CANOE.CA : Où iront les 35 millions \$ supplémentaires transférés par Ottawa?: La FEUQ a le gouvernement à l'œil – Vendredi 12 février 2010

Serge Forgues



Photo: Joël Lemay
Une centaine de membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) se

sont donnés rendez-vous jeudi, devant les bureaux du premier ministre Jean Charest à Montréal, pour exiger que la totalité des 115 millions \$ transférés à Québec via le Programme canadien de bourses aux étudiants soient utilisés à cette fin.

Une quinzaine de policiers ont été dépêchés à l'intérieur de l'édifice pour s'assurer que les manifestants n'investissent pas les lieux, en plus de ceux qui étaient à l'extérieur, accompagnés d'agents de sécurité.

« La ministre Courchesne refuse d'annoncer une bonification des bourses dans l'aide financière malgré une augmentation de 35 millions \$ dans l'aide versée par Ottawa. Compte-t-elle détourner cet argent prévu pour aider les étudiants les plus pauvres ? » affirme Jean Grégoire, président de la FEUQ.

Ce dernier a ciblé la ministre de l'Éducation pendant sa brève allocution. « On court après

les criminels à cravate, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de voleuses en jupon au gouvernement », a-t-il lancé, alors que 35 représentants d'universités d'un peu partout dans la province étaient assis sur des chaises donnant sur l'édifice où sont situés les bureaux du premier ministre dans la métropole.

M. Grégoire a également avisé le gouvernement, qui songerait à accentuer l'augmentation des frais de scolarité, qu'il allait trouver les étudiants sur sa route s'il choisissait d'exclure ces derniers des négociations. « C'est pas vrai que les étudiants vont être tenu en dehors de leur consensus », mentionne-t-il, avant de soutenir que le Conseil du patronat, les recteurs et l'Institut économique de Montréal ne sont pas les seuls à avoir droit de parole dans ce dossier

24 HEURES : trente-cinq millions réclamés – Mercredi 10 février 2010



» Manifestation étudiante
Profitant de la rentrée parlementaire, quelque 50 étudiants ont crié haut et fort leur profond désaccord envers le programme aminci des prêts et bourses, hier, devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, situés sur la rue Fullum à Montréal. Les manifestants ont été sans pitié accusés le premier ministre Jean Charest de « voler » et la ministre Michelle Courchesne de « rétro pour écraser les étudiants ». — STÉPHANE TREMBLAY

24HEURESMONTREAL.CANOE.CA : Programme de prêts et bourses : Des étudiants veulent la totalité de l'enveloppe fédérale – Mercredi 10 février 2010

Stéphane Tremblay

Pancartes à bout de bras, une poignée d'étudiants ont crié haut et fort leur profond désaccord envers le programme aminci des prêts et bourses, mardi, devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, situés sur la rue Fullum à Montréal.

La cinquantaine de manifestants ont été sans pitié accusant le premier ministre Jean Charest de « voler » et la ministre Michelle Courchesne « de reine pour écraser les étudiants ».

« Des 115M\$ que Stephen Harper a accepté de redonner au Québec à la suite de notre bataille de janvier dernier, Charest souhaite nous en redistribuer que 80M\$ », s'insurge Alexandre St-Onge-Perron, de l'Association étudiante du Cégep Édouard Mont-Petit.

« Il manque un gros et important 35M\$ que Charest dit avoir besoin pour des coûts de programme, c'est de la foutaise », ajoute son collègue Hugo Morin.



Photo: Stephane Tremblay

Alexandre St-Onge-Perron était le porte-parole des manifestants. Les étudiants ont profité de l'ouverture de la session parlementaire pour sortir dans la rue espérant que leurs messages seraient entendus à l'Assemblée nationale.

« Le gouvernement du Québec a déterminé que les deux parents ne doivent pas gagner plus de 32 000\$ ensemble pour avoir droit à des prêts et bourses. Je suis en colère. Mes parents ne m'aident pas et je dois travailler plus de 25 heures par semaine en plus de 25 heures de cours sans compter mes travaux pour réussir à continuer mes études », exprime avec véhémence Marie-Eve Bujold, étudiante en science humaine au Cégep Édouard Mont-Petit.

Les étudiants dénoncent également le fait que le gouvernement libéral comptabilise une pension alimentaire comme un revenu pour une mère monoparentale. « Je connais une étudiante qui doit choisir entre nourrir son enfant ou aller à l'école. Elle a donc étalé son DEC sur cinq ans afin de marier son rôle de mère avec celui d'étudiante », raconte l'étudiant Cédric D. Frappier.

Soulignons que des manifestations similaires se sont déroulées à St-Hyacinthe, Sorel, Rivière-du-Loup, Saguenay, Rimouski et en Abitibi-Témiscamingue.

La ministre Courchesne n'a pas fait suite à nos appels.

LE DEVOIR : 1^{ère} page : Bourses du millénaire : La querelle migre vers Québec : Les étudiants craignent de ne jamais recevoir l'argent versé par Ottawa pour l'aide financière aux études – Édition du vendredi 05 février 2010

Amélie Daoust-Boisvert

La querelle autour de la part de gâteau de Québec dans le programme canadien de bourses aux étudiants a migré d'Ottawa vers Québec, hier. Le gouvernement fédéral remettra finalement «environ» 115 millions de dollars à Québec dans le cadre du Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE), mais ces derniers accusent Québec «d'opération de diversion comptable» en n'utilisant pas cet argent pour bonifier les sommes remises à chacun dans le cadre du programme québécois de prêts et bourses.

Avant que le PCBE la remplace, Québec recevait de la Fondation canadienne des bourses du millénaire 80 millions annuellement. Ce qui fait dire aux associations étudiantes que le ministère de l'Éducation dispose de 35 millions supplémentaires. Une affirmation niée aussitôt par Québec, qui ne voit pas là d'argent frais.

«Aucun engagement»

«Québec n'a pris aucun engagement pour bonifier les prêts bourses. Nous avons pourtant 35 millions pour le faire», dit le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean Grégoire, qui accueille le transfert fédéral comme une demi-victoire. «Est-ce que [les 35 millions] vont aller dans les coûts de système et en mesures comptables quelconques?, demande-t-il. C'est un programme de bourses, l'argent devrait servir à bonifier les bourses. Il y a un manque à gagner: ce serait le bon moment pour le faire.»

«On est heureux que le fédéral délie les cordons de la bourse, mais la bataille ne se termine pas là. Le vote provincial reste entier», selon le président de l'Association pour une association syndicale étudiante (ASSE), Christian Pepin. Il

taxe carrément Québec de mener «une opération de diversion comptable.»

La version de la ministre

À Québec, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, s'en défend. «Ce n'est pas du tout de la manipulation comptable», dit son attachée de presse Tamara Davis. L'écart entre les anciens 80 et les nouveaux 115 millions de dollars ne libérerait pas de nouvelles sommes, dit-elle, puisque Québec aurait perdu 27 millions de dollars provenant des autres enveloppes fédérales à l'éducation, qui ont été éliminées. «Le PCBE, c'est l'amalgame de tous les anciens programmes en un seul. Nous allons donc recevoir à la fin de l'année financière entre 107 et 115 millions de dollars selon le nombre d'inscrits, explique-t-elle. Les sommes qu'on va recevoir vont appuyer les étudiants québécois par le programme actuel de prêts et bourses, qui est un régime déjà généreux.»

À la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), on qualifie la réaction de la ministre de l'Éducation de «molle». Son président, Xavier Lefebvre-Boucher, dénonce une «forme de négation» de la part de la ministre. «Pour nous, c'est clair qu'il y a de l'argent frais. Si on nous fait croire que l'argent est déjà budgété, on n'acceptera pas de se faire dire ça.» Il se dit insatisfait, même si l'ensemble de l'argent reste dans le programme des prêts et bourses. «Même si le ministère dit que ça va aller dans le programme de prêts et bourses, ça ne fait pas un sou de plus pour les étudiants.»

Différend sur la nature des millions

Le PCBE regroupe en effet «toutes les bourses fédérales versées aux étudiants en un seul programme», selon Ressources humaines et Développement des compétences Canada, que

ce soit des bourses pour étudiants à faibles revenus, pour les parents étudiants, les étudiants handicapés ou les bourses d'excellence.

Même Québec et Ottawa ne s'entendent pas sur la nature de ces millions. Pour Ottawa, les 115 millions constituent effectivement une bonification, affirmant dans un communiqué que «ce transfert dépasse largement les 80 millions de dollars que le Québec recevait annuellement de la Fondation canadienne des bourses du millénaire».

Les différentes associations étudiantes espéraient qu'une hausse des transferts fédéraux se traduise par quelques dollars de plus dans les poches des étudiants les moins nantis.

Indexation insuffisante

Cette année, l'aide financière aux études a été indexée de 0,4 %, ce que le comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, au Conseil supérieur de l'éducation, juge insuffisant pour «garantir le maintien du niveau de vie», a-t-il averti la ministre Courchesne dans un avis déposé en septembre.

Au lendemain de la dissolution de la Fondation des bourses du millénaire, le 5 janvier dernier, les négociations entre Québec et Ottawa concernant le rapatriement de la part de Québec dans le nouveau PCBE semblaient dans l'impasse. Aussi, Québec et les associations étudiantes se réjouissent du dénouement, même s'ils ne s'entendent pas sur l'utilisation de cet argent.

Les associations étudiantes promettent de recycler leurs pancartes, qui ont servi à plusieurs reprises cet automne, en y remplaçant les mot «Ottawa» par «Québec». Elles prévoient même un rassemblement à Montréal dès la semaine prochaine.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Mères monoparentales en colère + Les commentaires - Mise à jour le jeudi 4 février 2010 à 8 h 34

Le ministère de l'Éducation du Québec fait face à une demande de recours collectif déposée par la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées au nom d'une mère monoparentale. S'appuyant sur un récent jugement de la Cour d'appel du Québec, le regroupement conteste le fait que le ministère considère une pension alimentaire comme un revenu. Cette façon de faire a d'importantes conséquences pour les mères monoparentales qui sont actuellement aux études. En gonflant le revenu de la mère, la somme versée par l'ex-conjoint pour le bien-être des enfants entraîne une diminution de l'aide financière aux études qu'elle peut recevoir.

Le programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec permet en fait à une mère monoparentale de recevoir sans pénalité une pension alimentaire de 100 \$ par mois. Toute somme supplémentaire est cependant déduite de l'aide financière aux études qu'elle reçoit.

La pension alimentaire moyenne étant de 3343 \$ par année, les étudiantes se voient donc privées de sommes d'environ 2000 \$. « Ca veut dire que le conjoint envoie au gouvernement disons 300 \$. Madame reçoit 100 \$ et le 200 \$ qui reste, c'est le gouvernement qui le garde », déplore la directrice générale de la Fédération, Sylvie Lévesque.

« En plus d'aller aux études à temps plein, d'en arracher et d'essayer de finir ses études pour

avoir une bonne job, on te retire une partie de ta pension alimentaire », poursuit-elle. « ,Mais cet argent, c'est pour son enfant, ce n'est pas pour elle. Ce n'est pas un revenu; c'est une pension pour permettre à ses enfants de mieux manger et d'avoir de meilleures conditions ».

Il y a là une forme de détournement de la pension, alors que si tu n'es pas sur l'aide sociale ou étudiante, si tu es monoparentale, mais que tu as un bon revenu, tu peux garder le 300 \$ au complet.

— Sylvie Lévesque

1500 étudiantes touchées

Le recours collectif, déposé au nom d'une étudiante, réclame les sommes dont ont été privées les mères monoparentales au cours des trois

dernières années. Selon La Presse canadienne, un jugement favorable aux mères monoparentales pourrait donc entraîner le versement rétroactif de près de 9 millions de dollars à environ 1500 étudiantes.

La demande de recours collectif, qui doit être approuvée par le tribunal, s'appuie sur un jugement rendu le 8 octobre dernier par la Cour d'appel du Québec, qui a statué que la Loi sur l'aide financière ne permet pas de calculer la pension alimentaire pour enfant comme un revenu.

Mme Lévesque explique que la décision de la Cour d'appel s'appuie sur une ambiguïté qui existait dans le libellé du règlement. La ministre de l'Éducation du Québec, Michelle Courchesne, s'apprête conséquemment à resserrer le règlement afin que le gouvernement puisse continuer de considérer le calcul de la pension alimentaire comme un revenu.

À la suite d'une décision rendue par la Cour suprême en 1997, une pension alimentaire n'est plus considérée comme un revenu aux fins de l'impôt par les gouvernements du Canada et du Québec. Elle demeure pourtant considérée comme un revenu non seulement pour le programme québécois de prêts et bourses, mais aussi pour les programmes d'aide sociale et d'aide au logement.

Selon Mme Lévesque, la ministre Courchesne s'est déjà montrée favorable à la cause des mères monoparentales aux études, mais qu'elle n'entend pas bouger pour autant. La ministre, dit-elle, « nous a déjà dit que tant que son collègue à l'aide sociale ne bougerait pas, elle ne bougerait pas non plus ». Le ministre responsable de l'aide sociale au Québec est le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad. Radio-Canada.ca avec Presse canadienne

Les commentaires (13) Commentez

Envoyé par [DjPlaster](#)

4 février 2010 à 12 h 17 HNE

Ce n'est pas compliqué. Si l'homme verse 100\$ par semaine à son Ex pour leur enfant, ce 100\$ venant de l'homme avait déjà été imposé, donc pourquoi le réimposer une autre fois ? Ensuite, le gars qui dit que la fille devrait faire un choix entre enfant ou école et que c'est de sa faute elle avait juste à y penser avant ... sérieux c'est vraiment pas fort la. Ça arrive tomber enceinte par erreur et ce n'est pas tout le monde qui est pour l'avortement, il faut respecter cela. Si la fille va à l'école c'est toujours ben mieux que si elle se fou sur le BS ???

[En accord \(2\) »](#) - [En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par [MathieuN](#)

4 février 2010 à 12 h 11 HNE

@ Albator60bravo

Je vois votre détresse, mais je persiste à croire que vous faites le mauvais combat. Demandez plutôt de modifier le calcul de l'aide financière aux études pour qu'un montant plus grand soit donné lorsque vous avez coché "un enfant à charge" dans le formulaire, en plus d'avoir écrit un petit montant à la case "revenu annuel". Ce serait une mesure équitable qui tient compte des revenus réels du parent.

C'est tout à votre avantage si vous recevez 2000 \$ de pension en plus de l'aide social, car vous recevrez un montant additionnel en bourses (puisque vous recevez sûrement le maximum de prêts).

C'est moins avantageux pour les femmes qui reçoivent 10 000\$ en pension en plus de l'aide social, car elles recevront moins de l'AFE que vous. Les femmes des deux exemples que je viens de citer ont les mêmes besoins financiers, et méritent autant d'argent au total pour leur enfant et leurs études. Que le père de l'enfant

soit riche ou pauvre ne doit pas entrer dans le calcul.

Presque tout le monde connaît une femme qui profite d'une pension élevée, ne travaille pas, et fait tout pour en tirer encore plus de son ex et du gouvernement. Vous ne voulez pas faire ce combat là, l'opinion publique est contre vous. Jouer la carte de la femme monoparentale pauvre qui se démène pour avoir un emploi correct et subvenir à ses propres besoins. Là, on est tous derrière vous.

[En accord \(5\) »](#) - [En désaccord \(1\) »](#)

Envoyé par [GJacques](#)

4 février 2010 à 11 h 29 HNE

La pension alimentaire est un revenu. Elles veulent le beurre et l'argent du beurre...

[En accord \(10\) »](#) - [En désaccord \(25\) »](#)

Envoyé par [jebouchard451](#)

4 février 2010 à 11 h 20 HNE

ToMo_OhKa : " Les jeunes femmes vont devoir apprendre à faire des choix dans la vie, comme tout le monde. Avoir un enfant ou aller aux études et avoir des enfants après. " Comme la vie est simple quand il faut décider pour les autres !

[En accord \(16\) »](#) - [En désaccord \(13\) »](#)

Envoyé par [Albator60bravo](#)

4 février 2010 à 11 h 12 HNE

Allo les Québécois! Il s'agit du contexte d'étudiantes qui sont aux études car elles désirent améliorer leurs conditions de vie à leur retour sur le marché du travail.

Y'a des gens qui mélangent les cartes ici... Pension alimentaire, veut dire aide, soutien à la famille, n'est-ce pas? Dans mon vocabulaire, c'est ça en tout cas. Aide financière aux études, ça veut dire bourse mais aussi prêt remboursable à la fin des études. Il n'est pas question ici de famille. Il est question de soutien à l'étudiant. Dans l'article, la passe-passe a été dénoncée. 300-100=200\$ qui va où donc? Messieurs! Réagissez! Votre argent n'est pas envoyée à vos enfants! Vous continuez en renflouer les trous qui sont faits ailleurs dans notre appareil gouvernemental.

Allo! Allo! Les Québécois! On est au Québec-là et on a un taux de dénatalité tellement important que quand on sera vieux, on n'aura pas d'enfants devenus adultes pour nous payer NOTRE PENSION. Merci madame Courchesne d'encourager le Québec, par vos mesures incisives, à se peupler de Québécois. Et ne vous méprenez pas dans mes propos! Heureusement que nous accueillons des immigrants pour nous aider! SIGNÉ: une étudiante monoparentale attendant une réponse à une demande de dérogation, déposée le 24 août 2009 (oui! il y a six mois) adressée à l'Aide financière aux études pour augmenter sa bourse sinon son prêt parce qu'elle arrive difficilement...

[En accord \(18\) »](#) - [En désaccord \(8\) »](#)

4 février 2010 à 11 h 03 HNE

Boaff... l'AFE... je ne me surprend plus de rien avec eux.

Il y a deux an, comme personne handicapée, j'ai eu droit aux services d'une preneuse de note. Ça a coûté 68\$ que je lui ai payé de ma poche.

Étant parti en stage lorsque l'argent est enfin arrivé du ministère, mon université m'a remboursé l'argent sous forme de rabais sur mes frais de scolarité.

Avec tout ce remue-ménage, l'université a oublié de me faire signer à moi et à la preneuse de note le reçu exigé par le ministère.

Qu'est-ce que l'AFE a fait avec ça? Ils ont saisi les 68\$ de mon retour d'impôt... JE me fais saisir de l'argent parce que mon université a oublié de remplir SES obligations...

Typique bande de bureaucrates qui se foutent éperdument de la situation ou des circonstances de gens...

[En accord \(16\) »](#) - [En désaccord \(2\) »](#)

Envoyé par [jfh666](#)

4 février 2010 à 10 h 37 HNE

Avec 2 enfants à sa charge, les deux au CE-GEP/Université, un homme gagnant environ 15 000/an sans aucun autre source de revenu voit ses enfants perdre des prêts et bourse car il est assez riche pour les aider financièrement.

[En accord \(16\) »](#) - [En désaccord \(5\) »](#)

[Signalez un abus »](#)

Envoyé par [sceptique](#)

4 février 2010 à 10 h 34 HNE

Ce montant ne doit pas être imposable plus pour ces femmes que pour celles qui travaillent. C'est un non-sens, car les pensions alimentaires que reçoivent les femmes plus riches ne sont pas imposables. On va pas tirer dans le pied des femmes qui font des efforts pour s'en sortir dans l'avenir. Les montants des pensions que paient les pères ne sont pas déductibles d'impôts, le père a déjà payé les impôts sur ces montants. Dans mon livre à moi, tu collectes une fois, pas deux.

Qu'on aille voir du côté des madames qui collectent des pensions astronomiques style LOLA, et qui ne sont pas imposables. Lâchez les démunis... et la classe moyenne.

[En accord \(19\) »](#) - [En désaccord \(5\) »](#)

Envoyé par [MathieuN](#)

4 février 2010 à 10 h 20 HNE

S'il y a un problème avec cette loi, je ne pense pas que ce soit sur le fait de tenir compte de la pension lors du calcul du revenu. En effet, on veut connaître les revenus réels de la mère pour calculer le montant des prêts et bourses, le nombre d'enfants à charge, et le statut légal de la mère (marié, divorcé, conjoint de fait, célibataire...). Avec ces informations, on a tout ce qu'il faut pour calculer les besoins financiers de la mère.

Si on ne tenait pas compte de la pension, c'est comme si le statut de la mère passait virtuellement à conjoint de fait, puisqu'ils sont maintenant deux à payer pour lui. En outre, une mère monoparentale ne peut pas avoir un montant additionnel d'aide financière aux études parce qu'elle est célibataire et en charge d'un enfant, en plus d'avoir une montant de pension.

Bref, si on ne comptabilisait pas la pension dans les revenus, il faudrait diminuer le montant d'aide alloué aux parents célibataires. Les gagnantes seraient les femmes recevant une très grosse pension, et les perdantes seraient celles qui ne reçoivent presque rien.

Il est donc primordial de considérer le montant de la pension. Si ces femmes considèrent qu'elles ne reçoivent pas assez, elles devraient plutôt militer pour que le calcul des prêts et bourses soit modifié. En ce moment, les pauvres mères monoparentales se font mener en bateau par celle qui ont un ex riche.

[En accord \(16\) »](#) - [En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par [Cyberjean](#)

4 février 2010 à 09 h 58 HNE

si la pension ne doit pas être considérée comme un revenu, alors il ne faut pas considéré les dépenses faites pour l'enfant non plus (et c'est plus que 200\$ d'avantages par mois!)

[En accord \(10\) »](#) - [En désaccord \(4\) »](#)

Envoyé par [Patriote 1837](#)

4 février 2010 à 09 h 54 HNE

C'est une vraie sans cœur cette Courchesne. Pourtant, à titre de femme, elle devrait être la première à défendre ces femmes courageuses qui contribue au mieux être de toute notre

société en faisant augmenter notre niveau de scolarité.
N'importe quel étudiant de première année en économie pourrait expliquer ça à Courchesne.
Allo Madame Courchesne !
Parmi tous douzaines de conseillers et d'attachés politiques il n'y en aurait pas un par hasard qui aurait suivi un cours d'introduction à l'économie ?
Bonne chance dans votre lutte mesdames. Votre cause est juste et elle sert toute la société. Donnez une bonne leçon à cette Ministre insensible et à ce gouvernement corrompue jusqu'à l'os.
[En accord \(14\) » - En désaccord \(21\) »](#)
Envoyé par [ToMo OhKa](#)
4 février 2010 à 09 h 24 HNE
Tout argent acquis devrait être considéré comme un gain. Pension alimentaire incluse. Je suis même outré de voir que certains essaient de modifier cela.

J'espère de tout cœur que la cette façon de calculer les revenus tienne. Car c'est la façon logique de travailler.
Les jeunes femmes vont devoir apprendre à faire des choix dans la vie, comme tout le monde. Avoir un enfant ou aller aux études et avoir des enfants après.
On ne peut pas toujours vouloir le beurre et l'argent du beurre sous prétexte que notre sociale-démocratie nous le permet.
Que l'éducation soit gratuite ou bien moins couteuse qu'a bien des autres endroits dans le monde me rends heureux, que les parents aient de l'argent pour aider leur famille est aussi une bonne chose, mais tâcher de vouloir tout faire en même temps coute très cher à l'état en plus d'augmenter de beaucoup le risque de mauvais environnement familial pour la mère ET l'enfant qui sera probablement projeté dans une garderie des que les congés de maternité seront fini pour

permettre à une mère exténuée de retourner à ses études ou sur le marché de l'emploi.
[En accord \(25\) » - En désaccord \(30\) »](#)
Envoyé par [épaulard68](#)
4 février 2010 à 08 h 53 HNE
Dura lex, sed lex. Aucune sympathie de ma part, surtout quand on sait
- que les pensions sont touchées libres d'impôt (jugement de 1997) mais ne sont plus déductibles pour le payeur (pas de déduction fiscale pour enfant à charge autorisée pour le parent non-gardien même si celui-ci assume la totalité du soutien de l'enfant)
-que seul le revenu brut du payeur (et non sa capacité réelle de payer) est considérée dans le processus de fixation des pensions
-et, enfin et surtout, que le pouvoir économique apporté par un nouveau conjoint ne compte pas non plus dans la fixation de la pension.

CYBERPRESSE : Prêts et bourses: une étudiante monoparentale veut un recours collectif – Mercredi 03 février 2010, à 12h14

Pierre Saint-Arnaud, La Presse Canadienne, Montréal
Le gouvernement du Québec pourrait être forcé à verser près de 9 millions \$ rétroactivement à près de 1500 étudiantes monoparentales à la suite d'un jugement rendu par la Cour d'appel en octobre dernier.
La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAF-MRQ) a en effet déposé au nom d'une étudiante monoparentale une demande de recours collectif contre le ministère de l'Éducation du Québec.
Ce recours vise à obtenir pour ces étudiantes la portion de l'aide financière aux études dont elles ont été privées en raison du calcul de la pension alimentaire pour enfants au cours des trois dernières années.

La Cour d'appel a statué le 8 octobre dernier que la Loi sur l'aide financière ne permettait pas de calculer la pension alimentaire pour enfant comme un revenu. Le programme de prêts et bourses permet à un parent étudiant de conserver 100 \$ de cette pension par mois - soit 1200 \$ par année - mais déduit tout surplus de l'aide financière.
Or, la pension alimentaire pour enfant moyenne est de 3343 \$, ce qui prive les étudiantes, en moyenne, de plus de 2000 \$ par année.
La Fédération a toujours soutenu que la pension alimentaire pour enfant n'est pas un revenu du parent mais bien un soutien du père à l'enfant.
La demande de recours collectif survient alors que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, s'apprête à modifier la loi pour ajouter

clairement la pension alimentaire pour enfant au calcul du revenu du parent dans l'aide financière aux études. Le gouvernement du Québec persiste d'ailleurs à considérer la pension alimentaire pour enfant dans le calcul du revenu déductible non seulement pour les prêts et bourses mais aussi pour l'aide sociale et l'aide au logement, une position que dénonce vigoureusement la Fédération depuis des années.
L'organisme fait valoir que cette approche n'affecte que les plus pauvres puisqu'elle n'est appliquée que dans le calcul des prestations sociales qui s'adressent aux plus démunis. La pension alimentaire pour enfant a d'ailleurs été défiscalisée en 1997 et n'est plus calculée comme un revenu aux fins de l'impôt.

LE DEVOIR : Les étudiants canadiens de plus en plus endettés – Édition du Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2010

Lisa-Marie Gervais
Les prêts étudiants peuvent se montrer salutaires, mais à condition qu'ils puissent être facilement remboursés. Une [récente étude de Statistique Canada](#) montre que le nombre diplômés postsecondaires ayant une dette de plus de 25 000 \$ à la fin de leurs études a crû de 10 % en dix ans, passant de 17 à 27 % entre 1995 et 2005. «La proportion peut paraître peu élevée en soi, mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'elle augmenté», a dit Lahoria Yssaad, rédactrice-révisure à Statistique Canada.
L'enquête, intitulée «Les répercussions financières des étudiants», suggère que cet endettement accru est en lien avec la hausse des droits de scolarité, qui ont plus que doublé au cours

des 20 dernières années. Tandis que ceux-ci montaient en flèche, le montant moyen des prêts au moment de l'obtention du diplôme, dans le cas des titulaires de baccalauréat, a aussi crû pendant cette période dans une proportion de 121 % pour les hommes et de 145 % pour les femmes entre 1982 et 1995.
Par ailleurs, la proportion d'étudiants devant 50 000 \$ ou plus a triplé, passant de 2 à 6 %.
«Évidemment, les diplômés qui avaient des prêts d'études avaient une probabilité moins élevée d'avoir des économies, des placements ou d'être propriétaires de leur domicile», a dit Mme Yssaad.
Autre constat qui va de soi: les étudiants qui ont emprunté pour pouvoir terminer leurs études

ont un bien meilleur taux d'emploi (81 %) que ceux qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires (65 %), a noté la rédactrice à Statistique Canada. «C'est un fardeau, mais ça paye sur le long terme», a-t-elle dit. Fait intéressant à noter, il fallait en moyenne sept années à un étudiant pour rembourser sa dette en 1995, nombre d'années demeuré inchangé aujourd'hui. L'enquête est «unique en son genre, car c'est la première à se pencher sur la répercussion financière des étudiants qui ont demandé des prêts», rappelle Mme Yssaad. Elle a été menée à partir des données recueillies par Statistique Canada au cours de trois enquêtes différentes réalisées entre 1982 et 2007.

LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Étude : Les répercussions financières des prêts étudiants – Vendredi 29 janvier 210

Parallèlement à la hausse des frais de scolarité, un nombre plus élevé d'étudiants ont eu recours à un prêt étudiant pour pouvoir payer le coût de leurs études postsecondaires, et le niveau d'endettement a augmenté. Par conséquent, cela a eu une incidence sur la situation financière des étudiants après l'obtention de leur diplôme.
Selon la présente étude, fondée sur des données provenant de trois enquêtes différentes, bien plus de la moitié (57 %) de la promotion de 2005 avait un prêt étudiant, en hausse par rapport aux 49 % observés 10 ans plus tôt. La dette moyenne d'études au moment de l'obtention du diplôme s'est accrue, passant de 15 200 \$ à 18 800 \$ au cours de la même décennie. De plus, la proportion d'emprunteurs

qui devaient au moins 25 000 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme est passée de 17 % en 1995 à 27 % en 2005.
Parmi les diplômés postsecondaires, les emprunteurs ne différaient pas de façon significative des non-emprunteurs au chapitre du taux d'emploi, du revenu personnel total et de la probabilité d'avoir un régime de pension agréé.
Toutefois, les emprunteurs avaient une probabilité nettement plus faible d'avoir de l'épargne et des placements que les non-emprunteurs. L'analyse montre que chez les diplômés postsecondaires âgés de 20 à 45 ans en 2007, 42 % de ceux qui avaient emprunté pour payer leurs études avaient des économies et des placements, com-

parativement à 52 % des autres diplômés postsecondaires, toutes choses égales par ailleurs.
Les emprunteurs ayant fait des études postsecondaires étaient moins susceptibles d'être propriétaires de leur domicile, et lorsqu'ils l'étaient, ils étaient légèrement plus susceptibles d'avoir une hypothèque que les non-emprunteurs ayant fait de telles études.
D'après les données de l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 relatives à un groupe de diplômés postsecondaires âgés de 20 à 29 ans, les dettes personnelles totales moyennes étaient similaires chez ceux qui avaient un prêt étudiant et ceux qui n'en avaient pas. Cependant, les diplômés postsecondaires qui avaient un prêt étudiant avaient en moyenne un actif moins

élevé, et, par conséquent, une valeur nette plus faible que ceux qui n'avaient pas de prêt étudiant.

Les résultats laissent entendre que, même si la dette d'études se répercute sur la situation financière des personnes après l'obtention de leur diplôme, le rendement de la scolarité sur le marché du travail chez les emprunteurs qui terminent leurs études postsecondaires était comparable à celui des non-emprunteurs.

De plus, les deux groupes de diplômés connaissent de bien meilleurs résultats sur le marché du travail que ceux moins scolarisés, y compris

ceux ayant fait des études postsecondaires partielles.

Nota : Cette étude, publiée dans le numéro de janvier 2010 de *L'emploi et le revenu en perspective*, porte sur la situation financière des diplômés postsecondaires qui ont emprunté pour payer leurs études, comparativement à celle de leurs homologues qui ne l'ont pas fait. Elle traite aussi d'autres caractéristiques comme le revenu personnel, l'épargne et les placements, l'existence d'un régime de pension, l'accession à la propriété résidentielle, l'actif, la dette et la valeur nette des étudiants emprunteurs. Elle repose sur les données les plus récentes prove-

nant de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2005), de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (2002 à 2007) et de l'Enquête sur la sécurité financière (2005).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, [2620](#), [3889](#) et [5012](#).

L'article «[Les répercussions financières des prêts étudiants](#)» est maintenant offert dans le numéro en ligne de janvier 2010 de la publication *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 1 ([75-001-X](#), gratuite), laquelle est accessible à partir du module Publications de notre site Web, sous l'onglet Ressource clé.

LE DEVOIR : Programme fédéral de bourses aux étudiants - Les étudiants québécois réclament 118 millions - Édition du mercredi 06 janvier 2010

Lisa-Marie Gervais

Quelques centaines d'étudiants ont manifesté leur mécontentement à Ottawa hier devant l'impasse des négociations entre la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, et son interlocutrice du gouvernement fédéral, Diane Finley, au sujet d'un transfert de fonds très attendu, destinés aux prêts et bourses.

Les deux femmes ne sont toujours pas parvenues à s'entendre sur la part que recevra le Québec du Programme canadien des bourses aux étudiants, qui remplace feue la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire instaurée par Jean Chrétien au tournant du siècle et dissoute hier. «On n'est pas encore rassurés et on n'a aucune garantie qu'on va avoir la totalité des sommes, a déploré Jean Grégoire, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). On a l'impres-

sion que le gouvernement [provincial] ne fait pas d'efforts pour rapatrier l'argent.»

D'après ses calculs, la FEUQ réclame un montant de 118 millions sur un total de 507 millions rendus disponibles par le programme du gouvernement fédéral. «On fait le calcul sur la population totale du Québec, car c'est de l'argent payé avec les impôts de tous les Québécois. On demande un droit de retrait sans condition avec pleine compensation des montants et il faut que ce soit investi dans l'aide financière», a insisté M. Grégoire, qui craint que l'argent ne serve à réduire les impôts.

Au cabinet de la ministre, on prétend avoir les mêmes ambitions. «On demande la juste part du Québec dans le nouveau programme créé par le gouvernement fédéral, donc d'exercer notre droit de retrait avec compensation», a indiqué Tamar Davis, l'attachée de presse de la ministre de l'Éducation. Elle soutient que les négociations

«vont bon train» sans toutefois pouvoir fixer d'échéancier ni avancer de montant.

Afin de continuer de soutenir les étudiants qui bénéficiaient d'une aide financière grâce à l'argent du fédéral — soit une enveloppe contenant environ 120 millions provenant de différents programmes —, le gouvernement du Québec dit avoir avancé les fonds en attendant de conclure une entente.

Exaspéré de l'attente, le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a sonné la fin des actions symboliques, comme la manifestation qu'il a organisée hier devant le Parlement à Ottawa. «On passe à une autre étape et on va utiliser tous les moyens à notre disposition. [...] Les députés [conservateurs du Québec] vont entendre parler de nous à tous les jours si nécessaire», a averti Xavier Lefebvre Boucher.

LE SOLEIL : 200 cégépiens manifestent à Ottawa - Mercredi 06 janvier 2010

Plus de 200 étudiants québécois de niveau collégial ont manifesté devant le Parlement à Ottawa, hier, pour réclamer 118 millions \$ du gouvernement fédéral. En octobre, les fédérations étudiantes avaient exigé que Québec

reçoive sa part du gâteau fédéral avant le 5 janvier, à midi. Hier, les manifestants ont multiplié les slogans devant un édifice pratiquement désert. La journée d'hier marquait en effet la dissolution de la Fondation canadienne des

bourses d'études du millénaire, créée il y a une décennie par le gouvernement de Jean Chrétien. Selon les fédérations étudiantes, entre 115 et 118 millions \$ sont «pris en otages» dans les coffres fédéraux.

LA PRESSE : Manifestations de cégépiens à Ottawa - Mercredi 06 janvier 2010

Manifestation de cégépiens à Ottawa

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les pieds gelés, mais le sang bouillant, plus de 200 collégiens québécois ont manifesté devant le parlement, à Ottawa, hier, pour réclamer 118 millions du gouvernement fédéral.

«Les étudiants veulent leur argent! Harper nous fait pas peur!» scandaient les manifestants.

En octobre, les fédérations étudiantes avaient exigé que Québec reçoive sa part du gâteau fédéral avant le 5 janvier, à midi. Hier, les manifestants provenaient de partout au Québec ont multiplié les slogans devant un édifice pratiquement désert, au moment même où les cloches de la tour de la Paix résonnaient à douze reprises.

«Ça fait trois mois qu'on a lancé l'ultimatum, et ça fait encore bien plus longtemps que les conservateurs refusent de nous parler. On est tannés. Maintenant, on part en guerre» a déclaré le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Xavier Lefebvre Boucher.

La journée de mardi marquait la dissolution de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, créée il y a une décennie par le gouvernement de Jean Chrétien. Le Programme canadien de bourses aux étudiants prend le relais, doté d'un budget annuel frisant les 507 millions. Depuis le 1^{er} août, quelque 245 000 étudiants canadiens bénéficient du nouveau programme. Québec souhaite à nouveau se retirer avec pleine compensation, mais sans succès.

LE DROIT : Programme canadien de bourses : Les étudiants québécois réclament leur part - Mercredi 06 janvier 2010



Étienne Ranger, LeDroit

Plus de 200 étudiants québécois de niveau collégial ont manifesté sur la colline du Parlement, hier, pour réclamer 118 millions \$ du gouvernement fédéral.

Patrice Gaudreault, LeDroit

«Les étudiants veulent leur argent! Harper nous fait pas peur!» Les pieds gelés, mais le sang bouillant, plus de 200 étudiants québécois de niveau collégial ont manifesté sur la colline du Parlement, hier, pour réclamer 118 millions \$ du gouvernement fédéral.

En octobre, les fédérations étudiantes avaient exigé que Québec reçoive sa part du gâteau fédéral avant le 5 janvier, à midi. Hier, les manifestants provenaient des quatre coins de la province ont multiplié les slogans devant un édifice

pratiquement désert, au moment même où les cloches de la Tour de la Paix résonnaient à douze reprises.

«Ça fait trois mois qu'on a lancé l'ultimatum, et ça fait encore bien plus longtemps que les conservateurs refusent de nous parler. On est tannés. Maintenant, on part en guerre» a déclaré Xavier Lefebvre Boucher, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Bourses du millénaire

La journée d'hier marquait la dissolution de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, créée il y a une décennie par le gouvernement Chrétien. Le Programme canadien de bourses aux étudiants prend le relais,

doté d'un budget annuel frisant les 507 millions \$. Depuis le 1er août, quelque 245 000 étudiants canadiens bénéficient du nouveau programme. Québec souhaite à nouveau se retirer avec pleine compensation, mais sans succès. Selon les fédérations étudiantes, entre 115 et 118 millions \$ sont ainsi « pris en otages » dans les coffres fédéraux. « L'éducation, c'est une compétence provinciale. Quand une province se retire d'un programme, on s'attend à ce qu'elle reçoive sa juste part », dénonce le président de la FECQ.

Dans la foule réunie devant le parlement, un manifestant brandissait un chèque surdimensionné, arborant le logo conservateur et la (fausse) signature de Stephen Harper. Libellé au nom du Québec, il affichait un montant de 0 \$. Dans un geste symbolique, marquant une rupture dans le dialogue, les étudiants ont remplacé leurs drapeaux blancs par des étendards violets, afin d'illustrer la colère (rouge) des Québécois (bleu). « On nous a parlé de fédéralisme d'ouverture, mais rien n'a changé », estime M. Lefebvre Boucher.

Alliés universitaires
Les associations étudiantes universitaires ont ajouté leur voix à leurs collègues du collégial, dénonçant à leur tour « l'attitude et l'incompétence » de Québec et d'Ottawa. « Nous allons interpeller ces gouvernements, même celui qui ne veut pas gouverner », a indiqué le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean Grégoire, par voie de communiqué.

MÉTRO : Nouveau programme de prêts et bourses: Les étudiants durcissent le ton – Mercredi 06 janvier 2010

CATHERINE GIROUARD

Plus de 200 étudiants québécois de niveau collégial ont manifesté sur la colline Parlementaire à Ottawa mardi, marquant la fin de l'ultimatum qu'ils avaient lancé aux deux paliers de gouvernement trois mois plus tôt afin que ceux-ci règlent la compensation promise au Québec pour le nouveau programme fédéral de prêts et bourses. Les étudiants réclament que le gouvernement conservateur verse une compensation financière au Québec, qui s'est retiré du Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE). Ce dernier vient remplacer la Fondation canadienne

des bourses d'études du millénaire. Le PCBE distribue 507 M\$ en bourses d'études à l'ensemble des étudiants canadiens. Québec évalue la part qui lui revient à 115 M\$. «À partir de maintenant, nous talonnerons les députés conservateurs du Québec afin que notre demande soit au cœur de leurs discussions jour après jour», a affirmé à Métro Xavier Lefebvre-Boucher, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec et organisateur du rassemblement d'hier. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), de son côté, fera pression sur les députés provinciaux pour qu'ils fassent avancer plus rapidement le dossier.

Un dossier qui stagne

Se disant derrière le gouvernement Charest dans ce dossier, les étudiants déplorent la lenteur des négociations. «Il y a un manque de volonté politique, accuse le président de la FECQ. On espère que Jean Charest finira par se fâcher et mettra ses culottes.» Même si le dossier traîne depuis plusieurs mois, les fédérations collégiale et universitaire restent optimistes quant à un règlement. «C'est difficile de cacher 115 M\$, surtout quand cet argent est un droit constitutionnel», fait valoir M. Lefebvre-Boucher.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des cégépiens manifestent et réclament 118 M\$ d'Ottawa – Mercredi 06 janvier 2010

OTTAWA | (PC) Les pieds gelés, mais le sang bouillant, plus de 200 étudiants québécois de niveau collégial ont manifesté devant le Parlement, à Ottawa, hier, pour réclamer 118 millions \$ du gouvernement fédéral. « Les étudiants veulent leur argent! Harper nous fait pas peur! », scandaient les manifestants. En octobre, les fédérations étudiantes avaient exigé que Québec reçoive sa part du gâteau fédéral avant le 5 janvier, à midi. Hier, les manifestants, provenant des quatre coins de la province, ont multiplié les slogans devant un édifice pratiquement désert, au moment même où les cloches de la Tour de la Paix résonnaient à douze reprises. «Ça fait trois mois qu'on a lancé l'ultimatum, et ça fait encore bien plus longtemps que les conservateurs refusent de nous parler. On est tannés. Maintenant, on part en guerre », a

déclaré le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Xavier Lefebvre Boucher. Québec veut se retirer La journée d'hier marquait la dissolution de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, créée il y a une décennie par le gouvernement de Jean Chrétien. Le Programme canadien de bourses aux étudiants prend le relais, doté d'un budget annuel frisant les 507 millions \$. Depuis le 1er août, quelque 245000 étudiants canadiens bénéficient du nouveau programme. Québec souhaite à nouveau se retirer avec pleine compensation, mais sans succès. Selon les fédérations étudiantes, entre 115 et 118 millions \$ sont ainsi « pris en otages » dans les coffres fédéraux. «L'éducation, c'est une compétence provinciale. Quand une province se retire d'un programme,

on s'attend à ce qu'elle reçoive sa juste part », a dénoncé le président de la FECQ. Dans la foule réunie devant le Parlement, un manifestant brandissait un chèque surdimensionné, arborant le logo conservateur et la (fausse) signature de Stephen Harper. Libellé au nom du Québec, il affichait un montant de 0\$. Dans un geste symbolique, marquant une rupture dans le dialogue, les étudiants ont remplacé leurs drapeaux blancs par des étendards violets, afin d'illustrer la colère (rouge) des Québécois (bleu). « On nous a parlé de fédéralisme d'ouverture, mais rien n'a changé », a estimé M. Lefebvre Boucher. Les associations étudiantes universitaires ont aussi ajouté leur voix à leurs collègues du collégial.

CNW : AGEECJ : Les étudiants du Saguenay-Lac-Saint-Jean à bout de patience – Mardi 05 janvier 2010, à 12h15

OTTAWA, le 5 janv. /CNW Telbec/ - Plusieurs étudiants collégiaux d'un bout à l'autre du Québec se sont rassemblés ce midi sur la Colline du Parlement à Ottawa afin de réclamer plus de 115 millions de dollars au gouvernement Harper. Une cinquantaine d'étudiants de l'Association Générale des Étudiantes et Étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) de même que provenant d'autres associations étudiantes collégiales de la région ont participé à ce rassemblement. C'est à l'occasion de la fin de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) aujourd'hui même et de son remplacement par le Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE), mis en place depuis août 2009, que les étudiants se sont mobilisés afin d'exprimer leur impatience. En effet, près de 250 000 étudiants canadiens bénéficient déjà de ce programme. De ce nombre, il n'y a aucun Québécois.

La FCBEM allouait annuellement 80 M\$ au gouvernement du Québec pour l'éducation postsecondaire. Le PCBE remplace la FCBEM avec un montant total de 507 M\$ pour 2009-2010, dont plus de 115 M\$ pour le Québec. Toutefois, Québec attend toujours la pleine compensation financière des suites de sa demande de retrait du programme fédéral, alors que le gouvernement Harper laisse le Québec en plan. Pour le président de l'AGEECJ, Mathieu Morin, la situation est inacceptable. "Le Québec a demandé de se retirer du programme fédéral et les étudiants exigent qu'Ottawa transfère au Québec ses 115 M\$. Le jeu de la sourde oreille a assez duré.", dénonce-t-il. C'est aujourd'hui que venait à échéance l'ultimatum lancé par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), au nom de 22 associations étudiantes collégiales et 45 000 étudiants, dont ceux du cégep de Jonquière (pour informations : www.decomptepecbe.org). Plus tôt dans la jour-

née, la FECQ affirmait qu'après le 5 janvier, les étudiants ne seraient plus polis. L'AGEECJ entend bien contribuer à de futurs moyens de pression en ce sens. Le président de l'AGEECJ constate une impatience grandissante au sein des étudiants du cégep de Jonquière. Deux actions locales au cégep de Jonquière ont déjà attiré l'attention de la population étudiante et des médias, alors que les députés conservateurs de la région, eux, ne semblent pas pressés d'agir. "Ça fait des mois que nous tentons d'établir un dialogue avec les députés conservateurs de la région, mais sans succès. Ça suffit la mauvaise foi, la patience des étudiants a des limites", a conclu monsieur Morin. Renseignements: Simon Harvey, Vice-président aux affaires externes, Association Générale des Étudiantes et Étudiants du Cégep de Jonquière, Cellulaire.: (418) 690-5717

CNW : REECSH : Les étudiants du Cégep de Saint-Hyacinthe se mobilisent pour que Stephen Harper remette les 115\$ aux étudiants – Mardi 05 janvier 2010, à 12h15



OTTAWA, le 5 janv. /CNW Telbec/ - Réunis sur la colline parlementaire à Ottawa aujourd'hui, près de 200 étudiants collégiaux de partout à travers le Québec ont dénoncé haut et fort l'inaction du gouvernement Harper dans le dossier du Programme Canadien de Bourses aux Étudiants (PCBE).

Une trentaine d'étudiants du Regroupement des Étudiants et Étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe (REECSH) ont participé à cette activité orchestré par la Fédération Étudiante Collégiale du Québec qui représente 45 000 étudiants répartis dans 22 associations étudiantes au Québec incluant le REECSH.

La manifestation soulignait la fin symbolique de la Fondation Canadienne des Bourses d'Études du Millénaires (FCBEM) qui versait chaque année

60 millions au gouvernement québécois pour son équivalence provinciale, l'Aide Financière aux Études (AFE). Or, depuis le 1 août 2009, le PCBE a pris le relais avec une enveloppe budgétaire de 508 M\$ pour l'ensemble du Canada, et plus de 115 millions pour le Québec. Toutefois, le gouvernement conservateur bloque le transfert des sommes vers le gouvernement québécois.

Le Président du REECSH, Léo Bureau-Blouin s'explique mal cette inaction. "Les sommes qui doivent être attribuées pour le Québec sont déjà budgétées, mais il semble que le gouvernement de M. Harper ne veuille pas reconnaître les champs de compétences du Québec. L'éducation est une compétence provinciale et n'est pas à

vendre M. Harper!", a-t-il clamé devant les manifestants.

Après avoir organisé plusieurs activités au Cégep de Saint-Hyacinthe et rejoint de nombreux étudiants, le REECSH constate que la pression monte. Dans les prochaines semaines, les moyens de pressions seront accentués puisque les députés conservateurs ne comprennent visiblement pas, ou plutôt, ne veulent pas comprendre. "Nous avons des processus de mobilisations et nous allons les mettre en place...", a conclu M. Bureau-Blouin.

Renseignements: Étienne Béland, Coordonnateur aux affaires externes, Regroupement des Étudiantes et Étudiants du Cégep de Saint-Hyacinthe, Cellulaire: (438) 888-2980

CNW : AGECEM : Les étudiants du Collège Édouard-Montpetit se rendent à Ottawa pour réclamer l'argent qui leur appartient – Mardi 05 janvier 2010, à 12h15

LONGUEUIL, QC, le 5 janv. /CNW Telbec/ - Aujourd'hui, des étudiants du Collège Édouard-Montpetit se sont rendus à Ottawa pour manifester leur colère face à l'absence d'un règlement entre le gouvernement du Québec et celui du Canada concernant le retrait des sommes du Programme Canadien de Bourse aux Étudiants (PCBE).

C'est aujourd'hui que la Fondation Canadienne des Bourses d'Études du Millénaires (FCBM) s'est dissoute officiellement. Depuis les années 2000, celle-ci transférait soixante millions de dollars dans le programme d'Aide Financière aux Études (AFE) québécois. Le programme remplaçant cette fondation, le PCBE, compte pour sa part davantage d'argent disponible pour le Québec. Au total, c'est plus de 115 millions qui reviennent aux étudiants du Québec.

Cependant, à ce jour, le gouvernement fédéral n'a toujours pas versé les sommes dues au

gouvernement du Québec et ce, sans raison valable. Pour la présidente de l'AGECEM, Marie-Ève Bujold, la situation est inacceptable puisque les étudiants ont déjà lancé plusieurs appels au gouvernement pour lui expliquer la problématique. "L'inaction du gouvernement Harper est incompréhensible. Comment peut-on retenir l'argent des étudiants avec tous les problèmes que connaît le système d'Aide Financière aux Études du Québec?", s'est questionnée Marie-Ève Bujold.

"Le système d'Aide Financière aux Études est déficient. Il n'est pas normal qu'une mère monoparentale voit la pension alimentaire de son enfant compter comme un revenu. Il n'est pas non plus normal que, lorsque les parents d'un étudiant gagnent ensemble plus de 32 000\$ par année, ils sont considérés comme aptes à payer une partie de leurs études. Quand va-t-on com-

prendre que l'éducation est un droit et non un service?", ajoute la présidente de l'AGECEM.

C'est dans cette optique que plus de 200 étudiants de partout au Québec se sont rendus sur la colline parlementaire à Ottawa aujourd'hui afin d'élever d'un cran la pression sur le gouvernement Harper. "La grogne est palpable chez les étudiants du Collège d'Édouard-Montpetit. Il y a véritablement urgence d'agir!", a conclu Mme Bujold en rappelant que l'ultimatum de la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ), qui représente 22 associations étudiantes à travers le Québec y compris l'AGECEM, est venu à échéance aujourd'hui.

Depuis 1976, l'AGECEM représente les étudiants du campus Longueuil du Collège Édouard-Montpetit.

Renseignements: Alexandre St-Onge-Perron, Vice Président aux affaires externes, (450) 679-7375, Cell: (438) 888-2980

CNW : FECQ : Programme canadien de bourses aux étudiants: à bout de patience, les étudiants promettent à Harper qu'il en aura pour son argent – Mardi 05 janvier 2010

OTTAWA, le 5 janv. /CNW Telbec/ - Plus de 200 étudiants se sont rassemblés ce midi sur la Colline du Parlement à Ottawa pour réclamer plus de 115 millions de dollars au gouvernement Harper. Ce rassemblement marque l'échéance de l'ultimatum posé par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) lors d'une conférence de presse le 8 octobre dernier.

Jusqu'à présent, les étudiants ont tenu leur promesse de demeurer polis, mais la fin du décompte marque une rupture avec le dialogue qu'ils ont tenté de bâtir avec le gouvernement conservateur. Ils ont donc symboliquement effectué un changement de drapeau, en remplaçant le blanc par le violet. "Ça fait 3 mois qu'on a lancé l'ultimatum, et ça fait encore bien plus

longtemps que les conservateurs refusent de nous parler. On est tanné, maintenant on part en guerre." a déclaré Xavier Lefebvre Boucher, président de la FECQ.

La fin du décompte marque également l'échéance de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM), qui allouait 80M\$ annuellement au Québec pour son propre programme de prêts et bourses. Le Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE) vise implicitement à remplacer la Fondation, en distribuant 507M\$ en bourses d'études à l'ensemble des étudiants canadiens. Québec, qui s'est pourtant retiré du programme, attend toujours sa pleine compensation financière, une somme évaluée à plus de 115M\$. "L'éducation,

c'est une compétence provinciale. Quand une province se retire d'un programme, on s'attend à ce qu'elle reçoive sa juste part! Qu'est-ce que monsieur Harper ne comprend pas là-dedans?", dénonce M. Lefebvre Boucher.

Des représentants régionaux ont également pris la parole pour souligner les actions organisées par les associations étudiantes au cours des derniers mois. Ils en ont profité pour rappeler aux députés conservateurs du Québec qu'ils comptent les talonner pour les mois à venir. La FECQ représente 45 000 étudiantes et étudiants dans 22 cégeps répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Renseignements: Ariane Brisson, vice-présidente (FECQ), cell. (514) 554-0576

CNW : ASSÉ, CQSU, TaCÉQ : Fin du mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) : plusieurs organisations étudiantes dénoncent l'immobilisme des 2 paliers de gouvernement – Mardi 05 janvier 2010, à 11h37

Montréal, 5 janvier 2010 - L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), le Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU) et la Table de concertation étudiante du Québec (TaCÉQ) manifestent leur mécontentement en cette journée de fin de mandat de la FCBEM. Alors que la condition étudiante se dégrade de plus en plus, Ottawa et Québec peinent à arriver à une entente pour le rapatriement du nouveau Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE), ce qui constitue plus de 100 millions de dollars pour les étudiantes et les étudiants du Québec.

Actuellement, le gouvernement fédéral tergiverse sur le traitement de la demande de droit de

retrait du Québec en évaluant l'équivalence du programme québécois d'Aide financière aux études (AFÉ) avec le nouveau programme canadien et cela pourrait s'avérer très long et durer de nombreux mois. Du côté du gouvernement provincial, on promet d'injecter des fonds pour que les conditions actuelles de l'AFÉ ne changent pas. « C'est bien que le gouvernement du Québec s'affaire à ce que les dettes étudiantes n'augmentent pas, mais combien de temps ça va durer encore? » se demande Olivier Jégou, Secrétaire Général de la TaCÉQ.

À court terme, les organisations craignent qu'à défaut d'une entente rapide entre Québec et Ottawa, l'endettement étudiant augmente subs-

tantiellement alors que se termine aujourd'hui le mandat de la FCBEM. Rappelons que la FCBEM avait rendu possible une diminution de 25 % de l'endettement des étudiants et étudiantes. « Il y a des limites à laisser les étudiants et les étudiantes du postsecondaire dans la précarité » scande Alexandre Leduc, Président du CQSU.

À terme, ces sommes permettraient d'apporter une bonification significative à l'AFÉ, ce dernier programme étant loin d'être le remède à tous les maux. En effet, qu'il s'agisse des prestations dérisoires, des contributions étudiante et parentale exagérées ou de la logique pernicieuse de l'endettement, ce régime comporte de nombreuses lacunes compromettant une réelle accessibi-



lité aux études et à laquelle des solutions d'envergure s'imposent. « Il faut se rappeler qu'une réforme de l'AFÉ ne représente pas une compensation adéquate aux hausses de tarifs dont le gouvernement du Québec se fait le défenseur » précise Christian Pépin, Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ.
Ces prises de position sont également appuyées par l'Association générale étudiante du Collège

Ahuntsic (AGECA), l'Association Générale des Étudiants de Bois-de-Boulogne (AGEBdB), l'Association générale étudiante du cégep du Vieux Montréal (AGECVM) et l'Association Facultaire des Étudiants en Arts de l'UQÀM (AFÉA-UQAM).
-30-
Renseignements :

Christian Pépin, Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ : (514) 835-2444, bureau de l'ASSÉ : (514) 390-0110
Philippe Verreault-Julien, Vice-secrétaire général de la TaCEQ: (418) 997-9541
Alexandre Leduc, Président du CQSU-AFPC: (514) 969-0679

RADIO CANADA / OTTAWA : 57 Commentaires : Ottawa : Les étudiants québécois se feront entendre - Mise à jour pour le mercredi 06 janvier 2010 à 06h43 et le mardi 5 janvier 2010 à 12 h 53

Envoyé par [michel975](#) : 6 janvier 2010 à 06 h 43 HNE

@marctr

Et voici le retour du gnan gnan comme argument...exactement ce que je disais !

Vous aimez bien noter toutes les statistiques négatives existantes pour diminuer le Québec autant que possible...Mais comment expliquez vous le fait que ces jeunes ne semblent plus croire à ce rêve Américain et manifestent de plus en plus pour un monde durable égalitaire et plus juste ? Comment expliquez vous qu'ils ne croient plus utile d'aller voter non plus ?

Toute la corruption et manipulation constatée chez les gens qui détiennent le pouvoir n'aurait elle pas un effet sur toute la société ????

[En accord \(1\)](#) » - [En désaccord \(2\)](#) »

Envoyé par [marctr](#) - 6 janvier 2010 à 01 h 04 HNE

«Parce tout dépendant les origines des élèves et les milieux dans lesquelles ils grandissent, l'éducation n'est pas valorisée de la même manière. Par exemple, le fils d'un ouvrier qui peine à arriver à la fin du mois subira très probablement, consciemment ou non, des pressions de sa famille ou du milieu, l'encourageant à lâcher les études "cette perte de temps", pour aller travailler et ainsi faire de l'argent et aider sa famille. » Je vois où vous voulez en venir soit pauvreté = décrochage. Dans mon cas et celui de plusieurs de mes amis d'enfance cette équation s'est avérée théorique. En fait, on pourrait écrire aussi richesse = décrochage car il n'est pas de voir des enfants de familles riches abandonner leurs études. Au Qc il faut trouver la ou les raisons du décrochage (qui est surtout présent chez les garçons) mais ce n'est sûrement pas une question d'argent.

[En accord \(1\)](#) » - [En désaccord \(4\)](#) »

Envoyé par [loupie](#) - 6 janvier 2010 à 00 h 56 HNE

C'est assez ironique, non? Les gens se plaignent pour avoir plus d'argent du gouvernement et en même temps, ils se plaignent parce qu'ils paient trop de taxes. Et ces mêmes personnes qui crient à la souveraineté sont les mêmes qui pleurent pour avoir l'argent du gouvernement fédéral!

Ah ces québécois!

[En accord \(5\)](#) » - [En désaccord \(5\)](#) »

Envoyé par [Aurélien](#) - 5 janvier 2010 à 23 h 38 HNE

Trop souvent dans l'histoire Canadienne, on a vu la même rengaine : le fédéral crée un programme dans une des juridictions exclusives aux provinces. Comme au Qc on occupe pleinement nos champs de compétences et qu'on a une vision particulière, le fédéral qui a des objectifs lui aussi ne s'entend pas avec Qc. On piétine, on gosse en bon français, on tergiverse, on oublie et pendant ce temps, les étudiants en souffrent. Une relecture de la constitution (celle qu'on a signé en 1867, pas celle rapatriée et amendée dans notre dos en 1982) permettrait de trouver une solution acceptable. Ex : le programme est 400 millions, le Qc forme 25 % de la population Canadienne, et bien on vous remet un chèque

de 100 millions pour l'éducation que vous utiliserez à votre guise, car l'éducation est exclusivement de juridiction PROVINCIALE. Je crois qu'on a appelé ça dans le passé le droit de retrait avec compensation, mais encore là ça n'a pas marché...

[En accord \(3\)](#) » - [En désaccord \(2\)](#) »

Envoyé par [Julien de Tilly](#) - 5 janvier 2010 à 23 h 13 HNE

@ marctr

Les tableaux que tu proposes nous parle du taux de décrochage au secondaire. Statistique Canada, considère à travers cette étude les 20-24 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

La question du décrochage scolaire en est une autre que celle de l'accessibilité aux études. Je ne souhaite pas m'avancer avec trop d'assurance, mais je crois que la provenance sociale, sans être cause unique, influe énormément sur le décrochage des jeunes. Il serait intéressante de voir ces mêmes données, mais ventilées par quartile de revenu ; je ne serais pas surpris de voir que plus de la majorité des décrocheurs proviennent du plus faible quartile.

Parce tout dépendant les origines des élèves et les milieux dans lesquelles ils grandissent, l'éducation n'est pas valorisée de la même manière. Par exemple, le fils d'un ouvrier qui peine à arriver à la fin du mois subira très probablement, consciemment ou non, des pressions de sa famille ou du milieu, l'encourageant à lâcher les études "cette perte de temps", pour aller travailler et ainsi faire de l'argent et aider sa famille. Aussi, pour les enfants provenant de milieux pauvres, l'argent s'avère posséder un attrait bien singulier par rapport aux enfants mieux nantis : il s'agit là de la clef de leur "émancipation", un enfant n'ayant jamais connu que la pauvreté et qui se voit ouvert l'accès du marché du travail verra là un moyen d'améliorer son sort, de devenir autonome et de s'accomplir. Aussi, et c'est une chose que je déplore énormément dans le système d'éducation québécois, c'est que, depuis l'arrivée des élèves au primaire, l'éducation n'est jamais vanté que "parce qu'elle te permet d'avoir un bon emploi", la connaissance est toujours rabaissé à la fin utilitariste marchande et consommatrice, jamais l'éducation n'est encouragé pour elle-même, le savoir pour le savoir, jamais un professeur n'encourage ses élèves à étudier pour le plaisir et pour les seuls progrès de la connaissance.

Bref, j'ai digressé quelque peu, mais l'essentiel à retenir de mon intervention serait que, bien que décrochage soit un autre problème très important, et comme je le disais dans mon message précédent, quand bien même le Québec est l'endroit en Amérique où les études coûtent le moins chère, le simple fait qu'il faille déboursé quoique se soit pour s'instruire relève à mes yeux d'une très grave inégalité économique entre les différentes classes sociales.

Envoyé par [marctr](#) - 5 janvier 2010 à 22 h 34 HNE

Pour Thomas Michel975: consulte ce site et tu constateras par toi-même que le Qc à égalité

avec l'Alberta (je pensais que c'était le NB) détient le plus haut taux de décrochage au Canada: <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2005004/8984-fra.htm>

[En accord \(3\)](#) » - [En désaccord \(5\)](#) »

Envoyé par [marctr](#) - 5 janvier 2010 à 22 h 31 HNE

Retenez bien ceci car ce sont les faits et vous allez comprendre pourquoi moi et d'autres trouvent que les étudiants de cégeps se plaignent le ventre plein:

1. c'est au Qc où les frais de scolarité (études supérieures) sont les bas au Canada.

2. POURTANT nous avons le plus haut de décrochage au Canada (avec un des provinces maritimes) MAIS SURTOUT les jeunes québécois francophones (du côté anglophone et allophone la situation est plus rose) vont beaucoup moins à l'université que les autres Canadiens et ne venez surtout pas répéter que c'est une question d'argent- les francophones de 2010 sont aussi riches que les anglos)

TOUT EST LÀ! Alors votre argument à l'effet que c'est le manque d'argent qui empêche les jeunes francos du Qc d'aller autant à l'UNiversité que les autres Canadiens ne tient tout simplement pas la route. Il y a une ou des causes plus profondes que l'argent puisqu'ici les études sont relativement bon marché. C'est ça le point depuis les tous premiers commentaires mais on dirait que les gnan-gnan-gnan ne le voit pas puisqu'ils reviennent toujours avec la même discours éculé: il faut aider la jeunesse, les études coûtent chères et tutti quanti. Bref un gros dialogue de sourd s'est installé sur ce forum et s'en devient vraiment lassant et ennuyeux.

[En accord \(5\)](#) » - [En désaccord \(9\)](#) »

Envoyé par [lindahart](#) - 5 janvier 2010 à 21 h 10 HNE

@marctr

Le problème c'est que si tout le monde avait accès à l'américain way of life, la planète finirait par exploser. Nous n'avons pas suffisamment de ressources sur cette terre pour que tous ses habitants puissent gaspiller comme des malades. Alors, c'est quoi votre solution ? Continuer à exploiter les pauvres ou les laisser crever et bombarder ceux qui sont trop "agressifs" ? Je ne vois pas en quoi les demandes étudiantes dans ce dossier sont illégitimes ? Cette affaire devrait être réglée depuis longtemps. Pourquoi la moindre revendication doit-elle faire immédiatement l'objet d'un commentaire négatif de votre part ? Le fédéral est pas mal plus rapide sur la détente quand il s'agit d'acheter des scanners corporels ou des avions n'est-ce pas ? À part les politiques américaines et la "guerre" au terrorisme, y a-t-il quoi que ce soit ou qui que ce soit qui trouve grâce à vos yeux ?

[En accord \(11\)](#) » - [En désaccord \(7\)](#) »

Envoyé par [michel975](#) - 5 janvier 2010 à 20 h 44 HNE

@Julien

Merci pour le commentaire éclairant au sujet des effets de l'inégalité des chances sur l'accès au

savoir et la connaissance au moment d'aller voter... Cela expliquerait bien des choses .

@marctru

Toujours un doute sur le pourcentage de vérité que contiennent tes interventions...surtout en tenant compte de la pauvreté générale des arguments et de la vision...mais il est vrai que hautes études et conscience sociale ne vont pas automatiquement de pair...

La recherche du Diplôme serait-elle plus importante que les connaissances pour les candidats atteints du RÊVE AMÉRICAIN ???

[En accord \(5\) »- En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par [WalterCe](#) - 5 janvier 2010 à 20 h 16 HNE

@Tous

Il fait bon voir que le niveau du débat s'élève. dgplourde et Julien de Tilly posent d'une manière très éloquentes les arguments que je tentais de soulever, un peu plus gauchement. Merci.

@MarcTru

Je ne me suis plaint de rien. J'ai moi-même affirmé être privilégié. Je constate seulement que, socialement, il nous serait possible de faire mieux. Cela est réjouissant. Or, il se trouve plusieurs partisans de l'immobilisme. J'ai également dit que je me résolvais à vivre dans une telle société, faute de grande influence immédiate. Ça ne signifie pas que je suis inactif et que je ne travaille pas à mieux.

Ça ne me semble ni gnan-gnan, ni geignard, ni même revendicateur! Il n'a jamais été question d'apitoiement, mais de l'illustration d'une difficulté systémique à s'élever socialement grâce à l'instruction. Votre commentaire frôle l'insulte, et est assurément mal informé de ma personne, mais, j'en conviens, ce type de communication n'autorise rien d'autre.

Du reste, je persiste à dire que la situation présente concerne davantage le respect d'engagements pris par deux niveaux de gouvernement. Des étudiants se battent pour obtenir ce que des dirigeants se sont engagés jadis à leur donner. Je n'oserais même pas dire qu'ils réclament leur dû. Il est ici question de remplir un engagement.

Enfin, je n'ai jamais parlé d'american way of life, mais d'american dream. Je ne soulignais pas un mode de vie d'aspirant riche, mais l'ascension remarquable et, je continue de le croire, exceptionnelle (statistiquement), de quelques personnes qui atteignent une position sociale privilégiée en partant de peu. Respectez les nuances qu'impose le choix du vocabulaire.

J'ose croire à une nation où l'on favorise l'instruction pour tous : oui, en la FACILITANT. Mon cas est réglé ; je jouis du privilège de compléter une maîtrise, grâce à un emploi très bien rémunéré et une famille particulièrement encourageante, notamment financièrement. J'aspire toutefois à ne pas cracher sur ceux qui n'ont pas ce privilège, et j'appuie leurs démarches, parce que je juge que de l'aide leur est nécessaire. Appelez en à Freud si ça vous chante d'y voir un altruisme intéressé, et appelez ça gnan gnan autant que vous voulez, ça ne m'empêchera pas de me désoler de lire les commentaires de gens qui souhaiteraient que tout le monde ait la vie aussi dure qu'eux-mêmes.

Envoyé par [Edmond Dantès](#) - 5 janvier 2010 à 19 h 42 HNE

J'ai étudié, travaillé en même temps, et j'ai INVESTI un montant que je dois maintenant payer (ce n'est pas une dette d'études, mais un investissement). Et lors de mon passage à l'université, j'étais prêt à absorber une augmentation des frais de scolarité, chose que l'Association étudiante n'a pas trop apprécié. Bref, oui,

les étudiants se plaignent beaucoup pour ce qu'ils obtiennent à prix raisonnable.

[En accord \(7\) »- En désaccord \(11\) »](#)

Envoyé par [MasterMike](#) - 5 janvier 2010 à 19 h 18 HNE

@ beauleluc53

N'essayez pas de faire du sarcasme avec moi, vous allez échouer lamentablement...Et non je ne me présenterais pas aux élections car je demeure en Ontario, là où je ne paye pas au-dessus de 42% d'impôt sur mon chèque de paye...

[En accord \(1\) »- En désaccord \(7\) »](#)

Envoyé par [Monsieur Konstantin](#) - 5 janvier 2010 à 19 h 14 HNE

L'endettement décourage une partie de la population à étudier. Les programmes de bourses font clairement une différence dans le taux d'études postsecondaires et en bout de ligne c'est toute la société qui en profite.

[En accord \(13\) »- En désaccord \(5\) »](#)

Envoyé par [André Gagnon](#) - 5 janvier 2010 à 19 h 10 HNE

En lisant les commentaires, je réentends les mêmes débats qu'au moment où j'étais au cégep et à l'université.

Comme ancien membre du Conseil d'administration de l'UQAM, je peux témoigner que le principal gaspillage des deniers publics réside dans le fait que beaucoup d'étudiants abandonnent leurs études avant d'obtenir un diplôme.

Il est prouvé qu'en travaillant plus de 15 heures/semaine, un étudiant est plus à risque d'abandonner ses études. Car en additionnant 15 heures de travail, 20 heures de cours, 20 heures d'études, sans compter les transports entre la résidence, le travail et le lieu d'étude, on atteint un seuil dangereux où beaucoup de gens décrochent.

Ceux qui font des comparaisons avec le reste de l'Amérique du Nord, oublient de mentionner que si les frais sont moins élevés ici, cela visait à compenser le retard du Québec en matière de scolarisation. Si ça n'avait pas été fait, nous serions toujours des 'nègres blancs' dans notre propre pays.

Maintenant, nous sommes dans le troisième millénaire; un bac ne vaut guère plus qu'un DEC il y a 20 ans. Quand on demande à des jeunes (et moins jeunes) qui sont en âge de travailler, d'étudier, on doit prévoir un soutien financier pour leur permettre de vivre de façon autonome. La logique qui veut que l'éducation ne soit qu'une responsabilité individuelle, ne peut viser qu'à perpétuer les privilèges des uns. Car, évidemment, les gosses de riches iront toujours à l'université en auto sport s'ils le désirent et si papa est d'accord.

L'aide financière devrait être AMÉLIORÉE pour permettre aux étudiants de se concentrer sur leurs études. L'endettement par les prêts devrait être limité aux échecs scolaires selon la logique que les bourses doivent être conditionnelles à la réussite des cours et à la *diplomation*. On encouragerait ainsi la réussite et la *diplomation*.

En haussant le taux de *diplomation*, on réduirait le VRAI gaspillage qui est que beaucoup d'étudiants abandonnent leurs études faute de ressources suffisantes. Cela coûte bien plus cher à l'État que l'aide financière.

Il est prouvé que les étudiants diplômés paient bien plus d'impôts que la moyenne de la population... et rembourseront donc ainsi amplement l'aide qu'ils auront reçue. Devinez qui paie le plus d'impôts au Québec?

[En accord \(17\) »- En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par [Julien de Tilly](#) - 5 janvier 2010 à 18 h 46 HNE

Décidément, on en entend de toute sorte ici ! mais je tiens tout de même à mettre mon grain de sel.

Premièrement je tiens à dire que je suis moi-même un étudiant au collégial et je suis un bénéficiaire du programme de prêts et bourses du gouvernement québécois, enfin, je ne suis admissible qu'à un prêt.

Je crois que la grogne contre les revendications étudiantes vient en grande partie d'un manque de réflexion de la part des opposants à l'accessibilité des études. Je m'explique.

Je crois qu'il est nécessaire à la bonne compréhension des enjeux liés à l'éducation de comprendre les prémisses nécessaires à toute société démocratique. La démocratie est malheureusement perçue par la plupart de citoyens (et, semble-t-il aussi, par les corps législatif et gouvernemental) comme se réduisant à l'universalité du droit de suffrage, c'est-à-dire permettre à tous citoyens québécois d'exercer son droit de vote. Non pas que cela ne soit pas important, bien au contraire, mais comme dirait une de mes professeures, le suffrage universel est une condition nécessaire, mais non suffisante, à la survie et à la viabilité d'un État démocratique.

Ce qu'il faut comprendre par là, c'est que la démocratie ne se résume pas au droit politique : le droit de suffrage n'est qu'une des conditions nécessaires à l'établissement d'un régime démocratique sain, au même titre que le droit à un enseignement de qualité, à une égalité socio-économique, etc. Parce qu'en effet, le droit de vote ne vaut rien si le citoyen n'est pas en mesure de penser par lui-même, avec toute la rigueur que les affaires de l'État nécessitent. De là s'impose l'idée d'égalité de tous, non pas seulement au niveau du droit, mais aussi au niveau social. En effet, la Loi peut bien, comme c'est le cas présentement, donner droit de vote à tous, mais si tous les citoyens n'ont pas pu suivre la même éducation, il est évident que certains se verront défavorisés, lorsque les affaires de l'État nécessiteront l'assentiment de la population, par manque de connaissances, de matériaux sur lesquelles bâtir une pensée politique.

S'il est vrai qu'il en coûte quelque chose pour s'instruire (peu importe le prix) dans un État, automatiquement les plus pauvres se voient défavoriser dans l'exercice de leur pouvoir politique, puisque alors la poursuite d'études a un impact différent sur ceux-ci que sur les riches (contraction de prêts), ce qui peut empêcher, décourager ou restreindre l'accès au savoir, essentiel pour toute démocratie.

Envoyé par [dplourde](#) - 5 janvier 2010 à 18 h 11 HNE

Suis pas contre l'endettement des étudiants, faut voir ça comme un investissement, -oui, assez risqué... dans une société utilitariste et mercantile à l'os où l'on mise davantage sur la main d'œuvre et les jobines de bras que sur l'entrepreneuriat, l'intellectualisme et l'esprit critique. Les bons boulots, pas pour nous: Peuple de p'tit pain. Arrête de chialer», entends-je encore! Incroyable!

Je suis toutefois contre l'idée que, voulant sortir de la noirceur glauque de l'immobilisme canadien néo-libéralisme et conservateur, plusieurs de ces étudiants québécois doivent hypothéquer leur précieux avenir (un avenir écologiquement scrapé par leurs prédécesseurs), se résigner à fuir leurs régions, s'entasser dans des boîtes à pain comme dans des camps de concentration et réaliser que de construire un jour une famille devient un rêve que seulement les 40 ans et plus qui chialent et restent chez eux à chaque élection peuvent se permettre de caresser dans

leur confort apathique. Au Québec, on encourage l'analphabétisme dans un culte miséricordieux où le misérabilisme est glorifié. Une société qui trucidé ses étudiants à coups de «Fermez vos gueules bande de bébés pourris», c'est un pas de plus vers la fin de not' peuple.

Les étudiants qui s'endettent, ne s'endettent pas auprès des gouvernements, ni des contribuables. Ça fonctionne ainsi :1)le gouvernement québécois avance de l'argent à l'étudiant 2)la Banque rembourse total le gouvernement 3)l'étudiant doit rembourser la Banque et tous les intérêts que cela comporte quand tu prends plusieurs années à rembourser un gros prêt.

Voilà, je pense : le gouvernement devrait à lui seul gérer les prêts et, du coup, encaisser les intérêts. Car tous ces intérêts que les étudiants québécois paient aux Banques, ce sont des sommes perdues pour la collectivité (car on sait très bien à quel point les banques sont fiables(sic) avec notre argent) Tout l'argent que le gouvernement ferait grâce à ces intérêts irait dans un fonds national spécial servant à financer l'éducation de notre nation.

Les étudiants sont notre avenir, ils en savent salement car ils sont mis à l'écart et pris pour des pelleteux de neige. Mais quand on veut voir le ciel, ça en prend. Les p'tits fils de bourgeois qui ont des baignoires top class pis les p'tites princesses aux seins refaits de Blainville, c'est l'exception crasse. La plupart des étudiants font d'énormes sacrifices.

Continuez votre combat, nous sommes derrière vous !

Sans vous, nous ne sommes rien.

[En accord \(22\) »- En désaccord \(8\) »](#)

Envoyé par beauleluc53 - 5 janvier 2010 à 18 h 08 HNE

MasterMike

Tant mieux pour vous. Quand vous dites moi je trouve les étudiants trop chiâleux et tout le tra la la. Moi je rembourse mes dettes maintenant oh quel model. Vous devriez vous présenter comme candidat au prochaine élection et faire des coupes ensuite dans la fonction publique,je vous imagine très bien dans ce rôle.

[En accord \(9\) »- En désaccord \(6\) »](#)

Envoyé par marctr - 5 janvier 2010 à 18 h 01 HNE

Walter lisez attentivement le commentaire de mcbeaulieu (17:01). Tout est là. Il y a les *plaignards* qui veulent toujours changer le monde et il y a ceux qui retroussent leur manche et qui se changent eux-mêmes. Vous semblez faire partie du premier camp, c'est-à-dire celui des gnan-gnan chroniques. Ce sont des commentaires comme le vôtre qui sont attristants et déprimants. Et contrairement à ce que vous croyez je ne suis pas l'exception. Il y a beaucoup, beaucoup de jeunes dont les parents sont pauvres et qui obtiennent leur bacc ou leur maîtrise, voire leur doctorat. Alors lâchez-nous les baskets avec votre apitoiement. Ce n'est pas comme ça qu'on fait une nation forte. Quant à l'American way of life sachez qu'une grande partie de la population de la planète aimeraient la vivre.

[En accord \(11\) »- En désaccord \(14\) »](#)

Envoyé par MasterMike - 5 janvier 2010 à 17 h 37 HNE

Les étudiants québécois devraient arrêter de se plaindre la bouche pleine quand on compare les coûts des études au Québec par rapport au reste du Canada...Je suis sorti avec une dette de \$30 000 après mes études, je me suis trouvé un bon emploi et maintenant je rembourse. Point. Les étudiants devraient justement étudier au lieu de perdre leur temps à chiâler...

[En accord \(13\) »- En désaccord \(26\) »](#)

Envoyé par beauleluc53 - 5 janvier 2010 à 17 h 24 HNE

Les étudiants ne sont pas riches. Si les parents ne les aident pas financièrement, ils s'en arrachent c'est ça la réalité. Quand le gouvernement donne des subventions à des compagnies qui investissent de temps en temps à l'étranger,je me dis qu'il pourrait peut-être aider un peu plus nos étudiants ici.

Envoyé par mcbeaulieu - 5 janvier 2010 à 17 h 01 HNE

@WalterCe

Je vis dans un 3 et demie à côté d'une station de métro qui me coûte 500 \$ par mois + 25 \$ d'hydro + 40 \$ internet. Si je le partageais avec un coloc, alors ça reviendrait à 300 \$ par mois. Et encore, ça serait peut-être bien possible de trouver moins cher que ça, ou bien de prendre 2 colocs dans un plus grand appartement, pour économiser un peu plus. Un étudiant n'a pas besoin d'un 4 et demie pour vivre. Un 1 et demie serait même suffisant.

300 \$ * 12 mois = 3600 \$. Ce n'est pas énorme. Et pendant l'été vous pouvez retourner chez vos parents si vous en avez l'occasion (une économie de 1200\$ en loyer) ou même vous trouver un emploi d'été pour gagner de l'argent et payer votre loyer pour l'année au complet. Il existe aussi des programmes coop pour trouver des stages rémunérés dans certains programmes.

Il reste la nourriture et le transport. Disons que vous prenez le métro pendant 5 ou 6 mois par années et l'été vous prenez la bicyclette... ou même mieux, vous trouvez un logement près de l'université et vous y aller à pied, donc ça ne vous coûte rien.

Pour la nourriture, il faut magasiner et acheter quand c'est en spécial. Le dernier pot de beurre d'arachide que j'ai acheté récemment, il m'a coûté 2\$ pour 1 kilo en rabais. C'est loin du 4 \$ que vous mentionné. L'année passé j'ai payé 1.50 \$ pour 1 kilo de beurre d'arachide en utilisant un coupon + le rabais. C'est juste un exemple. En regardant les circulaires et en allant chez Maxi, Super-C on sauve beaucoup d'argent par rapport à Provigo etc.

Quand on essaye de bien gérer son argent, on peut toujours trouver des façons d'économiser.

[En accord \(9\) »- En désaccord \(21\) »](#)

Envoyé par WalterCe - 5 janvier 2010 à 16 h 35 HNE

@MarcTru

1. Je lis les commentaires pour être au fait de ce que pensent, précisément, mes concitoyens, et je souligne que je trouve cela parfois déprimant. Je pourrais demeurer dans l'ignorance, et ne pas prendre part au débat, comme vous me le suggérez. Je préfère y prendre part, quitte à devoir déplorer une façon de penser qui m'exaspère.

2. Vous êtes l'exception. TOUTES MES FÉLICITATIONS. Elles sont sincères, j'ai beaucoup d'admiration pour ceux qui se sortent de situations difficiles. Un peu moins déjà envers ceux qui passent le reste de leur vie à nous le rabâcher.

3. Si ma morale vous paraît être faite de guimauve, permettez-moi de qualifier votre expérience de l'«american dream» particulièrement «chewy». Ce que je soulignais, c'est qu'il existe des corrélations statistiques qui donnent à penser qu'en 2010, il serait peut-être temps de commencer, pour moi comme pour vous, à cesser de toujours croire au «Gros Bon Sens», qui nous joue parfois des tours.

[En accord \(6\) »- En désaccord \(7\) »](#)

Envoyé par WalterCe - 5 janvier 2010 à 16 h 22 HNE

@ mcbeaulieu

Sacrifices? D'accord. Imaginons un peu. Je vous aide à faire votre devoir de citoyen, aujourd'hui :

Chambre* à Montréal. 4-1/2 partagé, chauffage inclus, électricité incluse : 430\$/mois (c'est beau, rêver! En vérité, je n'ai JAMAIS payé moins cher que cela, dans aucun quartier de Montréal, et je paie beaucoup plus aujourd'hui.) Frais de scolarité, frais afférents et autres subtils ajouts à la facture : 2800\$/an (dans un programme qui ne coûte rien en matériel, livres, etc.)

Transports avec la STM. 37\$/mois (et ça vient d'augmenter...)

Nourriture, considérant qu'une livre de viande hachée coûte 5.00\$ et que le beurre de peanut est rendu à 4,00\$ le pot : 80\$/mois (Ma mère dépense ça par SEMAINE, pas de resto, pas de produits préparés, va sans dire...)

Total : 8270,00\$ pour DIX mois, pas douze!!!!

On supposera que les deux autres mois sont passés envoyaaaaage, comme vous dites, payé par les parents, tiens! Ainsi pour les vêtements. Ainsi pour la sortie du mois. De même pour le pile-patates. De même pour le téléphone. Pas le cellulaire, le téléphone avec un fil. Et Internet? Bah. Y'a les cafés branchés, mais à 2.50\$ le café, la facture monte vite.

Chapeau aux étudiants qui s'en sortent seuls (ce n'est pas mon cas). C'est vrai que le système québécois ne coûte pas cher. C'est vrai aussi qu'au Québec, nous ne voulons pas d'une société qui s'instruit à rabais, parce que «c'est pas juste envers les plus vieux contribuables». J'ai fini par l'accepter. Mais, une fois pour toutes, est-ce que les gens comme vous peuvent cesser d'être de mauvaise foi?! Je travaille très fort (sauf en ce mardi!) pour vivre sur un budget fort décent, sans voiture, sans cellulaire, sans voyage, sans saouleries... Je m'alimente très bien (\$), m'habille modestement (\$) et n'ai ni de TV HD plasma, ni console de jeu, ...

Conclusion : le coût de la vie a bel et bien augmenté, et certains étudiants réclament ce que le gouvernement fédéral s'était engagé à distribuer. Le combat, cette fois, est tout à fait légitime, ne vous en déplaie, et malgré votre expérience douloureuse et privée, qui vous a grandi et qui fait votre fierté...

Je vous en félicite, mais je n'ai pas envie de vivre ça et j'ai droit de vote aussi. Alors au plus fort la poche! (ce qui, pour l'instant, vous avantage!)

* Je n'ai qu'à demeurer chez mes parents? Le programme n'y est pas offert!

[En accord \(24\) »- En désaccord \(6\) »](#)

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 16 h 12 HNE

Un semestre, c'est 3 mois... Je n'ai pas fait 35 heures durant toutes ces années d'université quand même!

[En accord \(4\) »- En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 16 h 11 HNE

On ne voulait pas me réduire les heures que je travaillais durant ce semestre... faut-il vraiment que je vous raconte toute ma vie pour que vous arrêtiez de généraliser et de vous croire au-dessus de nous tous?

Envoyé par mcbeaulieu - 5 janvier 2010 à 16 h 08 HNE

@Keiganisqatsi

Faisons le calcul:

35 heures * 52 semaines * 8 \$ de l'heure disons = environ 14 000 \$

+ la bourse de 5000 \$ alors ça fait 19 000 \$ (sans compter les impôts).

Je connais pas votre histoire, mais c'est invraisemblable de devoir travailler 35 heures par

semaine en étudiant, et vous serez pas capable de faire croire à personne que vous aviez ABSOLUMENT besoin de 19 000 \$ par année pour vivre. C'est invraisemblable.

Je ne sais pas comment vous dépensez votre argent, mais une chose est certaine, vous n'avez pas fait vos études en économie :-)

[En accord \(6\) »- En désaccord \(16\) »](#)

Envoyé par homar60 - 5 janvier 2010 à 16 h 05 HNE

Je suis certains qu'il y a des étudiants qui font pitié, mais lors de mes études des étudiants avec des autos, il y en avait mais pas comme maintenant le problème à Laval le stationnement la plupart des étudiants ont une auto, une personne qui a besoin de son auto pour se déplacer coûte environs 5.000 dollars par année je comprend pas qu'un étudiant qui demande un prêt et bourse puisse arriver à faire son année sans déficit mais on est au Québec on envoie pour une autre année.

Ma coloc du CEGEP son père était directeur bon salaire compte de dépense en masse déduction d'impôt c'était honnête, sa fille pouvait retirer son prêt et bourse plein montant, mes parents salariés on avait droit au prêt et on devait travailler durant l'été, la même coloc ne travaillait pas et son père lui payait tout, elle avait une auto, lors de sa fin d'étude à l'université elle avait investit ses prêts dans différentes sociétés les a retirés a payé ses prêts et fait de l'argent, mais les histoires d'étudiant ne finissent pas toujours de cette façon.

[En accord \(7\) »- En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par marctru - 5 janvier 2010 à 16 h 01 HNE

Je dois vous contredire Walter: je suis né pauvre très pauvre (faubourg à mélasse ça vous dit de quoi) avec mère monoparentale et plusieurs frères et sœurs. À chacune de mes années universitaires j'ai travaillé pendant l'année mais aussi tous les étés pour m'aider à payer mes études. J'a quand même eu mon bac avec la mention grande distinction et j'avais quelques milliers de dollars de dettes que j'ai remboursé en 10 ans avec l'aide de ma conjointe. Donc ne nous faites pas pleurer avec la morale de guimauve. La vie est dure, sauf peut-être pour les enfants de riches et encore plusieurs ont eu une enfant malheureuse sur le plan psychologique.

Et si mes commentaires vous dépriment ne les lisez point et cochez tout de suite en désaccord comme ça vous resterez de bonne humeur dans votre bulle. Écrit à 16:01.

[En accord \(16\) »- En désaccord \(12\) »](#)

Envoyé par chikita - 5 janvier 2010 à 15 h 59 HNE

@mcbaulieu.

je suis d'accord avec votre commentaire. Le problème aujourd'hui avec nous les jeunes c'est que la grande majorité font des prêts mais dépense à tour de bras dans les bars et ce qui n'est pas utile. J'ai rien à "chialier" mes parents me paye le cegep et ça me coûte déjà 850\$ par session mais je suis consciente que l'université sera bien plus chère, et je vois de mes amies qui font des prêts mais qui se permettent de se payer des séances de magasinage(si on peut dire ça comme ça) et des soirées à 100\$ dans les bars. Si tu dois faire un prêt à quelque part c'est ta responsabilité de le payer et de faire des sacrifices, à quelque part faire des études post-secondaires c'est faire des sacrifices en argent, en vie sociale comme en sortie, moi je comprend pas. Par contre je n'ai pas tout à fait aimé votre remarque sur les programmes d'études, il y a des débouchés dans tous les domaines, c'est ,encore ici, une question de motivation. Il y a des docteurs en physique et chimie qui "disent"

ne pas arriver à se trouver du travail. Mais comme vous dites, la plus part de nous, les jeunes, nous ne savons pas la valeur de l'argent et comment le gérer.

Mais les bourses et les prêts devraient quand même être là pour les gens qui en ont vraiment besoin, car il y en a, il ne faut pas généraliser.

[En accord \(10\) »- En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 15 h 53 HNE

Ma voiture mon cher, je viens de m'en acheter une pour la première fois à 40 ans avec mon copain, je n'ai même pas mon permis de conduire encore... alors vous arrêtez de parler sans connaissance de cause!

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 15 h 50 HNE

Je travaillais 35 heures semaine pendant ma maîtrise pour compenser le manque à gagner du 5000\$, je pense que c'était suffisant. Alors que le 8000\$ de bourse et 2000 de prêt...je les ai eu durant ma deuxième année de cégep! Je ne pouvais compter sur personne d'autre que moi. Mes parents n'avaient pas un sous pour m'aider. N'essayez pas d'avoir l'air plus intelligent que tout le monde, on est tous passés par là et dieu merci, c'est fini! Il reste la dette, mais bon...ça fait partie du système!

[En accord \(7\) »- En désaccord \(6\) »](#)

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 15 h 43 HNE

Tout à fait d'accord chikita!

[En accord \(3\) »- En désaccord \(4\) »](#)

Envoyé par mcbeaulieu - 5 janvier 2010 à 15 h 39 HNE

@Keiganisqatsi

Quand vous dites que vous aviez 8000 \$ + 2000 \$, alors 8000 \$ c'était amplement suffisant pour survivre. Vous n'auriez même pas besoin d'utiliser la partie bourse en faisant quelques sacrifices.

Pour l'autre année à 5000 \$ de prêt, vous auriez peut-être seulement accumulé 1000 \$ ou 2000 \$ de dettes, et si vous aviez travaillé 10 heures par semaines, vous n'auriez aucune dette.

Il faut gérer son argent de façon intelligente!

[En accord \(10\) »- En désaccord \(12\) »](#)

Envoyé par mcbeaulieu - 5 janvier 2010 à 15 h 37 HNE

@Keiganisqatsi

Si vous aviez fait une maîtrise en physique ou en chimie, vous auriez amplement d'argent pour rembourser la dette en seulement quelques années de travail. Par contre, si vous avez étudié dans un domaine sans débouchés comme l'histoire ou la philosophie, alors il faut que vous assumiez votre choix, et arrêter de vous plaindre.

Aussi votre dette, dépend directement de votre train de vie. Quand j'étais étudiant, je vivais avec environ 6000 \$ par année alors que le gouvernement en donnait 12 000 \$ avec les prêts et bourses, et j'ai donc pas eu besoin d'utiliser ou presque la partie "prêts". Oui, ça demande de faire des sacrifices, mais c'est normal, il y a rien de gratuit dans la vie, et quand on emprunte, il faut en entre conscient. En fait, je vois vraiment pas pourquoi vous avez besoin de travailler 35 heures par semaine en étudiant, à moins que vous dépensiez *abusément*.

D'autre part, le système québécois est parmi les moins chers en occident pour étudier. Vous vous plaingez la bouche pleine. Avant de critiquer l'argent que le gouvernement vous donne pour étudier, pensez aux sacrifices que vous pourriez faire, comme vendre votre voiture si vous en avez une. Plein de jeunes dépensent une fortune dans les bars, ont une voiture, loue un 5 et

demie et après se plaigne que le gouvernement les paie pas assez... C'est tellement ironique.

[En accord \(13\) »- En désaccord \(14\) »](#)

Envoyé par chikita - 5 janvier 2010 à 15 h 32 HNE

Moi même étant étudiante je peux vous dire que c'est extrêmement dur recevoir un prêt et encore plus une bourse. Pour certains c'est peut-être facile, mais croyez-moi ce l'est pas pour tout le monde. Ce n'est pas tout le monde qui la tout cuit dans le bec, et il y en a qui y arrivent sans s'endetter, mais c'est vrai que le gouvernement devrait revoir sa distribution des bourses et prêts. Les bourses devraient être attribuées selon les notes de la personne. Parce qu'il y en a trop qui le dépense autrement, mais faut pas généraliser.

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 15 h 15 HNE

Alors expliquez-moi pourquoi j'ai déjà eu 8000\$ de bourse pour environ 2000\$ de prêt pour une année, et que beaucoup plus tard, c'était 5000\$ de prêt et pas de bourse! Même situation financière dans les deux cas!

[En accord \(10\) »- En désaccord \(7\) »](#)

Envoyé par Come on - 5 janvier 2010 à 15 h 14 HNE

Tout à fait d'accord Marctru, c'est mon aussi cas.

[En accord \(10\) »- En désaccord \(8\) »](#)

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 15 h 13 HNE

J'ai du travailler jusqu'à 35 heures semaine et j'avais 4 séminaires de maîtrise durant un semestre... Attention avant de parler mcbeaulieu ...

[En accord \(7\) »- En désaccord \(7\) »](#)

Envoyé par ancien soldat canadien - 5 janvier 2010 à 15 h 09 HNE

@ marctru....

Tu a fait des Études.....par la force de ton travail. Bravo.

[En accord \(7\) »- En désaccord \(6\) »](#)

Envoyé par Keiganisqatsi - 5 janvier 2010 à 15 h 09 HNE

Je m'excuse mcbeaulieu, mais J'AI travaillé pendant mes études faute de bourses!

Envoyé par WalterCe - 5 janvier 2010 à 15 h 01 HNE

C'est toujours particulièrement déprimant d'entendre (ou de lire) des commentaires comme celui de MarCTru.

Il y a certes plusieurs étudiants remarquablement aisés, la plupart étant aidés grandement par leurs parents, travaillant de nombreuses heures par semaine, etc.

Ce que des commentaires comme celui de MarCTru laissent de côté, ce sont les corrélations entre les différents paramètres. Il est possible de compléter un DEC, un Baccalauréat, voire une maîtrise, en travaillant beaucoup et sans dettes. Est-il possible pour autant de le faire en ayant de bons résultats? J'en doute, et j'ai eu vent de nombreuses études qui confirment mes doutes.

De même, les stationnements des cégeps sont remplis de voitures ; sont-elles les voitures des étudiants endettés qui profitent des prêts du gouvernement? Sont-elles les voitures des étudiants qui se démarqueront par leur succès académique?

J'irais même plus loin : pour qui étudie sérieusement tout en demeurant chez ses parents, en banlieue d'une grande ville, le fait de disposer de sa propre voiture est assurément un élément favorable à sa réussite académique. Moins de temps dans les transports (idéalement), plus d'autonomie, et des tâches ménagères partagées par tous les membres de la famille. De quoi mieux se concentrer sur ses études. Et vous

savez quoi? Cet étudiant ne dépensera pas «VOS» deniers publics parce qu'il n'a pas accès aux prêts du gouvernement.

Quant aux aberrations du type « n'étudiez pas dans un domaine sans avenir », cela me semble être le meilleur moyen de tuer tout milieu intellectuel. C'est triste d'avoir des concitoyens vendus.

[En accord \(22\) »- En désaccord \(8\) »](#)

Envoyé par [marctr](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 50 HNE

EtienneLareau tu es dans les patates. Je dirais qu'au contraire ceux qui n'appuient pas les bébés gâtés sont justement des gens qui ont atteint le niveau universitaire et même postuniversitaire (c'est mon cas) par la force de leur travail et non pas en quémandant des bourses et toujours plus de bourses. Ton argument ne tient pas la route. À la place tu devrais réfléchir et te demander si ces gens-là n'ont pas un petit peu raison. Bonne réflexion Étienne):

[En accord \(12\) »- En désaccord \(22\) »](#)

Envoyé par [Etienne Lareau](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 37 HNE

Bien des gens qui ne supportent pas les étudiants dans leurs demandes légitimes n'ont même pas fini leurs secondaires. Pensez-y quand vous toucherez votre chèque d'aide sociale ou de pensions: ce sont ceux qui ont étudié qui ont les meilleurs emplois et qui paient par conséquent le plus d'impôt. C'est tout à votre avantage de soutenir les étudiants.

[En accord \(19\) »- En désaccord \(20\) »](#)

Envoyé par [Come on](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 31 HNE

À Keiganisqatsi,

Ce n'est pas vrai que le rapport de bourses est devenue dérisoire par rapport aux prêts. Peut-être voulez vous dire que vous en recevez moins qu'avant et quel dommage pour vous !!! Mais, les bourses sont encore pour la plupart des étudiants largement plus élevée que le montant du prêt accordé et qui devra être remboursé plus tard. Désolée de vous contredire mais un de mes proches amis travaille pour ce programme. Il me tient au courant.....

Je voudrais dire également que je suis TRES TRES contente de lire tous vos commentaires. Je vois que de plus en plus, le monde se réveille et s'aperçoit de ce qui s'opère avec ce programme de prêts et bourses du gouvernement largement dysfonctionnel et désuet et qui nécessite d'être revampé. Merci d'élaborer vos opinions, vous avez le droit de parole alors faites le !!!! Bonne journée.

[En accord \(10\) »- En désaccord \(11\) »](#)

Envoyé par [ancien soldat canadien](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 24 HNE

Arrêter la guerre, et vous en aurez de l'argent...1.5 milliard par année dans les coffres du gouvernement,,,,, ou engager vous dans les forces...Ce conflit ne peut survivre sans votre participations messieurs dames les étudiants. Merci.

Envoyé par [mcbeaulieu](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 12 HNE

@Keiganisqatsi

Je n'ai aucune compassion pour ceux qui disent qu'ils ont des dettes comme 60 000 \$ en finissant leurs études.

Cela montre seulement que ces personnes n'ont pas travaillé pendant leurs études, ont dépensé trop, ou bien aurait peut-être dû attendre un peu amasser un peu d'argent avant d'étudier.

Je suis d'accord qu'il faudrait donner des bourses seulement à ceux qui passent les examens

et qui travaillent fort, car beaucoup étudient et ne le méritent pas.

D'autre part, il y a plein de gens qui étudient dans des programmes sans avenir et qui après chialent qu'ils ont une dette énorme à rembourser. Il fallait y penser avant de choisir le domaine d'études!

[En accord \(26\) »- En désaccord \(39\) »](#)

Envoyé par [marctr](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 11 HNE

hell yeath vous faites bien de rappeler que c'est au Qc où les frais de scolarité des études supérieures (cégeps et universités donc) sont les plus bas non seulement au Canada mais en Amérique du Nord et aussi en Occident (sauf en France où c'est gratuit mais c'est là que les étudiants restent le plus longtemps assis sur les bancs d'école et pour cause c'est gratos). Donc c'est ici que les études sont les plus abordables. On aurait donc du s'attendre à de faible taux de décrochage et à un taux élevé de jeunes qui vont à l'université. Hélas! c'est tout le contraire qui arrive: le Qc à un des taux de décrochage de toute l'Amérique du Nord et c'est ici que les jeunes vont le moins à l'université. Preuve par 10 que faire des études universitaires ce n'est pas qu'une question d'argent mais une question de motivation et de vouloir. C'est le GBS qui nous enseigne cela depuis des lustres.

[En accord \(21\) »- En désaccord \(25\) »](#)

Envoyé par [marctr](#) - 5 janvier 2010 à 14 h 04 HNE

Je suis d'accord avec jeanne et come on. Les cégepiens ne font pas pitié loin de là. Lors des manifestations contre Charest il y a quelques années on voyait des manifestants attriqués de manteaux d'hiver à 800 ou 1000\$. Allez voir les stationnements des cégeps: pleins d'autos et souvent des bagnoles de luxe qui appartiennent à des jeunes supposément « pauvres ». Bref faites-nous pas pleurer; la vie est devenue douillette aujourd'hui. Tout le monde veut son petit chèque du gouvernement! Pas pour rien qu'on vit à crédit au Qc mais la carte est presque pleine.

[En accord \(20\) »- En désaccord \(33\) »](#)

Envoyé par [GuillaumeL](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 54 HNE

Ces subventions ne sont que la part du Québec dans ce programme fédéral. D'une certaine façon, je suis contre cette manifestation puisque la ministre Courchesne aurait dû récupérer cet argent depuis longtemps sans l'intervention des étudiants.

[En accord \(17\) »- En désaccord \(10\) »](#)

Envoyé par [Hell Yeah](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 52 HNE

Pour votre information C'est au Québec que les frais de scolarité sont les plus bas.... et de très loin. Je pense que le fondement les prêt et bourse doit être revu...cela devrait fonctionner comme dans une entreprise.....on rembourse et on donne la prime APRÈS avoir passé le cours ou l'examen....

Aussi....ce sont les banques qui ont le gros bout du bâton....

Envoyé par [GuillaumeL](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 49 HNE

@Come on

Bravo pour votre grande dévotion. À la lecture de votre commentaire on dirait que c'est plutôt vous qui tentez de faire pitié.

[En accord \(12\) »- En désaccord \(13\) »](#)

Envoyé par [Keiganisqatsi](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 46 HNE

Je ne n'essaie pas de faire pitié, je ramène cette personne à la vraie réalité. Je suis d'accord sur

le fait qu'on ne doit pas tout leur donner...mais la proportion de bourses par rapport aux prêts est devenue dérisoire! J'ai pu voir le changement parce que j'ai fait un retour aux études. Alors pour être conscientisée, je le suis pas à peu près!

[En accord \(15\) »- En désaccord \(15\) »](#)

Envoyé par [houalet](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 44 HNE

Cette information révèle au moins trois problèmes: 1) la question du financement des prêts et bourses aux étudiants; 2) la question du respect des juridictions provinciales; 3) la question pratique du paiement de son dû par le fédéral au Québec. Le fédéral ayant la fâcheuse habitude de ne pas payer ce qu'il doit. Le nœud ne sera pas facile à défaire!

[En accord \(16\) »- En désaccord \(11\) »](#)

Envoyé par [jeanne](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 35 HNE

Je crois que le gouvernement fédéral devrait garder une partie des fonds pour financer les études des canadiens au niveau de la maîtrise ou du doctorat à l'étranger. Les provinces devraient garder la responsabilité de financer les études dans leurs provinces respectives. Mon expérience avec le Québec et l'Ontario pour obtenir une bourse d'étude au niveau de la maîtrise dans une grande université étrangère est assez déplorable. Pour les québécois, j'étais un Ontarien et pour les Ontariens, j'étais un Québécois. À ce niveau d'étude, pourquoi ne pas être simplement canadien.

[En accord \(20\) »- En désaccord \(16\) »](#)

Envoyé par [Come on](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 31 HNE

À Keiganisqatsi !!!!

On a tous ou presque une dette d'étude alors n'essayez pas de faire pitié.

Moi même j'en ai une pourquoi ??? Parce que au cours de mes 10 années d'université je n'ai jamais reçu même pas une cenne de bourse. J'ai eu des prêts et je travaille aussi depuis l'âge de 17 ans. Mes parents non plus ne m'ont jamais aidé financièrement et je n'ai aucun regret aujourd'hui. Je crois que mon niveau d'éducation m'a beaucoup apporté et je gagne un très bon salaire aujourd'hui. Tous cela valait grandement la peine. Toutefois, j'ai vécu pendant de nombreuses années avec des colocataires qui recevaient des bourses volumineuses et qui s'en servaient pour se payer des vacances dans le sud ou des party bien arrosés la fin de semaine dans les bars de Montréal. Pendant ce temps, moi je travaillais.

Vous comprendrez donc que je suis nettement en défaveur des bourses. Les prêts ont leur raison d'être pour aider temporairement mais je crois que les jeunes d'aujourd'hui que l'on élève comme des enfants gâtés devraient aussi se salir les mains et travailler pour avoir ce qu'ils désirent. Ils ont tout trop facilement que ce soit de leurs parents ou du gouvernement !!! Soyons conscientisés !!!

Envoyé par [Keiganisqatsi](#) - 5 janvier 2010 à 13 h 08 HNE

Le commentaire précédent vient manifestement d'une personne qui n'a jamais due travailler d'arrache-pied pour étudier... Vous voulez ma dette d'étude en passant?

[En accord \(64\) »- En désaccord \(21\) »](#)

Envoyé par [mcbeaulieu](#) - 5 janvier 2010 à 12 h 53 HNE

Encore des étudiants qui se plaignent la bouche pleine! Au lieu de manifester, il devrait prendre ce temps pour étudier ou bien travailler.

RADIO CANADA / OTTAWA : Ottawa : Les étudiants québécois se feront entendre - Mise à jour le mardi 5 janvier 2010 à 11 h 07

Des étudiants de partout au Québec manifesteront, mardi midi, sur la colline du Parlement à Ottawa. Ils demandent au gouvernement fédéral de remettre au Québec une pleine compensation à la suite de son retrait du Programme canadien de bourses aux étudiants, un programme qui remplace les Bourses du millénaire.

« Nos revendications, actuellement, c'est tout simplement de faire appliquer la loi sur l'aide

financière aux étudiants, de recevoir la pleine compensation pour le Québec au niveau financier et d'appliquer la constitution, grosso modo, en reconnaissant la compétence exclusive du Québec en éducation », explique Xavier Lefebvre Boucher, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

En octobre, les fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec ont lancé un ultima-

tum au gouvernement fédéral afin que 115 millions de dollars soient transférés à la province avant le 5 janvier, date à laquelle commence la dissolution de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

MÉTRO : National : Rassemblement d'étudiants du Québec à Ottawa – Mardi 05 janvier 2010

CATHERINE GIROUARD, MÉTRO

Quelque 200 étudiants provenant de partout au Québec se réunissent sur la colline Parlementaire à Ottawa pour réclamer le retrait avec pleine compensation du Québec du Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE).

« Nous avons promis d'arrêter d'être polis si la situation n'était pas réglée le 5 janvier », explique à Métro Ariane Brisson, la vice-présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec. À partir de maintenant, nous changeons de ton. »

Des autobus en provenance du Saguenay, de l'Abitibi, de Longueuil, de Montréal et de plusieurs autres régions de la province sont attendus à Ottawa pour déclencher une action vers midi mardi.

LE DROIT : Prémuré stratagème frauduleux du Collège Night Hawk à Gatineau : De « vrais » étudiants se font flouer – Lundi 04 janvier 2010

Louis-Denis Ebacher, Le Droit

Aujourd'hui, Marie (nom fictif) doit rembourser une dette étudiante de 13 000 \$ au ministère de l'Éducation pour une formation en informatique qu'elle n'a jamais pu compléter.

Marie s'était retroussé les manches pour retourner sur les bancs d'école afin d'améliorer sa situation salariale avec un meilleur emploi. L'étudiante a entamé sa formation au collège informatique privé en février 2007. La jeune adulte a du s'absenter pour des raisons familiales et prévoyait reprendre ses cours plus tard dans l'année. Lorsqu'elle est retournée au collège, en octobre, l'établissement était déjà fermé. « On m'a dit : 'pauvre fille ! Le collège a fermé ses portes.' Je n'avais jamais été avertie », raconte-t-elle.

Faux étudiants

Selon nos informations, des membres de la direction et des employés du Collège Night Hawk, situé au 400, boulevard Alexandre-Taché, s'entendaient avec de faux étudiants - dont Marie ne faisait pas partie -, pour profiter illégalement du régime d'Aide financière aux études. Les faux étudiants recevaient leurs prestations de prêts et bourses pour un cours d'une valeur de 16 500 \$ sans même assister au cours.

Le stratagème était bien développé par des patrons et des employés, qui obtenaient de l'argent de l'étudiant bidon, de connivence avec eux. Les cours avaient bel et bien lieu, mais il y avait moins d'étudiants dans les salles de classe que sur papier.

Le ministère de l'Éducation du Québec versait les 16 500 \$ en trois tranches. Après avoir envoyé un premier montant à l'étudiant, le MEQ demandait au collège de confirmer la présence de l'étudiant, ce qu'il faisait, motivé par la « ristourne » que le pseudo-étudiant versait à des employés et des directeurs.

Les étudiants qui s'inscrivaient recevaient de l'aide d'employés du collège pour remplir leurs demandes de prestations d'aide financière. De nombreux étudiants sérieux étaient socialement fragiles, des prestataires d'aide sociale qui voulaient s'en sortir, des mères monoparentales ou des décrocheurs désireux d'améliorer leur sort. Le Collège Night Hawk s'adressait aussi à des jeunes étudiants autochtones d'expression anglaise. « Moi et d'autres étudiants, on était sérieux là-dedans, dit Marie. Les faux étudiants, on n'était pas au courant. »

Recul financier

La femme a eu la puce à l'oreille que tout ne tournait pas rond lorsqu'elle a vu le comportement changeant d'employés du collège.

« Il y en a qui prenaient de plus en plus de vacances. Puis un moment donné, les boss ont fait visiter les locaux à des monsieurs à cravate, comme quoi ils voulaient vendre. »

Aujourd'hui, Marie s'efforce de payer sa dette après avoir reculé financièrement.

« Je n'ai jamais continué l'école de peur de m'endetter davantage. Je suis découragée. Tu t'es fait fourrer, dans le fond, au même titre que le gouvernement. »

Une autre victime qui nous a parlé de la situation au Collège Night Hawk se rappelle d'avoir rencontré « une quarantaine d'étudiants sérieux ».

Accusations

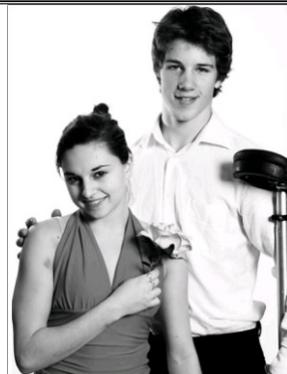
Les quatre principaux accusés sont Mark Cohen, d'Ottawa, ainsi que Munajj Rochelle, Ahmed Jibril, et Mario Rochon, de Gatineau. Leurs avocats prennent actuellement connaissance du dossier de la Couronne.

Une vingtaine de personnes font face à des accusations de fraude de plus de 5000 \$ et de production de faux documents, au terme d'une enquête de la Sûreté du Québec qui a duré un an et demi.



LE SOLEIL : Limoilou gagne la finale de Cégeps en spectacle – Mardi 06 avril 2010

Le Cégep Limoilou a remporté la finale régionale de Cégeps en spectacle grâce à ses deux étudiants qui forment le Duo Mono. Marie-Lee Guilbert, étudiante en sciences humaines, et Philippe Bélanger, étudiant en technologie du génie mécanique, se sont taillé une place pour la finale nationale qui se tiendra au Cégep Limoilou, le 24 avril. En remportant la finale locale, le Duo Mono a aussi mérité le Prix du public. Les lauréats se partagent une bourse de 500 \$ offerte par Desjardins et par le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ).



LE DEVOIR : Chronique : Enseignement de la littérature au niveau collégial - Le retour du bordel, par Louis Cornellier – Samedi 27 mars 2010

En septembre 2009, sans tambour ni trompette, le ministère de l'Éducation a légèrement modifié les devis des cours de français du réseau collé-

gial, en vue d'une application à partir d'août prochain.

S'il y a un lieu, dans la société québécoise, où la littérature a encore sa place, c'est bien, à part

dans le cahier Livres du Devoir, dans les cours de français du réseau collégial. Là, en effet, on lit Molière, Marivaux, Hugo, Maupassant, Camus, Saint-Denis Garneau, Gabrielle Roy, Gaston

Miron, Michel Tremblay, et ce, peu importe qu'on soit une future infirmière ou un ingénieur en herbe. Si on pense, comme c'est notre cas, que la littérature est essentielle à une vie qui vaut d'être vécue, on doit donc reconnaître le rôle central de ces cours et se préoccuper de leur sort.

En septembre 2009, sans tambour ni trompette, le ministère de l'Éducation a légèrement modifié les devis de ces cours, en vue d'une application à partir d'août prochain. Les changements apportés sont minimes, mais sont l'occasion, partout dans le réseau, d'une importante révision de ces cours qui ne va pas sans susciter certaines inquiétudes.

Jusqu'en 1994, tous les cégépiens devaient suivre et réussir quatre cours de français de 45 heures qui privilégiaient une approche par genres : discours narratif, poésie, essai, théâtre ou linguistique. Cette même année, la réforme Robillard faisait passer ces cours à 60 heures et en modifiait l'approche. Au lieu d'objectifs, on parlerait désormais de compétences (un virage très contesté, mais essentiellement cosmétique), et l'histoire littéraire faisait un retour.



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir

Le résultat, dans presque tous les cégeps du Québec, fut le suivant : les deux premiers cours devinrent des cours de littérature française (avec des divisions différentes d'un cégep à l'autre), le troisième cours était consacré à la littérature québécoise et le quatrième, dans les collèges respectueux des consignes ministérielles, à la communication (une sorte de rhétorique contemporaine). Autre nouveauté : la réussite d'un examen national, qui prenait la forme d'une dissertation critique portant sur des sujets littéraires, devenait obligatoire pour l'obtention du DEC.

Ce modèle, qui a toujours cours, a ses vertus (une approche chronologique cohérente, une préoccupation pour l'histoire, un examen national uniforme qui force la motivation des indifférents), mais aussi ses irritants. Parmi ces derniers, retenons l'espace restreint réservé à la littérature québécoise et, d'un point de vue sociopédagogique, le fort taux d'échec (environ 25 %) rencontré dans le premier cours. Les années passant, la littérature québécoise s'est fait une petite place dans les deux premiers cours (les devis, murmurait-on, ne l'interdisaient pas), mais le taux d'échec élevé demeurait.

Les nouveaux devis déposés l'automne dernier sont essentiellement motivés par le souci de s'attaquer à ce dernier problème. Ils décrètent ainsi que, « afin de favoriser le passage du secondaire au collégial, le contenu du premier ensemble de la séquence cible particulièrement l'étude de deux époques distinctes et de deux genres différents ». Ils insistent, dans la même logique, sur « la consolidation des stratégies de révision et de correction ». Pour le reste, ils sont peu restrictifs. Le troisième cours reste consacré à la littérature québécoise, le quatrième, à la communication, mais les deux premiers sont ouverts, dans la mesure où ils respectent la consigne générale de mettre à l'étude des ou-

vres et textes de « la littérature d'expression française ».

Certains enseignants s'inquiètent de la contrainte « deux époques, deux genres », imposée dans le premier cours. Ils y voient un recul du contenu littéraire. Cette inquiétude n'apparaît pas fondée. Un sain souci pédagogique justifie le refus de l'éparpillement. De plus, à qui fera-t-on croire qu'un cours qui se concentre, par exemple, sur le roman et la poésie, à n'importe quelle époque, serait limitatif? Le problème des nouveaux devis, donc, n'est pas là. Il n'est pas non plus dans leur insistance sur la maîtrise du français. Trop d'enseignants du collégial perçoivent l'orthographe et la grammaire comme des sous-matières, moins nobles que la littérature, qu'ils n'ont pas à enseigner. Pourtant, comme on ne joue pas bien au hockey sans maîtriser l'art du patinage, on ne saurait bien fréquenter la littérature sans une maîtrise de la langue, une mission toujours inachevée. Les enseignants du collégial n'ont pas à se transformer en professeurs de grammaire, mais ils doivent accepter de collaborer à cette tâche. Le document ministériel, là-dessus, est assez clair et redit que c'est la littérature qui est au cœur du programme.

Perte de temps et d'énergie

Le problème est ailleurs. Ces nouveaux devis, on l'a dit, sont l'occasion d'une révision générale des cours dans tous les cégeps. Or, comme ils restent trop flous quant au contenu à privilégier dans les deux premiers cours, ils permettent le retour d'un certain bordel dans le réseau. Contre la lettre même du document ministériel, des cégeps annoncent qu'ils consacreront un cours (souvent le quatrième) à la littérature étrangère en traduction. Des départements de français continueront de privilégier la littérature française dans les deux premiers cours, alors que d'autres choisiront d'ajouter un deuxième cours de littérature québécoise et que d'autres encore adopteront des formules bâtarde dans lesquelles les littératures française et québécoise seront conjointement à l'étude.

Actuellement, dans les cégeps, il se perd un temps et des énergies énormes à discuter de ces considérations, qui devraient pourtant relever, dans leurs grandes lignes, d'une décision nationale. Est-il normal, en effet, que le contenu de la formation dite générale en littérature soit décidé localement, avec le bordel national qui s'ensuit? On voit les limites de l'idéologie de la décentralisation quand la culture générale devient différente à Joliette et à Montréal.

L'occasion aurait été belle, pourtant, d'établir un vrai programme national, qui aurait réservé au moins 50 % du contenu à la littérature québécoise, qui aurait imposé quelques heures (trois ou quatre, mettons) de révision grammaticale dans tous les cours et qui aurait rappelé à tous qu'enseigner la littérature française de l'Ancien Régime à des jeunes Québécois de 17 ans qui arrivent au collégial n'est pas vraiment ce qu'on peut appeler une bonne ruse pédagogique.

Vos réactions

Michel Mongeau - samedi 27 mars 2010 09h42
Wow, encore une belle réforme!

Primo, je me demande si c'est éthiquement correct que monsieur Cornélien se serve de sa tribune journalistique pour présenter "sa" vision de ce que devrait être l'enseignement de la littérature au niveau collégial? Deuzio, il en est passé des réformes et réformettes depuis la fondation des cégeps et jamais elles n'ont fait le quart de la moitié d'une quelconque unanimité. Et s'il y a un domaine dans lequel il est difficile d'arriver à un tel accord, c'est bien en littérature. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à l'idée de cohérence des contenus? Je ne crois pas, puis-

que c'est un devoir du ministère que d'œuvrer à une culture nationale, sans pour autant contraindre les profs et les départements à un profil autoritaire. En dernier lieu, le chiffre de 50% de littérature québécoise avancé par monsieur Cornélien me semble exagéré. En effet, après avoir ingurgité cette portion de la littérature au secondaire, ne serait-il pas mieux d'élargir les horizons des jeunes en les ouvrant sur ceux de la littérature mondiale?

Un linguiste - samedi 27 mars 2010 09h51

Comprendre la langue par la linguistique

M. Cornélien,

Vous êtes un littéraire, et ne vous en cachez pas. Mais ne seriez-vous pas un peu de mauvaise foi ici? Et peut-être un tantinet intéressé? Vous notez en passant que jusqu'en 1994, le CEGEP couvrait "discours narratif, poésie, essai, théâtre ou linguistique".

Les formes de l'enseignement collégial du français qui ont suivi 1994 ont pu poursuivre l'exploration de chacun de ces "genres", sauf un : la linguistique, connue aussi sous le vocable plus traditionnel de "grammaire".

Or vous dénoncez qu'"on ne joue pas bien au hockey sans maîtriser l'art du patinage, on ne saurait bien fréquenter la littérature sans une maîtrise de la langue, une mission toujours inachevée". Telle est pourtant la mission de la linguistique : analyser les structures formelles de la langue pour mieux la comprendre et l'utiliser comme objet.

Ne faut-il pas s'étonner que vous ne notiez pas la disparition de l'enseignement linguistique du français au collégial, qu'il faut simplement déduire de votre texte? Vous déplorez pourtant la portion congrue réservée de la grammaire dans les nouveaux programmes de français.

Vous vous refusez à mettre le doigt sur le vrai bobo, c.-à-d. le noyautage de l'enseignement du français au collégial par les littéraires. Or ces professeurs N'ONT À PEU PRÈS PAS REÇU DE FORMATION LINGUISTIQUE (GRAMMATICALE) LORS DE LEURS ÉTUDES EN LETTRES! Est-ce leur faute? Les programmes en lettres ne l'exigeant pas... L'esprit de corps des littéraires, qui ont par ailleurs souvent de mauvais rapports avec tout ce qui relève de la linguistique, a par la suite exclu tout ce qui n'était pas littéraire du corps enseignant au collégial. On précise bien dans le texte des postes l'exigence d'une formation littéraire... (traduction : linguists need not apply!)

Vous écrivez, M. Cornélien, que "Les enseignants du collégial n'ont pas à se transformer en professeurs de grammaire, mais ils doivent accepter de collaborer à cette tâche".

Ne serait-ce pas plus simple de partager vos départements de français (transformés depuis deux décennies en chasse-gardée pour diplômés de lettres) avec quelques linguistes, plutôt que d'exiger des littéraires de s'improviser spécialistes d'une discipline qui non seulement ne les intéresse pas vraiment, mais dont ils n'ont vraiment pas la compétence?

Peut-on imaginer les mathématiques de CEGEP enseignées seulement au moyen de leur application en administration? Impensable. C'est pourtant ce que l'on fait depuis trop longtemps en français au collégial : on emploie l'application littéraire pour en extraire parfois, lorsque cela adonne, des notions de grammaire. Le texte devient prétexte.

Ne serait-ce pas plus approprié de respecter les compétences de chacun : l'étude de la langue aux linguistes et celle de son application dans les textes aux littéraires? Le problème, c'est que les littéraires y perdraient au change... où en serait pour eux l'intérêt? Que veut-on donc

vraiment, améliorer la capacité analytique des jeunes en français, ou bien protéger la mainmise des littéraires sur l'enseignement de la langue? Ce n'est évidemment pas des littéraires qui vont poser la question. Ça fait penser (un peu!) à la FTQ et la corruption dans la construction. Un monopole est si pratique!

Si l'on est sérieux quand on dit vouloir améliorer les compétences de nos jeunes en grammaire française, il faudrait alors penser embaucher des grammairiens comme enseignants. Or les linguistes n'attendent que ça, qu'on leur ouvre de nouveau les portes des collèges. Le monopole des littéraires dans l'enseignement du français a malheureusement déjà fait ses ravages en linguistique, les effectifs étudiants de cette discipline ayant fondu devant les pauvres perspectives d'emploi. La formation linguistique est reconnue comme une des plus rigoureuses des humanités en raison de son formalisme quasi mathématique. Si c'est pour ne pas avoir de débouchés dans l'enseignement, on comprendra les étudiants de délaissier cette discipline pour une autre moins formelle... Pendant ce temps, les littéraires du collégial tentent tant bien que mal de s'improviser grammairiens.

Est-ce vraiment la compétence des élèves en langue qu'on a à coeur et en tête dans toute cette histoire? Il existe ici une dimension de corporatisme professionnel que M. Cornellier a savamment négligé. Dommage pour sa crédibilité.

Jean Baillargeon - samedi 27 mars 2010 11h59
Débat important

Merci pour ce très bon article qui traite d'une question importante. Le débat sur le rôle du bon français dans la formation des enseignants de littérature mérite beaucoup d'attention.

Jean-G. Lengellé - samedi 27 mars 2010 12h28
Extraordinaire, fabuleux, miraculeux!

Nous voilà donc rendus au terme d'un prétendu nationalisme culturel parfait et indéfectible par le biais du créationnisme littéraire! Notons au passage que le créationnisme scientifique est rejeté comme honteux.... par les experts

Certes, ce qui est essentiel pour ne pas disparaître c'est bien la connaissance de sa propre langue, mais encore faudrait-il que cette langue soit connue et partagée. Le fait d'ignorer d'où l'on vient implique que l'on ne sait pas où l'on va. Confondre génie littéraire avec régionalisme ou imitation de ce qui existe ailleurs en fonction d'un héritage commun revient à dire que l'on souhaite s'isoler d'une francophonie dont on se réclame chaque jour.

Autrement dit, faut-il considérer la langue parlée ici, pardon, la parlure, comme ce qui existe dans Tinitin en joul?

Si c'est le cas, eh bien bienvenue au joul, et bienvenue au niqab!

Le génie de chaque auteur, de Tremblay à Guèvremont en passant par leurs prédécesseurs, c'est d'apprivoiser la culture commune en fonction de ce qui a été dit et qui n'est plus à dire.

Écarter ce qui a été dit ou écrit revient à poser comme postulat que l'on puisse inventer de toutes pièces un message littéraire qui exclurait ses origines.

Certes, le péquisme sous toutes ses formes, tout comme la religion, tend à ignorer ce qui l'a précédé, et à revendiquer tout ce qui est négation d'un passé plus ou moins récent pour faire place aux illuminés de la libération, mais ceci revient à dire que le Québec renie le fait que les hommes et les femmes soient le produit d'une évolution.

Or si l'on souhaite qu'il y ait une Nation, encore faudrait-il admettre que cela ne puisse se justifier que par l'Histoire.

Le Ciel nous garde de voir l'expression tant écrite qu'orale ramenée à une historicité aussi débile qu'inexistante, aux dires des députés péquistes qui font plus pitié qu'envie... en ce qu'ils exigent un bon français (Louise Boudouin en fait désormais Française de nationalité...) même dans les airs d'autres pays!

Écœurer pour écœurer, est-ce bien là la vocation des critiques littéraires?

Pierre Bernier, dimanche 28 mars 2010 09h46

Quand « décentralisation » devient « confusion » !

« Est-il normal, en effet, que le contenu de la formation dite générale en littérature soit décidé localement, avec le bordel national qui s'ensuit ? » (LC)

NON.

LE SOLEIL : \$ par étudiant - Samedi 07 avril 2010

La mesure pourrait s'étendre à certains autres cégeps de région, dont celui de Baie-Comeau, note le consultant. Sans attendre le rapport, le collège gaspésien a déjà annoncé qu'il offrirait des bourses de 1000 \$ à certains étudiants dès la rentrée 2010.

EXCLUSIVITÉS

Le rapport suggère au Cégep d'abandonner définitivement des programmes comme Techniques de bureautique, et de penser à centraliser Techniques forestières au Cégep de Rimouski.

Quant au secteur anglophone (90 étudiants), il devrait se concentrer sur la formation préuniversitaire, et abandonner ses techniques, sauf Tourisme d'aventure, qui affiche complet.

Le président du Cégep de la Gaspésie et des Îles, Léon Després, estime que le rapport dresse un « excellent portrait de la situation », mais ne se prononcera pas sur les recommandations avant mai.

Pour Annie Chouinard, du Syndicat des enseignants du campus de Gaspé, les bourses aux

étudiants sont « un élément majeur ». « On a beau avoir de beaux programmes, dit-elle, et on a travaillé là-dessus, ça prend des élèves dans les classes. »

À l'association des étudiants du campus de Gaspé, on se dit « déçu » de l'attitude de la ministre Michelle Courchesne, rencontrée à Gaspé le 11 mars. « Elle nous l'a donné en disant que c'était un beau rapport, mais que son cabinet n'était pas d'accord », rapporte le président Vincent-Olivier Bastien.

LE SOLEIL : Des employeurs font appel aux institutions scolaires Samedi 20 mars 2010



— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROUCHE

Christian Plouznikoff, coordonnateur du Service de la formation continue et du soutien aux entreprises, au Cégep de La Pocatière et au Centre d'études collégiales de Montmagny, Kathleen Cantin, directrice du Service de la formation continue, au Cégep de Lévis-Lauzon, et Sylvain Millaire, directeur général de Maisons Laprise

Marc Larouche, Col. spéciale

LA POCATIÈRE — Dans un contexte de crise économique, les pertes d'emplois sont nombreuses. Souvent, les qualifications des employés mis au chômage ne correspondent pas aux exigences des entreprises qui cherchent de la main-d'œuvre. Depuis quelques années, des employeurs prennent les devants en s'associant avec une institution d'enseignement pour s'assurer de la formation d'une main-d'œuvre sur mesure.

À Rivière-du-Loup, la formation en techniques ambulancières offerte en formation continue a justement été créée à la suite d'une pénurie d'ambulanciers dans la région. Il en est de même pour la formation Opérateur de machines dans les usines de pâtes et papiers, offerte au Centre de formation professionnelle Pavillon de l'Avenir et qui est en lien direct avec la présence de la papetière F.F. Soucy.

Récemment, le Cégep de La Pocatière s'est associé avec celui de Lévis-Lauzon et l'entreprise Maisons Laprise, pour offrir dès ce printemps un nouveau programme de formation en techniques de dessin de bâtiment assisté par ordinateur, qui mènera à une attestation d'études collégiales en bonne et due forme.

Maisons Laprise a agi de la sorte face à la pénurie de spécialistes en dessin d'architecture aptes à utiliser un logiciel de dernière génération spécifique et très complexe, qui s'appelle Revit architecture. L'entreprise a donc approché le Service de la formation continue et du soutien aux entreprises du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny pour assurer la formation d'une main-d'œuvre nouvelle, capable de répondre à ses besoins et à ceux des autres entreprises de ce secteur majeur de l'activité économique.

Le service de la formation continue du Cégep de Lévis-Lauzon s'est associé pour apporter son expertise en architecture. Le programme a été

conçu par les deux cégeps, appuyés par des spécialistes en architecture, en dessin de bâtiment et en exploitation de logiciels paramétriques, tels que Revit architecture. Celui-ci est devenu un standard dans le milieu, compte tenu de ses performances qui sont bien au-delà du dessin.

Le programme Techniques de dessin de bâtiment assisté par ordinateur sera offert dès le 26 avril au Centre d'études collégiales de Montmagny et ensuite en alternance avec le Cégep de Lévis-Lauzon à son centre de formation de Saint-Romuald. La formation vise l'atteinte complète des compétences requises par l'industrie : modélisation, devis et calculs des matériaux pour une construction, production de dessins de présentation et de planches d'exécution, et autres.

Acteur reconnu dans le secteur de l'habitation, Maisons Laprise crée et développe des produits innovateurs d'une qualité supérieure tout en minimisant ses coûts de fabrication. En 2008, l'entreprise a actualisé son processus de conception de produits à l'aide du nouvel outil informatisé Revit architecture.

LE NOUVELLISTE : Société de Transport de Trois-Rivières (STTR): les étudiants réclament une voix – Jeudi 18 mars 2010



Photo: Ève Guillemette

Des étudiants sont venus réclamer d'avoir une voix au sein du c.a. de la Société de transport de Trois-Rivières. Ci-dessus, on aperçoit (debout) Jean-Sébastien Ménard de l'Association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières et, à l'avant-plan à gauche, Carol Côté, un proche du maire Yves Lévesque qui représente les usagers au c.a. Des citoyens présents dans la salle ont suggéré qu'il cède sa place à un étudiant au sein de l'organisme.

Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Des étudiants du Cégep de Trois-Rivières et de l'Université du Québec à Trois-Rivières réclament une voix au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR). Dans le cas du cégep, ils estiment aussi que c'est avec eux que l'organisme devrait discuter et non avec la direction du collège pour établir un partenariat visant à faciliter l'accès au transport en commun et à augmenter le nombre d'utilisateurs.

Six étudiants ont monopolisé une bonne partie de la période de questions, hier soir, dans le cadre de l'assemblée publique mensuelle de la STTR. Leurs préoccupations étaient essentiellement liées à la nécessité d'être représentés au sein de l'organisme.

Ils donnaient ainsi écho aux interventions de Pascal St-Pierre et Guy Godin, qui sont venus une fois de plus demander qu'une place soit faite au c.a. pour les étudiants, qui représentent un bon bassin d'utilisateurs. Devant l'évidente difficulté de faire modifier la loi - qui permettrait d'augmenter le nombre de membres du c.a. à condition que ce soit des élus municipaux -, les deux hommes ont suggéré que Carol Côté, qui y siège comme représentant des usagers, cède sa place à un étudiant.

«On pense que ce serait plus pertinent d'avoir un étudiant qui utilise le transport en commun par conviction que quelqu'un qui est là parce qu'il est un chum du maire», a expliqué Guy Godin, en faisant directement allusion à M. Côté. La présidente de la STTR, Monique Leclerc, a indiqué que les membres du c.a. sont nommés par le conseil municipal et que leur mandat se terminera le 31 décembre prochain.

Le principal visé, Carol Côté, s'est défendu de ne pas représenter les intérêts des utilisateurs. «Je représente tous les usagers, pas seulement les étudiants. Mais au-delà de ça, je représente aussi les citoyens payeurs de taxes. On ne parle pas seulement d'accessibilité au transport en commun ici. Il y a beaucoup d'autres sujets qui sont considérés par un c.a.», a-t-il remarqué. Carol Côté considère que les interventions de MM. Godin et St-Pierre étaient clairement «une joute politique».

Monique Leclerc a par ailleurs indiqué qu'une demande de modification de la loi a été faite par la Société de transport de Montréal, afin justement de permettre à des étudiants de siéger au c.a. des sociétés de transport. Elle a même indiqué que la STTR pourrait, à sa prochaine assemblée, adopter une résolution d'appui à cette demande auprès du gouvernement. Le conseiller Michel Veillette a indiqué qu'il était en faveur d'une telle démarche d'appui.

Quant aux étudiants du Cégep, ils estiment être en droit de discuter directement avec la STTR pour obtenir un partenariat semblable à celui dont bénéficient leurs aînés de l'UQTR. «J'ai le mandat de discuter avec vous de l'accessibilité du transport en commun. Notre association étudiante a refusé que ce soit la direction du Cégep qui négocie une entente avec la STTR», a expliqué Jean-Sébastien Ménard, responsable des affaires environnementales à l'AGE du Cégep.

La présidente a indiqué que les partenariats sont tripartites et que parce qu'il y a des chances que l'institution elle-même injecte de l'argent dans un programme de partenariat, la STTR «n'a pas le choix de discuter de direction à direction».

Un étudiant en logistique du transport au Cégep de Trois-Rivières, Claude Ferron, a rappelé qu'en bout de ligne, ce sont les étudiants qui vont payer. «Est-ce que le taux d'utilisation de 11 % par les étudiants et de 2 % par le personnel vous satisfait?» a-t-il demandé. Le dg de la STTR, Guy Demontigny, a répondu que l'objectif était de toujours augmenter la part modale du transport en commun auprès de la clientèle étudiante. Il a conclu en disant que la STTR prenait acte de tout ce qui a été soulevé par les étudiants présents hier soir.

RADIO-CANADA / OUTAOUAIS : Cégep de l'Outaouais : Nouveau mandat pour la directrice - Mise à jour le mardi 16 mars 2010 à 16 h 23

La directrice générale du Cégep de l'Outaouais, Marielle Poirier, reçoit un appui de taille du conseil d'administration de l'établissement. Son mandat a été renouvelé pour une période de cinq ans lors d'une réunion du conseil d'administration lundi soir.

Marielle Poirier avait fait les manchettes il y a quelques semaines en raison d'allocations de dépenses de 60 000 \$ en cinq ans en déplacement à l'étranger.

L'administration de l'établissement s'était portée à sa défense, soulignant que la directrice gé-

rale avait un mandat de promouvoir l'établissement à l'extérieur de la région.

Si elle l'accepte, le nouveau mandat de la directrice commencera le 6 juin prochain.

LA TRIBUNE : Trois étudiants du Cégep de Drummond se rendront en Europe – Lundi 08 mars 2010

Jean-Pierre Boisvert, La Tribune (Drummondville) Trois étudiants du programme Techniques de logistique et transport du Cégep de Drummondville accompagneront une entreprise jusqu'en Europe, au début du mois de septembre, afin d'améliorer leurs connaissances sur les procédures douanières et le transport maritime.

Selon l'enseignante Isabelle Rheaume, responsable du projet, l'engouement pour ce programme ne démontre pas depuis quelques mois. «Les différentes collaborations avec des organisations réputées et les partenariats régionaux ne sont pas étrangers aux demandes d'information en hausse et aux nombreux visiteurs enregistrés lors de la journée portes ouvertes du collège. Nos expériences antérieures ont été très enri-

chissantes, mais d'aller directement sur le terrain, ce sera vraiment fantastique», a-t-elle indiqué.

Preuve de l'attrait nouveau pour le programme Techniques de logistique et transport, une quarantaine d'étudiants de 5e secondaire d'ici et d'ailleurs se sont inscrits, plus tôt en février, à une journée d'exploration.

LA TRIBUNE : Le Cégep de Sherbrooke amorce des travaux – Jeudi 04 mars 2010



Imacom, Andréanne Lemire

Dès la fin de la session d'hiver, les chantiers se multiplieront au Cégep de Sherbrooke.

Isabelle Pion, La Tribune

(Sherbrooke) Le Cégep de Sherbrooke fera l'objet d'importants travaux au cours des prochains mois. Dès la fin de la session d'hiver, les chantiers se multiplieront dans l'établissement. Le coup d'envoi des travaux de conversion a déjà été donné dans l'ancienne église Très-Saint-Sacrement, qui doit être en mesure d'accueillir les étudiants lors de la prochaine rentrée scolaire.

Une bonne partie des travaux, évalués à quelques millions \$, sont réalisés dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir (PFI) et ont fait l'objet d'une annonce l'été dernier.

Le Cégep réaménagera ses laboratoires de sciences des départements de physique, de chimie et de biologie. «On va les rendre plus

fonctionnels et plus sécuritaires», explique la directrice générale du Cégep de Sherbrooke par intérim, Marie-France Bélanger, en ajoutant que les cégeps de la province ont reçu des fonds pour rénover leurs laboratoires.

Mme Bélanger souligne que divers travaux d'entretien ont eu lieu au cours des années, mais cette fois-ci ils sont beaucoup plus substantiels. «Dès la fin de la session, il faut que les entrepreneurs puissent entrer. On espère avoir terminé pour la rentrée», mentionne-t-elle en soulignant qu'il pourrait tout de même y avoir un «décalage».

Dans le pavillon 3, l'institution procédera à des travaux d'enlèvement d'amiante et au réaménagement des locaux d'enseignement. «Il y a de

l'amiante dans les plafonds. On va l'encapsuler et on va en enlever une bonne partie», note Mme Bélanger.

Des travailleurs s'activent depuis janvier dernier dans l'ancienne église Très-Saint-Sacrement, un bâtiment que l'établissement collégial a acquis

afin de faire face à une hausse importante de clientèle. L'ancien lieu de culte comptera six salles de classe, des bureaux et des salles communes. Même si l'édifice accueille les étudiants en août prochain, l'institution gardera ses unités modulaires jusqu'en 2011, comme le contrat le

prévoyait. La forte croissance de clientèle qu'a connue l'établissement l'avait forcé à se doter de telles infrastructures pour accueillir tous ses étudiants.

LA TRIBUNE : La campagne « Mon Cégep, j'y crois! » vise les 2 millions \$ - Jeudi 04 mars 2010



La Tribune, Jean-Pierre Boisvert **Le député de Drummond à l'Assemblée nationale, Yves-François Blanchet, la mairesse Francine Ruest Jutras, le président du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Drummondville, André Roy, Chan-**

tal Soucy, du Groupe Soucy, et le directeur général du Cégep, Normand Bernier, ont lancé mercredi la première campagne de financement de la Fondation du Cégep de Drummondville.

Jean-Pierre Boisvert, La Tribune (DRUMMONDVILLE) C'est en présence de nombreux partenaires du monde de l'éducation et des affaires que la Fondation du Cégep de Drummondville a procédé, mercredi, au lancement officiel de la première campagne de financement de son histoire avec l'objectif d'amasser deux millions de dollars.

Placée sous le thème «Mon Cégep, j'y crois!» cette campagne bénéficie de l'appui de l'homme d'affaires bien connu Gilles Soucy, en qualité de président du comité d'honneur. M. Soucy, qui était représenté par sa fille Chantal, a injecté un montant de 500 000 \$ pour marquer le coup.

Une campagne de financement qui a été menée à l'interne a déjà permis de récolter 225 000 \$, faisant en sorte que le tiers de l'objectif est déjà atteint avec un total 725 000 \$.

Des personnalités influentes de la communauté drummondvilloise ont accepté d'être associées de près à la campagne en faisant partie du comité d'honneur, à savoir le député de Drummond à l'Assemblée nationale, Yves-François Blanchet, le compositeur et musicien émérite Michel Cusson, le notaire André Jean, le président du conseil d'administration de Cascades, Laurent Lemaire, le député de Drummond à la Chambre des communes, Roger Pomerleau, la mairesse de la Ville de Drummondville, Francine Ruest Jutras, la gestionnaire immobilière Gisèle Surprenant Lemieux, ainsi que le président des Pétroles Therrien, Léo-Paul Therrien.

LE SOLEIL : L'EAU EN BOUTEILLE MISE À RUDE ÉPREUVE AU COLLÈGE F.X.-GARNEAU - Mercredi 03 mars 2010



Jean-François Cliche

La réputation de l'eau en bouteille serait-elle surfaite? On peut assurément se poser la question à la lumière des résultats d'une dégustation à l'aveugle qui a eu lieu hier, au Collège F.-X.-Garneau. Les passants étaient invités à goûter à quatre eaux différentes, soit à celles des trois usines de filtration de Québec et à une marque d'eau en bouteille. Des 210 participants, 56 ont dit préférer cette dernière, soit 26,7 %, à peine

plus que si l'on avait attribué les votes au hasard aux quatre eaux. Un professeur du Collège, Alain Thivierge, a supervisé cette dégustation, qui s'inscrivait dans une campagne incitant les étudiants à préférer l'eau de l'aqueduc à l'eau embouteillée, plus chère et moins écologique. Comme le montre cette photo, le Collège en a profité pour redécorer ses fontaines.

LE DEVOIR : Cégep de Sept-Îles - Les formations continues sont taillées sur mesure : «Nous sommes un acteur de développement régional» - Édition du mercredi 03 mars 2010



Photo : IOC

Vue aérienne de l'atelier d'entretien des locomotives et des wagons de la compagnie minière IOC, à Sept-Îles

Claude Lafleur

Tout cégep en région a nécessairement une forte vocation de développement régional, rapporte Christophe Bonnal, directeur de la formation continue, des services aux entreprises et des partenariats d'affaires au Cégep de Sept-Îles. «Nous sommes un acteur de développement régional, insiste-t-il. Cela se traduit par l'obligation pour nous d'offrir une palette de services qui permet à la région de survivre.» C'est ainsi qu'un cégep régional offre des formations préuniversitaires et techniques afin de retenir le plus possible les étudiants dans la

région. «Pour permettre à la région de se développer, nous offrons des formations touchant les services de santé et le paramédical (éducation spécialisée, travailleurs sociaux, etc.) ainsi que des formations en gestion et en administration», ajoute M. Bonnal. Ce cégep dessert en outre la communauté innue de la Côte-Nord, qui rassemble douze mille personnes.

Quant à la formation continue, elle est taillée sur mesure pour répondre aux besoins de la main-d'oeuvre des entreprises locales. Sept-Îles étant reconnue pour sa production de minerai de fer, comme centre de production d'énergie hydroélectrique et pour ses grandes alumineries — avec des géants comme ArcelorMittal, Rio Tinto, Aluminerie Alouette, Alcoa et Hydro-Québec —, son cégep a développé des formations en conséquence.

Le cégep accueille ainsi près d'un millier d'étudiants, les deux tiers en formation régulière et le tiers en formation continue.

Opérations conjointes

«Notre mandat, c'est bien entendu de desservir tout le monde, poursuit Christophe Bonnal. Pour ce qui concerne les grandes entreprises — essentiellement les minières et l'aluminerie Alouette —, nous fonctionnons en partenariat avec elles. Nous avons donc conçu des programmes spécifiques en fonction de leurs besoins. Nous offrons entre autres des attestations d'études collégiales (A.É.C.) conçues pour des adultes destinés à travailler pour ces entreprises.» M. Bonnal explique qu'une A.É.C. est une formation spécialisée où toutes les matières générales (français, philo, etc.) sont omises pour ne retenir que la formation spécifique. Ce genre de formation est réservé à des adultes n'ayant pas

été inscrits dans un réseau d'éducation depuis au moins douze mois.

«Dans le cadre de ces A.É.C., les entreprises siègent au comité de sélection des étudiants puisque ce sont leurs futurs employés - et elles déterminent la quantité d'étudiants que nous formerons, précise M. Bonnal. Il s'agit de décisions conjointes entre les entreprises et le cégep.»

C'est ainsi que l'attestation d'études collégiales en traitement de minerais est conçue pour former ceux et celles qui travailleront dans les usines de production de boulettes de fer. Le cégep décide donc de former une cohorte que lorsque les minières indiquent qu'elles en auront besoin. Cette cohorte comprend environ 16 étudiants, soit le nombre qui pourra être accueilli en stage dans les entreprises qui font du traitement de minerais. Elle est en outre donnée selon un horaire qui accommode les enseignants... qui sont en général à l'emploi des minières. À ce jour, le Cégep de Sept-Îles a formé cinq cohortes.

Les entreprises participent donc étroitement à la formation des étudiants, notamment en leur donnant accès à leurs installations. «Voilà ce qui est vraiment très particulier chez nous, souligne Christophe Bonnal. Lorsqu'on parle de formations construites en étroite collaboration avec le privé, il est difficile de faire mieux!» M. Bonnal rapporte au passage que l'un des objectifs du cégep est de s'assurer que tous ses finissants auront l'emploi pour lequel ils ont été formés. «Nous visons un taux d'embauche frôlant les 100 %», dit-il fièrement.

Le cégep offre en outre des A.É.C. dites de perfectionnement et conçues pour les employés

déjà en entreprise. «Souvent, les entreprises nous demandent qu'une formation destinée à leurs employés prenne la forme d'une A.É.C. parce qu'elles désirent que ceux-ci aient la satisfaction d'obtenir un diplôme reconnu.»

Au service des communautés

Le Cégep de Sept-Îles offre également une gamme de formations adaptées à la communauté innue. Il s'agit de formations taillées sur mesure pour leurs besoins tant en termes pédagogiques que de contenus. «On leur offre beaucoup de formations en services sociaux, soins à la petite enfance, éducation spécialisée, bureautique, etc., rapporte M. Christophe Bonnal, tout

ce qui en fait permet à ces communautés de faire fonctionner leur administration publique.»

Le cégep offrira même prochainement une attestation d'études collégiales en journalisme et en animation radiophonique répondant aux besoins particuliers des communautés innues qui ont une station de radio communautaire. «Vous devez savoir qu'il s'agit de petits milieux et que les radios communautaires ne sont pas du tout ce qu'on peut connaître dans les grands centres urbains, explique M. Bonnal. C'est leur Radio-Canada à eux, dit-il. L'impact de ces radios communautaires est excessivement important puisqu'il s'agit souvent du seul médium qui parle leur langue.»

L'A.É.C. qu'offrira le Cégep de Sept-Îles est une formation de 12 semaines axée sur la pratique. Elle vise à doter ces stations de journalistes qui vont non seulement connaître les rudiments du métier mais également tout ce qu'implique le métier, notamment les questions éthiques et de bonnes pratiques du métier.

«Voilà donc le genre de choses que nous faisons pour répondre aux besoins spécifiques de notre communauté, conclut Christophe Bonnal. Nous le faisons avec beaucoup de respect et avec toute la bonne volonté nécessaire au développement. C'est dire que jamais nous n'offrons des diplômes au rabais!»

Collaborateur du Devoir

LE SOLEIL : L'énergie solaire au Cégep Limoilou – Samedi 27 février 2010

Daphnée Dion-Viens

Le toit du Cégep Limoilou s'est transformé en laboratoire. Grâce aux 32 panneaux photovoltaïques qui y sont désormais installés, des étudiants pourront se familiariser avec l'énergie solaire au cours de leurs études, une première au Québec.

«L'énergie verte, c'est intéressant, ça va certainement m'ouvrir » des portes plus tard

— Keven Tremblay, étudiant

Dans le contexte de la modernisation de ses laboratoires de génie électrique, le Cégep Limoilou a choisi de se tourner vers les énergies vertes. Ainsi, une vingtaine d'étudiants en troisième année d'électronique industrielle auront la chance de configurer, d'installer, d'entretenir et de manipuler ces panneaux solaires capables de suivre la position du soleil. Le tout, dans le cadre de leurs cours.

«On cherchait vraiment un projet concret pour que les étudiants rendus à la dernière année de leur formation puissent mettre en pratique ce qu'ils ont appris jusqu'à maintenant. On a choisi l'énergie solaire parce que c'est une énergie verte et que c'est d'actualité», explique Alain Marineau, le professeur à l'origine du projet.

Les panneaux solaires serviront à produire l'électricité nécessaire au fonctionnement d'un des laboratoires du cégep. L'énergie produite en trop pourra être revendue à Hydro-Québec. «Mais le but est de former les étudiants, pas de faire de l'argent», précise Bruno Ménard, coordonnateur du programme d'électronique industrielle.



PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUV
Les 32 panneaux photovoltaïques installés sur le toit permettront aux étudiants en électronique industrielle de se familiariser avec cette technologie.

Les panneaux sont fournis par une entreprise de Québec, Énergie Autonome. Son propriétaire, Nicolas Thériault, se réjouit de cette initiative qui répondra aux besoins dans ce domaine, affirme-t-il. «Présentement, j'aurais besoin d'engager au moins un technicien en énergie solaire, mais je n'en trouve pas. Il n'y en a pas qui sont formés pour ça», dit-il.

Keven Tremblay, étudiant en technique de l'électronique industrielle, se réjouit de l'initiative. «C'est vraiment un beau projet. L'énergie verte, c'est intéressant, ça va certainement m'ouvrir des portes plus tard.»

Ce programme ne compte que des garçons, qui aiment beaucoup travailler sur des projets concrets, ajoute Claire Voyer, coordonnatrice du département. «C'est aussi une façon de les motiver, ils vont participer à créer quelque chose d'utile. Il faut préparer l'avenir», lance-t-elle.

L'installation de ces panneaux est un investissement de 250 000 \$, qui font partie d'une somme de 10 millions \$ consentis par le ministère de l'Éducation au Cégep Limoilou pour la modernisation des équipements en génie électrique.

LA TRIBUNE : Les étudiants du Cégep devront déboursier plus – vendredi 26 février 2010

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Les étudiants du Cégep de Sherbrooke pourront profiter du transport en commun à tarif réduit pour les cinq prochaines années.

La Société de transport de Sherbrooke (STS) et le Cégep de Sherbrooke ont renouvelé l'entente qui les unissait. Celle-ci prévoit une indexation des coûts de 2,5 %.

Le coût du service passera donc de 50 \$ à 55 \$ par session pour les étudiants. Pour le Cégep, la hausse représente environ 12 000 \$ de plus par an, soit une contribution de 77 500 \$.

Aux yeux de Marie-Danielle Larocque, porte-parole de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS), il s'agit d'une augmentation raisonnable, puisque la passe universelle inclura aussi l'intersession, soit la période entre la fin de

la session d'automne et le début de la session d'hiver.

Les étudiants font donc un gain, avec l'ajout d'environ 40 jours de service annuellement. De plus, fait-elle valoir, la nouvelle entente s'échelonnera jusqu'en 2015.

Cette annonce survient alors que l'Université de Sherbrooke et ses étudiants tardent à s'entendre sur le renouvellement du libre-accès au transport en commun.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Cégep Limoilou : Une idée lumineuse - Mise à jour le mardi 23 février 2010 à 9 h 48

Le cégep Limoilou a fait l'acquisition, il y a quelques jours, de panneaux solaires, non seulement afin de capter l'énergie nécessaire pour chauffer le bâtiment, mais également afin de parfaire la formation des étudiants du programme d'électronique industrielle.

Les étudiants travailleront d'abord en laboratoire sur un simulateur, puis ils devront câbler, configurer, calibrer et programmer le vrai système.

«C'est extrêmement motivant parce que ce n'est pas juste de faire fonctionner le petit simulateur. Il se pratique sur le petit simulateur. Quand tout est au point, il prend son produit puis il l'envoie sur le vrai panneau », explique le professeur en génie électrique, Alain Marineau. Ce dernier ajoute que c'est précisément ce genre de travail que les étudiants seront appelés à faire sur le marché de l'emploi.

Les étudiants auront accès au système dans quelques semaines.

L'électricité excédentaire sera revendue à Hydro-Québec.

JOURNAL DE MONTRÉA EN LOCK-OUT : Des vérificateurs externes au Cégep de l'Outaouais : À la demande du conseil d'administration, ils examineront la politique de remboursement de l'institution – Lundi 22 février 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

sebastien.menard@journalmtl.com

Le Cégep de l'Outaouais a finalement décidé de mandater des vérificateurs externes afin de faire la lumière sur les dépenses plutôt étonnantes de sa directrice générale, Marielle Poirier.

Au cours des cinq dernières années, les contribuables québécois ont remboursé à cette haute fonctionnaire pas moins de 65000 \$ en frais de représentation, de déplacement et d'hébergement de toutes sortes. L'institution défraie même les frais pour l'utilisation du minibus de sa chambre d'hôtel, a révélé le Journal au

début du mois. Le Cégep lui a déjà remboursé une traversée en hydravion entre Vancouver et Victoria, ainsi qu'un « souper de fin de soirée » composé exclusivement de trois bouteilles de vin.

Au cours d'une séance tenue la semaine dernière, le conseil d'administration du Collège a «

réitéré sa confiance » envers la directrice, mais à tout de même décidé de mandater une firme de vérificateurs pour faire la lumière sur ses dépenses. Ces vérificateurs devront étudier la politique de remboursement de l'institution.

« Le conseil a choisi cette option dans un souci de transparence et afin de s'assurer que les politiques en vigueur soient mises à jour, en fonction des réalités courantes des marchés », a indiqué le président du CA, Jean Daniel, dans un courriel envoyé au Journal.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on accueille favorablement la nouvelle.

LE SOLEIL : Les cégeps de l'Est mettent le paquet – Samedi 13 février 2010

Carl Thériault, Collaboration spéciale, avec la collaboration d'André Bécu RIMOUSKI — Des bourses, de l'aide au logement et à la recherche d'un emploi, des frais de voyage pour retourner voir la famille : voilà quelques incitatifs imaginés par des dirigeants de cégeps de l'Est-du-Québec pour attirer et, surtout, pour garder de nouveaux étudiants.

En cette période au cours de laquelle les élèves doivent choisir leur cégep pour la prochaine rentrée, Le Soleil a contacté les cinq collèges de l'Est-du-Québec. Gaspé et Matane mettent le paquet.

Le panier d'incitatifs le plus varié est à Gaspé. Un étudiant reçoit dès son admission une bourse de 1000 \$ si son école secondaire est située à plus de 65 kilomètres d'un centre d'études (Gaspé, Carleton) par rapport à son lieu de résidence.

Une année gratuite dans les résidences du cégep s'ajoute si l'étudiant est inscrit dans les programmes de maintenance industrielle, électronique industrielle et foresterie.

«L'objectif est d'augmenter le taux de rétention des étudiants provenant du territoire gaspésien et de placer le débat dans les familles pour leur dire qu'il y a un cégep» dans leur région

Isabelle Vilchenon, agente d'information au Cégep de Gaspé

Pour l'École des pêches et d'aquaculture du Québec, une bourse de 1000 \$ est aussi remise, peu importe la provenance territoriale de l'étudiant, ainsi que trois mois (maximum) de résidence sans frais pour la première année d'inscription.

Le cégep offre aussi trois voyages aller-retour par année sur une distance maximale calculée sur Montréal-Gaspé (équivalent autobus) à partir du lieu de résidence des étudiants au cégep pour les trois programmes déjà mentionnés ainsi que pour l'École des pêches. Un contrat d'embauche d'un an est garanti en soins infirmiers et en transformation de produits aquatiques.



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES

Le Cégep de La Pocatière octroie des bourses d'accueil de 500 \$ aux étudiants ayant un bon dossier scolaire

«L'objectif est d'augmenter le taux de rétention des étudiants provenant du territoire gaspésien et de placer le débat dans les familles pour leur dire qu'il y a un cégep dans leur région», dit Isabelle Vilchenon, agente d'information au Cégep de Gaspé.

MATANE

Pour sa part, le Cégep de Matane met sur la table une bourse de 500 \$ à l'entrée fournie par la Fondation du cégep pour les étudiants en techniques d'urbanisme et d'aménagement (un seul programme est ciblé par année).

Une année de résidence gratuite est aussi offerte aux élèves qui maintiennent leur réussite scolaire dans cinq programmes d'études (aménagement et urbanisme, tourisme, entreprise agricole, techniques électroniques industrielles et techniques administratives).

Cette mesure permet aux étudiants intéressés d'économiser plus de 2000 \$ pendant leur première année.

«Nous posons ces gestes en fonction de besoins du marché du travail comme pour la compagnie Enercon et du bassin de clientèle. Nous développons aussi tout le secteur de la vie étudiante. Dans l'Est-du-Québec, les cégeps ont comme principale préoccupation que les étudiants ne partent pas étudier à Québec pour finir par rester à Québec, qui est la vraie concurrence», explique Louis Poirier, directeur des études au Cégep de Matane.

AILLEURS

À La Pocatière et à Rimouski, des incitatifs financiers sont aussi offerts, mais en moins grand nombre. Le Cégep de Rivière-du-Loup joue son va-tout sur la qualité et le développement de ses programmes d'études comme des stages d'aide humanitaire en République dominicaine pour les étudiants en loisirs. À Rimouski, le cégep offre, par sa Fondation, six nouvelles bourses d'admission de 1000 \$ (une bourse par programme d'études) aux élèves qui feront une demande d'admission dans les programmes d'études suivants : technologie forestière, technologie de la mécanique du bâtiment, techniques de génie mécanique, technologie de la maintenance industrielle, technologie de l'électronique et techniques de l'informatique.

Au Cégep de La Pocatière, depuis plusieurs années, une bourse d'accueil de 500 \$ est liée au bon dossier scolaire des étudiants du secondaire.

Plusieurs cégeps offrent aussi des bourses liées à la réussite scolaire pendant les études collégiales et à la venue d'étudiants étrangers, ou accordent un prêt d'ordinateurs portables rachetables en plus de mettre en valeurs la qualité de la vie étudiante de leur institution.

Il n'est pas possible pour le moment d'avoir le montant global de ces incitatifs. Au total, quelque 6500 étudiants fréquentent ces cinq collèges de l'Est-du-Québec, où vivent 300 000 personnes.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : On paie même le minibar : Le Cégep de l'Outaouais rembourse absolument TOUTES les dépenses réclamées par sa directrice générale – Samedi 06 février 2010

SÉBASTIEN MÉNARD Avec la collaboration d'Andrée Leblanc et de Serge Laplante, notre chercheuse à l'Assemblée nationale. sebastien.menard@journalmtl.com

Frais de minibar dans de multiples hôtels, taxi aérien en hydravion et « repas de fin de soirée » constitué de trois bouteilles de vin... Malgré l'état précaire des finances publiques, le Cégep de l'Outaouais a remboursé absolument toutes les dépenses réclamées par sa directrice générale depuis cinq ans, une facture atteignant pas moins de 65000\$.

Des documents obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information soulèvent de nouvelles questions quant à la gestion des fonds publics au sein de cette institution.

En décembre dernier, le Journal avait déjà levé le voile sur des dépenses quelque peu surprenantes effectuées par la directrice générale, Marielle Poirier, lors d'un séjour en Arizona et au Mexique.

Dépenses étonnantes

Mais ces achats n'étaient que la pointe de l'iceberg, révèlent les comptes de dépenses soumis par la haute fonctionnaire et approuvés par le Collège depuis 2005.

Au cours des cinq dernières années, les contribuables ont payé à Marielle Poirier la bagatelle de 30 000 \$ en frais d'hébergement de toutes sortes.

La patronne de cégep séjourne régulièrement à l'hôtel et ce, plusieurs fois au cours d'un même mois. Entre octobre et novembre 2006, par exemple, elle a passé au moins 16 jours dans un complexe hôtelier.

À 38 reprises depuis cinq ans, Marielle Poirier s'est fait payer les frais d'utilisation du minibar de sa chambre d'hôtel.

Les fringales de la fonctionnaire pour des tablettes de chocolat Kit Kat ou Coffee Crisp, de la bière Heineken, du jus d'orange ou des paquets de croustilles Pringles ont coûté 340 \$ aux payeurs de taxe.

La directrice générale, dont le salaire annuel oscille autour de 122 000 \$, s'est aussi fait

rembourser des frais de déplacement substantiels, en plus de certaines dépenses plutôt étonnantes.

En mars 2007, elle a ainsi payé 252 \$ avec la carte de crédit du Collège pour effectuer la traversée entre Vancouver et Victoria, en Colombie Britannique... en hydravion ! Puis, en mars 2009, la directrice générale a porté une somme de 113,75 \$ au compte Visa du Cégep afin de défrayer les coûts d'un « repas de fin de soirée. » Le hic, c'est que ce « repas » n'était en fait constitué que de trois bouteilles de vin, selon la facture qui accompagnait la réclamation.

Réponses générales

Le Journal a posé, par écrit, des questions très précises au Cégep de l'Outaouais, afin d'obtenir des explications au sujet des dépenses effectuées par sa directrice.

L'institution y a répondu de façon générale, en affirmant que chaque dépense avait été remboursée conformément « aux mandats » confiés



— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROUCHE

De Rimouski, les étudiants de l'UQAR manipulent de l'équipement situé à 100 kilomètres de distance

Marc Larouche, Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les étudiants en génie de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et ceux du programme de technologie de l'électronique industrielle du Cégep de Rivière-du-Loup peuvent désormais apprendre et interagir ensemble, à distance, d'un établissement à l'autre, tout cela en temps réel dans un environ-

nement physique et virtuel de formation en automatisé.

Le projet est né de la volonté de se rapprocher de ce qui sera une réalité de plus en plus grande dans le monde du travail, à savoir que de plus en plus de travailleurs devront faire fonctionner des machines à distance. «Concrètement, on crée un environnement dans lequel les étudiants technologues du Cégep de Rivière-du-Loup et les élèves ingénieurs de l'UQAR travaillent ensemble à résoudre des problèmes pratiques similaires à ceux rencontrés dans la pratique professionnelle», explique Denis Paradis, qui supervise le projet à Rivière-du-Loup.

Ainsi, de leurs locaux universitaires à Rimouski, les étudiants ont accès à un environnement virtuel qui leur permet de connaître, en temps réel, l'état du matériel physique qui se trouve à 100 kilomètres de là, au Cégep de Rivière-du-Loup, à savoir une mini usine automatisée et programmable de traitement des contenants recyclables, capable de laver, de trier, de compacter et de déchieter des bouteilles en plastique et des canettes.

Celle-ci a été développée par les élèves et professeurs en technologie de l'électronique industrielle de Rivière-du-Loup en collaboration avec l'UQAR et l'entreprise Premier Tech. «C'est un maillage intéressant et très original entre les milieux universitaire, collégial et industriel», commente le vice-recteur à la formation et à la recherche de l'UQAR, Jean-Pierre Ouellet

«Les étudiants peuvent visualiser le fonctionnement de l'équipement, en modifier les paramètres, résoudre des problèmes à distance et échanger entre eux, selon leurs compétences, à l'occasion d'activités d'apprentissage communes, tout cela sans avoir à se déplacer», ajoute le professeur Jean Brousseau de l'UQAR.

Selon ce dernier, beaucoup d'entreprises doivent déjà intervenir à distance dans leur offre de services ou dans l'entretien de leurs machines situées dans d'autres régions ou d'autres pays. Le projet de 300 000 \$ bénéficie d'une subvention de 265 000 \$ sur trois ans du ministère de l'Éducation.

LE SOLEIL : De l'anglais à l'espagnol, en passant par le mandarin: Un programme collégial trilingue offert à Montmagny – Samedi 30 janvier 2010



— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE SYLVAIN FOURNIER

Mélanie Lizotte de Saint-Jean-Port-Joli révise ses leçons de mandarin en compagnie de l'enseignant Jun Zhao.

Sylvain Fournier, Collaboration spéciale

MONTMAGNY — Le Centre d'études collégiales de Montmagny a mis sur pied l'automne dernier un nouveau programme en langues pour le moins particulier. On y apprend de façon intensive en une seule année, l'anglais, l'espagnol et... le mandarin.

« Nous sommes à l'ère de la mondialisation. Plusieurs entreprises québécoises possèdent des usines en Chine, et la main-d'œuvre sachant parler le mandarin serait fort utile, mais elle est quasi inexistante », mentionne Mélanie Lizotte, l'une des 19 étudiants inscrits à ce programme qui se termine par une immersion de huit semaines dans la langue et le pays du choix de l'élève.

Une douzaine d'étudiants préparent actuellement ce séjour dans des pays et des langues tout aussi variés les uns que les autres. Le départ est prévu à la mi-mars. Une a choisi la Chine, trois l'Australie, une Hawaii, d'autres le Nouveau-Brunswick, le Mexique et les États-Unis. Mélanie Lizotte a choisi la République dominicaine, où son immersion est prévue dans une congrégation religieuse à faire de l'aide humanitaire tout en pratiquant l'espagnol.

Le voyage est aux frais de l'étudiant qui peut toutefois bénéficier d'une aide financière grâce à différents programmes de bourses. Dans leur pays d'adoption, les étudiants devront fournir des rapports à leur enseignant, car ce stage est partie prenante de la formation. «Déjà à l'école, on se sent en immersion», explique-t-elle.

Il faut dire que les étudiants ne prononcent aucun mot en français dans l'école. «Tout se passe dans la langue apprise, et au pire en anglais», raconte Mélanie, qui ne cache pas avoir trouvé le premier mois très difficile. «C'est une bonne adaptation», mentionne la jeune femme de 29 ans, mère d'enfants de deux et quatre ans et qui travaille 25 heures par semaine dans un resto de Saint-Jean-Port-Joli.

UN OUTIL DE PLUS

Mélanie a décidé de faire un retour aux études, histoire d'améliorer sa situation et de relever de nouveaux défis. «Il manque de main-d'œuvre bilingue dans notre région», mentionne-t-elle, convaincue que parler l'anglais, l'espagnol, et

même le mandarin peut lui ouvrir de nouvelles portes.

«Je ne peux pas dire que je parlerai couramment le mandarin après une seule année, mais j'aurai une base suffisante pour le comprendre. Sur les 50 000 caractères chinois, seulement 3000 sont utilisés couramment», explique-t-elle. Le programme de langue du collège magnymontois, affilié au Cégep de La Pocatière, considère aussi important d'imprégner l'étudiant de la culture de la langue apprise. «C'est important pour nous de connaître la langue, mais aussi la culture, les coutumes et les habitudes de ces gens», raconte Mélanie, en expliquant s'imprégner de cette culture avec ses enseignants, mais aussi lorsque son groupe reçoit un visiteur étranger ou lorsqu'il va par exemple visionner un film chinois sous-titré en anglais.

«C'est surprenant de voir la rapidité d'apprentissage des étudiants», mentionne l'initiateur du programme, Jean-François Noël, responsable de l'organisation scolaire au CECM. «Nous avons été agréablement surpris du nombre d'inscriptions pour la première année... La demande est là», ajoute-t-il. C'est de bon augure pour l'an prochain!

LE DROIT : Les retards du centre sportif de Gatineau coûteront au moins 25 000 \$ au Cégep – Jeudi 28 janvier 2010

Patrick Duquette, Le Droit

Les retards de livraison du centre sportif de Gatineau ont forcé le Cégep de l'Outaouais à réorganiser de toute urgence ses cours d'éducation physique pour la session d'hiver.

Environ 400 étudiants du campus Félix-Leclerc, voisin du nouvel édifice, sont touchés par cette réorganisation de dernière minute qui coûtera au moins 25 000 \$ à l'institution d'enseignement.

La direction du Cégep avait obtenu l'assurance, en décembre dernier, qu'elle pourrait se servir des installations du complexe sportif à compter du 21 janvier, à l'exception toutefois de la piscine.

«Quatre ou cinq jours avant le début de la session, on apprend qu'il est impossible d'avoir accès au centre sportif. Il a fallu se revirer de

bord rapidement», raconte Michel Yelle, directeur des études du Cégep.

Les horaires ont été revus de fond en comble, un véritable casse-tête logistique. Des étudiants ont dû revoir leur choix de cours et se résoudre à suivre des cours en soirée ou la fin de semaine.

Faute de locaux disponibles, le Cégep de l'Outaouais a dû organiser du transport scolaire vers d'autres établissements, en plus de signer des ententes avec des gymnases et des centres d'entraînement privés.

Tout cela a généré des coûts. «On ne sait toujours pas à quel moment on va pouvoir réintégrer le centre sportif, mais à ce moment-ci, on évalue à 25 000 \$ les coûts supplémentaires que ça va entraîner», a dit M. Yelle.

Le Cégep de l'Outaouais pourrait demander une compensation à la Ville de Gatineau, qui l'a averti à la toute dernière minute de la non-disponibilité du centre sportif. «Ça va sûrement faire partie de nos discussions avec la Ville. C'est sûr que lors de la prochaine rencontre, on va discuter de ce que ça nous a généré comme impact», a dit M. Yelle.

La session d'hiver débutera lundi prochain, avec une semaine de retard. Le nouvel horaire a été bien accepté par les élèves, dit M. Yelle. «Ça n'a pas soulevé trop de vent de contestation. On a tout fait ce qu'on pouvait faire pour atténuer les impacts parce que c'est indéniable qu'il y en a.»

L'ouverture du centre sportif permettra aux étudiants du campus Félix-Leclerc de disposer d'installations sportives dignes de ce nom. Le

campus compte une seule palestre pour presque 5000 étudiants. L'entrepreneur responsable de la construction du centre sportif, Decarel, a déjà reporté trois fois la date de livraison de l'édifice.

Avant-hier, le maire Marc Bureau a parlé d'une prise de possession pour le 21 février. À l'origine, l'édifice de 50 millions \$ devait être livré en août 2009.

Déjà deux compétitions d'envergure (natation et gymnastique) ont dû être déplacées ailleurs en raison des retards de livraison. Trois autres compétitions prévues en mars et en avril pourraient subir le même sort.

LA PRESSE : Pleins feux sur les cégepiens en spectacle – Mercredi 27 janvier 2010

Sophie Guimet-Lamothe, La Presse



Photo: Robert Mailloux, La Presse
Catherine Lachance, Maryvonne Cyr, Jean-Jules Soucy, Pépé et Geneviève Guérard.

Danse, musique, théâtre, improvisation, arts plastiques: cette année encore, les cégeps du Québec auront plusieurs tribunes pour démontrer leurs talents artistiques.

D'abord, le concours Cégeps en spectacle revient pour la 31^e année. «Participer à un gros concours comme celui-là permet de sortir des shows de sous-sol ou de «bar du coin», lance le porte-parole, le musicien Pépé, qui a lui-même raflé le deuxième prix en 2002. C'est une belle vitrine, et c'est aussi une façon de voir si on est fait pour la scène.»

Plusieurs autres chanteurs connus y ont également fait leur marque, dont Ariane Moffatt, Luc De Larochelière, Vincent Vallières et Karkwa. Des artistes de toutes les disciplines - musiciens, mais aussi danseurs, humoristes et même... jongleurs de feu! - y participent chaque année. La grande finale aura lieu à la fin du mois d'avril, au cégep Limoilou, à Québec.

Du côté de la danse, le festival intercollégial regroupera 300 danseurs de tous genres, du hip-hop au ballet contemporain, à Alma. L'an-

cienne première danseuse des Grands Ballets canadiens, Geneviève Guérard, qui a accroché ses chaussons en 2006, a été choisie pour représenter ce festival.

«Je trouve que s'investir dans une activité à cet âge-là, que ce soit le sport, la musique ou la danse, est hyper formateur, dit-elle. Je veux que les jeunes profitent de ce moment. On n'a pas 20 ans deux fois dans sa vie!»

Un festival de théâtre, un circuit d'improvisation et une exposition d'arts plastiques sont aussi au programme du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec. Cette corporation à but non lucratif produit, depuis 14 ans, plusieurs manifestations artistiques au niveau collégial dans la province.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les cégeps seront gâtés en 2010 – Mercredi 27 janvier 2010



Agence QMI | Un festival de danse, un autre de théâtre, un circuit d'improvisation, une exposition d'arts plastiques et un concours intitulé Cégeps en spectacle font tous partie des événements qui se retrouvent dans la programmation du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) qui sera en vigueur jusqu'en mai 2010.

Geneviève Guérard, porte-parole du Festival intercollégial de danse qui se déroulera au Collège d'Alma du 9 au 11 avril, Catherine Lachance pour le Festival intercollégial de théâtre, qui se tiendra du 16 au 18 avril au Collège Lionel-

Groulx, et Pépé pour Cégeps en spectacle, dont l'issue se déterminera au Cégep Limoilou le 24 avril, sont impliqués dans les nombreuses activités.

D'année en année, plus de 6000 étudiants prennent part à ces nombreuses activités en tant que participants ou bénévoles. Au total, 70 établissements d'enseignement sont membres du RIASQ, ce qui représente 84 % de la clientèle totale du réseau collégial. Tous les détails au www.riasq.qc.ca.

LE SOLEIL : Un DEC sur son portable – Dimanche 24 janvier 2010

Luce Dallaire, Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Sans notes de cours, ni papier, le premier «DEC-Portable» en technologie du génie civil sera donné au Cégep Beauce-Appalaches à l'automne. En première au Québec, le diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil qui sera offert à Saint-Georges tiendra uniquement dans l'ordinateur portable de chaque étudiant inscrit à ce programme.

«Le technicien en génie civil effectue une grande part de son travail sur son ordinateur», dit l'enseignant Simon Éric Bélanger. «Pendant leurs études, nos étudiants bénéficieront donc d'un environnement similaire. Ils auront toujours à la portée de la main tous les outils et informations nécessaires en ligne, constamment à jour.

Ils arriveront sur le marché du travail encore mieux préparés.»

Ce programme est aussi qualifié de « DEC Vert », car il permettra d'économiser des milliers de pages en notes et en références, lesquelles doivent, de surcroît, être constamment mises à jour.

«Nous estimons qu'au cours de la formation de trois ans, chaque étudiant économisera 15 kilos de papier», dit M. Bélanger.

Autre avantage appréciable, cette nouvelle façon de faire permettra d'accroître la clientèle.

«Nous pourrions accueillir plus d'étudiants. La capacité d'accueil de nos laboratoires d'informatique limitait le nombre d'inscriptions, fait valoir l'enseignant. Nous formerons un plus

grand nombre de diplômés dans un secteur d'activité où la demande est très forte.»

TARIF AVANTAGEUX

Le Cégep Beauce-Appalaches négocie une entente avec des fournisseurs afin d'offrir aux étudiants des portables à un tarif avantageux incluant une trousse de logiciels et leurs licences d'exploitation. La majeure partie du coût d'acquisition du portable sera alors compensée par l'économie sur l'achat de notes de cours et des ouvrages de référence.

«Grâce au réseau sans fil du cégep, les étudiants pourront se brancher partout et en tout temps. Ils auront entre les mains, dans l'établissement, un véritable laboratoire portatif», conclut M. Bélanger.

24 HEURES : Prochaine ronde de négociations : Les professionnels des Cégeps espèrent du contenu – Mercredi 13 janvier 2010



Photo: Sébastien St-Jean

Bernard Bérubé s'attend à ce que la partie patronale fasse preuve de vision

Stéphanie Saucier

Insatisfaite des offres quant au renouvellement du contrat de travail de ses membres, la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC) a dénoncé, mardi, le manque de vision de la partie patronale, affirmant qu'il importe désormais d'aller plus loin dans les idées.

À trois jours de leur prochaine réunion à la table de négociations, une trentaine de représentants syndicaux ont bravé le froid devant les locaux de la Fédération des Cégeps sur la rue Crémazie à Montréal, espérant ainsi provoquer un questionnement chez les responsables du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC).

Plus de «consistance»

Ayant déposé ses demandes en octobre dernier, le personnel professionnel s'attendait à ce que l'offre obtenue en décembre soit plus «consistante».

«Elle ne fait que revenir sur des acquis importants, comme la permanence, la sécurité des emplois et les ouvertures de postes. Il faut aller plus loin», a indiqué à 24H, le président de la FPPC, Bernard Bérubé.

Le syndicat aimerait entre autres que la partie patronale songe à des avenues pour garder la relève en place telles que le réaménagement du temps de travail.

Il souhaite également que la Fédération des Cégep s'adapte aux nouveaux besoins de la clientèle en difficulté d'apprentissage ou celle des immigrants.

«On a ouvert des portes en ce sens. La nouvelle approche par compétence et l'intégration de la technologie complexifie notre travail. On doit avoir une amélioration de nos conditions en conséquence», a ajouté le représentant de la section N-Collège du syndicat de professionnels du gouvernement du Québec, Guy Cazeault.

À peine le début

De son côté, le président du Comité patronal de négociations des collèges, Laval Dubé, qui se dit conscient de la nécessité de maintenir certains services pour la clientèle particulière, tempère la situation.

«Les pourparlers commencent à peine. Ce qu'on a déposé concerne les problématiques générales, ce ne sont pas des réponses strictes. On

apportera davantage de matières à la table des négociations», a-t-il souligné, maintenant sa position d'ouverture face aux demandes des professionnels.

La convention collective est en vigueur jusqu'au 31 mars 2010. On désire parvenir à une entente avant cette date butoir.

LA PRESSE-PROMOTION : Mes choix 2010 : Mon éducation, ma culture, ma santé, mes loisirs : Formation continue : Des cours à la carte au Cégep du Vieux-Montréal – Jeudi 07 janvier 2010

PROMOTION FORMATION CONTINUE - 9
Des cours à la carte au Cégep du Vieux Montréal

AU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL, LES PERSONNES QUI ONT DES BESOINS DE FORMATION POUR LEUR EMPLOI ACTUEL OU POUR ACCÉDER À UN MEILLEUR EMPLOI, PLUS EN ACCORD AVEC LEUR GOUT, PEUVENT CHOISIR LE OU LES COURS QUI CORRESPONDENT PRÉCISÉMENT À LEURS BESOINS.

Déjà en 2008, le « Plan d'action ministériel éducation, emploi et productivité » du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport offrait quelques données sur les besoins en main-d'œuvre qualifiée.

- Que près de 700 000 postes seraient à pourvoir au Québec d'ici cette année (2010) en raison de la croissance économique et des nombreux départs à la retraite.
- Que la majorité de ces emplois exigent une formation professionnelle et technique.
- Qu'en raison de l'évolution rapide des technologies et des savoirs, ainsi que de la restructuration industrielle et de la réorganisation du travail, plusieurs personnes devront mettre leurs compétences à jour ou se recycler.

De plus, l'évolution rapide du marché du travail exige de la part des travailleurs d'acquiescer leurs connaissances; la formation est un moyen privilégié pour s'adapter à l'évolution rapide des connaissances et des technologies.

Afin de répondre au grand besoin de main-d'œuvre qualifiée, le « Plan d'action ministériel éducation, emploi et productivité » a bordé le financement de la formation professionnelle et technique offerte à temps partiel par les cégeps afin de faciliter le rattachement des qualifications, ainsi que l'insertion et la progression en emploi des adultes, en particulier des personnes immigrantes.

cours répondant aux objectifs cités. Ils font partie des secteurs suivants:

- administration,
- assurances,
- santé et sécurité,
- informatique,
- dessin technique.

Cette offre est non seulement déterminée par les besoins du marché du travail, mais aussi par l'expertise qu'offre le Cégep du Vieux Montréal dans ces secteurs de formation. Le Cégep dispense déjà des programmes collégiaux dans ces domaines, autant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue.

Les candidats n'ont pas à s'inscrire à un programme de DEC (diplôme d'études collégiales) ou d'AEC (attestation d'études collégiales); ils peuvent choisir le ou les cours qui correspondent à leurs besoins. Pour plus d'information sur l'offre de cours à la carte :

www.cvm.qc.ca



Struc au cœur de Montréal économique et culturel, le Cégep du Vieux Montréal offre un milieu de vie dynamique et stimulant.

Les personnes qui ont une expérience professionnelle dans un métier ou une profession, et qui ont besoin d'une formation pour intégrer le marché du travail ou améliorer leur situation professionnelle, ont accès à des cours de perfectionnement. Les cours offerts correspondent aux besoins régionaux de main-d'œuvre ou font notamment partie des métiers ayant les meilleures perspectives d'emploi.

Dans le cadre de ce plan d'action, le Cégep du Vieux Montréal offre cet hiver 2010 des

LA VOIX DE L'EST : Du pain sur la planche pour le cégep – Mardi 05 janvier 2010

Cynthia St-Hilaire, La Voix de l'Est (Granby) Plutôt que de produire un bilan financier par an comme la coutume le voulait, le cégep de Granby devra en produire quatre par année. Cette exigence est dictée par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) que le gouvernement du Québec impose désormais à ses institutions.

La commission scolaire du Val-des-Cerfs applique les PCGR depuis 2008. «La commission scolaire a un an d'avance sur nous et j'ignore pourquoi», admet François Deschênes, directeur des services financiers au cégep de Granby.

En appliquant les PCGR, Val-des-Cerfs est passée d'un surplus de 3,9 M\$ à un déficit de 28 M\$. Pourquoi? Parce que la valeur de son parc immobilier a fondu, notamment. Plutôt que de tenir compte de l'évaluation municipale, la commission scolaire doit maintenant se baser sur le coût d'achat pour déterminer la valeur de ses bâtiments, dont plusieurs ont plus de 35 ans. Le montant des rénovations effectuées au fil du temps doit être ajouté à la valeur d'un bâtiment.

Le cégep ignore pour l'instant l'impact que ce nouveau mode de calcul de la valeur d'un immeuble aura sur ses actifs. Chose sûre, les heures de recherches ont été nombreuses pour retracer le prix d'origine et les factures des rénovations. «Nous avons dû fouiller dans les archives, lance M. Deschênes. Pour les rénovations, ça a été plus facile. Mais pour le cégep la

tâche était plus ardue puisqu'entre 1973 et 1980, le collège appartenait au cégep de Sherbrooke. Le gouvernement nous demande de retracer l'information au prix d'un effort raisonnable. C'est ce que nous avons fait.»



photo Archives La Voix de l'Est

«La commission scolaire a un an d'avance sur nous et j'ignore pourquoi», admet François Deschênes, directeur des services financiers au cégep de Granby.

M. Deschênes a fait parvenir au gouvernement les chiffres retrouvés. Le directeur des finances attend maintenant que le gouvernement table sur la valeur du parc immobilier qui inclut le cégep et le Centre de services aux entreprises, rue Principale.

Des provisions

Sachant depuis trois ans que le gouvernement imposerait les PCGR, le cégep a voulu amoindrir

l'impact en créant une réserve. Ce bas de laine a été utilisé pour payer une partie des coûts additionnels que représentent le paiement des congés de maladie, le temps supplémentaire et les vacances.

«Mais l'impact est moins grand que pour la commission scolaire puisque depuis plusieurs années, nous ne permettons plus aux employés d'accumuler des vacances, souligne M. Deschênes. Avant, les congés de maladie, les vacances et les heures supplémentaires étaient payés quand les gens en faisaient la demande. Maintenant, le gouvernement veut que nous ayons dans nos coffres l'argent pour tout rembourser ce que nous devons aux employés si le cégep ferme demain matin.» Cette norme oblige le cégep à avoir une réserve de 434 671\$.

La pression exercée par les établissements collégiaux sur le gouvernement a permis aux cégeps d'éviter d'avoir à produire un rapport financier le 30 septembre 2009. Le délai a été suffisamment étiré. Le gouvernement s'attend à recevoir les bilans financiers des collèges en date du 31 décembre. Un second sera réclamé le 31 mars et un autre le 30 juin. «Nous avons dû embaucher une ressource supplémentaire pour y arriver, lance M. Deschênes. Le gouvernement a accordé des subventions à l'ensemble des cégeps pour que du personnel additionnel soit embauché.»

UNIVERSITÉS

LE DEVOIR : Les médias étudiants n'échappent pas à la crise qui frappe l'industrie des communications – Samedi 10 et dimanche 11 avril 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Impact Campus reçoit actuellement une cotisation actuelle de 1 \$ par étudiant.
Amélie Daoust-Boisvert
La crise des médias étend ses tentacules jusque dans les campus. Mais les étudiants de l'Université Laval ont refusé de nourrir la bête médiatique à même leur facture en haussant les cotisations versées aux médias du campus de Québec. Dans une proportion de 54 et 55 % respectivement, les étudiants ont dit «non» par voie de référendum à la radio CHYZ et au journal Impact Campus. De nombreux médias étudiants tentent pendant ce temps de survivre en amputant le contenu ou en cultivant le statu quo. À l'instar des grands, certains disent vivre les pires années de disette de leur histoire.

Impact Campus et CHYZ sollicitaient 1,50 \$ de plus par session auprès des étudiants du premier cycle, mais mercredi soir, le refus des 11 % de participants tombait. Ce qui place Impact Campus en queue de peloton, avec une cotisation actuelle de 1 \$ par étudiant. Exception faite de Montréal Campus, qui ne reçoit pas de cotisation, par choix.

En mars, les étudiants de l'Université McGill ont accepté, de justesse, de déboursier 1 \$ de plus par session pour le McGill Daily et son vis-à-vis francophone, Le Délit. Mais même à 6 \$ par tête par session, ces publications pourraient devoir passer en mode compressions tant les baisses de revenus sont radicales.

À l'Université Laval, la déception était palpable chez les étudiants concernés. Le directeur général d'Impact Campus, Alexandre Boutet-Dorval, se demandait jeudi où couper pour éviter les déficits. Depuis 2008, le journal a déjà maigri de 40 à 24 pages hebdomadaires. À la radio CHYZ, même déception, même casse-tête budgétaire. «On a supprimé deux postes depuis 2008. On va réfléchir», dit son directeur, Justin Lapointe.

Petits médias, même combat

Combat de petits médias indépendants dans un paysage convergent, baisse des revenus publicitaires, augmentation des dépenses et nécessaire présence sur le Web: les médias universitaires affrontent les mêmes démons que le reste de l'industrie de l'information. Et si le public des médias étudiants migre sur le Web, entretenir un site en continu et développer une application pour iPhone ou des baladodiffusions coûtent cher. Qui doit payer... Ou qui doit survivre?

La disparition de grands acheteurs de publicité du paysage ébranle tous les médias étudiants que Le Devoir a contactés. «Notre vendeur [publicitaire] est ici depuis 25 ans, c'est sa pire année. C'est pour ça que nous avons décidé d'aller en référendum», explique le responsable du McGill Daily, Stephen Davis. Les étudiants ont accepté à tout juste 51,3 % de bonifier leur contribution de 5 à 6 \$ dollars. Malgré tout, le nombre de pages ou d'éditions du McGill Daily pourrait être revu à la baisse.

Tous souffrent du retrait de gros joueurs du marché publicitaire. «Sans TELUS, Provigo ou

Bell, c'est des dizaines de milliers de dollars par année de perdus», explique l'ancien DG d'Impact Campus Patrick Petitclerc. «Avant, ils prenaient des pleines pages couleur», se souvient Constance Tabary, rédactrice en chef de Quartier libre à l'Université de Montréal. Temps révolus.

Incertitude

Le contexte politique nuit aux médias étudiants, croit également Justin Lapointe, au lendemain d'un budget provincial qui laisse les étudiants dans «l'incertitude» quant à savoir combien coûteront les sessions dans les années à venir.

«Ce n'est pas facile, tout le monde s'arrache les mêmes publicitaires», dit Isabelle Maillot, de CHOQ FM, qui se réjouit de ne pas avoir à couper pour l'instant. Mais «un "non" référendaire, ça peut aussi être une prise de conscience qu'il faut travailler plus fort», analyse-t-elle.

«Ça ne va pas bien, mais on trouve des solutions. On est passé de 28 pages à 20 aux deux semaines, quand on se gâte, c'est 24», dit Constance Tabary de Quartier libre. Les collaborateurs, payés à la pige, écrivent moins, avoue-t-elle, alors que les quelques employés du journal tentent de faire l'essentiel du travail. «Il faut offrir un projet pertinent pour que les étudiants y adhèrent», analyse Yannick Agricole, directeur de CISM, qui n'échappe pas à la tempête mais dit s'adapter en mettant des projets de côté.

«On fait attention à nos dépenses!» dit Valérie Ouellette, rédactrice en chef de Montréal Campus, à l'UQAM, qui ne reçoit pas de cotisations étudiantes et compte entre autres sur les revenus d'un petit café étudiant. «On espère trouver des solutions à long terme.»

«Il y a un désintéressement général», constate Patrick Petitclerc. «Un cynisme envers la politique et envers la politique étudiante en particulier», croit-il.

Mais le journal papier lu sur le coin d'une table de la cafétéria a encore la cote, jure Stephen Davis du McGill Daily. «Ils lisent la version papier. Et comme ce sont eux qui paient, il faut donner aux étudiants un produit de qualité.» Malgré tout.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les universités appelées à l'ordre : Les dépenses d'une rectrice interpellent la ministre de l'Éducation – Samedi 10 avril 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

La ministre de l'Éducation a senti le besoin de rappeler aux universités qu'elles doivent gérer les fonds publics avec «modération», hier, après des révélations du Journal sur les dépenses effectuées pour modifier le bureau de la nouvelle rectrice de l'Université de Sherbrooke. À peine 10 mois après son entrée en fonction, Luce Samoisette a déjà dépensé pas moins de 60 000 \$ pour équiper, rénover et changer le mobilier de son bureau.

La rectrice a fait acheter par l'Université un système de téléconférence à 43 000 \$, pour

relier son bureau au campus de Sherbrooke. Elle a aussi engagé des dépenses de 16 000 \$ pour remplacer quatre fauteuils et deux chaises, pour faire réaliser et modifier du mobilier sur mesure, pour remplacer 14 stores horizontaux et pour acheter des lampes.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a rappelé aux universités leur obligation de gérer les fonds publics avec «modération», hier, par la voix de son attachée de presse, Tamara Davis.

«La saine gestion des finances publiques est importante pour la ministre. Elle a transmis une

lettre à tous les recteurs d'université l'automne dernier, dont l'Université de Sherbrooke, leur rappelant le contexte budgétaire actuel et les incitant à agir avec rigueur et avec grande modération dans leurs choix budgétaires», a insisté Mme Davis.

«On considère que tous les établissements d'enseignement postsecondaires, au Québec, ont l'obligation d'agir avec prudence et diligence dans leurs dépenses», ajoute l'attachée de presse.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les étudiants français coûtent cher – Vendredi 26 mars 2010

(Agence QMI) Un programme bilatéral conclu entre la France et le Québec a privé les universités de la province d'au moins 36,5 millions en 2008. Une somme colossale alors que nos établissements d'enseignement souffrent de sous-financement.

L'entente France-Québec permet aux étudiants français de défrayer les mêmes droits de scolarité que les Québécois alors que les autres candidats étrangers paient beaucoup plus.

Près de 7 000 Français ont étudié dans les universités du Québec en 2008. Comme les Québécois, ils ont dû déboursier 1 968 \$ pour deux sessions de cinq cours ou de 15 crédits par semestre.

Leurs frais de scolarité peuvent être jusqu'à 300 fois moins élevés que ceux acquittés par les étudiants qui proviennent d'autres pays. Pour une année complète d'étude, un candidat étranger doit payer entre 7 184,25 \$ et 7 898,85 \$

selon qu'il étudie en sciences sociales ou en sciences pures.



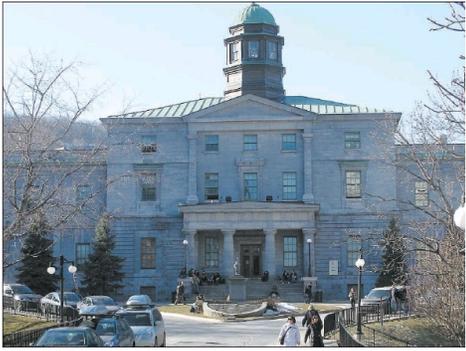


PHOTO D'ARCHIVES

✓ **Près de 7 000 Français ont étudié dans les universités québécoises, dont McGill, en 2008. Comme les Québécois, ils ont dû débours ser 1 968 \$ pour deux sessions de cinq cours, ce qui est loin d'être le cas pour les autres étudiants étrangers.**

Les étudiants québécois peuvent bénéficier d'avantages semblables en France, mais seulement une centaine de candidats s'envolent vers l'hexagone chaque année. Au total, le Québec a accueilli plus de 22 500 étudiants étrangers, en 2008, dont près de 7 000 étaient d'origine française.

Taux de rétention faible

L'investissement du Québec semble élevé, car le taux de rétention de ces visiteurs universitaires est très faible. Seulement 10% demeureront en sol québécois une fois leurs études complétées. Insatisfait de ces résultats, le gouvernement de Jean Charest a annoncé, il y a quelques semaines, qu'il désirait voir ce seuil tripler.

Les droits de scolarité facturés aux étudiants français sont aussi beaucoup moins élevés que ceux acquittés par les Canadiens d'autres provinces qui désirent fréquenter les établissements québécois. Un candidat ontarien devra, par exemple, payer environ 6 000 \$ pour poursuivre ses études au Québec.

LE DEVOIR : Ottawa fiscalisera les bourses des post-doctorants – Mardi 23 mars 2010

Marco Bélair-Cirino

La décision du gouvernement de Stephen Harper de mettre un terme à l'exonération fiscale allouée aux stagiaires postdoctoraux soulève la colère dans les laboratoires de recherche des universités canadiennes.

«C'est des étudiants. Ils sont en train de perfectionner leur formation. Il n'y a pas de raison de leur enlever cette exonération-là», souligne d'emblée le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, Nicolas Descroix. «C'est un peu ridicule comme mesure. On dit crée de nouvelles bourses, mais il va falloir payer de l'impôt sur ces bourses-là», ajoute-t-il, faisant allusion aux investissements fédéraux de 45 millions de dollars sur cinq ans dans des bourses de recherche postdoctorale. «Ces gains pour une toute petite fraction de postdoctorants se font grâce à l'argent nouvellement collecté par la taxation au niveau fédéral de toutes les autres bourses postdoctorales», poursuit l'Association canadienne des postdoctorants, qui a lancé une pétition électronique dans la foulée de la présentation du budget fédéral.

Les stagiaires postdoctoraux ont appris l'abolition de l'exonération d'impôts dont ils bénéficiaient depuis 2006 lors du discours du budget prononcé par le ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty, le 4 mars. La déception est amère considérant que les bourses qui leur sont octroyées oscillent en moyenne entre 36 000 et 38 000 \$ et sont souvent leurs seuls revenus. Ils

se verront amputés, cette année, d'environ 10 % de leurs maigres revenus.

«[Le gouvernement] donnera droit au crédit d'impôt pour études et à l'exemption au titre des bourses seulement s'il mène à l'obtention d'un diplôme décerné par un collège ou un cégep, ou à un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat. Par conséquent, les bourses de perfectionnement postdoctorales seront en général impossibles», expliquait le ministre des Finances.

«Ça affecte de manière assez violente les [stagiaires] postdoctoraux», affirme le président de l'Association des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Montréal, Stéphane Barakat. «C'est assez choquant comme situation», ajoute Géraldine Delbès, qui est stagiaire postdoctorale au département de pharmacologie et thérapeutiques de l'Université McGill. La décision du gouvernement fédéral vient renforcer la situation de précarité dans laquelle les stagiaires postdoctoraux se trouvent, soulignent-ils. Ceux-ci, qui sont liés par des contrats à durée limitée avec une unité de recherche, n'ont droit ni à des prestations de chômage ni à un fonds de retraite — si minime soit-il — lorsqu'ils tirent une croix sur la recherche universitaire.

«Ce n'est pas forcément une vision de carrière qui est très réjouissante», lance Géraldine Delbès. La décision de fiscaliser les revenus des «postdocs» entraînera, selon elle, un exode de cerveaux vers les États-Unis ou certains États d'Europe en plus de décourager la recherche de pointe au profit d'une carrière dans le privé. «C'est certain que ça va avoir une influence au

niveau des étudiants diplômés au niveau de la maîtrise de voir que, d'un point de vue salarial, même à 30, 35 ans, vous stagnez en ne sachant pas trop quelle va être votre situation avec un enchaînement de contrats à durée déterminée», dit-elle.

«Beaucoup de [stagiaires] postdocs se sont déplacés ici parce qu'ils connaissaient la situation sur la qualité de la recherche au Canada, et parce qu'il y avait aussi un confort en quelque sorte de la situation financière ici. Et puis maintenant, je pense que ça va peut-être [pousser] un certain nombre de chercheurs à réfléchir à venir au Canada. Ils vont peut-être choisir les États-Unis», estime pour sa part M. Barakat.

Le chercheur sur les cellules souches hématopoïétiques appelle de tous ses vœux que les organismes subventionneurs (le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada, le Fonds de la recherche en santé du Québec, etc.) desserrent les cordons de leur bourse et compensent la perte financière que les stagiaires postdoctoraux ont subie.

Le gouvernement du Québec emboîtera-t-il le pas à Ottawa? s'interrogent les associations de stagiaires postdoctoraux. «Si la décision provinciale devient la même, du coup, on perd 20 % voire plus de notre salaire», craint Géraldine Delbès. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, répondra à cette question, et à bien d'autres, mardi prochain à l'occasion du dévoilement du budget du Québec.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Les étudiants tentent de rattraper le temps perdu - Mise à jour le mardi 13 avril 2010 à 8 h 33



Les étudiants réintègrent les salles de cours à l'Université de Montréal

Les 30 000 étudiants de l'Université de Montréal peuvent respirer : leur session ne sera pas annulée.

Dimanche, après sept semaines de grève, les chargés de cours de l'Université de Montréal ont finalement accepté à 74 % l'entente conclue jeudi entre le syndicat et la direction.

Les parties se sont entendues sur un protocole de retour au travail. Les cours reprennent lundi. Le syndicat des chargés de cours avait suggéré

à ses membres d'accepter la nouvelle proposition. Son président, Francis Lagacé, explique que l'organisation syndicale a fait des gains quant à la taille des groupes-cours ainsi que sur l'ancienneté nécessaire pour partir à la retraite.



« Je ne suis pas super-content mais c'est un compromis », affirme ce chargé de cours

La hausse salariale obtenue est cependant 1 point de pourcentage en deçà de ce qui était souhaité. Par ailleurs, la durée de la convention

collective a été ramenée de quatre ans et demi à quatre ans.

Le secrétaire-général de la Fédération des associations étudiantes du campus (FAECUM), Nicolas Descroix, s'est dit soulagé.

«On permet à beaucoup de ces étudiants de terminer leur session et ceux qui ne peuvent pas, l'Université leur offre le choix de rembourser leurs cours. Ça se termine relativement bien », se réjouit-il.



« On va espérer que les chargés de cours seront de notre côté un peu », souhaite

cette étudiante en évoquant les examens qui l'attendent...

L'entente de principe est survenue jeudi, après trois jours de négociations menées en présence d'un conciliateur. Les 2400 chargés de cours de l'UdeM sont en grève depuis le 24 février.

La session des étudiants se terminera finalement le 9 mai.

[audio-vidéo](#)

[Bruno Coulombe a rencontré des chargés de cours qui ont diverses opinions sur l'entente.](#)

[Le compte-rendu de Chu Anh Pham](#)

[L'entretien de Christine Fournier avec Francis Lagacé, président du syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal](#)

LE DEVOIR : Université de Montréal - Les classes reprennent ce matin : En grève depuis un mois et demi, les chargés de cours ont ratifié hier l'entente de principe intervenue jeudi dernier - Lundi 12 avril 2010

Marco Bélair-Cirino

L'Université de Montréal et ses chargés de cours enterrent la hache de guerre. Quelque 400 des 2400 chargés de cours — en grève depuis un mois et demi — ont ratifié, hier avant-midi, dans une proportion de 74 %, l'entente de principe intervenue jeudi entre les parties.

Les étudiants, qui sont en relâche forcée depuis le 24 février, reprendront le chemin des classes ce matin, puisque les chargés de cours ont aussi avalisé le protocole de retour au travail soumis par leur syndicat. «Il y a six semaines et demie de cours qui ont été perdues. On va faire tout ce qu'il faut pour récupérer l'essentiel de la matière», a assuré le président du SCCUM, Francis Lagacé. «Il va aussi y avoir des lectures qui vont être conseillées afin de récupérer une partie», a-t-il fait savoir.

Les principaux points en litige étaient les salaires et la taille des groupes d'étudiants dans chaque cours. «On a réussi à obtenir le petit plus qu'il

manquait pour rendre l'entente acceptable», a expliqué M. Lagacé au Réseau de l'information. L'Université a notamment fourni l'assurance au SCCUM que les comités qui seront mis sur pied pour se pencher sur la taille des groupes-cours seront en mesure de fixer des «seuils à partir [desquels] un chargé de cours aura droit à l'aide d'auxiliaires d'enseignement». «Ça va être décidé localement, dans les départements, en fonction des types de programmes et des types de cours», a dit M. Lagacé. D'autre part, les salaires des chargés de cours pourront être augmentés, selon l'issue des négociations du secteur public. «Si la négo du secteur public obtient plus, on y aura droit.»

Le trimestre d'hiver des 26 000 étudiants de l'Université prendra fin le 9 mai. Mais le prolongement du trimestre d'hiver repousse du coup le début du trimestre d'été dans la plupart des facultés, a averti l'Université.

Par ailleurs, l'Université offre à tous les étudiants la possibilité de se faire créditer les droits de scolarité et les frais afférents liés aux cours dispensés par des chargés de cours auxquels ils étaient inscrits.

«Ça se termine relativement bien», s'est réjoui le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), Nicolas Descroix. «On est soulagés. C'était 30 000 étudiants qui voyaient leur diplomation menacée. On permet à beaucoup de ces étudiants de terminer leur session et à ceux qui ne le peuvent pas, l'université leur offre le choix de rembourser leurs cours.» Néanmoins, la FAÉCUM envisage toujours d'intenter un recours collectif contre l'Université afin que les étudiants lésés par le conflit soient dédommagés.

Avec La Presse canadienne

LA PRESSE : UdeM : fin de la grève des chargés de cours - Publié le dimanche 11 avril 2010 à 08h10 | Mis à jour le dimanche 11 avril 2010 à 22h59 - Lundi 12 avril 2010



Photo: Alain Roberge, La Presse

Des étudiants ont manifesté le 6 avril dernier pour inviter les parties à négocier afin de sauver leur session.

Martin Croteau

(Montréal) Le conflit de travail à l'Université de Montréal est terminé. Les chargés de cours ont avalisé à 74% l'entente de principe intervenue la semaine dernière avec leur employeur. Et les étudiants retournent en classe dès ce matin.

Sur 400 syndiqués réunis en assemblée générale, hier matin, 74% se sont prononcés en faveur de l'entente. Ils ont mis fin à près de sept semaines de grève.

Le président du syndicat, Francis Lagacé, s'est dit soulagé par le verdict de ses membres. Mais il n'a pas caché son amertume à l'égard de la direction.

«Sans doute que la pression qui venait du ministère de l'Éducation a incité l'Université à réfléchir, a-t-il affirmé. Il y avait aussi de la pression qui venait des étudiants. Tout le monde voulait un règlement négocié. La seule qui voulait l'affrontement, c'était l'Université.»

Les syndiqués ont convenu d'un protocole de retour au travail. Les cours reprendront selon leur horaire habituel dès ce matin. Dans chaque classe, les enseignants soumettront à leurs étudiants un plan de cours modifié pour terminer le semestre avant le 9 mai.

«Au bout du compte, la qualité des cours ne sera peut-être pas aussi élevée que d'habitude, a convenu Jacques Frémont, vice-recteur aux affaires académiques. Mais ça va atteindre des niveaux très satisfaisants.»

Les étudiants qui préfèrent abandonner leurs cours et les reprendre à un semestre ultérieur recevront un crédit pour les droits de scolarité et les frais afférents.

Des augmentations

Les chargés de cours obtiennent des augmentations de 6,5% en quatre ans, un peu moins que ce qu'ils réclamaient à l'origine. Leur salaire pourrait être majoré si les autres employés du secteur public obtiennent des augmentations plus importantes que prévu.

L'Université s'engage aussi à embaucher des auxiliaires pour aider ceux qui enseignent à de grands groupes.

Les 2400 chargés de cours de l'Université de Montréal étaient en grève depuis le 24 février. Près de 26 000 étudiants ont été affectés par le débrayage.

L'institution avait menacé d'annuler le semestre, faute d'une entente avec les travailleurs avant lundi dernier. Mais les chargés de cours ont rejeté une «offre finale» de leur employeur. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a finalement dû intervenir pour renvoyer les deux parties à la table de négociations. Ils ont convenu d'une entente de principe jeudi.

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) avait envoyé une mise en demeure à la direction, menaçant d'intenter un recours collectif contre l'institution si elle annulait le semestre. Son président, Nicolas Descroix, a indiqué hier que ces procédures sont suspendues, mais pas complètement abandonnées.

Certains cours intensifs ont en effet été annulés, souligne M. Descroix. Son organisme pourrait donc reprendre les recours juridiques si des étudiants devaient voir l'obtention de leur diplôme retardée.

«Les chargés de cours ont exercé un droit qui est indéniable, a indiqué Jacques Frémont. Nous n'avons rien fait pour empirer la situation, au contraire. Tout le monde était dans l'exercice de ses droits fondamentaux.»

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Reprise des cours aujourd'hui - Lundi 12 avril 2010

PC | Les chargés de cours de l'Université de Montréal ont accepté hier à 74 % l'entente de principe intervenue jeudi entre les parties patronale et syndicale.

Il se sont également entendus sur un protocole de retour au travail. Les cours reprennent aujourd'hui.

C'est la fin d'un conflit de travail qui aura duré près de sept semaines. Malgré les gains obtenus, le président du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal, Francis Lagacé, n'a pas affiché un grand enthousiasme à l'égard de l'entente avec l'UdeM.

« Si c'était merveilleux, ça se sentirait. On a fait des gains sur la taille des groupes-cours, réussi à avoir un abaissement sur l'ancienneté exigée pour avoir accès au départ à la retraite, a-t-il dit. Nous avons aussi eu une meilleure définition de ce qu'est le double emploi. Mais au plan salarial, bien qu'on ait une augmentation qui équivalait à 6,55 %, nous sommes toujours à 1 % du rattrapage qu'on exigeait ».

Session en péril

Bien que la durée de la grève ait mis en péril la session des étudiants, M. Lagacé a estimé que le jeu en valait la chandelle.

« Elle nous a permis de nous rencontrer sur les piquets de grève, de créer une solidarité entre nous et d'obtenir ce que nous n'aurions pas pu avoir autrement. Cette solidarité nous servira dans les années à venir », a-t-il estimé.

Sur les 2400 chargés de cours de l'UdeM, 400 se sont prononcés sur les dernières offres patronales, un nombre qui a comblé M. Lagacé.

«C'est extraordinaire! Quand on respecte les règles, quand tout le monde est dûment convoqué, que toutes les instances ont été consultées, qu'on soit 40, 150, 500 ou 2000, les résultats sont les mêmes. Si tout le monde avait été là, je



suis convaincu que le résultat aurait été le même.

Conflit personnalisé

Il a rejeté du revers de la main les allégations voulant qu'il ait personnalisé le conflit de travail et fait cavalier seul dans les négociations.

« Dans le public, il y a très peu de gens qui comprennent comment fonctionne un syndicat. C'est de l'ignorance, on ne peut pas en vouloir aux gens d'être ignorants ».

Il a par ailleurs estimé qu'au cours des négociations avec la partie patronale, l'Université avait perdu toute crédibilité.

Du côté des étudiants, cette nouvelle du retour imminent en classe est rassurante.

« On est soulagés. C'étaient 30 000 étudiants qui voyaient leur diplomation menacée. On permet à beaucoup de ces étudiants de terminer leur session et ceux qui ne peuvent pas, l'université leur offre le choix de rembourser

leurs cours. Ça se termine relativement bien », s'est réjoui le porte-parole de la Fédération des associations étudiantes du campus, Nicolas Descroix.

Malgré tout, M. Descroix a indiqué que son organisation envisageait d'entamer un recours collectif contre l'Université. La session des étudiants se terminera finalement le 9 mai.

THE GAZETTE: U de M lecturers end strike : Semester might be extended till May 9, By Peggy Curran - Sunday, April 11, 2010



Photograph by: Phil Carpenter, The Gazette
Université de Montréal's 2,433 lecturers are heading back to class after accepting a contract offer

MONTREAL - As the semester winds down at Montreal's other university campuses, it's back to the classroom Monday for students at the Université de Montréal.

The university's 2,433 lecturers voted Sunday to accept a contract offer and end a labour dispute that began with rotating walkouts on Feb. 15 before escalating in a full-scale strike Feb. 24.

The university says students enrolled in classes taught by lecturers may see their semester extended until May 9 to make up for the course material missed during the walkout.

The two sides reached a pact late last week after Education Minister Michelle Courchesne ordered them back to the conciliation table in an effort to save the endangered winter semester after the

union rejected what U de M had described as its final offer.

The university expects the move will push back the starting dates for courses offered in the summer session.

Key issues in the negotiations were class sizes, grievance procedures, intellectual property rights, and wages. According to a release issued Sunday by the Confédération des syndicats nationaux (CSN), the agreement will give the lecturers a total wage increase of 6.55 per cent between now and July 31, 2013. They had been asking for 7.7 per cent.

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Une entente de principe est conclue - Mise à jour le vendredi 9 avril 2010 à 9 h 26

Le syndicat des chargés de cours et la direction de l'Université de Montréal ont conclu une entente de principe, jeudi, en début de soirée. Cette entente est survenue au troisième jour des négociations menées en présence d'un conciliateur.

Les chargés de cours se prononceront sur l'entente de principe lors d'une assemblée générale qui aura lieu dimanche. Le comité de négociations du syndicat recommandera aux membres d'accepter la proposition.

Les détails de l'entente seront divulgués lorsque les chargés de cours en auront pris connaissance. Les points en litige avec la direction concernaient le rattrapage salarial, la taille des groupes d'étudiants dans chaque cours et la sécurité de l'emploi.

Si l'entente est acceptée, cela permettra de sauver la session des 30 000 étudiants de l'UdeM.

Dans un communiqué, la direction de l'Université s'est dite heureuse de l'entente. Elle a précisé que les cours pourraient reprendre dès lundi prochain. La session prendrait fin le dimanche 9 mai, au plus tard. Le début du trimestre d'été sera quelque peu retardé.

La direction ajoute qu'« elle offre à tous les étudiants qui le désirent la possibilité de se faire créditer les droits de scolarité et les frais afférents directement liés aux cours auxquels ils étaient inscrits au trimestre d'hiver avec des chargés de cours ».

Les 2400 chargés de cours sont en grève depuis le 24 février dernier.

Lundi, ils ont rejeté la dernière offre patronale et ont décidé de poursuivre les moyens de pression. La direction de l'UdeM a alors indiqué que cela mettait en péril la session des étudiants.

Mardi, les deux parties ont accepté de reprendre les négociations après une intervention de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Mercredi, les chargés de cours ont manifesté devant le bureau de la ministre Courchesne, à Montréal, pour critiquer l'attitude patronale.

[audio-vidéo](#)

[Francine Plourde expose les réactions des deux parties.](#)

[Chu Anh Pham rapporte que les cours devraient recommencer lundi.](#)

[Marie-France Bélanger explique que les chargés de cours devront ratifier l'accord de principe dimanche.](#)

LE DEVOIR : En bref - Les chargés de cours s'entendent avec l'UdeM - Vendredi 09 avril 2010

La Presse canadienne

Les étudiants de l'Université de Montréal pourraient revenir en classe dès lundi et terminer leur session au plus tard le 9 mai. Les chargés de cours et l'Université se sont entendus hier

après une troisième journée de pourparlers en présence d'un conciliateur.

Les chargés de cours se prononceront en assemblée générale dimanche matin, mais le syndicat leur recommande d'accepter l'offre. Dans un communiqué, la direction s'est réjouie

de la conclusion d'une entente de principe. Elle offrira par ailleurs à tous les étudiants qui le désirent «la possibilité de se faire créditer les droits de scolarité et les frais afférents directement liés aux cours auxquels ils étaient inscrits au trimestre d'hiver avec des chargés de cours».

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une entente de principe est conclue - Vendredi 09 avril 2010



PHOTO AGENCE QMI

✓ **Les chargés de cours lors d'une manifestation qui avait lieu mercredi.**

(PC) L'Université de Montréal a conclu une entente de principe avec ses chargés de cours, hier.

Les deux parties se sont entendues peu après 18h, hier, après une troisième journée de pourparlers en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

L'entente sera présentée aux membres du syndicat au cours d'une assemblée générale qui se déroulera dimanche matin. Le comité des négociations recommandera l'acceptation des offres. Si les syndiqués entérinent l'accord, les cours pourraient reprendre lundi.

Les modalités de l'entente seront divulguées lorsque les syndiqués en auront pris connaissance.

Lundi soir, les chargés de cours de l'Université de Montréal avaient rejeté à 64 pour cent les dernières offres patronales et s'étaient de nouveau prononcés en faveur de la poursuite de la grève.

À la suite d'un appel pressant de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, rappelant aux parties leur «obligation» de régler ce conflit de travail et ne pas compromettre la session d'études, les négociations avaient repris en présence du conciliateur, mardi après-midi.

Mercredi, les chargés de cours, en grève depuis le 24 février, avaient manifesté devant les bureaux de la ministre, à Montréal. Ils déploraient alors l'attitude inflexible de l'employeur.

L'institution avait récemment laissé entendre qu'un rejet de ses dernières offres menacerait la session des étudiants.

Quelques centaines d'étudiants avaient manifesté, mardi midi, devant les bureaux de la ministre.

Dans un communiqué transmis jeudi soir, la direction de l'Université de Montréal s'est réjouie de la conclusion d'une entente de principe. Elle a indiqué que le trimestre d'hiver serait prolongé «pour se terminer au plus tard le 9 mai».

Le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de

Montréal (FAECUM), Nicolas Descroix, s'est dit hier soir «très soulagé» à la suite de la conclusion de l'entente de principe. En entrevue téléphonique, il a ajouté vouloir s'assurer que le «plan de retour aux études» se déroule «dans le bon ordre».

M. Descroix a parlé d'une prolongation de session «somme toute assez importante» qui appelle à des «modalités souples» pour les étudiants.

Le secrétaire général de la FAECUM a appelé au remboursement des frais aux étudiants qui ne pourraient pas prolonger leur session en raison d'engagements pris pour l'été.

Dans son communiqué, la direction a indiqué qu'elle offrira à tous les étudiants qui le désirent «la possibilité de se faire créditer les droits de scolarité et les frais afférents directement liés aux cours auxquels ils étaient inscrits au trimestre d'hiver avec des chargés de cours».

LE DEVOIR : En bref - UdeM: des chargés de cours manifestent - Jeudi 08 avril 2010

La Presse canadienne

Des chargés de cours en grève de l'Université de Montréal, de même que plusieurs collègues de la CSN, ont manifesté devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, hier midi, à Montréal. La manifestation visait à

faire part de l'impatience des chargés de cours, en grève depuis le 24 février, concernant ce qu'ils qualifient «d'attitude inflexible» de l'employeur.

Ceux-ci voulaient aussi demander à la ministre de maintenir la pression sur la direction de

l'Université pour en arriver à un règlement négocié. Pendant ce temps, les négociations de la dernière chance continuaient d'avoir cours derrière des portes closes. Lundi, les chargés de cours avaient rejeté massivement les dernières offres patronales.

CYBERPRESSE : Entente à l'UdeM: le semestre des étudiants est sauvé - Publié le jeudi 08 avril 2010 à 18h44 | Mis à jour le jeudi 08 avril 2010 à 21h34



Photo: André Pichette, La Presse

Les chargés de cours de l'Université de Montréal manifestent devant les bureaux du ministre de l'Éducation.

Daphné Cameron

Après trois jours d'«intenses» négociations devant un conciliateur, l'Université de Montréal et son syndicat des chargés de cours (SCCCUM) ont conclu une entente de principe en début de soirée. Malgré une grève de huit semaines, le semestre de 26 000 étudiants sera sauvé.

L'entente a été conclue entre les deux parties vers 18h00. Elle sera présentée aux 2500 syndiqués lors d'une assemblée générale dimanche matin. Si elle est acceptée, les cours pourraient

reprandre dès lundi. Les parties patronales et syndicales n'ont toutefois pas pu donner de détails sur le contenu de l'entente puisqu'elle n'a pas encore été entérinée.

«Je pense avec beaucoup de conviction qu'elle va satisfaire tout le monde», a toutefois déclaré le vice-recteur adjoint aux affaires professorales de l'Université de Montréal, Luc Granger. «Nous sommes très heureux d'être parvenu à une entente parce que ça commençait à presser singulièrement.»

Faute d'un règlement avec ses chargés de cours avant le 5 avril, la direction de l'Université de Montréal avait menacé d'annuler la session des étudiants. Après le rejet des «dernières» offres patronales lundi soir, la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne était intervenue le lendemain pour rappeler aux parties leur «obligation» de négocier.

«Nous sommes soulagés», a indiqué le président du syndicat des chargés de cours, Francis Lagacé. «Nous étions rendus à un moment où il fallait régler. Notre objectif n'a jamais été de compromettre la session.»

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), qui avait déposé une mise en demeure à la direction de l'Université pour éviter l'annulation

du semestre, s'est également dite «soulagée» de l'entente adoptée *in extremis*.

«C'était très stressant pour les étudiants de ne pas savoir à quel moment leur session allait reprendre ou si elle allait être annulée», a indiqué le secrétaire général de la FAECUM, Nicolas Descroix. «Même si l'on a pas encore vu le contenu de l'entente, nous sommes très heureux d'apprendre que les cours vont reprendre et que des aménagements vont être effectués pour les étudiants qui ont pris des engagements professionnels ou académiques avant la fin de la période de prolongation de la session.»

Si l'entente est adoptée dimanche, le trimestre d'hiver sera prolongé jusqu'au 9 mai. Ce soir, la direction de l'Université fera parvenir un courriel aux étudiants pour leur communiquer les détails de base sur la reprise des classes. Des informations plus détaillées seront par la suite relayées aux étudiants par leurs facultés respectives.

La convention collective des chargés de cours de l'Université de Montréal était échue depuis le 31 août 2009. Les négociations achoppaient principalement sur les clauses salariales, la taille des groupes et les règles qui déterminent l'ancienneté. Les travailleurs avaient déclenché la grève le 24 février.

LA PRESSE : UdeM: la conciliation se poursuit - Publié le mercredi 07 avril 2010 à 13h07 | Mis à jour le jeudi 08 avril 2010 à 07h12



Photo: André Pichette, La Presse

Les chargés de cours de l'Université de Montréal manifestent devant les bureaux du ministre de l'Éducation.

Ariane Lacoursière

Après deux jours de négociations devant un conciliateur, l'Université de Montréal ne parvient

toujours pas à s'entendre avec son Syndicat des chargés de cours (SCCCUM), qui est en grève depuis sept semaines.

Mercredi midi, une centaine de chargés de cours, munis de pancartes disant: «Sauvons la session par la négociation», ont manifesté devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal. À la demande de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, la direction de l'Université et le SCCUM sont en pourparlers intensifs devant un conciliateur depuis mardi. «Pour laisser toutes les chances à la négociation», tant le syndicat que la direction de l'Université ont été avertis de commentaires, mercredi.

Plusieurs organisations sont venues offrir leur soutien moral aux chargés de cours mercredi midi. «Lors de son récent forum économique à Lévis, le gouvernement Charest a conclu que la priorité au Québec devait être l'éducation. Ça

doit se traduire par des conditions de travail qui nous permettent d'enseigner décemment», a déclaré le président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), Jean Trudelle.

La direction de l'Université de Montréal s'était donné jusqu'à mardi pour en arriver à une entente avec les chargés de cours. Sinon, elle menaçait d'annuler le semestre des 26 000 étudiants touchés par la grève.

Inquiets, une centaine d'étudiants ont manifesté devant les bureaux du Ministère, mardi midi. Aucune annulation n'a encore été annoncée. Commentant la crainte des étudiants de perdre leur semestre, la vice-présidente du SCCUM, Nicole Laverne, répond: «Nous aussi on veut que ça se règle. C'est pour ça qu'on laisse toutes les chances à la négociation.»

THE GAZETTE: Union reaches tentative deal with Université de Montréal - Tuesday, April 08, 2010

The Université de Montréal and the union representing its 2,433 striking lecturers have reached a tentative agreement, both sides in the labour dispute announced late Thursday.

The agreement, which the union's negotiating committee will recommend be accepted, is scheduled to be voted on by the rank and file this Sunday.

The agreement, which includes a back to work agreement that could see classes resumed next Monday, comes a day after Quebec Education minister Michelle Courchesne urged both sides to

reach a settlement that would not require students to forfeit their classes or postpone their graduation.

The university says its winter semester, delayed by the strike which began in February, would end "at the latest" by May 9, causing a corresponding delay in the summer semester.

Details on the return to classes would be emailed to students, the university said in a communiqué.

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Négociations et manifestation - Mise à jour le mercredi 7 avril 2010 à 13 h 45



Les chargés de cours de l'Université de Montréal manifestent devant les bureaux de la ministre de l'Éducation

Les chargés de cours de l'Université de Montréal, en grève depuis le 24 février, ont manifesté

mercredi devant le bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, à Montréal.

Lundi, les chargés de cours ont **rejeté** la dernière offre patronale et ont décidé de poursuivre les moyens de pression. Ils ont toutefois affirmé qu'ils ne voulaient pas mettre en péril la session des 30 000 étudiants. L'Université a en effet indiqué qu'elle songeait à annuler la session si les chargés de cours rejetaient leur dernière offre.

« Je pense que la manifestation d'aujourd'hui elle vient dire : écoutez, faites donc les efforts nécessaires. Il faut qu'on ait un règlement négocié, que les choses reprennent leur cours normal. Vous savez des conflits comme ceux-là quand ça tourne mal, il y a des séquelles très longtemps dans les milieux de travail et c'est ce

que personne souhaite actuellement », dit Jean Trudelle, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec.

Cette manifestation a eu lieu alors que le syndicat des chargés de cours et la direction de l'Université poursuivent leurs négociations en présence du conciliateur. Les deux parties ont accepté de reprendre les **négociations** après une intervention de la ministre Courchesne.

Mardi, une rencontre a eu lieu entre les deux parties, mais personne n'a voulu émettre de commentaires.

Les points en litige entre les deux camps concernent le rattrapage salarial, la taille des groupes d'étudiants dans chaque cours et la sécurité de l'emploi.

LE DEVOIR : Chargés de cours de l'Université de Montréal - Les négociations reprennent à la demande de Courchesne : Les étudiants sont heureux, mais veulent un règlement - Mercredi 07 avril 2010



Une centaine de membres ont manifesté hier devant le bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, rue Fullum.

Lisa-Marie Gervais

Répondant favorablement à l'appel de la ministre de l'Éducation, la direction et le syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal ont accepté hier de retourner à la table des négocia-

tions en compagnie du conciliateur. Une autre rencontre est prévue aujourd'hui.

La veille, les chargés de cours avaient rejeté à 64 % l'offre patronale et avaient voté à 74 % pour la poursuite de la grève, qui dure depuis le 24 février. Les quelque 2400 chargés de cours de l'UdeM n'ont pas apprécié l'offre de rattrapage salarial de 6,5 % alors qu'ils demandent 7,7 %. La taille des groupes-cours demeure toujours le principal point d'achoppement.

Après avoir été grandement inquiétée, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), dont une centaine de membres ont manifesté hier devant le bureau de la ministre de l'Éducation, rue Fullum, se dit satisfaite de voir retourner les deux parties à la table des négociations. « Mais si les deux parties ne sont pas capables de régler le conflit, il va falloir que la ministre agisse. Par exemple, on peut penser à l'arbitrage », a dit Nicolas Descroix, secrétaire général de la FAECUM.

Pas d'autres commentaires

La direction de l'Université de Montréal avait fait connaître son intention d'annuler le contrat de travail des chargés de cours si une entente ne survenait pas avant le 5 avril à minuit, ce qui

aurait entraîné l'annulation ou le report de plusieurs cours.

L'Université de Montréal n'a pas voulu se prononcer hier sur le plan de contingence qu'elle avait prévu, soit la reprise de certains cours grâce à des lectures dirigées données par le personnel-cadre. « Afin de donner toutes les chances à la conciliation, l'UdeM ne fera pas d'autres commentaires pour l'instant, ni sur les négociations ni sur le statut des cours donnés par les chargés de cours », a fait savoir la direction par voie de communiqué.

Pour la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, l'important est que les négociations aient recommencé. « On ne s'avancera pas sur un délai ni sur les différentes mesures à adopter, les lois spéciales ou l'arbitrage [...] car tous ces scénarios pourraient être possibles dans le cas où on ne négocie plus », a souligné Tamara Davis, attachée de presse de la ministre. « On considère que les deux parties ont l'obligation de retourner négocier et c'est ce qu'elles ont consenti à faire. »

Certains étudiants demeurent inquiets de l'issue du conflit et songent toujours à intenter un recours collectif contre la direction de l'Université de Montréal.

LA PRESSE : Grève à l'UdM : les négos se poursuivent aujourd'hui - Publié le mercredi 07 avril 2010 à 07h19 | Mis à jour le 07 avril 2010 à 07h21



La grève des chargés de cours de l'Université de Montréal dure depuis sept semaines et des étudiants ont demandé hier l'intervention de la ministre de l'Éducation.

Ariane Lacoursière et Catherine Handfield
Bien que la date butoir qu'elle s'est fixée soit franchie, la direction de l'Université de Montréal

continuera à négocier aujourd'hui avec le syndicat des chargés de cours.

À la demande de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, les deux parties se sont réunies hier après-midi afin d'en arriver à une entente. La rencontre a duré près de quatre heures.

Le syndicat et la direction n'ont pas souhaité commenter le déroulement des négociations. Ils ont toutefois spécifié qu'ils doivent se réunir à nouveau aujourd'hui devant le conciliateur nommé par le ministère du Travail.

L'Université n'a toujours pas mis à exécution sa menace d'annuler les cours donnés par les chargés de cours, comme elle avait menacé de faire si aucune entente n'était conclue avant lundi. Cela compromettrait le trimestre de 26 000 étudiants.

Manifestation d'étudiants

Une centaine d'étudiants de l'Université de Montréal ont par ailleurs manifesté hier midi devant les bureaux du ministère de l'Éducation à

Montréal pour demander à la ministre Courchesne d'intervenir afin de mettre fin au conflit.

Inquiets de voir leur semestre annulé, plusieurs jeunes scandaient des slogans comme « Courchesne, prends les rênes! » ou arboraient des pancartes indiquant « Non à l'annulation de la session! »

Hier matin, la ministre Courchesne avait elle aussi publié un communiqué dans lequel elle disait avoir discuté avec la présidente de la CSN et le recteur de l'Université « pour leur faire part de leur obligation de trouver une solution qui mettra fin à ce conflit sans compromettre la session des étudiants ».

« Nous, on attend, a indiqué le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), Nicolas Descroix. On demande à la ministre Courchesne d'intervenir personnellement pour que ça se règle. »

La grève des chargés de cours de l'Université de Montréal dure depuis maintenant sept semaines.

Lundi, 64% des syndiqués ont voté contre les «dernières» propositions patronales. Ils ont ainsi épousé le mot d'ordre du syndicat.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : L'angoisse perdue dans le conflit - Mercredi 07 avril 2010

MARC PIGEON

L'incertitude persiste dans le conflit opposant la direction de l'Université de Montréal et ses chargés de cours, alors que le blitz de négociations forcées d'hier doit se poursuivre encore aujourd'hui.

« Puisqu'il y a des moments où il est préférable de ne pas faire de commentaires, les porte-parole du SCCUM (syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal) n'en feront aucun jusqu'à nouvel ordre afin de

respecter le processus engagé », a écrit le syndicat dans un bref communiqué émis hier soir.

La ministre intervient

Les négociations avaient repris, en après-midi, après un appel pressant de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, pour pousser les parties à s'entendre.

Elle s'est montrée ferme, rappelant à l'Université et au syndicat des chargés de cours qu'ils avaient l'« obligation » de régler ce conflit de travail qui perdure et que cela ne devait pas remettre en question la session d'études.

Dans un bref communiqué, la ministre Courchesne indiquait qu'elle suivra le dossier de près.

Pendant ce temps, quelques centaines d'étudiants de l'Université de Montréal ont manifesté, hier midi, devant les bureaux du ministère de l'Éducation, à Montréal.

Lundi soir, les chargés de cours de l'Université de Montréal avaient rejeté l'offre à 64 pour cent. La grève a été déclenchée le 24 février.

THE GAZETTE : U de M, union are ordered to resume talks: Edict from Education Minister; Conciliator is monitoring negotiations as students fret about forfeiting classes, By Peggy Curran - Wednesday, April 07, 2010



Photograph by: Pierre Obendrauf, The Gazette
Students stage a demo outside Education Minister Michelle Courchesne's office in Montreal Tuesday after striking lecturers at Université de Montréal rejected the school's latest contract offer.

MONTREAL- Education Minister Michelle Courchesne isn't taking no for an answer.

With the winter term of thousands of students hanging in the balance, Université de Montréal and the union representing 2,433 striking lecturers returned to the bargaining table with a conciliator hours after the union rejected what the university had called its final offer.

The conciliator summoned the two sides to resume talks after Courchesne insisted they find a solution that does not force students to forfeit their classes and, in many cases, postpone their graduation.

According to a release issued by the union at 7:30 p.m., the meeting ended early in the evening, and additional talks have been scheduled for Wednesday.

"The government will be watching the situation closely in the coming hours," Courchesne said, after speaking with university officials and the president of the Conseil central du Montréal métropolitain (CCSM).

At lunchtime Tuesday, U de M students staged a rally outside Courchesne's office on Fullum St. demanding the government intervene. The lecturer's union plans to hold a similar rally outside the minister's office on Wednesday.

Student federations representing full and part-time students are urging the minister to use its power to resolve the conflict, which began with rotating walkouts Feb. 15 before escalating into a full-scale strike Feb. 24.

Marie Malavoy, the Parti Québécois's education critic, also called on the minister to act. "Negotiations have reached a dead end. If Université

de Montréal decides to cancel the session today, the consequences for 30,000 students will be disastrous."

On Monday night, members of the union representing 2,433 lecturers voted to reject the university's offer and continue their strike. Only 438 people voted on the contract offer, with 281 rejecting the proposal and 157 in favour.

On Tuesday, the university said in an effort to give conciliation a better chance to succeed, it would not comment further on negotiations or on its threat last weekend to cancel classes taught by the lecturers.

But in a statement immediately after the Monday vote, vice-rector Luc Granger expressed frustration with what he called the union's "extremist" position. He accused union negotiators of having reneged on an agreement reached at the conciliation table by urging members to turn down the package.

"It's unacceptable that the union doesn't even keep its own word. And we cannot accept the fact that 20 per cent of the union membership can hold 26,000 students hostage."

The union has called for a rally outside Courchesne's office today.

RADIO-CANADA : Montréal : Grève des chargés de cours : Les négociations redémarrent - Mise à jour le mardi 6 avril 2010 à 21 h 05



Des chargés de cours en grève sont postés devant l'un des pavillons de l'Université de Montréal

Ce sont peut-être les négociations de la dernière chance, mais, pour les étudiants pénalisés par la grève des chargés de cours, c'est un réel espoir, puisque les parties en litige à l'Université de Montréal acceptent de reprendre les pourparlers, mardi après-midi.

Ce coup de théâtre survient alors que des dizaines d'étudiants manifestaient ce midi devant les bureaux montréalais de la ministre de l'Éducation du Québec, Michelle Courchesne. En fin de matinée, mardi, cette dernière a intimé tant aux

chargés de cours qu'à l'Université de Montréal de reprendre leurs discussions.

« À tous ceux qui se demandent ce que ça donne de venir ici, eh bien sachez que quinze minutes avant votre arrivée, la ministre Courchesne a envoyé un communiqué demandant à ce qu'une solution soit trouvée, et ce, sans annulation de la session », a déclaré Nicolas Decroix, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), aux manifestants qui ont accueilli la nouvelle avec des applaudissements. Les manifestants se sont ensuite déplacés pour manifester bruyamment devant les bureaux du conciliateur.

Les quelque 30 000 étudiants pénalisés par la grève des chargés de cours craignent plus que tout l'annulation de la session en cours. Afin d'éviter ce dénouement, Michelle Courchesne a discuté par téléphone, lundi soir et mardi matin, tant avec les représentants syndicaux des chargés de cours qu'avec la direction de l'Université de Montréal.

L'Université a déjà indiqué qu'elle songeait à annuler la session si les chargés de cours reje-

taient l'offre patronale. Or, lundi, en soirée, l'espoir d'un règlement s'est dissipé dans ce dossier, puisque le syndicat représentant les chargés de cours de l'Université de Montréal a rejeté à 64 % l'offre finale qui lui avait été faite.

Le passé est-il garant de l'avenir?

L'an dernier, Michelle Courchesne avait fait pareille intervention dans un conflit qui opposait, cette fois, les professeurs de l'UQAM à la direction de l'Université. Les professeurs étaient finalement [retournés en classe](#) après l'ultimatum lancé par la ministre. Québec avait laissé planer la menace d'une loi spéciale dans ce dossier, mais n'avait pas eu recours à cette mesure, au bout du compte.

[audio-vidéo](#)

[Les entretiens d'Anne-Marie Dussault avec notre journaliste Jean-Sébastien Cloutier et Nicolas Descroix, secrétaire général de la FAECUM](#)

[Jean-Sébastien Cloutier rapporte que les négociations ont redémarré](#)

[Les chargés de cours se donnent un nouveau mandat de grève, explique Yvan Côté.](#)

CYBERPRESSE : Forum : UdeM: qui doit bouger? - Publié le 06 avril 2010 à 08h25 | Mis à jour le mardi 06 avril 2010 à 08h29



Photo: David Boily, La Presse

Des étudiants de l'Université de Montréal ont campé devant les bureaux du ministère de l'Éducation, vendredi dernier.

Cyberpresse

Les chargés de cours de l'Université de Montréal ont rejeté hier soir les dernières offres patronales. Ils poursuivent donc leur grève, tandis que la session des milliers d'étudiants de l'établissement est menacée. Selon vous, qui doit agir pour sauver la session: le syndicat des chargés de cours? La direction de l'UdeM? La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne?

Faites-nous part de votre opinion à forum@lapresse.ca. Les commentaires signés seront publiés sur Cyberpresse et/ou dans La Presse.

VOS COMMENTAIRES

Tout le monde doit faire sa part

Le syndicat doit non seulement mettre de l'eau dans son vin et revoir ses demandes à la baisse, mais il doit aussi s'assurer que les votes soient vraiment représentatifs de l'ensemble de ses membres (par exemple, en obligeant ses membres à venir voter), ce qui est loin d'être le cas actuellement. En effet, seulement 411 chargés de cours ont voté hier soir pour la poursuite de la grève, sur un total de quelque 2400 chargés de cours... où sont tous les autres? Quelle est leur opinion?

L'université doit également mettre de l'eau dans son vin et accepter certaines demandes du syndicat, notamment en ce qui concerne la taille des groupes. La partie patronale doit aussi arrêter de jouer à des jeux de pouvoir sur le dos des étudiants pris en otage, elle doit cesser de mettre de la pression et de faire peur avec la mise en péril de la session, elle doit surtout réaliser que d'autres options sont possibles, comme le report du début de la session d'été, ou encore son annulation (ce qui aurait beaucoup moins d'impact que l'annulation des cours de la session actuelle!).

La ministre Courchesne doit aussi faire tout en son pouvoir pour éviter l'annulation de la session pour 26 000 étudiants, incluant une loi spéciale pour obliger le retour en classe des chargés de cours, ou encore pour empêcher l'université de mettre en péril la session de près de 30 000 étudiants.

Christine Larouche, étudiante en sciences biologiques

Pour une loi spéciale

Au départ, j'étais plutôt favorable aux revendications des chargés de cours, sans pour autant appuyer la grève. Je trouvais d'autre part l'attitude de l'université intransigeante sur l'exigence de remettre les travaux aux dates prévues, et ce, sans support pédagogique.

Après sept semaines de grève, le vent a tourné. Évidemment, les dates de remise de travaux ne tiennent plus, cela va de soi.

Je trouve le syndicat, et son président Francis Lagacé, de mauvaise foi. Selon un communiqué émis par l'université peu avant minuit hier, une entente aurait été conclue devant le conciliateur.

Plus tard, en assemblée, le syndicat aurait recommandé à ses membres de rejeter la même entente. Au moment d'écrire ces lignes, aucun démenti officiel ne semble avoir été émis de la part du syndicat. Vraiment, je crois que le ministre devrait faire plus qu'inciter les parties au dialogue. Contre le mensonge et la mauvaise foi, seule une loi spéciale pourra faire entendre raison au syndicat.

Sylvain Dufault, étudiant, FEP

Au gouvernement de bouger

Pourquoi y a-t-il tant de chargés de cours dans les universités québécoises francophones? Pourquoi y a-t-il tant d'étudiants dans les salles de classe? Pourquoi les chargés de cours demeurent-ils toujours à forfait? Une seule réponse à toutes ces questions: le sous-financement récurrent des universités.

Il faut que les priorités changent, et pour cela, il faut une vision de ce que peut et doit être l'éducation au Québec. Ce n'est pas avec le gouvernement en place et son budget sans vision que cela va s'améliorer dans les prochaines années... au contraire. On peut bien régler pour la session X dans l'université Y mais les problèmes de fond demeurent...

Line Légaré

Ils devraient voter massivement

Dans un monde idéal, les deux partis concernés devraient régler le tout par eux-mêmes, sans intervention extérieure. Par contre, lorsqu'une menace - annuler la session - est lancée contre une tierce partie - les étudiants - quelqu'un avec le pouvoir d'intervenir devra le faire si la menace est mise à exécution.

L'aspect de cette histoire qui me dérange le plus est le nombre ridicule (le quart!) de chargés de cours qui votent lors des assemblées. Je suis pour les négociations, mais environ 75% des chargés de cours n'exercent pas leur droit de vote. Si leurs conditions de travail sont si terribles qu'une session annulée pour plus de 26 000 étudiants serait justifiée, alors il me semble qu'ils devraient en faire la preuve en votant massivement. Comme ce n'est pas le cas présentement, il est difficile pour nous étudiants d'appuyer cette grève qui finalement affecte principalement les étudiants (n'oublions pas que les chargés de cours en grève reçoivent des sous pour les heures de piquetage, lorsqu'ils ont le courage de leurs convictions) et qui n'est maintenue que par une petite fraction des syndiqués.

Véronique Lebel

SOS madame la ministre

Qui doit agir? La réponse me semble évidente: La bataille entre l'université et les chargés de cours est incessante et aucun des deux parties ne réalise l'impact de leurs décisions sur la vie des étudiants! C'est nous qui serons pénalisés, l'a-t-on oublié? Seule, la Ministre Courchesne a le pouvoir d'agir et de trancher le débat!

Valérie Grondin, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, UdeM

Vivement une fin heureuse

Je suis étudiant à la Faculté d'éducation permanente où il n'y a que des chargés de cours. Je trouve décevant que seulement 473 chargés de cours sur environ 2500 aient pris part à ce vote. J'en connais quelques uns qui sont contre cette grève, mais qui ne prennent pas la peine d'aller voter. De la part de gens très scolarisés, je me serais attendu à mieux. Si tu ne vas pas voter, ne va pas chialer après!

Cela dit, je ne suis pas contre cette grève. Elle est légitime et, bien sûr, le syndicat doit se dire que c'est maintenant ou jamais, qu'il n'aura pas de deuxième chance, donc il étire l'élastique jusqu'au bout. C'est de bonne guerre. L'ensei-

gnement universitaire c'est important et l'Université de Montréal a trop longtemps tenu leurs chargés de cours pour acquis.

Cela dit, je suis tout de même impatient de voir la fin de ce conflit. En espérant que tous y trouveront leur compte, y compris nous, les étudiants.

Vincent Leclair

Que des effets négatifs

Il est clair que maintenant, peu importe ce qu'il adviendra, la session de 30 000 étudiants est en danger. Mais ce n'est pas seulement leur session hivernale qui est en danger, mais bien celle d'été aussi...et pour plusieurs leur diplôme retardé.

Il n'y a plus de meilleure solution et tout ce qui arrivera aura un impact négatif sur les étudiants.

Je demande donc une résolution des conflits le plus rapidement possible, cela a assez duré! Les chargés de cours ont des demandes irréalistes quant aux derniers points, l'Université fait des menaces insensées et la ministre refuse d'agir!

Jessina Mekkelholt, menacée pour sa session d'hiver, sa session d'été et son bac!

L'Université devra donner des choix

Je suis étudiante à la faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal qui ne compte que des chargés de cours. Beaucoup de programmes offerts à cette faculté ont été créés pour des gens travaillant à temps plein, voulant étudier à temps partiel. La plupart d'entre nous a des engagements autres que les études, tant au travail qu'au niveau familial et ne peut se permettre de prolonger la session sur une durée "indéterminée". Dans le cas où la session se poursuivrait, ces étudiants en désaccord devront abandonner la session avec frais, ce qui signifie qu'ils devront payer pour les cours qu'ils n'auront même pas suivis et ils auront une mention d'abandon à leur dossier. Les protestations d'étudiants ne voulant pas l'annulation de la session reflète peut-être une opinion partagée par beaucoup d'étudiants, mais pas par la totalité. Les médias ne semblent rendre public que la première opinion. L'Université de Montréal devrait donner le choix à chacun de pouvoir soit poursuivre la session, soit annuler la session sans frais et sans note au dossier et la ministre Courchesne devrait connaître tous les enjeux.

Tania Lavergne, faculté de l'éducation permanente

La ministre doit bouger

Je suis étudiante en éducation à l'Université de Montréal et je suis grandement touchée par la grève des chargés de cours. Je crois que les revendications du SCCUM sont irréalistes et exagérées. L'Université a fait son possible pour répondre à leurs demandes et ils veulent régler l'affaire le plus rapidement possible afin de ne pas pénaliser les étudiants. La personne qui doit bouger, c'est la ministre Courchesne!

Katerine Belzil-Labelle

Qu'ils agissent en adulte

Je suis étudiante à l'Université de Montréal et je crois honnêtement que tous devraient y mettre du sien, autant les chargés de cours, la direction de l'Université que la ministre Courchesne. Je trouve cette situation inacceptable et très décevante de la part de tous. Tout le monde se renvoie la balle. Si l'Université et les chargés de cours ne sont pas capables d'agir en adultes, la Ministre devrait s'impliquer, mais on dirait qu'elle a des choses plus importantes à faire que de s'occuper de 30 000 étudiants.

Je souhaite donc que ces gens agissent tous en adulte et ouvrent leurs yeux sur les conséquences très importantes qui auraient lieu si jamais la session est annulée.

De la part d'une étudiante exaspérée qui a quatre cours sur cinq donnés par des chargés de cours...

Anik Lachance

Cette grève n'a pas de sens

Oui, le syndicat semble ne pas vouloir bouger, mais, en contrepartie, les menaces de l'Université de Montréal sont irrespectueuses envers les étudiants. La grève à l'UQAM a duré plus longtemps et les cours n'ont pas été annulés. Peu importe le comportement du syndicat, l'Université de Montréal ne devrait en aucun cas menacer d'annuler notre session aussi tôt. Je crois qu'il est évident que la session - si elle reprend - va être prolongée. Annuler la session d'été pour prolonger cette session serait la meilleure solution - et oui c'est encore possible! Il semble que la position de l'Université est de simplement donner le moins possible en blâmant ensuite le syndicat. Est-ce qu'ils prennent les étudiants

pour des imbéciles, en disant qu'ils vont remplacer 2500 chargés de cours par 54 doyens? Franchement, si c'est le cas, un doyen va faire la job de 46 chargés de cours. C'est ridicule. Ce n'est pas le syndicat qui nous tient en otage, c'est la direction de l'Université de Montréal avec ses menaces. Eux-mêmes ont mis un ultimatum sans raison, et par la suite ils blâment les chargés de cours. Les étudiants n'ont plus de cours, et les chargés de cours n'ont plus de salaire. Les seuls non affectés directement sont les employés de l'Université, et ils ont le culot d'essayer de passer pour les victimes? En ce qui à trait à la ministre Courchesne, il est évident que le gouvernement ne bougera pas. Ils auraient bougé pour l'UQAM (c'est un projet du gouvernement, il ne faut pas l'oublier), mais l'Université de Montréal est déjà sous financée par le gouvernement, ça m'étonnerait qu'ils fassent une action concrète. Les enfantillages ont assez

duré, c'est à l'Université de prendre ses responsabilités et faire avancer les négociations.

Sarah Michelle Neveu, étudiante en 2ème année au BAC en psychologie

Sauvons la session

Je suis étudiante à l'Université de Montréal et le seul obstacle à ma graduation se résume à 20 pages. En effet, le responsable de mon évaluation de fin de stage est un chargé de cours et ce sont ces 20 pages qui vont faire en sorte que je vais obtenir mon diplôme. Je considère important de soutenir nos chargés de cours et je déplore que l'Université de Montréal prenne en otage les étudiants en n'offrant aucune flexibilité quant à l'extension de la session. Il est important que l'Université saisisse l'ampleur de ses actions et des conséquences qu'elles ont et auront sur notre avenir. Supportons nos chargés de cours, mais pas au détriment des étudiants!

Catherine Bourdages

CYBERPRESSE : Grève à l'Université de Montréal: des étudiants manifestent - Publié le mardi 06 avril 2010 à 12h51 | Mis à jour le 06 avril 2010 à 17h06



Photo: Alain Roberge, La Presse

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal craignent l'annulation de leur session en raison de la grève des chargés de cours.

Ariane Lacoursière

Une cinquantaine d'étudiants de l'Université de Montréal manifestent actuellement devant les bureaux du ministère du Travail à Montréal. Les étudiants demandent à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, d'intervenir afin de mettre fin au conflit opposant les chargés de cours à l'université.

Plusieurs scandent des slogans comme «Courchesne, prends les rennes!» et arborent des pancartes mentionnant «Non à l'annulation de la session!».

La grève des chargés de cours dure depuis maintenant sept semaines. La direction de l'université s'était donnée jusqu'à aujourd'hui pour en arriver à une entente. Sinon, elle mena-

çait d'annuler la session des 26 000 étudiants touchés par la grève. Les deux parties n'ont pas convenu d'une entente durant la fin de semaine et rencontrent actuellement un conciliateur.

L'Université de Montréal «répond ainsi à l'invitation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, de reprendre les discussions, écrit l'université dans un communiqué diffusé à 14h. Afin de donner toutes les chances à la conciliation, l'UdeM ne fera pas d'autres commentaires pour l'instant, ni sur les négociations ni sur le statut des cours donnés par les chargés de cours.»

Un peu plus tôt aujourd'hui, la ministre Courchesne avait émis un communiqué dans lequel elle disait avoir discuté hier soir avec la présidente de la CSN et le recteur de l'université «pour leur faire part de leur obligation de trouver une solution qui mettra fin à ce conflit sans compromettre la session des étudiants». «Le gouvernement continuera de suivre la situation de près au cours des prochaines heures», a fait savoir la ministre Courchesne.

«Nous, on attend, a indiqué le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), Nicolas Descroix. On demande à la ministre Courchesne d'intervenir personnellement pour que ça se règle.»

Négos difficiles

Lundi soir, le syndicat qui représente les 2400 chargés de cours a rejeté à 64% une proposition

de dernière minute de l'université et a voté pour la poursuite de la grève.

Les chargés de cours réclament des hausses salariales de 7,7% alors que la direction leur proposait 6,5% Les deux parties ne s'entendent également pas sur la taille des groupes-cours.

Au cours des derniers jours, la direction de l'université a maintes fois répété que des cours devront être annulés si aucune entente ne survenait avant aujourd'hui.

Plusieurs étudiants craignent l'annulation de leur session. Justine Lambert, une étudiante de dernière année en droit, explique que pour plusieurs de ses collègues, une annulation serait catastrophique. «Si notre session n'est pas terminée, on ne peut pas entrer au Barreau en mai comme prévu. Plusieurs étudiants ont des stages dans des grands bureaux de prévus... L'impact financier pour eux est énorme», dit-elle.

Le porte-parole de la FAÉCUM, Alexandre Ducharme, ajoute que les étudiants ayant obtenu des bourses pour poursuivre des études de maîtrise seraient gravement pénalisés si la session était annulée.

«Ils perdraient carrément leur bourse», dit-il.

Nicolas Descroix affirme toutefois que la dernière grève à l'Université du Québec à Montréal avait duré neuf semaines. «Nous, ça ne fait que sept semaines, dit-il. On se demande pourquoi la direction a menacé si tôt de mettre fin à la session...»

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : L'espoir d'un règlement s'est dissipé - Mise à jour le mardi 6 avril 2010 à 7 h 35



Le président du syndicat des chargés de cours, Francis Lagacé

L'espoir d'un règlement entre le syndicat représentant les chargés de cours de l'Université de Montréal et leur employeur s'est dissipé en milieu de soirée, lundi.

Réunis en assemblée générale pour se pencher sur le fruit de la rencontre avec la direction lundi

matin, les chargés de cours ont rejeté à 64 % l'offre finale.

Les chargés de cours ont été 281 à voter contre l'offre et 157 l'ont appuyée.

Le syndicat avait recommandé à ses membres de rejeter l'offre de leur employeur. Lors d'un second vote, c'est à 74 % qu'ils ont décidé de poursuivre leur grève déclenchée le 24 février dernier.

Les points en litige concernent les clauses non pécuniaires concernant la taille des groupes d'étudiants dans chaque cours et la sécurité d'emploi.

Sur le plan salarial, les enseignants réclament un rattrapage salarial de 7,7 %. La dernière offre de la direction de l'Université était de 6,5 %.

La direction avait déjà dit que si son offre était rejetée, 30 000 étudiants inscrits à des cours

touchés par ce conflit pourraient voir leur session annulée.

Le président du syndicat des chargés de cours, Francis Lagacé, croit cependant peu probable qu'elle donne suite à son ultimatum.

« C'est l'Université qui décide d'annuler ou pas et c'est elle qui s'est fixé un ultimatum à elle-même, car elle n'a aucune obligation d'annuler les cours, fait-il valoir. D'ailleurs, ça ne s'est jamais vu. Il y a déjà eu des grèves plus longues dans d'autres universités, et il n'y a pas eu annulation ».

Le syndicat, affilié à la CSN, représente plus de 2400 membres. En excluant la médecine, ils donnent plus de la moitié des cours au premier cycle.

[audio-vidéo](#)

[Caroline Belley a recueilli la réaction du président de la fédération étudiante, Nicolas Descroix.](#)

LE DEVOIR : Université de Montréal: les parties reviennent devant le conciliateur – Mardi 06 avril 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Des étudiants de l'Université de Montréal manifestaient aujourd'hui à Montréal

La Presse canadienne

Les négociations ont repris cet après-midi entre la direction de l'Université de Montréal et le syndicat de ses chargés de cours, après une manifestation des étudiants et un appel pressant de la ministre de l'Éducation pour pousser les parties à s'entendre.

Quelques centaines d'étudiants de l'Université de Montréal ont manifesté, ce midi, devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal, pour demander à la ministre d'intervenir dans le conflit qui oppose l'université à ses chargés de cours, un conflit qui menace leur session.

La ministre, Michelle Courchesne, n'a pas rencontré les étudiants, mais elle s'est montrée ferme, rappelant à l'université et au syndicat des chargés de cours qu'ils avaient l'«obligation» de régler ce conflit de travail qui perdure et que cela ne devait pas remettre en question la session d'études.

Dans un bref communiqué, la ministre Courchesne rapporte avoir discuté lundi soir et ce matin avec le recteur de l'université et la présidente de la CSN Claudette Carbonneau, la centrale à laquelle est affilié le syndicat des chargés de cours.

Elle dit leur avoir rappelé «leur obligation de trouver une solution qui mettra fin à ce conflit sans compromettre la session des étudiants». Elle ajoute qu'elle suivra le dossier «au cours des prochaines heures».

Après cet appel pressant de la ministre, d'ailleurs, les négociations ont repris en présence du conciliateur, cet après-midi.

Cet appel a plu aux étudiants qui manifestaient. «A tous ceux qui sont ici et qui se demandent ce que ça donne d'être venus ici et ce que ça donne d'avoir fait un campement pendant toute la fin de semaine devant le ministère de l'Éducation, bien sachez que 15 minutes avant votre arrivée ici, la ministre a envoyé un communiqué de presse, obligeant les deux parties à trouver une entente le plus rapidement possible sans annulation de la session», s'est réjoui Nicolas Descroix, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). Il a alors été chaleureusement applaudi par les manifestants.

Lundi soir, les chargés de cours de l'Université de Montréal avaient rejeté à 64% les dernières offres patronales et s'étaient de nouveau prononcés en faveur de la poursuite de la grève.

La grève des chargés de cours a été déclenchée le 24 février.

La direction de l'université, de son côté, devait réunir les doyens, aujourd'hui, pour décider des actions à prendre à la suite de ce rejet.

Jusqu'ici, une menace d'annulation de la session pesait sur les étudiants, vu la prolongation de la grève. Mais la ministre Courchesne a laissé entendre, dans son communiqué, qu'elle n'accepterait pas que la session des étudiants soit compromise.

La direction de l'université n'a pas annoncé ce qu'elle fera, dans ce contexte. Elle a toutefois émis un communiqué, affirmant qu'elle se rendrait à la séance de conciliation «afin de trouver une solution à l'impasse dans les négociations».

La direction de l'université ne souhaite pas commenter davantage. «Afin de donner toutes les chances à la conciliation, l'Université de Montréal ne fera pas d'autres commentaires pour l'instant, ni sur les négociations, ni sur le statut des cours donnés par les chargés de cours», écrit-elle dans un communiqué.

A Québec, l'opposition officielle a pressé la ministre Courchesne de tout faire pour éviter l'annulation de la session.

«Les négociations sont dans un cul-de-sac. Si l'Université de Montréal décide d'annuler la session, les conséquences seront désastreuses pour les 30 000 étudiants de l'université. Dès aujourd'hui, la ministre Courchesne doit prendre la situation au sérieux et intervenir auprès de la direction de l'université afin que cette menace ne soit pas mise à exécution», a commenté la députée péquiste responsable du dossier de l'enseignement supérieur, Marie Malavoy.

LE DEVOIR : Grève à l'Université de Montréal - Les chargés de cours refusent l'offre finale – Mardi 06 avril 2010



Photo : François Pesant - Le Devoir

Des étudiants ont érigé un campement pour convaincre la ministre de se mêler du conflit.

Marco Bélair-Cirino

Les 2400 chargés de cours de l'Université de Montréal (UdeM), en grève depuis plus d'un mois, ont rejeté hier soir dans une proportion de près de 65 %, l'ultime offre de l'Université.

Sur 438 votants, 157 ont voté en faveur de l'adoption des offres patronales et 281 contre, au terme de près de deux heures de délibérations dans une salle surchauffée. La première offre «globale et finale» avait quant à elle été rejetée du revers de la main, à la mi-mars, par environ 85 % des syndiqués.

Les trois quarts des chargés de cours se sont tout de même prononcés, à l'occasion d'un second scrutin, en faveur de la poursuite de la grève.

«Le conseil syndical a estimé que l'ensemble du "package" n'était pas suffisant. Il fallait avancer plus. Et, sur le salarial, les gens sont très mécontents», a fait valoir le président du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCUM), Francis Lagacé. Un écart de 1 % entre les offres patronales (6,5 %) et les demandes syndicales (7,7 %) persistait toujours, hier.

Le SCCUM, qui menait des négociations intensives avec l'Université depuis le 25 mars, réclamait aussi moins d'étudiants par groupe-cours. La direction n'a proposé que la mise sur pied d'un comité sans pouvoir, a déploré M. Lagacé.

Les étudiants, qui sont en relâche forcée depuis le 24 février, ne reprendront pas le chemin des classes cette semaine à en croire le climat de suspicion entre les deux parties.

«Nous ne comprenons pas l'attitude extrémiste du Syndicat. [...] Nous avions une entente, intervenue devant le conciliateur, sur tous les aspects normatifs de la convention. Et sur le plan salarial, le syndicat semblait avoir compris que nous ne pouvions offrir davantage», a déclaré par voie de communiqué le vice-recteur

adjoint aux affaires professorales, Luc Granger, accusant au passage le SCCUM d'agir de mauvaise foi. «Ce syndicat n'a pas respecté sa propre parole, c'est inacceptable.»

La porte-parole de l'Université de Montréal, Sophie Langlois, a fait savoir que plusieurs scénarios étaient à l'étude par la direction de l'établissement d'enseignement supérieur selon l'issue des scrutins, se gardant d'en révéler la teneur.

La direction de l'Université menaçait d'annuler une longue série de cours si les négociations avec le syndicat échouaient, alors que les doyens et les vice-doyens auraient offert un certain nombre de cours de rattrapage, et ce, à partir de cette semaine. Il s'agirait d'un scénario catastrophe selon la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal.

Des dizaines d'étudiants de l'UdeM ont successivement fait le pied de grue, durant le long week-end, devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, sis à Montréal — où ils ont érigé un campement — afin qu'elle fasse pression sur l'Université et les chargés de cours.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La grève continue – Mardi 06 avril 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

Mauvaise nouvelle pour les étudiants de l'Université de Montréal : leurs chargés de cours ont rejeté les dernières offres de la partie patronale, hier soir, ce qui menace plus que jamais la poursuite de la session.

Selon TVA, 64 % des syndiqués qui se sont prononcés ont refusé cette ultime proposition, qui prévoyait des hausses salariales de 6,5 %.

Seuls 438 des 2 400 chargés de cours ont pris part à ce vote.

Les chargés de cours ont également décidé de prolonger leur grève, amorcée le 24 février.

Cauchemar

Si l'Université de Montréal met sa menace à exécution, la poursuite du débrayage pourrait virer en cauchemar pour des milliers d'étudiants.

Sur son site Internet, l'institution avertissait toujours, hier soir, qu'elle serait « contrainte d'annuler les cours donnés par des chargés de cours », si la grève se poursuivait au-delà du 5 avril.

Le débrayage aurait alors « entraîné l'interruption des cours pendant plus de sept des 15 semaines que compte le trimestre », fait valoir l'UdeM.

Inquiets, les étudiants ont prévu organiser une importante manifestation, aujourd'hui, devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal.

THE GAZETTE : U de M "deplores" union's contract refusal – Tuesday, April 06, 2010

The Gazette MONTREAL - The Université de Montréal says it deplores the refusal Monday by striking lecturers to accept the university's "final" offer and return to the classroom. "We don't understand the union's extremist position," Luc Granger, vice-rector of professional services, said in a news release issued early Tuesday morning. The university said it had agreed as late as Monday morning to alter working conditions in

the contract at the request of the union negotiating team. "This marks the first time, to our knowledge, that a union agrees with the management position, in front of a conciliator, and then recommends to its members to reject a contract deal that it had pronounced satisfactory only hours earlier," Granger stated. At a general assembly Monday, 64 per cent of the unionized employees present voted against the university's contract offer.

The lecturers, members of the Confederation des syndicats nationaux, also voted to continue their strike action, which began with rotating walkouts Feb. 15 and became a full-scale strike Feb. 24. The university is to inform students today of the "exceptional measures" to be taken in light of the continuing labour conflict and cancelled classes. The current academic term would normally end between April 20 and 25.

THE GAZETTE : Lecturers at U de M reject 'final offer': Sixty-four per cent of the workers voted against – Tuesday, April 06, 2010

By Monique Muise MONTREAL - Striking lecturers at Université de Montréal have rejected what the university called its final offer Monday night, leaving thousands of students wondering about the future of their academic year. At a general assembly, 64 per cent of the workers voted against the offer, said Confédération des syndicats nationaux (CSN) spokesman Benoit Aubry. An hour after the first vote was held, the workers also voted to continue their strike action, which began with rotating walkouts Feb. 15 and became a full-scale strike Feb. 24. On the weekend, the university threatened to cancel all winter classes given by striking faculty

if a deal had not been reached by last night. The administration has said students in classes taught by striking lecturers have missed too many lessons to complete their course work within the normal time frame and, barring a total cancellation of classes, it would at least need to extend the semester for an unspecified period. The union negotiating team spent the weekend reviewing the university's final offer and preparing a counter-proposal that they said "could make it acceptable" to the 2,433 lecturers. Only 437 of them turned up for last night's vote. Ultimately, said Aubry, the union chose not to recommend the university's offer to its members.

The lecturers also rejected a previous offer made by the university on March 18, prompting vice-rector Luc Granger to accuse the strikers of holding nearly 30,000 students hostage. Their current academic term would normally end between April 20 and 25. The U de M said its offer of a retroactive wage increase of 3.8 per cent would bring lecturers on a par with teachers at Université du Québec à Montréal and above wages at Concordia University and Université Laval. But the union says differences over money aren't as big a stumbling block as the more contentious issue of class sizes. CYBER

CYBERPRESSE : Les chargés de cours de l'UdeM rejettent les offres patronales – Lundi 05 avril 2010



Photo: David Boily, La Presse

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECIM) a envoyé une mise en demeure à la direction et elle menace d'intenter un recours collectif contre l'Université de Montréal si elle annule le trimestre.

Martin Croteau

Le trimestre de 26 000 étudiants de l'Université de Montréal pourrait bien être compromis. Les chargés de cours ont rejeté une proposition de dernière minute, lundi soir, franchissant ainsi la date butoir fixée par l'administration pour en arriver à une entente.

Réunis en assemblée générale dans un hôtel du centre-ville, 64% des syndiqués ont voté contre les dernières propositions patronales. Ils ont épousé le mot d'ordre lancé par leur syndicat, qui a recommandé le rejet de l'offre. Les travailleurs ont ensuite voté à 74% pour la poursuite de la grève qu'ils ont entamée le 24 février. L'Université de Montréal a prévenu qu'elle annulerait les cours donnés par des chargés de cours faute d'une entente avec leur syndicat dimanche. Des cadres doivent enseigner davantage pour éviter que tous les étudiants ne perdent leur trimestre. Mais il semble acquis que plusieurs cours seront annulés si l'administration met ses menaces à exécution.

Rencontre en conciliation

Le syndicat, qui représente quelque 2400 chargés de cours, a rencontré la partie patronale devant un conciliateur lundi matin, dans une ultime tentative de parvenir à un accord. L'institution avait soumis aux grévistes une offre finale, la semaine dernière, et ceux-ci avaient répondu par une contre-proposition le week-end dernier.

Ni le syndicat ni l'administration n'ont voulu dire s'ils avaient conclu une entente de principe. Mais à l'évidence, les dernières propositions n'ont pas satisfait le syndicat.

Avant l'assemblée de lundi soir, son président, Francis Lagacé, a d'ailleurs prévenu que ses membres ne se laisseront pas impressionner par l'ultimatum patronal.

«Si l'Université décide d'annuler la session, c'est à l'Université d'assumer sa décision, a-t-il averti. Elle n'est pas obligée de le faire. C'est elle qui s'est donné une date butoir.»

Il souligne qu'une grève encore plus longue a paralysé l'UQAM l'an dernier et que le trimestre a pu être sauvé.

Les chargés de cours donnent plus de la moitié des cours du premier cycle à l'Université de Montréal, sauf dans les facultés de médecine et de médecine vétérinaire.

Ils réclament des hausses salariales de 7,7%, tandis que l'Université proposait des augmentations de 6,5%. Les pourparlers ont aussi achoppé sur les clauses dites normatives, comme la taille des groupes et la sécurité d'emploi.

En temps normal, le trimestre se termine entre le 20 et le 25 avril à l'Université de Montréal.

De son côté, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECIM) a envoyé une mise en demeure à la direction et elle menace d'intenter un recours collectif contre l'Université de Montréal si elle annule le trimestre.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une rencontre de la dernière chance – Lundi 05 avril 2010

Agence QMI | Une rencontre de la dernière chance est prévue ce matin entre le syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal et la direction de l'établissement afin d'éviter que le conflit de travail qui les oppose depuis le 24 février ne dégénère.

La rencontre aura lieu en présence d'un conciliateur, le rendez-vous entre les parties ayant été fixé à la Commission des relations de travail.

Au cours de cette rencontre, le Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM-FNEEQ-CSN) remettra la proposition de bonification des chargés de cours aux repré-

sentants patronaux. Il s'agit en fait d'une contre-proposition qu'a préparée le syndicat à la suite du dépôt de la dernière offre patronale jeudi soir.

« Les chargés de cours ont vérifié article par article l'offre "finale" que la direction de l'Université leur avait faite. Comme la dernière fois, ils y ont trouvé des écarts par rapport au contenu des discussions. Ils ont donc apporté des corrections au texte qu'ils feront parvenir aujourd'hui (hier) à la partie patronale afin que cette dernière en prenne connaissance avant la

rencontre de demain (aujourd'hui) », a précisé le syndicat, hier.

L'offre patronale précédente avait été massivement rejetée par les syndiqués le 18 mars dernier.

Annulation des cours ?

La rencontre de ce matin entre les parties est qualifiée de rencontre de la dernière chance étant donné que l'Université a clairement dit la semaine dernière qu'elle annulerait les cours dispensés par ses chargés de cours au-delà du 5 avril, donc aujourd'hui, si un règlement du conflit de travail n'intervenait pas à cette date.

Le syndicat a donc prévu de tenir, en fin de journée, aujourd'hui, une assemblée générale afin que ses membres se prononcent sur la dernière offre patronale soumise le 1er avril, « bonifiée ou pas ». Selon les résultats du premier scrutin, ils voteront aussi sur la poursuite de la grève ou sur le protocole de retour au travail. En cas de rejet, l'Université de Montréal pourrait donc mettre à exécution sa menace d'annuler

les cours dispensés par les 2 500 chargés de cours en grève et de faire appel aux 54 doyens de facultés pour combler le vide. Pris au milieu du conflit, 30 000 étudiants de l'Université de Montréal attendent impatiemment la reprise des négociations. « J'aurais aimé qu'ils se rencontrent avant le 5 avril, considérant que notre session est en jeu, a affirmé Nicolas Descroix, secrétaire général de la

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM). C'est difficile de négocier si on n'est pas assis à une table. » Questionné à savoir si les frais de cours seront remboursés en cas de rejet de l'offre patronale, Nicolas Descroix a indiqué que les étudiants nagent aussi dans l'incertitude.

THE GAZETTE: Lecturers, U de M in intense talks – Monday, April 05, 2010

MONTREAL -- The Université de Montréal and the union representing 2,400 of its lecturers will meet this morning in a last-ditch effort to reach an agreement. According to a statement issued

yesterday, the union negotiating team spent the weekend reviewing the university's final offer and preparing a counter-proposal that they say "could make it acceptable" to their members.

They are then expected to call a vote on the final offer this evening. The lecturers have been on an unlimited strike since Feb. 24.

CYBERPRESSE : UdeM: chargés de cours et direction se rencontrent lundi - Publié le dimanche 04 avril 2010 à 12h13 | Mis à jour le 04 avril 2010 à 12h20

La Presse Canadienne
L'Université de Montréal et ses chargés de cours en grève se rencontreront devant un conciliateur, lundi matin, à quelques heures de la fin de l'ultimatum lancé par la direction de l'UdeM qui a menacé d'annuler la session si aucune entente n'intervenait d'ici la fin de cette journée. Par ailleurs, le syndicat a réagi à l'offre présentée vendredi et qualifiée de « finale » par l'Université de Montréal. Selon le président du syndicat, Francis Lagacé, la réponse syndicale vise dans un premier temps à corriger certains aspects de la proposition qui ne correspondent pas à ce qui avait été discuté entre les parties. Le syndicat souhaite aussi modifier l'offre patronale car celle-ci ne serait pas acceptée par ses membres, a ajouté M. Lagacé.

Au terme de la rencontre de lundi, le conseil syndical se réunira afin de décider s'il recommandera aux chargés de cours d'accepter la proposition patronale. Ceux-ci se réuniront plus tard dans la journée afin de se prononcer sur l'offre patronale, bonifiée ou non, remise à l'issue de la réunion avec le conciliateur. Selon le résultat du scrutin, ils voteront aussi sur la poursuite de la grève ou sur un protocole de retour au travail. Les parties ne réussissent pas à s'entendre sur divers aspects, notamment la taille des groupes-classe et les augmentations de salaire, où un écart d'environ un pour cent sépare toujours les parties. Le syndicat réclame 7,7 pour cent de rattrapage salarial et l'UdeM offre 6,5 pour cent.

Dimanche, les étudiants de l'UdeM poursuivaient leur « sit-in » devant les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation, afin d'inciter le ministre à intervenir. Les étudiants craignent que la direction de l'université aille de l'avant avec sa menace d'annuler toute la session, si aucune entente entre les deux parties ne se concrétise d'ici lundi. La session universitaire se termine normalement entre le 20 et le 25 avril. Selon Francis Lagacé, s'il y a une entente lundi, il est possible pour les chargés de cours de rentrer au travail dès mardi et de rattraper le temps perdu.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Chronique : Lueur d'espoir à l'UdeM : Une entente est à portée de main, par Sébastien Ménard – Dimanche 04 avril 2010

L'Université de Montréal et ses chargés de cours en grève ont repris le dialogue, hier, dans une ultime tentative de parvenir à une entente. Si ce déblocage est concluant, la session de quelque 30 000 étudiants pourrait être sauvée. Vendredi, l'institution avait soumis aux grévistes un projet d'entente auquel ils étaient censés répondre hier en formulant une contre-proposition. Selon RadioCanada, le projet d'entente des syndiqués ne toucherait pas à la question des salaires, mais plutôt à celle des clauses normatives. Des sources ont indiqué au Journal que les parties semblaient se rapprocher d'une entente hier, et qu'elles en étaient à « figoler » leur projet de convention collective. Le Syndicat des chargés de cours de l'UdeM a d'ailleurs convoqué ses membres à « une assemblée générale spéciale », qui aura lieu demain soir. Le projet d'ordre du jour prévoit un

vote sur l'offre finale de l'Université, mais également sur le « retour au travail, s'il y a lieu ». L'UdeM a déjà prévenu qu'elle souhaite parvenir à une entente avec ses chargés d'ici à demain, au plus tard. Au-delà de cette date, l'institution a menacé d'annuler les cours donnés par des chargés de cours. Des cadres seraient appelés en renfort, mais cela ne suffirait pas à combler toutes les charges de cours des quelque 30 000 étudiants affectés par la grève. Hier, l'Université de Montréal s'est contentée de confirmer que les parties « s'échangent des textes ». « Il y a du mouvement », a néanmoins reconnu la porte-parole de l'institution, Sophie Langlois. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, « ne se mêlera pas directement du conflit », a réitéré son attachée de presse, Tamara Davis. « Tout est possible, en 48 heures », pense-t-elle. Salaire et taille des groupes

Sans contrat de travail depuis le 31 août 2009, les chargés de cours de l'UdeM ont déclenché une grève générale illimitée le 24 février dernier. Depuis quelques semaines, les négociations entre les syndiqués et la partie patronale achoppaient sur la question des salaires et de la taille des groupes. Si une entente est conclue d'ici demain, la session d'hiver sera prolongée. Entre-temps, des étudiants ont organisé un sit-in devant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, et s'y relaieront jusqu'à mardi matin. Ils ont fait parvenir une mise en demeure à l'Université, l'enjoignant à ne pas annuler la session, sans quoi elle pourrait devoir « dédommager » les étudiants dont le cheminement scolaire serait « perturbé. »

CYBERPRESSE : Les chargés de cours de l'UdeM préparent une contre-offre - Publié le 03 avril 2010 à 13h55 | Mis à jour le 03 avril 2010 à 13h58

La Presse Canadienne
Les négociations étaient toujours rompues samedi, en début d'après-midi, entre l'Université de Montréal et ses chargés de cours en grève, mais il y avait de l'espoir pour que les pourparlers reprennent. En entrevue à *La Presse Canadienne*, le syndicat a confirmé qu'il préparait une contre-offre aux dernières propositions patronales. Le document

pourrait être déposé rapidement, selon l'organisation. Au dire du syndicat, les pourparlers ont tourné court après que la partie patronale eut déposé une seconde offre finale, jeudi. Les discussions auraient achoppé sur la taille des groupes-cours alors qu'une entente était à deux doigts d'être conclue.

Craignant l'annulation de leur session, plusieurs étudiants de l'Université ont érigé un campement devant les bureaux du ministère de l'Éducation, vendredi. Ils entendent maintenir leur action jusqu'à mardi afin d'inciter le ministre Michelle Courchesne à faire pression pour que les négociations aboutissent à une entente.

LE DEVOIR : UdeM: négociations suspendues pendant le week-end pascal – Samedi 03 et dimanche 04 avril 2010

Amélie Daoust-Boisvert
Pendant que des étudiants campent devant les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation, les négociations sont à nouveau rompues entre

l'Université de Montréal et ses chargés de cours. Après avoir formulé verbalement une nouvelle « offre finale » au comité de négociation jeudi soir, la direction devait en déposer la version

écrite hier soir, coupant ainsi court aux pourparlers du congé pascal. Prudent, le Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) attendait le



texte écrit pour émettre un avis. Mais le président du SCCUM, Francis Lagacé, déplore ce dépôt unilatéral alors que les négociations allaient bon train et que les parties se trouvaient à «une journée de négociation d'une entente». Selon lui, les conversations achoppaient toujours sur le salaire, les offres étant à 1 % d'un compromis jugé acceptable par le syndicat. Resterait également à préciser la nature d'un comité chargé de la question de la taille des groupes. «Nous avons offert de continuer les négociations, dénonce le syndicat par voie de communiqué, mais nous nous sommes heurtés à un mur.»

C'est la deuxième fois que l'Université dépose une offre dite finale depuis le début de la grève, le 24 février dernier. Les chargés de cours avaient refusé la dernière dans une proportion de 84 %, et prolongé la grève.

L'Université a refusé de commenter et de dévoiler la teneur de l'offre avant son dépôt officiel,

mais a confirmé avoir travaillé à sa rédaction toute la journée d'hier.

Réuni également hier, le conseil de direction du SCCUM a décidé de convoquer un conseil syndical d'urgence le mardi 6 avril afin que le comité de négociation présente la proposition en assemblée générale.

Les étudiants inquiets

Craignant l'annulation de leur session, plusieurs étudiants de l'Université de Montréal ont érigé un campement devant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, hier. Ils entendent maintenir leur action jusqu'à mardi afin d'inciter la ministre Michelle Courchesne à faire pression pour que les négociations aboutissent à une entente. Ils sont une dizaine à assurer un relais dans le campement, jour et nuit.

Les associations étudiantes rappellent que non seulement la session est en péril, mais que le cheminement scolaire de nombreux étudiants est aussi en jeu.

Ainsi, elles exhortent la ministre Courchesne à tout mettre en oeuvre pour que les négociations se poursuivent et que l'Université de Montréal fasse marche arrière sur sa menace d'annuler les cours si la grève se poursuit au-delà du 5 avril. La direction a également évoqué la possibilité que les doyens, vice-doyens et directeurs de départements pourraient prendre le relais dans certaines classes.

À la suite de la menace d'annulation des cours par l'Université, les associations étudiantes ont déposé une mise en demeure contre la direction. Elles préviennent que l'Université devra répondre de ses actes et dédommager les étudiants si leur cheminement est ainsi perturbé.

Avec La Presse canadienne

LA PRESSE : UdeM: les étudiants se battent pour leur trimestre - Samedi 03 avril 2010 à 16h02

Louise Leduc, La Presse

(Montréal) Les étudiants de l'Université de Montréal, toujours sous le coup d'une menace d'annulation de leur trimestre, réclament l'intervention de la ministre Michelle Courchesne et préparent leurs recours juridiques.

Alors que la grève des chargés de cours bat toujours son plein, les étudiants ne se contentent pas de manifester. Ils ont aussi envoyé une mise en demeure à la direction de l'Université et ils menacent de présenter une demande de recours collectif dès mardi si le conflit se poursuit.

Le message de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal à la ministre: interdisez à la direction de l'Université de Montréal d'annuler le trimestre, comme elle menace de le faire dès lundi.

Le président de la Fédération, Nicolas Descroix, doute cependant que l'Université mette sa menace à exécution, la chose ne s'étant jamais vue jusqu'ici. «On ne peut pas retarder la diplomatie de 30 000 étudiants», dit M. Descroix.



Photo: David Boily, La Presse

S'ils s'opposent à l'annulation de leur trimestre et à ce que les doyens et les vice-doyens se mettent en catastrophe à donner des cours, comme le veut la récente consigne des administrateurs de l'Université, les étudiants sont d'accord avec l'idée d'un trimestre prolongé.

«Plusieurs étudiants ont d'ailleurs agi en conséquence, dit M. Descroix. Certains ont prévenu qu'ils ne pourraient pas entreprendre leur travail d'été, d'autres sont conscients que leurs stages seront retardés et les étudiants étrangers sont nombreux à reporter leur retour dans leur pays d'origine.»

Comme l'indique Jehan-Gabriel Neveu, étudiant en actuariat qui participe à la manifestation, la situation actuelle est particulièrement problématique pour ceux qui devraient normalement être en train de préparer leurs examens aux différents ordres professionnels.

«Normalement, en actuariat, dès le 20 avril, les étudiants se concentrent sur la préparation de leurs examens de l'ordre, qui se déroulent à la mi-mai. Si les étudiants ne peuvent pas se concentrer sur ces examens-là et s'ils doivent les reporter, il leur faudra attendre six mois avant de pouvoir tenter le coup.»

C'est dire combien cette grève des chargés de cours pourrait avoir des répercussions financières importantes pour ceux qui verraient leur entrée sur le marché du travail retardée.

Si la rumeur voulait qu'il n'y ait pas de pourparlers en fin de semaine, la porte-parole de l'Université de Montréal, Sophie Langlois, assure qu'il y a bel et bien négociations en cette fin de semaine de Pâques.

LE SOLEIL : Des étudiants campent pour sauver leur session – Samedi 03 avril 2010

MONTRÉAL — Craignant l'annulation de leur session en raison de la grève des chargés de cours, plusieurs étudiants de l'Université de Montréal ont établi un campement devant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, hier.

Ils entendent maintenir leur action jusqu'à mardi afin d'inciter la ministre Michelle Courchesne à faire pression pour que les négociations aboutissent à une entente. Ils sont une dizaine à assurer un relais dans le campement, jour et nuit.

Les associations étudiantes rappellent que non seulement la session est en péril, mais que le cheminement scolaire de nombreux étudiants est aussi en jeu.

Ainsi, elles exhortent la ministre Courchesne à mettre tout en oeuvre pour que les négociations

se poursuivent et que l'Université de Montréal fasse marche arrière sur sa menace d'annuler les cours.

Selon un des porte-parole étudiants, Nicolas Descroix, il faut intensifier les pourparlers, malgré le long congé pascal. À la suite de la menace d'annulation des cours par l'Université, les associations étudiantes ont déposé une mise en demeure contre la direction. Elles préviennent que l'Université devra répondre de ses actes et dédommager les étudiants si leur cheminement est ainsi perturbé.

Cette manifestation étudiante fait suite au nouvel arrêt des négociations entre les deux parties survenu jeudi soir.

LE SYNDICAT RÉAGIT

Selon le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), les pourparlers ont tourné court après que la partie patronale eut imposé une seconde offre définitive.

Les discussions auraient achoppé sur la taille des groupes-cours alors qu'une entente était à deux doigts d'être conclue, selon un communiqué de presse publié hier.

Réuni hier, le bureau du SCCUM a décidé de convoquer un conseil syndical d'urgence mardi afin que le comité de négociation présente la proposition de l'Université et fasse ses recommandations, notamment sur la poursuite des moyens de pression.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Camping étudiant – Samedi 03 avril 2010



PHOTO AGENCE QMI

✓ Des étudiants protestent contre la menace d'annulation de leur session.

PC | Craignant l'annulation de leur session en raison de la grève des chargés de cours, plusieurs étudiants de l'Université de Montréal ont érigé un campement devant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, hier.

Ils entendent maintenir leur action jusqu'à mardi afin d'inciter la ministre Michelle Courchesne à faire pression pour que les négociations aboutis-

sent à une entente. Ils sont une dizaine à assurer un relais dans le campement, jour et nuit.

Les associations étudiantes rappellent que non seulement la session est en péril, mais que le cheminement académique de nombreux étudiants est aussi en jeu.

Marche arrière

Ainsi, elles exhortent la ministre Courchesne à mettre tout en oeuvre pour que les négociations se poursuivent et que l'Université de Montréal

fasse marche arrière sur sa menace d'annuler les cours.
Selon un des porte-parole étudiants, Nicolas Descroix, il faut intensifier les pourparlers malgré le long congé pascal.
À la suite de la menace d'annulation des cours par l'Université, les associations étudiantes ont déposé une mise en demeure contre la direction. Elles préviennent que l'Université devra répondre de ses actes et dédommager les étudiants si leur cheminement est ainsi perturbé.

Cette manifestation étudiante fait suite au nouvel arrêt des négociations entre les deux parties survenu jeudi soir.
Le syndicat réagit
Selon le Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), les pourparlers ont tourné court après que la partie patronale eut imposé une seconde offre finale. Les discussions auraient achoppé sur la taille des groupes-cours alors qu'une entente était à deux doigts d'être conclue.

Réuni vendredi, le conseil exécutif du SCCUM a décidé de convoquer un conseil syndical d'urgence le mardi 6 avril afin que le comité de négociation présente la proposition de l'Université et fasse ses recommandations, notamment sur la poursuite des moyens de pression.
La première offre finale avait été rejetée par 84 % des syndiqués. Ils avaient alors décidé de poursuivre la grève générale illimitée, amorcée le 24 février, dans une proportion de 77 %.

LE DEVOIR : UdeM: les étudiants lancent un ultimatum – Vendredi 02 avril 2010

Lisa-Marie Gervais

Exaspérés par les négociations qui les prennent en otages, les étudiants de l'Université de Montréal ont déposé hier une mise en demeure contre la direction de l'université, qui n'est pas encore arrivée à s'entendre avec les chargés de cours, en grève depuis plus d'un mois. Ils entameront des recours judiciaires si la session est annulée ou si elle perturbe le cheminement scolaire des étudiants sans qu'il y ait possibilité de réparation.
«C'est inacceptable d'annuler les cours. Le Québec ne peut pas se permettre que des étu-

dants reportent leur diplomation d'une session ou d'un an», a dit Nicolas Descroix, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal.
Luc Granger, vice-recteur adjoint aux affaires professorales, a confirmé qu'un plan de contingence est en train d'être élaboré dans le cas où les deux parties ne s'entendent pas d'ici le 5 avril au soir. «On va essayer de mettre sur pied des mesures de rattrapage, mais les mesures particulières vont varier selon le cours», a-t-il dit. Les doyens, vice-doyens et directeur de département pourraient donner des lectures

dirigées pour remplacer les cours. «On va respecter ce à quoi l'étudiant a droit en matière de qualité de contenu et respecter le Code du travail. On ne peut pas engager des briseurs de grève.»
Nicolas Descroix ne croit pas que «54 doyens et vice-doyens» peuvent combler convenablement le travail de 2500 chargés de cours. La FAECUM a d'ailleurs installé une tente devant les bureaux de la ministre de l'Éducation à Montréal où elle campera durant le week-end pascal. «Question qu'elle ne nous oublie pas», a rappelé la FAECUM.

LA PRESSE : Université de Montréal: les doyens donneront des cours – Jeudi 1er avril 2010

Ariane Lacoursière, La Presse

Pour éviter que les 30 000 étudiants touchés par la grève des chargés de cours de l'Université de Montréal ne perdent leur session, les doyens de l'établissement donneront certains cours dès la semaine prochaine à moins qu'une entente ne soit signée d'ici là.

Le vice-recteur adjoint aux affaires professorales de l'Université de Montréal, Luc Granger, explique que si aucune entente n'est signée avec les chargés de cours d'ici au 5 avril, certains cours seront annulés. Mais d'autres seront offerts par des cadres de l'établissement.

Pour limiter les impacts sur les étudiants, la direction de l'Université a demandé à ses doyens et vice-doyens de «prendre des mesures» de rattrapage. «Certains doyens pourraient donner des cours jusqu'à la fin de la session, confirme M. Granger. Les doyens et vice-doyens ont tous été professeurs. Mais ils ne sont pas syndiqués. Donc on ne parle pas de briseurs de grève.»
D'autres cours seront annulés, mais offerts à nouveau dès le mois de mai. «On espère régler

à la table, mais le 6 avril on saura ce qu'on pourra faire. Le plus possible, on veut diminuer l'impact sur les étudiants», dit M. Granger. Ce dernier assure que depuis le lancement de négociations intensives le 25 mars, «ça commence à débloquer».

Le président du syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), Francis Lagacé, assure lui aussi que les négociations avancent. Mais il juge néanmoins «totalement irréaliste et irrespectueux» l'idée de la direction de l'Université d'amener les doyens à donner des cours.

«Comment les 60 doyens et vice-doyens pourraient-ils donner les 2000 cours des chargés de cours? C'est une preuve du manque de sérieux de l'Université», dit M. Lagacé.

Mais du côté de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), on s'inquiète du fait que certains doyens pourraient offrir des cours pour en éviter l'annulation. «C'est inacceptable comme mesure de rattrapage, affirme le président de la

FAECUM, Nicolas Descroix. On paye pour avoir des cours de qualité. Pas pour avoir ça», soutient-il.

M. Descroix explique qu'en plus de recevoir des cours de doyens, les étudiants de certains programmes notamment en sciences politiques ne recevront que des lectures dirigées jusqu'à la fin de la session. «C'est inacceptable», répète M. Descroix.

Les étudiants craignent tant de voir leur session ainsi hypothéquée, qu'ils enverront dès cet après-midi une mise en demeure à l'Université de Montréal. «On avertit que si les contrats des chargés de cours sont annulés le 5 avril, on va aller de l'avant avec nos procédures judiciaires», dit M. Descroix.

Les chargés de cours de l'Université de Montréal sont en grève depuis plus d'un mois. Ils réclament notamment la diminution des groupes-cours, la diminution de la précarité d'emploi et l'augmentation de leurs salaires.

LE DEVOIR : En bref - Étudiants mécontents – Mercredi 31 mars 2010

Plusieurs centaines d'étudiants ont manifesté hier midi devant le pavillon principal de l'Université de Montréal pour exhorter le syndicat des chargés de cours et les directions à ne pas interrompre les négociations. Mécontents, ils réagissaient également à «l'intransigeance» de la partie patronale, qui a indiqué que, si le conflit ne se réglait pas avant le 5 avril, les

contrats de travail des chargés de cours, et par conséquent les cours qu'ils enseignent, allaient être annulés.

«Alors, ce sont 30 000 étudiants qui voient leur diplomation retardée», a déploré Nicolas Descroix, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). «Deux mille étudiants

devaient terminer leur diplôme cette année; alors, ce sont 2000 personnes qui vont retarder leur entrée sur le marché du travail.» Soutenant que les étudiants «n'allaient pas accepter les menaces», la FAECUM songerait même à intenter un recours en justice.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : ÉTUDIANTS DANS LA RUE – Mercredi 31 mars 2010



Quelques centaines d'étudiants de l'Université de Montréal ont manifesté hier pour exhorter les deux parties impliquées dans le conflit de travail à ne pas céder une fois de plus à une interruption dans les négociations. Par ailleurs, si la direction de l'institution maintient la menace d'annuler les cours à partir du 5 avril, faute d'entente avec ses chargés de cours, les étudiants entreprendront des mesures judiciaires pour réclamer que les frais de scolarité soient remboursés et qu'ils soient dédommagés du retard dans leur parcours académique.

CYBERPRESSE : UdeM: les étudiants manifestent pour inciter les parties à négocier - Publié le mardi 30 mars 2010 à 14h58 | Mis à jour le 30 mars 2010 à 15h00

La Presse Canadienne

Quelques centaines d'étudiants de l'Université de Montréal ont manifesté mardi pour exhorter les



deux parties impliquées dans le conflit de travail à ne pas céder une fois de plus à une interruption dans les négociations. Par leur geste, les étudiants et leurs associations veulent mettre en garde les parties qu'advenant une nouvelle interruption dans les négociations,

elles devront maintenant faire face à la colère des étudiants. De plus, si la direction de l'Université de Montréal maintient la menace d'annuler les cours à partir du 5 avril, les étudiants ont rappelé qu'ils entreprendront des mesures judiciaires où ils réclameront que les frais de scolarité soient

remboursés et qu'ils soient dédommagés du retard dans leur parcours académique. L'Université de Montréal se dit déterminée à annuler les cours si aucune entente n'est conclue avec ses chargés de cours d'ici à mardi prochain.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Les étudiants veulent sauver leur trimestre : Mise à jour le mardi 30 mars 2010 à 14 h 53



Les étudiants de l'Université de Montréal manifestent contre la grève des chargés de cours

Les étudiants de l'Université de Montréal sont inquiets et ils étaient environ 600 à manifester, mardi, pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la grève des chargés de cours. Ces derniers sont en plein blitz de négociations avec la direction de l'université. Mais ces discussions ne rassurent pas les étudiants, qui craignent que

ce conflit de travail ne compromette le déroulement de leurs études.



Les étudiants pénalisés par la grève des chargés de cours de l'Université de Montréal craignent de perdre leur trimestre.

En fait, les craintes des membres de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) sont telles qu'ils songent à tenter un recours en justice. Des avocats, mandatés par la FAECUM, examinent cette possibilité. La FAECUM regroupe 82

associations et compte un total de 34 000 membres. De ce nombre, 30 000 sont directement touchés par la grève des chargés de cours.

Et il est minuit moins une pour ces universitaires, la direction de l'université ayant annoncé qu'elle annulera tous les cours donnés par les chargés de cours si une entente n'est pas conclue entre les parties d'ici le lundi 5 avril. À tout le moins, la direction de l'Université devra prolonger la durée du trimestre d'hiver et reporter par conséquent le début du trimestre d'été. Pour les étudiants, ces modifications ont un impact : certains doivent reporter leurs projets de travail ou de cours durant l'été. Pour les finissants, les conséquences pourraient être encore plus dommageables. L'Université de Montréal précise que les directions des facultés envisagent d'adopter différentes mesures pour permettre aux étudiants d'obtenir leur diplôme malgré tout.

LE DEVOIR : En bref - Grève à l'UdeM: une publicité controversée – Lundi 29 mars 2010

Québec — La publicité de l'Université de Montréal (UdeM) parue samedi dans des journaux est un tissu de mensonges, juge le Syndicat des chargés de cours de l'université. Dans cette publicité, l'université menace d'annuler les cours

donnés par les chargés de cours si ceux-ci poursuivent la grève au-delà du 4 avril.

L'UdeM y déplore aussi «l'intransigeance du syndicat». Ce dernier prétend que c'est l'UdeM qui retarde les négociations. La publicité a aussi fait bondir la Fédération des associations étu-

diantes du campus de l'UdeM et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente, qui réclament une intervention de la ministre de l'Éducation.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Université de Montréal : Un ultimatum aux chargés de cours - Mise à jour le dimanche 28 mars 2010 à 5 h 27

La direction de l'Université de Montréal durcit le ton et lance un ultimatum aux chargés de cours qui observent une grève depuis plus d'un mois. Elle menace d'annuler les cours si aucun accord n'est trouvé avant le 5 avril. Les négociations s'intensifient et des réunions sont prévues en présence du conciliateur durant la fin de semaine, mais ces négociations semblent dans l'im-passe.

La direction de l'université vient de publier une publicité dans les journaux faisant porter aux grévistes la responsabilité d'une année de cours incomplète pour les 30 000 étudiants et 2000 finissants.

Elle déplore l'intransigeance des chargés de cours et énumère les points de divergence. Elle cible notamment le syndicat pour son rejet d'un rattrapage salarial immédiat de 3,8 % qui, estime-t-elle, porterait ses membres au sommet de la rémunération des chargés de cours des universités montréalaises.

Les chargés de cours avaient fait savoir dès le début du mouvement que leur revendication pour le rattrapage salarial se situerait autour de 7,7 %.

Les grévistes refuseraient, selon la même publicité, « des hausses salariales subséquentes qui équivaldront à celles accordées par le gouvernement à la fonction publique ».

La direction remet en cause les reproches formulés par les chargés de cours sur la taille des classes pour des raisons pédagogiques. Elle qualifie cette revendication de prétexte pour des « demandes déraisonnables » et affirme que, depuis 2001, le nombre moyen d'étudiants par groupe est demeuré le même.

L'université accuse le syndicat de rejeter une hausse de 20 % de l'enveloppe réservée à l'embauche d'auxiliaires d'enseignement.

L'UdeM accusée d'agiter un épouvantail

Les grévistes soutiennent, de leur côté, que leur employeur ne les reconnaît pas comme des enseignants à part entière.

Ils indiquent que les 2433 chargés de cours de l'Université de Montréal donnent 50 % des cours au premier cycle (à l'exclusion de la médecine), mais leur salaire ne représente même pas 5 % de la masse salariale de l'institution.

Par voie de communiqué, le président du syndicat des chargés de cours a accusé l'université de

faire dans la désinformation. Francis Lagacé soutient plutôt, données à l'appui, que le nombre d'étudiants par groupe a bel et bien augmenté dans les dernières années.

Il affirme aussi que jamais l'université ne s'est concrètement engagée à hausser de 20 % l'enveloppe réservée à l'embauche d'auxiliaires d'enseignement et qualifie, enfin, « d'épouvantail à moineaux » la menace d'annuler les cours s'il n'y a pas d'entente avant le 5 avril.

Les étudiants outrés

La publicité a par ailleurs fort déplu aux associations étudiantes. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) ont pressé la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne de poser des gestes concrets.

Le secrétaire général de la FAECUM, Nicolas Descroix, affirme que les associations étudiantes étudient présentement les recours judiciaires possibles contre l'université en cas d'annulation de cours.

[Lis commentaires \(58\)](#)

24 HEURES : Grève des chargés de cours : Session menacée à l'Université de Montréal? – Samedi 27 mars, à 22h44

Agence QMI

L'Université de Montréal a fait paraître samedi dans des journaux montréalais une publicité disant que le syndicat de ses chargés de cours en grève depuis plus d'un mois met en péril le trimestre de milliers d'étudiants et qu'elle pourrait être forcée d'annuler tous les cours qu'ils

donnent si un règlement du conflit de travail n'intervient pas d'ici le 5 avril.

La publicité indique entre autres que «le Syndicat rejette un rattrapage salarial immédiat de 3,8 %, qui porterait ses membres au sommet de la rémunération des chargés de cours des universités montréalaises et des grandes universités québécoises de recherche» et qu'il refuse

des hausses salariales subséquentes qui équivaldront à celles accordées par le gouvernement à la fonction publique.

La publicité y va encore de deux autres blâmes à l'endroit du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal.

Dans son message, l'Université de Montréal dit déplorer l'intransigeance du syndicat, «qui

bloque tout progrès des négociations en plus de provoquer de grandes inquiétudes chez les étudiants».

L'Université soutient qu'une entente doit être signée avant le 5 avril, à défaut de quoi, au-delà de cette date, elle sera contrainte d'annuler tous les cours donnés par des chargés de cours au trimestre d'hivers (en cours).

L'Université ajoute qu'elle invite le Syndicat à tenir des séances intensives de négociations «avec une réelle volonté de parvenir à une entente et de sauver ainsi le trimestre de milliers d'étudiants».

Le Syndicat des chargés de cours a réagi, samedi, en répliquant à chacun des points soulevés par l'Université, qualifiant sa publicité de désinformation.



Photo d'archives

L'Université de Montréal pourrait être forcée d'annuler tous les cours qu'ils donnent si un règlement du conflit de travail n'intervient pas d'ici le 5 avril.

Le Syndicat a notamment dit que l'Université a refusé de négocier pendant de longs mois alors que, lui, l'était depuis juin 2009, ajoutant que, par la suite, durant les séances de négociation et de conciliation qui ont suivi, l'administration universitaire s'est trainé les pieds.

«En payant de pleines pages de publicité pour désinformer la population, l'Université continue à jeter de l'huile sur le feu et à lancer des ultimatums plutôt que d'essayer d'en venir à une entente négociée avec ses chargés de cours, qu'elle regarde avec mépris», a soutenu le président du Syndicat, Francis Lagacé.

Quant à l'ultimatum d'annuler le trimestre d'hiver s'il n'y a pas d'entente avant le 5 avril, Francis Lagacé l'a qualifié d'«épouvantail à moineaux».

«Si l'Université pouvait enfin faire preuve de sérieux, on pourrait arriver à une entente très rapidement», a-t-il affirmé.

La publicité de l'Université a par ailleurs inquiété les étudiants qui ont aussi réagi, par le biais de leurs associations.

«À la suite de la parution d'une publicité de l'Université de Montréal dans les journaux montréalais, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation

permanente (AGGEFEP) exigent que la ministre Courchesne joue un rôle actif dans le conflit de travail qui a cours à l'Université de Montréal», indique un communiqué de deux groupes.

La menace de l'Université d'annuler les cours donnés par des chargés de cours après le 5 avril est inacceptable, a affirmé Nicolas Descroix, secrétaire général de la FAÉCUM, avertissant que, «si l'Université annule le trimestre, nous entreprendrons des recours judiciaires contre cette dernière».

«Depuis le début du conflit, la ministre évite de prendre ses responsabilités dans ce dossier. Si les 30 000 étudiants de l'Université de Montréal voient leur trimestre annulé, nous pouvons garantir que la ministre sera contrainte d'agir.»

METRO : La publicité de l'université est mensongère, selon le syndicat – Samedi 27 mars 2010 18:43

PAR VALÉRIE DUHAIME

LA PRESSE CANADIENNE

La publicité de l'Université de Montréal (UdeM) parue samedi dans des journaux de la métropole est un tissu de mensonge, selon le syndicat qui représente les chargés de cours en grève depuis cinq semaines.

Dans cette publicité, l'université menace d'annuler les cours donnés par les chargés de cours si ceux-ci poursuivent la grève au-delà du 4 avril, prétextant que «cette grève prive près de 30 000 étudiants de l'enseignement auquel ils ont droit et menace l'obtention du diplôme de 2000 finissants».

L'UdeM y déplore aussi «l'intransigeance du Syndicat, qui bloque tout progrès des négociations en plus de provoquer des grandes inquiétudes chez les étudiants».

Ce message, qui prend l'espace d'une page entière des journaux, termine avec une invitation au syndicat à tenir des «séances intenses de négociations avec une réelle volonté de parvenir à une entente».

Le Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCUM-FNEEQ-CSN) a vivement dénoncé ces propos, les qualifiant de

«mensonges enonçés». Son président, Francis Lagacé, a démenti toutes les allégations énoncées par la partie patronale dans la publicité.

Il a prétendu, qu'au contraire, c'est l'UdeM qui retarde les négociations.

Selon M. Lagacé, le dépôt par l'université d'un projet d'entente le 16 mars dernier illustre ce refus de coopérer. M. Lagacé a expliqué que plusieurs jours ont été perdus à voter sur une entente qu'il a qualifié de «torchon», le Code du travail interdisant les négociations lorsqu'une offre est présentée.

M. Lagacé se dit toutefois confiant de régler avant le 4 avril. Selon lui, il y a tout de même quelques avancées dans les négociations et plusieurs rencontres sont prévues dans les prochains jours.

La publicité a également fait bondir la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP), qui ont réclamé une intervention et des actions concrètes de la part de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Craignant que les étudiants soient pénalisés si des cours sont annulés, le secrétaire général de la FAECUM, Nicolas Descroix, a affirmé qu'il est inacceptable que l'université prenne les étudiants «en otage» alors que la situation est hors de leur contrôle.

Le président du syndicat des chargés de cours estime toutefois qu'une intervention de la ministre n'est pas nécessaire, puisque la grève est légale et que les négociations devraient bientôt aboutir.

Samedi, par voie de communiqué, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne s'est dite déçue de l'état d'avancement des négociations. Elle souhaite qu'un sprint intense de pourparlers permettra de trouver des «solutions satisfaisantes» qui tiennent compte de la capacité de payer de l'université et du contexte économique et budgétaire.

Pendant ce temps en Mauricie, les 350 chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont accepté à 87 pour cent, samedi matin, l'entente de principe pour le renouvellement de leur convention collective, qui vient à échéance le 31 mai 2010.

CYBERPRESSE : Grève des chargés de cours à l'UdeM: la session compromise - Publié le samedi 27 mars 2010 à 15h19 | Mis à jour le 27 mars 2010 à 15h25

Une publicité de l'Université de Montréal (UdeM) parue samedi dans des journaux de la métropole fait bondir les associations étudiantes, qui réclament l'intervention de la ministre de l'Éducation.

Dans la publicité, l'université menace d'annuler les cours donnés par les chargés de cours si ceux-ci poursuivent la grève au-delà du 4 avril. L'UdeM y stipule que «cette grève prive près de 30 000 étudiants de l'enseignement auquel ils ont droit et menace l'obtention du diplôme de 2000 finissants». Les chargés de cours sont en grève depuis cinq semaines.

Outrée de cette déclaration, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) réclament des actions concrètes de la part de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Le secrétaire général de la FAECUM, Nicolas Descroix, affirme qu'il est inacceptable que l'université prenne les étudiants en otage alors que la situation est hors de leur contrôle.

M. Descroix ajoute que les associations étudiantes étudient présentement les recours judiciaires possibles en cas d'annulation de cours.

Samedi, par voie de communiqué, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne s'est dite déçue de l'état d'avancement des négociations. Elle souhaite qu'un sprint intense de pourparlers permettra de trouver des «solutions satisfaisantes» qui tiennent compte de la capacité de payer de l'université et du contexte économique et budgétaire.

Pendant ce temps en Mauricie, les 350 chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont accepté à 87 pour cent, samedi matin, l'entente de principe pour le renouvellement de leur convention collective, qui vient à échéance le 31 mai 2010.

Le Syndicat des chargés de cours de l'UdeM met en péril le trimestre de milliers d'étudiants

Le Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal a déclenché une grève il y a plus d'un mois.

Cette grève prive près de 30 000 étudiants de l'enseignement auquel ils ont droit et menace l'obtention du diplôme de 2000 finissants.

POURQUOI ?

- Parce que le Syndicat rejette un **rattrapage salarial immédiat de 3,8 %**, qui porterait ses membres au sommet de la rémunération des chargés de cours des universités montréalaises et des grandes universités québécoises de recherche.
- Parce que le Syndicat refuse des **hausses salariales subséquentes qui équivaldront à celles accordées par le gouvernement** à la fonction publique.
- Parce que le Syndicat prêche une supposée augmentation de la taille des classes pour présenter des demandes déraisonnables, alors que, **depuis 2001, le nombre moyen d'étudiants par groupe est demeuré le même à l'Université.**
- Parce que le Syndicat rejette une **hausse de 20 % de l'enveloppe réservée à l'embauche d'auxiliaires d'enseignement**, qui appuient les enseignants et allègent leurs tâches.

L'Université de Montréal déplore l'intransigeance du Syndicat, qui bloque tout progrès des négociations en plus de provoquer de grandes inquiétudes chez les étudiants.

Une entente doit être signée avant le 5 avril. Au-delà de cette date, l'Université sera contrainte d'annuler tous les cours donnés par des chargés de cours au trimestre d'hiver.

C'est pourquoi l'Université de Montréal invite le Syndicat à tenir des séances intensives de négociations avec une réelle volonté de parvenir à une entente et de sauver ainsi le trimestre de milliers d'étudiants.

Pour connaître les offres détaillées de l'Université, veuillez consulter notre site Web au www.umontreal.ca/mlogreve.

Université de Montréal

LE DEVOIR : Publicité chargés de cours == Samedi 27 mars 2010

Chargés de cours, **OUI**
Cours surchargés, **NON!**

EN GRÈVE DEPUIS LE 24 FÉVRIER

50% DES COURS DE 1^{ER} CYCLE (SAUF MÉDECINE) • 5% DE LA MASSE SALARIALE

fneeq
www.fneeq.qc.ca

Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal
www.sccum.umontreal.ca

LE DEVOIR : En bref - UdeM: les étudiants en ont assez – Vendredi 26 mars 2010

Le Devoir

Les étudiants de l'Université de Montréal demandent à leur établissement et aux chargés de cours en grève depuis le 24 février d'accélérer les négociations.

«En 24 jours de grève, ils ont négocié seulement six jours! dénonce Alexandre Ducharme, président de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). Il faut s'activer parce que ce sont les

étudiants qui écopent. Il est minuit moins une.» Une vingtaine d'étudiants ont manifesté leur mécontentement devant les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation.

MÉTRO : 1ère page : Grève des chargés de cours à l'Université de Montréal : Des étudiants pressent Québec d'intervenir – Vendredi 26 mars 2010

MARIE-EVE SHAFER

Des étudiants de l'Université de Montréal demandent à la ministre de l'Éducation de forcer

les chargés de cours et la direction de l'université à négocier de façon intensive. «En 24 jours de grève, il y a eu seulement 6 jours de

négociations, ce qui est inacceptable pour les étudiants», a déclaré hier le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du

campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), Nicolas Decroix, devant le bureau montréalais de la ministre Michelle Courchesne. Avec lui, une trentaine d'étudiants y exprimaient leur exaspération devant la lenteur des négociations. Ne pouvant forcer personne à négocier, la ministre Courchesne a exhorté les deux parties à entamer un sprint de négociations. «Les parties doivent en arriver à une entente qui tienne compte de la capacité de payer de l'Université de Montréal et du contexte économique et bud-

gétaire», a dit l'attachée de presse de la ministre, Tamara Davis.

Conciliation en cours

Hier, les chargés de cours et la direction de l'université se sont rencontrés en présence du conciliateur. «On va dire au syndicat qu'on veut continuer [aujourd'hui] et après, jusqu'à tant que ça se règle», a fait savoir hier le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger. De son côté, le syndicat a indiqué plus tôt cette semaine qu'il était prêt à négocier «jour et nuit» pour en arriver à une entente.

Cours en péril?

Le trimestre sera assurément prolongé afin que les chargés de cours puissent terminer leur enseignement lorsque le conflit sera réglé. L'Université réfléchit toutefois à la date limite où elle serait forcée d'annuler tous les cours donnés par des chargés de cours si aucune entente n'est conclue. «On n'est pas rendu là, mais si ça continue, on ne pourra plus reprendre les cours», a dit le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger.

MÉTRO : Grève des chargés de cours de l'UdeM: Des étudiants prennent position – Vendredi 26 mars 2010



Yves Provencher/MéTRO

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM en a profité pour manifester, jeudi, devant les bureaux du

ministère de l'Éducation afin de demander l'intensification des négociations.

MARIE-EVE SHAFFER

Une coalition d'étudiants a décidé de prendre parti dans le conflit de travail et d'appuyer les chargés de cours. Jeudi, environ une centaine d'entre eux ont joint les piquets de grève dressés par les chargés de cours devant le pavillon Jean-Brillant. Les chargés de cours et la direction de l'Université y tenaient une séance de négociations.

«On pense que mettre fin à la grève rapidement ne règlera pas le conflit, a expliqué une porte-parole de la coalition, formée il y a quelques jours à peine, Marie-Philippe Bois. Ce que les chargés de cours revendiquent davantage aussi les étudiants.»

Soutien mitigé

Les charges de cours demandent entre autres que la taille des groupes-cours soit revue à la baisse, qu'un rattrapage salarial de l'ordre de 7,7 % soit décidé et que la sécurité d'emploi soit assurée. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, qui représente 34 000 étudiants, préfère demeurer neutre puisqu'elle n'approuve pas toutes les revendications des chargés de cours, comme celle d'obtenir l'aide d'un auxiliaire d'enseignement ou une prime salariale dans le cas où la taille des groupes-cours excède une certaine limite.

Elle souhaiterait que les chargés de cours aient recours seulement à des auxiliaires d'enseignement. Le contrat de travail des chargés de cours est échu depuis le 31 août.

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Des étudiants divisés - Mise à jour le jeudi 25 mars 2010 à 15 h 15



Les étudiants se sont massés devant les locaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, à Montréal.

Un mois après le début de la grève des chargés de cours de l'Université de Montréal, deux groupes d'étudiants excédés ont manifesté. L'un s'oppose à l'arrêt de travail et l'autre l'approuve. Le Syndicat des chargés de cours et la direction de l'Université de Montréal négocient jeudi et vendredi dans l'espoir de parvenir à une entente. Le contrat de travail des chargés de cours est échu depuis le 31 août 2009.

L'arrêt de travail des chargés de cours qui paralyse depuis un mois une partie de l'enseignement à l'Université de Montréal divise la population étudiante. Jeudi, deux groupes de manifestants ont fait entendre leur point de vue sur ce conflit alors que la partie patronale et le Syndicat des chargés de cours entamaient une session de deux jours de négociations.

On veut rentrer en classe. On veut surtout que les deux parties négocient. En 24 jours de grève, il y a eu seulement

six jours de négociations. Pour les étudiants, c'est inacceptable. On veut que les deux parties négocient de manière intensive à partir de maintenant.

— Nicolas Decroix, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

Une quinzaine d'étudiants membres de la FAÉCUM se sont massés devant les bureaux du ministère de l'Éducation du Québec, rue Fullum dans l'est de Montréal, pour exprimer leur inquiétude et leur mécontentement.

D'autres étudiants par contre appuient la grève des 2433 chargés de cours. Ces étudiants ont formé une coalition et ils sont venus grossir les rangs des chargés de cours qui ont mis en place des piquets de grève devant l'un des pavillons de l'Université de Montréal, rue Jean-Brillant.

Ce qu'ils [les chargés de cours] revendiquent nous avantage nous, les étudiants. Entre autres, avoir des groupes moins chargés... Cela améliorerait la qualité de l'enseignement.

— Marie-Philippe Bois, porte-parole de la Coalition des étudiants qui appuient l'action du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal

Le 18 mars dernier, les chargés de cours vo-taient en faveur de la poursuite de la grève, rejetant l'offre finale que venait de déposer la direction de l'Université de Montréal.

L'Université de Montréal soutient pour sa part que, même au sein des chargés de cours, des voix s'élèvent pour dénoncer la grève.

Les commentaires (3) Commentez

Envoyé par [Atila](#) - 25 mars 2010 à 21 h 17 HAE

À quelqu'un

Ils étaient 200 chargés de cours sur 2433 à se présenter à l'AG pour le vote de la grève. Sur c'est 200 chargés de cours présents, 71% ont votés en faveur de la grève. Ils étaient 500 sur 2433 au début de la deuxième AG, ils ont alors votés à 87% contre l'offre patronale, par la suite, l'auditoire à diminué à 395 chargés de cours sur 2433 et dans c'est 395, ils ont votés à 77% pour le prolongement de la grève. Je suis désolée, mais les chargés de cours qui n'étaient pas d'accord, ils avaient juste à se présenter aux assemblées générales et faire valoir leurs opinions par leur droit de vote.

[En accord \(17\) »](#) - [En désaccord \(2\) »](#)

Envoyé par [quelqu'un](#) - 25 mars 2010 à 17 h 00 HAE

"L'Université de Montréal soutient pour sa part que, même au sein des chargés de cours, des voix s'élèvent pour dénoncer la grève."

Est-ce vraiment un argument valable ça ? De dire que le vote pour la grève n'était pas de 100% ?

[En accord \(33\) »](#) - [En désaccord \(2\) »](#)

Envoyé par [happy12](#) - 25 mars 2010 à 15 h 26 HAE

Il semble qu'il y a un manque de démocratie dans l'organisation. Est-ce que Radio-Canada peut préciser quand ils disent "des groupes"? C'est des gangs, des clubs, des associations de grévistes ou bien? Merci.

[En accord \(11\) »](#) - [En désaccord \(37\) »](#)

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des grévistes de l'UdeM continuent de travailler – Jeudi 25 mars 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

Un mois après le début de la grève de ses chargés de cours, l'Université de Montréal a senti le besoin de rappeler à l'ordre certains syndiqués... qui continuent de travailler malgré le débrayage.

« Il y a des cas particuliers de chargés de cours qui continuent d'écrire à leurs étudiants pour prendre des arrangements avec eux [au sujet de la remise des travaux] », indique le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger.

« Ça fait au moins cinq ou six incidents qui sont portés à mon attention », dit-il.

Or, le Code du travail interdit aux grévistes de communiquer avec leurs étudiants « au sujet de choses reliées aux cours, souligne-t-il. Ils sont en grève, alors ils ne peuvent pas travailler. »



Luc Granger « ne veut pas présumer » des raisons expliquant que ces syndiqués communiquent encore avec leurs étudiants, mais il juge qu'ils « ont l'air d'être préoccupés par leur bien-être ».

Les 2344 chargés de cours de l'Université de Montréal ont entrepris une grève générale illimitée le 24 février. Cela affecte quelque 30 000 étudiants, principalement au 1er cycle. Pour éviter que d'autres grévistes soient tentés de

contacter leurs étudiants, l'Université les a rappelés à l'ordre sur son site Web. Dans son message, l'institution précise que les étudiants « ne sont aucunement tenus de suivre les directives qui pourraient leur parvenir » par l'entremise d'un chargé de cours. Session retardée

L'Université de Montréal en a profité pour confirmer que la session d'hiver devra être prolongée d'une durée encore indéterminée. Le

début de la session d'été sera par le fait même retardé. ✓ Sans contrat de travail depuis le 31 août 2009, les syndiqués ont rejeté, la semaine dernière, l'offre « finale » présentée par la direction. Les négociations achoppent sur la question des salaires, ainsi que sur la taille des groupes d'étudiants. ✓ Les parties syndicale et patronale doivent se retrouver devant un conciliateur, aujourd'hui, pour la première fois depuis plus d'une semaine.

LE DEVOIR : Idées : Grève des chargés de cours à l'Université de Montréal - Les étudiants veulent de la transparence, par Mélodie Bouchard - Étudiante à l'Université de Montréal - Mercredi 24 mars 2010

Au pied du mont Royal, surplombant des rues vertes et animées, l'Université de Montréal m'a toujours fascinée par l'immensité de son campus et la diversité de ses programmes. Elle m'a convaincue de quitter mon patelin de la Mauricie pour venir m'installer au cœur du quartier Côte-des-Neiges et m'asseoir sur ses bancs, avec fierté et ambition.

Un baccalauréat en études internationales en poche et deux années sur le marché du travail plus tard, j'ai décidé de réorienter ma carrière vers la médecine. Déboursant quelque 400 \$, j'ai rempli les demandes d'admission des trois universités québécoises francophones offrant le programme. Comme il me manquait quelques cours de sciences pour être admise, je reviens à mon premier amour, l'Université de Montréal, pour suivre ces cours. Une demi-session plus tard, avec des notes avoisinant les 100 %, j'envisage avec fierté mon avenir en tant qu'étudiante en médecine, qui devrait débiter d'ici moins d'un an.

Or, un conflit inattendu vient maintenant jeter de l'ombre sur le beau tableau que je me faisais de cet avenir. Les chargés de cours de l'Univer-

site tombent en grève peu avant la semaine de relâche. Un geste violent. Violent, car il compromet ma session et celle de dizaines de milliers d'étudiants. Violent, car il pourra m'empêcher de réaliser mon rêve de devenir médecin. Sans les cours auxquels je suis présentement inscrite, je ne peux pas être admise en médecine.

Un mois plus tard, rien n'est réglé. L'Université a bonifié ses offres, le syndicat ne veut rien entendre. Ce conflit a sa raison d'être et s'enregistre dans le débat autour du financement des universités. Mais les moyens de négocier du syndicat sont absolument déplorables.

En otage

Il tient en otage des dizaines de milliers d'étudiants, le fusil sur la tempe. Les étudiants n'ont aucun mot à dire, ils ne sont pas consultés, alors que ce sont eux qui reçoivent le service offert. Alors que ce sont eux qui voient leur projet d'avenir, leurs rêves, être compromis. La grève n'est pas la solution.

Les étudiants risquent de perdre une année de leur vie. Ces mêmes étudiants qui ont travaillé fort pendant la moitié de la session et qui ver-

ront tous leurs efforts être sabotés. Ces étudiants qui sont acceptés à la maîtrise sous condition d'avoir obtenu leurs 90 crédits. Ces étudiants étrangers qui paient si cher, avec un visa d'études, et qui seront embourbés dans la paperasse jusqu'au cou pour le prolonger. Ces étudiants qui ont des engagements de stage ou d'emploi d'été qui devront être retardés. Chaque jour de plus de cette grève engendre des coûts immenses pour les étudiants. Et le pire, c'est que, selon M. Luc Granger, vice-recteur adjoint aux affaires professorales, l'Université ne perd absolument rien pendant cette grève.

Je crois m'exprimer au nom de centaines d'étudiants exaspérés par la grève lorsque je demande au syndicat d'être clair quant à ses motivations de poursuivre la grève. Je leur pose la question suivante: si vous savez que l'Université ne perd rien pendant votre grève, pourquoi la poursuivez-vous? Vous fiez-vous aux étudiants pour faire les pressions à votre place? Utilisez-vous les étudiants comme outil pour arriver à vos fins? Ou pire, voulez-vous tout faire pour que le semestre soit annulé et que l'Université ait à nous rembourser? Soyez transparents!

LE DEVOIR : En bref - UdeM: les étudiants s'impatientent - Lundi 22 mars 2010

La Presse canadienne

La grève des chargés de cours de l'Université de Montréal entrera aujourd'hui dans son deuxième mois. Vendredi, les associations étudiantes de l'université ont exhorté les parties à régler leur différend dans les plus brefs délais. Ils estiment que la session devra maintenant être prolongée,

à moins d'une entente de dernière minute. Elles soulignent que cette situation provoque des répercussions, parfois graves, pour les étudiants qui ont des stages, des engagements au cours de l'été, ainsi que pour les étudiants étrangers contraints par l'échéance de leur visa d'études.

Les étudiants se disent les principales victimes de ce conflit. Ils en appellent au « bon sens » des parties pour négocier. Jeudi dernier, les chargés de cours ont voté à 77 % pour la poursuite de la grève générale illimitée qui a débuté le 24 février.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La session pourrait être annulée : Un mois pour éviter ce scénario - Samedi 20 mars 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

La poursuite de la grève des chargés de cours de l'Université de Montréal pourrait compromettre la session de milliers d'étudiants. Si le conflit dure encore un mois, l'institution menace d'annuler le trimestre.

« À un moment donné, la session risque d'être annulée », dit le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger.

En grève depuis le 24 février, les chargés de cours de l'UdeM ont rejeté, jeudi, l'offre « finale » de l'institution.

Hier, les syndiqués en étaient à leur 20e journée de débrayage. La situation affecte surtout les étudiants du premier cycle, où les grévistes donnent la moitié des cours.

La poursuite du conflit force l'UdeM à prolonger la session. « Mais on ne sait pas encore de combien de temps, dit M. Granger. On le saura quand la grève sera finie. »

Luc Granger évoque « la mi-avril » comme date butoir pour mettre fin au conflit sans compromettre le trimestre. « Il y a une limite à allonger la session, explique-t-il. On ne va pas l'annuler demain, mais si ça dure encore un mois, on pourrait s'approcher dangereusement de ça. »

Que fera la ministre ?

L'UdeM n'a pas l'intention de bonifier l'offre qu'elle a faite à ses 2 344 chargés de cours. Celle-ci prévoyait des augmentations de 3,8 %. « Ce n'est pas pour rien qu'on a qualifié cette offre

de finale, dit Luc Granger. On n'a pas de machine à imprimer de l'argent. »

L'institution « va essayer de s'entendre avec le syndicat », assure M. Granger.

Mais il laisse entendre qu'une intervention du gouvernement pourrait contribuer à « dénouer l'impasse ».

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, n'a pas l'intention de se mêler des négociations. « Il faut que les parties en arrivent à une entente négociée », insiste son attachée de presse, Tamara Davis.

Bien qu'aucune rencontre ne soit prévue avant jeudi, la ministre souhaite que les parties se lancent « dans un blitz de négociations. »

THE GAZETTE: Striking lecturers: Students stress about jobs, exams, travel as labour strife continues, by PEGGY CURRA - Saturday, March 20, 2010

"It's difficult for students to have much sympathy for their problems."

Graduation. That first real job or critical internship. Plane tickets to exotic destinations.

Spring is usually a pretty fabulous time for university students, as they prepare to leave the classroom behind and embark on the next great adventure.

Over at Université de Montréal, mostly what students are doing right about now is worrying. A lot.

On Thursday, the union representing 2,400 lecturers, who launched rotating walkouts Feb. 15 before launching an unlimited strike Feb. 24, rejected the university's latest contract offer.

Now, the administration says students in classes taught by striking faculty have missed too many

lessons to complete their course work within the normal time frame. The university is considering whether to extend the semester, although it won't know how long the session will last until the strike is over.

"It's been kind of an anxious time," says Melissa Paulmier, a second-year law student. The strike has shut down four of her five classes. Only one

of her striking professors gave students a head-scratcher on what to read during the labour dispute. Paulmier isn't graduating this year, but she does have a summer job lined up. She's hoping to work something out with her boss so she can start work and still finish her classes. If she can't, she's got a problem. Quebec stops bursary and loan payments in April when the university year ends. "I'm hoping the government will give us a bit of money to carry us through. Otherwise, I don't know what I'll do."

A graduate student in common law, Julia Tirabasso knows she's one of the luckier people at U de M. Only one of her classes is taught by one of the striking lecturers.

Still, "it's very stressful," said Tirabasso, who is supposed to graduate this spring.

"The hallways, the cafeteria, everything is empty, it's like a ghost town," Tirabasso said of the the impact class cancellations are having. Among students, the mood is tense. "We need our papers. Some people have jobs lined up, others are planning to study for bar exams. All

over Facebook, people are stressing about jobs, exams, plane tickets," she said. "Three credits are three credits, and they aren't going to stamp our diplomas without them."

Natasha Trodler-Lainé also will graduate in law once she completes the course she has with a striking lecturer. "People have jobs lined up, they have applied for the bar or graduate school, but everything hinges on completing our courses."

Trodler-Lainé has signed up for a summer program in Italy which starts in mid-May. She's bought her tickets, but now wonders whether she'll get there. "The university isn't suffering. By now, they've got all their tuition. It's the students who are suffering."

Yesterday, U de M accused the union of penalizing nearly 30,000 students and putting the winter session in jeopardy when they refused the administration's "final" offer.

"For the union to reject our offer is one thing. For it to continue to hold students hostage is unacceptable," said vicerector Luc Granger. U de

M say its offer of a retroactive wage increase of 3.8 per cent would bring lecturers on a par with teachers at Université du Québec à Montréal and above wages at Concordia and Université Laval. The union insists support is as strong as ever and rejecting U de M's offer will force the university to move quickly. But enthusiasm for the walkout may not be as strong as the union would like to think. Only 294 people – little more than 10 per cent of the membership – voted in favour of maintaining the strike, with 90 people opposed. Where was everyone else?

Even student leaders, usually so swift to embrace all things syndical, sound worried. They're calling for a quick settlement on behalf of students, "without a doubt the main victims of this dispute."

Paulmier said she's sure lecturers have their reasons for demanding a better deal, but at this point it's difficult for students to have much sympathy for their problems.

"We paid for those classes and we aren't getting them. It's more frustrating than anything."

LE DEVOIR : Les chargés de cours de l'Université de Montréal restent en grève – Vendredi 19 mars 2010

Le Devoir

Les chargés de cours de l'Université de Montréal restent en grève. Une assemblée record de près de 420 personnes a rejeté l'offre dite «finale» de la partie patronale dans une proportion de 84 %. La grève a été reconduite avec l'appui de 77 %

des chargés de cours présents à la fin de l'assemblée, soit 384 personnes.

En grève depuis le 24 février dernier, les chargés de cours de l'Université de Montréal sont sans contrat de travail depuis le 31 août. Mardi, l'Université déposait une offre qualifiée de finale,

dans laquelle elle concédait des augmentations salariales de 3,8 %. Le président du syndicat, Francis Lagacé, a mentionné que la direction de l'UdeM devait maintenant faire ses devoirs rapidement et reprendre la négociation. Une rencontre est prévue jeudi.

RUEFRONTENAC.COM : Poursuite de la grève des chargés de cours de l'UdeM - Jeudi, 18 mars 2010 23:41 - Mise à jour le Vendredi, 19 mars 2010 00:18

Écrit par Charles Poulin

Les chargés de cours de l'Université de Montréal ont voté, jeudi, à 77 % pour la poursuite de la grève générale illimitée, qui a débuté le 24 février.

Environ une heure avant le scrutin portant sur la poursuite de la grève, un premier vote avait rallié 84 % des chargés de cours présents contre la proposition « globale et finale » que la partie patronale leur a servie le 16 mars, soit 355 contre et 66 pour.

Le vote exprimé en faveur de la grève est supérieur à celui enregistré le 31 janvier, alors que 71 % des chargés de cours s'étaient prononcés en faveur du déclenchement de la grève générale illimitée.

Commentaires (4)
trop c'est trop!
@Marie

J'ai moi aussi pris connaissance du contenu de ce blogue. Le niveau de langage qu'implique une réponse sur le web m'empêche d'écrire ce que je pense réellement, mais disons seulement que le "solidarité" a la fin du texte est plutôt mal venu. A aucun moment, le syndicat n'a démontré la moindre empathie pour les étudiants touchés par ce conflit; à aucun moment ils se sont dit désolés que notre session soit compromise par ce conflit. Sa solidarité, il peut se la mettre ou je pense, soit à l'extrémité inférieure du conduit intestinal, qui se vide très facilement à chaque fois que j'entends ou lis une déclaration de ce syndicat.

syLVain , mars 21, 2010

IL SEMBLERAIT QUE LE GRAND RESPONSABLE DES DÉLAIS SOIT L'UNIVERSITÉ

SELON LE BLOG DU SCCCUM:
<http://scccumennego.blogspot.com/>

Samedi 20 mars 2010

Nous devons rappeler que, si l'Université avait accepté le statu quo sur les coachs et accompagnateurs, nous aurions pu négocier le mercredi 10 mars et le vendredi 12 mars, entre autres parce que son négociateur n'aurait pas eu besoin de passer cette journée-là à consulter la Faculté de musique. On se demande d'ailleurs pourquoi il leur a fallu toute une journée pour changer deux ou trois lignes dans la lettre d'entente numéro 11 concernant les accompagnateurs et coachs, comme on l'a vu dans l'offre «globale et finale» déposée au matin du 16 mars.

Par ailleurs, si l'Université avait voulu négocier, nous aurions pu passer la journée du 16 mars, la journée du 17 et l'avant-midi du 18 pour en arriver à une entente qui aurait pu vous être soumise à l'assemblée générale du jeudi après-midi.

Mais non, l'Université a préféré déposer son offre «globale et finale» mardi matin en exigeant que nous vous la soumettions. D'après le Code du travail, il n'était alors plus possible pour nous de continuer à faire des propositions et, d'ailleurs, l'Université a fait savoir au conciliateur qu'elle ne voulait plus nous parler jusqu'à ce que l'assemblée se soit prononcée. Toutefois, l'Université nous a invités à la rencontrer le vendredi 19 mars pour reprendre les négociations. Ce que nous avons inscrit dans notre agenda.

Nous vous avons donc soumis la proposition patronale de manière très factuelle en comparant son contenu avec celui de la convention

actuelle. Vous l'avez jugée pour ce qu'elle vaut. Curieusement, une fois les résultats connus, les porte-parole patronaux n'étaient plus disponibles pour nous rencontrer le lendemain.

Nous avons offert à l'Université de nous rencontrer dès que possible: samedi, dimanche, lundi, mardi. Comme vous le savez, la seule date officielle de conciliation confirmée est celle du jeudi 25 mars.

Pour le mercredi 24 mars, nous savons pourquoi l'Université n'est pas disponible. Nous devons rencontrer son procureur dans un litige que nous avons contre elle. Nous devons donc attendre à jeudi pour la conciliation.

L'Université porte la responsabilité de chaque jour de plus sans cours pour les étudiants

Je déteste que personne ne veuille prendre la responsabilité de délais occasionnés aux étudiants. Ça me fait penser à mes 2 enfants: "moi j'ai rien fait, c'est elle"...

marie , mars 21, 2010

l'université ÉTUDIE la possibilité de rallonger la session

Bonjour, Je viens d'apprendre cette information. Merci de la retransmettre.

marie , mars 19, 2010

merci de transmettre l'info

Bonjour,

Merci de transmettre l'info car en ce beau vendredi 19 mars, 09h30, il n'y a aucune mise à jour sur le site info-grève de l'université. Comme quoi informer les étudiants ce n'est pas trop important.

marie , mars 19, 2010

RUEFRONTENAC.COM : Grève à l'UdeM – Les chargés de cours déçus de l'offre «finale» - Mercredi, 17 mars 2010 07:07 - Mise à jour le Mercredi, 17 mars 2010 07:46

Écrit par Jean-Philippe Pineault

C'est l'impasse la plus totale dans le conflit qui oppose l'Université de Montréal et ses 2500 chargés de cours en grève depuis 17 jours.

L'établissement universitaire a fait une offre qualifiée de « finale » au conseil exécutif syndical mardi.

Selon les ténors syndicaux, cette proposition ne répond toutefois pas aux demandes des chargés de cours. L'UdeM « continue par son offre

d'ignorer les priorités des chargés de cours, et persiste à vouloir fragiliser leur situation professionnelle », écrit le syndicat dans un communiqué publié tôt mercredi matin.

Même s'ils sont insatisfaits de l'offre, les représentants des chargés de cours présenteront tout



de même la proposition à leurs membres réunis en assemblée générale jeudi.

L'offre finale de la direction de l'UdeM faisait notamment état d'un rattrapage salarial de 3,8 %.

LE DEVOIR : Grève des chargés de cours - L'Université de Montréal dépose ses offres finales – Mercredi 17 mars 2010

Amélie Daoust-Boisvert

Une offre de hausse salariale en main, l'Université de Montréal invite ses 2433 chargés de cours en grève depuis le 24 février à regagner leurs classes. Le syndicat est déçu des propositions qui seront présentées en assemblée générale demain, mais la dissidence syndicale qui s'organise depuis le début de la grève rend l'issue du vote difficile à prévoir.

Le conflit a trop duré, et ce, aux dépens des étudiants, aversit l'Université de Montréal, qualifiant son offre de «finale».

L'établissement propose une hausse salariale de 3,8 %, rétroactive au 1er janvier dernier. C'est dire qu'une charge de cours de trois crédits serait désormais rémunérée 7789,95 \$ en moyenne. Ce montant est avantageux, dit l'Université, puisqu'il dépasse celui accordé aux chargés de cours de l'UQAM et de l'Université Concordia.

Le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger, dit qu'il ne peut faire davantage. «On a exploité toutes les ressources qu'on avait. Ils sont largement dans le marché montréalais; c'est une offre meilleure qu'à McGill, Concordia, Laval... Il faut vivre selon nos moyens.»

«Ce n'est même pas un pas en avant», juge le président du syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), Francis Lagacé. «La moyenne, c'est 8100 \$» par charge de cours au Québec, fait-il valoir. Difficile de prévoir la réaction des membres au vote de demain, qui se déroulera à l'UQAM. «On ne sent pas que les gens vont dire oui», dit Francis Lagacé, mais le débat va se faire en assemblée.»

Certains chargés de cours mécontents d'un vote de grève générale illimitée voté à 71 % par une assemblée de 115 personnes tiennent leur grève

parallèle sur des blogues ou ils dénoncent les méthodes de leur syndicat et un débrayage qu'ils ne souhaitaient pas.

La taille des groupes constitue l'irritant majeur, dit le syndicat, insatisfait des moyens proposés par l'Université pour y remédier. La partie patronale met en avant la reconduction d'une enveloppe existante de 4,6 millions de dollars pour l'embauche d'auxiliaires d'enseignement. Le syndicat estime que la solution se trouve plutôt dans le recours aux auxiliaires d'enseignement pour aider les chargés de cours, surtout avec la correction, lorsque les groupes dépassent un certain seuil critique, 50 étudiants par exemple.

Le contrat de travail des chargés de cours de l'Université de Montréal est échu depuis le 31 août.

LA PRESSE : Grève à l'UdeM: la direction dépose son offre finale – Mercredi 17 mars 2010

Daphné Cameron

La direction de l'Université de Montréal a déposé ce matin son offre finale et globale en vue de l'adoption de la convention collective de ses 2500 chargés de cours, échue depuis plusieurs mois. L'institution souhaite ainsi mettre un terme à une grève qui dure depuis maintenant 17 jours et qui pourrait menacer le trimestre de plusieurs milliers d'étudiants.

L'Université propose notamment aux syndiqués un rattrapage salarial de 3,8% ainsi qu'un plus grand accès aux auxiliaires d'enseignement. Le président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) Francis Lagacé s'est dit «déçu» par le contenu de l'offre patronale.

«La première offre a été déposée par l'employeur le 8 février donc ça n'a pas laissé beaucoup de temps pour échanger et contre-

proposer. Essentiellement, ils ne veulent pas beaucoup bouger sur leurs positions initiales. C'est très décevant.»

La convention collective des chargés de cours de l'Université de Montréal est échue depuis le 31 août 2009. Les négociations achoppent sur les clauses salariales, la taille des groupes et les règles qui déterminent l'ancienneté. Les salariés pourront se prononcer sur les offres patronales en assemblée générale jeudi après-midi.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La pression monte : La direction dépose une « offre finale » - Mercredi 17 mars 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

La direction de l'Université de Montréal a mis de la pression sur ses chargés de cours, hier, en déposant une « offre finale » afin de faire cesser la grève qui dure depuis maintenant 18 jours.

« C'est le maximum qu'on peut faire », a indiqué au Journal le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger.

« On trouvait que les discussions avec la partie syndicale n'aboutissaient pas. La session avance et les étudiants commencent à paniquer, alors on a présenté le maximum qu'on peut donner », dit-il.

En vertu de cette « offre finale », les 2 344 chargés de cours de l'UdeM bénéficieraient d'augmentations salariales de 3,8 %, rétroactives au 1er janvier 2010.

Cela per mettrait aux syndiqués de recevoir 7 789,95 \$ pour chaque cours de 45 heures qu'ils donnent, un salaire comparable à celui versé à l'UQAM.

Les chargés de cours réclamaient une réduction de la taille des groupes, une demande à laquelle l'Université estime ne pas pouvoir acquiescer. « On ne peut pas entrer là-dedans », dit Luc Granger.

L'institution propose plutôt d'améliorer le soutien offert aux chargés de cours, en leur donnant « un meilleur accès aux auxiliaires d'enseignement. »

Vers une loi spéciale ?

Les chargés de cours tiendront une assemblée générale, demain. L'Université espère que le syndicat en profitera pour soumettre son offre au vote des membres.

Si un tel vote a lieu et que les grévistes refusent malgré tout son offre, l'UdeM « ne pourra plus faire grande chose [d'elle-même] » pour dénouer le conflit, reconnaît Luc Granger. Il souligne que « le gouvernement est prévenu » de l'évolution de la situation.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on assure toutefois que le recours à une loi spéciale qui forcerait le retour au travail des chargés de cours n'est pas encore envisagé. ✓ Sans contrat de travail depuis le 31 août dernier, les chargés de cours ont déclenché une grève générale illimitée le 24 février. Quelque 30 000 étudiants sont privés de cours en raison de ce débrayage. ✓ Les chargés de cours de l'UdeM donnent 50 % des cours au premier cycle. Ceux qui sont donnés par des professeurs ne sont pas perturbés.

MÉTRO : Les chargés de cours de l'Université invités à se prononcer sur une offre finale – Mercredi 17 mars 2010

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - Les chargés de cours en grève de l'Université de Montréal sont invités à se prononcer jeudi sur une offre finale déposée par la direction.

Les membres du conseil exécutif du syndicat affirment toutefois que cette offre ne répond pas aux demandes des chargés de cours.

Le conseil exécutif estime que malgré presque neuf mois de négociation et les concessions

proposées, l'Université continue d'ignorer les priorités des chargés de cours et persiste à vouloir fragiliser leur situation professionnelle. Il note que l'employeur semble ainsi déterminé à imposer à nouveau l'arbitraire dans l'attribution du travail. Il lui reproche aussi de retirer à tout un groupe de membres la reconnaissance de l'ancienneté.

L'offre soumise aux représentants des 2400 chargés de cours comprend un certain rattrapa-

ge salarial. L'Université de Montréal suggère une hausse de 3,8 pour cent, rétroactive au 1er janvier dernier. La charge d'enseignement figure aussi dans le projet d'entente déposé.

La partie patronale allègue que sans ce règlement, le trimestre de plusieurs étudiants risque d'être compromis. La convention collective est expirée depuis le 31 août dernier et la grève a été déclenchée le 24 février.

24 HEURES : L'UdeM fait une offre finale à ses chargés de cours – Mercredi 17 mars 2010



Photo: Luc Cinq-Mars

Les chargés de cours sont en grève depuis 17 jours.

Reine Côté
L'Université de Montréal a déposé une offre finale au Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCM) mardi matin en vue de mettre fin à la grève de ses chargés de cours qui dure depuis 17 jours.
L'Université de Montréal propose une hausse de 3,8 % qui, selon la partie patronale, « permettra aux chargés de cours de l'UdeM de rattraper la rémunération de leurs vis-à-vis de l'UQAM et de se situer au-dessus de celle des chargés de l'Université Laval et de l'Université Concordia ».

La direction de l'établissement accorde aussi l'embauche d'auxiliaires pour secondar les chargés de cours dans leur tâche d'enseignement en reconduisant l'enveloppe budgétaire de 4,6 millions \$ réservée au soutien pédagogique.
Quant aux accompagnateurs et coaches de la Faculté de musique, c'est le statu quo au premier cycle. Ceux des cycles supérieurs relèveront des décisions prises par le doyen.
Le SCCCM présentera l'offre patronale à ses membres à l'assemblée générale qui aura lieu le 28 mars.

LE DEVOIR : En bref - Fin de la grève des chargés de cours? – Mardi 16 mars 2010

Le Devoir
Les chargés de cours de l'Université de Montréal en grève générale illimitée et continue depuis le 24 février ont été convoqués à une assemblée générale spéciale de leur syndicat ce jeudi à 14h à... l'UQAM. Plusieurs chargés de cours mécontents de la grève y voient une très bonne occasion d'exiger que soit tenu un deuxième

vote pour un mandat de grève dans l'espoir de le révoquer.
Lors du déclenchement du débrayage, un mouvement de dissidents s'était spontanément créé, et le groupe a fini par amasser plus de 200 signatures, soit un nombre suffisant pour exiger la tenue d'une assemblée. La grève paralyse depuis plus de deux semaines quelque 30 000

étudiants de l'Université de Montréal puisque la moitié des cours du premier cycle sont donnés par les quelque 2500 chargés de cours. Sans contrat de travail depuis le 31 août, ceux-ci réclament des hausses de salaire ainsi qu'une réduction de la taille des groupes. Dans l'impasse, les négociations se sont poursuivies hier et aujourd'hui.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Plus de temps pour annuler des cours – Vendredi 12 mars 2010

MATHIEU TURBIDE
En raison de la grève déclenchée par ses chargés de cours, l'Université de Montréal reporte la date limite avant laquelle les étudiants peuvent abandonner leur cours.
L'Université a annoncé hier qu'elle avait « jugé opportun de reporter la date limite prévue pour l'abandon de cours avec frais ».
Cette limite a été reportée à une date ultérieure, qui sera précisée plus tard, lorsque la grève des

2433 professeurs chargés de cours sera terminée.
En principe, les étudiants avaient jusqu'à aujourd'hui pour abandonner leurs cours.
Meilleurs salaires, moins d'étudiants
Le Syndicat des chargées et des chargés de cours (SCCCM) fait la grève depuis le 24 février dernier. Ils sont sans contrat de travail depuis six mois.
Ils exigent notamment des augmentations salariales pour évaluer, disent-ils, les conditions des

chargés de cours des autres universités québécoises. Ils veulent aussi un meilleur accès à la prime de départ à la retraite, et des groupes d'étudiants moins nombreux.
Les chargés de cours de l'UdeM gagnent 7 506 \$ pour chaque cours de 45 heures qu'ils donnent. Par comparaison, ceux de l'UQAM reçoivent 7 790 \$. ✓ Les chargés de cours donnent la moitié des cours au premier cycle. Les cours donnés par des professeurs ne sont pas perturbés.

RUEFRONTENAC.COM : EXCLUSIF – La nomination du nouveau recteur de l'UdeM vivement contestée - Mardi, 09 mars 2010 21:27 - Mise à jour le Mercredi, 10 mars 2010 09:08



Le prochain recteur Guy Breton.

Écrit par Jean-Michel Nahas

Au moment où l'Université de Montréal (UdeM) croule sous un déficit de près de 140 M\$, des donateurs s'apprêtent à retirer leur soutien financier à l'institution pour protester contre l'arrivée d'un nouveau recteur aux visées controversées, a appris Rue Frontenac.
La nomination du D^r Guy Breton au rectorat survient au moment où l'UdeM doit déployer une grande campagne de financement conjointe avec les Hautes Études commerciales et l'École Polytechnique. L'établissement est présentement très mal en point avec un déficit accumulé de 139 millions.

Le nouveau gestionnaire en chef est loin de faire l'unanimité parmi la communauté universitaire, selon plusieurs entrevues menées par Rue Frontenac, tant du côté administratif que professoral de l'établissement.

« Il y a un profond dépit par rapport à sa nomination, il a été rejeté par la communauté académique », affirme une de nos sources.

Apparence de conflit d'intérêts

On reproche notamment à Guy Breton certaines apparences de conflit d'intérêts en lien avec le futur CHUM. À l'automne 2008, le médecin avait été nommé conseiller spécial de l'établissement qui sera construit au centre-ville, à quelques pas d'une clinique de radiologie dont il est actionnaire.



Photo Ruefrontena=

Le 1420 Mont-Royal : un autre dossier controversé pour le prochain recteur.

Dans les jours suivant sa nomination, Rue Frontenac a été informé qu'un professeur émérite comptant plus de 30 ans de service qui n'avait « jamais manqué d'appuyer financièrement l'université » comptait retenir sa donation pour cette année.

« Je peux vous assurer que l'université ne recevra pas un dollar de ma part lors de la grande campagne qui s'annonce. Jamais mon argent ne servira à cautionner la forme et le fond de la gestion de Monsieur Breton ou à alimenter ses déliries immobilières », a écrit ce chercheur dans un courriel à l'administration de l'établissement. Selon nos sources, un autre professeur qui comptait léguer certains biens immobiliers songe

aussi à revenir sur sa décision à la suite de l'élection du D^r Breton.

L'UdeM mise beaucoup sur ses campagnes de financement auprès de son personnel et de ses diplômés pour ses besoins « nombreux et variés », qui comprennent autant des « projets institutionnels, facultaires ou départementaux », lit-on sur le site de l'institution. « Tout appui financier fera une différence au développement de l'université », est-il également écrit.

10 % d'appui

Lors de la consultation précédant le vote du conseil d'administration pour l'élection du nouveau recteur, Guy Breton n'a pas obtenu un niveau d'appui très élevé, disent nos sources. L'une de celles-ci soutient que seulement neuf personnes sur 90 qui étaient présentes lors de cette assemblée lui ont octroyé leur vote. Parmi eux se trouvaient notamment des professeurs, des doyens et des vice-recteurs.

Le nouveau recteur entrera en fonction en juin, mais déjà la grogne est vive dans l'université. « Il n'a aucun appui dans la communauté académique. Sa nomination est étonnante car les vice-recteurs n'accèdent habituellement pas au rectorat », confie un ancien haut cadre de l'université qui a requis l'anonymat.

Les autres candidats au rectorat étaient le provost et vice-recteur aux affaires académiques, Jacques Frémont, et Marc Renaud, un professeur de sociologie. Le c.a. de l'UdeM a finalement choisi M. Breton, qui occupait auparavant le poste de vice-recteur exécutif.

Parmi les autres critiques adressées au nouveau gestionnaire figure la vente du couvent du 1420 Mont-Royal au Groupe Catania. L'affaire a refait surface à plusieurs reprises durant la course au rectorat puisqu'un des opposants à Guy Breton,

le professeur Marc Renaud, s'est battu pour que l'institution conserve le bâtiment historique. Guy Breton n'était pas disponible pour répondre à nos questions, selon ce que nous a dit la porte-parole de l'établissement, Sophie Langlois. [▶ Le 1420 Mont-Royal, un dossier controversé et hautement politisé](#)

Commentaires (1)

futur

excellent article monsieur Nahas. Étant ancien étudiant à l'UdeM, cette situation me préoccupe au plus haut point. La communauté de l'Université a fait sentir à plusieurs reprises sa grogne envers le précédent recteur durant les dernières

années. Il ne reste plus qu'à espérer que le conseil fasse marche arrière et nomme un autre recteur. Il est impensable qu'un dirigeant puisse occuper des fonctions aussi importantes sans recevoir auparavant un minimum de confiance de la part de ses pairs.
kev , mars 10, 2010

RUEFRONTENAC.COM : Le 1420, Mont-Royal, un dossier controversé et hautement politisé - Mardi, 09 mars 2010 21:50 - Mise à jour le Mercredi, 10 mars 2010 14:15

Écrit par Jean-Michel Nahas

Quand Guy Breton prendra officiellement les rênes de l'Université de Montréal en juin prochain, la vente du 1420, Mont-Royal sera vraisemblablement officialisée. Retour sur un dossier complexe et extrêmement politisé au sein de l'institution.

En 2003, l'établissement s'est porté acquéreur du couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour la somme de 15 millions de dollars. L'université souffrait alors d'un important déficit d'espace reconnu par le ministère de l'Éducation. La seule expansion possible passait par l'aménagement de ce bâtiment. Le projet d'acquisition de la gare de triage d'Outremont n'était pas dans le radar à cette époque.

Les coûts de rénovation du bâtiment devaient se situer, en vertu d'une première étude, entre 45 et 57 millions, selon une source bien au fait du dossier. Le recteur de l'époque, Robert Lacroix, était très enthousiaste face à cet achat, nous dit-on. Avec ce nouvel immeuble, l'Université se retrouvait avec 40 000 mètres carrés bruts supplémentaires pour déménager son pavillon de santé publique, notamment.

Une deuxième, puis une troisième évaluation

Au printemps 2005, une nouvelle évaluation plus en profondeur est effectuée. La note des travaux à abattre pour mettre à niveau le bâtiment grimpe cette fois à un peu plus de 100 millions de dollars. Le comité exécutif de l'UdeM choisit d'autoriser la poursuite des rénovations malgré l'augmentation substantielle. Cette décision coïncide avec l'arrivée du recteur Luc Vinet, successeur de Robert Lacroix.



Photo Rue Frontenac

Sept ans plus tard, l'Université vend l'immeuble sans même l'avoir occupé comme elle l'envisageait au départ.

À l'été 2006, une troisième évaluation est menée et cette fois, les coûts des travaux sont chiffrés à 143 millions. « Cet écart n'a jamais été expliqué », soutient un ancien haut cadre de l'UdeM, qui n'a pu obtenir cette nouvelle évaluation. Le professeur Renaud, candidat au rectorat, a lui aussi demandé à consulter le document, ce qui lui a été refusé. La porte-parole de l'établissement a signifié à Rue Frontenac qu'il ne s'agissait pas d'un document public. Cette énième hausse de coûts a fait déborder le vase. L'Université a refusé de payer un tel mon-

tant et a choisit de se départir du couvent. Comment expliquer l'écart de près de 100 millions entre les trois évaluations ? L'hypothèse qui est revenue le plus souvent au cours de nos entrevues est que l'UdeM, qui avait entre-temps fait l'acquisition de la gare de triage d'Outremont, n'avait plus d'intérêt pour l'ancien couvent dont les coûts de rénovation explo-



Photo Rue Frontenac

Le couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, acquis par l'Université de Montréal en 2003, sera vraisemblablement vendu d'ici peu.

« Même un recteur qui aurait voulu mettre 150 millions n'aurait pas pu le faire. Depuis le fiasco de l'Îlot Voyageur de l'UQAM, un comité gouvernemental supervise ce genre de dépense », affirme la professeure Marie-France Raynault, une des plus ardues défenderesses de la vocation institutionnelle du couvent.

Comme beaucoup de gens qui ont suivi le dossier, M^{me} Raynault aurait aimé consulter la troisième évaluation. « Je ne suis pas en mesure de dire si elle a été exagérée. Ce que je sais, c'est que les gouvernements n'ont pas levé le petit doigt pour aider l'Université à payer les rénovations », dit la professeure.



Marie Cinq-Mars, mairesse de l'arrondissement Outremont.

Pas d'opposition de la part du recteur

Guy Breton a été nommé vice-recteur en 2006 en remplacement de Claude Léger, qui est parti

après un mandat de seulement un an pour accepter le poste de directeur général de la Ville de Montréal. Selon nos sources, M. Breton ne s'est jamais opposé à la vente de l'édifice.

Il a fallu plusieurs mois avant que l'établissement ne trouve un promoteur intéressé. Un peu moins d'un an après la mise en vente, le constructeur Frank Catania s'est manifesté, proposant de transformer l'édifice en condos de luxe, mais promettant de conserver la chapelle ainsi que l'enveloppe extérieure du bâtiment. Il s'agit du seul acheteur à avoir répondu à l'appel d'offres, d'après nos informations.

Au dernier conseil municipal, l'administration Tremblay a échoué à faire adopter le changement de zonage qui finaliserait la vente du couvent au coût de 21 millions. Trop d'élus du parti du maire étaient absents au moment du vote, qui a été reporté au prochain conseil. Selon ce qui a filtré à l'hôtel de ville dans les heures qui ont suivi le vote, des membres d'Union Montréal se seraient volontairement absentés de la salle, mal à l'aise d'autoriser la modification du zonage. Parmi les absents figurait la mairesse Marie Cinq-Mars, de l'arrondissement Outremont, où est situé le couvent.

Tout indique que le processus de vente suivra son cours, alors que le changement de zonage risque fort d'être adopté au prochain conseil du 22 mars.

L'Université de Montréal nous a envoyé des documents publics relatifs à la vente du couvent. Il a toutefois été impossible d'obtenir des entrevues avec Luc Vinet et Guy Breton.

[▶ La nomination du nouveau recteur vivement contestée](#)

[Partager](#)

[Envoyer par courriel](#)

Commentaires (1)

Une solution honnête et transparente

Étant donné que les institutions ont la responsabilité de prendre des décisions honnêtes et transparentes, c'est-à-dire qu'elles doivent non seulement être honnêtes mais aussi DONNER L'APPARENCE DE L'HONNÊTETÉ, et compte tenu que le dossier Catania est sous ENQUÊTE POLITIÈRE actuellement, la plus élémentaire prudence impose que la vente du couvent soit suspendue jusqu'à ce que les entreprises Catania soient blanchies de tout soupçon.

Si j'étais dans l'escouade Marteau, j'irais perquisitionner les documents et autres pièces justifiant que les estimés de réparations ont PLUS QUE TRIPLÉ à partir du moment où certains gestionnaires se sont découvert un intérêt(?) envers la cour de triage d'Outremont. Peut-être découvrirait-on des liens imprévus avec des projets de gentrification du quartier Parc Extension?

Guy Rochefort , mars 11, 2010

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Les chargés de cours reprennent espoir - Mise à jour le mardi 9 mars 2010 à 15 h 52



Les chargés de cours de l'Université de Montréal font grève.

Les 2433 chargés de cours en grève de l'Université de Montréal affirment que leur employeur fait preuve d'ouverture dans les négociations en cours.

Le syndicat des chargés de cours se dit encouragé par le fait que la partie patronale a accepté de discuter de la réduction des groupes d'étudiants, ce qui constitue l'une des demandes des chargés de cours.

Les chargés de cours observent une grève générale illimitée depuis le 23 février. Leur contrat de travail est échu depuis le 31 août 2009.

Lundi, une première séance de négociations, qui ne devait durer que quelques heures, s'est finalement prolongée jusqu'en fin d'après-midi. La rencontre entre l'Université de Montréal et ses chargés de cours se tenait en présence d'un conciliateur.

Par voie de communiqué, l'Université de Montréal précise qu'une nouvelle rencontre de négociations est prévue mercredi et qu'une autre encore pourrait s'ajouter jeudi. « Le processus semble bel et bien enclenché », s'est réjoui le président du Syndicat des chargés de cours, Francis Lagacé.

Le syndicat affirme qu'outre la question de la taille des groupes, d'autres dossiers chauds font l'objet de discussions exploratoires.

Une marche pour maintenir la pression

Lundi, environ 300 grévistes ont marché sur le campus de l'Université de Montréal, afin de manifester leur détermination à obtenir gain de

cause dans les négociations les opposant à leur employeur.

Les commentateurs (1)

Envoyé par [SCoderre](#)

9 mars 2010 à 20 h 27 HNE

À l'UQAM, lorsque les chargés de cours ou les professeurs sont en grève, presque tous les étudiants embarquent dans le mouvement pour les supporter. Car tant qu'à manquer la moitié de ses cours, aussi bien les manquer à leurs côtés et les supporter.

Et que font les étudiants de l'UdeM en ce moment?

Sur le site web de la fédération des associations étudiante, seul une note qui renvoie au site de l'UdeM parle du conflit! Et c'est tout!

Bravo chers étudiants de l'UdeM pour votre intérêt sur les conditions de votre éducation! Il me semble que vous pourriez en faire un peu plus!

[En accord \(10\) »](#) - [En désaccord \(28\) »](#)

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Grève UDEM : Des étudiants s'impatientent : la session sera prolongée si le conflit dure encore « deux ou trois semaines » - Mardi 09 mars 2010

GRÈVE
UDEM

Des étudiants s'impatientent

■ La session sera prolongée si le conflit dure encore « deux ou trois semaines »

1

La grève des chargés de cours de l'Université de Montréal commence à inquiéter sérieusement de nombreux étudiants, qui déplorent être les « victimes » de ce conflit de travail.

SÉBASTIEN MÉNARD
Le Journal de Montréal

Le débrayage général illimité enclenché par les 2433 chargés de cours de l'UdeM le 24 février dernier s'est poursuivi, hier, pour un neuvième jour ouvrier d'affilée.

En tenant compte des demi-journées de grève qui avaient été exercées précédemment, des étudiants pourraient avoir raté 11 cours depuis le début du conflit.

Conciliation demain

La direction de l'UdeM a reconnu hier qu'elle devra prolonger la session d'hiver, si la grève se poursuit « encore deux ou trois semaines. » « Mais, jusqu'à maintenant, le temps perdu peut encore se reprendre en compressant les périodes d'examen », a expliqué au *Journal* le vice-recteur adjoint aux affaires professionnelles, Luc Granger.

Il croit que la conciliation amorcée hier avec le syndicat des chargés de cours — et qui se poursuivra demain — pourrait permettre de dénouer l'impasse.

« Je pense que, des deux côtés, on va commencer à faire des efforts dans la limite de nos moyens, parce qu'on ne veut pas que les étudiants soient pénalisés trop longtemps par cette situation-là », dit-il. Pour bien des étudiants, cependant, la grève des chargés de cours a déjà assez duré. « J'ai peur pour mes cours », confie Raphaëlle-Anne Dansereau-Lemieux,

qui termine un baccalauréat en psychoéducation.

La jeune femme trouve que la grève des chargés de cours est « justifiée », mais elle commence tout de même à s'impatienter.

« J'espère que l'Université va prendre les moyens nécessaires pour terminer cette grève-là », soupire-t-elle.

Assis dans la cafétéria du 3200, rue Jean-Brillant, qui était pratiquement déserte hier matin, Hervé Nord s'inquiète lui aussi pour la suite des choses.

« Je ne sais pas ce qui va arriver est ce, dit-il. J'aimerais suivre des cours d'été, mais je ne sais pas si ça va être possible », indique cet étudiant en histoire de 35 ans, qui effectue un retour aux études.

Voyage compromis?

Geneviève Arsenault et Justine Deschênes, qui étudient en droit, déplorent que les « étudiants [soient] les plus touchés » par le débrayage actuel. Elles espèrent que la grève des chargés de cours ne viendra pas compromettre un voyage à l'étranger, pour lequel elles ont déjà payé. « On ne sait pas trop comment on va s'organiser », avoue Geneviève Arsenault.

■ Les chargés de cours réclament un rattrapage salarial et une diminution de la taille de leurs groupes.

■ Ils donnent la moitié des cours au premier cycle. Les cours donnés par des professeurs ne sont pas perturbés.

■ Les chargés de cours de l'UdeM gagnent 7 506 \$ pour chaque cours de 45 heures qu'ils donnent. Par comparaison, ceux de l'UQAM reçoivent 7 790 \$.

sebastien.menard@journalmt.com

2

3

PHOTOS JOCELYN MALETTE ET SÉBASTIEN MÉNARD

1. Les chargés de cours de l'Université de Montréal, affiliés à la CSN, ont marché sur le campus de l'institution, hier, avant de s'arrêter devant le pavillon Marie-Victorin. **2.** Geneviève Arsenault et Justine Deschênes, deux étudiantes en droit, craignent qu'un voyage pour lequel elles ont déjà payé soit compromis à cause de la grève. **3.** Hervé Nord était parmi les rares étudiants assis dans la cafétéria du 3200, rue Jean-Brillant malgré la grève, hier.

RADIO-CANADA : Montréal : Université de Montréal : Marche des chargés de cours - Mise à jour le lundi 8 mars 2010 à 15 h 45

Les chargés de cours de l'Université de Montréal affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), en grève depuis le 23 février, maintiennent la pression. Alors que leur comité de négociation s'active en conciliation, les grévistes étaient entre 250 à 300 à battre le pavé lundi entre les pavillons de leur université, sous le thème « La marche pour la négo ».

- Les principales revendications des chargés de cours :
- Réduire la taille des groupes-cours;
 - Obtenir un rattrapage salarial par rapport aux chargés de cours des autres universités québécoises;

- Un meilleur accès à la prime de départ à la retraite (actuellement, un chargé de cours qui donne trois cours par année devrait enseigner pendant 42 ans avant d'y avoir droit).
- Les grévistes inquiets**
Les chargés de cours reprochent à leur employeur de ne pas les reconnaître comme des

enseignants à part entière. En fait, ce sont, entre autres, les accompagnateurs et « coaches » de la faculté de musique qui craignent de ne pas avoir les mêmes avantages en terme d'intégration et de perfectionnement. Ils accusent la direction de l'université de vouloir leur faire annuler la moitié des points au premier désistement et faire perdre l'emploi au deuxième désistement. Selon les grévistes, l'employeur veut diminuer l'offre de cours aux membres du

Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), en retirant la limite du nombre de cours donnés par les professeurs retraités. Selon le syndicat, les 2433 chargés de cours de l'Université de Montréal donnent 50 % des cours au premier cycle (à l'exclusion de la médecine), mais leur salaire ne représente même pas 5 % de la masse salariale de l'institution

La direction de l'université rappelle que la convention collective est échue depuis le 31 août 2009. Et après 14 séances de négociations infructueuses, elle se dit résolue à recourir à la conciliation en raison de la position arrêtée du syndicat et du maintien intégral de ses demandes. Ces revendications totalisent des charges supplémentaires de plus de 15 millions de dollars pour l'université, selon la partie patronale.

LE DEVOIR : Université de Montréal - La grève des chargés de cours est contestée dans leurs rangs - Jeudi 25 février 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Certains chargés de cours de l'Université de Montréal songent à convoquer une autre assemblée générale pour tenir un nouveau vote sur le mandat de grève.

Les chargés de cours de l'Université de Montréal entament aujourd'hui la deuxième journée d'une grève générale illimitée qui ne fait pas l'unanimité. Mécontents, certains de ces enseignants

songeraient même à convoquer une autre assemblée générale pour refaire le point et tenir un nouveau vote sur le mandat de grève. Cette avenue ne figure pas dans les statuts et règlements du syndicat des chargés de cours, mais l'article 352 du Code civil en prévoit la possibilité à condition qu'au moins 10 % des effectifs en fassent la demande.

Chargé de cours à la Faculté de musique de l'UdeM, Olivier Bélanger en est justement à constituer une liste de 250 professeurs, soit 10 % des quelque 2500 membres du syndicat. « Dans le statut du syndicat des professeurs, il y a une clause qui dit que 25 membres peuvent demander de convoquer une assemblée. Moi, je suis pris pour en récolter 250. Mais j'en ai déjà 200 », a-t-il dit.

Le chargé de cours déplore les pratiques de « désinformation » du syndicat. « C'est aberrant. Il n'y a pas moyen de poser des questions à notre syndicat. Il nous lance des chiffres très impressionnants sur le fait que nos salaires sont en dessous de ceux des autres chargés de cours. Mais ce n'est pas vrai et il n'y a pas moyen de

savoir ou ils ont pris leurs chiffres », a indiqué M. Bélanger.

Il critique également la faible légitimité du mandat de grève qui a été voté le 31 janvier dernier lors d'une assemblée. Les 115 chargés de cours présents avaient alors voté à 71 % en faveur d'une escalade des moyens de pression, allant jusqu'à la grève générale illimitée. « Mais ce vote de grève s'est organisé dans l'ombre. L'assemblée s'est tenue un dimanche matin et ce n'était pas évident de savoir où elle se tenait et quand. Ça a été annoncé sans tambour ni trompette », a dit M. Bélanger.

Le président du syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal, Francis Lagacé, ne s'étonne pas de cette dissidence. « Il y a toujours quelques chargés de cours qui ne sont pas d'accord », a-t-il dit. Il se montre toutefois ouvert à convoquer une assemblée si « un nombre important de chargés de cours le demande ». « Mais de toute façon, on aura une assemblée statutaire en mars pour traiter des questions budgétaires », a-t-il conclu.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 30000 étudiants en congé forcé - L'Université de Montréal affirme déjà qu'elle prolongera la session si la grève des chargés de cours perdure - Jeudi 25 février 2010



PHOTO JOCELYN MALETTE

✓ Des dizaines de chargés de cours ont érigé des piquets de grève devant le pavillon situé au 3200, rue Jean-Brillant, à 13 h, hier.

Jusqu'à 30 000 étudiants de l'Université de Montréal seront en congé forcé au moins jusqu'au 8 mars prochain, en raison du déclenchement de la grève générale illimitée de leurs chargés de cours. Si le conflit perdure, l'institution avertit déjà qu'elle devra prolonger la session d'hiver.

À 13 h hier, les 2433 chargés de cours de l'Université de Montréal (UdeM) ont cessé d'enseigner et plusieurs d'entre eux ont érigé des piquets de grève, armés de pancartes et sifflets, devant le pavillon situé au 3200, rue Jean-Brillant.

D'ici à demain, ce débrayage général illimité aura entraîné l'annulation de près de 700 cours, d'après les données rendues publiques par l'institution.

Les chargés de cours donnent la moitié des cours au premier cycle. Leur grève affectera

donc jusqu'à 30000 étudiants, selon le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger.

« Ça nous déçoit pour les étudiants, car ce sont eux qui sont pénalisés. Si ça dure trop longtemps, ils risquent de voir leur trimestre prolongé, d'avoir des reprises au mois de mai et de vivre des perturbations dans leur vie familiale et au travail », a-t-il prévenu, en entrevue au Journal.

Salaires et taille des groupes

Les chargés de cours de l'UdeM sont sans contrat de travail depuis le 31 août dernier. Selon Luc Granger, les négociations achoppent principalement sur deux enjeux : la taille des groupes, que les syndiqués aimeraient voir diminuer, et les hausses de salaire.

M. Granger évalue à 21 % sur trois ans les augmentations réclamées par les chargés de cours, des demandes qu'il juge déraisonnables.

L'Université est plutôt disposée à discuter de salaires « comparables » à ceux offerts dans les autres institutions montréalaises, dit Luc Granger.

« Nos fonds proviennent du public et de la poche des étudiants. Ce qu'on peut donner, c'est ce qui est offert dans le marché montréalais, insiste-t-il. On voit difficilement comment on pourrait creuser un déficit que les contribuables et les étudiants devront ensuite rembourser pour offrir aux chargés de cours des salaires supérieurs à ceux du marché. »

Quant à la taille des groupes, l'institution juge la demande syndicale « inapplicable » et fait valoir que « le nombre d'étudiants à la charge du personnel enseignant diminue régulièrement depuis 2002. »

Aucune rencontre de conciliation n'est prévue entre l'UdeM et ses chargés de cours avant le 8 mars. D'ici là, Luc Granger croit que la grève, qu'il juge « prématurée », se poursuivra. L'effet du débrayage sera cependant atténué la

semaine ne, en raison de la relâche hivernale.

Qualité de l'enseignement

Le syndicat des chargés de cours, affilié à la CSN, indique ne pas avoir choisi le recours à la grève « de gaieté de cœur. »

« Mais c'est le seul moyen dont nous disposons pour inciter l'administration à faire preuve d'ouverture face à nos demandes légitimes », plaide le président du syndicat, Francis Lagacé, dans un communiqué.

« Ces revendications tiennent compte de la qualité de l'enseignement pour les étudiants et reflètent notre volonté de nous faire respecter », martèle-t-il.

COMBIEN GAGNENT-ILS?

Voici combien gagne un chargé de cours pour chaque cours de 3 crédits* qu'il donne à l'UdeM et dans trois institutions jugées « comparables » :

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	7 506 \$/cours
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	7 831 \$/cours
UNIVERSITÉ LAVAL	7 528 \$/cours
UQAM	7 790 \$/cours

* : Un cours de trois crédits correspond généralement à 45 heures d'enseignement durant un même trimestre.

15 M\$ DE TROP

Selon l'UdeM, les demandes du syndicat représenteraient des charges supplémentaires de 15 M\$.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les autres cours ont lieu - Jeudi 25 février 2010

Malgré la grève des chargés de cours, l'Université de Montréal demeure ouverte. Les

cours qui sont donnés par des professeurs ne sont pas censés être perturbés.

L'Université de Montréal a pris soin de rappeler aux autres membres de son « personnel ensei-



gnant » que les « piquets de grève ne sont pas un empêchement à venir faire le travail pour lequel on est payé », explique le vice-recteur adjoint Luc Granger.

« Ça ne peut être un empêchement que s'il y a violence ou intimidation, dit-il. Si ça devait arriver, on prendrait les moyens légaux, c'est-à-dire une injonction, pour faire sortir les piqueteurs du terrain. »

M. Granger prévient que les professeurs qui pourraient être tentés de ne pas franchir les piquets de grève « par idéologie personnelle » seront considérés en grève illégale.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : « Ce qu'ils ont dit ... » - Jeudi 25 février 2010

« Ce qu'ils ont dit... »

« Avec les demi-journées de grève qu'il y avait eu avant, ça fait trois cours ou/ou pond. On a quand même payé pour ces cours-là! On n'est pas contre leurs demandes, mais en même temps, on est com- me pris en étau. »
- Mckennale Vanegas, étudiante est-asiatique

« On espère que ça se termine au plus vite. La grève, c'est bon pour les chargés de cours, mais en même temps, ce sont les étudiants qui paient. »
- Kevin Dhan, étudiant est-asiatique

« Je suis d'accord avec la grève pour ce que les chargés de cours tentent d'obtenir, mais je trouve ça dommage qu'en manque de finir plus tard, cet été, à cause de ça. »
- Myriam De Martin, sociologue

« Je m'étais préparée pour mon examen et il a été annulé. Je ne sais pas quand je vais le faire. On est tout mélangés... Je comprends leurs revendications, mais ça serait bien que ça se règle rapidement. »
- Haydée Carrasco, hispanique

MÉTRO : UdeM : Premier jour de grève pour les chargés de cours – Jeudi 25 février 2010



Les chargés de cours de l'Université de Montréal (UdeM) ont débrayé hier à l'occasion de la première journée de leur grève générale illimitée. L'UdeM a fait savoir qu'elle « déplorait vivement » le recours du Syndicat des chargés de cours de l'UdeM à la grève générale et appelle les étudiants à consulter le site Info-grève pour savoir si leurs cours ont lieu. L'université a rappelé que les cours dispensés par des professeurs se donnent normalement, et que les bibliothèques, le CEPSUM et les autres services de l'UdeM demeurent ouverts.

24 HEURES : Université de Montréal : Grève générale illimitée – Jeudi 25 février 2010

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

» Grève générale illimitée

Sans contrat de travail depuis six mois, les chargés de cours de l'Université de Montréal ont déclenché hier une grève générale illimitée pour protester contre des négociations qui s'enlisent. Vers 13 h hier, une centaine de chargés de cours ont érigé des piquets de grève devant l'Université. Ils ont choisi ce moyen de pression après deux demi-journées et une journée complète de grève dans l'espoir de débloquer les pourparlers. — 24H

LE DEVOIR : Éditorial : Université de Montréal - Affaire de chiffres, par Marie-Andrée Chouinard - Mercredi 24 février 2010

L'actualité des derniers jours offre un formidable condensé des défis qui attendent le nouveau recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton. Sur fond d'impasse financière et de crise de confiance, l'actuel numéro deux de l'UdeM est investi d'une délicate mission: convaincre qu'il réussira là où l'actuelle équipe, dont il est un élément de poids, s'est enlisée. Autour du climat ambiant de l'UdeM, qu'on pourrait qualifier de morose, un premier élément d'actualité: aujourd'hui même, les chargés de cours entament une grève générale illimitée. Les professeurs, divisés sur la pertinence d'une grève, leur emboîteront-ils le pas? Dans un contexte où l'université traîne un important déficit, la négociation sera pénible.

Autour du sous-financement chronique des universités, cet autre rappel, signé UdeM: c'est l'ancien recteur Robert Lacroix qui proposait hier un nouveau «pacte» destiné à sauver les universités, de la banqueroute comme de la disparition du radar nord-américain. Portée par le dégel des droits, cette idée pourrait initier un important débat social. Déchirantes tractations politiques en vue. Autour du parc immobilier de l'UdeM, un autre élément, tiré de l'actualité: l'ancien couvent Mont-Jésus-Marie, qu'un promoteur voudrait transformer en condos, crée des remous au conseil municipal, qui n'a pas — encore! — réussi à faire adopter ce projet controversé. Sitôt sa nomination confirmée, M. Breton a écrit

au maire pour réitérer son appui à la vente. Plusieurs lui reprochent d'avoir, depuis longtemps, mené cette liquidation. Homme pompier, le futur recteur a donc sur sa route quelques ardents brasiers... Ce radiologiste, qui aspirait il y a peu à la direction du CHUM, en a vu d'autres, et notamment comme conseiller spécial dans le dossier du mégacentre hospitalier, une incarnation parfaite de la bisbille. Le conseil de l'UdeM a opté pour un gestionnaire de crises. Certaines, notamment cette crise de confiance qui mine l'UdeM, sont toutefois tributaires du mode de gestion passé. M. Breton incarne à ce chapitre une continuité peu rassurante.

L'assemblée universitaire, qui lui préférait clairement les candidats Marc Renaud et Jacques Frémont, est une fois de plus recalée. Un scénario similaire s'était présenté lors de l'entrée en

poste de Luc Vinet, ce qui a très mal lancé son rectorat.

Avec cette nomination, le conseil de l'UdeM espère de toute évidence brasser de gros chiffres: une campagne de financement à piloter, un

déficit à résorber, un combat à mener pour le dégel des droits, un parc immobilier à élargir. Gare toutefois à certains oublis: derrière les chiffres reste une solide communauté, qui fait avant toute chose la force d'une université.

LE DEVOIR : En bref - Accueil tiède pour le recteur Breton – Mercredi 24 février 2010

Le Devoir

Le milieu étudiant accueille avec scepticisme la nomination de Guy Breton comme recteur de l'Université de Montréal. «Il y a eu des problèmes de gestion avec la dernière équipe. On a des craintes par rapport à la place que M. Breton

va laisser aux étudiants», a dit le président de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, Nicolas Desroix.

Même son de cloche du côté du syndicat des chargés de cours. «Étant donné la gestion chaotique

des dernières années, on avait dit qu'on ne voulait pas que le recteur fasse partie de l'administration actuelle. On ne nous a pas écoutés», a soutenu Francis Lagacé, président du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCUM-FNEEQ-CSN).

LE DEVOIR : En bref - Grève générale pour les chargés de cours de l'UdeM – Mercredi 24 février 2010

Le Devoir

Les chargés de cours de l'Université de Montréal déclencheront une grève générale illimitée dès 13h, aujourd'hui.

La grève «perlée» de quelques demi-journées et d'une journée complète la semaine dernière n'a

pas suffi à faire bouger la partie patronale sur son offre, a estimé le président du syndicat, Francis Lagacé. Sans contrat de travail depuis près de six mois, les chargés de cours exigent notamment une réduction de la taille des groupes-cours, un rattrapage salarial et un meilleur

accès à la prime de départ à la retraite. Les quelque 2500 chargés de cours de l'Université de Montréal donnent à eux seuls environ la moitié des cours du premier cycle, à l'exception de ceux de la Faculté de médecine.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les chargés de cours de l'Université de Montréal en grève générale illimitée – Mercredi 24 février 2010

PC | Les chargés de cours de l'Université de Montréal déclencheront une grève générale illimitée dès 13h, aujourd'hui.

Au dire de leur syndicat, après six mois et une 20e rencontre de négociations qui n'ont débou-

ché sur rien de concret, il n'y a pas d'autre choix pour faire avancer les revendications. Jusque là, les chargés de cours avaient débrayé durant deux demijournées et une journée complète dans l'espoir de faire débloquent les pourparlers.

Ils exigent notamment un rattrapage salarial et un meilleur accès à la prime de départ à la retraite. Ils voudraient aussi voir la taille des groupes auxquels ils sont affectés être restreinte.

24 HEURES : Guy Breton nommé recteur de l'UdeM – Mercredi 24 février 2010



Guy Breton sera en poste le 1er juin 2010

Stéphane Tremblay
Collaboration spéciale

Guy Breton est le nouveau recteur de l'Université de Montréal. Il entrera en fonction à compter du 1er juin prochain, soit au terme du mandat du présent recteur Luc Vinet.

La nomination a eu lieu lundi en soirée lors d'une rencontre à huit clos du conseil d'administration de l'UdeM.

« Guy Breton jouit d'un grand crédit auprès des principaux partenaires institutionnels de l'université », a mentionné par voie de communiqué la chancelière de l'université Louise Roy.

«Il fait preuve d'un leadership pragmatique, d'une ouverture d'esprit et d'un sens de l'action qui sont autant de qualités reconnues qui lui

permettront de faire face avec courage aux défis complexes de son mandat », a-t-elle ajouté.

Les membres du Conseil ont jugé, à l'unanimité, que M. Breton est la personne la plus apte à assurer le développement plein et entier de la première université en importance au Québec qui compte plus de 40 000 étudiants, 2000 professeurs et chercheurs et 3200 employés avec un budget annuel de 600M\$.

Celui qui est actuellement vice-recteur exécutif et professeur titulaire à la Faculté de médecine a vivement impressionné le Conseil, selon Mme Roy, par « sa vision stimulante et unificatrice de toutes les parties prenantes, sa maîtrise des enjeux budgétaires, son expérience et sa connaissance profonde du fonctionnement de nos services. »

Encore beaucoup d'argent

De nombreux défis attendent le titulaire de la plus haute fonction de l'université. Guy Breton, qui deviendra le 11e recteur de l'université fondée en 1878, devra retrouver rapidement l'équilibre budgétaire.

La question du financement sera d'ailleurs capitale, surtout que la campagne de financement que l'université mènera conjointement avec ses

écoles affiliées, HEC Montréal et l'École Polytechnique doit être un succès.

Soulignons que la dernière campagne majeure de l'université, celle de 1999 à 2003, a permis de récolter plus de 218M\$, alors que l'objectif était de 125M\$. Le recrutement d'étudiants internationaux et la réalisation du projet de Pavillon des sciences à Outremont meubleront aussi le premier mandat de cinq ans de Guy Breton.

30 ans d'expérience

M. Breton enseigne à l'Université de Montréal depuis 1979. Il a notamment exercé les fonctions de directeur de département et de vice-doyen exécutif à la Faculté de médecine.

Radiologiste de formation, il a été secrétaire et président de l'Association des radiologistes du Québec pendant 17 ans. En 2009, cette même association lui a remis le prix Albert-Jutras pour souligner sa brillante carrière en milieu hospitalier et universitaire.

Guy Breton a également joué un rôle déterminant dans le projet du CHUM à titre de vice-président de la SICMUM et de directeur de la planification du CHUM 2010.

Chargés de cours : Grève générale illimitée à L'UdeM - 23/02/2010 17h57 – Mercredi 24 février 2010

Serge Forgues

Les 2 433 chargés de cours de l'Université de Montréal entameront une grève générale illimitée à compter de mercredi, au moment même où une majorité d'étudiants ont la tête dans les livres pour se préparer en vue des examens de la mi-session.

Sans contrat de travail depuis près de six mois et exaspéré par le peu de résultats lors de négociations, le syndicat des chargés de cours a décidé de mettre à exécution le mandat de grève qui lui avait été accordé le 31 janvier.

Dès demain à 13h, près du quart des cours offerts à l'UdeM seront ainsi annulés.

« Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous en sommes venus à cette décision, mais c'est le seul moyen dont nous disposons pour inciter l'administration à faire preuve d'ouverture face à nos demandes légitimes » a fait savoir par voie

de communiqué le président du syndicat, Francis Lagacé.

Les grévistes, qui se disent ouverts à ce que des séances de négociation aient lieu avant le prochain rendez-vous prévu pour le 8 mars, souhaitent notamment une augmentation de salaire avoisinant les 21% sur une période de trois ans et la réduction de la taille des groupes-cours.

Loin d'une entente

Sur ces deux points cruciaux du litige, les deux parties semblent être à des années lumières d'une entente si l'on se fie aux propos qu'a tenu, en entrevue avec 24H, le responsable des conventions de travail de l'UdeM.

Le vice-recteur adjoint aux affaires professorales, Luc Granger, a accusé une fin de non-recevoir en ce qui a trait à l'inclusion d'une clause abordant la taille des groupes dans le contrat de travail. «Ça a toujours été non et ça sera toujours non» a-t-il affirmé sur un ton tranchant.

«Aucune grande université du G-13 canadien ne le fait», soutient celui qui fait valoir que des cours de chant d'opéra et de théorie en neuropsychologie présentent des réalités différentes.

En ce qui a trait aux demandes salariales, un énorme fossé sépare également les deux clans. «Nous proposons 2 % en plus de ce que l'État attribuera dans le futur», explique M. Granger qui fait valoir que les demandes syndicales équivaldraient à une dépense de près de 5,5 millions \$ de plus pour l'Université, déjà aux prises avec une dette de 144 millions \$.

Ce dernier rappelle que depuis 1999, le salaire des chargés de cours a augmenté de 55%, loin du 19,48% auxquels a eu droit la fonction publique. En moyenne, une charge de cours à l'UdeM rapporte à son titulaire 7 506\$, quelque 250\$ de moins que ce qui prévaut à l'UQAM, l'Université Laval et Concordia, soutien M Granger.

Des étudiants déçus

Du côté des étudiants, on se désolé d'être ceux qui font les frais de ce conflit. «Nous aimerions qu'ils négocient autour d'une table, pas avec une partie dans la rue et l'autre assis dans ses bureaux», peste le secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, Nicolas Descroix.

Ce dernier craint notamment que la session soit prolongée, ce qui viendrait chambouler le parcourt académique de plusieurs étudiants, en plus de les priver de précieuses heures de travail pendant la période estivale. Refusant de prendre position dans le conflit, M. Descroix se dit néanmoins en faveur de la ré-

duction de la taille des groupes-cours, qui viendrait améliorer la qualité de l'enseignement selon ses dires. Les chargés de cours sont responsables de 22% des classes données à l'UdeM, dont près de la moitié de celles offertes au premier cycle.

LE DEVOIR : UdeM - Guy Breton succède à Luc Vinet : «Un désastre pour l'Université», dit le président du syndicat des professeurs – Édition du mardi 23 février 2010

Marco Bélair-Cirino

Au terme d'un conclave qui aura duré cinq jours, le Conseil de l'Université de Montréal a jeté son dévolu sur l'actuel vice-recteur exécutif, Guy Breton, pour succéder à Luc Vinet comme recteur, a annoncé la chancelière de l'institution, Louise Roy, hier soir.

«C'est vraiment un désastre et je ne sais pas comment l'université va se relever», a déclaré le président du Syndicat général des professeurs et professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM), Louis Dumont. «M. Breton était membre de la direction actuelle et c'est un désastre en termes de gestion: 40 à 140 millions de déficit ou le désastre du 1420, boulevard Mont-Royal. Il n'y a rien que la direction a fait qui a

favorisé la cohésion qui est essentielle pour l'université. On s'en va vers une grande campagne en septembre et je ne vois pas comment on va rassembler les forces vives de l'université», a-t-il ajouté.

Le SGPUM appelle de tous ses vœux que le prochain recteur ne soit pas une personne associée à l'actuelle administration de l'Université.

Trois candidats en lice

En plus du Dr Breton, le comité de consultation sur son pied en vue de la nomination du prochain recteur avait suggéré, jeudi dernier, les noms de Jacques Frémont, provost et vice-recteur aux affaires académiques, et de Marc Renaud, professeur à la Faculté des arts et des sciences au Conseil de l'Université.

Tous trois avaient été triés sur le volet à partir d'un groupe de 11 personnes.

Marc Renaud a été donné favori lors de deux consultations; l'une auprès de l'Assemblée universitaire et l'autre auprès du corps professoral.

M. Breton a notamment été directeur de département et vice-doyen exécutif à la Faculté de médecine, où il a commencé à enseigner en 1979. Il entrera en fonction le 1er juin pour un mandat de cinq ans. Le maintien de la qualité des programmes dans un contexte financier «très difficile» et la prochaine campagne de financement de l'Université seront en tête de sa liste de priorités.

LA PRESSE : UdeM: Guy Breton nommé recteur – Mardi 23 février 2010

Catherine Handfield, La Presse

Au terme d'un processus de sélection, le médecin radiologiste Guy Breton a été choisi pour devenir le prochain recteur de l'Université de Montréal. Le syndicat des professeurs a dénoncé cette nomination.

Guy Breton, actuel vice-recteur exécutif, entrera en fonction le 1er juin prochain pour un premier mandat de cinq ans. Le Conseil de l'Université a choisi M. Breton parmi trois finalistes pour succéder au recteur sortant, Luc Vinet.

«Guy Breton jouit d'un grand crédit auprès des principaux partenaires institutionnels de l'Uni-

versité, a déclaré hier la chancelière de l'Université de Montréal, Louise Roy. Sa vision stimulante et unificatrice de toutes les parties prenantes, sa maîtrise des enjeux budgétaires, son expérience facultaire et sa connaissance profonde du fonctionnement de nos services ont vivement impressionné le Conseil.»

Le syndicat des professeurs (SGPUM) a tout aussi vivement dénoncé la nomination. Dans un mémoire déposé en octobre, le SGPUM avait donné son appui à un autre candidat, Marc Renaud, professeur de sociologie.

«Nommer Guy Breton, c'est reconduire les défauts de l'administration actuelle, qui a obtenu des résultats pitoyables en matière de gestion des fonds et qui impose des compressions du corps professoral», a déclaré le président du syndicat, Louis Dumont.

Radiologiste de formation, M. Breton enseigne à l'Université de Montréal depuis 1979. Il a joué un rôle déterminant dans le projet du CHUM à titre de vice-président de la SICHUM et de directeur de la planification du CHUM 2010.

Québec89.com : La grève s'amplifie à l'Université de Montréal - Dimanche 21 février 2010, à 05h30

Par Mélanie Thibault

Vêtus pour la plupart d'une écharpe bleue les grévistes se mobilisaient devant le pavillon Marie-Victorin, vendredi, le 12 février dernier. Pour le syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), la grève se poursuivait même jusqu'à 22h. Une grève générale menacerait-t-elle de s'installer sur le versant ouest du mont Royal?

Lundi et mercredi, les 15 et 17 février, deux débrayages des chargés de cours étaient entamés de 13h à 17h.

Les revendications

Plusieurs points semblent diviser sérieusement la partie patronale et celle des chargés de cours. Le syndicat des chargés de cours de l'UdeM conseille aux étudiants de se référer au site web www.scccumennego.blogspot.com. Loin de se décourager, les étudiants approuvent pour la plupart la grève des chargés de cours, car elle vise principalement à réduire les groupes et à améliorer, par le fait même, la qualité de l'enseignement.

Le contrôle de taille des groupes est la raison principale évoquée par les chargés de cours pour faire la grève. Pour la direction, il n'est pas question d'augmenter le nombre de cours afin de diminuer le nombre d'étudiants par cours.

«Il n'y a pas de corrélation entre la charge de travail et le nombre d'étudiants», indique le porte-parole de la partie patronale de l'Université.

En regardant de plus près, plusieurs revendications méritent une attention particulière. Francis Lagacé, président du SCCCUM, explique à Québec 89 les raisons qui obligent les chargés de cours à se mobiliser.

«L'attribution des cours est répartie sans tenir compte de la précarité des chargés de cours, considérés comme des membres à simple emploi», précise-t-il.

«Nous voulons obtenir deux choix au premier tour d'affichage de postes pour un cours des professeurs permanents, comme notre statut est moins stable», ajoute-t-il.

De plus, pour une même tâche, un professeur perçoit 7,7% de rémunération supplémentaire par rapport aux chargés de cours.

«Nous demandons à recevoir le même salaire pour une tâche similaire», s'insurge M. Lagacé.

Plus pour les futurs retraités

Le but de la grève est aussi d'améliorer la prime de départ à la retraite des chargés de cours. L'accès à la retraite est conditionné à 125 points d'ancienneté.

«Pour accumuler ce nombre de points, il faudrait en moyenne 62 ans et demi d'enseignement, ce qui forcerait la plupart des chargés de cours à enseigner jusqu'à 89 ans», calcule-t-il.

La direction suggère alors de diminuer le nombre de point à accumuler, mais en coupant de moitié la prime. Les chargés de cours refusent d'accepter cette proposition.

Une exonération des frais de scolarité pour les membres de la famille de l'enseignant est aussi sollicitée.

«Les mi-temps ont déjà accès à ça, alors que certains chargés de cours enseignent depuis plus de 25 ans», plaide M. Lagacé.

Une prochaine rencontre entre les deux parties est prévue pour mardi, le 23 février.

«Une décision s'impose. Si les choses n'avancent pas, il ne faut pas négliger l'idée d'une grève générale illimitée», admet la présidente de la SCCCUM.

Lueurs d'espoir pour les chargés de cours

Les statistiques jouent en défaveur de l'Université de Montréal si la grève se poursuit, car les chargés de cours sont deux fois plus nombreux que les professeurs.

La direction de l'UdeM prétexte qu'elle a des difficultés financières. Elle refuse cependant d'inclure l'augmentation d'inscriptions d'étudiants à temps complet dans son budget actuel, ce qui correspond pourtant à 16 millions de dollars supplémentaires.

Les chargés de cours ne représentent que 5% de la masse salariale des ressources humaines totales, mais prodigent 50% des cours au premier cycle. L'augmentation de salaires de la centaine de dirigeants de l'Université de Montréal totalisait 2 millions et demi de dollars en 2009.

MÉTRO : Première journée de grève complète des chargés de cours de l'Université de Montréal – Vendredi 19 février 2010 11:15



MÉTRO

Les chargés de cours de l'Université de Montréal ont entamé ce matin une première journée complète de grève. La grève se poursuivra jusqu'à 22 h ce soir.

C'est jeudi soir que le conseil exécutif du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal a choisi de recourir une troisième fois à la grève, peut-on lire dans un communiqué émis aujourd'hui. Le Syndicat

assure avoir averti l'association étudiante de l'université de la situation. Il justifie cette journée de grève en affirmant que «la position de l'Université de Montréal reste fermée sur les enjeux fondamentaux de la négociation».

«Devant ce mépris constant de nos revendications légitimes, nous estimons qu'il faut poursuivre les moyens de pression conformément au mandat accordé par l'assemblée générale, le 31

janvier dernier», a fait valoir le président du syndicat, Francis Lagacé

Un piquet de grève a été dressé devant le pavillon Marie-Victorin et un autre sera placé devant le pavillon de l'aménagement de midi à 15 h.

Les chargés de cours avaient déjà manifesté leur mécontentement à deux reprises cette semaine en recourant à des grèves d'une demi-journée lundi et mercredi.

[Voir le communiqué et la position du Syndicat](#)

MÉTRO : Udem : Les chargés de cours débrayent une demi-journée – Mardi 16 février 2010

Udem Les chargés de cours débrayent une demi-journée



Les quelque 2 500 chargés de cours de l'Université de Montréal ont tenu hier après-midi une demi-journée de grève et une manifestation devant le pavillon principal de l'institution, boulevard Édouard-Montpetit, où se tient l'assemblée universitaire.

Les négociations sont au point mort avec l'employeur malgré une séance de conciliation lundi dernier. Une nouvelle rencontre de conciliation doit avoir lieu aujourd'hui.

LA PRESSE CANADIENNE

CYBERPRESSE : Les chargés de cours de l'Udem tiennent une demi-journée de grève - Mis à jour le 15 février 2010 à 11h44

La Presse Canadienne, Montréal

Les quelque 2500 chargés de cours de l'Université de Montréal tiennent ce lundi après-midi une demi-journée de grève et une manifestation devant le pavillon principal de l'institution, boulevard Édouard-Montpetit, où se tient l'assemblée universitaire.

Les négociations sont au point mort avec l'employeur malgré une séance de conciliation lundi dernier. Une nouvelle rencontre de conciliation

doit avoir lieu ce mardi. Les principaux points en litige touchent les salaires, la taille des groupes de cours, l'accès aux primes de départ à la retraite et la répartition des charges de cours.

Un chargé de cours reçoit en moyenne 7500 \$ pour un cours à l'université de Montréal, comparativement à la moyenne québécoise de 8000 \$. La taille des groupes, quant à elle, est souvent excessive, selon le syndicat, qui fait état de cours de langue avec 30 à 40 étudiants, alors

que la norme est de 20 ou de groupes de 90 étudiants dans des matières où la norme devait être de 60.

Les chargés de cours ont confié à leurs représentants syndicaux un mandat de déclencher des moyens de pression devant s'accroître en cours de route et pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

LE DEVOIR : En bref - Grève d'une demi-journée à l'Université de Montréal – Édition du lundi 15 février 2010

Le Devoir

Malgré la grève d'une demi-journée que tiendront les chargés de cours dès 13h, l'Université de Montréal demeurera ouverte aujourd'hui.

La direction universitaire a fait savoir hier que les professeurs permanents et les autres membres du personnel seraient au poste et que les

bibliothèques, le CEPsum et les services alimentaires seraient accessibles aux étudiants. Par contre, les cours donnés par les chargés de cours, les chargés de clinique, les superviseurs de stage, ainsi que les accompagnateurs, clavéristes, et coachs vocaux seront suspendus. Le syndicat des chargés de cours de l'Udem a rejeté

les offres présentées par la partie patronale le 8 février dernier. Le syndicat réclame que les coachs et les accompagnateurs vocaux de la faculté de musique soient reconnus au même titre que des chargés de cours, et que le nombre d'étudiants par classe soit contrôlé.

LE DEVOIR : En bref - Udem: grève des chargés de cours lundi – Édition du jeudi 11 février 2010

Le Devoir

Déçu par les offres patronales remises lundi dernier, le syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal tiendra une première demi-journée de grève le lundi 15 février prochain. Le comité exécutif utilise ainsi

le mandat de grève que lui ont accordé ses membres dans une proportion de 71 %.

«Il s'agit davantage d'un document de reculs sur les conditions actuelles et de refus des demandes auxquelles nous tenons le plus», a déploré le président du syndicat, Francis Lagacé. Les

chargés de cours revendiquent notamment que la taille des groupes dans leurs cours soit contrôlée et que les coachs et les accompagnateurs vocaux de la Faculté de musique soient inclus dans la définition du poste de chargée ou chargé de cours.

MÉTRO : Les chargés de cours de l'Udem tiendront un demi-jour de grève le 15 février – Jeudi 11 février 2010

MONTRÉAL - Les membres du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal tiendront une demi-journée de grève, lundi prochain, le 15 février, en après-midi.

Le président du syndicat (SCCCUM-FNEEQ-CSN), Francis Légaré, reproche à l'institution de sou-

mettre des propositions qui s'avèrent être une coquille vide car à son avis, il s'agit davantage d'un document de reculs sur les conditions actuelles et de refus des demandes auxquelles les membres tiennent le plus.

Le syndicat a obtenu le 31 janvier un mandat pour une première demi-journée de grève. Le mandat précisait que des moyens de pression gradués, au besoin, pourraient aller jusqu'à la grève générale illimitée à exercer au moment jugé opportun.

LE DEVOIR : Université de Montréal - Les professeurs refusent la grève - Le vote interne tenu pour choisir des moyens de pression a été très serré - Édition du mercredi 10 février 2010

Lisa-Marie Gervais

La grève n'est pas le meilleur moyen de négocier le renouvellement de la convention collective, du moins pour le moment, ont clamé les professeurs de l'Université de Montréal. C'est le message qu'ils ont transmis à la direction de leur syndicat en battant en brèche la résolution qui devait donner à ce dernier le mandat d'utiliser des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Le vote a néanmoins été très serré. À l'issue de l'assemblée générale extraordinaire convoquée par le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM), 323 professeurs se sont prononcés contre l'utilisation de moyens de pression, 301 ont voté pour et 2 se sont abstenus. «Le message c'est: "Continuez à défendre les intérêts des profs, continuez à défendre les grands enjeux, mais sans moyens de pression"», a résumé Louis Dumont, président du SGPUM.

Cette décision des professeurs exprime bien les profondes divisions qui existaient au sein du

conseil syndical sur la stratégie à adopter dans les négociations. «C'est curieux et paradoxal, parce qu'on a rejeté à 98 % la position patronale la dernière fois», a indiqué M. Dumont. Mais pour lui, il ne s'agit pas d'un désaveu: le syndicat a encore toute la légitimité pour mener sa bataille, a assuré le professeur au Département de pharmacologie.

«Le syndicat ne perd pas la face», estime la sociologue Claire Durand, qui faisait partie du noyau d'opposants au vote de grève. Pour elle, le vote a placé le syndicat dans le meilleur des mondes. «Le fait que les gens en faveur [de la grève] aient été nombreux, ça envoie quand même à l'administration le message qu'on veut que les problèmes se règlent. [...] C'est l'idéal, car on ne voulait pas non plus que l'exécutif soit battu à plates coutures, car on aurait perdu notre marge de manoeuvre pour négocier», a-t-elle expliqué.

Les raisons du revers

Marc-André Deniger, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, a voté contre la résolu-

tion, car il jugeait, avec le changement de recteur et d'administration qui s'opère, que ce n'était pas «un bon timing». «Mais même si on vient de passer un message à notre syndicat, c'est maintenant aux patrons à qui on devrait brasser la cage pour qu'on en arrive à des solutions. Je ne voterai pas contre éternellement.»

Pour Éric Montpetit, professeur au Département de sciences politiques, se doter d'un mandat de grève en pleine crise économique était inapproprié. «Ce n'est pas un rejet des principes, mais étant donné le contexte économique, il faut faire preuve de modération, a-t-il affirmé. On n'a pas les salaires des médecins spécialistes, mais on n'a pas de si mauvais salaires non plus.»

Un tel revers impliquera-t-il un changement en profondeur? Pas des revendications, a soutenu Louis Dumont. «On va examiner les différentes stratégies applicables», a-t-il dit en rappelant que son exécutif rencontrera demain la partie patronale en présence d'une conciliatrice. «C'est là qu'on va voir quelle direction ça va prendre.»

MÉTRO : Les professeurs de l'Université de Montréal refusent de faire la grève - Mercredi 10 février 2010

MARIE-EVE SHAFFER

Réunis mardi midi en assemblée générale, les professeurs de l'Université de Montréal se sont opposés dans une proportion de 52% à exercer des moyens de pression.

«Nous prenons acte de leur décision», a dit le président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM), Louis Dumont. Ce dernier a malgré tout trouvé ce résultat quelque peu paradoxal puisque les professeurs «disent non à 98% à ce que la direction propose et ils soutiennent à 100% les propositions de leur syndicat».

Le quotidien Le Devoir rapportait mardi qu'un groupe de délégués syndicaux tentaient de convaincre leurs collègues de voter contre la

grève, jugeant les demandes syndicales «irréalistes».

Les salaires et la création de postes

La convention collective des professeurs est échue depuis le 31 mai 2008. Depuis le début des négociations, des petits progrès ont été enregistrés. Les pourparlers achoppent notamment sur la question des hausses salariales. Les professeurs réclament des augmentations de 14% sur 4 ans. L'employeur offre de son côté de majorer les salaires de 2% pendant deux ans et ensuite, il veut s'en remettre à la politique salariale du gouvernement du Québec.

Les professeurs veulent aussi que 210 nouveaux postes soient créés pour leur permettre de mieux concilier leurs activités d'enseignement et

de recherche. Cela représenterait une charge supplémentaire de 25M\$ pour l'Université, selon la direction. Celle-ci est prête à ouvrir 140 nouveaux postes. «Les propositions de la direction affaiblissent nos conditions de travail», a dénoncé M. Dumont.

La direction de l'Université a indiqué par communiqué qu'elle réagira jeudi, lors d'une rencontre avec le conciliateur, à la contre-proposition des professeurs. Elle a rappelé qu'elle éprouve de sérieuses difficultés financières. Son déficit annuel atteint 7,4M\$. L'Université de Montréal négocie aussi le nouveau contrat de travail de ses chargés de cours. Ceux-ci ont confié, il y a deux semaines, un mandat de grève illimité à leur syndicat.

LE DEVOIR : Université de Montréal - Bruyante dissidence syndicale : Des professeurs anti-grève se manifestent à la veille du vote - Édition du Mardi 09 février 2010

Lisa-Marie Gervais

Jean Piché, délégué syndical à la faculté de musique de l'Université de Montréal croit que la grève aurait un effet «dévastateur» sur l'Université de Montréal en cette période de recrutement d'étudiants.

Rien ne va plus au sein du Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal. Alors que l'exécutif s'attend à se voir confier un mandat de grève illimité lors d'un vote qui se tient aujourd'hui, un groupe de délégués syndicaux a envoyé hier une lettre à plus de 1400 professeurs leur enjoignant de voter contre. «On est convaincu que la majorité des profs ne veulent pas aller en grève. Dans la situation présente, ça nous causerait énormément de tort», a affirmé Jean Piché, délégué syndical à la faculté de musique de l'Université de Montréal, aux côtés de quatre de ses collègues aussi signataires de la lettre. «À l'Université de Montréal, il y a toujours eu une tradition intello pro-syndicale, ce qui est bien, mais elle s'est traduite par une culture syndicale qui est extrémiste.»

Les profondes dissensions au sein du Syndicat général des professeurs et professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM), en plein processus de conciliation en vue du renouvellement de sa convention collective, se font sentir depuis un bon moment déjà. En septembre

dernier, des voix dissidentes avaient commencé à se faire entendre. Et à la réunion syndicale de la semaine dernière, où s'est tenu un vote sur la résolution qui est votée aujourd'hui, 17 membres sur les 61 qui se sont exprimés se sont prononcés contre.

Dans la lettre envoyée aux professeurs, le groupe opposé à l'exécutif syndical soutient notamment que la demande du syndicat de pourvoir tous les postes de professeurs devenus vacants et d'en créer 210 nouveaux en quatre ans n'est pas réaliste. Ces derniers représentent, selon eux, des coûts d'environ 25 millions de dollars, une somme que seul le gouvernement peut déboursier. «Ça ne prend pas la tête à Papineau pour comprendre que le gouvernement, lui-même en pleine négociation avec la fonction publique, ne va pas accepter», avance M. Piché. Il croit qu'en cette période cruciale de recrutement d'étudiants, la grève aurait un effet «dévastateur».

M. Piché n'est également pas d'accord pour augmenter les salaires de 13,96 % sur quatre ans. «Avec ou sans grève, cette demande a peu de chances d'être satisfaite. [...] À l'UdeM, notre salaire moyen est de 106 045 \$ alors que la moyenne du G10 est de 110 313 \$», soit le plus élevé chez les professeurs d'université du Québec, souligne-t-on dans la lettre.

Selon Claire Durand, déléguée syndicale et professeure au département de sociologie, l'ajout de postes n'est pas inscrit dans la convention. «On voit bien que les profs sont complètement fatigués, vidés. [...] Mais faire une grève sur des promesses de postes qui ne seront peut-être pas respectées, ça n'a pas de sens», a-t-elle noté. «Ceci dit, on pense que les deux parties, y compris la partie patronale, n'ont pas fait le travail de négociateur.»

Aux professeurs de décider

Le président du SGPUM, Louis Dumont, voit dans cette dissidence l'expression de la liberté syndicale. «Nos collègues ont droit à leur opinion. Ça a été la même chose lors des négos en 2005», a-t-il dit. «Il ne s'agit pas d'être pour ou contre la grève, mais plutôt de penser comment on peut forcer l'Université à négocier», a ajouté M. Dumont. «Le simple fait d'avoir un mandat fort de la part des collègues de l'Assemblée générale va avoir un impact sur les décisions du conseil et des gouvernements dans les négociations», a-t-il soutenu.

Dans un communiqué diffusé hier, la direction de l'Université a rappelé qu'elle ferait connaître sa position concernant la contre-proposition du SGPUM ce jeudi.

MÉTRO : Les professeurs et les chargés de cours s'allient dans leurs négociations avec l'Université de Montréal – Jeudi 04 février 2010

MÉTRO Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal et le Syndicat général des professeurs et professeurs de l'Université de Montréal ont signé un protocole d'entente qualifié «d'historique» hier soir, selon un communiqué diffusé ce matin. Ce protocole sera en vigueur pour au moins toute la durée des négociations avec l'Université de Montréal. L'entente fait en sorte que les comités exécutifs des deux syndicats s'informeront mutuellement de leurs activités et de leur plan d'action. Ils pourraient également envisager des actions communes.	Selon le syndicat, les négociations du SCCUM-CSN, qui représente 2433 chargés de cours, sont au plus mal. Leur convention collective est échue depuis le 31 août, mais les pourparlers n'ont pratiquement pas avancé malgré 16 rencontres entre les parties. Les négociateurs patronaux ont demandé la conciliation le 13 janvier alors que les chargés de cours ont voté le 31 janvier un plan d'action comportant un mandat de grève générale illimitée. Quant au SGPUM, qui représente 1273 professeurs et chercheurs, sa convention collective est échue depuis le 1er juin 2008. Toujours d'après le communiqué émis par le syndicat, «la direc-	tion refuse toujours de discuter des enjeux principaux de cette négociation, soit la création de nouveaux postes de professeur, l'allègement de la surcharge de travail, la sécurité d'emploi pour les chercheurs et un alignement des salaires sur ceux des professeurs des grandes universités de recherche au Canada». Une conciliatrice du ministère du Travail accompagne les deux parties depuis le 19 juin 2009. À sa réunion d'hier soir, le conseil syndical a recommandé la tenue d'une assemblée générale afin qu'elle se prononce sur un mandat de grève.
--	--	---

LA PRESSE : Mandat de grève à l'UDeM : Les professeurs se prononcent à leur tour – Mardi 02 février 2010

Louise Leduc, La Presse Ça chauffe à l'Université de Montréal: les chargés de cours se sont donné un mandat de grève au cours du week-end, et c'est au tour des professeurs de cheminer en ce sens cette semaine. Une réunion extraordinaire du conseil syndical est convoquée demain, à laquelle participeront une soixantaine de représentants de départements. À l'ordre du jour se trouve la question du mandat de grève. Le président du syndicat des professeurs, Louis Dumont, note que tout mandat de grève doit nécessairement être avalisé en assemblée générale, «c'est dans l'air depuis longtemps».	«Il y a fermeture complète de l'Université. On nous oppose un gros non, c'en est démoralisant.» L'embauche de professeurs est le principal différend entre l'Université et ses professeurs, indique pour sa part Luc Granger, vice-recteur adjoint aux affaires professorales (le représentant de l'administration). «Les professeurs veulent un plancher d'emplois dans la convention. Ils réclament un nombre X d'enseignants pour un nombre X d'étudiants. Nous, on dit que ça n'est pas une question de convention collective, mais une question administrative.» La question des salaires est plus centrale en ce qui concerne les chargés de cours. Selon Francis Lagacé, le président de leur syndicat, ils demandent un rattrapage de 7,7% en trois ans, plus	une augmentation de 4% par année. «Ça donne 12% d'augmentation en trois ans», dit M. Lagacé. Plutôt 18,5% sur trois ans, calcule Luc Granger. L'Université de Montréal plaide les pressions gouvernementales, la nécessaire atteinte du déficit zéro et sa dette de 140 millions. À cela, aussi bien le syndicat des professeurs que celui des chargés de cours répliquent que l'Université de Montréal aurait dû y songer l'automne dernier quand elle a consenti à ses cadres supérieurs des augmentations de salaire totalisant 2,5 millions. Si le ton monte avec ce mandat de grève en poche pour les chargés de cours et un autre qui s'annonce avec les professeurs, un conciliateur est au dossier dans les deux cas.
---	---	---

LE DEVOIR : En bref - Mandat de grève pour les chargés de cours de l'UdM – Édition du lundi 1er février 2010

La Presse canadienne Les chargés de cours de l'Université de Montréal ont voté, hier, pour donner le mandat à leur exécutif de déclencher une escalade de moyens de pression, y compris le recours à la grève illimitée. Lors de leur assemblée générale, les	membres ont voté dans une proportion de 71 % en faveur de ce mandat. Le syndicat se dit toutefois prêt à se lancer dans un exercice de conciliation avec la partie patronale. Une demande a été déposée en ce sens le 13 janvier dernier auprès du ministère du Tra-	vail. Les points en litige portent sur la taille des groupes d'étudiants, la question salariale, l'instauration d'un comité de santé et de sécurité, l'ancienneté et les libérations syndicales.
--	---	--

24 HEURES : Grève des chargés de cours à l'UdeM? – Lundi 1er février 2010

Serge Forgues Découragés par la lenteur des négociations, les 2 433 chargés de cours de l'Université de Montréal (UdeM) ont voté, dimanche, en faveur d'un mandat de grève générale illimitée. Avec une majorité de 71%, les syndiqués ont mandaté le comité exécutif de leur syndicat de « déclencher des moyens de pression gradués, au besoin, pouvant aller jusqu'à la grève générale	illimitée à exercer au moment opportun », signale-t-on dans un communiqué émis par la CSN. On livre ainsi un avertissement à l'UdeM dans le but de faire bouger les choses et sortir de l'impasse qui perdure depuis le 31 août 2009, date à laquelle la dernière convention collective est venue à échéance.	Les chargés de cours accusent la partie patronale de faire preuve de mauvaise foi ; le président du syndicat, Francis Lagacé les accuse notamment «d' avoir tout simplement refusé de négocier depuis des mois ». La question salariale et le refus de l'université d'inclure la taille des groupes-cours dans la nouvelle convention figurent parmi les principaux irritants.
---	--	---

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ET BISHOP'S UNIVERSITY

RADIO-CANADA / ESTRIE : Formation des superinfirmières : Incertitude à l'Université de Sherbrooke - Mise à jour le mercredi 17 mars 2010 à 17 h 31

L'avenir de la formation d'infirmières praticiennes spécialisées est loin d'être assuré à l'Université de Sherbrooke. La direction de l'établissement affirme ne pas être en mesure de garantir que les personnes qui souhaitent suivre la formation pourront être admises à l'automne. Selon le directeur de l'école des sciences infirmières, Luc Mathieu, le programme est aux	prises avec un déficit et l'incertitude qui règne au sujet de l'ouverture de postes au Québec effraie les étudiants. M. Mathieu assure toutefois que les personnes qui sont actuellement inscrites au programme pourront terminer leur formation. De son côté, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a réitéré, mercredi, la volonté de son gou-	vernement de former des infirmières praticiennes spécialisées. Il a toutefois reconnu que la structure doit être revue pour permettre d'en former davantage. Les six premières superinfirmières de l'Université de Sherbrooke seront diplômées cet été à la fin de leur stage.
--	--	---

LA TRIBUNE : Un pas de plus vers l'élimination des bouteilles d'eau à Bishop's – Samedi 13 mars 2010

Isabelle Pion (Sherbrooke) Un pas de plus a été franchi dans l'élimination des bouteilles d'eau à l'Université Bishop's. Les étudiants ont en effet voté en faveur d'une disparition graduelle de ces contenants dans une proportion de 73,6 %. D'autres étapes devront toutefois être franchies avant de parler d'un campus sans bouteille d'eau.	Présidente du comité environnemental, Katrina Kroeze explique qu'une rencontre est prévue la semaine prochaine avec le principal de Bishop's, Michael Goldbloom, pour lui présenter un plan d'élimination graduelle. Le référendum s'est tenu de mardi à jeudi. Si Bishop's allait de l'avant avec ce projet, elle emboîterait ainsi le pas à d'autres universités anglophones qui ont aboli les bouteilles d'eau,	dont deux universités à Winnipeg et Memorial University à Terre-Neuve. Porte-parole de l'Université Bishop's, David McBride mentionne que l'institution se montre très ouverte à cette option et que les résultats du vote sont très clairs. «On est sur la même longueur d'ondes, mais comme vous le savez, il y a des contrats et des détails à considérer», dit-il à propos des concessionnaires qui font la
---	---	--

vente de ces produits. Selon lui, des consultations devront aussi être menées sur le campus.

Rappelons que l'élimination de ce type de contenants fait aussi partie des projets de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. L'Uni-

versité de Sherbrooke vise aussi le retrait des bouteilles d'eau d'ici 2011.

LE DEVOIR : Visitez Sherbrooke à Longueuil – Édition du samedi 13 et dimanche 14 février 2010



Le Devoir

Les curieux peuvent aujourd'hui visiter le nouveau campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil, puisque c'est la journée portes ouvertes de la bâtisse officiellement inaugurée hier.

L'imposant édifice de seize étages construit à côté de la station de métro accueille des étudiants depuis janvier dernier, surtout ceux inscrits aux 2e et 3e cycles. Il s'agit du premier édifice à vocation uniquement universitaire sur la Rive-Sud de Montréal, bien que l'Université offre des cours depuis vingt ans à Longueuil.

LA TRIBUNE : Transport en commun à l'UdeS: des frais pourraient être imposés chaque session – Vendredi 05 février 2010

CLAUDE PLANTE, La Tribune (SHERBROOKE) L'instauration éventuelle de frais directs pour le transport en commun pour les étudiants de l'Université de Sherbrooke provoque un débat sur la colline universitaire. La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et la direction de l'institution ne s'entendent pas sur l'imposition d'un tarif par session pour prendre l'autobus de la Société de transport de Sherbrooke (STS). La première proposition provenant du rectorat avait été fixé

à 40 \$ par session. La FEUS s'est opposée, déclare son président Edric L'Ériger-Lacasse. «Il fallait donner une réponse avant le 15 février. Le délai était trop court. La direction de l'université est revenue avec une deuxième offre à 20 \$ par session à partir de l'été prochain», explique-t-il. «Il faut donner une réponse pour le 29 mars. Nous n'avons pas décidé. Nous voulons consulter notre monde. Nous cherchons des sources de financement alternatives, comme les tarifs de

stationnement qui ne sont pas élevés. Nous regardons ce qui se fait dans les autres universités.» Selon M. L'Ériger-Lacasse, le service d'accès gratuit pour les étudiants de l'UdeS n'est pas menacé. On devra trouver un terrain d'entendre, dit-il. «C'est juste qu'on va passer d'un service gratuit à une ligne qui va apparaître dans les frais aux étudiants.»

LA PRESSE : L'UdeS à Longueuil: les premiers étudiants s'installent – Mercredi 06 janvier 2010



Photo: Ivanoh Demers, La Presse

Au 11e étage, un salon ouvert aux étudiants offre des vues imprenables sur Montréal. «Nous avons trois autres salons comme ça. Le but, c'est que le personnel et les étudiants puissent se réunir de façon informelle pour échanger», a expliqué le directeur administratif du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, François Gravel.

Ariane Lacoursière, La Presse

Les salles de cours du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke ont été occupées pour la première fois, hier. Des centaines d'étudiants ont commencé à fréquenter l'édifice, construit au coût de 125 millions à côté du

métro à Longueuil. La Presse a visité le tout nouveau bâtiment de 16 étages.

Partout sur le campus, les planchers de céramique noire sont encore immaculés. Des pans entiers de murs vitrés permettent à la lumière extérieure d'éclairer généreusement la majorité des pièces. Au 11e étage, un salon ouvert aux étudiants offre des vues imprenables sur Montréal. «Nous avons trois autres salons comme ça. Le but est que le personnel et les étudiants puissent se réunir de façon informelle pour échanger», a expliqué le directeur administratif du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, François Gravel.

Les salles de classe, dont trois permettent de suivre des visioconférences, sont en majorité situées du 3e au 6e étages. Des bureaux de facultés et de chaires de recherches occupent les autres étages.

La construction d'un immense atrium au plafond vitré sera bientôt achevée et permettra aux étudiants de passer directement du métro à l'Université. «Le campus est fonctionnel. Mais tous les travaux ne sont pas terminés. On se donne encore quelques semaines pour finir les derniers détails», a dit M. Gravel.

Quand le campus sera terminé, les ouvriers se concentreront sur la construction de l'espace commercial au rez-de-chaussée. «Une foire alimentaire y sera bientôt disponible», a précisé M. Gravel. Au moins 80% des espaces commerciaux de la foire sont déjà loués, selon la directrice du soutien à l'enseignement et à la recherche du Campus de Longueuil, Josée Deschênes. Un étage du bâtiment a également été loué au secteur privé pour une durée indéterminée. «Il pourra être récupéré un jour, si nous voulons agrandir nos locaux, a expliqué Mme Deschênes. Nous avons aussi gardé un autre étage libre afin d'y aménager d'autres locaux.»

Dès maintenant, entre 3000 et 3200 étudiants fréquenteront chaque trimestre le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke. «Ce sont principalement des étudiants des deuxième et troisième cycles en formation continue. Nous offrons plus d'une centaine de formations», a expliqué Mme Deschênes.

Les curieux qui veulent visiter le nouveau campus pourront le faire à l'occasion d'une journée portes ouvertes, le samedi 13 février. Seuls de rares espaces du campus, comme le toit vert du troisième étage, ne seront pas accessibles.

RUEFRONTENAC.COM : L'Université de Sherbrooke accueille ses premiers étudiants à son nouveau campus de Longueuil - Mise à jour le Mardi, 05 janvier 2010 23:20

Écrit par Jean-Philippe Pineault L'Université de Sherbrooke a réussi là où l'UQAM a échoué lamentablement. Après quatre ans de travaux de construction, le nouvel édifice du campus de l'établissement universitaire à Longueuil a officiellement accueilli ses premiers

étudiants... à la date prévue et sans dépassement de coûts.

« Il y a plusieurs variables qu'on a contrôlées de manière serrée. Le budget a été vu et revu. Quand on est parti en appels d'offres, les plans étaient complets et le mot d'ordre, c'était qu'il

n'y aurait pas de changements aux plans saufs pour des éléments de structure et de sécurité », a expliqué en entrevue avec Rue Frontenac



Photo courtoisie

« Il y a plusieurs variables qu'on a contrôlées de manière serrée », a indiqué François Gravel, directeur administratif du Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke

François Gravel, directeur administratif du Campus de l'Université Sherbrooke à Longueuil.

Situé en marge du métro Longueuil, l'immeuble de 16 étages, dont la construction a débuté en 2006, a coûté la bagatelle de 125 M\$, soit le montant prévu par l'université.

LE NOUVEL ÉDIFICE DU CAMPUS DE LONGUEUIL EN CHIFFRES

- 16 étages
- 40 000 m² de superficie
- 3 200 étudiants
- 45 salles de réunion et de travail
- 41 salles de classe
- 37 puits de géothermie
- 18 laboratoires spécialisés
- 4 laboratoires informatiques
- 3 salles de vidéoconférence
- 3 salons d'étude



Le nouvel édifice du Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke a été livré à temps et au prix convenu. Photo courtoisie

Les stationnements ont d'abord été aménagés en 2006-2007 avant que ne débute l'érection de la tour, dont les travaux ont pris fin le 18 décembre dernier.

Le secret : la planification

L'Université de Sherbrooke a su éviter les mauvaises surprises coûteuses dans le nouvel édifice de Longueuil. Le secret ? « La planification, répond du tac au tac François Gravel.

Un dollar en élaboration épargne 10 \$ en planification et 100 \$ en construction, fait valoir le directeur. La clé du succès, c'est une bonne planification. »

Le danger dans la construction de mégaprojets de la sorte, c'est d'effectuer des changements en cours de route. Ajouter des bureaux ici, mettre de la fibre optique là, changer un escalier... C'est exactement là que le projet de construction du Complexe des sciences a dérapé à l'UQAM, dont le scandale financier a forcé le gouvernement à injecter des centaines de millions pour sortir l'établissement de sa mauvaise posture.

En raison d'ajouts d'éléments de construction et d'honoraires professionnels non inclus, le nouveau Complexe des sciences Pierre-Dansereau a finalement coûté 206 M\$, soit 41 M\$ de plus que ce qui avait été initialement prévu dans le budget.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Le nouvel édifice ouvre à Longueuil - Mercredi 06 janvier 2010

Agence QMI | Les étudiants du Campus de Longueuil font leur entrée dans le nouvel édifice de 16 étages de l'Université de Sherbrooke depuis hier.

Érigé au coût de 125 M\$, l'immeuble est situé à proximité du métro de Longueuil. « L'édifice a pu être livré à la date prévue grâce au travail sans relâche de nombreuses personnes de l'Université de Sherbrooke et de l'entrepreneur », a fait savoir la direction de l'université.

Le déménagement du Campus de Longueuil dans le nouvel immeuble s'est amorcé le 18

décembre dernier. Ainsi, toutes les facultés pourront cohabiter sous le même toit, au 150, Place Charles-Le Moyne. Une centaine de programmes de 1er, 2e et 3e cycle sont proposés.

De plus, des visites guidées seront offertes au grand public le 13 février prochain. Les intéressés pourront admirer les salons d'étude et l'oasis de verdure. « Ce nouvel édifice du Campus de Longueuil fait figure de modèle pour sa grande originalité et les importants défis techniques qu'a posés sa construction », a ajouté la direction.

Oeuvre d'art intégrée

Le contrat pour la réalisation d'une oeuvre d'art intégrée à l'architecture pour l'Atrium situé au 130, Place Charles-Le Moyne, a été accordé à l'artiste Rino Côté.

La Ville a dû acquérir cet immeuble adjacent à l'édifice de l'Université de Sherbrooke. Une fois l'acquisition faite, l'ancien conseil municipal a adopté un processus de sélection. Un comité ad hoc a alors été formé et, suite à un concours, les membres ont retenu la proposition de cet artiste.

RADIO CANADA / MONTRÉAL : Université de Sherbrooke : Nouvel édifice à Longueuil - Mise à jour le mardi 5 janvier 2010 à 10 h 40



Le nouvel édifice du campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil

La rentrée universitaire des étudiants dans le nouvel édifice du campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil est maintenant chose faite.

L'Université a ouvert les portes de cet immeuble flambant neuf à ses étudiants, mardi. L'édifice est situé à côté de la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke, au 150 Place Charles-Lemoyne.

Un immeuble de 125 millions de dollars

L'ouverture de cet édifice de 16 étages constitue une étape importante pour cette institution d'enseignement universitaire.

Auparavant, les milliers d'étudiants de l'Université devaient utiliser des locaux que louait l'institution universitaire sherbrookoise à Longueuil. Cette ère est révolue, puisque le nouvel édifice abritera les universitaires du campus longueuil-lois de l'Université de Sherbrooke.

Au total, 10 000 étudiants sont rattachés au campus de l'Université de Sherbrooke à Lon-

gueuil, mais 3000 d'entre eux seulement en fréquentent les salles de classe.

Une quarantaine de salles de classe pour une centaine de programmes

Rappelons que l'Université de Sherbrooke est présente à Longueuil depuis 1975. À l'époque, l'administration de Longueuil avait manifesté le désir d'avoir un statut de ville universitaire. Le gouvernement du Québec ayant exclu la création d'une nouvelle université, et l'UQAM et l'Université de Montréal ayant refusé de donner des cours à Longueuil, l'Université de Sherbrooke avait alors saisi l'occasion d'étendre sa présence à Longueuil.

En septembre 2003, le nom de la station de métro avait été modifié pour devenir Longueuil-Université-de-Sherbrooke.

LA TRIBUNE : Le pavillon Longueuil de l'UdeS maintenant ouvert - Mardi 05 janvier 2010

Isabelle Pion, La Tribune (Sherbrooke) On en parle depuis des années. C'est maintenant une réalité: le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke a ouvert ses portes aux étudiants, mardi matin. La tour de 16 étages de la place Charles-Lemoyne devient ainsi le premier édifice universitaire de la rive-sud de Montréal, venant concrétiser les 50 ans de présence de l'UdeS en Montérégie.

Pour l'UdeS, il s'agit de l'aboutissement d'un mégaprojet, qui a nécessité des investissements de l'ordre de 125 millions, dont 26 millions \$ de Québec. Un mégaprojet qui s'est réalisé dans les échéanciers prévus et en respectant les coûts établis, ont souvent répété les dirigeants de l'institution.

«Tout va être prêt! Les salles de cours vont être aménagées, l'équipement informatique fonctionne», a assuré tout juste avant le congé des Fêtes la vice-rectrice du campus de Longueuil,

Lyne Bouchard, également vice-rectrice aux technologies de l'information.

Le déménagement s'est fait à compter du 18 décembre, dans les jours qui ont précédé Noël. Le personnel et les étudiants étaient auparavant dispersés dans des locaux situés à proximité de la nouvelle tour.

Sur les 10 000 étudiants qui suivent une formation offerte par le campus de Longueuil, environ 3200 fréquenteront l'édifice. Des 10 000, un bon nombre s'avère des membres de l'Université du troisième âge (UTA), réparti sur tout le territoire de la Montérégie. On compte aussi des stagiaires, ajoute Josée Deschênes, directrice du soutien à l'enseignement et à la recherche au campus de Longueuil.



Archives La Presse

Le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke a ouvert ses portes aux étudiants.

L'implantation de l'UdeS en sol montérégien a beaucoup fait jaser, notamment en raison de sa proximité avec d'autres institutions montréalai-

ses. Est-on venu à bout des réticences? «Je pense que c'est un travail que l'on doit continuer de faire. Il n'y a aucune raison de parler de compétition», commente Lyne Bouchard. Le campus offre plus d'une centaine de programmes de formation, plus particulièrement de deuxième et de troisième cycles. Il s'agit principalement de formation continue. Seulement deux programmes de baccalauréat sont offerts, fait-elle valoir en ajoutant que plusieurs des programmes étaient uniques. «Il faut surtout parler de complémentarité d'offre», note Mme

Bouchard. Rappelons que l'UdeS a fêté en 2009 ses 50 ans de présence en Montérégie. L'inauguration du nouvel édifice a eu lieu en mai dernier, tout juste avant le départ de l'ancien recteur Bruno-Marie Béchard. À ce moment, environ 80 % des travaux étaient complétés. La présence de résidences avait été évoquée pendant son dernier mandat. Qu'en est-il aujourd'hui? «Les besoins de résidence se font sentir par les étudiants au baccalauréat. Il y a des discussions en cours avec l'hôpital Charles-Lemoyne (affilié

à l'UdeS) pour construire des résidences près de l'hôpital», répond Mme Bouchard. L'hôpital Charles-Lemoyne a déjà un service de résidences. L'UdeS pourrait-elle investir dans un tel projet? «Honnêtement, je ne suis pas en mesure de répondre», indique Mme Bouchard. Le grand public pourra visiter l'édifice dans le cadre d'une activité portes ouvertes le 13 février prochain. L'édification d'une deuxième tour figure dans les plans, mais l'échéancier n'a pas été fixé.

LA TRIBUNE : L'UdeS nomme une nouvelles directrice aux communications – Lundi 04 janvier 2010

Isabelle Pion, La Tribune (SHERBROOKE) L'Université de Sherbrooke a maintenant une nouvelle directrice du service des communications. Lucie Frenière, qui a notamment été à l'embauche de la firme KPMG et de la Caisse de dépôt et de placement, succédera à Serge Cabana, qui travaille maintenant au campus de Longueuil de l'UdeS. Pour Mme Frenière, il s'agit d'un retour au bercail: née à Magog, elle y a fait ses études jusqu'au secondaire. «On avait l'idée mon conjoint et moi de s'établir dans la région de Sherbrooke d'ici cinq ans; on commençait à y penser. C'est le genre de poste qui n'est pas affiché tellement souvent. C'est un retour à la maison. Je me

rapproche de ma famille...» Plus de 70 candidats ont postulé pour obtenir le poste. Au cours des deux dernières années, Lucie Frenière a occupé les fonctions de directrice régionale du marketing chez KPMG, où elle a supervisé les équipes de Montréal, de l'Atlantique et d'Ottawa. Elle a été en poste à la Caisse de dépôt et de placement pendant environ huit ans, où elle a notamment été directrice principale information, relation avec les médias et appui au développement des affaires. Mme Frenière a vécu de l'intérieur plusieurs secousses à la CDP, dont l'éclatement de la bulle technologique, les changements de direction, le dossier du papier com-

mercial adossé à des actifs (PCAA). Un terrain plus tranquille, l'UdeS? «En communication, ça bouge toujours. Il y a toujours des délais très serrés. C'est le département des urgences, on éteint beaucoup de feu», fait-elle valoir en ajoutant que des défis l'attendent. Mme Frenière a aussi une maîtrise en administration des affaires pour cadre en exercice. Elle entrera officiellement en fonction le mardi 5 janvier. Elle supervisera une équipe composée d'une quarantaine de personnes. Par ailleurs, la professeure Francine Turmel, du département de sciences comptables et de fiscalité, a été élue doyenne de la faculté d'administration.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RADIO-CANADA / BAS SAINT-LAURENT : Université du Québec à Rimouski : 21 professeurs permanents recherchés - Mise à jour le mercredi 17 mars 2010 à 12 h 14

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) cherche à recruter 21 professeurs permanents. Ce recrutement massif est rendu nécessaire par le départ à la retraite de 17 professeurs. Lors de sa création vers la fin des années 1960, l'UQAR avait réalisé des embauches massives dans toutes les disciplines. « Dans le fond, les premières cohortes de professeurs qui ont constitué ce qu'est aujourd'hui l'UQAR, ces personnes-là partent maintenant à la retraite. Je dirais

qu'on est dans les deux années de pic de départs à la retraite. Nous avons l'impression qu'au cours des prochaines années, ça va diminuer graduellement », explique le vice-recteur à la formation et à la recherche, Jean-Pierre Ouellet. Les postes ont été ouverts à la grandeur du Canada. Selon M. Ouellet, le recrutement ne devrait pas poser de problèmes dans la plupart des cas. « La réputation de l'université et la

qualité de vie que les gens peuvent avoir ici dans la région font en sorte qu'on est extrêmement compétitifs sur le plan québécois, mais aussi canadien pour recruter des ressources professorales de haut niveau. » Dans certains domaines très pointus, comme la didactique des mathématiques, les spécialistes sont rares. Les universités doivent donc se tourner vers l'Europe ou les États-Unis pour combler leurs besoins.

LE SOLEIL : UQAR À LEVIS : Des bourses pour garder les infirmières – Samedi 13 mars 2010

Pierre Pelchat Une mesure supplémentaire vient d'être mise en place pour contrer la pénurie de personnel infirmier en région, particulièrement dans la Chaudière-Appalaches. Un programme de bourses de 25 000 \$ sur cinq ans sera offert aux étudiants et étudiantes à temps complet qui s'inscriront au DEC-Bac du baccalauréat en sciences infirmières du campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). «En échange de la bourse, les étudiantes devront s'engager à faire leur stage en Chaudière-Appalaches. On demande également qu'elles

prennent un engagement moral de travailler au moins deux ans dans la région après avoir obtenu leur diplôme», a indiqué, hier, la directrice de la Fondation de l'UQAR, Denise Banville. Ce nouveau programme, qui prévoit l'octroi de cinq bourses de 1000 \$ par année à compter de septembre, sera financé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la région. Il s'agit de la deuxième agence régionale à avancer des fonds pour un programme de bourses aux infirmières après celle du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec la Fondation de l'UQAR.

Le campus de Lévis compte près de 840 étudiants et étudiantes actifs dans les programmes de premier et deuxième cycles en sciences infirmières, dont plus de la moitié sont inscrits au DEC-Bac du baccalauréat. La Fondation distribue plus de 400 000 \$ par année en bourses aux étudiants dans plusieurs disciplines qui fréquentent les campus de Lévis et de Rimouski. «Nous avons des bourses pour attirer les étudiants à venir à l'UQAR et d'autres pour les inciter à demeurer en région», a expliqué Mme Banville.

LE SOLEIL : 1^{ère} page : L'Université du Québec veut s'étendre – Mercredi 03 mars 2010



Pierre-André Normandin

L'Université du Québec (UQ) voit grand pour Saint-Roch. L'institution souhaite construire un nouveau pavillon de six à neuf étages sur le terrain du cinéma Charest et ajouter deux étages au-dessus du stationnement voisin pour y déménager son siège social, a appris LeSoleil. L'UQ vient de lancer un appel d'offres auprès de firmes d'architectes afin de mener d'ici juin une importante étude de faisabilité. On apprend dans le document de 59 pages que l'institution souhaite déménager son siège social au-dessus du stationnement voisin de Place Charest, dont elle est propriétaire. Aux cinq étages dédiés aux voitures, l'établissement prévoit ainsi en ajouter deux pour des bureaux afin de loger sa centaine d'employés. Comme l'écrivait Le Soleil en novembre, l'Université souhaite de plus attirer à ses côtés

les conservatoires de musique et d'art dramatique dans son imposant projet. Ceux-ci seraient logés dans un tout nouveau pavillon construit sur le terrain où se trouve présentement le cinéma Cineplex. «L'utilisation du bois dans la structure de charpente et comme matériaux de finition sera favorisée», apprend-on dans la demande. «Le nouveau pavillon devra obligatoirement être certifié LEED argent» et devra donc intégrer «plusieurs concepts écoénergétiques». La demande ne spécifie pas combien d'étages ce nouveau bâtiment devra compter, mais précise qu'il devra offrir une superficie totale de 9500 mètres carrés, soit l'équivalent de deux terrains de football. Si l'on compare avec les deux étages à construire au-dessus du stationnement voisin, on peut évaluer de six à neuf étages la hauteur du pavillon.



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

La firme d'architectes devra également étudier la possibilité de creuser sous le nouveau bâtiment un stationnement de 150 places. Sa réalisation semble toutefois être intimement liée à son coût, l'UQ ayant demandé l'élaboration de deux scénarios, le second ne prévoyant pas d'espace additionnel pour garer des voitures. D'UNE PIERRE QUATRE COUPS

Dans la grille des besoins précis, la demande stipule que le pavillon devra compter autant une salle de concert de 200 places qu'un théâtre de 200 places. Les locaux d'enseignement occuperont environ la moitié du bâtiment et une trentaine de studios de pratique seront offerts aux musiciens. Et pavillon universitaire oblige, une bibliothèque devra également être aménagée. L'UQ, qui a présentement son siège social en bordure du parc Saint-Roch — à un jet de pierre de Place Charest —, explique son projet par les problèmes de manque d'espace maintes fois exprimés par ses voisines, l'École nationale d'administration publique et la Télé-Université. «Ces deux établissements ont besoin d'espace et il est plus facile de relocaliser l'Université du Québec pour permettre leur expansion», peut-on lire.

Quant aux conservatoires, Le Soleil révélait en novembre dernier que ceux-ci caressaient un projet pour s'unir sous un même toit. Dans sa demande, l'UQ précise que celui de musique souffre également d'un «manque chronique d'espace». On note «l'absence de salle de répétition pour les grands ensembles instrumentaux, l'exiguïté des studios de cours théoriques, des studios de musique de chambre et de la bibliothèque, l'absence d'un ascenseur-monte-charge

qui relierait chacun des étages et l'absence d'une salle de concert».

Le Conservatoire d'art dramatique se trouve quant à lui dispersé en quatre bâtiments, ce qui n'est pas sans causer «d'importants problèmes d'organisation et de communication».

Le Conservatoire de musique étant logé dans un sous-sol et celui d'art dramatique, dans quatre lieux différents, les deux souffriraient de leur anonymat par rapport au public, précise l'UQ.

Outre un déménagement dans Saint-Roch, ceux-ci envisagent également l'érection d'une tour à côté du Grand Théâtre. Jointe hier après-midi, l'attachée de presse de la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, a d'ailleurs tenu à préciser que le choix final du lieu pour accueillir le futur Conservatoire de Québec n'est pas arrêté.

«On n'est pas encore rendu à prendre une décision sur l'emplacement. Le choix du lieu est encore à l'étude», a indiqué Valérie Rodrigue. Rappelons toutefois que ce ministère avait retenu la formule d'un Conservatoire dans des locaux de l'UQ pour reloger l'institution à Montréal. Leur nouveau pavillon construit au coût de 46,5 millions \$ a d'ailleurs été inauguré en septembre dernier.

LE SOLEIL : Cineplex exclue du projet – Mercredi 03 mars 2010

Pierre-André Normandin

Nous pensons que l'ajout d'un nouveau complexe de cinéma serait un atout et nous serions intéressés à participer
Pat Marshall, vice-présidente communications chez Cineplex Divertissement

Risquant de se retrouver sans toit, Cineplex propose de se joindre au projet de l'Université du Québec (UQ) afin de construire un cinéma ultramoderne à l'intérieur du nouveau pavillon projeté à Place Charest. Mais voilà, le bâtiment envisagé par l'institution ne lui prévoit aucune place, selon les documents consultés par Le Soleil.

«Cineplex est très intéressée à construire un nouveau cinéma sur ce site», confirme Pat Marshall, vice-présidente communications chez Cineplex Divertissement. L'entreprise qui exploite un cinéma dans ce bâtiment depuis de nombreuses années dit avoir été informée que

UNIVERSITÉ LAVAL

l'institution universitaire est à planifier un nouveau développement à Place Charest et dit vouloir en faire partie.

« Si c'est bien le cas, nous pensons que l'ajout d'un nouveau complexe de cinéma serait un atout et nous serions intéressés à participer », assure Mme Marshall. L'étude de faisabilité commandée par l'UQ n'inclut toutefois pas d'espace pour de telles salles de cinéma.

Loin de voir une menace dans l'arrivée d'un conservatoire dans ses murs, Mme Marshall y voit même une «opportunité». «Nous n'avons rien annoncé pour l'instant parce qu'il n'y a rien à annoncer encore. Mais s'il y avait une opportunité, nous la prendrions», poursuit-elle.

L'entreprise reconnaît que le cinéma Place Charest figure parmi ses plus vieilles installations au pays et mérite d'être rafraîchi. Impossible toutefois de savoir si Cineplex projette d'augmenter ou de réduire le nombre d'écrans accessibles au

public. L'actuel complexe dispose présentement de huit salles. «Nous n'avons pas encore discuté des détails du projet. Nous avons simplement partagé notre intérêt, notre désir de participer. Nous ne sommes pas propriétaires du bâtiment, nous louons, alors nous devons nous entendre», soumet Mme Marshall.

Détenant un quasi-monopole à Québec depuis sa fusion avec Famous Players, Cineplex n'est toutefois pas la seule entreprise à caresser des projets de développement au centre-ville. Le Soleil révélait en décembre que Cinéma Guzzo cherche à percer le marché de la capitale.

La compagnie principalement implantée dans la région montréalaise souhaite ouvrir deux nouveaux complexes. L'un des scénarios avancés amènerait le géant à s'établir non loin de Place Charest, à Place Québec, où des films ont été présentés pendant quelques années.

LE DEVOIR : Lettres - Pour régler le sous-financement, par Denis Brière - Recteur de l'Université Laval, Québec – Édition du vendredi 12 février 2010

À la suite de l'article du Devoir sur l'augmentation des droits de scolarité, paru le 10 février, j'aimerais apporter quelques précisions. Une augmentation des revenus de l'ordre de 200 \$ par session par étudiant ne réglerait pas, selon moi, le problème de sous-financement chronique qui empêche le réseau universitaire de couvrir les augmentations de coût de système auxquelles il fait face. Pour rattraper les universités canadiennes, il faudrait que ses revenus annuels augmentent d'au moins 1500 \$ par étudiant, ce qui réduirait l'écart entre la moyenne des droits de scolarité des universités canadiennes et ceux

des universités québécoises. Une telle augmentation permettrait à nos universités de remplir pleinement leur rôle au sein de la société, tout en étant économiquement viable.

Deux approches peuvent être envisagées pour atteindre cet objectif d'accroissement des revenus. La première consiste à mettre en place un système de droits de scolarité modulés en fonction des disciplines et des coûts de formation qui y sont associés. Dans un tel cas, des tarifs uniformes pour toutes les universités et un ajustement du programme de prêts et bourses devraient être considérés afin d'assurer l'équité

entre les institutions et l'accessibilité aux études universitaires.

La seconde approche consiste à augmenter globalement les frais de scolarité de façon égale pour tous les étudiants. Compte tenu des montants en cause et quelle que soit l'approche considérée, l'effort à fournir devra être partagé entre les étudiants et le gouvernement du Québec. C'est l'avenir de notre société et des générations futures qui est en jeu face au mur financier auquel nos universités se butent.

LE SOLEIL : L'Université Laval ouvre un bureau au Mexique –Vendredi 12 février 2010

Daphnée Dion-Viens

L'Université Laval renforce sa présence en Amérique latine en ouvrant un bureau au Mexique. L'ouverture de ce lieu de travail, fruit d'un partenariat de longue date avec l'Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey, a été célébrée hier à Mexico.

L'établissement mexicain ouvrira aussi un bureau à Québec, dans les locaux de l'Université Laval. «On veut favoriser les échanges étudiants et professionnels», affirme Bernard Garnier, vice-recteur aux études et aux affaires internationales, joint à Mexico hier. L'Université Laval espère ainsi augmenter de 15 % le nombre de

ses étudiants mexicains au cours des prochaines années.

«À notre connaissance, on est la seule université québécoise à assurer une présence en Amérique latine», affirme M. Garnier. L'Université Laval compte aussi un bureau à Dakar, au Sénégal, et espère étendre sa présence à l'étranger au cours des prochaines années.

LE DEVOIR : Le recteur de l'Université Laval au Devoir - L'augmentation des droits de scolarité sera inévitable, croit Denis Brière - Édition du mercredi 10 février 2010



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir

Selon le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, non seulement l'augmentation des droits apparaît inévitable, mais elle serait certainement bien accueillie par les étudiants.

Lisa-Marie Gervais

Aux prises avec de lourds déficits, plongées dans une situation économique incertaine, les universités n'auront d'autre choix que d'engager le combat pour le dégel des droits de scolarité, croit le recteur de l'Université Laval, Denis Brière. De passage dans les bureaux du Devoir pour parler du virage vert de son campus, M. Brière a

donné quelques pistes de solutions pour en arriver à résorber le déficit des universités. Et à l'instar des entreprises et du gouvernement, les étudiants ont aussi un rôle à jouer.

«Il va falloir un réinvestissement. [...] On ne peut pas aller voir le privé et lui dire de nous donner de l'argent pour payer notre dette, ce n'est pas son rôle. Restent les étudiants», constate M. Brière en mentionnant qu'il ne faut guère espérer d'argent de l'État. «Il faudrait augmenter les droits de scolarité de 1500 \$ par année pour atteindre la moyenne canadienne. C'est quelque chose qui n'est pas faisable. Je ne veux pointer personne, mais la décision [du gouvernement] a été de geler les droits de scolarité.»

Selon lui, non seulement l'augmentation des droits apparaît inévitable, mais elle serait certainement bien accueillie par les étudiants. «Dans certaines facultés, des étudiants sont allés voir leur doyen pour lui dire qu'ils étaient prêts à payer 500 ou 1000 \$ de plus pour avoir un meilleur service. C'est une réalité aujourd'hui», a dit le recteur, en poste depuis juin 2007.

Il reconnaît que certains étudiants ont à cœur la gratuité scolaire. «Ils prennent ça comme une religion. Je ne les blâme pas. [...] Mais je pense qu'on devrait parler aux étudiants et pas juste aux associations», a-t-il indiqué.

Le cas McGill

À voir que l'attitude frondeuse de l'Université McGill, qui a décidé d'augmenter les droits de scolarité de son MBA à 30 000 \$, ne lui a valu qu'un simple retrait de subvention du gouvernement du Québec, grande est la tentation de l'imiter. M. Brière reconnaît d'ailleurs que l'onde de choc qui a suivi n'avait pas été déclenchée par l'augmentation des frais elle-même, mais plutôt par la brèche qui venait de se créer. «On s'est demandé: "Est-ce possible? [...] Si je ne demande pas d'argent au ministère, puis-je faire ce que je veux?"» Cette possibilité est alléchante, reconnaît le recteur. «J'ai une liste de 600 étudiants qui veulent entrer à la Faculté de médecine. C'est facile pour moi d'oublier la subvention de la ministre et de demander 40 000 \$ par année. Je n'aurais aucune diminution d'étudiants», a dit M. Brière. L'Université Laval a d'ailleurs un contentieux qui se penche actuellement sur la légalité du geste qu'a posé McGill. Pour des questions d'équité, plutôt que de moduler les droits de scolarité en fonction du revenu qu'auront les étudiants à la sortie, le recteur prône l'augmentation des frais pour tous. «Faire payer 150 ou 200 \$ de plus par l'ensemble de la population étudiante, ça réglerait le problème en entier. C'est un courage politique qu'il va falloir avoir», a-t-il conclu.

LE SOLEIL : Les revers de l'enseignement virtuel - Jeudi 04 février 2010

Daphnée Dion-Viens

L'enseignement virtuel a ses avantages mais aussi ses revers. Avec le dépôt de son plus récent rapport, l'ombudsman de l'Université Laval met l'administration en garde contre la «déshumanisation» de la relation prof-élève, avec toutes les complications qui peuvent en découler.

L'Université Laval est une des pionnières au Québec en matière de formation à distance et, plus récemment, en matière d'enseignement virtuel. Il y a quelques semaines, Laval annonçait que tous ses professeurs pourront désormais utiliser un logiciel leur permettant d'enseigner dans une classe virtuelle.

«C'est bien d'être proactif dans ce domaine, mais il ne faut pas perdre de vue l'aspect humain», a affirmé au Soleil Odette Lagacé, l'ombudsman de l'Université Laval qui a présenté mardi son rapport annuel devant le conseil universitaire.

«Dans une classe virtuelle, il n'y a plus de présence physique. Au niveau des relations humaines, ça change la donne en rendant les relations plus difficiles dans certains cas. Il ne faut pas

oublier qu'il y aura de plus en plus d'étudiants qui seront dans cette situation-là. Comme ombudsman, je suis là pour agiter un drapeau afin de garder en tête ces questions, pour éviter les conflits.»

Selon plusieurs personnes qui ont contacté Mme Lagacé, «l'utilisation des nouvelles technologies [...] a pour effet de mécaniser, de garder à distance et de dépersonnaliser les contacts», que ce soit par la classe virtuelle, les sites Web ou encore les systèmes téléphoniques, écrit-elle dans son rapport.

La solution, selon Mme Lagacé, passe par la prévention et la sensibilisation. «Dans la classe virtuelle, puisqu'il n'y a pas de rencontre physique, il est important de rappeler clairement les règles de comportements acceptables dans les forums de discussion ou les échanges par courriels. C'est étonnant parfois de voir ce que certaines personnes se permettent d'écrire par courriel. Et ce n'est pas seulement une question de jeunes qui se permettent de tout dire, ça va dans les deux sens», dit-elle.

LE SYNDICAT INQUIET

Le Syndicat des professeurs de l'Université Laval se préoccupe aussi de la situation. «On a créé un comité ad hoc pour se pencher sur la question de l'enseignement virtuel», indique son président, Yves Lacouture.

Par ailleurs, le nombre de cas soumis à l'ombudsman pour l'année 2008-2009 est de 404, le chiffre le plus bas depuis 25 ans. Mme Lagacé se réjouit du fait que de plus en plus de gens la consultent en amont, avant que les conflits n'éclatent.

L'ombudsman prévient toutefois que le nombre de cas sera beaucoup plus élevé pour l'année en cours. Au cours des derniers mois, de nouvelles politiques ont été adoptées, plusieurs règlements ont été modifiés et CAPSULE, le nouveau système informatique d'inscription des étudiants, a fait des mécontents. «Il y a toujours une période d'ajustement après l'implantation de changements», dit-elle.

Sur les 404 nouveaux cas au bureau de l'ombudsman, 336 étaient des demandes de consultation, 45 des demandes d'intervention et 23, des plaintes formelles.

LE SOLEIL : En bref : Le recteur Brière vendra Laval à Montréal - Jeudi 04 février 2010

Daphnée Dion-Viens

> Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, prononcera une allocution devant la Chambre de commerce de Montréal aujourd'hui. Intitulée L'Université Laval : le secret bien gardé de

Québec, sa conférence permettra de réfléchir à la place qu'occupe cette institution sur la scène québécoise et d'échanger sur une possible synergie entre les entreprises montréalaises et l'Université Laval, peut-on lire sur le site Inter-

net de l'organisation. Ce sera aussi l'occasion pour le recteur d'expliquer comment l'établissement participe au dynamisme et à la réussite économique de la région, a indiqué M. Brière.

LE SOLEIL : En bref : De nouveaux programmes à l'Université Laval - Jeudi 04 février 2010

Daphnée Dion-Viens

> La liste des programmes offerts s'allonge à l'Université Laval. Le conseil universitaire a approuvé mardi la création de deux nouveaux certificats : un en marketing de même qu'un

autre en gestion urbaine et immobilière, qui viendront remplacer le certificat en administration. «Ces deux nouveaux programmes répondront davantage à la demande puisque les étudiants veulent des certificats spécialisés», a

indiqué Robert W. Mantha, le doyen de la faculté des sciences de l'administration. Une maîtrise et un doctorat en actuariat seront aussi offerts dès l'automne 2010, tout comme une maîtrise et un doctorat en génie des eaux.

LE SOLEIL : En bref : Université Laval : Laissez-passer universel au neutre Jeudi 04 février 2010

Daphnée Dion-Viens

> L'association des étudiants de premier cycle, la CADEUL, commence à piaffer d'impatience :

même si les étudiants ont accepté de financer un laissez-passer universel donnant accès gratuitement au transport en commun, le projet est

au neutre. La CADEUL accuse l'administration universitaire de faire la sourde oreille. «Les actions ne suivent pas les paroles», déplore sa

présidente, Barbara Poirier. L'Université Laval s'est engagée à aider les étudiants à trouver des partenaires financiers pour réaliser le projet,

mais rien ne bouge pour l'instant, déplore Mme Poirier.

FRANCOPHONES-ANGLOPHONES À L'UNIVERSITÉ

LE DEVOIR : Opinion : Francophones et anglophones à l'université - Un retard qui reflète un sous-financement, par Mario Beaulieu - Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal - Édition du jeudi 11 février 2010

Le Québec est à peu près le seul État au monde où on finance des établissements d'enseignement supérieur dans une langue autre que celle de la majorité, sans aucune limite ni aucune restriction.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a publié récemment un constat-«choc» sur le retard universitaire des francophones au Québec. Le taux de diplomation universitaire des jeunes francophones est 40 % plus faible que celui des jeunes anglophones au Québec. En fait, l'élément-choc de cette étude a simplement consisté à lever le voile sur une donnée depuis longtemps connue, mais qui semble avoir été occultée sous l'effet du fameux tabou entourant tout ce qui touche la question linguistique. Comme l'indique l'ISQ, l'écart qu'il a observé existe depuis 40 ans.

Parallèlement, une autre information relative au retard universitaire francophone a été très peu diffusée. Il s'agit du sous-financement chronique des universités de langue française au Québec. Plusieurs chercheurs et des intervenants engagés dans la promotion du français ont également tenté d'alarmer l'opinion publique à cet égard. Par exemple, Michel Moisan, professeur de physique à l'Université de Montréal, observait en 1998 que le réseau universitaire anglophone recevait du gouvernement du Québec 23,6 % du financement public, ce qui était 2,7 fois supérieur au poids démographique de la population anglophone.

Le fédéral allouait 36,7 % de ses subventions aux universités anglophones du Québec, soit plus de quatre fois le poids démographique des anglophones. Cette situation gonfle indûment l'offre en enseignement supérieur anglophone et contribue grandement à rendre plus attrayantes les études universitaires en anglais, notamment auprès des étudiants allophones qui s'y inscrivent majoritairement. À partir de 2004, un constat similaire a été fait à plusieurs reprises par Patrick Sabourin et Frédéric Lacroix, qui ont

observé qu'à l'inverse, dans le reste du Canada, les services universitaires en français reçoivent une part de financement très inférieure au poids démographique des francophones.

Assimilation

Comme pour amenuiser l'importance du facteur linguistique, les auteurs de l'étude de l'ISQ ont fait ressortir que, en Ontario, les jeunes de langue maternelle française (25 à 34 ans) ont un taux de diplomation universitaire supérieur à celui des anglophones. Mais ils ne tiennent pas compte du taux d'assimilation énorme et déplorable des Franco-Ontariens. En fait, 46 % des jeunes ciblés par l'ISQ seraient classés comme anglophones selon le critère de la langue d'usage du recensement de Statistique Canada en 2006.

Anne Gilbert, professeure à l'Université d'Ottawa, a relevé le côté ironique d'une situation analogue en concluant que la francophonie ontarienne se porte de mieux en mieux, mais de moins en moins en français. De plus, 22 % des individus du groupe ciblé par l'ISQ proviennent du Québec, plausiblement en fonction de l'offre d'emplois (par exemple, dans la fonction publique canadienne à Ottawa). Le chercheur Marc Chevrier a relevé en 2008 que les trois universités anglophones reçoivent 27 % des subventions normées et que, à Montréal, les deux universités anglophones, McGill et Concordia, comptent environ 57 % des professeurs.

Surfinancement

En bref, bien que des facteurs culturels jouent probablement un rôle dans le retard universitaire des francophones au Québec, on peut difficilement soutenir que le financement n'a pas d'incidence sur la qualité de l'enseignement et l'accessibilité aux universités de langue française. De plus, le surfinancement des universités de langue anglaise aboutit à l'exode d'une grande partie des professionnels formés à même l'argent de nos impôts vers le «Rest of Canada» ou les États-Unis.

Ce surfinancement, qui est lié à la domination historique des anglophones montréalais au Québec, n'a aucune justification aujourd'hui. La situation inverse est la norme ailleurs au Canada. Le Québec est à peu près le seul État au monde où on finance des établissements d'enseignement supérieur dans une langue autre que celle de la majorité, sans aucune limite et sans aucune restriction.

Il y a 40 ans, le programme du Parti québécois présenté par René Lévesque proposait qu'on maintienne des établissements scolaires anglophones du primaire à l'université, mais qu'on les finance en proportion du poids démographique des anglophones au Québec. Hélas, il ne s'agit là que d'une des multiples revendications légitimes qui ont été ravalées pour assurer la paix linguistique.

Facteur culturel

Comment peut-on trouver normal que l'enseignement supérieur québécois en français souffre d'un sous-financement, alors que les jeunes francophones ont un taux de diplomation universitaire 40 % plus faible que celui des anglophones? Ne devrait-on pas à tout le moins étudier sérieusement cette situation?

C'est un débat qu'un grand nombre de nos élus, dirigeants syndicaux, chefs d'entreprise et fonctionnaires fuient comme la peste, eux qui semblent préférer jouer à l'autruche plutôt que d'avoir à remettre en question certains privilèges que Camille Laurin a déjà qualifiés de rhodésiens. En fait, s'il y a un facteur culturel déterminant de la sous-diplomation québécoise, nous croyons que c'est avant tout celui-ci: la mentalité de type «On est né pour un p'tit pain» si profondément ancrée dans notre inconscient collectif.

Mario Beaulieu - Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

LE DEVOIR : Opinion : Diplomation universitaire - Pourquoi un bonnet d'âne aux francophones?, par Patrick Sabourin, Benoît Laplante et Alain Bélanger - Édition du jeudi 11 février 2010

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a publié la semaine dernière un article sur l'évolution du niveau de scolarité des Québécois et des Ontariens selon la langue maternelle. Dans ce document, un chercheur de l'ISQ affirme que «les jeunes adultes francophones de l'Ontario semblent avoir comblé le retard de scolarisation que leurs aînés accusent par rapport à leurs concitoyens anglophones, ce qui n'est pas encore le cas au Québec» (www.stat.gouv.qc.ca). Il attribue le niveau de scolarité supérieure des francophones en Ontario à un possible «effet d'entraînement du fait de vivre dans une société où on tend davantage à cheminer vers un diplôme universitaire» (Le Devoir, 3 février).

Les analyses de l'ISQ réalisées selon la province de résidence et la langue maternelle ne tiennent toutefois pas compte de phénomènes démographiques majeurs: l'immigration internationale et la migration interprovinciale. Cette omission n'est pas banale. Les diplômés étant plus mobiles que la population en général, leurs déplacements viennent perturber l'appréciation de la proportion des individus fortement scolarisés, particulièrement lorsque la population d'accueil est de petite taille. En particulier, les Québécois

francophones venus travailler en Ontario peuvent avoir un effet «dopant» sur la proportion des francophones hors Québec détenant au moins un baccalauréat.

Lieu de naissance

Une façon simple de contrôler l'impact du facteur migratoire consiste à comparer la proportion des individus fortement scolarisés d'une province en étudiant seulement les résidents qui y sont nés. Lorsqu'on ne tient compte que des diplômés nés et recensés au Québec, ce sont 23,6 % des francophones qui sont fortement scolarisés (bac ou plus), soit une baisse de 1,2 point par rapport à la situation où on ne tient pas compte du lieu de naissance. Pour l'Ontario, la proportion des francophones fortement scolarisés passe de 31,3 % à 24,9 % lorsqu'on contrôle de la même façon le facteur migratoire, soit une chute de 6,4 points.

On peut considérer ainsi que les francophones de l'Ontario ont, à un point de pourcentage près, la même proportion d'individus fortement scolarisés que ceux du Québec. Dans la même perspective, si on tient compte de la province où le plus haut diplôme a été obtenu, on observe que plus de 90 % des Québécois francophones for-

tement scolarisés ont obtenu leur diplôme au Québec, alors que seulement les deux tiers des diplômés francophones de l'Ontario ont obtenu leur diplôme dans cette province.

En tenant compte du lieu de naissance, on constate aussi qu'en Ontario les francophones accusent toujours un retard de 2,4 points par rapport aux anglophones. Il est vrai que ce retard est inférieur à celui des francophones au Québec, dont la proportion d'individus fortement scolarisés demeure 7,9 points de pourcentage inférieure à celle des anglophones du Québec. Mais, au lieu d'attribuer ce retard à un vice quelconque du côté des Québécois francophones, il conviendrait plutôt d'insister sur la proportion extrêmement élevée des anglophones fortement scolarisés au Québec.

Bonnet d'âne

Ces résultats montrent que rien, dans les données du recensement de 2006, ne permet de conclure que la situation scolaire des francophones du Québec est anormale et que ceux-ci s'intéressent moins aux études universitaires. Il apparaît donc raisonnable de retirer le bonnet d'âne dont nombre de commentateurs ont coiffé

les francophones du Québec durant la dernière semaine. Les francophones du Québec n'affichent pas une proportion de diplômés universitaires substantiellement différente de celle des francophones de l'Ontario. En bout de compte, ni les franco-

phones de l'Ontario, ni ceux du Québec n'ont réussi à rattraper le niveau de scolarité des anglophones, particulièrement au Québec, où les anglophones demeurent la population de langue officielle canadienne la plus scolarisée au Canada.

Patrick Sabourin, Benoît Laplante et Alain Bélanger - Respectivement doctorant et professeurs au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS

LE DEVOIR' Opinion : Des universités en mesure de relever leurs défis, par Gérard Boismenu - Doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal – Édition du mercredi 10 février 2010

Quand on parle de l'université au sein de la Cité, on ne peut la réduire à une seule dimension. Cette institution est au cœur du développement économique de toute société, mais c'est également un moteur du changement social et une inspiration pour la richesse culturelle. Cette participation au devenir collectif doit nous conduire à situer l'université en lien avec l'état de notre développement, ainsi qu'avec les institutions, les valeurs politiques et les références culturelles.

À l'heure de la mondialisation et de la concurrence généralisée, aucune société qui veut compter ne peut se contenter de suivre le courant et encore moins d'être à la traîne, notamment dans la formation de ses compétences hautement qualifiées et dans ses structures de production et d'adaptation des savoirs. Mais il n'y a pas de recette unique. Les sociétés qui sont les plus efficaces en cette matière comme en d'autres sont celles qui savent tirer profit de leurs caractéristiques tout en faisant évoluer les comportements et les institutions dans l'atteinte d'objectifs clairement posés.

Qu'attendons-nous de notre système universitaire au Québec? Je ne suis pas certain que la réponse que donneraient les universités, si tant est qu'il n'y en ait qu'une, soit partagée par les décideurs politiques, les observateurs de la scène publique et la population plus généralement. Cela devrait être pourtant au cœur de nos préoccupations, mais il faut avoir l'ambition de traiter la question de façon globale, et non sous un seul angle.

Trompe-l'œil

On s'émeut à juste titre de voir que le taux de diplomation universitaire est si faible pour les jeunes (25-34 ans) francophones au Québec, comparativement aux anglophones et aux allophones (Institut de la statistique du Québec, 2010). Certes, le pourcentage de diplômés augmente, mais la tendance est générale et change peu les écarts. En Ontario, ce sont les non-anglophones qui prennent les devants par rapport aux anglophones. Il ne m'appartient pas de départager les explications valables dans ce court billet, mais il me semble clair que l'explication unique serait un trompe-l'œil.

L'université, pour beaucoup de gens au Québec, est considérée comme un monde éloigné et sans doute hors d'atteinte. L'aspiration à une formation supérieure au Québec n'a pas la même intensité qu'ailleurs au Canada ou à l'étranger. D'ailleurs, cette aspiration semble nettement plus présente chez les populations issues de l'immigration, au Québec comme au Canada.

Je garde à l'esprit les remarques de Lise Bissonnette (BANQ, 11 mai 2009) soulignant que «le monde de la culture et de la science, au Québec, est inquiet de son sort et il l'est depuis longtemps. [...] Qu'on aime ou non l'entendre, ou qu'on préfère siffler dans le noir, il me semble indéniable que le Québec n'a jamais été une terre bénie pour la valorisation du savoir. Notre collectivité est encore brute de décoffrage. [...] Nous avons le devoir, me semble-t-il, de ne pas laisser les choses en l'état».

Droits de scolarité

Sous cet éclairage, les décideurs politiques peuvent trouver là un terrain hospitalier pour une vision moins ambitieuse du rôle des universités québécoises, aussi bien à l'échelle locale qu'internationale. Pourquoi, en effet, ne pas se satisfaire d'une faible «demande sociale» sur le registre universitaire alors qu'il y a tant à faire sur d'autres fronts?

La santé financière des universités au Québec ne saurait par ailleurs se résumer à une hausse des droits de scolarité. Les droits de scolarité élevés au Canada hors Québec n'ont pas empêché un endettement considérable des universités, et se sont accompagnés de l'endettement des étudiants (près de 30 % ont une dette de plus de 25 000 \$ à la fin de leurs études, selon Statistique Canada).

Si la variable de la démocratisation de la formation doit être mise en relief, il faut voir quelles sont les conditions pour atteindre cet objectif. De faibles droits de scolarité pour tous constituent-ils la seule réponse? Comment s'assurer qu'un déblocage des frais de scolarité ne sera pas accompagné d'un désengagement relatif des pouvoirs publics à l'égard du financement universitaire? Comment, sur le plan de la démocratisation, s'assurer de la valeur des retombées des mécanismes de transferts auprès des étudiants? Les dispositifs de politique publique doivent s'ajuster, être modulés ou se recomposer. Cela demande un débat ouvert en évitant de partir de la réponse (quelle qu'elle soit d'ailleurs).

Monde transfrontalier

Ce genre de débat ne peut être mené en se murant dans l'environnement québécois. On doit plutôt se demander comment la société québécoise peut faire face aux enjeux actuels de l'affirmation des universités québécoises dans un monde transfrontalier. Nous nous inscrivons sur un échiquier canadien et mondial, et l'ubiquité virtuelle que permettent les technologies actuelles donne une plus grande acuité à une dimension intrinsèque à la nature de l'université: son

ouverture au monde. Un monde de mobilité des personnes et de fluidité de l'information. La mobilité étudiante, dès le deuxième cycle, est une donnée sur laquelle il faut compter, il en est de même pour la mobilité professionnelle des professeurs.

L'université est située dans un cadre social, économique et géographique, mais ceux qui la font, ceux qui s'y forment et le déploiement de ses activités se définissent au-delà de ce cadre. Il y a une tension que l'on ne peut esquiver. Si je peux me permettre ce raccourci: le «cadre local» doit permettre à l'université de tirer son épingle du jeu dans l'environnement international. Cette tension est vécue et partagée dans de nombreuses sociétés et entraîne des adaptations. Là encore, pas de modèle «clés en main», mais une préoccupation: comment faire partie des «joueurs importants» sur le plan international?

Politique publique

Mais ce qui semble clair, c'est que l'égalitarisme dans le traitement public interne des institutions universitaires n'est pas coutumier. Une forme ou une autre de distinction s'impose. Comment peut-il en être autrement, car toutes les institutions n'occupent pas la même position dans les systèmes universitaires nationaux? Malgré tout, comment peut-on rendre justice à la gradation des positions et des compétences respectives réelles dans les systèmes universitaires et éviter de figer artificiellement les positions des uns et des autres, tuant ainsi l'esprit d'initiative et la créativité?

Ces interrogations devraient alimenter l'élaboration de la politique publique concernant les universités au Québec. La focalisation de l'attention sur un aspect ou un autre (gouvernance, droits de scolarité, salaires, etc.) décontextualise les questions fondamentales, si bien qu'une compréhension superficielle de certains outils, utilisés ici ou là, peut mener à des mesures partielles dont on apprécie mal l'impact réel (c'est une chose que l'on vit souvent dans le mimétisme en politique publique). Le gouvernement du Québec vante notre ouverture et notre capacité à nous imposer comme société dans le monde actuel et cherche à en définir les moyens. Le monde universitaire offre un terrain où une telle approche de politiques publiques devrait s'exprimer.

Gérard Boismenu - Doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal

LE DEVOIR : Chronique : Plus ça change..., par Denise Bombardier – Édition du samedi 06 et dimanche 07 février 2010

Hélas, plus c'est pareil! Depuis quarante ans, l'écart s'est donc à peine réduit entre francophones et anglophones en ce qui concerne le taux de diplomation universitaire. Ces derniers dominent, bien sûr. La scolarisation québécoise demeure par ailleurs sous la moyenne canadienne. Voilà! C'est l'Institut de la statistique du Québec, et non un groupe anti-québécois pétri de préjugés, qui nous l'apprend cette semaine. Un autre des rêves de la Révolution tranquille,

celui de rattraper nos compatriotes anglophones plus instruits, se brise.

Bien sûr, se sont immédiatement élevées des voix pour affirmer qu'on ne peut comparer le système québécois et le système canadien-anglais. Que recouvrent ces statistiques? se demande-t-on. A-t-on comptabilisé les diplômés des collèges canadiens-anglais avec ceux des premiers cycles universitaires francophones? Comme si l'Institut de la statistique du Québec était un instrument douteux dont le but est

notre autoflagellation, preuves mathématiques à l'appui. Et bien évidemment, ceux qui s'insurgent contre ces résultats mettent de l'avant la pauvreté (réelle) des Québécois comme unique facteur explicatif de ces résultats encore une fois déprimants. Déprimants, car ils nous renvoient à nos failles et faiblesses dans lesquelles une partie des Québécois se complaisent. La complaisance, c'est aussi une caractéristique de ce modèle québécois dont on se gargarise.



Parlons donc franchement. Est-ce la faute des Anglois si nous sommes moins instruits? Sont-ce les Anglois qui nous empêchent d'accéder aux études supérieures? Sont-ce les Anglois qui nous ont amenés à penser que l'université, ce n'est pas si important? Sont-ils responsables de notre hiérarchie des valeurs qui laisse à penser que l'accession à l'université demeure à nos yeux relativement peu importante? Sont-ce les Anglois qui nous imposent l'anti-intellectualisme si palpable qui pourrait nos débats intellectuels en les transformant en guerres de clans hautement personnalisées? Est-ce à cause des Anglois si les étudiants francophones s'orientent si naturellement vers l'enseignement professionnel plutôt que de se diriger vers l'université? Est-ce à cause d'eux que les jeunes francophones décrochent de l'école en si grand nombre pour se retrouver prisonniers d'emplois précaires et peu rémunérés?

Encore une fois, allons-nous nous replier dans la posture familière de la victimisation? Fréquen-tons-nous moins l'université seulement parce que nous sommes pauvres? Il faut préciser qu'au Québec, les droits de scolarité sont les plus bas au Canada. Et s'il est vrai que nos systèmes de prêts et bourses alourdissent l'endettement futur des étudiants, ces derniers sont davantage assurés de trouver des emplois que

les décrocheurs ou les jeunes à la formation professionnelle aléatoire.

Faut-il rappeler qu'il flotte sur la culture québécoise francophone des relents du temps ancien où l'on se méfiait de ceux qui savaient trop de choses inutiles? Avec les docteurs pour nous soigner, les avocats pour nous défendre, les notaires pour départager nos clôtures, les prêtres pour assurer notre ciel et les ingénieurs pour construire nos ponts et nos routes, on était satisfait. L'on a mis la hache dans le cours classique dans le but d'ouvrir les portes de l'enseignement supérieur au plus grand nombre. La Révolution tranquille se voulait aussi une révolution du rattrapage face aux anglophones. Dans tous les domaines, celui de la scolarité au premier rang.

L'affranchissement québécois, le combat pour l'autonomie, le regain de fierté devait nous conduire inévitablement vers ces objectifs. Du moins, l'on en avait la conviction. Que s'est-il donc passé pour que «cette fierté d'être Québécois» demeure de vains mots en excluant le désir de dépassement à travers le cursus académique jusqu'à l'université? Comment être fier d'être Québécois sans éprouver non seulement du respect, mais du désir pour une éducation formelle? Comment être fier si on ne valorise l'école, que l'on soit pauvre ou riche? Ce ne sont pas les Anglois qui nous empêchent de sacrifier

l'école, ce ne sont pas eux qui sont responsables du peu de respect que l'on porte pour ceux qui savent, qui aiment apprendre, qui s'expriment dans une langue soutenue ou qui tentent d'y parvenir.

Dans la nouvelle bourgeoisie francophone, il n'est pas rare que les enfants soient moins instruits que leurs parents, ce qui est quand même un signe de régression sociale. On objectera que l'on peut réussir sa vie sans diplôme universitaire. C'est vrai. Mais la démocratisation de l'enseignement mise en place il y a quarante ans annonçait des lendemains qui chantent pour un peuple plus instruit, plus éduqué, plus compétent pour affronter la modernité.

Qu'il est douloureux de constater que l'écart entre francophones et anglophones du Québec perdure dans des proportions à peine plus favorables que dans le passé. Nous sommes aussi plus pauvres, incapables à l'évidence de combler ce fossé entre eux et nous, malgré le dynamisme de la nouvelle bourgeoisie économique, ce Québec Inc. qu'a souhaité Jacques Parizeau.

Certains voudront expliquer ces résultats par les échecs des référendums, comme si nous n'étions pas les artisans de nos propres malheurs. Pourquoi les anglophones du Québec qui vivent dans le même système accordent-ils à l'éducation plus de vertus que nous? Poser la question, c'est lancer un débat, vital pour notre avenir.

RUEFRONTENAC.COM : Études universitaires : les francophones plus paresseux ? - Mise à jour le Mardi, 02 février 2010 15:06



Les Québécois francophones semblent préférer les formations techniques et professionnelles qui mènent plus rapidement au marché du travail. Photo Patricia Glogowski Flickr.

Écrit par Jean-Philippe Pineault

Contrairement aux étudiants anglophones qui présentent les diplômes universitaires, les francophones boudent les études supérieures au profit de formations techniques et professionnelles plus courtes qui mènent rapidement vers le marché du travail.

C'est ce qui ressort d'une [étude](#) réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) rendue publique mardi matin. Selon l'enquête, les francophones du Québec sont 10% moins nombreux à détenir un diplôme universitaire comparativement à leurs homologues anglophones.

Les auteurs de l'étude expliquent ce fossé par le fait que les Québécois qui parlent la langue de Molière sont deux fois plus nombreux à boucler leurs études par un diplôme ou une attestation d'études professionnelles (22% des francophones contre 11% chez les anglophones).

Manque d'intérêt

« Ça soulève un questionnement. Il y a un manque d'intérêt pour les études universitaires chez les francophones. Il y a quelque chose de culturel là-dedans », a expliqué en entrevue avec Rue Frontenac Yvan D'Amours, coordonnateur des statistiques sur les conditions de vie à l'ISQ.

« Les francophones préfèrent les études plus courtes, plus appliquées, et intégrer plus rapidement le marché du travail », ajoute-t-il.

L'attrait marqué des francophones pour les études professionnelles s'explique possiblement aussi par les campagnes massives de publicité élaborées par le gouvernement ces dernières années pour ce type de programmes, fait remarquer M. D'Amours.

Les francophones du Québec sont en proportion plus nombreux que les anglophones et les allophones à n'avoir aucun diplôme. Par exemple, chez les 35 à 44 ans, la proportion de personnes faiblement scolarisées atteint 18,6% chez les francophones alors qu'elle atteint 13,9% chez les anglophones.

Les femmes plus présentes sur le marché du travail

Depuis 15 ans, la présence des femmes dans plusieurs domaines du marché du travail a littéralement explosé, révèle par ailleurs l'étude de l'Institut de la statistique du Québec. La proportion des femmes s'est accrue dans pas moins de 331 professions sur les 506 que compte le recensement.

Par exemple, la profession d'agent de police est passée d'un taux de masculinité de 92 % à 78 %.

Commentaires (5)

RE: Pas de sot métier

@Jimmy: Vous avez parfaitement raison. Au Québec, pendant près de quarante ans, nous n'avons mis l'importance que sur les études universitaires pour avoir un niveau de vie élevé et une société viable. Mais rappelons-nous que le miracle allemand de l'après-guerre et la forte croissance actuelle des pays scandinaves est dûe en partie au gens ayant fait des études professionnelles sans que cela ne les empêchent d'être cultivés et des citoyens critiques et responsables. Et si l'on compare nos écoles secondaires avec les leurs, on se rend vite compte que les notres ne sont que des écoles primaires supérieures accusant une déficience au niveau de la transmission de la culture et du savoir scientifique.

Michel Fafard, février 03, 2010

Les réformes en éducation

Attendez que les réformateurs ... arrivent au Cégep l'an prochain...

La réforme a été amenée par le gouvernement afin d'y intégrer des concepts d'entreprise (les compétences)... on a oublié les connaissances en chemin! Oups...

joe, février 02, 2010

Il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir!

Vous souvenez-vous que l'une des premières décisions de Charest et sa clique, en s'emparant du pouvoir, fut D'AUGMENTER LES FRAIS DE SCOLARITÉ, au CEGEP et à l'université, et de réduire les bourses?

Jusques à quand tolérerons-nous la grande noirceur libérale?

Guy Rochefort, février 02, 2010

Pas de sot métier

Il faut tout de même garder en vue qu'il n'y a pas de sot métier. Pourtant, les parents en ont souvent que pour l'université. Il faudrait aussi se questionner sur la vision de la société sur le cégep. Plusieurs jeunes, suite à l'entrée au cégep, comprennent que ce n'est pas ce qu'ils veulent et alors, se dirigent vers les diplômes d'étude professionnelle pour ne nommer que ceux-là.

N'oublions pas que les plombiers sont aussi nécessaires que les pompiers dans la société. Même si l'on entend pas autant parler des plombiers, eux aussi font leur part.

Les professions qui découlent du cycle universitaire sont très importantes, mais pour faire fonctionner une institution telle que l'université, il faut un bon nombre de métiers qui ne nécessitent pas pour autant de telles études.

Les concierges, agents de sécurité, secrétaires, cuisiniers et bien d'autres ont leurs DEP.

Finalement, ne sous-estimons pas ce qui est nécessaire pour parvenir à acquérir ces diplômes, plusieurs, pensant que ce sera facile, changent d'avis très rapidement en voyant le sérieux que cela demande.

Jimmy, février 02, 2010

Peut-être parce que les francophones finissent par avoir moins d'argent pour faire leurs études?

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une fête «basée sur l'alcool» : La « semaine d'intégration » ne doit pas changer, protestent des centaines d'étudiants – Mardi 16 mars 2010



PHOTO SÉBASTIEN MÉNARD

✓ Andrew Lacenere, 20 ans, n'est vraiment pas d'accord avec la possibilité que la consommation d'alcool soit resserrée durant la « semaine d'intégration » des nouveaux étudiants.

Sébastien Ménard

La possibilité que la consommation d'alcool soit resserrée durant la « semaine d'intégration » de l'Université McGill provoque la colère de nombreux étudiants. Un groupe Facebook comptant déjà 850 membres a même été créé pour tenter de « sauver » cette fête où la bière coule à flots.

« Pourquoi veut-on ruiner une si belle tradition ? Cette activité-là n'est basée que sur la consommation d'alcool. Il n'y a pas d'autre activité », fait valoir une des étudiantes qui a adhéré au groupe virtuel.

« Le but de cette fête, c'est d'être saoul à 10 h du matin et d'apprendre que la bière peut constituer un déjeuner acceptable », ajoute une autre étudiante, qui déplore à son tour le virage que pourrait prendre l'événement l'an prochain. Le Journal révélait hier que l'Association étudiante de McGill (AÉUM) et la direction de l'Université discutent actuellement d'un resserrement de la consommation d'alcool durant la « semaine d'intégration » des nouveaux étudiants, aussi appelée Frosh.

On envisage notamment d'interdire aux organisateurs de consommer de l'alcool durant le jour. L'an dernier, la Sécurité de McGill avait dû fermer une « tente de bière », en plein après-midi, étant donné l'état d'ivresse dans lequel se trouvaient des étudiants censés superviser des festivités.

Première impression désagréable

Au bar étudiant Gerts, hier, les avis divergeaient face à la possibilité d'un tel changement. « Je ne suis pas d'accord avec ça, lance Andrew Lacenere, qui étudie en économie. Quand les organisateurs prennent quelques verres, ça rend la fête plus agréable, dit-il. La semaine d'intégration est

une des traditions qui font de McGill ce qu'elle est : un endroit où l'on étudie beaucoup, mais où l'on peut aussi avoir beaucoup de plaisir. »

Kevin Lee, un étudiant en psychologie, désapprouve lui aussi l'interdiction envisagée par l'Université. « Je ne pense pas que ce soit la solution, indique-t-il. Il faudrait davantage miser sur la modération. »

À la table voisine, trois étudiants abondent dans le même sens. « Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'éliminer la consommation d'alcool. Peut-être faut-il seulement mieux la contrôler », dit Jesse Elliott.

« Certains ajustements sont nécessaires, estime pour sa part Hillary Angus. Quand ta première impression de l'Université McGill c'est un étudiant qui vomit à 15 h alors qu'il est censé te servir de modèle, il y a peut-être un problème. »

✓ La consommation d'alcool à McGill a été pointée du doigt à plusieurs reprises, dans le passé, pour expliquer des dérapages survenus lors de partys d'étudiants. ✓ En 2006, le Journal avait révélé que des beuveries et des activités à connotation sexuelle se tenaient sur le campus, dans le cadre du carnaval annuel des étudiants en gestion. Le magazine Playboy avait ensuite classé McGill au 10e rang des universités nord-américaines pour s'éclater.

LA PRESSE : Des étudiants de McGill à la conquête de Dubaï – Mercredi 17 février 2010

Vincent Brousseau-Pouliot, La Presse

(Montréal) Du surf sur le sable chaud. Un tour de chameau dans le désert. Une visite de la première ville carboneutre au monde. L'itinéraire de vacances de rêve? Pour 25 étudiants de McGill, ces activités font plutôt partie d'un cours d'administration sur la concurrence internationale. Un cours donné très loin de leurs bancs d'école habituels au centre-ville de Montréal.

Demain soir, ces étudiants au bac en administration et au MBA amorcent un voyage de 10 jours aux Émirats arabes unis, à Dubaï et à Abou Dhabi. Le but du séjour? Étudier l'économie des Émirats arabes unis. «Nous voulons voir comment le Canada rivalise avec le reste des économies mondiales», dit le professeur Karl Moore, qui accompagne ses étudiants au Moyen-Orient.

Les étudiants se penchent sur l'économie des Émirats arabes unis, durement touchée par une crise financière et immobilière, depuis leur rentrée en classe en janvier. «Dubaï est encore plus pertinent avec la crise immobilière que l'émirat vient de vivre, dit Frédérique Marsan-

Martin, étudiante au bac en administration. Ils ont beaucoup misé sur l'immobilier et ils ont besoin d'une nouvelle industrie. Est-ce que ce sera le tourisme? Deviendront-ils le centre financier du Moyen-Orient?»

«Je veux comprendre le modèle économique de Dubaï et voir si c'est possible de le reproduire ailleurs», dit Carolina Fernandez, étudiante au MBA.

Enjeux sociaux et culturels

Les étudiants s'intéressent aussi aux enjeux sociaux et culturels à Dubaï. «Le pays est peuplé d'expatriés à 80%, mais les lois reflètent les valeurs du 20% des gens originaires des Émirats, dit Patrick Mercier, étudiant au bac en administration. Ce sera intéressant de voir comment ces deux cultures coexistent.»

Parmi le groupe, une seule étudiante parle couramment l'arabe: Tala Al-Jabri, qui a grandi en Arabie Saoudite et en Jordanie mais qui habite à Montréal depuis sept ans. Elle sera la traductrice officielle du groupe. «La culture d'affaires du monde arabe ressemble un peu à la nôtre, dit-elle. Par exemple, ils se serrent aussi

la main au début d'une rencontre d'affaires. Mais en général, les Arabes sont plus impliqués personnellement dans leurs entreprises et leurs relations d'affaires. Ils vont vous servir du thé, vous inviter à la maison pour bien vous connaître.»

La délégation de McGill rencontrera plusieurs acteurs économiques importants des Émirats arabes unis. Ils auront un entretien privé avec les grands patrons pour le Moyen-Orient de McDonald's, General Electric, la Deutsche Bank et la firme de consultation McKinsey. Aussi au programme, des rencontres avec des diplômés de McGill en poste à Dubaï. Les étudiants iront notamment dîner chez Sylvain Denis, l'ancien grand patron de la firme d'investissement privé du cheikh Mohammed (Dubaï International Capital).

Le voyage de 75 000\$ a été financé au tiers par les étudiants et aux deux tiers par des dons privés.

Le coût des activités «parascolaires», comme le surf sur le sable, les tours de chameau et les virées nocturnes, n'est évidemment pas inclus.

LA PRESSE : Chronique : Le coup de force de McGill, par Alain Dubuc – Mercredi 10 février 2010

L'Université McGill exigera 29 500\$ l'automne prochain pour son programme de MBA. En s'attaquant au principe sacro-saint des droits de scolarité bas et uniformes, l'institution montrealaise a provoqué une petite crise dans le monde de l'éducation supérieure.

Espérons que ce coup de force contribuera à briser le carcan qui étouffe nos universités. Et que cela aidera le Québec à secouer son immobilisme. Parce que le dossier des droits de scolarité est l'un des plus beaux exemples de la sclérose intellectuelle et institutionnelle qui engourdit la société québécoise.

La démarche de McGill est simple. Son programme de MBA de haut niveau coûte cher, 22

000\$ par étudiant. Les subventions gouvernementales de 10 000\$ et les droits de scolarité de 1673\$ ne suffisent pas. L'université doit combler ce déficit en puisant l'argent dans d'autres programmes. Un transfert absurde et inéquitable; ce sont des étudiants en anthropologie ou en arts qui se retrouvent à subventionner des étudiants du MBA promis à une carrière lucrative.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, irritée, a sermonné l'institution, parce qu'elle «contrevient au principe même de l'accessibilité». Combien de temps va-t-on répéter ce catéchisme? L'adéquation entre des droits de scolarité bas et l'accessibilité ne résiste pas à l'analyse.

Premièrement, ceux qui en profitent le plus sont ceux qui ont plus d'aptitudes à la réussite scolaire, les jeunes des milieux plus favorisés. Deuxièmement, les droits deux fois plus bas ici qu'ailleurs au Canada n'ont pas augmenté la fréquentation universitaire ou attiré plus de jeunes des milieux défavorisés. Troisièmement, il n'y aura pas de problèmes d'accessibilité puisqu'on trouve, à Montréal, quatre autres programmes de MBA à moins de 2000\$.

Le sursaut d'indignation s'explique par un autre réflexe, l'égalitarisme, sur fond de social-démocratie mal comprise et de belle logique bureaucratique. C'est tellement plus simple et plus clair quand tout le monde est pareil. On

éerge donc en principe l'uniformité des droits de scolarité. Est-ce juste? Est-ce logique? Non et non.

Il n'y a rien de scandaleux à exiger davantage pour des programmes qui coûtent cher, quand on sait que les étudiants seront assurés de revenus élevés. C'est ce que l'Ontario a fait, sur la recommandation de son ancien premier ministre Bob Rae. À l'Université de Toronto, les droits sont de 4991\$ en éducation physique, de 17 887\$ en médecine, de 24 421\$ en dentisterie et de 34 012\$ pour le MBA. Sans que l'on grimpe aux rideaux.

Ajoutons au bouillon la peur de l'élitisme. Au Québec, toutes les universités sont financées de

la même façon, indépendamment de leur mission. On accepte le principe de la hiérarchisation des hôpitaux, mais pas celle des universités. Cela pénalise les universités de recherche, qui sont soumises à la concurrence mondiale. Et cela affecte les programmes de pointe, axés sur l'excellence internationale, comme ce MBA.

Il y a un quatrième élément, qui explique les autres, notre grande indifférence à l'égard de l'éducation, plus particulièrement universitaire. Si on croyait vraiment au rôle des universités, on cesserait de les étouffer.

Le gouvernement devrait profiter de cette occasion qui lui est offerte de passer de la parole aux actes. Paralysés par la peur de faire des vagues

dans un dossier qui peut être politiquement coûteux, les libéraux sont devenus les alliés des bien-pensants du statu quo.

Cela place Jean Charest dans une jolie contradiction. Dans son discours à la rencontre économique de Lévis, le premier ministre disait rêver que notre système d'éducation soit «un moyen d'attirer des jeunes de partout». Avec quoi? Avec des droits de scolarité pas chers, pour faire du Québec une espèce de Wal-Mart de l'éducation? Ou avec de la qualité? Eh bien! la qualité, ça se paye.

LE DEVOIR : Opinion : McGill se tient debout, par Jean Goulet - Professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke – Mardi 02 février 2010

Bravo à l'Université McGill pour sa décision courageuse de refuser la subvention de Québec pour son MBA régulier! Combien de temps une compagnie peut-elle survivre si elle vend son produit moins cher qu'il ne coûte en vue d'augmenter ses ventes? C'est exactement ce qui se passe dans les universités présentement.

Il est important de bien comprendre les enjeux ici. Certains voudraient nous faire croire que l'accessibilité aux études supérieures en est un. Il n'en est rien. La réduction de la qualité n'en est pas un non plus: aucune institution ne l'envisage vraiment. On s'en sert comme épouvantail, mais personne n'est dupe.

Devant la constatation du déficit, il n'y a qu'une alternative. On peut soit payer les coûts non couverts en prenant les subventions destinées à d'autres programmes, soit réduire le financement de la recherche dans le département concerné. Le premier choix implique de transférer une partie du problème à une autre unité qui serait un peu moins sous-financée; le second, plus pernicieux, consiste à brader l'avenir à long terme de l'unité pour financer ses activités courantes. En effet, la dépense principale de ces deux fonctions est dans une même enveloppe, la «masse salariale».

Formule de financement

Prenons l'exemple de l'informatique. Pendant des années, la formule de financement a favori-

sé ce domaine, parce qu'elle est strictement basée sur le nombre d'étudiants accueillis dans les cours. Cette formule est de type «économie vaudou», une expression popularisée durant les années Reagan. Elle est basée sur la croyance selon laquelle donner un cours à 15 étudiants coûte deux fois moins cher que de le donner à 30 étudiants; on octroie les fonds en conséquence! Pour justifier que les coûts observés soient politiquement acceptables, on a éliminé du calcul la moitié des institutions, soit toutes les constituantes régionales de l'Université du Québec et Bishop's! Belle rigueur scientifique!

Dans certaines universités, on a utilisé les sommes destinées à l'informatique pour permettre à d'autres départements de survivre au sous-financement. La première conséquence a été pour l'informatique de tarder à bien s'établir en recherche dans ces institutions. Quand est survenue la baisse des inscriptions dans ce domaine au début des années 2000, une baisse généralisée en Amérique du Nord, le ministère de l'Éducation a révisé sa formule et a coupé les vivres à l'informatique, pour que les fonds cessent de financer d'autres domaines.

Dans le jargon du ministère, cela a eu pour effet que l'informatique «tire vers le bas» le financement du génie informatique, que l'on voulait amalgamer aux autres domaines du génie bien qu'il soit l'exact équivalent de l'informatique en

matière de coûts. Maintenant, la situation est donc inversée, et l'informatique doit être subventionnée par les autres domaines si elle veut survivre jusqu'à la prochaine révision des taux de subventions. On joue au yo-yo avec le financement des disciplines pour des impératifs politiques.

Indépendance

Quelle décision McGill a-t-elle prise? Elle a décidé de ne pas se laisser prendre au jeu. Elle a refusé d'aller piger dans les subventions des autres programmes et a aussi refusé de brader sa fonction recherche pour subventionner l'enseignement. McGill n'est pas un joueur comme les autres dans le groupe des universités québécoises. Elle a l'habitude d'agir seule, ce qui lui est d'ailleurs souvent reproché.

C'est sans doute la seule université au Québec assez indépendante pour prendre une telle décision, les autres étant trop emportées par la spirale de la fausse compétition, et préférant se draper dans la qualité et l'accessibilité, qui ont finalement peu à voir dans ce débat.

Jean Goulet - Professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke. L'auteur s'exprime ici à titre personnel.

LE DEVOIR : Droits de scolarité - McGill restera un cas isolé : L'UQAM, l'Écoles des HEC et Concordia n'ont pas l'intention de défier le ministère de l'Éducation – Édition du mercredi 27 janvier 2010

Lisa-Marie Gervais

Même si McGill a défié Québec et qu'elle a pris unilatéralement la décision de hausser les droits de scolarité de son MBA à 30 000 \$, pas question pour les autres universités offrant ce programme de faire de même. C'est une question d'accessibilité, rappelle Robert Desmarteaux, directeur du MBA pour cadres à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. «Je ne peux pas dire où nous serons dans dix ans, mais l'accessibilité est une valeur maîtresse dans les fondements de l'UQAM», a-t-il souligné. Programmé sur deux ans au coût de 5000 \$, le MBA pour cadres de l'UQAM est subventionné par le ministère de l'Éducation.

Même si McGill a aisément passé outre les règles budgétaires fixées par le ministère de l'Éducation, la direction de l'Université Concordia n'est pas tentée de l'imiter. «Notre MBA est un programme clé pour l'université et on s'arrange pour trouver les ressources. C'est peut-être sa philosophie, mais l'approche de [McGill] est différente», a affirmé Christine Mota, directrice des relations médias à l'Université Concordia.

Son université possède deux programmes de MBA, l'un subventionné, plus universel, et un autre privé, destiné à des professionnels déjà sur le marché du travail.

Pour sa part, HEC Montréal offre également deux différents programmes de MBA, l'un conjointement avec l'Université McGill, coûtant 65 000 \$ pour 16 mois et un autre, qui s'adresse à des étudiants ayant moins d'expérience sur le marché du travail, au coût de 6500 \$. «Ce n'est pas dans nos plans d'augmenter les frais, et sûrement pas de la façon dont McGill l'a fait», a déclaré Jacques Roy, directeur du programme MBA à HEC. «Le programme est public, il vit des subventions de l'État, alors on est soumis aux règles», a-t-il ajouté.

Moins de cocktails

Reconnaissant que le MBA coûte cher et qu'il est sous-financé par Québec, M. Roy complète son financement avec des contributions de l'industrie sous forme de bourses et de ses campus étrangers et des honoraires chargés pour des ateliers de consultation en entreprise. Même son de cloche à l'École des sciences de la gestion, où on

dit bénéficier d'une partie des revenus des campus à l'étranger de l'UQAM, après un savant calcul de péréquation. Et, bien sûr, avec des droits de scolarité maintenus aussi bas, les cocktails, les voyages en Asie et les grands forums économiques sont aux frais des étudiants.

M. Roy se souvient d'un étudiant ontarien qui avait préféré le HEC à Queens, même s'il avait été accepté par cette dernière. «Il m'avait dit: "Pourquoi paierai-je 50 000 \$ de plus pour avoir un entraîneur personnel et des photocopies bien classées dans un cartable?" Il a vu que HEC offrait une qualité d'enseignement à moindre coût. C'est un peu notre crâneau», a expliqué M. Roy.

Dans «ligues majeures» du milieu des affaires, où prétend compétitionner McGill, des droits de scolarité faibles influent-ils sur la crédibilité de l'institution? «On peut dire que plus on est cher, plus on est bien vu. Ça va avec l'image et l'importance du réseau. Mais la qualité, ce n'est pas de la brique ou des cocktails», a conclu M. Desmarteaux.

LE DEVOIR : Lettres - Éducation : l'impossible choix – Édition du mercredi 27 janvier 2010

Supposons que McGill soit vraiment dans une impasse et que la hausse de 1600 % des droits

de scolarité de son MBA soit la seule façon d'en assurer la qualité. Supposons aussi qu'il ne

s'agisse pas d'une opération de marketing dans un monde où l'on tient pour acquis que ce qui

est cher est forcément bon. Un problème demeure: l'accessibilité. McGill soutient que les diplômés du MBA sont ceux qui ont les meilleurs salaires et qu'ils ont donc les moyens de payer 29 500 \$ par année pour une telle formation. L'université en fait même une question d'équité par rapport aux étudiants des autres facultés! Or avant d'espérer toucher ces salaires faramineux, il faut bien le faire, ce MBA! La direction a beau affirmer que des bourses d'excellences seront offertes, celles-ci ne représenteront qu'une petite partie du nombre d'étudiants inscrits au MBA. Qui plus est, les bourses d'excellence ne sont réservées qu'aux étudiants possédant un dossier «excellent»; les très bons étudiants

ayant des moyens financiers limités peuvent donc passer leur tour. Si l'accès à l'éducation n'est pas négociable, sa qualité ne l'est pas plus. En même temps, il est vrai qu'un problème d'équité réside dans le fait que, par exemple, deux nouveaux travailleurs aient à rembourser une dette d'études similaire (supposons qu'ils aient tous les deux un baccalauréat), malgré le fait que l'un d'entre eux touche 100 000 \$ par année et que l'autre ne gagne que 30 000 \$. À quand un nouveau mode de financement des études, dans lequel les frais d'admission resteraient très abordables, les droits de scolarité seraient augmentés pour en assurer la qualité, mais dont le remboursement

se ferait une fois le diplômé embauché, et proportionnellement à son salaire? Cela serait un juste compromis entre accessibilité et qualité. Finalement, il me semble tout à fait aberrant que McGill ait l'intention d'imposer les mêmes frais de scolarité pour son MBA à tous les étudiants, qu'ils soient du Québec ou d'ailleurs. Collectivement, les Québécois ont fait le choix d'une éducation abordable, malgré les désavantages que cela peut entraîner sur le plan fiscal. Il s'agit encore une fois d'une question d'équité.

Grégoire Diamant - Montréal

LE SOLEIL : Éditorial : Dangereux coup de force : Les recteurs ne peuvent définir seuls les règles d'accessibilité à l'université, par Brigitte Breton – Lundi 25 janvier 2010

La hausse des droits de scolarité est un sujet tabou au Québec. Les politiciens hésitent toujours à exiger une plus grande contribution financière des étudiants. Lasse du sous-financement, l'Université McGill a décidé de donner un grand coup et de faire fi du gouvernement. L'automne prochain, elle exigera des droits de scolarité de 29 500 \$ aux étudiants inscrits à son programme de MBA (maîtrise en administration des affaires). Ce coup de force est dangereux.

Certes, la procrastination des élus lorsque vient le temps de déterminer les droits de scolarité a de quoi exaspérer les dirigeants des universités. Son incohérence aussi. Un gouvernement ne peut prétendre que l'éducation est une priorité et qu'elle est la clé de son développement, et ne pas fournir à ses établissements d'enseignement les deniers publics nécessaires pour former ses étudiants et ses chercheurs selon les plus hauts standards de qualité. Les institutions québécoises doivent avoir les moyens de demeurer compétitives par rapport aux universités du Canada et de l'étranger.

Si les droits de scolarité sont limités et que le gouvernement n'assume pas une plus grande part du financement des universités, celles-ci se retrouvent dans un cul-de-sac et doivent trouver des façons de s'en sortir et de maintenir leur réputation d'excellence.

McGill a pris les grands moyens. Même si Québec a prévu une augmentation de 100 \$ par année des droits de scolarité jusqu'en 2012 et balisé jusqu'en 2011 les frais afférents exigés aux étudiants, l'institution montréalaise passe outre aux règles du ministère de l'Éducation. À l'automne, elle fera passer de 1673 \$ à 29 500 \$ les droits de son programme de MBA. Québec aura beau lui retirer le financement pour ce programme, McGill semble déterminée à aller de l'avant. Elle joue la carte de l'offre et de la demande.

L'accessibilité aux études supérieures est en danger si la ministre de l'Éducation permet ce type de modèle et s'il inspire d'autres facultés et d'autres universités. Ce ne sont plus les étudiants les plus talentueux qui se retrouveront dans certains programmes à Québec, à Montréal ou à Sherbrooke. Mais bien ceux qui auront assez d'argent pour défrayer d'onéreux droits de scolarité. Même si un généreux programme de bourses d'excellence est instauré dans les établissements, un message sera néanmoins transmis dans la population : il faut être riche pour s'inscrire à l'université, pour faire un MBA ou sa médecine. Le talent et la persévérance ne suffisent plus.

Ce n'est pas le choix qu'avait fait le Québec. Et ce n'est pas à une poignée d'individus sur les campus de redéfinir quel doit être dorénavant la

gouverne de la société québécoise en matière d'accessibilité aux études supérieures.

Le Québec ne compte pas trop de bacheliers et de détenteurs de maîtrise et de doctorat. Les élus doivent donc prendre leurs responsabilités et revoir avec sérieux le financement des universités. Que compte faire le gouvernement après 2012? Les frais de scolarité vont-ils être augmentés, gelés, indexés, ou modulés selon les programmes et les revenus potentiels des futurs diplômés?

Le budget de mars sera aussi révélateur. Comme pour tous les ministères, celui de l'Éducation est soumis à la limite du 3,2 % de croissance des dépenses. Quelle part obtiendront les universités par rapport aux écoles primaires, secondaires et aux cégeps?

Le statu quo condamne le Québec à voir dépérir ses institutions, à les rendre dépendantes du secteur privé, à faire désertier ses meilleurs professeurs, étudiants et chercheurs vers l'extérieur, et à priver de grands talents d'une formation supérieure.

Dans le discours officiel suivant la Rencontre économique de Lévis, la priorité a été donnée à l'éducation. Il faut rapidement faire la preuve que ce n'était pas un discours creux.

LE DEVOIR : 1ère page : McGill défie Québec : Les droits de scolarité des étudiants inscrits au MBA seront de 29 500\$ dès l'automne – Édition du jeudi 21 janvier 2010

Lisa-Marie Gervais

L'Université McGill fait fi des règlements édictés par Québec et va de l'avant avec son projet de faire payer 29 500 \$ aux étudiants inscrits au programme de MBA dès la session d'automne. Cette décision irrite profondément la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui avait déjà rappelé à l'ordre l'Université lorsque celle-ci avait annoncé, en septembre dernier, qu'elle multiplierait par 20 les droits de scolarité de son programme, qui coûtait jusqu'ici 1673 \$, frais afférents en sus.

Dans une lettre datée du 15 janvier 2010 dont Le Devoir a obtenu copie, la ministre Courchesne rabroue la principale et vice-chancelière de l'Université, Heather Monroe Blum, en lui rappelant que «ce type de programme ou d'activité nécessite, en vertu de règles budgétaires s'appliquant aux universités, que l'établissement qui souhaite l'offrir obtienne l'autorisation du ministère». Or, le programme de MBA normal offert au coût de 30 000 \$ «contrevient au principe même d'accessibilité», écrit la ministre.

Pourtant, la direction de l'Université ne semble pas vouloir se plier aux directives du ministère de l'Éducation et continue de faire à sa tête. Elle ne s'en cache d'ailleurs même pas: le nouveau montant de 29 500 \$ qu'on exigera des étu-

dants, peu importe s'ils sont du Québec ou d'ailleurs, est annoncé sur le site Internet de la faculté de gestion. Des dépliants distribués aux futurs étudiants font également mention du nouveau prix du MBA.

Lors d'une séance d'information qui avait lieu mardi soir à la faculté de gestion Désautels de l'Université McGill, plusieurs membres de l'assistance ont sursauté en constatant la hausse des frais. «Qu'est-ce qui justifie une telle augmentation?», a demandé une étudiante dans la salle. «Est-ce légal? McGill est une institution publique», a lancé un autre.

Visiblement dans l'embarras, le vice-doyen de la faculté de gestion, Omar Tulan, a répondu que «le gouvernement est au courant de la démarche» de cette augmentation des droits et que la direction de l'université suit toutes les étapes qu'elle s'est fait dire de suivre par le ministère de l'Éducation. Or, au cabinet de la ministre, on récuse cette affirmation en indiquant que jamais McGill n'a entrepris de démarches en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter les droits de scolarité pour son MBA. «Et on leur a écrit que même s'ils l'avaient fait, on ne leur aurait pas accordée», a dit Tamara Davis, l'attachée de presse de la ministre.

Vers une université pour riches?

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec craint un effet domino. «On ne voudrait pas que les universités comme HEC emboîtent le pas. [...] On a peur de la création de deux classes d'étudiants. Il va y avoir un programme de MBA accessible aux étudiants en général et un autre, de luxe, pour ceux qui ont les moyens de payer. Ça va briser le concept d'égalité sociale qui est cher au Québec», a soutenu Jean Grégoire.

«McGill est un réseau public. Il aurait dû attendre et avoir une conversation avec toutes les parties, la ministre, les étudiants, avant de publiciser quoi que ce soit. Mais elle ne l'a pas fait», a déclaré pour sa part Daniel Simeone, président de l'Association des étudiants de deuxième et troisième cycles de l'Université McGill.

Sans une telle hausse des droits de scolarité, le vice-doyen de la faculté de gestion a expliqué que McGill ne pourrait pas soutenir son niveau et ne serait pas dans la course. «C'est ça que ça coûte, un MBA», a-t-il lancé en précisant que les étudiants pourront solliciter des bourses d'excellence octroyées par l'institution et le gouvernement, ou des prêts d'institutions privées. Il rappelle qu'à l'Université de Queens, en Ontario, le même programme coûte plus de 60 000 \$. À



l'École des hautes études commerciales, un étudiant doit payer des frais de 6500 \$ pour un programme de MBA d'un an.
Le président de la FEUQ souhaite que les droits de scolarité fassent partie d'une loi-cadre. Québec n'y songe pas pour l'instant, mais a déjà avisé l'Université McGill qu'il lui couperait les vivres si elle mettait son projet à exécution, soit 10 000 \$ en subvention par étudiant au MBA.
UNIVERSITÉ UQTR

Les règles budgétaires établies par le ministère n'ont pas force de loi, mais elles doivent être respectées sous peine de sanction. «Toute dérogation à ces décisions peut entraîner un ajustement de la subvention», peut-on lire dans la section Respect de la politique relative aux droits de scolarité.
Le dernier avis de la ministre est clair en ce sens, rappelle son attachée de presse. «On les a

avisés deux fois qu'ils n'avaient pas le droit de procéder à cette augmentation [...] et que dans la mesure où ce n'est pas respecté, il y aurait des pénalités, soit des coupes», a indiqué Mme Davis.
La direction de l'Université McGill a indiqué qu'elle ne ferait aucun commentaire.

RUEFRONTENAC.COM : Entente de principe à l'UQTR - Jeudi, 18 mars 2010 21:47 - Mise à jour le Jeudi, 18 mars 2010 22:00

Écrit par Charles Poulin
Une entente de principe est intervenue, jeudi, entre la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et ses chargés de cours.

Les conditions de l'entente seront d'abord soumises aux membres en assemblée générale, le samedi 27 mars, avant d'être rendues publiques. L'accord survient quelques semaines avant la fin de l'actuelle convention collective, qui viendra à échéance dans environ deux mois.

Les quelque 350 chargés de cours de l'UQTR y donnent plus de la moitié des cours. La liste de rappel au travail compte de plus environ 800 chargés de cours.

LE NOUVELLISTE : Questions face à une entente entre MasterCard et l'UQTR - Vendredi 05 février 2010

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste (Trois-Rivières) Une nouvelle entente de près de 10 ans intervenue à la mi-janvier entre l'Association des diplômés et diplômées de l'Université du Québec à Trois-Rivières et MBNA Canada / MasterCard soulève certaines inquiétudes au sein du Syndicat des professeurs qui en fait part dans son journal interne du 29 janvier.
MBNA Canada pourra en effet solliciter les étudiants, les diplômés ainsi que le personnel de l'Université afin de leur proposer une carte de crédit MasterCard.
Le Syndicat, qui a pris connaissance du contenu de cette entente, craint qu'elle ne donne lieu à des fuites de renseignements personnels au sujet des étudiants, des professeurs et des diplômés si la liste des noms, adresses, numéros de téléphone et courriels de ces derniers est remise à l'agence de publicité avec qui fait affaires MBNA.
Le Secrétaire général de l'UQTR, André Gabias, tient toutefois à se faire très rassurant à ce sujet. L'Université n'a tout simplement pas le droit de divulguer ces listes.
«Les étudiants et le personnel ne seront sollicités d'aucune façon pour des questions de cartes de crédit» par téléphone, courrier ou courrier électronique, affirme-t-il, puisque l'Université est soumise à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

«Les renseignements que l'Université détient sur ses étudiants, bien sûr, ne peuvent servir que pour les fins de l'Université», rappelle-t-il.
Du côté de l'Association des diplômé(e)s de l'UQTR, le président, Roger Périgny, assure qu'il n'est pas question non plus de donner la liste des diplômés à l'agence de publicité.
L'UQTR compte quelque 60 000 diplômés et l'Association des diplômés détient les coordonnées de 50 000 d'entre eux.
L'Association, explique-t-il, communiquera toutefois avec tous les diplômés dont elle possède l'adresse courriel afin de leur demander l'autorisation de remettre leurs coordonnées à l'agence de publicité.
Seules les personnes qui auront donné leur autorisation seront sollicitées par MasterCard, dit-il. Les coordonnées des personnes qui n'auront pas pu être contactées, qui auront refusé ou qui n'auront pas répondu ne seront pas données à l'agence, précise-t-il.
Toujours selon le syndicat, MBNA Canada pourra «mener 20 campagnes de publipostage, 100 campagnes de médias électroniques et vingt semaines d'activités promotionnelles sur le campus. En outre, elle pourra utiliser les moyens de communication du campus.»
Cette information n'a pu être confirmée puisque l'entente n'est pas publique, précise André Gabias.
Le président du Syndicat des professeurs, Michel Volle, estime que ce genre d'entente n'est pas sans évoquer «les contrats secrets avec Coca-

Cola et d'autres compagnies comme ça. On a poussé les étudiants à utiliser des produits questionnables, que ce soit le crédit ou des boissons gazeuses quand on sait qu'elles ne sont pas saines, tout ça pour faire de l'argent», déplore-t-il.
Toutefois, André Gabias rappelle que l'entente n'est pas avec l'Université, mais bien avec l'Association des diplômé(e)s et c'est cette association-là qui récoltera les bénéfices de l'entente pour se financer (soit une redevance de 26 000 \$ par année, selon le syndicat).
Contrairement à certaines autres universités qui mettent un frein ou interdisent carrément l'utilisation des cartes de crédit pour payer les frais de scolarité, l'UQTR l'accepte.
Dans son budget, elle a d'ailleurs réservé un montant de 181 000 \$, confirme Me Gabias, afin de rembourser les frais reliés à l'utilisation des cartes de crédit qui sont en moyenne de 2 %, selon les cartes.
Sur les 17 millions \$ payés en frais de scolarité chaque année à l'UQTR, près de 9 millions \$ le sont avec des cartes de crédit, précise le Secrétaire général.
Afin d'économiser, certaines universités, comme Concordia, n'acceptent plus les paiements par cartes de crédit depuis l'automne 2009, car elles lui avaient coûté 1,3 million \$ de frais à rembourser aux compagnies émettrices lors de l'exercice financier de 2008-2009.
L'Université de Sherbrooke s'est dotée d'une politique du même genre.

LE NOUVELLISTE : Un 10 % de trop pour les étudiants étrangers - Vendredi 29 janvier 2010



Photo: Stéphane Lessard

Plus de 130 étudiants internationaux ont manifesté.

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste
Plus de 130 étudiants internationaux ont manifesté, mercredi, dans le hall Gilles-Boulet, pour protester contre une hausse de 10 % de leurs frais de scolarité imposée par l'UQTR. Cette hausse représente pour eux entre 35 \$ et 40 \$

de plus par crédit. Or, une session compte habituellement 15 crédits, soit une hausse allant de 347,75 \$ à 395, 39 \$.
Gidiard Mabouama, le porte-parole des manifestants, explique que depuis la déréglementation, le gouvernement a laissé à la discrétion de chaque établissement le pouvoir d'appliquer ou non une hausse de 10 % à ses étudiants en provenance d'autres pays.
Selon lui, une hausse de 10 % serait justifiée à l'UQTR «si l'université avait une mauvaise santé financière. Or, depuis la déréglementation, l'université a enregistré des profits de l'ordre de 10 millions \$», dit-il.
«Les 10 % que nous demandons de retirer représentent à peine 150 000 \$», plaide-t-il.
Pour les 1300 étudiants étrangers, toutefois, cette facture peut représenter la différence entre venir étudier à Trois-Rivières ou non. Plusieurs étudiants internationaux peuvent en effet faire leurs études universitaires au Québec grâce à des bourses octroyées par leur gouvernement.
Or, explique Gidiard Mabouama, ces bourses se

font de plus en plus rares parce que les cours sont trop chers. Plusieurs pays africains ont même complètement cessé les bourses.
Si les étudiants étrangers se dirigent vers l'UQTR, dit-il, c'est parce qu'elle «offre non seulement des programmes intéressants, mais en même temps, le prix qu'elle nous propose est accessible comparativement à une université de Montréal ou de l'extérieur», explique-t-il. Or, avec la hausse, cet écart est de moins en moins grand.
Un étudiant international doit déboursier, en plus de la hausse de 10 %, un montant forfaitaire de 6000 \$ par session, des droits de scolarité de base de 8984 \$ exigibles pour tout étudiant au Québec ainsi que des frais institutionnels de près de 400 \$, tout cela pour une seule session.
Gidiard Mabouama ajoute que les frais de scolarité de 61,5 % des étudiants internationaux sont supportés par leurs parents et non seulement par des bourses gouvernementales.
Pour ces étudiants étrangers, le fait de pouvoir venir étudier au Québec ouvre des portes, fait-il

valoir. «On a des programmes offerts ici qui ne sont pas offerts chez nous», illustre-t-il. Les étudiants internationaux demandent donc à l'UQTR d'abandonner les 10 % imposés depuis 2008. «Il y a des propositions qui ont été faites, mais elles n'étaient pas du tout intéressantes pour nous», explique le porte-parole des mani-

festants. «Nous réclamons l'annulation pure et simple du 10 %», dit-il. Selon une étude du ministère du Commerce international réalisée en 2009, les étudiants étrangers ont contribué pour plus de 6,5 milliards \$ à l'économie canadienne en 2008 dont plus de 1 milliard \$ au Québec.

Les frais de scolarité exigés au Québec pour les étudiants étrangers sont en moyenne de 16 896 \$. En comparaison, il en coûte 13 478 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et 16 809 \$ en Colombie-Britannique.

LE NOUVELLISTE : Encore plus d'étudiants à l'UQTR – Vendredi 22 janvier 2010

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste (Trois-Rivières) L'UQTR enregistre une nouvelle hausse de sa population étudiante pour le trimestre d'hiver 2010. Pas moins de 10 533 étudiants se sont inscrits pour la session à l'UQTR, ce qui représente une augmentation de 3,7 % par rapport à la même période, l'an dernier. Cette hausse se reflète tout particulièrement chez les étudiants à temps complet dont le nombre s'élève à 6370, ce qui représente une croissance de 4,9 %. L'université note également une croissance de 1,9 % chez les étudiants à temps partiel. Cette croissance profite à tous les cycles qui se la répartissent comme suit: 2,2 % au premier cycle, 15,9 % au deuxième cycle et 8,9 % au troisième cycle. Cette tendance réjouit l'UQTR, mentionne le registraire, Normand Shaffer, puisque l'UQTR souhaite augmenter sa clientèle aux cycles supérieurs.

Certains programmes sont plus en hausse de fréquentation que d'autres, cet hiver. Il s'agit de l'ergothérapie, du génie, des mathématiques-informatique, de la philosophie, de la physique, de la psychologie, de la psychoéducation, des sciences de l'activité physique et des sciences comptables. Du côté des étudiants étrangers, on note aussi une augmentation. Ils sont 1023, ce qui représente une hausse notable de 22,3 % par rapport à l'hiver dernier. **Portes ouvertes** Pour ceux et celles qui souhaiteraient enrichir davantage la population étudiante de l'UQTR, signalons qu'une nouvelle journée portes ouvertes se tiendra le samedi, 30 janvier, de midi à 16 h. Le cœur des activités se déroulera au Centre d'activités physiques et sportives (CAPS) où une quarantaine de stands d'information seront

amenagés. Des visites guidées de diverses installations sont aussi au programme. **Journée carrière à l'UQTR** D'autre part, les chercheurs d'emplois de la région ainsi que les étudiants et diplômés sont invités à la prochaine Journée carrière de l'UQTR qui se tiendra de 10 h à 16 h, le mercredi, 27 janvier. Près de 70 entreprises et organismes prendront part à cet événement qui se déroulera aussi au CAPS. Les employeurs proviendront d'horizons variés et oeuvrent tant sur les marchés régionaux, nationaux qu'internationaux. Selon Yan Martel, conseiller en information professionnel du Service d'Aide à l'emploi de l'UQTR, «la demande s'avère particulièrement grande pour les finissants en sciences infirmières, en ingénierie, en administration et en sciences comptables.»

LE NOUVELLISTE : De la criminalistique à l'UQTR – Mardi 12 janvier 2010

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste (Trois-Rivières) L'Université du Québec à Trois-Rivières offrira sous peu un tout nouveau programme en criminalistique. Ce projet devrait aboutir dès cette année (2010) peut-on lire dans le rapport annuel du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique 2007-2008. Le Laboratoire explique avoir été approché par «l'École nationale de police du Québec et par les responsables de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le but de collaborer à la mise en oeuvre d'un programme de criminalistique. Ces

travaux s'effectuent également avec la coopération de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne», explique le rapport. Cette université suisse célèbre d'ailleurs les 100 ans de la fondation de son département de criminalistique en 2009. Elle sera mise à contribution en consultant les collaborateurs sur le développement du programme universitaire à l'UQTR qui serait la seule université québécoise à offrir un programme complet dans ce domaine. Les principaux demandeurs de services en criminalistique sont les policiers provinciaux et municipaux, les substituts du procureur général

et les coroners. Actuellement, l'École nationale de police de Nicolet et les facultés de médecine de certaines universités profitent de l'enseignement donné par le personnel du Laboratoire. La criminalistique utilise diverses techniques pour établir la preuve d'un délit par l'analyse de divers indices matériels. Elle utilise entre autres des techniques d'empreintes digitales ou génétiques, de médecine légale, d'interventions auprès de victimes d'agression sexuelle, de sciences du feu et de chimie judiciaire pour ne citer que quelques exemples.

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE.FR : L'université Paris-Dauphine augmente les frais de scolarité de ses masters, Mardi 02 février 2010 | 10h25

L'université Paris-Dauphine a décidé de mettre en place des frais d'inscription pouvant atteindre 4 000 euros par an (231 euros actuellement) pour certains de ses diplômés de master. Lundi 1er février, le conseil d'administration du prestigieux établissement a accepté, par 33 voix pour et 20 contre, le principe de "droits de scolarité applicables au master de Dauphine dans ses spécialités de gestion et d'économie internationale et de développement". En revanche, le montant des frais de scolarité des autres masters, ainsi que des licences, reste inchangé. A la rentrée 2010, explique l'université dans un communiqué, "les droits de scolarité de ces masters seront modulés en fonction des revenus de la famille. Les étudiants boursiers, les étudiants handicapés et les étudiants ayant le statut de réfugié seront exonérés. Pour les autres, les droits s'échelonnent entre 1 500 et 4 000 euros par an, selon les revenus de la famille, et seront réduits par des abattements de 500 euros si la famille compte plus d'un enfant étudiant, et de 500 euros lorsque la résidence de la famille est située en dehors de l'Ile-de-France." Un étudiant dont les parents disposent d'un revenu brut global inférieur à 40 000 euros par an devra s'acquitter de 1 500 euros en master

de gestion. Un autre, dont les parents perçoivent plus de 80 000 euros, paiera 4 000 euros. L'affaire remonte à 2008. Paris-Dauphine avait alors proposé de transformer l'ensemble de ses licences et masters en diplômes d'établissement afin d'introduire des droits d'inscription. Dans un avis demandé par Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur, le Conseil d'Etat avait alors estimé que l'université "a vocation, à titre principal, à délivrer des diplômes nationaux", et qu'une décision d'université "qui requalifierait à l'identique (...) un diplôme national en diplôme propre, aux seules fins d'échapper à la réglementation des droits d'inscription, pourrait être regardée comme entachée d'un détournement de pouvoir de nature à justifier son annulation contentieuse". Les leçons de cette expérience ont été tirées. Cette fois, Dauphine a décidé de n'augmenter qu'une quarantaine de masters nationaux que l'université a transformés en masters d'établissement. Ce changement a été validé, en juillet 2009, par le Conseil national supérieur de l'enseignement supérieur et de la recherche. "Transformer un diplôme national en diplôme d'établissement, c'est le signe que l'on est sûr de la qualité des diplômés de notre université", explique-t-on à Dauphine.

"GHETTO DE RICHES" De fait, si la réputation de Paris-Dauphine en gestion n'est plus à faire en France, l'université estime qu'elle doit investir beaucoup plus pour partir à la conquête de l'international, et donc diversifier ses ressources financières. Quatre millions d'euros pourraient ainsi entrer dans les caisses grâce à ces droits d'inscription. Cette décision, qui devrait toucher 1 400 des 9 000 étudiants de l'établissement, ressemble à celle de Sciences Po Paris, qui, malgré des frais d'inscription annuels atteignant jusqu'à 12 500 euros en master, continue d'attirer les étudiants. Cette "évolution" a déjà été condamnée par l'Union nationale des étudiants de France (Unef), lundi 1er février. Le syndicat étudiant estime que cette politique risque de transformer Dauphine en "ghetto de riches". L'UNEF "exige" que le gouvernement fasse respecter la loi. Mme Pécresse devrait, de son côté, demander au recteur de Paris de vérifier la compatibilité de cette décision avec l'avis du Conseil d'Etat de février 2008. Le ministère devra, en outre, veiller à l'accompagnement social des étudiants. **Philippe Jacqué** Article paru dans l'édition du 03.02.10



24 HEURES : Journée portes ouvertes : Opération séduction à l'ÉTS – Lundi 1er février 2010

Photo: Luc Cinq-Mars

Cette année, la direction de l'ETS a décidé de permettre l'accès à ses laboratoires et ateliers aux quelque 1500 visiteurs.

Marie-Ève Proulx

Dans le cadre de sa journée porte ouverte annuelle qui a eu lieu dimanche, l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec (ETS) a fait des pieds et des mains pour convaincre les techniciens en génie intéressés à perfectionner

UNIVERSITÉ UQO

leur formation qu'il n'y a pas meilleure institution universitaire dans la province. Cette année, la direction de l'ETS a décidé de permettre l'accès à ses laboratoires et ateliers aux quelque 1500 visiteurs.

Outre des démonstrations des prototypes étudiants - sous-marin autonome et à propulsion humaine, véhicules à énergie solaire, motoneige écologique, tout-terrain amphibie, robots ou encore voiture de course - le public a eu droit à une séance de vulgarisation scientifique présentée par ceux qui formeront bientôt la relève scientifique.

« En voyant ce qui se trame dans nos laboratoires, les passionnés de génie ne pourront qu'être enthousiasmés à l'idée d'étudier chez nous. Ici, ils peuvent mettre l'eau à la pâte avant de faire leur entrée sur le marché du travail », explique la porte-parole de l'institution, Manon Lamoureux.

Précisant que tous les programmes de l'ETS sont axés sur la formation pratique, Mme Lamoureux croit que c'est le « petit plus qui fait toute la différence » pour les étudiants, mais également

pour les employeurs à la recherche d'une main-d'œuvre expérimentée.

« Les formations universitaires sont majoritairement orientées sur la théorie, alors que nos programmes permettent surtout aux techniciens en génie de mettre en application leurs habiletés et les connaissances apprises au cégep », poursuit la porte-parole.

Si l'École connaît une hausse considérable de ses inscriptions depuis les dernières années, ce n'est pas un hasard, aux dires de Mme Lamoureux.

« Avec tous les investissements en infrastructure annoncés par le gouvernement, les emplois en génie de la construction notamment ne cessent de croître. En 2008, les diplômés ont reçu en moyenne trois offres d'emploi chacune », affirme-t-elle, tout en ajoutant que l'ETS a enregistré plus de 1000 nouvelles inscriptions à l'automne dernier.

Avec un taux de placement de 94%, l'ETS se classe au premier rang au Québec parmi les établissements qui offrent des programmes de baccalauréat en génie, et au troisième rang sur les 35 écoles canadiennes.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Haut fonctionnaire au Québec, il paie ses impôts en Ontario : Le recteur de l'Université du Québec en Outaouais se dit « Canadien » avant tout – Vendredi 29 janvier 2010

PHOTO SÉBASTIEN MÉNARD

✓ Le campus principal de l'Université du Québec en Outaouais, à Gatineau. Les contribuables versent à l'institution 40 M\$ par année.

SÉBASTIEN MÉNARD

Une des filiales de l'Université du Québec est dirigée par un haut fonctionnaire qui vit et paie ses impôts en Ontario, révèle une enquête du Journal. La situation choque plusieurs étudiants et professeurs, mais laisse indifférent le principal intéressé. « Je suis un Canadien, lance-t-il. Je paie mes taxes au Canada. »

Le recteur de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), Jean Vaillancourt, a beau administrer un établissement subventionné à hauteur d'au moins 40 M\$ par les contribuables québécois, il ne paie pas un sou d'impôt dans la Belle Province.

Cet universitaire de carrière, à qui les contribuables du Québec ont versé un salaire et des avantages sociaux totalisant 166 000 \$ l'an dernier, habite dans un secteur anglophone d'Ottawa.

Son automobile est immatriculée en Ontario et sa résidence est située à deux pas de la rivière des Outaouais, à une dizaine de minutes en voiture du campus de l'UQO à Gatineau.

Cela fait en sorte qu'il paie son impôt provincial en Ontario plutôt qu'au Québec, une façon pour lui d'économiser plusieurs milliers de dollars par an (voir encadré ci-contre).

Juste avant les Fêtes, le gouvernement Charest a renouvelé le mandat de Jean Vaillancourt à la tête de l'UQO. Cela a irrité certains employés de l'institution, qui en ont alors profité pour dénoncer la situation au Journal.

Ces professeurs jugent inconcevable qu'un « symbole » du Québec francophone, qui avait été inauguré par le gouvernement de René Lévesque en 1981, soit dirigé par un résident de l'Ontario.

« Aucun inconfort avec ça »

L'UQO cultive le secret autour du lieu de résidence de son patron. Un porte-parole a soutenu que cette information n'était pas publique. Aucun des étudiants rencontrés sur place, au début du mois, ne savait que le recteur habite en Ontario. Après plusieurs semaines d'enquête, cependant, le Journal est parvenu à joindre le

haut fonctionnaire québécois dans sa résidence d'Ottawa. Jean Vaillancourt reconnaît qu'il ne paie pas d'impôt au Québec et dit qu'il n'a « aucun inconfort avec ça. »

« Je suis un Canadien et je paie mes taxes au Canada, lance-t-il. Je tiens à ce qu'on respecte mon droit, en tant que Canadien, d'habiter où je veux. »

Des sources ont indiqué au Journal que M. Vaillancourt s'était engagé à s'installer au Québec, à la suite de sa première nomination au poste de recteur, en 2005, mais il nie que ce soit le cas. Il répète qu'il est avant tout « un Canadien » et estime qu'il pourrait vivre dans n'importe quelle province, tout en dirigeant l'UQO.

Jean Vaillancourt assure que sa décision de vivre en Ontario plutôt qu'au Québec ne vise pas à lui faire payer moins d'impôt. « Si je voulais faire de l'argent et épargner sur l'impôt, il y a d'autres endroits en Amérique du Nord où on peut aller et où on n'en paie pas du tout », lance-t-il. Le recteur fait valoir qu'il était déjà installé à Ottawa lors de sa première nomination au poste de recteur. « Je suis marié, dit-il. Ça n'a pas été un choix individuel, mais un choix familial. »

Avec la collaboration de Jonathan Larochelle, notre chercheuse à Ottawa

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La ministre se porte à sa défense – vendredi 29 janvier 2010

SÉBASTIEN MÉNARD

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, ne voit aucun problème à ce qu'un des établissements du réseau de l'Université du Québec soit dirigé par un résident de l'Ontario.

Mme Courchesne est consciente que Jean Vaillancourt ne paie aucun impôt au Québec, mais elle ne s'en formalise pas.

« On considère que la vaste expérience du recteur lui permet de bien remplir ses fonctions. Le fait qu'il réside dans la province de l'Ontario ne nuit pas du tout aux exigences de sa fonction

», indique Tamara Davis, attachée de presse de la ministre.

En décembre dernier, le conseil des ministres de Jean Charest a confirmé le renouvellement du mandat de Jean Vaillancourt au poste de recteur de l'UQO.

« Il a bien servi son institution. C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration de l'Université [a recommandé de renouveler son mandat] », fait valoir Tamara Davis.

33 024 \$ DE MOINS POUR LE QUÉBEC

■ En résidant en Ontario plutôt qu'au Québec, le recteur de l'UQO, Jean Vaillancourt, épargne plus de 5 000 \$ par an, selon les calculs de notre chroniqueuse Josée Jeffrey. Le trésor public québécois se trouve ainsi privé de 33 024 \$ en impôt provincial.

Salaire annuel et avantages imposables en 2008-2009 :	166 531 \$
Impôts payés en Ontario :	57 871 \$
Impôts qu'il aurait payés en vivant au Québec :	63 287 \$ <small>(dont 33 024 \$ en impôt provincial)</small>
CE QU'IL ÉCONOMISE : 5 416 \$	

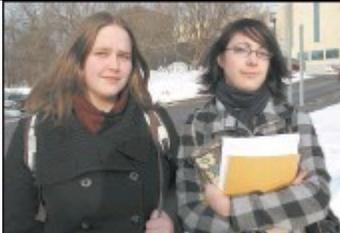


JOSÉE JEFFREY
*Fiscaliste et
chroniqueuse*

■ Cette analyse ne tient pas compte des primes d'assurance collective payées par l'employeur, qui sont imposables au Québec seulement, précise Josée Jeffrey. Le recteur de l'UQO ne paiera aucun impôt sur ces primes payées au Québec, mais il doit assumer une contribution-santé de l'Ontario pouvant atteindre 900 \$ par an.

■ Il faut toutefois souligner que le coût de la vie et le prix des maisons sont plus élevés en Ontario qu'au Québec, rappelle la fiscaliste.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Étudiants surpris et déçus : Le recteur devrait habiter au Québec, selon plusieurs – Vendredi 29 janvier 2010



SÉBASTIEN MÉNARD

Plusieurs étudiants de l'Université du Québec en Outaouais sont surpris, mais également « déçus » d'apprendre que le grand patron de leur institution vit et paie ses impôts en Ontario.

« Je suis déçu d'apprendre que ce n'est pas un Québécois qui dirige l'Université. C'est un peu déstabilisant, en fait, dit Nicolas Boucher. C'est un peu comme si on apprenait qu'un ministre québécois est ontarien. Ce serait ridicule. C'est la même chose avec le recteur de l'Université », estime le jeune homme, qui étudie en psychologie.

Karine Picard est tout aussi surprise.

« Je pense qu'il devrait s'installer au Québec. C'est l'Université du Québec, après tout, lance l'étudiante. Ça devrait être géré par un Québécois. »

Mélissa Paquette juge quant à elle que le recteur devrait habiter au Québec « pour payer des impôts ici comme tout le monde. »

Une situation « normale », estiment d'autres étudiants

Ce ne sont pas tous les étudiants qui partagent cette opinion. Certains considèrent la situation plutôt « normale », dans une région frontalière comme l'Outaouais.

« S'il fait bien son travail, il peut bien habiter de l'autre côté de la rivière », croit Nicolas Langlois, un étudiant en enseignement.

C'est d'ailleurs ce que plaide le recteur. « On juge un arbre à ses fruits, dit Jean Vaillancourt, qui estime que l'UQO connaît « une très belle progression » sous sa gouverne. « D'ailleurs, tout le monde l'a reconnu en m'offrant un deuxième mandat très fort », fait-il valoir.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

RADIO-CANADA : Université d'Ottawa : Des choix financiers difficiles - Mise à jour le jeudi 11 mars 2010 à 19 h 11

L'équilibre budgétaire à l'Université d'Ottawa suscite de vifs débats. L'établissement doit réduire ses dépenses ou augmenter ses revenus pour éviter d'enregistrer un déficit lors de son prochain exercice financier.

L'Université est donc confrontée à des choix difficiles. Elle doit dégager l'équivalent de 5 % de son budget, qui atteint plus de 750 millions de dollars. Pour ce faire, tous les services et les facultés ont passé au peigne fin leurs dépenses et leurs possibilités d'obtenir de nouveaux revenus.

Pour remédier à la situation, un groupe de travail a rassemblé 188 propositions dans un document dont Radio-Canada a obtenu copie. Les suggestions vont de la création de nouveaux cours pour augmenter les revenus jusqu'à l'abolition de dizaines de postes vacants.

« Nous, on est inquiet. C'est sûr qu'on aimerait que la qualité de nos programmes qu'on offre à nos étudiants soit maintenue », explique Micheline Lessard, présidente de l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO).

Le groupe de travail suggère aussi de réduire la collection de la bibliothèque pour économiser 600 000 \$. Au centre sportif, on suggère d'acheter moins de papiers et de bouteilles d'eau, une mesure écologique qui permettrait de dégager 300 000 \$.

Le vice-président aux affaires universitaires de la Fédération étudiante, Ted Horton, critique la façon de faire pour en arriver à ces suggestions.

« On aurait dû avoir un processus avec tous les membres de la communauté : tous les professeurs - il n'y avait aucun professeur dans les comités - et tous les étudiants - parce qu'il n'y

avait aucun étudiant. Et d'avoir un processus qui est clair, qui est transparent », soutient M. Horton.

L'Université d'Ottawa a refusé d'accorder une entrevue à Radio-Canada sur cette question. Toutefois, un porte-parole précise qu'il ne s'agit que d'idées pour l'instant. C'est le Bureau des gouverneurs qui devra trancher sur ces questions.

[audio-vidéo](#)
[Martin Gauthier s'est penché sur la question. Radio-Canada a appris que l'Université doit réduire ses dépenses ou augmenter ses revenus pour éviter un déficit, rapporte Véronique Lauzon.](#)

RADIO-CANADA / OTTAWA : Université d'Ottawa : Grande opération de séduction - Mise à jour le samedi 13 février 2010 à 15 h 07

L'Université d'Ottawa a accueilli vendredi les meilleurs étudiants en sciences des universités de tout le pays. L'institution cherche à séduire ces jeunes afin de les attirer au sein de son équipe de chercheurs de pointe.

Les étudiants invités terminent leur baccalauréat en sciences au Québec, dans l'Ouest ou dans les Maritimes. L'Université d'Ottawa les a choisis en raison de leurs notes exceptionnelles, et elle les invite, tous frais payés, pour leur faire visiter les lieux.

Ils ont donc eu droit à une visite des laboratoires et à des rencontres avec des chercheurs.

Les organisateurs de cette visite ne cachent pas qu'ils rêvent d'avoir ces jeunes chercheurs dans les laboratoires de l'Université d'Ottawa dès septembre.

Cette opération qui existe depuis quelques années semble porter fruit, souligne Jean-Marc Renaud, professeur et chercheur à la faculté de médecine. « Dans les années passées, on a eu

jusqu'à 50 % de succès à garder les étudiants ici. »

Il a ajouté que plusieurs de ses étudiants lui ont confié que si n'eut été cette visite, jamais ils n'auraient fait des études à l'Université d'Ottawa.

[audio-vidéo](#)
[L'Université d'Ottawa cherche à recruter les meilleurs étudiants en sciences de tout le pays, rapporte Pascale-Marie Dufour](#)

LE DROIT : L'Université d'Ottawa obtient 4 millions de plus pour améliorer son offre en français : Le français progresse, dit le recteur Rock - Lundi 25 janvier 2010



Martin Roy, LeDroit

John Milloy, ministre de la Formation et des Collèges et Université; Nicole Di Melo, étudiante au programme d'immersion; Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones; Jim Watson et Allan Rock, recteur de l'université d'Ottawa.

Louis Lafortune, Le Droit

L'Université d'Ottawa fait d'énormes progrès pour améliorer son offre en français, des services qui ne sont pas un « fardeau », mais un « privilège » pour l'établissement, soutient son recteur Allan Rock.

M. Rock a fait ces commentaires, hier, alors que l'université a reçu 4 millions \$ additionnels de l'Ontario afin d'offrir davantage de programmes

UNIVERSITÉ UQAM

et de cours en français. Au total, l'université aura donc 30 millions \$ en 2009-2010.

Allan Rock souligne que l'université a ajouté cette année six nouveaux programmes en français représentant 89 nouveaux cours dans la langue de Molière. Une quarantaine de nouveaux professeurs peuvent aussi enseigner en français. L'Université d'Ottawa utilisera aussi une partie de l'argent du provincial pour son programme d'immersion en français, qui compte 923 étudiants cette année.

« Je suis convaincu que l'on a fait beaucoup de progrès depuis le dépôt du rapport du Groupe de travail sur les programmes et services en français, a déclaré au Droit M. Rock.

« On beaucoup investi dans les cours et les programmes en français et l'annonce d'aujourd'hui va nous permettre d'en faire davantage. Nous avons implanté plusieurs des recommandations et il faut continuer à faire avancer les choses. »

Critiques sévères

L'Université d'Ottawa a été la cible de critiques sévères, en mars 2006, lorsque 68 professeurs, chercheurs, étudiants et dirigeants de la francophonie ont fait une sortie fracassante pour dénoncer la politique de bilinguisme qui, selon eux, a mené au recul du français et à l'anglicisation de l'établissement.

Les débats parfois houleux qui ont suivi ont mené à la création du Groupe de travail qui a déposé 31 grandes recommandations en 2008.

De passage à Ottawa pour annoncer ce coup de pouce additionnel de 4 millions \$, le ministre de la Formation, des Collèges et des Universités, John Milloy a dit vouloir aider l'Université d'Ottawa à en faire plus pour le français.

« C'est un montant récurrent qui sera aussi accordé l'année suivante. »

De son côté, la ministre déléguée aux Affaires francophones et députée d'Ottawa-Vanier, Madeleine Meilleur, estime qu'il faut non seulement attirer des francophones de l'Ontario, du Québec et d'ailleurs, mais aussi des francophiles. En 2007, il y avait 10 700 francophones à l'université, un nombre qui est passé à 11 600 en septembre dernier.

« On doit augmenter le nombre de francophones. Quand une université croît, comme à l'Université d'Ottawa, la croissance du côté anglophone se fait plus rapidement du côté francophone », affirme Mme Meilleur.

Nicole DeMelo, une étudiante de deuxième année en sciences politiques qui est originaire de Winnipeg, a dit choisir l'Université d'Ottawa pour son programme d'immersion.

« C'est la meilleure décision que j'ai jamais prise. Ici, j'utilise le français tous les jours. »

LA PRESSE : UQAM: des étudiants à la défense d'un prof - Jeudi 08 avril 2010

Ariane Lacoursière

Estimant que l'Université du Québec à Montréal (UQAM) muselle un de ses professeurs qui ne se gêne pas pour critiquer vertement la réforme de l'éducation, des étudiants lancent une pétition pour réclamer le retour de Normand Baillargeon. La direction de l'UQAM assure de son côté que le professeur travaille toujours pour l'Université et que ses positions radicales n'ont d'aucune façon mené à son renvoi.

Professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, M. Baillargeon donnait depuis plusieurs années le cours «Fondements de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire». Mais à l'automne 2009, M. Baillargeon a cessé d'offrir ce cours.

Joint au téléphone, le professeur dit «avoir été tassé» par l'UQAM. Il ne veut toutefois pas trop faire de commentaires puisqu'il veut laisser toutes les chances à une entente avec l'Université.

Au fil des ans, M. Baillargeon a critiqué fortement le nouveau pédagogique. En 2005, dans un article publié dans Le Devoir, il a parlé d'une réforme «délirante reposant sur les piliers pourris et irrationalistes du constructivisme radical,

des compétences transversales et de la pédagogie des projets».

Selon les étudiants en éducation de l'UQAM, dont 142 ont déjà signé la pétition, le départ de M. Baillargeon est déplorable. «Nous croyons que les raisons pour lesquelles M. Normand Baillargeon n'enseigne plus à la faculté d'éducation sont liées à la formule pédagogique de ses cours et à des raisons d'engagement idéologique vis-à-vis du Renouveau pédagogique, est-il écrit dans la pétition. Pourtant, il nous paraît crucial que l'université demeure un lieu de réflexion libre où le programme du MELS est enseigné, mais où il peut aussi être analysé et critiqué.»

L'instigatrice de la pétition, Ariane Cavelli, explique que le cours de M. Baillargeon, qui est obligatoire, était le seul qui présentait une vision critique de la réforme. «On veut le retour de ce professeur de très grande qualité», plaide-t-elle. Mais le président de l'Association des étudiants de la faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) de l'UQAM, Simon Forget, ne croit pas que M. Baillargeon ait été «tassé». Il croit plutôt que son départ est lié à des questions administratives.

La doyenne de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, Monique Brodeur, souligne que M. Baillargeon se consacre cette année «à la rédaction d'un livre et qu'il sera après en année sabbatique». «Ensuite, s'il le désire, il pourra enseigner de nouveau», jure-t-elle.

La doyenne explique que le seul quiproquo concernant M. Baillargeon touche la formule de son cours. Le professeur a toujours enseigné à de grands auditoriums de plus de 150 étudiants. Vu l'ampleur de ses audiences, il recevait six crédits d'enseignement, comparativement à trois pour un groupe normal.

L'UQAM met fin à ce genre de compensation. S'il reprend son enseignement en grand groupe, M. Baillargeon ne recevra que trois crédits. «Je crois qu'il aurait préféré rester avec l'ancienne formule», résume Mme Brodeur.

Celle-ci assure que M. Baillargeon n'est pas le seul enseignant à critiquer le nouveau pédagogique. «Les professeurs sont tout à fait libres et ne subissent aucunes représailles à cause de leurs positions, dit-elle. Si M. Baillargeon accepte de donner le cours selon nos modalités, il n'y aura aucun problème et il reviendra.»

RUEFRONTENAC.COM : 2,7 M\$ pour Lucien Bouchard et sa firme - Étudiants et enseignants de l'UQAM choqués - Mardi, 09 mars 2010 19:31 - Mise à jour le Mardi, 09 mars 2010 22:02

Écrit par Jean-Philippe Pineault

Les révélations de Rue Frontenac sur les frais légaux mirobolants facturés à l'UQAM par Lucien Bouchard et la firme qui l'emploie choquent autant les enseignants de l'institution que les étudiants.

« Mon premier réflexe, c'est de dire que Lucien Bouchard et la firme d'avocats pour qui il travaille ont un culot assez extraordinaire », lance choqué Guy Dufresne, président du syndicat des chargés de cours de l'UQAM.

Le représentant syndical estime que l'ex-premier ministre, qui a fait une sortie il y a deux semaines à peine pour réclamer une hausse des frais

de scolarité exigés aux étudiants, est dans une drôle de position pour faire la leçon.

« Comme on dit, charité bien ordonnée commence par soi-même », lance-t-il.

De son côté, Mathieu Melançon, de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines de l'UQAM, assure que les étudiants sont scandalisés.

« C'est complètement aberrant. Lucien Bouchard est la personne qui demande aux Québécois de travailler plus, qui dit qu'il faut se serrer la ceinture », dénonce-t-il.

2,7 M\$ en frais juridiques

Rue Frontenac révélait mardi que Lucien Bouchard et la firme Davies, Ward, Phillips & Vineberg ont facturé pour 2,7 M\$ de frais juridiques à l'UQAM uniquement dans le dossier du projet immobilier de l'Îlot Voyageur, une construction qui a mis à mal les finances de l'établissement universitaire.

L'ancien politicien a été embauché en mai 2007 comme négociateur pour tenter de trouver une entente avec le promoteur immobilier propriétaire du chantier, afin de décharger l'UQAM de ses lourdes obligations financières. Aucune entente n'est encore intervenue à ce jour.



Les révélations de Rue Frontenac sur les frais payés à Lucien Bouchard et à sa firme d'avocats ont fait sortir de leurs gonds enseignants et étudiants.

« C'est beaucoup de sous pour une négociation. J'aimerais bien voir les détails de ces factures », a commenté M. Dufresne.

L'UQAM doit faire preuve de rigueur

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on juge que c'est à l'UQAM de répondre des frais légaux qui ont été encourus dans le dossier de l'Îlot Voyageur.

La ministre Courchesne souhaite toutefois que « l'UQAM fasse preuve de rigueur et de transparence dans la gestion des fonds publics », a indiqué sa porte-parole, Tamara Davis.

Rappelons que la ministre de l'Éducation a indiqué en 2008 qu'elle allait tenir l'UQAM indemne des conséquences financières de la construction de l'Îlot Voyageur. Au final, ce sera donc le ministère de l'Éducation qui payera les frais liés à cette dérive financière.



Photo Luc Laforce

Quoi qu'il advienne, c'est le ministère de l'Éducation qui asumera la facture finale liée au fiasco de l'Îlot Voyageur.

RUEFRONTENAC.COM : EXCLUSIF – L'UQAM a versé près de 2,7M\$ à la firme de Lucien Bouchard - Lundi, 08 mars 2010 22:40 - Mise à jour le Mardi, 09 mars 2010 21:00

Écrit par Jean-Philippe Pineault
Lundi, 08 mars 2010 22:40

Au moment où Lucien Bouchard déplore le sous-financement des universités du Québec, la firme d'avocats qui l'emploie a facturé à l'UQAM pour près de 2,7 millions de dollars en frais légaux depuis trois ans, uniquement dans le dossier de l'Îlot Voyageur, a appris Rue Frontenac.

Selon des documents internes, la firme Davies, Ward, Phillips & Vineberg, où l'ex-premier ministre travaille comme avocat associé, a décroché de lucratifs mandats auprès de l'UQAM depuis 2006-2007.

Embauché comme négociateur en mai 2007 par l'institution, l'ex-premier ministre a été chargé de tenter de libérer l'université du boulet que représente l'Îlot Voyageur, après avoir réalisé qu'elle allait engloutir des dizaines de millions de dollars de pertes sèches dans le projet.



Photo d'archives Reuters

Lucien Bouchard et la firme qui l'emploie ont facturé près de 2,7 M\$ de frais légaux dans le dossier du projet immobilier de l'Îlot Voyageur.

Lucien Bouchard a donc entrepris des négociations avec la firme Busac, le promoteur immobilier propriétaire du chantier. À ce jour, aucune entente n'est encore intervenue alors que le squelette de l'Îlot Voyageur demeure abandonné en plein cœur du centre-ville de Montréal.

1,9 M\$ de frais en un an

En trois ans, la firme d'avocats a facturé la bagatelle de 2 693 704 \$ en frais légaux uni-

quement pour ce dossier. C'est en 2007-2008 que la facture a été la plus salée alors que l'UQAM a dû faire un chèque de près de 1,9 million de dollars.

Selon plusieurs sources proches du dossier interrogées par Rue Frontenac, de nombreuses personnes à l'UQAM sont de plus en plus mal à l'aise face à l'ampleur des factures payées par l'institution à la firme où travaille Lucien Bouchard.

« Les gens sont scandalisés. M. Bouchard donne des leçons aux autres et pendant ce temps-là, il empêche », dénonce une source.



Photo Luc Laforce

Le squelette de l'Îlot Voyageur est toujours abandonné au centre-ville

Rappelons que Lucien Bouchard et une brochette d'une quinzaine de personnalités, dont des politiciens et des gens d'affaires, ont plaidé, il y a deux semaines, pour un meilleur financement des universités du Québec, quitte même à augmenter les droits de scolarité exigés aux étudiants.

Selon la formule avancée par le groupe à l'origine du « pacte », les droits devraient être majorés de 2 000 \$ par année pour 85 % des étudiants, afin de permettre aux établissements de retrouver leur santé financière.

L'UQAM a refusé de commenter le dossier. La directrice des communications, Francine Jacques, s'est contentée d'affirmer qu'il s'agissait « d'information privilégiée » et que l'Université était tenue au « secret professionnel ».



Photo RueFrontenac.com

« Les gens sont scandalisés », assure une source près du dossier.

L'établissement universitaire avait d'ailleurs refusé de divulguer les informations relatives aux honoraires payés à M^e Lucien Bouchard et à sa firme dans le cadre d'une demande d'accès à l'information de Rue Frontenac, l'automne dernier.

La petite histoire d'un gouffre financier

L'UQAM a été plongée au cœur d'une dérive immobilière sans précédent après la découverte d'un gouffre financier dans deux projets lancés par l'institution pour obtenir de nouveaux locaux.

Le cauchemar de l'institution a débuté avec la construction du Complexe des sciences Pierre-Dansereau, qui a coûté 206 M\$, soit 41 M\$ de plus que ce qui avait été initialement prévu dans le budget en raison d'ajouts d'éléments de construction et d'honoraires professionnels non inclus.

Quant à l'Îlot Voyageur, le complexe devait au départ coûter 325 M\$ et compter une gare d'autobus, un pavillon d'enseignement, des résidences d'étudiants, une tour à bureaux et un stationnement de 600 places. Une mauvaise évaluation des coûts et des revenus a forcé l'UQAM à stopper les travaux. La facture atteignait alors les 400 M\$.

Des factures salées !

2006-2007	2007-2008	2008-2009
293 500 \$	1 880 578 \$	519 626 \$

NDLR : Frais légaux payés par l'UQAM à la firme Davies, Ward, Phillips & Vineberg dans le dossier de l'Îlot voyageur.

LE SOLEIL : TÉLUQ-UQAM : une dernière chance – Mercredi 17 février 2010

Daphnée Dion-Viens

Le mariage entre la TÉLUQ et l'UQAM bat de l'aile, mais la rupture pourrait encore être évi-

tée. Après avoir sérieusement envisagé le divorce, la TÉLUQ est prête à donner une «ultime chance» à cette union, à la lumière d'un nou-

veau rapport préconisant le rattachement des deux institutions.



Michel Gervais, président du comité spécial sur l'intégration de la TÉLUQ, a récemment présenté son rapport au conseil d'administration de l'UQAM. Son verdict : il faut donner une «ultime chance» au projet de rattachement de la Télé-Université à l'UQAM, dans le respect du protocole d'entente convenu en 2005. «Je suis persuadé que l'UQAM et la TÉLUQ peuvent sortir très gagnantes de ce projet pour peu qu'elles veuillent travailler ensemble», écrit-il. Dans son rapport, l'ancien recteur de l'Université Laval propose une «feuille de route» pour faire de cette union un succès d'ici la fin 2012.

Le rapport Gervais a été «bien reçu» entre les murs de la TÉLUQ, affirme son directeur général, Raymond Duchesne. «Un rapport comme celui-là va dans le sens de ce que nous voulons faire à la Télé-Université, c'est-à-dire une grande université bimodale qui profiterait à nos étudiants, comme ce qui avait été convenu dans l'entente de 2005.»

Le conseil de gestion de la TéléUniversité — dont le siège social est situé dans le quartier Saint Roch à Québec — doit se prononcer officiellement sur les conclusions de ce rapport au début mars. D'ici là, une consultation est en cours auprès de la communauté universitaire. «La question sera de savoir ce que nos collègues de l'UQAM feront avec les conclusions du rapport. S'ils les acceptent sans réserve, on sera probablement d'accord pour donner une deuxième

chance au rattachement», a indiqué M. Duchesne.



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Raymond Duchesne, le directeur général de la TÉLUQ, croit que l'union avec l'UQAM a encore de l'avenir.

Contrairement à ce qui était prévu lors du rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM en 2005, peu de projets académiques communs ont été mis en branle et le mariage s'est rapidement transformé en relation platonique. La liaison s'est envenimée l'an dernier avec le dépôt d'un premier document, le rapport Brossard, commandé par le recteur de l'UQAM, Claude Corbo. Cette «hypothèse de travail privilégiée» par l'université montréalaise proposait de fondre complètement

la Télé-Université dans l'offre de service de l'UQAM. La proposition a suscité une levée de boucliers entre les murs de la TÉLUQ, où on a craint le démantèlement pur et simple.

Un an plus tard, une autre hypothèse de travail plus consensuelle est sur la table, mais reste à voir ce que l'UQAM fera de ces recommandations. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires du recteur, Claude Corbo. Au moment du dépôt du rapport, la direction de l'UQAM a toutefois formulé des «commentaires préliminaires», disant vouloir étudier de près ses conclusions. La direction a toutefois évoqué des irritants contenus dans les documents juridiques à la base de l'entente avec la TÉLUQ dont elle aimerait revoir certains aspects.

La réconciliation n'est pas assurée pour autant. Le président du syndicat des professeurs de la TÉLUQ se montre d'ailleurs prudent. «On nous propose une feuille de route dans laquelle on hésite à s'engager. Il va falloir que des conditions soient remplies», affirme Gilbert Paquette. Les professeurs se prononceront formellement sur la question d'ici la fin de la semaine, lors d'une assemblée générale.

Même scénario du côté du Syndicat des employés de soutien de la TÉLUQ. Sa présidente, Sylvie Denis, affirme toutefois que l'on peut difficilement être contre le rapport Gervais. «Ses conclusions peuvent être acceptables», indique-t-elle.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les étudiants alertés par cellulaire : Des messages textes peuvent désormais leur être envoyés lors de situations d'urgence – Samedi 23 janvier 2010



PHOTO D'ARCHIVES

✓ **En décembre 2008, deux incidents - finalement sans gravité - avaient nécessité l'intervention de la police au Pavillon des sciences de l'éducation de l'UQAM. C'est à ce moment que l'institution a décidé de s'équiper d'un système d'alerte par messages textes.**

Préoccupée par les tueries survenues sur les campus américains ainsi qu'au Collège Dawson, l'UQAM vient de se doter d'un système lui permettant d'alerter ses étudiants au moyen de messages textes, lors de situations d'urgence. SÉBASTIEN MÉNARD

Le Journal de Montréal

Depuis quelques semaines, les étudiants, professeurs et employés qui le souhaitent peuvent s'inscrire gratuitement à ce nouveau service, nommé Campus Texto.

Jusqu'à présent, près de 2000 personnes y ont adhéré, estime le directeur des communications de l'UQAM, Daniel Hébert.

Dès qu'une situation d'urgence surviendra dans un pavillon, elles en seront rapidement informées grâce à un message texte envoyé sur leur téléphone cellulaire.

Ce nouveau service ne sert pas uniquement lors des situations d'alerte, précise Daniel Hébert. «S'il n'y a pas de tireur actif, d'incendie, de colis suspect ou de déversement de produits toxiques, il n'y aura jamais de message», a-t-il expliqué cette semaine en entrevue au Journal.

Les abonnés doivent donc s'attendre à recevoir, une fois par mois, «des messages à caractère académique.» «On peut trouver que c'est très important, par exemple, de rappeler la date limite pour abandonner des cours sans avoir à défrayer de droits de scolarité», indique M. Hébert.

Il fallait faire mieux

L'UQAM a songé à s'équiper de ce système à la suite des tueries de Virginia Tech et de Dawson, reconnaît Daniel Hébert. Mais aussi après des incidents survenus à son pavillon des Sciences

de l'éducation, en décembre 2008. «Il y a deux jours où il y avait eu beaucoup de tumulte, relate-t-il. La première journée, il y avait eu une détonation que les gens associaient à des coups de feu, alors que c'était des pétards. Et le lendemain, il y avait eu un colis suspect.» «On s'était rendu compte qu'on avait des outils pour rejoindre et informer la communauté universitaire, mais il fallait peaufiner nos modes de communication», dit-il.

Au lendemain de ces incidents, l'UQAM a décidé de s'équiper d'un système d'alerte par messages textes, raconte Daniel Hébert. Ce service était déjà présent sur plusieurs campus américains et européens, ainsi qu'à l'Université Concordia.

Une firme québécoise, Lipso, a été sélectionnée et le système a été mis en service au début du mois. L'UQAM a déboursé 45 000 \$ pour son implantation. Elle s'attend à payer 15 000 \$ par an pour l'utiliser.

Selon Daniel Hébert, l'omniprésence des téléphones cellulaires sur le campus de l'UQAM permet de croire que le service sera efficace. «On se rend compte que les étudiants gardent leur téléphone allumé pendant leurs cours, dit-il. Ils ne le mettent pas en mode sonnerie, mais en mode vibration. Quand il y a des messages qui entrent, ils les regardent.»

RUE FRONTENACE.COM : CAMPUS TEXTO : la réponse de l'UQAM aux situations d'urgence - Jeudi, 21 janvier 2010 18:31

Jean-Michel Nahas

Un an après les canulars répétés d'alerte à la bombe survenus à l'UQAM, l'université met sur pied un système de communication par messages textes dans le but d'avertir rapidement les étudiants et professeurs en situation d'urgence. On se rappellera que l'université du centre-ville avait défrayé la manchette quand deux colis suspects aient été détectés les 8 et 9 décembre 2008. Si de tels événements se reproduisent, enseignants et élèves inscrits à CAMPUS TEXTO

seront avisés sur leur téléphone cellulaire des procédures à suivre.

«C'est sûr que les incidents de décembre 2008 ont catalysé nos démarches. Nous avons réalisé que nous pouvions améliorer nos communications avec les étudiants», explique Daniel Hébert, responsable des relations avec les médias de l'établissement.

Plus d'un millier d'inscrits

Le service implanté au coût de 45 000 \$ vient d'être lancé la semaine dernière. Plus de 1 600

personnes, majoritairement des étudiants, ont déjà fait leur inscription. Des messages textes pourront leur être envoyés en situation d'urgence ou pour toute annonce d'intérêt public.

«Ça ne sert pas seulement s'il y a un tireur actif en classe. Par exemple, nous aurions pu acheminer un texto aux étudiants pour leur préciser les démarches à suivre pour les absences liées à la pandémie de grippe A H1N1», souligne M. Hébert.



L'UQAM emboîte ainsi le pas à l'Université Concordia. De nombreux campus américains ont aussi suivi la voie de la communication instantanée.

Autres mesures de sécurité à venir

D'autres mesures seront bientôt adoptées par l'université du centre-ville. Les postes informatiques seront dotés d'une application permettant

de faire apparaître un même message d'alerte sur tous les écrans. Les haut-parleurs des téléphones serviront aussi sous peu aux communications d'urgence de l'établissement d'enseignement.

« Avec plus de 40 000 étudiants et professeurs, l'UQAM se doit de développer des systèmes pour accroître sa sécurité. Après tout, il y a plus de

gens chez nous que dans la ville de Joliette », dit Daniel Hébert.

Par ailleurs, l'université a annoncé aujourd'hui l'embauche de 50 professeurs supplémentaires. Ces nouveaux postes figurent dans la convention collective négociée au printemps dernier par les enseignants. D'ici mai 2013, 150 nouveaux professeurs rejoindront les rangs de l'UQAM.

RUE FRONTENAC.COM : L'UQAM reçoit le plus important don individuel de son histoire - Jeudi, 21 janvier 2010 15:25



Jean-Marc Eustache

Marie-Eve Fournier

Le cofondateur et président de Transat A.T., Jean-Marc Eustache, vient de faire un don d'un million de dollars à la Fondation de l'UQAM. Il

s'agit du plus gros don individuel versé à cette université depuis sa fondation, il y a 40 ans.

Jean-Marc Eustache est détenteur d'un baccalauréat en sciences économiques de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Il assume la présidence du Conseil d'administration de la Fondation de l'université depuis 2006.

Par son geste, l'homme d'affaires souhaite « inspirer d'autres diplômés en valorisant la tradition philanthropique à l'UQAM » et « sensibiliser la société à l'importance d'encourager la persévérance aux études de cycles supérieurs ».

Bourses

Le don permettra notamment de remettre des bourses aux étudiants de deuxième et troisième cycles, à raison de 50 000 \$ par année pendant

dix ans. De plus, quatre bourses annuelles de 10 000 \$ seront offertes aux étudiants de doctorat dont la thèse porte sur le tourisme durable.

« À sa réputation de grand dirigeant, M. Eustache ajoute celle de philanthrope. Les objectifs qu'il vise par son don témoignent de beaucoup de vision et d'un attachement profond à la formation d'une relève qualifiée », a déclaré le recteur de l'UQAM, Claude Corbo.

Ce don d'un million de dollars s'ajoute aux 3,2 M\$ déjà amassés dans le cadre de la campagne de financement annuelle 2009-2010 menée par la Fondation de l'UQAM.

L'éducation dans une société en mutation - Gardien d'école : «Il y a une urgence, sinon les réformes ne pourront être réalisées»

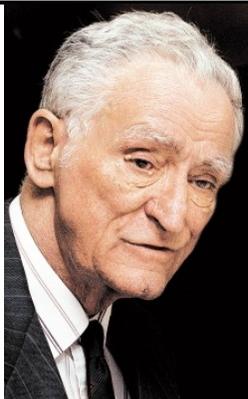


Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

L'ancien patron du Devoir, Claude Ryan, fut ministre de l'Éducation dans le gouvernement de Robert Bourassa.

Marie-Andrée Chouinard

Sitôt fondé, Le Devoir dévoile l'importance qu'il accordera aux questions d'éducation, souvent intimement liées à des enjeux politiques. Le débat enflammé que soulève en Ontario l'abolition de l'enseignement en français dans les écoles élémentaires publiques irrite dès le premier souffle du journal le fondateur Henri Bourassa, qui fait de cette question de protection des droits des minorités francophones en terrain scolaire un de ses principaux chevaux de bataille.

Accablant constat? Cent ans plus tard, le quotidien doit encore garder l'oeil ouvert sur ce type de querelles, qui marient les affaires scolaires et la bataille linguistique. La Cour suprême du Canada vient tout juste d'invalider la loi 104, imaginée par le Québec pour mettre fin au subterfuge des écoles-passerelles et protéger sa Charte de la langue française de tout détournement. Le Devoir s'est offensé de cette décision unanime des hauts magistrats.

Scolariser les francophones

Au moment où naît Le Devoir, le réseau scolaire québécois est dominé par le clergé, il tente de scolariser les francophones, dont le niveau d'éducation est piètre au sein du Canada, et mise sur le développement fulgurant de ses écoles techniques dans une société en pleine mutation industrielle. Les débats sur la gratuité scolaire et la création possible d'un ministère de l'Instruction publique, centralisateur, n'enchantent guère le directeur Bourassa, qui exprime en mars 1910 ses craintes de voir ces réformes permettre aux sectaires de «mettre la main sur tout le régime et le personnel de l'enseignement public et d'imposer l'école sans Dieu». L'école gratuite serait «une arme aux mains de l'État contre le droit de l'Église et des parents».

Cent ans plus tard, la déconfessionnalisation des écoles est chose du passé. Le projet de loi 118, qui a consacré en 2000 la fin du statut confessionnel des écoles, propose l'entrée en scène d'un nouveau cours d'éthique et de culture religieuse, en lieu et place de la religion à l'école. Des parents inquiets grincent des dents et mènent quelques cavales juridiques. Le Devoir, en 2009, y décèle «une profonde méconnaissance des finalités de ce cours, qui n'ambitionne aucunement de produire de jeunes prosélytes,

mais vise plutôt la compréhension de plusieurs religions, inscrites dans notre culture et celle du monde». En 100 ans, l'eau a coulé sous les ponts.

Soutenir les institutrices

L'école d'Émilie Bordeleau n'a pas existé qu'au petit écran. Le Devoir, préoccupé du bas salaire des institutrices, épouse leur cause. Dans un éditorial destiné à appuyer des revendications relatives à la hausse de la caisse de retraite, Omer Héroux écrit en décembre 1910 un texte percutant intitulé «Crevez de faim!» Il vilipende l'administration libérale de Lomer Gouin pour sa pingrerie envers ces femmes. «Ils finiront par détendre les cordons de cette bourse qui s'ouvre si facilement pour récompenser les domestiques zélées et qui reste obstinément fermée devant les réclamations des parias de l'enseignement; ils finiront, sous la poussée de l'opinion publique, par rendre justice à celles qui peinent et qui souffrent.»

L'éducation a fourni d'autres moments forts au journal: sous le pseudonyme de Candide, l'éditorialiste André Laurendeau livre en 1959 un texte intitulé «Le joul» dans lequel il s'inquiète de «l'effondrement que subit la langue parlée au Canada français». «Tout y passe», écrit-il, s'alarmant du charabia émis par les jeunes. «Les syllabes mangées, le vocabulaire tronqué ou élargi toujours dans le même sens, les phrases qui boitent, la vulgarité virile, la voix qui fait de son mieux pour être canaille... [...] Une conversation de jeunes adolescents ressemble à des jappements gutturaux.»

Ce texte eut un effet immédiat. Un frère mariste écrivant lui aussi sous un pseudonyme — Jean-Paul Desbiens de son vrai nom, le frère Untel pour la postérité — répondit à Laurendeau. Suivit un échange épistolaire, ciblant entre autres la qualité du système d'enseignement, et qu'accueillit Le Devoir en ses pages, connu aujourd'hui sous Les Insolences du frère Untel. Peu après, Gérard Filion, directeur du journal, publie un ouvrage de réflexion critique sur l'éducation — Les Confidences d'un commissaire d'école. Cela le mènera tout droit à la vice-présidence de la commission Parent, qui marqua un virage révolutionnaire en éducation.

Cette commission d'enquête sur l'éducation est ardemment souhaitée. Laurendeau écrit, le 15 novembre 1960: «Nulle tâche ne nous apparaît plus difficile à réussir — mais en même temps plus urgente.»

Pour un ministère

De 1960 à 1964, Le Devoir exerce donc une veille constante sur les travaux de cette commission, dont l'ampleur est considérable. Ils donneront naissance au ministère de l'Éducation, autour duquel les discussions ont été laborieuses. «Un tel ministère est une nécessité pratique, quelle que soit la philosophie de l'éducation. Cela l'est en particulier dans un État où l'éducation est en pleine progression, pense Le Devoir. [...] Il y a une urgence, sinon les réformes ne pourront être réalisées.»

Paul-Gérin Lajoie occupe en 1964 le premier le poste de ministre de l'Éducation. Vingt ans plus tard, c'est l'ancien directeur du Devoir, Claude Ryan, qui accepte cette fonction sous le gouvernement de Robert Bourassa.

L'éducation demeure donc une préoccupation du Devoir, qui laisse, jusqu'à ce jour, un large

espace de sa couverture journalistique de même que sa page éditoriale au développement des nombreuses réformes auxquelles le réseau de l'éducation se livre inlassablement, jusqu'à la toute dernière, produit des États généraux sur l'éducation de 1996.

En octobre 1996, la directrice du Devoir d'alors, Lise Bissonnette, en souligne les forces — «La grande force de ce rapport, celle qui lui survivra et servira de référence à l'avenir, est le puissant et constant rappel de la première mission d'un système public d'éducation: la poursuite de l'égalité des chances» — et les faiblesses — «Les États généraux ont cependant failli à une tâche essentielle, celle de proposer à l'école québécoise un redressement radical de ses programmes et un relèvement de leur niveau.» Les réformes scolaires passent, mais Le Devoir demeure, de même que son vif intérêt pour l'accès à l'éducation.

Vos réactions

● Linda Bosse, Inscrit
samedi 9 janvier 2010 14h04
À quand une position claire en faveur des écoles publiques...?!

« Je lis Le Devoir depuis plusieurs années. Quand Le Devoir prendra-t-il partie en faveur de l'école publique? Quand vos journalistes présenteront-ils l'école publique comme étant une école "Full intéressante, Full passionnante, Full cool!!!!" J'en rêve...!

C'est toute la société, avec les médias en tête, qui mène nos jeunes tout droit vers le décrochage. C'est très facile de mettre toute la responsabilité sur le dos des écoles publiques et de leurs enseignants... Quand allons-nous cesser, comme société, de se laver les mains face à l'avenir de nos jeunes? C'est notre responsabilité à toutes et à tous! À commencer par les médias...

Il n'y a pas si longtemps, j'envoyais un courriel à plusieurs médias d'information leur présentant des projets des plus intéressants réalisés par des jeunes du secondaire, avec comme titre: "Et si l'on commençait à parler des bons coups des écoles publiques!" La seule réponse que j'ai reçue est celle-ci: "Nous prenons bonne note de votre commentaire, mais vous comprendrez que dans ce dossier nous ne pouvons prendre position..." Quelle farce! Quotidiennement, les médias prennent position en ne présentant que ce qui va mal dans les écoles publiques et tout ce qui est extraordinaire dans les écoles privées.

C'est drôle, j'ai une adolescente à la maison qui fréquente une école secondaire publique et qui adore l'école!!! Elle a des amis et amies qui adorent aussi l'école!!! Pourquoi? Parce que dans cette école, il y a des projets intéressants qui passionnent les jeunes et qui les poussent à s'investir, à se responsabiliser. Pourquoi les médias ne parleraient-ils pas de ce genre de projets, il y en a dans toutes les écoles publiques?

Lors de la soirée des toges, dans cette école, j'ai vu les jeunes se lever pour ovationner leurs enseignants. Pourquoi les médias ne parleraient-ils pas de ce genre d'événement? Tant et aussi longtemps que l'on transfèrera toutes les responsabilités de l'éducation de nos jeunes sur le dos des seuls enseignants,



quelle que soit la pédagogie utilisée (réforme ou non), nos jeunes continueront à décrocher. Tant et aussi longtemps que nous présenterons l'école publique comme étant "Full poche", les jeunes continueront à penser que l'école ne leur servira à rien. N'oublions pas que les jeunes apprennent par l'exemple, par la répétition, qu'ils répètent ce que nous leur enseignons et qu'ils finissent par devenir ce que nous leur répé-

tons sans cesse... Rappelons-nous les principes de base en psychologie: lorsque nous disons régulièrement à un enfant qu'il est niaiseux, qu'il ne comprend rien, qu'il ne sera jamais capable d'apprendre, etc... Cet enfant aura si peu confiance en lui, qu'il finira par devenir ce qu'il a entendu toute son enfance. Comme société, c'est ce que nous sommes en train de faire à nos écoles publiques, à nos jeunes et à leurs enseignants.

Nos jeunes ont effectivement besoin qu'on les valorise, mais qu'on valorise aussi leurs écoles qui est, ne l'oublions jamais, leur premier lieu d'appartenance après la famille...!
 Quand Le Devoir présentera-t-il les bons coups de nos écoles publiques?
 Présidente du Conseil d'établissement d'une école secondaire publique »

Un perpétuel combat : L'avenir de l'éducation préoccupe les Québécois depuis toujours



Photo : Office du film du Québec
École élémentaire Vanier, Chicoutimi-Nord, 1964

Normand Thériault

L'éducation au Québec? Il suffit de feuilleter un Devoir centenaire pour constater qu'autant le sujet a d'importance, autant il a généré des pages où toujours il était dit, sous une forme ou l'autre, que l'avenir du Québec est assuré par la qualité de la formation que ses jeunes reçoivent, ont reçue ou recevront. Et dire que l'école d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle d'hier! En ces jours où les pages du Devoir abondent en textes, commentaires et déclarations d'idées qui tous ont pour objet le nouveau cours qui a pour appellation Éthique et culture religieuse, reculons d'un siècle et entendons une autre parole. «Ne laissons pas pénétrer chez nous — la brèche est déjà faite — cette notion fautive que la religion est bonne à l'école primaire, nécessaire au collège classique qui forme les prêtres, mais qu'elle n'a rien à faire dans l'école scientifique ou dans l'école des métiers. La religion fondée par le Fils du charpentier est peut-être plus nécessaire encore à l'ouvrier qui peine et qui sue, qu'à l'aristocrate de la pensée.»

Quand cette phrase, issue d'un texte beaucoup plus long, a paru dans Le Devoir, le journal n'avait que neuf mois d'existence. On était le 15 septembre 1910, et les propos cités reprenaient en intégralité les mots du directeur-fondateur, Henri Bourassa, établissant déjà une pensée qui allait prévaloir pendant des décennies.

Aussi, c'était sans surprise que, plus de trente ans plus tard, un lecteur pouvait encore lire que «le mal d'âme se manifeste dans notre vie scolaire. Toutes les raisons exigent que nos écoles soient intensément nationales. Peut-on prétendre qu'elles sont ordonnées aux fins nationales, à la guérison de notre mal d'âme, au redressement de notre vie? Leur programme ne tend-il pas plutôt à développer chez nous l'esprit de servitude, en tout cas à orienter notre jeunesse vers le service de la minorité avec cette insistance que nous mettons à vouloir leur faire apprendre l'anglais d'abord?»

Ici aussi, le texte reproduisait un discours. Il avait été prononcé la veille et nous étions le 30 octobre 1934. L'auteur de la déclaration était un collaborateur fidèle du Devoir. Et son nom résonne encore: qui à l'occasion ne l'a pas ainsi vu apparaître, celui de Lionel Groulx?

Transformation

«Ô tempora! Ô mores», certes, mais, au delà de ce temps qui transforme les moeurs, Le Devoir, comme la société québécoise, a depuis lors vécu une transformation radicale. Si Filion et Ryan, les deux directeurs qui se succèdent pendant les quatre décennies qui suivent le dernier conflit mondial, si ces directeurs se réclament toujours d'obédience catholique, ils seront aussi les premiers à défendre un Québec en transformation.

À quel journal devons-nous ainsi le plus le fait qu'un Paul Gérin-Lajoie a pu transformer radicalement l'éducation québécoise? Avec pour conséquence que les célèbres collèges classiques ne sont plus qu'un souvenir et que, même au primaire, il est ainsi devenu possible d'appren-

dre la langue française sans devoir pour autant être mis devant l'obligation de côtoyer ce «Fils» dont on parlait plus haut, et ce, à une fréquence quasi quotidienne?

Et cette révolution, dite tranquille, se poursuit depuis lors. L'arrivée des cégeps dans le paysage ne fut finalement que le premier geste radical d'une société en évolution. Depuis, ce qui n'était que refonte est devenu réforme.

Demandes

Un nouvel état des choses prend ainsi place. Et on demande beaucoup aux enseignants. Si, chaque an-née, ces derniers ont à fréquenter une cohorte à l'âge invariable quand, pour eux, au fil des ans, les années s'accumulent, ils ont aussi à s'adapter à des programmes qui diffèrent, à des méthodes pédagogiques souvent nouvelles, à comprendre les mots d'un discours qui définit de nouvelles pratiques, voire à modifier leur comportement. Et si ce n'était que cela.

Avant, si un élève «coulait», il ne devait s'en prendre qu'à lui-même. S'il «décrochait», la faute en était à sa famille ou découlait d'une culture où la recherche immédiate de petits gains prévalait sur la persévérance qui permet d'acquérir une formation solide. Mais, plus de cela, dans notre monde actuel.

Pour certains, il reviendrait au seul enseignant de convaincre de la nécessité de la réussite, d'inculquer aussi le goût du savoir, bref de faire en sorte que les plus de 40 % des élèves qui devraient toujours fréquenter une des diverses polyvalentes se retrouvent toujours en classe, quand en fait ils ne demandent qu'une seule chose: ne pas se retrouver sur un banc dit d'école.

Et voilà que celle et celui pour qui Le Devoir a mené plus d'un combat, ne serait-ce, à l'époque, pour que soient accordés des salaires décentes et une paie régulière, voilà qu'il et elle se retrouvent au coeur du projet de société québécois. Quel appui peut-il ou peut-elle s'attendre à recevoir?

Pour l'école publique - Une école ouverte... - « Il faut créer demain une grande solidarité entre les divers acteurs dans le milieu »

Réginald Harvey

L'école publique est devenue le souffre-douleur du système scolaire en raison du faible taux de réussite de ses élèves. Dans la région montréalaise, l'école privée gruge 35 % de la clientèle scolaire, pendant que la réputation du réseau universel ne cesse de s'effriter. Pourtant, l'école publique fait preuve d'un accueil exemplaire pour tous et chacun. Quelles sont les forces de l'école publique et quels défis doit-elle relever pour améliorer son image et son sort? Il existe une directrice d'école particulièrement bien placée et solidement outillée pour prendre position sur l'école publique. Louise Chenard dirige depuis janvier 2003 l'école Saint-Laurent, que fréquentent près de 2000 élèves du secondaire et dont le personnel comprend 200 employés; auparavant, elle avait été à la barre d'une grosse école primaire, Enfant-Soleil. Elle quittera bientôt ses fonctions pour servir de guide aux

jeunes directions d'école de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Très tôt durant sa carrière, qui s'échelonne sur plus de 35 ans, elle a connu une véritable immersion dans le multiculturalisme et l'interculturel, qui se poursuit toujours: «Ici, à Saint-Laurent, comme je le dis à mes enseignants, on intègre de l'accueil dans de l'accueil. Dans une proportion de 68 %, ce sont des enfants qui proviennent d'une première génération d'immigration.»

École ouverte

Appelée à dégager les forces de l'école publique à la veille de quitter son poste, elle répond sur-le-champ: «La première, c'est l'ouverture, pour laquelle on n'a guère d'autre choix; par la force des choses, l'école publique se doit d'être ouverte non seulement au monde, mais également à tous les types d'enfants qu'on peut y accueillir: plusieurs n'ont aucun problème, d'autres en ont certains et d'autres encore éprouvent des diffi-

cultés importantes. C'est une école qui est ouverte sur la diversité et la disparité des clientèles, et on ne se cachera pas que les enseignants ne trouvent pas cela facile.»

Le défi est de taille: «On s'est donné le projet de société ambitieux de faire en sorte que tous les élèves aient une certaine égalité des chances dans la poursuite de leurs rêves et de leurs réalisations pour obtenir éventuellement un diplôme. On doit mettre l'accent sur cette mission parce que, en tant que société du savoir, on ne peut pas se permettre de laisser un nombre important de jeunes qui ne passent pas la rampe, comme c'est le cas actuellement.»

Cette diversité obligatoire vient en appui au secteur public, qui y puise une autre de ses forces: «La plupart des écoles secondaires que je connais ont toutes un certain nombre de programmes particuliers. L'école est une organisation plutôt vibrante; elle doit se trouver des mandats qui vont faire en sorte d'attirer des

gens qui vont la choisir, plutôt que de se tourner vers des établissements privés.» Il importe de consentir des efforts pour obtenir des résultats dans ce sens-là, ce qui présente un défi: «On doit faire preuve de créativité et de débrouillardise, malgré les contraintes que nous fixe le ministère dans les règles pédagogiques, parfois un peu sévères, qu'il nous envoie chaque année et auxquelles on doit souscrire.» À l'école Saint-Laurent, la direction s'est portée à l'écoute de son milieu et s'est appuyée sur les qualités de son équipe pour mettre en valeur les sciences et les sports; des coups fumants ont ainsi été réalisés sur ces deux plans.

Appel à la solidarité

Les conseils d'établissement ont fait leur apparition dans les écoles publiques depuis quelques années déjà. Louise Chenard considère qu'ils ne mettent pas des bâtons dans les roues du cheminement administratif: «C'est une force. Du côté de la représentativité, nous, on fait preuve d'ouverture envers les parents, de telle sorte que plus ils sont nombreux à participer au conseil, plus la démocratie scolaire a bon goût. On forme là des gens à mieux connaître les enjeux qui entourent l'école; ils doivent aborder des thèmes qui ne sont pas de la tarte: il y a, entre autres, toute l'organisation scolaire, le code de vie et les budgets, qui représentent des mandats significatifs. On a une douzaine de parents autour de la table et, si ceux-ci nous accompagnent durant cinq ans, on va avoir des

partenaires qui seront sans doute capables de nous alimenter et de nous faire réfléchir, nous qui ne voyons pas la forêt, tellement nous sommes collés à l'arbre, dans certains cas.»

Un établissement de grande taille risque de tomber dans un piège: «On peut se retrouver très facilement isolée comme direction d'école et cela est à éviter à tout prix. On doit créer un partenariat avec les enseignants, le personnel de soutien, les parents et avec tout le monde.» Un grand défi se pose donc: «Il faut créer demain une grande solidarité entre les divers acteurs dans le milieu. Il est possible de le faire, et je le vis actuellement.» Elle fournit la recette pour y parvenir: «Il faut que tout le monde mette un peu d'eau dans son vin. On se donne des balises et des encadrements, mais il serait impossible de vivre présentement dans la société en respectant intégralement toutes les lois et tous les règlements; on se doit de les adapter, et ces lois changent parce qu'elles deviennent désuètes. Au même titre, on doit faire preuve d'un certain assouplissement quand il s'agit de l'application des conventions collectives ou des directives ministérielles; on procède de cette façon pour s'assurer de la réussite des jeunes», assure la directrice.

Réforme et démocratie

Louise Chenard aborde un sujet controversé: «Je pense sincèrement que le programme de l'école québécoise, avec la démarche par une pédagogie différenciée qui sert à l'enfant à vivre

plusieurs stratégies d'enseignement, est pertinent. Je crois vraiment que, le jour où on va vraiment comprendre les assises de cette vaste réforme, de grandes choses vont arriver; pour ce faire, il va falloir que les enseignants se sentent suffisamment confiés pour l'appliquer et qu'ils lâchent prise par rapport à leurs livres et à leurs outils de travail, qui deviennent un peu leurs béquilles. Je salue ce renouveau parce qu'il fait appel à l'intelligence, à l'analyse critique et au travail selon l'air du temps.»

«On va devoir s'adapter aux clientèles qu'on a, et ce sont des enfants du piton», lance-t-elle. Elle tient ce discours revendicateur: «La nouvelle pensée derrière le développement des compétences permet vraiment à l'enseignant de professionnaliser son métier. Le jour où tous les joueurs vont comprendre ce concept, les négociations avec le gouvernement vont peut-être prendre une autre tournure également. Le défi à relever est le suivant: après dix ans, on n'est pas encore arrivé à prendre complètement le virage et on devra changer de paradigme si on veut y parvenir.»

La directrice signale encore que, dans une société où la démocratie scolaire prend davantage de coffre, il sera opportun de revoir le partage des pouvoirs entre les milieux locaux, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation: «Comment tout cela va-t-il s'articuler? Est-ce que ce sera au bénéfice des enfants? Ce sera à voir et on va le vivre.»

Pour l'école privée - Et les élèves seront encadrés... - « L'école privée pourrait faire davantage pour favoriser la persévérance scolaire au Québec »

Pierre Vallée

L'école privée, en particulier au niveau secondaire, est aujourd'hui le choix de nombreux parents et élèves québécois. Qu'offre-t-elle pour être, à leurs yeux, plus attrayante que l'école publique? Pour certains, choisir l'école privée, c'est le faire en raison de son volet éducatif, jugé plus exigeant. Pourtant, l'école privée doit enseigner le même programme que l'école publique: celui du ministère. «Ce que les parents apprécient surtout, c'est la stabilité de nos équipes d'enseignants, explique Jean-Marc Saint-Jacques, président de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Comme nous sommes des établissements autonomes, nous avons la possibilité de bâtir nos équipes. Cela nous permet de développer des moyens et des mécanismes qui durent année après année. Ensuite, il y a les valeurs de la maison et sa philosophie d'éducation, auxquelles doivent adhérer tous les enseignants. Cela nous donne de la cohérence.»

Pour Marc Gravel, professeur de français en troisième année du secondaire au collège Bourget à Rigaud, c'est le temps. «Moi, j'enseigne. Je n'ai pas à faire de surveillance et j'exerce donc mon métier à temps plein, ce qui me permet d'en faire un peu plus. Par exemple, j'emmène prochainement mes élèves voir la pièce La Reine Margot, de Dumas. J'ai eu le temps de lire sur cette époque, Catherine de Médicis, la Saint-Barthélemy, Henri IV, et je pourrai donc broser en classe, avec mes élèves, un portrait sociohistorique de l'époque avant d'aller voir la pièce. J'arrive même à faire de l'enrichissement avec mes classes régulières.»

Autre avantage, selon Jean-Marc Saint-Jacques, c'est l'autonomie. «Au fond, je ne réponds qu'à mon conseil d'administration. Je dispose donc d'une plus grande marge de manœuvre que dans le secteur public. Si je me rends compte que j'ai un problème, je peux mettre en place rapidement un programme particulier. Par exemple, on s'est rendu compte, au collège Bourget, que les

élèves au début du secondaire avaient de la difficulté à organiser une recherche. On a donc mis en place un cours de méthodologie. Je peux donc ajuster mon offre éducative tout en conservant le programme du ministère.»

L'encadrement

Valérie Telmosse, élève en cinquième année du secondaire au collège Bourget, croit pour sa part que l'encadrement est un facteur important dans le choix de l'école privée. «Mon frère plus vieux étudiait déjà au collège Bourget et il m'en parlait. Aujourd'hui, je peux dire qu'il avait raison. Le contact avec les professeurs est facile et les professeurs sont disponibles lorsqu'on veut de l'aide pour une matière. Ensuite, à l'école privée, lorsqu'il y a du trouble, on le règle vite. J'ai des amis qui fréquentent l'école publique et je suis en mesure de comparer.»

Son de cloche semblable chez Marc Gravel. «Sur le plan disciplinaire, je sais que j'ai tout le soutien dont j'ai besoin de la part de la direction. Ensuite, comme l'équipe est stable, on se connaît bien et cela favorise les échanges, ce qui permet à chacun de nous de mieux connaître les élèves et de dépister les problèmes rapidement.»

Mais, selon Jean-Marc Saint-Jacques, il est faux de croire que l'encadrement est l'apanage de l'école privée. «C'est un peu un mythe, car il se fait de l'encadrement à l'école publique.» La différence tiendrait davantage à une certaine organisation du travail et aux relations avec les parents. «Le personnel connaît bien les élèves, peut les reconnaître et les identifier, parce que chaque professeur est rattaché à un niveau spécifique, même s'il enseigne à d'autres niveaux. Ce rattachement lui permet d'approfondir sa connaissance des élèves. Ensuite, dès qu'un problème surgit, on avertit rapidement les parents, et ceux-ci sont intégrés à la solution mise de l'avant. Tout le travail se fait en concertation avec les parents. Évidemment, comme ces derniers déboursent pour que leurs enfants

étudient à l'école privée, ils sont plus intéressés et plus engagés.»

Le parascolaire

L'école privée est aussi connue pour l'importance qu'elle accorde aux activités parascolaires. «La plupart de nos écoles organisent un bloc d'activités parascolaires après les classes. Pour nous, le parascolaire est une façon de développer chez l'élève un sentiment d'appartenance à l'école. C'est souvent le lieu où on accroche l'élève à l'école et aux études.»

L'offre parascolaire est variée, allant des sports aux arts, en passant par l'aide humanitaire. «Il y a suffisamment de choix pour qu'un élève n'ait aucune raison de s'ennuyer. Mais, le plus important, c'est que toutes ces activités parascolaires créent un esprit dans la maison et améliorent la qualité de vie de tous les élèves.»

De plus, les écoles privées sont souvent dotées d'excellentes infrastructures sportives. «Plusieurs de nos écoles ont fait des ententes avec des municipalités pour la construction d'un complexe sportif, qui ensuite servira les élèves comme la communauté.»

Les élèves en difficulté

Un reproche souvent adressé à l'école privée, c'est qu'elle sélectionne ses élèves et écarte donc les élèves en difficulté ou en retard. «Nous avons des élèves en difficulté chez nous, bien que le pourcentage, pour l'ensemble de notre réseau, soit beaucoup plus faible que pour celui du réseau public. Mais le réseau privé n'est pas un bloc et ne se résume pas aux seules écoles d'élite. Certaines de nos écoles ont des taux similaires à ceux de l'école publique.»

Présentement, les membres de la FEEP songent à augmenter la présence d'élèves en difficulté au sein de leurs établissements. «Nous sommes en réflexion à ce sujet. Nous croyons que l'école privée pourrait faire davantage pour favoriser la persévérance scolaire au Québec. Nous croyons que nous sommes en mesure d'aider, et c'est ce que nous examinons en ce moment.»

Le financement fait réfléchir - Quelques dollars de plus changeront-ils la donne ? : « On aimerait qu'une loi soit adoptée pour encadrer les droits de scolarité et le financement des universités »



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Depuis la naissance des cégeps en 1967, l'entrée aux études collégiales est demeurée gratuite. Seuls des frais afférents perçus par les administrations locales sont imposés aux étudiants.

Émilie Corriveau

Déficits budgétaires élevés, dons qui se font rares, transferts du fédéral qui tardent à venir : au Québec, la réalité du sous-financement de l'enseignement postsecondaire se fait de plus en plus sentir. Alors que le Parti libéral du Québec propose d'imposer pour la première fois des droits de scolarité au niveau collégial et que l'échéance de l'actuel plan de dégel des droits de scolarité universitaires approche, le financement de l'enseignement postsecondaire suscite d'importants questionnements. Au Québec, les universités accusent un déficit d'environ 400 millions. Du côté des cégeps, on estime qu'il manque environ 300 millions dans les coffres. Ce sous-financement engendre de graves conséquences : il affecte la qualité de l'enseignement et de la recherche, en plus d'entraîner une détérioration des infrastructures et des équipements.

Théoriquement, les sources de financement sont variées : elles proviennent de subventions publiques, de droits de scolarité, de contrats de recherche, de la vente de produits et services ainsi que de dons. Mais, lorsqu'on s'intéresse aux détails du financement des établissements postsecondaires québécois, on constate que leurs recettes proviennent à 69,2 % des gouvernements et à 30,8 % de sources propres, comme l'a rapporté Statistique Canada le 31 mars dernier.

Ne constituant pas une solution miracle au sous-financement de l'enseignement postsecondaire, le dégel progressif des droits de scolarité apporte une faible part de revenus aux universités québécoises, qui tirent environ 11 % de leur financement total de ces droits.

Ne pouvant compter sur les dons philanthropiques, qui, ailleurs au pays, constituent une bonne source de revenus mais qui, au Québec, fournissent seulement 9 % de leur financement total aux universités et encore moins aux cégeps, les établissements postsecondaires manquent de solutions de rechange pour renflouer leurs coffres.

Droits de scolarité au collégial : les étudiants s'inquiètent

Réunis en septembre dernier à Drummondville à l'occasion de leur Conseil général, les 400 délégués du Parti libéral du Québec (PLQ) ont voté

en faveur de l'imposition de droits de scolarité «modestes» au niveau collégial. Interrogé par Le Devoir, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas offert de précisions sur la question.

Malgré le déficit budgétaire de la province, dans le contexte actuel d'une économie du savoir où 210 000 des 700 000 emplois créés d'ici 2012 exigeront que leurs détenteurs aient au moins un diplôme d'études collégiales, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) croit qu'il est vital de conserver l'entrée gratuite au cégep. Elle s'oppose catégoriquement à la proposition du PLQ d'imposer des droits de scolarité au niveau collégial.

«Qu'est-ce que ça veut dire, cette proposition-là? Est-ce qu'on offre la gratuité au collégial depuis plus de quarante ans sans avoir compris pourquoi on le faisait?», questionne Xavier Lefebvre Boucher, président de la FECQ.

Rappelons que, depuis la naissance des cégeps en 1967, l'entrée aux études collégiales est demeurée gratuite. Seuls des frais afférents perçus par les administrations locales sont imposés aux étudiants.

Le président de la FECQ renchérit : «Actuellement, l'accès à l'éducation collégiale entre le premier quintile et le dernier quintile de revenu est égal. Il y a une différence de 0,1 %. Ça en dit long sur l'effet bénéfique de la gratuité scolaire au collégial. C'est la promotion de l'égalité des chances.»

Quant à la Commission jeunesse du PLQ, elle n'a pas pris de position officielle sur le sujet. Toutefois, son président, Julien Gagnon, est d'avis que cette mesure ne doit pas être adoptée au détriment de l'accessibilité aux études postsecondaires.

«Lorsqu'on parle d'accessibilité et de droits de scolarité, on doit parler de bonification du régime de prêts et bourses. Une mesure comme celle-là doit venir dans un genre de "package deal". On éprouve un certain malaise devant l'adoption d'une telle mesure, si elle ne vient pas avec d'autres propositions qui vont faire en sorte de ne pas limiter l'accessibilité aux études. On ne peut pas se prononcer plus sur le sujet, puisqu'on ne connaît pas encore les détails», précise le jeune libéral.

Dégel des droits universitaires

Établis annuellement par le gouvernement du Québec, les droits de scolarité dans la province sont fixes d'un établissement à l'autre et d'un domaine d'études à l'autre. Depuis 1968, les droits de scolarité universitaires au Québec n'ont connu que deux périodes d'augmentation, soit de 1991 à 1994 et de 2007 à 2012. Le plan actuel comprend une hausse de 50 \$ par session. Malgré le dégel, le Québec demeure, en 2009-2010, la province où les droits de scolarité sont les plus bas.

Le plan de dégel prévu par le gouvernement arrivant à échéance en 2012, plusieurs étudiants se questionnent quant à la suite des choses, particulièrement dans un contexte où le gouvernement prévoit enregistrer un déficit budgétaire s'étendant sur au moins quatre ans.

Ne se positionnant pas contre les droits de scolarité, mais inquiète à l'idée de voir ceux-ci augmenter considérablement en 2012, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

croit qu'il est nécessaire de mieux encadrer le processus de fixation des droits.

«On aimerait qu'une loi soit adoptée pour encadrer les droits de scolarité et le financement des universités. Ce qu'on souhaite, c'est qu'il n'y ait plus de changements systématiques avec la venue de nouveaux gouvernements. On voudrait que cette loi détermine quels montants viennent de quelles poches», explique Jean Grégoire, président de la FEUQ.

La fédération souhaite aussi qu'on règle en partie le problème du sous-financement des universités par des mesures incitatives à l'endroit des philanthropes. «Actuellement, pour chaque dollar investi par un philanthrope, il y a 25 ¢ investis par le gouvernement, affirme Jean Grégoire. Nous proposons d'augmenter ça à 1 \$, et ce, pour la totalité des montants.»

De son côté, l'aile jeunesse du Parti libéral espère que, au terme du plan de dégel des droits de scolarité, le Québec se questionnera en profondeur sur le financement de l'éducation et explorera de nouvelles avenues. Elle propose notamment de se pencher sur l'option du remboursement proportionnel au revenu postuniversitaire.

Matière à réflexion

Alors que certains préconisent un dégel massif en éducation, d'autres croient que l'État devrait assumer la totalité des coûts des droits de scolarité. Si les opinions diffèrent diamétralement selon les groupes concernés, la majorité s'entend pour dire que le financement de l'enseignement postsecondaire doit être réexaminé.

«Quand on fait concurrence avec des économies où les gens ont accès à une éducation de très haute qualité, il faut pouvoir assurer une qualité de la formation qui est au moins aussi grande que ce qu'on peut retrouver à l'étranger, souligne Julien Gagnon. Au niveau de financement actuel de nos universités, ce qui est compromis, c'est notre capacité future à assurer une augmentation graduelle de la qualité de notre enseignement!»

Vos réactions

• Julien De Tilly

• Abonné

mardi 12 janvier 2010 13h27

Article très insatisfaisant

« Je trouve dommage que Le Devoir n'ait présenté que les points de vues des deux fédérations étudiantes du Québec pour représenter les positions étudiantes. Malgré une rencontre avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante - une autre association nationale représentant 42 000 étudiants -, il n'est aucunement fait mention des positions de celle-ci. Considérant que l'ASSÉ soit la seule association étudiante nationale, à ma connaissance, à revendiquer la gratuité scolaire à tous les niveaux au Québec à tenir un discours souhaitant dissocier l'Éducation de la conjoncture économique, et à présenter l'Éducation comme nécessaire à la vitalité des structures démocratiques d'un État, je dois dire que Le Devoir, pour son édition centenaire, m'a profondément déçu; ce même Devoir se réclame de l'indépendance politique et criant son rôle phare dans la démocratie... »

Le réseau scolaire pourrait mieux se porter – « J'ai toujours dit que la réforme avait besoin d'être corrigée » note la ministre Courchene

Thierry Haroun

Comment se porte notre réseau scolaire aux niveaux primaire et secondaire? Quels sont les

défis et les enjeux qui se dressent sur son chemin? Qu'en est-il de la réforme de l'éducation



dans tout cela? Débats et analyses en compagnie de quatre acteurs de premier plan, dont la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Ainsi, comment se porte notre réseau scolaire? «Contrairement à ce qu'on laisse percevoir au sein de la population, répond Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notre système scolaire se porte bien. Et je ne suis pas une jovialiste de nature, je suis une optimiste. Il s'agit de comparer notre réseau de l'éducation avec ceux d'autres pays de l'OCDE, pour se rendre compte que le Québec s'en tire très bien au titre des performances scolaires. Nos jeunes sont très bien formés, ils s'expriment mieux que la génération précédente et ils sont ouverts sur le monde.»

Selon elle, l'esprit des recommandations et des ambitions des travaux de la Commission des états généraux sur l'éducation, qui ont pris fin en 1996, a permis au réseau scolaire d'évoluer et de s'adapter aux enjeux de la société dans toute sa mouvance. En d'autres mots, la réforme de l'éducation a porté ses fruits à ce jour, ajoute-t-elle.

Il reste que les défis d'aujourd'hui et de demain sont multiples, poursuit Mme Bouchard. «Il nous faudra, dès cette année, davantage outiller nos enseignants et il nous faudra surtout valoriser le métier d'enseignant, puisqu'il semble avoir perdu la cote avec le temps.» Dans cet esprit, elle estime que les facultés des sciences de l'éducation «ont un rôle important à jouer pour mieux préparer les enseignants».

Le temps d'une paix

Et quand on lui demande s'il manque de l'argent dans le réseau scolaire, elle répond «non». «Il ne manque pas d'argent dans le système scolaire, à mon avis. Il faut, au sein du réseau, qu'on s'entende sur une meilleure organisation du travail, et cela concerne les enseignants, les cadres et donc l'équipe-école dans son entier. Il existe en ce sens des cas concrets au sein du réseau, dont le but est d'encourager la persévérance scolaire. Vous comprendrez que, pour ce faire, il a fallu faire preuve de souplesse de part et d'autre, sans pour autant changer la convention collective. En fait, c'est une question d'ouverture d'esprit, de respect et de confiance

mutuelle. Évitions à l'avenir le manque de transparence et la confrontation.»

Ça va plutôt mal

«Je pense que notre réseau scolaire se porte très mal», observe de son côté Clermont Gauthier, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Il est aussi titulaire de la Chaire de recherche du Canada en formation à l'enseignement et directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante. «Je pense que la réforme de l'éducation a été jusqu'à présent un échec. On ne voit pas d'amélioration au sein du réseau scolaire en ce qui concerne la performance des élèves ainsi que le taux de diplomation. Et pourtant, ces enjeux étaient les objectifs initiaux de la réforme scolaire!»

Que faire alors pour améliorer le réseau scolaire? «Il faut prendre davantage appui sur la recherche. Clairement dit, il faut mettre sur pied des mécanismes et des modalités pour que, lorsqu'on a des décisions à prendre concernant différentes orientations et autres stratégies, on soit mieux informé sur ce que la recherche dit et peut faire pour améliorer la performance des élèves et celle du système scolaire. Écoutez, je pense que les stratégies pédagogiques ont à ce jour été fondées sur du vent!»

Une ministre mal entourée ?

Le professeur propose également que soient instaurés des «examens nationaux standardisés pour mieux évaluer la performance des élèves, ce qui, par conséquent, permettrait au réseau scolaire de rectifier le tir». Maintenant, quand on lui demande s'il a des recommandations à soumettre à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, il répond d'entrée de jeu qu'elle «devrait mieux s'entourer sur le plan de ses conseillers. Je pense qu'elle est mal entourée. J'estime également qu'on devrait mettre sur pied une instance plus neutre [que le Conseil supérieur de l'éducation]. D'ailleurs, le Conseil n'a pas de position critique à l'égard de la réforme. Il nous faut une instance du même type que celle qui existe en Ontario, soit le Secréariat de la littérature et de la numératie.»

«Écoutez, insiste-t-il, je ne suis pas contre la réforme a priori. Ce que je souhaite, par contre,

c'est qu'on ait de l'information objective sur l'évolution de notre système scolaire.»

En réaction, la présidente du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), Nicole Boutin, réfute en bloc l'analyse de Clermont Gauthier. Contrairement à ce qu'il avance, elle précise que les recherches, les travaux et les recommandations faits et conduits par le CSE sont «objectifs, scientifiques et rigoureux. On a 22 membres au sein de notre conseil qui sont nommés par le gouvernement suivant un processus de consultation. Et, une fois nommé, notre organisme est absolument autonome et son mode de fonctionnement est tout à fait objectif.»

La ministre Courchesne réagit

Au tour de la ministre Courchesne de réagir aux propos de Clermont Gauthier.

«J'ai toujours dit que la réforme avait besoin d'être corrigée. J'ai toujours dit qu'on devait y apporter des améliorations importantes. C'est ce que nous avons fait et que nous continuons à faire, ce travail n'est pas terminé.

Il faut miser notamment sur l'évaluation et l'acquisition des connaissances.»

En ce qui concerne le CSE, la ministre rappelle que cette instance «joue son rôle de recommandation. Je ne suis pas tous les avis du Conseil supérieur de l'éducation, même qu'il faudrait voir lesquels j'ai suivis depuis que je suis ministre. Je sais aussi que le Conseil est très favorable au renouveau pédagogique; je suis consciente de cela.»

Êtes-vous mal entourée? «J'ai une équipe de sous-ministres, monsieur, qui sont nommés par le premier ministre! Je suis quelqu'un qui mène son ministère, qui gère son ministère et je suis celle qui donne le ton! Je fais beaucoup de travail sur le terrain, j'ai mes propres réseaux de consultations informelles, j'ai mes propres réseaux de professeurs que je consulte régulièrement. Je vais dans les classes et sur le terrain. Et je travaille énormément avec les syndicats. Je ne prends pas de décision à l'aveuglette et je ne suis pas le genre de ministre à gober tout ce qu'on me dit.»

En toute fin d'entrevue, Mme Courchesne rappelle avec insistance que, s'il est un défi que le réseau qu'elle dirige doit prendre à bras-le-corps, c'est celui de la «persévérance scolaire».

Vie syndicale - « Le mot-clé est bien simple : négociations » - Décrochage, surcharge, ressources, technologies prolongent la liste

David Dumouchel

Une année mouvementée s'annonce dans le secteur de l'éducation au Québec. Alors que les défis s'accumulent, les solutions proposées par le gouvernement apparaissent inadéquates et peu prometteuses, du moins de l'avis de plusieurs des centrales syndicales qui l'œuvrent dans le milieu. Selon ces dernières, la société ne peut plus faire l'économie d'une profonde réflexion sur ce monde en pleine mutation, surtout en cette période de renégociation des conventions collectives. «Nous sommes à un moment crucial [pour l'éducation], dans un contexte économique que le gouvernement du Québec présente comme difficile», lance Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). «Le mot-clé [de cet hiver 2010] est bien simple: négociations», confirme Jean Trudelle, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ).

Dans les deux cas, un même désir, celui d'affronter les problèmes qui minent le système scolaire public de la province. Décrochage, surcharge de travail des professeurs, ressources insuffisantes, anglicisation, invasion des nouvelles technologies et besoin d'encadrement accru des élèves: les dossiers sont nombreux et com-

plexes. Le hic, estime Réjean Parent, c'est que la volonté gouvernementale fait souvent défaut. «Plusieurs plans ministériels en éducation ont été des plans de bonnes intentions», des «vieux pieux» qui n'ont pas «produit les résultats escomptés».

Selon le syndicaliste, le plan d'action gouvernemental pour contrer le décrochage scolaire -- déposé cet automne -- illustre bien cette triste réalité. «Il est évident que l'État n'est pas prêt à mettre les moyens» nécessaires pour être efficace, souligne-t-il. Du même avis, Jean Trudelle souligne que l'Ontario «vient d'investir presque dix fois plus que le Québec dans son plan de persévérance scolaire», un signe important «du manque d'engagement dans le dossier». La CSQ estime donc qu'il est essentiel «d'agir avant qu'il ne soit trop tard» et elle proposera cet hiver un «vrai plan de persévérance scolaire», dont l'ambitieux objectif sera d'établir un «consensus social» sur la question.

Nouveau contexte

L'enseignement supérieur -- confronté à une explosion du nombre d'étudiants -- doit lui aussi faire face à son lot de problèmes, dont le plus urgent est une importante détérioration des conditions de travail des professeurs du réseau.

«Il y a beaucoup d'ajustements à faire; la tâche doit être comptabilisée autrement, puisqu'elle ne tient pas compte des nouvelles réalités propres à l'enseignement supérieur», explique Jean Trudelle. Parmi ces nouvelles réalités, on compte la mise en pages des documents informatiques, la gestion des courriels -- les élèves 2.0 communiquent souvent et beaucoup par courriel; ils s'attendent aussi à ce que les enseignants répondent dans les 24 heures -- l'élaboration de documents d'appoint, etc. «Ces obligations s'ajoutent à la charge de travail des professeurs, ainsi que les efforts de concertation qui découlent de la réforme des cégeps mise de l'avant dans les années 90, ce qui crée une pression énorme sur les enseignants, soutient Jean Trudelle. Et cela, d'autant plus que le salaire est 30 % moins élevé qu'en Ontario!»

Autre problématique criante: le financement des cégeps en région. «Le mode de financement par tête de pipe rend la situation intenable pour plusieurs établissements régionaux», poursuit-il. En soutenant les programmes en fonction du nombre d'admissions plutôt que de leur pertinence, le gouvernement crée un déficit qui «oblige les autres professeurs à se serrer la ceinture, car aucun cégep en région ne veut

fermer des programmes. Cela conduirait en effet au départ d'étudiants et à une aide financière encore moins importante. La roue tourne, mais pas dans la bonne direction.»

Ces deux demandes seront ainsi au cœur des négociations du syndicat, qui admet que ces dernières «coûteront cher», en prenant toutefois soin de préciser qu'il ne s'agit pas uniquement d'argent neuf. «Des 69 millions indexés à l'enseignement par le fédéral, seulement 10 % lui ont réellement été dévolus, analyse le président de la FNEEQ. Ce n'est assurément pas assez.»

Un choix de société

Qui dit plus d'argent dit engagement accru du gouvernement. Est-il réaliste d'attendre plus

d'un État sollicité de toutes parts, dans une conjoncture économique difficile? «C'est certain qu'il y a là un débat de société à tenir. On doit se demander si on souhaite, en tant que collectivité, le maintien des services publics solidaires qui définissent le Québec depuis tant d'années. Nous, à la CSQ, nous le voulons. Voilà donc pourquoi nous avançons dans l'optique de maintenir et de renforcer des services de qualité qui s'efforcent de minimiser les inégalités, plutôt que de les rendre encore plus criantes», maintient Réjean Parent.

Même son de cloche de la part de Jean Trudelle: «Il y a un effort important à faire au niveau de la société québécoise, surtout que la démarche

générale du gouvernement nous apparaît peu prometteuse. [...] Peut-être est-ce dû au fait que les ministres [de l'Éducation] ne sont pas issus du milieu de l'éducation, ce sont des administrateurs qui ne comprennent pas les problématiques de première main. Le résultat, c'est qu'on passe plus de temps à "patcher" les problèmes qu'à s'attaquer au fond des choses. Ça donne l'impression qu'ici on négocie à la pièce, qu'on manque de vision.» De durs constats qui promettent une rentrée et des négociations houleuses...

Les écoles alternatives - Parents et enfants se retrouvent au coeur du projet éducatif : « Les enfants apprennent à leur rythme en se donnant des objectifs »



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir

L'école secondaire Le Vitrail, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal

Claire Harvey

Quelles sont les caractéristiques des écoles publiques alternatives? Comment favorisent-elles la réussite scolaire de leurs élèves? Le point.

1974, Ville Saint-Laurent. La première école publique alternative, l'école Jonathan, voit le jour. Par la suite, des établissements scolaires similaires sont mis sur pied ici et là, grâce aux efforts de parents qui souhaitent un modèle éducatif différent pour leurs enfants. Aujourd'hui, selon le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ), il existe 31 écoles publiques alternatives — dont 28 au primaire et 3 au secondaire — réparties dans 16 commissions scolaires. Quelque 6300 élèves, encadrés par près de 300 enseignants, les fréquentent.

Pierre Chénier, porte-parole du RÉPAQ, signale que ce réseau se caractérise par un modèle éducatif axé sur le développement de l'enfant. «L'élève apprend en fonction de ses besoins et de ses champs d'intérêt, dit-il. L'enfant n'est pas obligé de savoir lire, écrire ou de faire tout autre apprentissage en fonction d'un échéancier précis. Ses connaissances sont évaluées tout au long de son parcours, et non à la fin de chaque cycle. Il dispose de sept ans pour compléter son primaire et il le fait à son rythme; si c'est celui de l'escargot, eh bien, soit...»

Un apprentissage global

Les tenants de l'école publique alternative estiment que l'apprentissage est un mode de vie qui va bien au-delà de l'école. «Les matières comme le français ou les mathématiques contribuent à l'éducation de l'enfant, mais elles ne constituent pas une fin en soi, dit M. Chénier. Nous cherchons à favoriser le développement intellectuel, social et affectif de l'enfant afin qu'il réussisse sa vie et contribue à la société du savoir.»

Les politiques d'admission varient d'une école à l'autre, mais aucune ne choisit les élèves en fonction de leur performance. «Nous refusons de faire faire des tests basés sur l'intelligence et les connaissances de l'enfant, précise le porte-parole. Ce qui importe, c'est que la famille adhère aux valeurs de l'école et s'engage à participer au projet éducatif de l'enfant.» C'est pourquoi la majorité des écoles publiques alternatives demandent aux parents d'assister à une soirée d'information et de remplir un questionnaire. Cela leur permet de sonder en quelque sorte l'intérêt des parents et de s'assurer de leur participation.

L'école alternative se veut une communauté où chacun — parent, enseignant, direction, élève — joue un rôle important. Les parents doivent pouvoir consacrer du temps à l'école le jour, en plus d'assumer la gestion de l'établissement conjointement avec les enseignants et la direction, dans le conseil d'établissement et dans d'autres comités. Et on s'attend à ce qu'il y ait à la maison un prolongement du projet éducatif de l'école. L'enseignant, pour sa part, anime la classe et guide les élèves dans leur formation, mais il n'est pas le seul détenteur des connaissances. Car, comme les élèves sont intégrés dans des classes multiâges, ils participent eux aussi à l'éducation de leurs pairs. Les plus vieux aident les plus jeunes dans leurs apprentissages, et vice-versa.

Sur le terrain

Située dans le quartier Rosemont, à Montréal, l'école primaire Rose-des-Vents accueille quelque 160 élèves dans huit classes multiâges. Hélène Éthier, la directrice, explique que les parents sont très engagés dans l'école. «Nous exigeons qu'ils puissent être présents au moins trois demi-journées par année. Au cours de ces périodes, les parents animent des ateliers ou s'occupent de la classe lorsque les enseignants rencontrent les élèves pour leur évaluation.»

À l'instar de bon nombre d'écoles alternatives, l'école Rose-des-Vents mise sur une démarche pédagogique par projets. «Il peut s'agir d'un projet collectif — par exemple, une exposition, un spectacle ou un film — que les enfants aiment réaliser ensemble, explique Caroline Tardif, enseignante. Les enfants choisissent le thème de leur projet, se fixent des objectifs et s'évaluent. Tout cela permet de développer la

curiosité intellectuelle, la créativité, le sens de l'effort et l'esprit critique. Actuellement, certains de mes élèves travaillent sur les monuments célèbres, d'autres, sur certains pays, d'autres — probablement inspirés par la grippe A(H1N1) — sur les grandes épidémies.»

Dans ce type d'école, le projet éducatif vise le développement global de l'enfant. Pour ce faire, l'école élémentaire Arc-en-Ciel, située en plein cœur du Plateau-Mont-Royal, à Montréal, promeut trois valeurs fondamentales: le respect, l'autonomie et la capacité d'être en relation avec les autres. «Par exemple, les enfants apprennent à respecter les règles démocratiques au sein de diverses instances, dont un conseil d'élèves. Celui-ci assume l'animation des assemblées générales, s'occupe du code de vie de l'école, gère un budget, etc.», raconte Geneviève Tremblay, directrice adjointe de l'école.

Une grande liberté

Selon les promoteurs du réseau, les apprentissages que peuvent faire les enfants au primaire et au secondaire sont infinis. Par exemple, les quelque 150 jeunes qui fréquentent l'école secondaire Le Vitrail doivent, bien sûr, suivre les programmes du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS), mais ils ont également la possibilité de le bonifier en fonction de leurs objectifs ou d'atteindre ceux du MELS à leur rythme et comme ils le désirent. «Pour aider les jeunes dans leur démarche, les enseignants leur offrent une série d'activités d'apprentissage et d'évaluation qu'ils peuvent réaliser tout au long de leur démarche, explique Stéphane Lamothe, directeur de l'établissement situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal. Ce programme est adaptable. L'enfant peut remplacer une activité par un projet personnel équivalent. L'enseignant doit toutefois être d'accord.»

Quant aux parents, ils trouvent dans ces écoles un cadre éducatif qui répond bien aux besoins de leur progéniture. «On apprend aux enfants à exercer leur jugement en évaluant les situations, et non pas à respecter les consignes sans comprendre pourquoi, expose Violaine Gagnon, dont les trois enfants fréquentent l'école Rose-des-Vents. En plus, les parents sont toujours les bienvenus à l'école.» Même enthousiasme de la part de Josée Léveillé, maman de trois garçons. «C'est un milieu très stimulant, dit-elle. Comme les enfants apprennent à leur rythme en se donnant des objectifs, ils deviennent rapidement très autonomes. Ils développent pour l'apprentissage un intérêt qu'ils n'auraient peut-être pas pour des cours magistraux.»

Une façon différente d'envisager l'apprentissage, donc!

MÉTRO : CAHIER SPÉCIAL ÉDUCATION : Formation : Portes ouvertes de l'hiver 2010: À quelques semaines de l'échéance du 1er mars – Mercredi 13 janvier 2010

CATHERINE GIROUARD
MÉTRO

Le temps des choix est arrivé. Des milliers d'étudiants doivent décider dans quel établissement ils poursuivront leurs études l'automne prochain, et plusieurs institutions organisent des opérations charme pour les attirer. Voici un répertoire non exhaustif des institutions montréalaises à conserver.

CÉGÉPS

- **Ateliers de danse moderne de Montréal**

Pour ceux qui sont passionnés par la danse, les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADM-MI) organisent sur demande des visites de l'école. Durant ces rencontres personnalisées, il est possible d'observer les classes et de rencontrer des élèves. Pour être admis au trimestre de septembre 2010, il faut poser sa candidature avant le 22 janvier. Des auditions auront lieu en février et en mars. Des cours préparatoires sont également offerts.

372, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 211, Montréal, H3B 1A2 (métro McGill) 514 866-9814

www.ladmmi.com

- **Collège Ahuntsic**

Le Collège Ahuntsic ouvrira ses portes le jeudi 28 janvier, de 16 h à 20 h. Plus de 10 000 élèves fréquentent ce collège, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. L'activité Élève d'un jour est également offerte à ceux qui veulent participer, pendant une demi-journée, à des cours ou à des laboratoires représentatifs du programme d'études choisi.

9155, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Y8 (métro Henri-Bourassa, autobus 30; métro Crémazie, autobus 56, 146) 514 389-5921

www.collegeahuntsic.qc.ca

- **Collège André-Grasset**

Le collège privé André-Grasset, fondé il y a plus de 80 ans, accueillera les aspirants étudiants le mardi 9 février de 16 h à 21 h. Des professeurs, des étudiants et des membres du personnel seront présents pour répondre aux questions. Pour apprendre à connaître davantage cette institution que fréquentent 1 200 étudiants, l'activité Étudiant d'un jour est offerte du 25 janvier au 26 mars.

1001, boulevard Crémazie Est, Montréal, H2M 1M3 (métro Crémazie) 514 381-4293

www.grasset.qc.ca

- **Cégep André-Laurendeau**

Le Cégep André-Laurendeau, qui cumule plus de 30 ans d'expérience, ouvre ses portes aux aspirants étudiants le mardi 2 février, de 18 h à 21 h. Visite de l'établissement et rencontres avec les professeurs sont au programme. Le cégep offre aussi deux nouveaux programmes préuniversitaires dès la session d'automne : Cinéma et communication, option Médias interactifs, et Web-télé et Langues : trilinguisme et cultures.

1111, rue Lapierre, Montréal, H8N 2J4 (métro Angrignon et autobus 110 ou 113) 514 364-3320

www.claurendeau.qc.ca

- **Collège April-Fortier**

Cet établissement spécialisé dans le tourisme accueille régulièrement les futurs étudiants pour

des visites lorsqu'une demande est formulée. Des séances d'information sur les perspectives de carrière sont par ailleurs régulièrement organisées. La prochaine soirée info-carrières aura lieu le 19 janvier, de 18 h 30 à 20 h 30. Des travailleurs de l'industrie du voyage viendront y expliquer la réalité du métier. Pour assister à ces soirées, l'inscription est requise.

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 350, Montréal, H2L 1L3 (métro Sherbrooke ou Beaudry) 514 878-1414

www.april-fortier.com

- **Collège de Bois-de-Boulogne**

C'est le mercredi 27 janvier, de 16 h à 20 h 30, que le Collège Bois-de-Boulogne, situé dans le nord de la ville de Montréal, invite les aspirants étudiants à sa journée portes ouvertes. Tous les programmes préuniversitaires et techniques seront alors expliqués, et les visiteurs pourront découvrir les services et les activités qu'offre le Collège. Les personnes intéressées peuvent également être Élèves d'un jour.

10 555, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal, H4N 1L4 (métro Henri-Bourassa et autobus 171 ou 164, ou métro Côte-Vertu et autobus 171 Est) 514 332-3000

www.collegebdeb.qc.ca

- **Collège Dawson**

Situé au cœur du centre-ville de Montréal et dans un bâtiment historique, le Collège Dawson accueille près de 10 000 étudiants qui désirent recevoir une formation collégiale en anglais. Les futurs étudiants pourront rencontrer les professeurs et les conseillers le mercredi 10 février.

3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H3Z 1A4 (métro Atwater) 514 931-8731

www.dawsoncollege.qc.ca

- **Collège Édouard-Montpetit**

Le Collège Édouard-Montpetit invite les élèves du secondaire et les personnes intéressées à s'inscrire à l'activité Étudiant d'un jour (info : etudiantjour@college-em.qc.ca). Par ailleurs, des journées portes ouvertes se tiendront le mercredi 10 février, de 18 h 30 à 21 h, au campus de Longueuil, et le dimanche 7 février, de 9 h 30 à 16 h 30, à l'École nationale d'aérotechnique. Des visites guidées seront en outre organisées. Les futurs étudiants du collège Édouard-Montpetit pourront faire analyser leur dossier scolaire durant ces soirées.

945, chemin de Chambly, Longueuil, J4H 3M6 (métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke, autobus 8, 28, 29, 88) 450 679-2631

www.college-em.qc.ca

- **Cégep Gérald-Godin**

Seule institution collégiale francophone de l'ouest de l'île de Montréal, le Cégep Gérald-Godin attend ses futurs élèves le mercredi 3 février de 17 h 30 à 20 h 30 pour leur présenter les programmes et les critères d'admission.

5 615, boul. Guoin Ouest, Sainte-Geneviève, H9H 5K8 (autobus 68, 201, 207, 261, 265, 268 et 470) 514 626-2666

www.college-gerald-godin.qc.ca

- **Collège Herzing**

Si aucun événement particulier n'est prévu au collège pour le moment, des rencontres privées

peuvent être organisées en tout temps pour les jeunes qui veulent en savoir plus sur les différents programmes offerts, que ce soit dans le domaine de la technologie, du design, de la santé ou des affaires. Fait particulier, l'enseignement au Collège Herzing est dispensé en anglais et en français.

1616, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, H3H 1P8 (métro Lucien-L'Allier ou Guy-Concordia) 514 935-7494

www.herzing.edu

- **Collège Jean-de-Brébeuf**

Le Collège Jean-de-Brébeuf ouvrira ses portes le 11 février, de 14 h à 21 h. Les futurs étudiants pourront visiter l'établissement en plus de rencontrer des étudiants, des professeurs et les membres du personnel. L'activité Étudiant d'un jour est offerte.

3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (métro Université-de-Montréal et autobus 51 ou 119) 514 342-9342

www.brebeuf.qc.ca

- **Cégep John Abbott**

Le Cégep John Abbott, institution anglophone, est situé à l'extrémité ouest de l'île de Montréal. Il accueille plus de 2 500 étudiants provenant tant du Québec que de l'étranger. Une soirée portes ouvertes est organisée le mercredi 3 février, de 18 h 30 à 21 h. Tout le personnel sera sur place pour répondre aux questions des aspirants étudiants.

21 275, chemin Lakeshore, Sainte-Anne-de-Bellevue, H9X 3L9 (métro Lionel-Groulx et autobus 200, 210, 211, 221 et 251) 514 457-6610

www.johnabbott.qc.ca

- **Collège LaSalle**

Situé au cœur du centre-ville de Montréal, le Collège LaSalle accueille des étudiants provenant de 50 pays dans le monde. Il propose des programmes assez diversifiés en mode, en hôtellerie et tourisme, en informatique, en gestion ainsi qu'en sciences et techniques humaines, en plus d'offrir des formations en ligne. La prochaine journée portes ouvertes aura lieu le mardi 9 février, de 10 h à 21 h. Qui plus est, l'activité Étudiant d'un jour est offerte en tout temps. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site internet.

2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (métro Guy-Concordia) 514 939-2006 ou 1 800 363-3541

www.lasallecollege.com

- **Conservatoire Lassale**

Cet établissement privé, qui offre des programmes portant spécifiquement sur les arts, les médias et les communications, ouvrira ses portes aux aspirants étudiants le mercredi 10 février 2010, de 18 h à 21 h. Il est aussi possible de connaître davantage cet établissement grâce à l'activité Étudiant d'un jour.

1001, rue Sherbrooke Est, Montréal, H2L 1L3 (métro Sherbrooke) 514 288-4140

www.colass.qc.ca

- **Collège Lionel-Groulx**

Le Collège Lionel-Groulx, situé sur la Rive-Nord de Montréal, accueillera les aspirants étudiants le mercredi 3 février, de 18 h à 21 h. Il est aussi possible de s'inscrire à l'activité Élève d'un jour

dans le site internet. Cette institution d'enseignement collégial est renommée pour ses programmes artistiques, notamment de théâtre. Elle est la seule à offrir une attestation d'études collégiales en gréage de spectacles de cirque, de théâtre, de variétés et même de cinéma, en collaboration avec l'École nationale de cirque.

**100, rue Duquet, Sainte-Thérèse, J7E 3G6
450 430-3120**

www.clg.qc.ca

- **Collège de Maisonneuve**

Le Collège de Maisonneuve accueille autant d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier qu'à la formation pour adultes. Cet hiver, une soirée d'information est organisée le 3 février, de 18 h 30 à 20 h 30, tandis que l'Institut de chimie et de pétrochimie accueillera les aspirants étudiants le jeudi 4 février 2010, de 16 h à 20 h. De plus, plusieurs programmes accueillent les personnes intéressées à vivre l'expérience Étudiant d'un jour.

3800, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1X 2A2 (métro Pie-IX ou Joliette)

514 254-7131

www.cmaisonneuve.qc.ca

- **Collège Marianopolis**

Le collège privé anglophone Marianopolis organise une soirée d'information le 8 février, de 16 h à 19 h 30. Le collège offre des formations pré-universitaires de même que trois programmes de double DEC.

4873, avenue Westmount, Westmount, H3Y 1X9 (métro Villa-Maria ou Vendôme et autobus 124)

514 931-8792

www.marianopolis.edu

- **Cégep Marie-Victorin**

Situé dans un vaste espace vert aux abords des arrondissements de Rivière-des-Prairies, de Montréal-Nord, d'Anjou et de Saint-Léonard, le Cégep Marie-Victorin promeut l'ouverture sur le monde par des stages, des projets et des programmes variés. La journée portes ouvertes aura lieu le mercredi 3 février, de 18 h à 21 h. Les futurs étudiants peuvent également profiter de l'expérience Étudiant d'un jour du 1^{er} au 26 février.

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, H1G 2J6 (métro Henri-Bourassa autobus 69, et service de navette 77 de jour du métro Radisson)

514 325-0150

www.collegemv.qc.ca

- **Collège Montmorency**

Le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial situé à Laval. Plus de 6 000 étudiants fréquentent cette institution qui célèbre cette année ses 40 ans d'existence. Aucune journée portes ouvertes n'était prévue au moment de mettre sous presse, mais cela est susceptible de changer. Depuis l'an passé, le Collège Montmorency offre un nouveau programme en sécurité incendie.

475, boulevard de l'Avénir, Laval, H7N 5H9 (métro Montmorency)

450 975-6222

www.cmontmorency.qc.ca

- **Collège O'Sullivan de Montréal**

Le collège privé O'Sullivan organise une journée portes ouvertes le mercredi 20 janvier, de 17 h à 21 h. Il s'agit d'une excellente occasion de discuter des programmes d'études et des emplois en techniques juridiques, commerce international, gestion commerciale, assurance de dommages, bureautique, comptabilité et technologies des médias et plateau de tournage, de même que de la nouvelle AEC en Transcription médicale. À noter que les candidats qui se pré-

sentent à cette journée portes ouvertes pourront consulter un conseiller en admission et même déposer une demande d'inscription.

1191, rue de la Montagne, Montréal, H3G 1Z2 (métro Peel ou Lucien-L'Allier)

514 866-4622

www.osullivan.edu

- **Cégep régional de Lanaudière**

L'institution compte trois collèges constituants, tous situés au nord-est de l'île de Montréal, dans la région de Lanaudière. Consulter le site internet du Cégep pour connaître les différentes activités offertes par les trois différents collèges.

Centre administratif

**781, rue Notre-Dame, Repentigny, J5Y 1B4
450 470-0911**

www.cegep-lanaudiere.qc.ca

- **Collège de Rosemont**

Le Collège de Rosemont se distingue par ses programmes de formation uniques – Techniques de thanatologie, Audioprothèse et Acupuncture – de même que par son engagement envers l'environnement. Depuis cet automne, un programme préuniversitaire en sciences humaines profil environnement est offert. Une journée portes ouvertes est organisée le samedi 6 février, de 13 h à 16 h. La formule Élève d'un jour est également proposée.

6400, 16^e Avenue, Montréal, H1X 2S9 (métro Beaubien ou Honoré-Beaugrand et autobus 18, métro Saint-Michel et autobus 67 ou métro Pie-IX et autobus 139)

514 376-1620

www.crosemont.qc.ca

- **Cégep de Saint-Laurent**

Le Cégep de Saint-Laurent offre 18 programmes d'études dans les domaines des arts, des sciences, de l'environnement et des technologies, dont la technique Assainissement de l'eau, unique en son genre. L'institution s'illustre également sur le plan international depuis de nombreuses années; elle est active notamment en Amérique latine avec l'option Sensibilisation aux échanges nord-sud (SENS). Le Cégep Saint-Laurent ouvre ses portes le mercredi 10 février, de 19 h à 21 h.

625, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent, H4L 3X7 (métro Du Collège ou Côte-Vertu)

514 747-6521

www.cegep-st-laurent.qc.ca

- **Cégep Vanier**

Le Cégep Vanier fait partie des quelques collèges montréalais qui donnent une formation en anglais. Les personnes dont la langue maternelle est le français, mais qui veulent étudier en anglais pourront profiter d'une série de services offerts par le cégep pour s'adapter. Plus de 6 000 étudiants choisissent cette voie chaque trimestre. Le Cégep Vanier organise une soirée d'information le mardi 2 février, de 17 h à 20 h, pour permettre aux jeunes intéressés de visiter l'établissement et de rencontrer les professeurs.

821, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent, Montréal, H4L 3X9 (métro du Collège ou Côte-Vertu)

514 744-7500

www.vaniercollege.qc.ca

- **Cégep du Vieux Montréal**

Afin de découvrir le Cégep du Vieux Montréal, l'établissement propose l'activité Atelier éclair (étudiant d'un jour), qui permet de rencontrer des professeurs du programme choisi et de faire une visite guidée, à condition de s'inscrire sur le site internet de l'institution. Les prochaines portes ouvertes auront lieu à l'automne.

255, rue Ontario Est, Montréal, H2X 1X6 (métro Berri-UQAM)

514 982-3437

www.cvm.qc.ca

- **École nationale de cirque**

Destiné aux élèves canadiens ayant complété leurs études secondaires, le DEC en arts du cirque qu'offre l'ENC combine la formation spécifique aux arts du cirque et la formation générale collégiale. D'une durée de trois ans, la formation est reconnue par le ministère de l'Éducation. Le concours d'entrée sera tenu à Montréal en février 2010 (date limite d'inscription : 15 janvier 2010). Le candidat idéal pratique les arts du cirque, la danse, un art martial ou un sport acrobatique. Des portes ouvertes se sont tenues en novembre dernier.

8181, 2^e Avenue, Montréal, H1Z 4N9 (métro d'Iberville et autobus 94 Nord ou métro Saint Michel et autobus 67 Nord)

514 982-0859

www.ecolenationaledecirque.ca

- **École nationale de l'humour**

Deux programmes sont offerts aux humoristes de demain à l'École nationale de l'humour : Création humoristique et Écriture humoristique. Cette institution privée à but non lucratif accepte seulement les nouveaux étudiants à l'automne. D'ici là, des séances d'information seront organisées les mercredis 24 février et 24 mars, de 17 h à 18 h. La période d'inscription se déroulera du 1^{er} février au 31 mars, et les auditions auront lieu au mois d'avril. Ceux qui veulent se préparer à leur audition peuvent s'inscrire à des cours du soir. Les prochains débutent au mois de janvier.

2120, rue Sherbrooke Est, 7^e étage, Montréal, H2K 1C3 (métro Sherbrooke et autobus 24 ou 25, métro Papineau et autobus 45)

514 849-7876

www.enh.qc.ca

- **Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)**

Cet organisme public se voue entièrement à la formation et à la recherche en hôtellerie, en tourisme et en restauration depuis plus de 35 ans. L'Institut offre des formations secondaires, collégiales et universitaires dans une trentaine de programmes, en plus d'offrir de la formation continue aux professionnels de l'industrie. Des visites guidées sont proposées tous les mardis à 13 h, et la prochaine journée portes ouvertes aura lieu le lundi 1^{er} février, de 13 h à 19 h. Pour les deux activités, il faut s'inscrire dans le site internet de l'ITHQ.

3535, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3P1 (métro Sherbrooke)

514 282-5108

www.ithq.qc.ca

- **Institut Grasset**

L'Institut Grasset offre uniquement des diplômes d'études collégiales intensifs aux adultes. Une journée portes ouvertes a eu lieu le lundi 11 janvier, de 18 h à 21 h, pour les programmes en télévision, en cinéma et en inspection en bâtiment. Il est à noter que deux nouveaux DEC intensifs pour adultes sont offerts depuis un an : Animation 3D et Synthèse d'images. Pour plus d'informations, consulter le site internet.

220, rue Fairmount Ouest, Montréal, H2T 2M7 (métro Laurier et autobus 51 ou 46, métro Place-des-Arts et autobus 80 ou 535 nord, métro Du Parc et autobus 80 ou 535 sud)

514 277-6053

www.institut-grasset.qc.ca

- **Institut supérieur d'informatique**

L'Institut supérieur d'informatique (ISI) offre des formations professionnelles en informatique correspondant à la réalité de l'industrie des



technologies de l'information. L'ISI propose des visites individuelles aux aspirants étudiants. Il suffit de prendre rendez-vous.

255, boul. Crémazie Est, bureau 100, Montréal, H2M 1M2 (métro Crémazie)
514 842-2426

www.isi-mtl.com

• **Institut Teccart**

L'Institut Teccart se spécialise dans les formations touchant les hautes technologies. Cet établissement privé d'enseignement collégial a la particularité d'offrir plusieurs spécialisations dans les techniques de l'informatique et de l'électronique. Le collège tient des portes ouvertes le samedi 6 février, de 10 h à 14 h. Pour plus d'information, consultez le site internet.

3030, rue Hochelaga, Montréal, H1W 1G2 (métro Préfontaine)

514 526-2501

www.teccart.qc.ca

UNIVERSITÉS

• **École nationale d'administration publique (ENAP)**

Faisant partie du réseau de l'Université du Québec, l'ENAP est une institution d'enseignement supérieur de 2^e et de 3^e cycles vouée au domaine de l'administration publique. Une soirée d'information aura lieu le mercredi 3 février à 17 h 30 à l'ENAP à Montréal pour les programmes de 2^e cycle. Pour toute information sur les programmes, consultez le site internet.

4750, avenue Henri-Julien, 5^e étage, Montréal, H2T 3E5 (métro Laurier)

514 849-3989

www.enap.quebec.ca

• **École Polytechnique de Montréal**

L'École Polytechnique de Montréal est reconnue pour la qualité de son programme en génie. Des visites guidées sont régulièrement organisées au cours de l'année; il suffit de s'inscrire sur le site internet. De nouveaux programmes ont récemment été créés : certificat en bâtiment durable, baccalauréat en génie aérospatial, baccalauréat en génie biomédical et maîtrise en gestion des projets d'ingénierie civile.

2500, chemin de Polytechnique, Montréal, H3T 1J4 (métro Université-de-Montréal)

514 340-4711

www.polymtl.ca

• **École de technologie supérieure (ETS)**

L'École de technologie supérieure (ETS) est spécialisée en ingénierie d'application et en technologie. Son campus ultramoderne est situé au cœur de la ville, à deux pas du canal Lachine. Cet hiver, l'école accueillera les étudiants potentiels le dimanche 31 janvier, de 10 h à 17 h.

1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, H3C 1K3 (métro Bonaventure)

514 396-8800

www.etsmtl.ca

• **HEC Montréal**

Fondée en 1907, HEC Montréal fut la première école de gestion canadienne à voir le jour. L'institution organise des portes ouvertes le 27 janvier, de 15 h à 20 h. Au programme : séances d'information pour les programmes de baccalauréat et les certificats, stands d'information sur les programmes et services, visites des résidences et du complexe sportif de l'UdeM et visite guidée de HEC Montréal.

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, H3T 2A7 (métro Université-de-Montréal)

514 340-6000

www.hec.ca

• **Université Concordia**

Ancrée dans un environnement à la fois bilingue et multiculturel, l'Université Concordia accueille près de 30 000 étudiants. Des visites guidées d'une durée de 2 à 3 heures y sont offertes à longueur d'année; il suffit de réserver sa place au Concordia University Welcome Centre, situé dans l'édifice J.W. McConnell (1400, boul. de Maisonneuve Ouest). Une journée d'information aura lieu le mardi 23 février, de 12 h à 19 h.

1455, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, H3G 1M8 (métro Guy-Concordia)

514 848-2424

www.concordia.ca

• **Université de Montréal**

Chaque année, l'Université de Montréal forme plus de 55 000 étudiants. C'est le mercredi 27 janvier, de 15 h à 20 h, que les aspirants étudiants se donneront rendez-vous au CEPsum pour tout savoir sur les programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Ils pourront visiter le campus, les résidences et le centre sportif. Des conseillers en information scolaire et professionnelle seront également sur place.

Case postale 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7 (métro Université-de-Montréal)

514 343-6111

www.umontreal.ca

• **Université de Sherbrooke (Campus de Longueuil)**

L'Université de Sherbrooke s'est installée sur la Rive-Sud afin de répondre à la demande de la communauté d'affaires et des principaux acteurs des milieux social et économique de la Montérégie. Aujourd'hui, le Campus de Longueuil offre plus de 90 programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans huit de ses neuf facultés. Pour plus d'information, il faut s'adresser directement aux facultés. Deux séances d'information auront lieu le mardi 12 janvier, de 16h à 17 h, et le mercredi 13 janvier, de 18 h à 19 h. Des visites guidées auront aussi lieu le samedi 13 février.

1111, rue Saint-Charles Ouest, Tour Ouest, 5^e étage, Longueuil, J4K 5G4 (métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke)

450 463-1835

www.usherbrooke.ca/longueuil

• **Université du Québec à Montréal (UQAM)**

Université située au cœur du centre-ville de Montréal, l'UQAM propose plus de 300 programmes d'études. Les portes de l'institution seront ouvertes le mardi 2 février, 12 h à 19 h. Vous pourrez alors rencontrer des enseignants, étudiants, diplômés, coordonnateurs et divers membres du personnel de soutien de toutes les facultés et de tous les services de l'UQAM qui répondront à vos questions.

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3P8 (métro Berri-UQAM)

514 987-3000

www.uqam.ca

• **Université McGill**

Avec ses 21 facultés et écoles offrant plus de 300 programmes, l'Université McGill a su se bâtir une solide réputation quant à la qualité de son enseignement. Il est en tout temps possible de visiter le campus en s'adressant au Welcome Centre du Burnside Hall (805, rue Sherbrooke Ouest, bureau 115).

845, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H3A 2T5 (métro McGill)

514 398-7878

www.mcgill.ca

ANALYSE COMPARATIVE DU CONFERENCE BOARD OF CANADA SUR

L'ÉDUCATION

LE DEVOIR : Analyse comparative du Conference Board - Le Canada reçoit une bonne note en éducation : le pays obtient des A ou des B dans presque toutes les matières évaluées – Édition du jeudi 07 janvier 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Lisa-Marie Gervais

Un bon élève, le Canada? Avec un «A» au tout [nouveau classement du Conference Board sur](#)

[l'éducation et les compétences](#), il est parmi les premiers de classe. Mais il demeure un cancre année après année pour son faible taux de doctorats.

Pour la qualité de son enseignement et son fort taux de diplomation au secondaire, le Canada se classe deuxième sur 17 pays de l'OCDE, d'après une étude du Conference Board intitulée Où se classe le Canada (How Canada Performs). Dans ce bilan annuel de l'éducation, les pays, qui étaient choisis pour leur taille et leur population ainsi que pour leur niveau élevé de revenu, ont reçu une note pour qualifier leur performance en fonction de divers indicateurs, comme l'enseignement en classe, le nombre de titulaires de doctorats et le taux de diplômés. Les données les plus récentes datent de 2007 et sont fournies en grande partie par l'OCDE.

Le Canada a obtenu des «A» ou des «B» pour 13 des 15 indicateurs, une nette amélioration par

rapport à l'an dernier, alors que le pays avait obtenu une note globale de «B». La Finlande arrive bonne première avec un «A» presque partout.

Pourquoi le Canada est-il meilleur que l'an dernier? Difficile à dire, note Brenda Lafleur, directrice de ce bilan qui se fait annuellement depuis 1996. «Mais le Canada a toujours été bon en éducation de façon générale», indique la chercheuse en évoquant d'autres bulletins comparatifs du genre réalisés par le Conference Board, par exemple sur l'environnement, la santé, l'économie, etc. «En le comparant à d'autres pays, on a souvent pensé que le Canada était le meilleur endroit où vivre. C'est vrai qu'on est privilégiés, mais en regardant les données, on voit qu'on n'est pas aussi bons qu'on le pense dans tout plein de domaines, a poursuivi Mme Lafleur. Ce bulletin est pour nous une façon de faire un "wake-up call" pour qu'on ne devienne

pas complaisants ou qu'on ne reste pas les bras croisés.»

Forces et faiblesses

Malgré son bulletin rempli d'étoiles, le Canada éprouve quelques difficultés, notamment en science, en mathématiques, en informatique et en génie, où il obtient un «C». «Mais c'est mieux que son "D" de l'an dernier», soutient Mme Lafleur. «Le Canada se classe plutôt bien en biologie et en physique, mais moins bien dans les domaines de la science appliquée, comme la

science informatique, le génie, l'architecture», relève-t-elle. Sa pire note (un «D»), le Canada l'obtient pour son nombre de titulaires de doctorats, soit 209 par tranche de 100 000 étudiants âgés de 25 à 29 ans. Malgré une légère augmentation au cours des trois dernières années, il n'arrive pas à se départir de cette marque gênante qu'il traîne depuis dix ans. Plusieurs raisons sont invoquées pour expliquer ce mauvais rendement, entre autres le faible supplément de rémunération associé à l'obten-

tion d'un doctorat. «Certains se disent que cela ne sert à rien de poursuivre des études très avancées s'ils ne vont pas gagner un meilleur salaire», a expliqué Brenda Lafleur. Le Canada a néanmoins vu croître significativement la proportion de sa population en âge de travailler détenant un diplôme d'études secondaires. Son point fort? Le taux de diplomation au secondaire. Avec 87 % d'adolescents diplômés, le Canada occupe le deuxième rang du classement pour cet indicateur.

THE GAZETTE: Education in Canada improves : Performance is up, but gaps in science remain – Thursday, 07 January, 2010

MARK TYPE CANWEST NEWS SERVICE

OTTAWA – Canada's overall performance in education compared to other developed countries is improving, but the country still needs to bone up on science and technology, according to a new study by the Conference Board of Canada. Canada earns top marks in several categories for its performance, according to the research organization's comparison with 16 other developed countries.

The annually updated education and skills rankings, published yesterday, give Canada an "A", rising from last year's "B" grade. Overall, Canada remains second to Finland in the study, but the gap with the leader has narrowed.

The two key areas where Canada has shown marked improvement are in the proportion of high school graduates in the working-age population, and in the proportion of graduates in math and the sciences, according to the report.

"Governments at all levels have made concerted efforts to improve the education level of the general population," said Brenda Lafleur, the lead researcher on the study.

"It was a priority of government and it was successful."

In terms of high school graduates, the proportion rose a full percentage point to 86.6 per cent, a comparatively huge jump when compared to the leading nation, the U.S., which climbed only 0.1 per cent.

Despite the improvement in science graduates, Canada still received a middling grade of "C," improving from the previous year's "D."

More troubling, however, is the number of PhD graduates that Canada produces, a number that has deteriorated significantly over time, the report says.

The leading country in this area, Sweden, has a PhD graduation rate 31/ times higher than Canada's.

In the world's most innovative university research hubs, PhDs do much of the work. But in Canada, two-thirds of doctoral graduates work outside academia, according to the Association of Universities and Colleges of Canada.

"The idea that Canada is a private-sector tech innovator is a myth," Lafleur said.

"RIM is an exception, not the rule."

Lafleur said if you look at the number of major brands that are truly Canadian, you won't find much beyond BlackBerry.

Herb O'Heron, director of research and policy with the AUCC, says it is now time for the private sector to step up and invest in academia.

"We will produce the talented people that the private sector will need to be more innovative," he said.

"These are the kinds of investments that need to be made."

In the 2009 federal budget, \$2 billion was invested in infrastructure, including large sums on building and refurbishing research facilities.

"Now they need to invest in talent," said Andre Dulude, AUCC vice-president.

The other major cause for concern is Canada's less than adequate adult literacy rate, according to the report. An estimated 7 million adults have poor literacy skills.

Margaret Eaton, president of the adult literacy organization ABC Canada, says the benefits to the economy as a result of higher levels of literacy can be enormous.

"Literacy becomes a channel for creativity, a method of innovation," she said. "Improved literacy can make all the difference in the world in helping the workforce be more productive."

THE GLOBE AND MAIL.COM: Canada lags in graduating PhDs: report: However Conference Board of Canada's annual report card awards an 'A' for overall education - Last updated on Wednesday, Jan. 06, 2010 1:55PM EST

Anna Mehler Paperny

Canada shines when it comes to educating youngsters. If only it could compete with its peers in higher education.

For the 10th year running, the Conference Board of Canada gave Canada a D grade for educating and graduating PhD students: Canada ranked last of 17 "peer countries" reviewed in the board's annual report card.

Canada was one of several countries to get a D, but it ranked the lowest out of all of them: It saw 209 people complete PhDs out of every 100,000 between the ages of 25 and 29 – below the United States, at 289 people, France at 259 and Japan at 210.

"Canada's graduation rate of doctoral students is strikingly low compared with its performance on other measures of education completion (high school, college, and university) and compared with its peers," the report states.

In other areas Canada performed well: It improved its overall "education and skills" performance to an A from a B last year. Canada came second only to the United States in high-school completion, and was ranked first out of all 17 countries for college graduates.

But when it comes to higher education, Canada is falling behind: It ranked fifth out of 17 for

university graduation, and dead last in churning out doctoral students.

Canada's poor PhD record "does not bode well for the future," the report notes. "The failure to fund world-class universities is one explanation for Canada's comparative weaknesses in high-level academic achievement—and its associated weaknesses in innovation."

Over the past several years, Canada's PhD ranking has actually declined.

This laggard status points, the report says, to systemic deficiencies in Canadian higher education that translates to multiple sectors.

"Canada's education system simply does not stimulate enough students to complete post-graduate degrees, especially in the science and technical disciplines that underpin innovation, because funding is too widely dispersed among an expanding number of universities," the report states.

"While Canada has an above-average rate of high-school, college, and university completion ... it does not work as well for the more educated and innovative people at the high-end of the spectrum. Consequently, Canada has been able to fund only a handful of world-class research universities that attract talented people to study in Canada at the doctoral level."

There's also less pay and employment incentive for Canadian students to pursue doctoral education: A 2007 report by the federal government noted that executives at Canadian companies are far less likely to have university degrees than at American companies.

"Despite the importance of Ph.D. graduates to innovation," the Conference Board report states, "Canada's private sector does not provide strong enough incentives for students to strive for advanced science and technology skills and for business management skills. Compared to firms in the U.S., Canadian firms across most industries hire fewer Ph.D. graduates and pay them less."

It all feeds into what many have identified as Canada's difficulty retaining its brightest stars, who often leave for greener pastures that offer more incentives for excellence, in terms of both education and careers. A report commissioned by Toronto's City Summit Alliance last year found people who leave Canada to work or study aren't easily enticed back.

"Highly skilled people are key to the creation, commercialization, and diffusion of innovation. Doctorate holders are not only the most qualified in terms of educational attainment, but they are also specifically trained to conduct research."

